MANUEL

THÉORIQUE ET PRATIQUE

DU JARDINIER.

(167) SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE M^e V^e BELIN.

MANUEL

THÉORIQUE ET PRATIQUE

DU JARDINIER

contenant:

LES CONNAISSANCES ÉLÉMENTAIRES DE LA CULTURE;
L'ORGANISATION DES PLANTES, LEUR FÉCONDATION ET LEUR MULTIPLICATION;
LES ÉPOQUES DES SEMIS, LA TAILLE DES ARBRES;
LA DESCRIPTION ET LA CULTURE DES PLANTES POTAGÈRES, AROMATIQUES, ÉCONOMIQUES;
DES ARBRES FRUITIERS, ARBRES, ARBRISSEAUX ET ARBUSTES D'ORNEMENT;
LES PLANTES D'ORNEMENT,
PLANTES D'ORANGERIE, DE SERRE CHAUDE ET TEMPÉRÉE;

Suivi d'un Dictionnaire des Termes de Jardinage et de Botanique,

ET D'UNE TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES;

PAR M. PIROLLE.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

PAR MM. BOITARD ET NOISETTE;

ILLUSTRÉE PAR M. THIÉBAULT.

PARIS,
DELARUE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
QUAI DES AUGUSTINS, 11.

1855.

SB99
.P67

Bm. S. 6/12-14

AVERTISSEMENT.

Tous les horticulteurs qui ont connu M. PIROLLE sont d'accord pour reconnaître les talents horticoles de cet auteur, et le mérite de son *Manuel du jardinier,* dont nous publions une nouvelle édition. *M. Pirolle* était un homme pratique; les excellents préceptes qu'il donne sont établis sur la meilleure théorie, et confirmés tant par sa propre expérience que par celle des cultivateurs les plus instruits de Paris, qui tous étaient ses amis : son livre ne pouvait donc qu'être fort bon. Cependant il laissait quelque chose à désirer : les matières y étaient classées dans un ordre trop

compliqué; souvent plusieurs espèces de plantes du même genre se trouvaient disséminées dans trois ou quatre parties différentes du livre, ce qui obligeait à consulter continuellement la table pour les chercher les unes après les autres. C'était un défaut dans un ouvrage qui est presque un dictionnaire; nous avons dû le faire disparaître.

L'ouvrage de *M. Pirolle*, si recherché tel qu'il était, eût déjà beaucoup gagné à cette seule amélioration; mais là ne se sont point bornés les soins des nouveaux éditeurs; ils ont voulu que leur nouvelle édition ne laissât rien, absolument rien à désirer; elle devait donc être augmentée, elle devait être illustrée.

MM. BOITARD et NOISETTE, auxquels ils se sont adressés, ont bien voulu se charger de la révision complète du *Manuel* de M. PIROLLE; ils ont classé les végétaux dans l'ordre le plus facile pour tous les lecteurs, c'est-à-dire l'ordre alphabétique. Ils ont entièrement révisé le style, et l'ont rendu tout à fait didactique; ils ont enfin intercalé dans le texte plus de deux cents genres de plantes et un bien plus grand nombre d'espèces qui complètent aujourd'hui la flore jardinière.

La meilleure manière de faire comprendre certains détails est de parler à la fois à l'esprit et aux yeux : aussi avons-nous placé dans le texte, en regard des objets décrits, environ cent cinquante figures dessinées et gravées avec le plus grand soin, représentant des modèles d'*outils*, d'*instruments*, de *greffes*, *boutures*, *marcottes*, *taille des arbres*, *cloches*, *bâches*, etc., etc., et tous les détails de

botanique nécessaires pour faire comprendre très-aisément les éléments de cette science, autant qu'il est utile à l'étude de l'horticulture. Telles sont les principales améliorations apportées à cette nouvelle édition.

CALENDRIER DU JARDINIER,

REVUE DES TRAVAUX DE CHAQUE MOIS.

JANVIER.

PLEINE-TERRE. S'il ne gèle pas on peut encore planter les ognons de tulipes, jacinthes et autres espèces que l'on aurait oubliées en automne, ainsi que des renoncules et anémones; mais ces fleurs ne réussiront pas aussi bien que celles qu'on aura plantées en octobre. On plante encore des arbres dans les terres sèches et légères, mais la reprise est moins assurée dans ce genre de terre que si on l'avait faite en novembre et décembre. Dans les terrains forts et humides, il vaut mieux, au contraire, attendre février et mars. On éclate les touffes des plantes robustes et vivaces pour les multiplier ou pour refaire des bordures, comme oseille, primevères, staticés, etc.

Dans les premiers jours de ce mois on sème les graines qui sont lentes à lever, si on ne les a pas mis stratifier, comme par exemple celles de rosier, aubépine, érable, sorbier, frêne, et les noyaux d'amandier, pêcher, prunier, abricotier, merisier, Sainte-Lucie, etc.

Tous les travaux de la terre se font très-bien dans ce mois, en observant de n'ouvrir par aucun labour celle qui recèle dans son sein des plantes ou des ognons. On mine et on défonce les terres en friche destinées à être plantées ou ensemencées au printemps. On transporte les fumiers et autres engrais où ils sont nécessaires, et on les enterre en labourant. On prépare les terres par de profonds labours; on fait les composts ou terres composées, et on les mélange en raison des plantes auxquelles on les destine. Enfin on trace les jardins, on dessine les allées, etc., etc.

Si le temps est doux on peut encore risquer en pleine

terre abritée, des fèves de marais, des petits pois hâtifs, et des ognons. Tout défavorable qu'il est pour la végétation, ce mois fournit encore quelques fleurs, telles que : fragon piquant, tussilage odorant, arbousier commun, hellébore noir, laurier-thym, violette odorante, et s'il n'y a pas eu de gelées trop fortes, réséda, violette, et quelques autres espèces.

Après une pluie on nettoie les arbres des mousses et lichens qui s'attachent à leur écorce. C'est aussi le moment de couper les boutures sur les arbres et arbrisseaux. On leur donne un pied et demi de longueur, on les réunit en petites bottes, et on les enterre à moitié longueur dans du sable humide ou de la terre, en un lieu abrité de la gelée et du soleil, pour les planter en mars et avril.

Lorsqu'on est menacé de fortes gelées, il est bon de recouvrir avec de la litière les jeunes semis de l'année, ou même de l'année précédente, comme arbres verts, tulipiers, catalpas, et autres qui craignent la gelée dans leur jeunesse.

Quoi qu'en disent certains ouvrages, il est prudent de s'abstenir de tailler les arbres pendant ce mois.

CHASSIS. Le jardinier intelligent, qui veut obtenir des produits avant la saison ordinaire, doit semer sur couche, sous châssis ou en bâche : carottes, céleri, cerfeuil, chicorée sauvage, choux-fleurs tendres, ciboule, concombres, endive, fèves de marais, haricots hâtifs, laitue à couper, laitue pommée printanière, laitue gotte, laitue crêpe, melons, melongènes, ognons, pastèques, porreaux, pois hâtifs, pourpier, rave hâtive. On plante : asperges, baume, cardons, chicorée sauvage, cive, estragon, fraisiers, oseille, persil, pimprenelle. Pour obtenir des fleurs on force : anémones, jacinthes, jonquilles, lis, renoncules, tulipes, et autres liliacées; lilas, jasmins, diosma, héliotropes, melaleuca, myrtes, orangers, rosiers. Enfin, dans la bâche, on chauffe : vigne, figuiers, pommiers, abricotiers, cerisiers, pêchers, pruniers et poiriers. On peut encore y forcer des fraisiers, mais ces derniers conviennent mieux au châssis.

Toutes les primeurs se font sur couche chaude de trois manières, savoir : 1° sur couche à l'air libre avec cloches ou verrines; 2° sous châssis; 3° en bâche ou en serre. Sur couche chaude on sème séparément et sous cloches des melons, pour les repiquer sur une nouvelle couche et sous châssis quinze jours ou trois semaines après. Pour assurer la reprise du repiquage, il est bon de les semer dans des petits pots. Le point essentiel pour réussir parfaitement dans ces primeurs, c'est de soutenir constamment la chaleur de 15 à 20 degrés pour les plantes herbacées, et de 20 à 25 pour les arbres et arbustes; de ne pas les noyer d'eau, afin de conserver la chaleur des couches; de leur donner autant de lumière qu'il est possible, et de renouveler l'air toutes les fois qu'on peut le faire sans danger. Pour conserver ou raviver la chaleur des couches, il est quelquefois nécessaire de les remanier tous les 15 ou 20 jours, et de renouveler souvent les *réchauds* ou bordures de fumier dont on les entoure.

SERRES. On visite toutes les plantes afin de s'assurer si l'humidité et la moisissure n'ont pas pénétré dans la serre, ce qui arrive quand on n'a pas donné de l'air toutes les fois que la température le permettait. Dans ce cas on visite scrupuleusement chaque plante, on la nettoie, on tranche jusqu'au vif les parties pourries, mais avec la précaution de placer ces plantes amputées sur les tablettes les plus sèches et les plus éclairées de la serre chaude. On entretient le feu avec la plus grande surveillance. La *serre chaude* doit être maintenue à la température de 15 à 20 degrés; la *serre tempérée* entre 8 et 10, et l'*orangerie* entre 3 et 5. Cette règle s'applique à tous les mois de l'hiver.

On doit profiter de tous les moments de beau temps pour soulever les panneaux afin de donner de l'air. Si, au contraire, il fait très-froid, on les couvre avec des feuilles sèches, de la litière, de la paille ou d'épais paillassons. Toutes les fois qu'il fait du soleil on lève ces couvertures pour les replacer ensuite. On ne donne que les arrosements indispensables, afin d'éviter l'humidité.

Si les couches et les tannées des serres chaudes et tempérées ont perdu une partie de leur chaleur, on les remanie entièrement, avec le soin de ramener dessus le fumier qui était dessous, et de reporter au milieu de la couche le tan qui était sur les bords. Cette opération suffit pour renouveler la chaleur jusqu'en mars.

Dans la serre à légumes, le jardinier visite les cardons, céleri et choux-fleurs, dont il hâte le blanchiment en les couvrant de paille ou de litière sèche. Il veille à ce que les racines et tubercules soient à l'abri de la pourriture et du froid. Enfin, dans une cave sombre et chaude, il doit dresser les couches à champignons et surveiller celles qui sont en rapport.

FÉVRIER.

PLEINE-TERRE. Dans les terrains chauds, légers et sablonneux, on peut semer sur les côtières, avec couverture de litière, des ognons, porreaux, laitue hâtive, fèves, pois; carottes hâtive, courte et ordinaire; panais, persil, épinards, radis. — A la fin du mois, choux de Milan et des Vertus, et, si la saison est très-favorable, du chou cabu ordinaire. On sème également : laitues romaine et pommée, cerfeuil, artichauts, raifort, chicorée sauvage, lentilles, gombo, perce-pierre, roquette, spilanthe, salsifis, scorsonère, vesce blanche, tétragone. — En terrain sablonneux on sème des asperges dans des fosses bien préparées, et, outre qu'elles deviennent plus vigoureuses que celles que l'on plante, elles produisent presque aussitôt. — On plante : échalottes, ciboule, ail, topinambours, et on risque quelques pommes de terre hâtives. On repique en place des choux-fleurs.

On refait, dans le potager, des bordures d'estragon, lavande, ciboulette, oseille, thym, fraisiers, et autres plantes vivaces, et, dans le fleuriste, les bordures de buis, primevères, œillets de poëte et mignardise, staticé ou gazon d'Olympe, violettes, etc. On peut encore planter des anémones et des renoncules. Déjà l'on peut semer en place beaucoup de fleurs, telles que pavots, coquelicots, balsamines, capucines, pieds-d'alouette, thlaspis, et généralement toutes celles indiquées pour les mois de septembre et octobre, si l'on veut en avoir en deux saisons.

On donne de l'air et de la lumière, quand le temps le permet, à tous les végétaux que l'on a empaillés ou buttés, et on les recouvre le soir.

Dès les premiers jours du mois les groseilliers doivent être taillés, et l'on continue la taille des autres arbres dans l'ordre de leur précocité, ainsi qu'il suit : 1° abricotier, 2° pêcher, 3° prunier, 4° poirier, 5° cerisier, 6° pommier. On finit par ces derniers vers le com-

mencement d'avril. On rabat les framboisiers. On taille la vigne dans le courant de ce mois, au commencement dans le midi, à la fin à Paris.

On ébranche les arbres quand cela est rigoureusement nécessaire; on les nettoie de leur mousse et de leur bois mort. On taille les haies et palissades. Enfin on laboure autour des arbres fruitiers et on amende leur terre. — C'est pendant ce mois et le suivant que l'on prépare les fosses et plates-bandes de terre de bruyère pour azalées, rosages, kalmia, etc.

Les travaux de la terre sont les mêmes que dans le mois précédent, mais on peut biner et labourer dans les planches plantées. On sème en pépinière toute sorte d'arbres et arbustes, et, si le temps est chaud vers la fin du mois, on peut déjà mettre en place les châtaignes et glands stratifiés, et continuer les plantations d'arbres. — On greffe en fente et en approche les arbres dont les yeux commencent à grossir. Si les pêchers et abricotiers fleurissent, il faut empêcher les gelées accidentelles de détruire les fleurs; pour cela on couvre les arbres, à la moindre apparence de froid, avec des paillassons, des toiles, etc. — On rechausse, on butte les petits pois et les fèves semés en décembre, afin de garantir leur collet de la gelée, et on continue à les couvrir de paillassons pendant la nuit ou les gelées.

On voit fleurir, outre les plantes du mois précédent, les : helléborine, pervenche, bruyère herbacée, cognassier du Japon, daphné des collines, paquerette, acorus à feuilles de graminées, galanthe perce-neige, safran printanier, iris jaunâtre, anémone hépatique, pensée de Rouen, romarin officinal, cochrète du Japon.

CHASSIS. Sur couche chaude et sous cloches ou châssis, on replante en place, pour pommer, les laitues semées en décembre, et on repique celles semées en janvier. On sème : tomates, melongènes, piment, concombres, carottes, raves et radis, pourpier, choux de Milan, laitue; pois michaux pour repiquer en pleine terre un mois après, le long d'un mur au midi. Pour la

dernière fois on chauffe des asperges et des fraisiers en pots. On repique les choux-fleurs, melons et concombres semés le mois précédent.

Vers la fin du mois on replante en place, sur de nouvelles couches, les melons et concombres semés au commencement de décembre. Sous les châssis et même à l'air libre, les couches que l'on fait dans ce mois peuvent être établies avec moitié de fumier neuf et moitié de fumier de vieilles couches.

En bâche, on continue à chauffer les arbres des mois précédents, et l'on s'occupe à établir les nouvelles couches destinées à recevoir les ananas que l'on veut pousser à fruits. On sème, si on veut avoir des fleurs printanières, des giroflées, quarantaines, célosies, amaranthes, etc., ainsi que des sensitives, datura fastueux, pervenche de Madagascar, lotier St-Jacques, et autres plantes délicates. On renouvelle tous les semis qui ont manqué dans le mois précédent.

SERRES. Les mêmes soins que dans le mois précédent. Mais on donne plus souvent de l'air aux plantes, et il est indispensable de les y accoutumer peu à peu. On fait disparaître les couvertures de litière; on remanie les couches et tannées, etc. S'il y a quelques jours de temps chaud, on en profite pour ouvrir les panneaux de l'orangerie et de la serre tempérée, et on allume en même temps les poêles, ce qui est le meilleur moyen de chasser l'humidité. Depuis quelques années on a inventé des ventilateurs d'une grande utilité, que l'on ferait très-bien de faire établir dans les grandes serres.

Si la saison est favorable, on commence les rempotages des arbrisseaux les plus robustes. On greffe par approche ou en fente, des camellia, etc., on fait des marcottes, et, dans la serre chaude, on commence à séparer les caïeux des plantes bulbeuses et tubéreuses; on sème dans des pots enfoncés dans la tannée des pepins de citronniers.

MARS.

PLEINE-TERRE. Les semis et plantations sont très-nombreux pendant ce mois; non-seulement on peut faire ceux indiqués dans les deux mois précédents, mais encore tous ceux qui sont indiqués pour le printemps. On fait de nouveaux semis de salades, pois, fèves, radis, épinards. — On sème des choux, beaucoup de menues herbes à couper pour fournitures; dans les terrains légers, de la betterave, et si on a de la vieille graine, on peut risquer une première saison de navets hâtifs. On plante les choux et choux-fleurs et la plupart des racines, conservés pour porte-graines. — On œilletonne et on éclate les racines et les touffes d'un grand nombre de plantes vivaces, telles que fraises, juliennes, œillets d'Espagne, hépatiques, lychnis, campanules, primevères et oreilles-d'ours, paquerettes, renoncules, boutons-d'or et autres. On sépare et plante les marcottes d'œillets; on refait les bordures.

On peut semer sur terreau à exposition chaude, vers la fin du mois, la belle de jour, les crépides rose et barbue, la nigelle de Damas; les adonides, chrysanthèmes, reines-marguerites; on laboure et bine les artichauts, cardons, choux, laitues, et généralement toutes les planches de légumes.

Nous ferons remarquer que tous les engrais employés depuis mars jusqu'en automne doivent être très-consommés. On découvre tous les végétaux, arbres et plantes, qui ont été couverts de paille ou de litière, et on donne ensuite le labour général de printemps. — On continue activement la transplantation des arbres fruitiers; on greffe en approche et en fente, avec des ramilles cueillies quinze jours à l'avance et repiquées en terre pour les conserver. On fait des boutures de cognassiers et autres arbres de pleine-terre et d'orangerie, des marcottes, etc.; on achève de tailler; enfin on sème ou plante avec précaution les graines et noyaux stratifiés.

On fait des labours au pied des arbres fruitiers, mais, pour cela, il est indispensable de se servir de la fourche, et non de la bêche, afin de ne pas blesser ni détruire les racines. La pluie, pendant ce mois, est sujette à battre et plomber la terre : il faut donc pailler cette dernière, c'est-à-dire couvrir sa surface, surtout sur les semis, de fumier de vieilles couches, de feuilles d'arbres à moitié consommées, de paille hachée, ou même de mousse hachée, selon la délicatesse des graines semées.

En mars la plupart des pêchers et des abricotiers sont en pleine fleur; c'est alors qu'il faut déployer la plus active vigilance pour les soustraire, en les couvrant la nuit, aux funestes effets de la gelée. — Les plantes qui fleurissent dans ce mois sont déjà très-nombreuses; aussi ne citerons-nous que les principales, savoir : tulipes de Cels, et odorante; merendère bulbocode; iris nain, de Perse, scorpioïde; fritillaire damier; primevère, oreille-d'ours, ériné des Alpes, pulmonaire de Virginie, linaire à fleurs d'orchis, anémone à fleurs bleues, anémone sylvie, cynoglosse printanière, ficaire, populage; giroflée jaune, variable; ibéride, réséda, pensée, orobe, dirca des marais, daphné commun, corète du Japon, etc.

CHASSIS. Dans ce mois on fait le plus grand nombre des plantations, sur couche, de pastèques et de melons. On sème encore la plus grande partie des plantes du mois précédent, plus : basilics, capucines, céleri, chicorée, concombres, laitue, melongènes, piment, potirons, pourpier, tomates. On plante, chicons de toute espèce, gotte, grosse crêpe qui pousse sous cloche; patates en pots pour être replantées sur ados en mai. — Pour le fleuriste, on sème balsamines, belles de nuit, œillets d'Inde, passeroses, quarantaines, seneçon des Indes, etc.

On établit des couches chaudes, et des couches sourdes qui n'en diffèrent que parce qu'elles sont enterrées, et on y sème, outre les plantes que nous venons d'indiquer, des haricots, dans le commencement du mois,

pour être remis en pleine terre à la fin d'avril et au commencement de mai. On plante les tubercules de dahlia dans des pots enfoncés dans la couche, on les y laisse jusqu'à ce qu'ils aient poussé des bourgeons de cinq à six pouces, et alors on les plante en pleine terre. On agit de même pour les ognons de tubéreuse.

Dans la bâche, on traite les arbres et les fraisiers comme dans le mois précédent, mais on leur donne de l'air plus souvent, dans les moments les plus chauds de la journée. C'est surtout dans le temps de la floraison qu'il faut donner de l'eau et de la lumière, si on ne veut pas voir couler la fleur.

SERRES. Les rayons du soleil commencent à avoir de la force, et il faut prendre contre eux des précautions, si on veut empêcher les plantes de recevoir des coups de soleil qui leur nuisent beaucoup et les font quelquefois périr. Il faut donc, depuis onze heures du matin jusqu'à deux ou trois heures du soir, les en garantir au moyen de toiles ou de légers paillassons que l'on étend sur les panneaux. Ce n'est que peu à peu qu'il faut les accoutumer à la grande lumière.

Les végétaux d'orangerie et de bâche doivent, dans ce mois, s'accoutumer peu à peu au grand air. Pour cela, on commence à soulever un peu les panneaux et seulement pendant quelques heures les plus chaudes; puis on les ouvre un peu plus et plus longtemps de jour en jour, et enfin quand les plantes sont bien accoutumées à l'air, on tient pendant tout le jour les fenêtres et les panneaux entièrement ouverts, mais seulement pendant les temps secs et chauds, pour ne pas jeter de l'humidité dans la serre. — Il n'est plus nécessaire d'allumer les fourneaux dans l'orangerie ni dans la serre tempérée, mais il peut être encore utile, selon la température, d'entretenir du feu dans la serre chaude.

Il faut surtout visiter scrupuleusement les plantes, afin de les nettoyer de toute la poussière et des ordures qui peuvent s'être amassées sur leurs feuilles. Si le mois offre quelques journées chaudes, on en profitera

pour seringuer, sur le feuillage de toutes les plantes, de l'eau que l'on réduit en forme de pluie fine, au moyen d'une pomme d'arrosoir à trous fins, que l'on ajuste au bout de la seringue ou de la pompe à main. Cette opération se fait le matin, afin que les feuilles aient le temps de sécher avant la nuit. — Nous n'avons pas besoin de dire que l'eau qui doit servir à cela, ainsi que celle des arrosements, doit, avant d'être employée, avoir resté au moins deux ou trois jours dans la serre, afin d'être en harmonie de température avec l'atmosphère de cette dernière.

AVRIL.

PLEINE-TERRE. On peut encore faire tous les semis des mois précédents, mais il faut y mettre la plus grande activité. On sème de la laitue de Hollande pour la repiquer et la faire pommer en mai; de la chicorée qui blanchit sur place en juillet si elle est beaucoup arrosée. On éclaircit les carottes, et on choisit les moins avancées pour les repiquer, avec beaucoup de soin, où il en manque. A la fin du mois on risque des haricots hâtifs au pied d'un mur au midi. Les semis de concombres et de cornichons se font en place, dans des petites fosses remplies de fumier et recouvertes de terreau; on agit de même pour les courges, giraumons, potirons, ainsi que pour les piments et tomates. On laboure les artichauts, on les œilletonne, et on ne laisse à chaque pied que deux ou trois tiges-mères au plus, choisies parmi les plus vigoureuses. Les œilletons que l'on replante aussitôt donneront des fruits en automne, s'ils sont bien enracinés. Ordinairement on ne découvre les artichauts que dans ce mois; mais il vaudrait mieux les découvrir plus tôt si l'on voulait prendre la précaution de les recouvrir en cas de gelée, car ces plantes craignent plus l'humidité que le froid.

On peut encore éclater ou séparer les touffes des plantes vivaces. On sarcle pour détruire les mauvaises herbes. On emploie tous les moyens pour détourner des semis les limaces et les insectes. Pour les premières, le meilleur est d'arroser avec une légère décoction de tabac; les autres sont écartés par la cendre, l'urine, la suie, et quelques eaux composées. — On transplante toute sorte de légumes; on rame déjà des petits pois; on pince l'extrémité de la tige des fèves en fleurs. Dans ce mois, on arrose le matin afin de ne pas refroidir la terre.

A une bonne exposition, on peut semer la plupart des fleurs indiquées pour les semis sur couche du mois

précédent. On éclate les tubercules de dahlia, avec la précaution de laisser à chacun une portion de la tige, sans quoi il ne pousserait aucun bourgeon.

On fait encore, surtout dans les terrains humides, des plantations d'arbres fruitiers ou autres. C'est le moment le plus favorable pour planter ceux qui se plaisent sur le bord des eaux, tels que : aulne, peuplier, cyprès chauve, saule, tupélo, etc.

On achève la taille des arbres qui ont été oubliés, et l'on peut même retarder jusque dans ce mois celle des pommiers nains, parce qu'alors on juge mieux des boutons à fruits qui doivent être conservés. On échenille les arbres; on coupe jusqu'au vif toutes les parties qui sont attaquées de chancre, et on les recouvre avec de la cire à greffer. Si la saison est peu avancée, on fait encore des greffes en fente, ou, si elle l'est trop, on peut déjà greffer en écusson à œil poussant; mais pour cela il faut lever les écussons sur des rameaux qui ont été coupés en février et mars, et conservés à moitié enterrés au pied d'un mur à l'exposition du nord. On greffe aussi en flûte et en couronne; on fait des marcottes et boutures; on transplante les arbres verts, et on sème en pleine terre les graines d'arbres et arbrisseaux délicats dont les jeunes sujets craignent le froid et ont besoin de couvertures de litière pendant les deux ou trois premières années.

On éclate les pieds ou l'on sépare les œilletons, pour les replanter de suite, de toutes les plantes et arbustes de terre de bruyère. Enfin on continue les minages, labours, etc.

Les semis dans le potager sont si nombreux, qu'il serait inutile de les énumérer ici; ils comprennent à peu près toutes les plantes cultivées.

CHASSIS. On sème encore sur couche, dans le potager : concombres, melons, melongènes, piment, et la plupart des espèces citées dans les deux mois précédents. Pour le parterre on sème : capucines, célosie, belles de nuit, giroflées, liserons, œillets, seneçon des Indes, passe-

rose de la Chine, et autres plantes délicates que l'on repique en place plus tard. On plante également sur couche, toutes les semences de mars, choux, choux-fleurs, chicorée, céleri, etc.

On visite et soigne exactement les melons, afin de ne leur laisser que deux ou trois tiges vigoureuses et de retrancher les autres à mesure qu'elles se montrent. On les conduit et taille comme il est dit à l'article melon. — Les couches à l'air libre sont moins utiles que dans le mois précédent; cependant, celles que l'on nomme sourdes serviront à semer les melons, pastèques et concombres. On place de nouveaux réchauds autour des châssis, lorsque cela est nécessaire; on leur donne de l'air, et au besoin quelques arrosements modérés.

SERRES. Quoique plus chauds, les rayons du soleil sont moins dangereux pour les plantes que dans le mois précédent, aussi les en laisse-t-on jouir toute la journée. Les végétaux commencent alors à donner, dans la serre, des signes de végétation; il faut donc redoubler de soins et d'attention, car ils deviennent beaucoup plus sensibles au froid. — La serre chaude exige absolument les mêmes soins que le mois précédent; de plus, il faut refaire les couches avec moitié fumier chaud et moitié fumier vieux, moitié tan neuf, et moitié tan vieux. Avant d'y enfoncer les pots, il faut sonder la couche afin de s'assurer qu'elle n'a pas trop de chaleur. On donne de l'air toutes les fois que la température le permet; et, si les couches sont en bon état, il est assez ordinaire de n'avoir plus besoin d'y faire du feu.

Déjà on peut sortir de l'orangerie quelques plantes robustes, telles que giroflées, œillets, grenadiers et autres arbres et arbustes à feuilles caduques et à bois sec et dur; mais il ne faudra pas les exposer tout à coup au soleil, et on les tiendra quelques heures à l'ombre ou à demi-ombre, pour les y accoutumer. Pour les sortir on devra choisir un jour où le ciel sera nébuleux.

On bine la terre des caisses et des pots pour l'em-

pêcher de se battre ; on remet dans des pots plus grands les plantes qui en ont besoin. On continue à faire des greffes, des marcottes, des boutures, et des semis. Il faut surtout s'occuper à détruire les insectes qui s'attachent aux plantes, et surtout les cochenilles. Pour cela on nettoiera minutieusement avec un chiffon mouillé les tiges et les feuilles qui en seraient attaquées.

MAI.

PLEINE-TERRE. Dans le courant de ce mois on doit renouveler au moins deux fois les semis de plantes potagères, si on veut n'en jamais manquer. En conséquence on sème des choux de toutes les variétés qui ne pomment pas. On œilletonne les artichauts pour les planter en terrain profond, chaud et substantiel. On sème toutes les espèces et variétés de haricots, quelques melons rustiques, des concombres et cornichons, tomates, piment, aubergines ou melongènes; ces trois dernières à exposition très-chaude ou sur couche sourde; des potirons et pastissons. On plante de l'estragon, de la menthe, et autres plantes vivaces aromatiques dont on fait des bordures.

On plante et détache les œilletons de primevères et d'oreilles-d'ours; on fait des marcottes et boutures de toute sorte d'arbustes et de plantes de pleine-terre, soit en terre de bruyère, soit sur couche sourde. On sème encore quelques fleurs d'automne; pour bordure, des pieds-d'alouette, balsamines, giroflées de Mahon, scabieuses. C'est le moment le plus favorable pour semer les giroflées et œillets qui ne doivent fleurir que l'année suivante, ainsi que les graines de robinier, de févier, sophora du Japon, tulipier, virgilia, catalpa, etc. On récolte vers la fin du mois ou au commencement de juin, si elles sont mûres, les graines d'orme et on les sème de suite. On continue à séparer ou à éclater les pieds des plantes et arbustes de pleine-terre de bruyère.

On transplante, on bine, on sarcle, on arrose. Il est de principe général que quand les nuits sont fraîches, on doit arroser le matin entre neuf heures et midi, afin de ne pas refroidir la terre; quand, au contraire, les nuits sont courtes et chaudes, il faut arroser le soir, afin que l'humidité et la fraîcheur se maintiennent plus longtemps. Ceci doit s'entendre pour toute l'année. Si les matinées sont fraîches, on se sert de toiles et de pail-

lassons pour abriter les jeunes plantes de semis, ainsi que les fleurs des arbres fruitiers. On éclaircit les semis et on repique les carottes, ognons et autres plantes. Les figuiers, noyers, châtaigniers, et autres arbres à bois tendre et à écorce épaisse, et même les cerisiers dans quelques pays, se greffent en flûte ; les autres en écusson. On commence à ébourgeonner les plus vigoureux. On retranche les rameaux sauvageons des sujets greffés l'année précédente, et l'on fixe le bourgeon de la greffe au sujet ou à un tuteur, afin de lui faire prendre une position verticale, et pour le soustraire aux accidents qui pourraient le décoller. On s'attache surtout à détruire les mauvaises herbes, les insectes et les autres animaux nuisibles, tels que taupes, mulots, souris, etc.

On sème encore en pleine-terre : artichauts, arachide, brocolis, betteraves, basilics, carottes, choux non pommés, cardons, céleri, cerfeuil, chicorée sauvage, ciboule, cresson, épinards, endive, scarole, fèves, fenouil, navets hâtifs, ognons si les premiers ont manqué, panais, persil, porreaux, pourpier, radis, raves, romaine, roquette, salsifis, scorsonère, tétragone, tomates, trique-madame.

CHASSIS. On sème sur couche sourde : aubergines ou melongènes, melons, tomates, piment, et toutes les plantes exotiques vivaces dans leur pays et cultivées comme annuelles dans nos contrées. Ces couches sourdes n'ayant pas besoin d'une grande chaleur, durent ordinairement toute l'année, et ne servent guère qu'à faire ces semis et quelques boutures. On élève encore des couches ordinaires pour semer des melons, seule plante potagère qui en ait encore besoin dans ce mois. On en profite cependant pour élever quelques plantes délicates et annuelles, dont plusieurs ne réussissent parfaitement que sur couche.

SERRES. Dans les premiers jours de ce mois on sort les végétaux les plus robustes, et pour les autres on attend le milieu du mois, afin de ne pas leur faire courir la chance de la moindre gelée blanche. Dans l'un et l'au-

tre cas il faut prendre de certaines précautions. On attend un jour sombre et pluvieux, pour ne pas exposer tout à coup les plantes aux rayons du soleil, ni même à un air sec, chaud et desséchant; le moment ne sera que plus favorable si l'on a une petite pluie fine. A mesure que l'on sort les caisses et les pots, on les dépose dans un lieu ombragé et on les y laisse quelques jours avant de les mettre en place, ou on les réunit en massif que l'on abrite avec des toiles pendant que le soleil est trop chaud. On peut, sans inconvénient, les mettre en place huit jours après. C'est alors que l'on greffe les jeunes sujets d'orangers à l'anglaise et à la pontoise, et qu'on taille les arbres faits pour leur former une belle tête, bien arrondie.

La serre chaude exige à peu près les mêmes soins que dans le mois précédent, mais il est rarement besoin d'entretenir du feu dans les fourneaux. Pendant une grande partie de la journée on soulève entièrement les panneaux. On continue à lancer de l'eau sur le feuillage avec la pompe ou la seringue, afin de maintenir sa propreté. On fait des marcottes, des greffes, et des boutures. Ces dernières se font ordinairement en terrines remplies de terre de bruyère ou mélangée à moitié de terreau, et plongées dans la tannée; on les recouvre d'une cloche de verre, afin de concentrer une chaleur et une humidité convenable, et, seulement quand elles ont commencé à pousser, on leur donne de l'air peu à peu.

JUIN.

PLEINE-TERRE. Il faut encore faire un assez grand nombre de semis pour obtenir des produits en automne et au printemps suivant. Les fournitures doivent se semer peu à la fois, à demi-ombre, et tous les quinze jours pendant l'été. On les arrose continuellement, ou deux fois par jour au moins, afin qu'elles montent moins vite et qu'elles soient moins âcres. — On sème dans le commencement du mois : cerfeuil; choux-fleurs, brocolis, choux-navets, à grosses côtes, verts frisés, d'Allemagne, rutabaga; chicorée sauvage, frisée, endive, scarole; haricots flageolets, suisses; laitue pommée; navets; pois d'automne, de Clamart; radis longs, gros noirs, gris; raves d'Augsbourg; romaine; à la fin du mois, carottes, céleri, cresson, épinards, fenouil, fèves, persil, petits radis ronds, pourpier, poirée, raifort, raiponce, et toutes les petites fournitures.

On repique en place : choux-fleurs, de Bruxelles, brocolis, choux verts; cardon, céleri, chicorée, laitue, ognons, poirée, porreaux, etc.

On marcotte et bouture les plantes d'orangerie; on greffe en écusson à œil poussant, les églantiers et autres arbrisseaux, pêchers et cerisiers. On sarcle et œilletonne les artichauts, et l'on rabat au rez de terre les tiges qui ont produit, afin d'obtenir une seconde récolte en automne. On éclaircit les semis de carotte, ognon, betterave, salsifis et autres. Parmi les plantes les plus vigoureuses on conserve les porte-graines, mais il faut avoir soin de les choisir éloignées des autres plantes d'une autre variété, afin d'éviter le croisement dans la fécondation, ce qui les ferait dégénérer.

Il est temps d'ébourgeonner beaucoup d'arbres fruitiers, et principalement la vigne qu'il faut aussi palisser. L'ébourgeonnement est essentiel pour tous les arbres fruitiers soumis à une taille régulière; mais il est indispensable pour les pêchers, abricotiers et vignes. Il

consiste à supprimer pendant tout le cours de la végétation les bourgeons inutiles ou mal placés. Quoique nous l'indiquions pour ce mois, il peut également se faire avant et après. Les poiriers et les pommiers ne doivent s'ébourgeonner que lorsque la végétation est presque arrêtée; cette opération est tout à fait inutile sur les quenouilles. C'est le moment de détacher toutes les pousses qui paraissent sur les tiges, et particulièrement sur le collet des racines, car rien n'épuise plus un arbre; si on retardait leur amputation, elles formeraient à leur base une nodosité qui donnerait sans cesse naissance à de nouveaux bourgeons, ce qui nécessiterait une large et dangereuse amputation.

On bine, on sarcle, on arrose journellement; on ratisse les allées; on détruit les mauvaises herbes partout où elles se montrent; on fait la chasse aux insectes et aux autres animaux nuisibles. On effile les fraisiers; on tond les haies, les palissades, les bordures de buis. On laboure de nouveau les planches qui ont déjà fourni leurs produits, afin de les ensemencer ou planter de nouveau, et l'on a soin de ne jamais semer deux fois de suite la même plante dans la même planche : ce n'est qu'au bout de deux ou trois ans qu'on peut l'y ramener si l'on veut obtenir des produits excellents.

On repique les fleurs d'été à demeure, et l'on commence déjà à recueillir un certain nombre de graines. Vers la fin de ce mois on retire de terre les bulbes, griffes et ognons dont le feuillage se dessèche. Il est bon de laisser les ognons, particulièrement ceux de jacinthes, quelques jours en tas sur la terre pour leur donner le temps de s'essuyer parfaitement. On les nettoie ensuite et on les dépose sur des tablettes dans un lieu sec et aéré.

C'est ordinairement dans ce mois que la grêle est le plus à craindre. On ferait très-bien d'en abriter les espaliers de pêchers, les plantes de bruyère et enfin tous les végétaux précieux, au moyen de toiles et de bannes. Quant aux paragrêles, il y a longtemps que

l'expérience a fait reconnaître leur inutilité. Si on veut faire l'incision annulaire à quelques sarments de vigne, pour avancer un peu la maturité du raisin et en obtenir des grains plus gros, le moment est venu, car cette opération se pratique un peu avant la floraison, ou de suite après, mais toujours sur des parties qui devront être enlevées à la taille.

CHASSIS. Les châssis et les couches deviennent parfaitement inutiles pendant ce mois.

SERRES. L'orangerie et la serre tempérée ne renferment plus de plantes. Aussi est-ce ce moment que l'on choisit pour faire les réparations intérieures, pour que les plâtres aient le temps de parfaitement sécher.

La serre chaude exige seule quelques soins particuliers. Si le mois est chaud et qu'on ne craigne pas d'orage, on laisse les panneaux soulevés le jour et la nuit. On tient des paillassons tout prêts pour être jetés sur les vitraux en cas de grêle. On profite d'un beau jour pour éplucher soigneusement les arbres et les arbustes. Cette opération se fait dehors, sous un hangard ou une toile tendue, assez loin de la serre pour que les pucerons et punaises que l'on détache du feuillage ne puissent pas y retourner. Chaque plante est sortie, nettoyée et rentrée à son tour; avec un petit morceau de bois plat, on écrase les cochenilles et pucerons qui peuvent se trouver appliqués contre les feuilles, les bourgeons et les tiges; puis, si le feuillage de l'arbre est lisse, c'est-à-dire sans poils, glandes ou poussière glauque, on le lave avec une éponge et de l'eau limpide qu'on a laissée s'échauffer au soleil dans des baquets ou des tonneaux, au moins pendant deux jours. Vers la fin du mois les rayons du soleil deviennent desséchants pour les plantes de la serre; il faut les en abriter au moyen de toiles, depuis dix heures du matin jusqu'à trois du soir. Du reste, on continue à les soigner comme dans les mois précédents. On donne quelques petits labours sur la terre des pots et des caisses; on arrose selon le besoin, et l'on continue de multiplier les individus par le moyen

de la greffe, de la bouture, de la marcotte, de l'éclat des pieds et des œilletons.

Toutes les plantes cultivées dans la serre chaude n'exigent pas rigoureusement un degré de chaleur très-élevé ; on peut donc, dès le mois de juin jusqu'à la fin d'août, sortir celles-ci de la serre pour les cultiver en plein air. Pendant ce temps-là celles qui restent en serre jouissent davantage de l'air et de la lumière.

JUILLET.

PLEINE-TERRE. On peut encore semer les espèces du mois précédent, à l'exception des choux-fleurs et des choux à grosses côtes. Il ne serait plus temps non plus de semer les brocolis et les choux-navets, si l'on attendait que les premiers jours du mois fussent passés. Vers le quinze, on greffe en écusson à œil dormant, sur épine, poirier, cognassier, pommier et églantier. On attend la fin du mois ou le commencement d'août pour greffer les fruits à noyau; car si la séve était trop abondante, les greffes pourraient être noyées, ou elles pousseraient des bourgeons faibles, qui n'auraient pas le temps de mûrir leur bois, et qui périraient pendant l'hiver.

On met une grande activité à ébourgeonner et palisser les arbres fruitiers. On commence à marcotter les œillets et l'on continue jusqu'en août. On achève de retirer de terre les ognons à fleurs, griffes et pattes, pour replanter en octobre. On arrache également les ognons à fleur qui doivent rester en terre toute l'année, tels que lis, martagons, narcisses, couronne impériale, etc., mais seulement pour en séparer les caïeux, et on les replante de suite. La plupart des plantes bisannuelles, campanules, digitale, giroflées, lychnide, mauves, nigelles, roses-trémières, sainfoin d'Espagne, etc., se sèment dans ce mois et ne fleuriraient pas au printemps si l'on attendait plus longtemps. Dans une terre bien amendée et préparée avec du terreau de feuilles très-consommé, ou mieux en caisse, on sème les graines de tulipe, jacinthe, anémone, renoncule, et autres plantes bulbeuses et tubéreuses.

On ratisse les allées, on bine, on sarcle; on donne de copieux arrosements soir et matin, et l'on récolte journellement les graines à mesure qu'elles mûrissent. On prépare déjà des semis pour repiquer sur couche en octobre, et obtenir des primeurs.

On sème, pour être mangés en vert, des pois, des haricots, etc., de l'ognon blanc qui ne réussira que dans les terres fortes; dans celles qui sont sablonneuses et légères, on ne fera le semis qu'en août, et l'on pourra repiquer en octobre. Les porreaux et la ciboule, semés dans le commencement du mois, ou vers le quinze au plus tard, seront bons à être repiqués en septembre. Les choux, les panais, les carottes, seront semés à exposition fraîche et ombragée, pour en faire usage au printemps. — On sème dans le commencement du mois : choux-navets, pour passer l'hiver, brocolis, ciboule, haricots, porreaux, petits pois. — Dans le courant du mois : carottes, céleri, cerfeuil; choux verts, frisés d'Allemagne, rutabaga; chicorée sauvage, frisée; cresson, endive, épinards, fenouil, fèves, scarole; haricots flageolets, suisses; laitue pommée, mâche, navets, panais, persil; pois d'automne, de Clamart; pourpier, poirée; radis longs, petits ronds, gros noirs, gris; rave d'Augsbourg, raifort, romaine, raiponce. — Vers la fin du mois : ognons blancs, scorsonères.

CHASSIS. Les couches sont parfaitement inutiles, excepté cependant dans les bâches où l'on élève des ananas.

SERRES. La serre chaude exige les mêmes soins que dans le mois précédent. On continue à éplucher et nettoyer les plantes; on arrose souvent leur feuillage au moyen de la seringue ou de la pompe. On arrose plus abondamment que dans les mois précédents, et les arrosements (non ceux du feuillage) peuvent être faits avec des eaux préparées avec des mélanges de plusieurs engrais. On abrite les plantes avec des toiles, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre, pour les défendre des rayons brûlants du soleil, et on lève les toiles quand le ciel est nébuleux. On établit des courants d'air qui pourraient être dangereux à d'autres époques. Les ventilateurs sont peu connus en France : on les remplace par des petits châssis que l'on établit du côté du nord, et que l'on ouvre en même temps que les portes de la serre.

On remanie entièrement, sans y ajouter du fumier neuf, les couches qui ont perdu leur chaleur; cependant, on peut, si on le veut, y en ajouter un tiers ou un quart, si on le juge nécessaire. On commence à donner de l'air aux boutures faites en juin, en soulevant un peu leurs cloches.

Comme on ne taille pas ordinairement les plantes de serre chaude, on les forme par le pincement qui se fait le plus ordinairement dans ce mois. Il consiste à couper avec les ongles l'extrémité des jeunes rameaux ou bourgeons. Toutes les plantes de serre ont de la tendance à s'élever verticalement et à se dégarnir dans le bas; on y veille attentivement pour les arrêter au sommet, ce qui les force à pousser des branches latérales.

AOUT.

PLEINE-TERRE. On empaille et on lie les cardons et les chicorées pour les faire blanchir, et on butte le céleri. On peut encore risquer, à bonne exposition, des semis de pois et de haricots pour cueillir en vert. On sème encore une grande quantité de petites fournitures. — Dans le commencement du mois on sème : choux-fleurs, cresson, épinards, gros choux pommés, laitue d'hiver, navets; ognons blancs, d'Espagne; oseille, radis noirs, petits radis, radis d'Augsbourg; romaine d'hiver, raïponce. — A la fin du mois : carottes ordinaires et hâtives pour produire au printemps; cerfeuil et autres fournitures; chicorée; choux pain de sucre, d'York, pommés hâtifs, de Bonneuil, de Milan, d'Aubervilliers; ciboule; laitue à coquille, mâches ou doucettes, panais, persil, scorsonères, vesce blanche.

Il est encore temps de séparer les caïeux des ognons à fleurs qui doivent rester en terre toute l'année. On continue de marcotter les œillets; on sème dans le fleuriste, pour fleurir au printemps suivant, des : adonides, bleuets, coquelicots, immortelles, pavots, pieds-d'alouette, thlaspis, et autres espèces indiquées pour le mois précédent. Comme les pluies de septembre gâtent quelquefois les graines, il faut se hâter de les cueillir à mesure qu'elles mûrissent, principalement celles de laitue, betterave, cerfeuil, carotte, persil, radis, ognon, ciboule, etc.

On continue le palissage s'il est nécessaire, et l'on effeuille sur les fruits afin de les faire colorer par les rayons du soleil. Mais cette opération doit se faire peu à peu, afin que les rayons du soleil ne dessèchent pas les fruits au lieu de les colorer; outre cela il ne faut pas ôter trop de feuilles pour ne pas nuire à la végétation de l'arbre. On effile les fraisiers, on arrache les mauvaises herbes, on sarcle, on ratisse et on ne ménage pas les arrosements soir et matin. On remet en terre les

ognons de couronne impériale, de perce-neige, et quelques autres qui craignent de rester trop longtemps hors de terre. Si les nuits deviennent fraîches vers la fin du mois, on modère les arrosements, et on les fait le matin.

On greffe en écusson sur cerisier, merisier, cognassier, franc de poirier et de pommier doucin, paradis, amandier, prunier, églantier, sur beaucoup d'autres arbres et arbustes d'agrément. On fait, en plate-bande de terre de bruyère ou en terrines remplies de la même terre, des boutures d'arbres et arbustes délicats. On les couvre d'une cloche, et, si elles sont en terrines, on les place dans un lieu ombragé. On a soin de les entretenir dans une humidité convenable. Du reste, tous les travaux indiqués dans le mois précédent pour le fleuriste, peuvent encore s'exécuter dans ce mois-ci.

CHASSIS. On commence à semer des quarantaines sur couche sourde, pour repiquer en place de bonne heure. Si l'on veut obtenir des fraises de primeur, c'est à présent le moment de semer des fraisiers en pots, que l'on enfonce dans la couche chaude de la bâche, ou d'un châssis. On peut aussi planter des fraisiers en pots que l'on place sur les tablettes de la bâche, pour avoir des primeurs; mais il ne faut pas qu'elle soit chauffée à plus de dix à douze degrés. On fait aussi des boutures sur couche chaude et sous cloche de verre dépoli, en plein air; et d'autres dans les bâches et sous les châssis.

SERRES. On donne aux plantes à peu près les mêmes soins que pendant le mois précédent. On continue à nettoyer et laver leur feuillage, et on leur donne, le plus souvent possible, des arrosements en forme de pluie fine. Il faut, quand la sécheresse l'exige, arroser non-seulement le feuillage et la terre des pots, mais encore les chemins de la serre. Les arrosements journaliers des vases se font avec de l'eau ordinaire, mais il peut être nécessaire d'avoir des eaux composées pour les plantes souf-

frantes, et pour celles dont on veut obtenir une végétation vigoureuse et rapide. C'est en août que les rayons du soleil ont le plus d'action sur les plantes : on les en préservera avec encore plus de soin que dans le mois précédent. On laisse les panneaux de la serre ouverts pendant tout le jour et toute la nuit. On peut encore faire des boutures, marcottes et greffes, et même un habile jardinier peut en faire toute l'année dans la serre chaude.

Lorsque, malgré toutes les précautions, les ananas ou autres plantes analogues sont la proie des pucerons, il faut, pour les détruire, employer des moyens plus efficaces que le lavage : on les asphyxie avec des fumigations de tabac, et l'on saupoudre les parties infestées avec de la fleur de soufre.

SEPTEMBRE.

PLEINE-TERRE. Les semis sont plus nombreux que dans le mois précédent, parce que l'on commence à préparer les primeurs. — Au commencement du mois on sème : choux-fleurs pour passer l'hiver sur ados au midi, choux d'York, gros pommés, et autres variétés hâtives; épinards, qui ne donneront leur produit que dans le cas où la saison serait favorable; mâches, qui commenceront à produire dès les premières gelées, et qui fourniront jusqu'au printemps; radis, qui ne produiront qu'autant qu'il n'y aura aucune gelée blanche en octobre. — A la même époque on sème encore pour mettre en bâche et obtenir des primeurs : épinards, carottes, salades de diverses sortes; haricots de Hollande, à bouquets; petits pois.—Dans le courant du mois : angélique, carottes ordinaires et hâtives pour produire au printemps; cerfeuil, chervis, ciboule, chicorée; choux pain de sucre, d'York, pommés hâtifs, de Bonneuil, de Milan, d'Aubervilliers; cresson, endive, laitue ordinaire et coquille, mâches ou doucettes, navets, panais, persil, raifort, raves, roquette, scorsonères, vesce blanche.

On peut encore continuer à faire des boutures d'arbres et arbustes délicats, en terre de bruyère ombragée, comme nous l'avons dit pour le mois précédent. On effeuille sur les fruits, particulièrement sur les raisins, pour les colorer.

C'est dans ce mois qu'il faut planter les fraisiers si l'on veut en obtenir des récoltes pour l'année suivante. On continue à lier les cardons et les chicorées, et à butter le céleri. On commence, vers la fin du mois, à planter des jonquilles, narcisses, jacinthes et tulipes, mais seulement dans les terrains chauds et secs. On sème les graines de tulipes, jacinthes, anémones, renoncules, et autres plantes bulbeuses et tubéreuses : mais il faut avoir grand soin, pendant l'hiver, de les garantir des pluies, de la neige, et surtout de la gelée. On marcotte

encore des œillets, mais pour ne les lever qu'au printemps. On sème encore des quarantaines pour les repiquer de bonne heure, et d'autres fleurs qui résistent au froid. On peut aussi éclater les plantes vivaces à tiges persistantes, comme violettes, oreilles-d'ours, primevères et autres semblables, qui fleuriront au printemps. On sème les oreilles-d'ours en terrine. Il est encore temps de semer en place : adonides, bleuets, coquelicots, immortelles, pavots, pieds-d'alouette, thlaspis, et toutes les autres espèces qui peuvent résister aux gelées.

Il est indispensable de visiter les greffes en écusson faites en août, pour desserrer les ligatures et empêcher la formation de bourrelets. Cette opération, dans ce mois comme dans les autres, doit se faire vingt-cinq à trente jours après qu'on a greffé. On écussonne les jeunes pêchers, cerisiers, pruniers et amandiers.

On continue les récoltes de graines; on arrose moins fréquemment, et seulement le matin. On sarcle, on ratisse; on laboure et amende déjà les terres destinées à des plantations d'arbres. On plante dans le potager des artichauts, fraisiers, et topinambours à bonne exposition.

CHASSIS. On prépare des couches chaudes sous châssis ou avec cloches et verrines, pour faire, en terrines de terre de bruyère, des boutures d'arbustes délicats. Dès les premiers jours du mois on refait à neuf les couches des bâches et des châssis, et l'on y place les plantes qui doivent y passer l'hiver. On tient les panneaux levés tout le jour, et on ne les ferme la nuit que si la gelée menace. Le jardinier prépare ses cloches, ses châssis, répare les panneaux, et s'apprête à construire ses couches d'hiver.

SERRES. Les nuits commencent déjà à devenir froides; aussi doit-on se défier de la température et fermer chaque soir les panneaux de la serre chaude. Si, vers la fin du mois, la température ne se soutient pas entre dix et douze degrés centigrades, on fera bien de tenir les panneaux fermés une partie de la journée. On cesse d'arroser le feuillage, et les autres arrosements deviennent

moins abondants. Du reste, on donne les mêmes soins que pendant le mois précédent. Vers la fin du mois, si les couches se sont refroidies, et surtout si l'automne est pluvieux, on commence à refaire celles d'hiver, ou au moins à les remanier en y ajoutant un peu de tan et de fumier neufs. On peut encore continuer à faire des marcottes, des greffes et même des boutures, mais ces opérations demandent beaucoup de soins, et, dans les grands établissements, il existe une serre entièrement consacrée à cela.

Vers la fin du mois on rentre les plantes de serre tempérée, et l'on prépare l'orangerie à recevoir les siennes. Dans la serre tempérée il faut que les plantes soient placées de manière à jouir, chacune dans son espèce, d'autant d'air et de lumière qui lui sont nécessaires. Pour cela, les plus délicates, celles d'une substance charnue et succulente, se mettent sur le premier rang, le plus près des vitres; sur le second rang on met celles d'une nature herbacée; sur le troisième, celles à feuillage persistant, et à bois tendre, moelleux et spongieux; sur le quatrième, celles à feuillage persistant, mais à bois sec et dur; enfin, sur le cinquième rang seront celles qui perdent annuellement leur feuillage. On tâchera de les arranger de manière à ce que les plus basses soient sur le premier rang et les plus hautes sur le dernier, afin qu'elles ne se privent pas d'air et de lumière en se masquant les unes les autres. Ceci s'entend pour toutes les serres, bâches et châssis.

Quelque temps avant de rentrer les plantes, on ménagera les arrosements, afin que la terre des pots ne porte pas l'humidité dans la serre; on fera un empotage ou un demi-empotage à celles qui l'exigeront, et on les épluchera toutes de manière à ce qu'il ne reste ni feuilles pourries ou moisies, ni bois mort.

OCTOBRE.

PLEINE-TERRE. Dans ce mois on peut encore risquer, mais à bonne exposition, les mâches, les épinards, qui donnent leurs produits en mars. On peut aussi semer sur ados, au pied d'un mur au midi, des pois d'hiver et michaux. Du reste, le nombre des plantes dont on doit s'occuper est peu considérable; on sème cependant : cerfeuil, ciboule, coriandre, laitue gotte, panais, pimprenelle, cresson; laitues crêpe, de la Passion, et coquille; raves, radis, raifort, roquette, romaine, romaine hâtive. — On plante choux d'York, pommés; fraisiers, hyssope, lavande, laitue, ognon blanc, oseille. Les choux d'York et pommés, semés en août, se repiquent en pépinière pour n'être replantés en place qu'en février et mars. Les choux-fleurs semés en septembre se repiquent sur ados au midi, ainsi que les laitues d'hiver. On repique encore l'ognon blanc.

On continue de butter les céleris, de lier et empailler les cardons. On nettoie les planches d'asperges et d'artichauts de toutes leurs vieilles tiges; on charge les premières avec de la terre et des engrais, et l'on couvre les secondes avec de la grande litière, pour les garantir du froid, et surtout de l'humidité.

A la fin du mois, si les arbres dépouillés de leurs feuilles ne donnent aucun signe de végétation, on peut déjà commencer à planter dans les terrains secs et légers toutes les espèces d'arbres fruitiers, et l'on peut continuer cette opération pendant tout l'hiver, chaque fois que le temps le permet. Dans les terrains froids et humides, on fera beaucoup mieux d'attendre le printemps. On élague les arbres, on les nettoie de leurs branches mortes ou mal placées.

On plante encore, dans le fleuriste, des anémones, jacinthes, narcisses, renoncules, tulipes et autres ognons à fleur; ils résisteront même mieux aux grandes gelées que ceux plantés en septembre, et fleuriront

presque en même temps. On plante les marcottes d'œillets, ainsi que les marcottes, boutures enracinées et drageons des plantes vivaces et des arbustes.

On risque quelques semis de plantes annuelles rustiques, telles que immortelles, réséda et autres, et on en obtiendra des fleurs dès le printemps, si la saison n'est pas trop rigoureuse. On sépare ou éclate les touffes de la plupart des plantes vivaces, soit pour massifs, soit pour bordures, et cette opération ne doit jamais se faire avec un instrument tranchant, mais avec les mains et par déchirement. Il vaut mieux mettre en place de suite toutes les jeunes plantes, boutures, marcottes, drageons, etc., mais elles s'accommodent également de la pépinière jusqu'au printemps.

Dès ce moment, jusqu'au printemps, on profite de tous les moments de beau temps pour tondre les haies, les charmilles, les palissades, les tonnelles, etc. On commence les travaux de l'amendement des terres; on fait le labour général d'hiver; enfin, on empaille déjà les plantes les plus délicates, et on couvre leurs semis de litière. Les carrés et planches que l'on destine à recevoir au printemps des plantes bulbeuses ou des ognons à fleur, doivent être fumés dès ce mois, et encore avec des engrais consommés, si on ne veut les voir pourrir. Il est de règle générale, pour toutes les saisons, que le terrain où l'on doit planter des bulbes, griffes ou ognons, doit être amendé six mois à l'avance.

CHASSIS. On défait toutes les vieilles couches, et on enlève les fumiers et terreaux qui ne peuvent plus servir qu'à l'amendement des planches et carrés de pleine-terre, et l'on refait des couches neuves. Du reste on agit comme dans le mois précédent.

SERRES. C'est dans le commencement du mois, et même plus tôt si l'on craint les gelées, que les plantes d'orangerie doivent être rentrées. On cesse de les arroser une huitaine de jours à l'avance, et on les traite absolument comme nous l'avons indiqué le mois précédent pour les plantes de serre tempérée. C'est peu à peu

qu'il faut accoutumer les plantes à être renfermées, et il faut y mettre autant de précaution que lorsqu'il s'agit de leur rendre l'air libre. Il faut surtout leur donner de la lumière et du soleil autant qu'il est possible. Mais chaque soir on fermera exactement les fenêtres et les portes, afin de ne pas se laisser surprendre par la gelée.

Dans la serre chaude, on profite d'un beau jour pour refaire entièrement les couches avec des matières neuves. Les meilleures, celles qui conservent le plus longtemps leur chaleur, sont faites avec un tiers de fumier chaud de cheval, employé à l'instant où il sort de l'écurie, un tiers de feuilles sèches bien mélangées avec le fumier de cheval, et un tiers de tan formant le lit supérieur. On ne doit pas mélanger le tan avec le fumier, parce que le terreau qui en résulterait serait tout à fait stérile et ne cesserait de nuire à la végétation qu'au bout de plusieurs années. Si on manquait des matériaux indiqués, on pourrait les remplacer par les matières que nous allons énumérer dans l'ordre de leur chaleur, en faisant observer que celles qui en donnent le plus sont aussi celles qui se refroidissent le plus tôt : 1° fumier de mouton; 2° fumier de cheval, d'âne et de mulet; 3° feuilles sèches en mélange avec les précédents; 4° feuilles sèches seules; 5° marcs d'œillettes, de pommes, d'olives, de noix; 6° marc de raisin.

Il faut veiller, vers la fin du mois, à ce que l'humidité ne se mette pas dans les serres; si cela arrivait, on y allumerait un peu de feu, mais seulement pendant que les panneaux seraient ouverts, afin de ne pas donner une chaleur préjudiciable dans cette saison.

NOVEMBRE.

PLEINE-TERRE. Il est remarquable que les asperges semées dans ce mois réussissent mieux que celles semées au printemps. On peut, si on veut, risquer des pois michaux sur des côtières bien terreautées et à exposition très-chaude. Il n'est pas encore trop tard pour planter l'ail et la rocambole. On peut également semer dans la pépinière : aubépine, érable, merisier, Sainte-Lucie, et toutes les graines osseuses d'arbres et arbrisseaux. Dans le fleuriste on plante les ognons de tulipes, jacinthes, ornithogales, narcisses de Constantinople; les pattes et griffes d'anémone et de renoncule, qui auraient été oubliées.

Dans les terrains secs et légers, on continue les plantations d'arbres fruitiers et autres, et ils réussissent mieux qu'au printemps, parce que pendant l'hiver ils se fixent au sol et ont le temps d'émettre des racines. On arrache le céleri pour le planter près à près dans des tranchées profondes afin de le faire blanchir. Quelques jardiniers se bornent à le lier et le butter; d'autres à le recouvrir d'une bonne couche de litière, ce qui le rend plus facile à déterrer dans les fortes gelées. Si le temps est rigoureux, on couvre avec de la litière ou des feuilles sèches les artichauts, les laitues d'hiver, etc. On butte avec de la terre le pied de la plupart des végétaux pour les soustraire aux effets pernicieux des pluies et des gelées; on enveloppe de paille les grenadiers, lauriers et autres arbrisseaux du midi, ainsi que les figuiers.

On donne des tuteurs aux arbres verts pour les soutenir contre le givre et les grands vents. Enfin, on nettoie les arbres des mousses, lichens et autres plantes parasites.

Le labour général d'hiver se continue; on transporte les terres, on amende au plus tard dans ce mois celles qui doivent recevoir des plantes bulbeuses, mais il faut bien se garder de tondre, ébrancher ou tailler

les arbres, quoique ces opérations soient indiquées pour novembre par quelques auteurs.

CHASSIS. Voici le moment d'établir les premières couches à primeurs. Elles servent à repiquer les laitues semées en août, septembre et octobre, pour pommer dans le milieu de décembre ou au commencement de janvier. On y sème de nouvelles laitues, soit à couper, soit à faire du plant, des raves, des radis, du cresson et du cerfeuil; on y transplante des pieds d'oseille, d'estragon, de persil, etc., et même des pieds d'asperge. Toutes ces plantes doivent être placées dans un ordre tel que l'on puisse retirer les fumiers à mesure qu'une place se videra, sans préjudicier aux autres plantes.

Dans les lieux obscurs et chauds, comme par exemple dans une cave ou autre souterrain, on fait les couches à champignons. A mesure que les gelées prennent de l'intensité et que les couches se refroidissent, on renouvelle leur chaleur au moyen de réchauds.

Dans les bâches on commence à forcer des arbres fruitiers et de la vigne. On les taille, si déjà la vigne ne l'est pas; plusieurs fois dans l'hiver on les bine et laboure; on arrose de manière à entretenir la terre fraîche, et l'on continue ces soins jusqu'à ce que les fruits, raisins ou autres, aient acquis leur grosseur.

Souvent on chauffe la vigne et les arbres fruitiers d'une manière plus simple. Devant un espalier à bonne exposition, on creuse, à 66 centimètres du collet des arbres, une fosse de 50 centimètres environ de profondeur, sur un mètre de largeur; on la remplit de fumier chaud que l'on élève en couche à 80 centimètresmi au-dessus du sol; sur cette couche on pose des panneaux de serre que l'on appuie à leur sommet contre la muraille; on bouche les côtés avec des planches, et l'on calfeutre tous les interstices avec de la mousse, afin que le froid ne puisse pas pénétrer dans cette serre improvisée. On établit sur un des côtés un petit fourneau qui s'allume par le dehors, avec des tuyaux en terre qui parcourent la serre dans toute sa longueur. On donne à l'espalier les soins

ordinaires aux arbres que l'on force, et, quand la récolte est faite, on enlève la couche et les panneaux; on laisse les arbres se reposer deux ans, après quoi on peut les forcer de nouveau.

SERRES. Dans l'orangerie on ménage beaucoup les arrosements, et on n'en donne que ce qui est rigoureusement nécessaire pour ne pas laisser sécher la terre des pots. On visite toutes les plantes les unes après les autres, pour retrancher et enlever tout ce qui est attaqué de moisissure et de pourriture, mais il faut éviter les grandes plaies, et si l'on était forcé d'en faire sur les plantes charnues, il faudrait porter ces plantes sur les tablettes de la serre chaude et les y laisser jusqu'à ce que la plaie fût bien cicatrisée.

Dans la serre chaude toutes les couches et tannées doivent être faites; si elles ne l'étaient pas, il serait encore temps de les établir. Les fourneaux sont allumés toutes les fois que le besoin l'exige; mais il faut modérer la chaleur afin d'empêcher la végétation autant que possible. Le thermomètre centigrade doit se maintenir entre 12 et 16 degrés. Il faut tenir en très-bon état les tuyaux des poêles, car s'ils laissaient échapper de la fumée dans la serre elle nuirait beaucoup aux plantes. On donne de l'air chaque fois que la température extérieure le permet. Il ne faut pas couvrir les vitraux de litière ou de paillassons avant que la rigueur du froid ne l'exige impérieusement, car la lumière est plus indispensable que jamais. On donne des arrosements modérés, et surtout on prend garde de mouiller les couches ou de laisser tomber de l'eau dans le cœur des plantes, ce qui les ferait pourrir. Enfin, l'eau dont on se servira pour arroser dans ce mois comme pendant tout l'hiver, devra avoir séjourné dans la serre pendant au moins quarante-huit heures à l'avance.

DÉCEMBRE.

PLEINE-TERRE. On peut déjà, à exposition très-chaude et parfaitement abritée, risquer des semis de fèves de marais. Il est encore temps de planter des ognons de tulipes, jacinthes, narcisses et autres que l'on aurait oubliés, ainsi que des pattes et griffes d'anémones et de renoncules. On butte et enterre les choux brocolis. On jette sur les semis d'oseille et autres plantes vivaces du potager un peu de colombine pour hâter leur végétation. On laboure, on plante des arbres, et on continue tous les travaux du mois précédent. On sème encore : asperges, pois d'hiver, pois michaux; on sème ou l'on fait stratifier : aubépines, amandiers, érables, merisiers, rosiers, Sainte-Lucie, et toutes les graines osseuses d'arbres et arbrisseaux. On plante de l'ail et de la rocambole.

On échenille avec grand soin les arbres fruitiers, et on écrase ou brûle les nids. On nettoie et lave leurs vieilles écorces pour trouver et détruire les charançons et forficules qui se trouvent dessous.

CHASSIS. Dans ce mois on fait les couches très-étroites, afin que la chaleur des réchauds puisse les pénétrer plus aisément. On y fait les mêmes semences qu'en novembre, telles que ciboule, cresson, laitue, panais, persil, radis, raves. On commence aussi à semer des concombres hâtifs, et on hasarde quelques châssis de melons qui périssent fort souvent faute d'air et de lumière. Sur la même couche on sème de la laitue à couper, qui ne gêne pas les melons, parce que ces derniers sont en état d'être repiqués en même temps que la laitue. Comme dans le mois précédent, on réchauffe quelques vieux plants d'asperges, et autres légumes, pour en obtenir des primeurs. Le fumier des réchauds et des couches du mois précédent est encore fort bon pour les nouvelles couches, en y ajoutant moitié de fumier chaud et neuf.

SERRES. Les gelées sont ordinairement très-rigou-

reuses dans ce mois; aussi on veille avec plus de soin que jamais à maintenir la température intérieure des serres. Il ne faut pas cependant priver absolument les plantes d'air et de lumière, sous peine de les voir périr d'étiolement; d'un autre côté, il faut savoir leur donner ni trop d'arrosement pour les faire pourrir, ni trop peu pour les laisser se dessécher. C'est au jardinier à employer toutes les ressources de son intelligence pour éviter les nombreux écueils que l'inclémence de la saison lui montre de toute part.

On tient les poêles allumés jour et nuit, et cependant il faut maintenir la chaleur à un degré tel que les plantes ne végètent pas; car, sans cela, elles pousseraient des bourgeons étiolés qui, en périssant bientôt, entraîneraient après eux la perte de la plante entière. On tient, autant qu'on le peut, le thermomètre centigrade à 12 degrés dans la serre chaude, à 5 ou 6 dans la serre tempérée et à zéro dans l'orangerie. Dans cette dernière serre, il vaudrait mieux qu'il descendit à 1 ou 2 degrés au-dessous de glace, que de monter à 5 ou 6 au-dessus. On jette de la litière sur les panneaux, mais avec la précaution de l'enlever toutes les fois qu'il fait du soleil et que le froid n'est pas très-intense. Si, à l'air libre, la température ne descendait pas au-dessous de zéro, on pourrait soulever les panneaux pendant une demi-heure ou une heure, pour renouveler l'air. Si par hasard elle montait à 4 ou 5 degrés, on les tiendrait ouverts.

Enfin, on prend toutes les précautions indiquées pour les mois précédent et suivant, on fait tous ses efforts pour éviter l'étiolement, et pour se garantir de la moisissure dont les progrès sont d'autant plus rapides que le lieu est à la fois plus chaud, plus obscur et plus étouffé.

Il faut, au moins une fois par jour, visiter toutes les plantes de serres chaude et tempérée, afin de remédier promptement aux maladies qui pourraient les attaquer, et surtout pour les tenir très-proprement en enlevant

les feuilles mortes et autres malpropretés qui pourraient provoquer la moisissure et la pourriture.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'on ne doit allumer les fourneaux dans les orangeries qu'autant que la gelée menacerait d'y pénétrer.

MANUEL DU JARDINIER.

LIVRE PREMIER.

CONNAISSANCES ÉLÉMENTAIRES DE LA CULTURE THÉORIQUE ET PRATIQUE.

Des Terres, considérées sous le rapport de la végétation.

Nota. J'ai donné, dans le vocabulaire qui termine cet ouvrage, la définition des mots dont l'usage pouvait n'être pas familier à tous mes lecteurs.

LA TERRE est un corps composé, dans le sein duquel croissent, à une plus ou moins grande profondeur, les racines des végétaux. Il est formé de diverses substances qui, en raison de leur proportion dans le mélange, donnent au tout plus ou moins de fertilité.

La TERRE FRANCHE se rapproche davantage de la composition la plus convenable au plus grand nombre des végétaux précieux, et elle constitue les meilleures terres de la France. Elle est composée ainsi qu'il suit : *alumine*, 3 cinquièmes; *silice*, un cinquième; *carbonate de chaux*, ou terre calcaire, un dixième; *humus*, un dixième.

Les terres ainsi composées et dans lesquelles il entre encore quelques centièmes en plus de substances ferrugineuses, ou dont les proportions des autres substances varient un peu, en plus ou en moins, n'en sont pas moins des terres franches.

L'ALUMINE est la base de l'alun, *alumen;* elle n'est point une substance pure, ne se trouve qu'en état de mélange avec une silice très-fine et, très-souvent, d'autres substances calcaires et ferrugineuses, telles que : oxydes de fer et au-

tres, carbonates de chaux. Les terres alumineuses sont lourdes, épaisses, très-liées entre leurs particules ou molécules, etc. : on les appelle communément *argile, glaise, terre grasse, terre forte.*

La couleur de ces terres varie selon la nature des substances qui dominent dans leur composition : c'est pourquoi l'on trouve des terres alumineuses dont la teinte est jaunâtre, brune, rousse, grise, blanchâtre, etc. On reconnaît toujours ces terres en ce qu'elles happent plus ou moins à la langue, sont douces au toucher, se dissolvent dans l'eau, ou font avec elle à volonté une pâte malléable qui perd au feu la propriété de se dissoudre, et forme un corps dur qui étincelle sous le choc de l'acier.

Les terres trop alumineuses sont peu propres à la culture et très-pénibles à cultiver. Dans les grandes sécheresses, elles conservent plus longtemps leur humidité, mais à mesure qu'elles la perdent elles se resserrent et deviennent comme une pierre dure : les pores en sont tellement rétrécis, que les influences de l'atmosphère ne peuvent plus les traverser pour arriver aux racines, qui, outre ces privations, se trouvent pressées comme dans un étau. Lorsque ces terres éclatent ou se fendent par la sécheresse, les racines qu'elles découvrent sont livrées aux rayons d'un soleil brûlant, et les autres n'en sont que plus resserrées.

Dans les temps pluvieux, ces terres n'évaporent l'humidité qu'avec lenteur ; les plantes pourrissent, et c'est pourquoi nous voyons les céréales jaunir ou dépérir beaucoup plus tôt dans ces terres que dans les autres.

La MARNE est une terre d'alumine à laquelle est agrégée une plus ou moins grande quantité de matière calcaire, ou chaux. On n'emploie communément la marne que comme engrais substantiel dans les terres trop légères ou épuisées.

La TOURBE est un terreau noir ou brun, qui se forme au fond de certains marais. Elle est composée de mousse qui se précipite au fond, à mesure qu'en périssant elle fait place à la génération qui la renouvelle ; les plantes et animaux aquatiques y ajoutent leurs dépouilles ; les débris des plantes et l'*humus* des terres du voisinage y sont entraînés souvent par les eaux, les vents et autres accidents.

Suivant que la tourbe contient des substances végétales et de la terre forte, elle convient comme engrais en mélange

avec les terres légères; si, comme il arrive assez souvent, ce sont des terres siliceuses ou calcaires qui sont en mélange avec la tourbe, elle sera mieux employée dans les mélanges des terres fortes. Enfin, si l'on voulait cultiver une tourbe dans sa pureté relative, il faudrait avoir égard à ces deux circonstances pour la rendre fertile par le mélange des substances qui lui manqueraient. Les cendres de tourbe sont bonnes pour donner de l'activité aux terres fortes.

Quand la tourbe est mélangée d'une trop grande quantité de terre ferrugineuse, elle est totalement stérile; en général elle est peu estimée pour la culture.

La TERRE DE BRUYÈRE est très-légère; la couleur en est noirâtre ou brune, en raison du plus ou moins d'*humus* qu'elle contient, celui-ci provient de la décomposition successive des bruyères. Cette terre contient une silice blanche extrêmement fine, et qui domine davantage à mesure que l'*humus* s'épuise.

Les meilleures de ces terres ont été analysées afin de pouvoir les composer au besoin. M. Thouin en a donné l'analyse suivante : 45 parties de silice très-fine ; 40 de terreau de feuilles ; 10 de terre franche ; 5 de carbonate de chaux; plus, 2 d'oxyde de fer.

La TERRE DE JARDIN, ou celle que l'on appelle communément ainsi, est un *humus* végétal ou animal dont il ne reste plus que les parties plus ou moins stériles après l'épuisement des sucs, des sels, etc., qu'il contenait.

Cette terre n'a point la propriété de faire pâte avec l'eau et de se durcir au feu. A raison du peu d'adhérence de ses molécules, elle présente à peu près les mêmes inconvénients que la terre siliceuse, dont je vais parler. Ce n'est qu'à force de soins, d'engrais, d'arrosements, etc., que cette terre, qui veut être incessamment ranimée par la culture, suffit à la végétation des plantes utiles. Cependant je dois dire que la plupart des jardiniers-maraîchers font produire par année, à ces terres, jusqu'à deux et trois récoltes de végétaux économiques.

La SILICE est une terre qui paraît n'être qu'une décomposition de caillou. Par terre siliceuse ou *silice,* on entend communément, en agriculture, les sables de diverses couleurs. On les reconnaît de suite, parce que leurs molécules, plus ou moins pulvérisées, sont rudes au tact,

n'adhèrent point entre elles, et ne se dissolvent point dans l'eau.

La SILICE, ou sable, pure, n'est d'aucune valeur; mais quand elle est mélangée de terre végétale, elle devient plus ou moins susceptible de culture. En général, les terres trop sablonneuses forment un corps trop léger, trop maigre, trop poreux. Il est pénétré de suite à une grande profondeur par le chaud, le froid, la sécheresse, l'humidité; il évapore et reçoit trop rapidement toutes les influences de l'atmosphère; il conserve, par cette raison, les engrais moins longtemps que les terres plus substantielles.

Quand la silice domine fortement, et que, de plus, des cailloux ou pierres s'y trouvent très-mélangés, ces terres, dites grouetteuses, sont encore plus défavorables à la culture. Ces cailloux reçoivent et reflètent la chaleur pendant le jour; ils l'évaporent pendant la nuit: ce qui place les végétaux entre le double désavantage d'être épuisés par un surcroît de chaleur à la lumière, et de ne pouvoir profiter de toute la fraîcheur réparatrice de la nuit.

Malgré tous ces inconvénients, lorsque le sable contient un peu de terre végétale, le cultivateur intelligent et actif peut en tirer parti. Dans les sécheresses continues, cela n'est possible qu'en arrosant beaucoup et souvent; mais, dans les années humides, les grains et légumes y prospèrent mieux qu'ailleurs. C'est toujours dans ces terres que leurs produits sont plus fins et plus savoureux.

La TERRE CALCAIRE est rarement pure: c'est de la chaux très-divisée; elle se trouve en plus ou moins grande quantité dans presque toutes les terres. On entend par *terre calcaire* celle où domine le carbonate de chaux, parce qu'elle contient toujours de l'acide carbonique. Cette terre est très-absorbante: beaucoup de végétaux y croissent; mais ceux qui sont les plus précieux aux cultivateurs ne peuvent y végéter avec avantage.

La TERRE CRÉTACÉE est celle où la craie délitée ou très-divisée se trouve aussi en quantité très-grande. La chaux en est encore la substance principale unie à un autre principe. Ces terres dans cet état sont presque absolument infertiles, à moins que le travail ne leur donne la vie végétale. On ne peut en tirer parti qu'en changeant leur nature à force d'engrais et d'amendements.

Les TERRES FERRUGINEUSES sont ainsi nommées parce que l'oxyde de fer s'y trouve mélangé en plus ou moins grande quantité avec d'autres matières terreuses. Quand cette terre métallique se trouve en trop grande abondance dans le sol, elle le rend stérile; mais on le fertilise par l'alumine, la chaux et l'humus.

Il en est de même d'un sol où se trouve de la MAGNÉSIE, etc., etc. Mais quand ces matières n'excèdent pas la proportion où elles peuvent nuire, quelques centièmes de plus ou de moins n'empêchent pas, comme je l'ai déjà dit, que les terres ne soient très-végétales.

L'HUMUS est une matière terreuse qui provient de la décomposition des végétaux et des animaux. Cette substance se trouve aussi à des quantités variables dans le mélange de toutes les terres végétales. J'en parlerai avec plus de détail à l'article des engrais.

Toutes les terres sont des oxydes de minéraux, et ne varient entre elles que par les différentes proportions de ces métaux en état terreux ou d'oxydes dans le mélange d'un sol quelconque. Quand on soumet à l'analyse chimique une terre végétale, on y trouve toujours de la *silice*, *alumine*, chaux, oxyde de fer, magnésie, manganèse, et de l'*humus* en différentes proportions; toutes ces matières sont elles-mêmes mélangées et renferment des sels et acides gazeux que les végétaux s'incorporent.

On désigne la qualité d'une terre par la substance dominante dans sa composition. Ainsi une terre s'appelle *alumineuse* quand l'alumine y est en grande quantité; *siliceuse* quand la silice domine. La marne, où les substances alumineuse et calcaire dominent, est une *alumine calcaire*. Un sable où la craie serait en grande quantité, se nommerait une *silice crétacée*; un *humus* avec beaucoup de sable serait un *humus siliceux*; si c'était le contraire, ce serait une *silice végétale*, etc.

Toutes les substances constituantes de la terre ne se trouvent pas réunies dans le même sol. Une seule serait stérile: deux peuvent dans leur combinaison suffire, suivant les circonstances, à la végétation de certaines plantes; trois peuvent faire une bonne terre pour un plus grand nombre de plantes; et dans les terres riches il entre toujours 4 à 5 de ces substances, qui, suivant leur combinaison dans les quan-

tités, les rendent plus ou moins précieuses; l'excès d'une de ces substances peut être une cause de stérilité, mais à laquelle on peut remédier.

C'est d'après la connaissance des terres que l'on peut déterminer avec le plus de succès les plantes qu'il convient d'y cultiver. Il y a nombre de végétaux précieux qui ne croissent exclusivement que dans certaines terres; d'autres qui ailleurs ne fructifient point; d'autres qui ne s'y soutiennent qu'à force de soins.

Un cultivateur tant soit peu exercé peut heureusement, à l'œil et au tact, connaître de suite la nature de sa terre, d'après les propriétés particulières qui les distinguent toutes.

Des Engrais ou Humus.

On appelle *humus*, en général, cette substance noire, grasse et terreuse, qui procède de la décomposition des végétaux et des animaux. L'engrais est végétal s'il ne provient que des premiers; il est animal si ce sont les autres qui l'ont fourni, et *végéto-animal*, quand les dépouilles des uns et des autres y sont mêlées.

L'HUMUS VÉGÉTAL se compose des débris de végétaux, comme feuilles, tiges, racines, etc., à mesure que ces débris se décomposent. Cet *humus* contient aussi une silice très-fine, qui ne s'altère point à l'air ni à l'eau, et subsiste toujours quand les autres substances se sont évaporées ou altérées.

La nature, en disséminant l'*humus* par tant de moyens pour en renouveler et augmenter le mélange avec les terres végétales, a indiqué combien il était nécessaire à leur fécondité.

La proportion de cet *humus* se trouve du dixième au quinzième dans les meilleures terres. L'*humus* seul, quel qu'il soit, au moment de sa formation en partie terreuse, est contraire à la végétation. Les plantes que l'on y sèmerait seraient d'abord étouffées par des sucs trop abondants, ou brûlées par des sels, des acides, etc. Si l'*humus* avait assez perdu de sa chaleur, de sa substance onctueuse et trop nourrissante, pour ne pas désorganiser les végétaux, ceux-ci s'emporteraient en une végétation fougueuse, et périraient épuisés avant d'avoir rempli leur principale destination.

Tous les cultivateurs savent qu'en mettant trop d'engrais dans leurs terres les grains verseront, et que la récolte sera manquée.

L'HUMUS ANIMAL se forme de substances qui se putréfient à l'air avec beaucoup plus d'activité que les substances végétales. Les principes qui constituent les parties animales se combinent en d'autres matières qui répandent une odeur fétide.

La POUDRETTE est un *humus* qui procède des excréments humains, auquel se mêle plus ou moins d'*urée*. Il résulte de ce mélange, que, malgré la réduction du tout en *poudrette*, c'est toujours un *humus* très-brûlant. Il convient comme engrais chaud et très-actif. Il est très-propre aux terres alumineuses et froides.

Cet *humus*, employé dans son premier état de sécrétion ou à peu près, donne à la terre une grande fécondité; mais les grains, etc., que l'on y récolte, n'ont pas la même finesse de saveur qu'ils reçoivent d'une terre fertilisée par l'*humus* végétal.

L'URATE, annoncé comme un engrais très-puissant, n'est que de l'urine dont l'eau est absorbée avec du plâtre. C'est donc une matière calcaire à laquelle on adjoint les diverses substances acides, salées, calcaires et animales, et notamment l'*urée* et l'eau qui composent les urines. Ce mélange est susceptible de donner à la terre une grande activité; mais cet engrais ne convient qu'aux terres fortes, comme celles d'alumine ou d'argile. Il serait nuisible aux terres légères, siliceuses ou crétacées; il ne les rendrait que plus légères et plus chaudes, en même temps que son effet, de très-courte durée, ne servirait qu'à en hâter l'épuisement. Pour être employé avec succès à l'amendement de ces terres, il faudrait donc que l'*urate* fût solidifié avec des terres d'alumine ou de la glaise.

Si l'on absorbait avec de l'*humus* végétal pur l'eau de la substance principale de l'*urate*, on obtiendrait probablement un engrais qui tiendrait le milieu entre la *poudrette* et la *colombine*.

La COLOMBINE forme un *humus* très-actif. On sait qu'elle procède des sécrétions d'oiseaux, notamment des basses-cours et colombiers. On trouve de l'*urée* dans les substances réunies en grand nombre dans la *colombine*. On y trouve aussi le sel commun et le carbonate de chaux.

La colombine est un engrais très-chaud et très-puissant. Il faut l'employer modérément et à propos; elle convient aux terres froides et humides. Si l'on voulait l'administrer aux autres, il faudrait attendre qu'elle fût très-consommée.

Le FUMIER de moutons, de chèvres et animaux de ces races, donne aussi un *humus* très-chaud et très-végétal; il faut l'employer avec les mêmes précautions et dans les mêmes circonstances que le précédent.

Le FUMIER d'âne et de mulet, composé de pailles ou litières, de crottins et d'urine, produit par la décomposition un excellent *humus:* comme il provient de substances végétales, il n'a aucun des inconvénients des engrais animaux. Il a aussi une chaleur qui le rend plus propre aux terres froides, ou aux terres épaisses qu'aux terres légères. Avant la décomposition, ce *fumier* est l'un des plus chauds et conséquemment des meilleurs pour les couches chaudes.

Le FUMIER de cheval, quoique moins chaud que celui de mulet, etc., n'en est pas moins un engrais excellent, qui convient beaucoup aux terres froides ou substantielles. On l'emploie très-communément avant sa fermentation, pour donner de la chaleur aux couches. On peut s'en servir plus tôt que des autres, lorsqu'il est en *humus*, pour le mélanger aux terres que l'on veut ensemencer ou planter de suite.

Le FUMIER de vaches, bœufs, etc., rend un *humus* par excellence. Il est beaucoup plus onctueux et moins chaud que ceux qui précèdent. Les principes constituants de cet *humus* présentent plus d'avantages aux terres chaudes et légères; il leur donne tout à la fois du liant, du corps, et surtout une fécondité durable.

Tous ces *humus* ou engrais sont d'une grande ressource pour la culture. Le plus sûr, pour les obtenir séparés, est de faire mettre soi-même à part les substances ou fumiers dont ils proviennent. On choisit à l'ombre un coin que l'on fait creuser, et dans lequel ces substances se réunissent avec le moins d'inconvénient possible. On fera toujours bien de mettre au fond de toutes réserves de fumier, un lit quelconque de la terre qui convient le mieux à l'amélioration du sol auquel l'*humus* est destiné. Ainsi, ce sera de l'alumine pour les terres légères, et de celles-ci pour les terres fortes. Il faudra se conduire d'après le même principe, lorsqu'on

aura la bonne précaution de couper les fumiers et engrais par des couches de quelques pouces de terre pour en ralentir la fermentation en leur interceptant le contact de l'air qui la hâte. Les terres placées au fond se chargent des matières extractives, que les eaux précipitent ou entraînent; celles placées au-dessus reçoivent celles qui s'évaporent attirées par l'atmosphère; et, dans tous les cas, ces terres font ou deviennent elles-mêmes un excellent engrais.

Beaucoup de cultivateurs peuvent très-bien se borner à diviser leurs engrais en trois sections qui suffisent grandement à toutes les grandes cultures. La première réserve se forme avec tous les fumiers qui contiennent des gaz fétides; telles sont les sécrétions solides et liquides des animaux qui mangent de la chair, le fumier du chien, du porc, les substances des animaux morts, y compris les poissons, qui font aussi un excellent engrais, les rognures de cornes, les os, les peaux, les poils, bourres, plumes, le sang, etc., etc. A mesure que ces substances augmentent d'environ 33 centimètres d'épaisseur, on fera bien d'en modifier les émanations fétides avec une couverture de 2 à 3 doigts de chaux vive, et de quelques centimètres de terre. L'engrais animal de cette réserve convient à tous les sols; seulement il le faut plus consommé et en moins grande proportion pour les terres légères que pour les alumineuses.

Dans la seconde réserve, on dépose les fumiers d'ânes, mulets, moutons, chèvres, lapins, volailles de toute espèce; les cendres, suies, balayures des appartements et des cours, marcs ou résidus des vins, cidres, poirés, eaux-de-vie, huiles, etc. On retient aussi par de la terre, comme dans le précédent, les gaz de cet *humus* qui est extrêmement fécond et chaud.

Dans la troisième réserve on réunit tous les fumiers de chevaux, vaches, bœufs, etc., les pailles, balles de grains, herbes et toutes tontures ou substances végétales destinées préférablement aux engrais des terres les plus légères.

Nombre de cultivateurs ne font qu'une seule réserve de toutes les substances dont je viens de parler : elles n'en forment pas moins, par leur réunion, un riche et excellent *humus* qui convient généralement à toutes les grandes cultures. Dans ce cas il faut, suivant la qualité des terres, choisir le temps convenable pour leur donner cet engrais. Ces cir-

constances doivent être combinées avec la quantité et l'état des substances dominantes dans la composition. Si, par exemple, les substances animales dominaient, il vaudrait mieux l'employer le plus tôt possible à l'automne pour améliorer les terres et les semer le plus tard au printemps. Quand au contraire ce sont les substances végétales qui abondent, on peut se servir de l'engrais en toutes saisons.

Les cultivateurs soigneux et économes feront bien d'éviter, le plus qu'ils le pourront, que leurs engrais ne fermentent trop. On y parvient en les privant d'air, en les couvrant avec des terres comme je l'ai dit. C'est d'après ces considérations qu'en amendant les terres il faut y enfermer, le plus vite possible, les engrais qu'on leur donne, afin d'y concentrer au profit de leur fertilité toutes les substances végétales et gazeuses qu'ils contiennent, et qui s'évaporeraient si on les laissait trop longtemps sur le sol.

Observations générales sur la composition et la valeur des terres.

On a vu que toutes les terres sont des substances minérales, végétales et animales, dont les quantités et les proportions dans les sols font toute la différence. Il n'est cependant pas très-commun, surtout dans les villes, de trouver des terres aussi heureusement combinées que le sont les TERRES FRANCHES.

L'art du cultivateur, quant à la terre, doit donc toujours tendre à la rapprocher de la qualité des meilleurs sols, lorsqu'elle s'en éloigne, ou à tirer le meilleur parti de celle qu'il ne peut changer.

Quand une terre ne produit pas ou produit mal, c'est parce que nécessairement elle pèche par sa composition. Ainsi, dans les terres siliceuses nombre de végétaux agréables et précieux languissent et meurent, parce qu'ils y manquent d'alumine et de carbonate de chaux ; il faut ou renoncer à la culture de ces plantes qu'on y renouvellera toujours sans succès ; ou, à cette terre, il faut mêler des substances crétacées et alumineuses qui se trouvent assez répandues dans la nature pour être incorporées où l'on veut, et souvent à très-bon compte.

Les terres trop chargées d'*humus,* ou trop abondantes en matières ferrugineuses, deviendront fertiles en les animant

avec des chaux éteintes, telles que gravas mêlés avec beaucoup de sable.

Dans les terres crétacées ou calcaires, c'est de l'*humus* et de l'alumine siliceuse qu'il faut y mélanger.

Une terre est funeste à certaines plantes bulbeuses et tubéreuses, comme tulipes, renoncules, si elle est traversée par des vapeurs fétides, ou mélangée avec des matières qui en produisent. On purge ces terres avec un dixième de chaux vive, le tout passé à la claie. Il suffit qu'elles aient été deux à trois fois trempées et labourées pour perdre dans moins de six mois leurs vices délétères.

Quelle que soit donc la nature d'une terre, on peut toujours la rendre féconde ; un sable pur, un quartz, une craie, un oxyde de fer, même du mâchefer pilé, une chaux, une magnésie, une marne, une tourbe, des pierres naturelles et artificielles décomposées, etc., peuvent, avec le mélange bien combiné entre les substances qui leur conviennent, devenir d'excellentes terres.

Enfin, quel que soit un terrain, le cultivateur doit toujours s'attacher à en connaître la composition. Pour toutes les natures de terre, il y a des végétaux qui s'en accommodent plus ou moins. Ce sont ceux qui prospèrent le mieux dans un sol, qu'il faut y cultiver de préférence, si l'on veut réussir. S'écarter de cette règle, c'est perdre son temps et son travail. Il faut aussi, et c'est là le point capital, savoir calculer par avance si la dépense des améliorations ne dépassera pas le produit qu'on en obtiendra.

C'est pour éviter tous ces inconvénients graves, que j'indiquerai soigneusement, à l'article de chaque plante que je croirai digne d'entrer dans le domaine d'un cultivateur, les terres qui conviennent spécialement à ces plantes.

Les terres qui sont censées n'avoir jamais produit, se nomment communément TERRES VIERGES. Si elles proviennent de fouilles et d'excavations, elles doivent être exposées quelques mois à l'air pour qu'elles puissent s'y mûrir. On peut après les cultiver ou les améliorer suivant leur nature, ou les mélanger avec d'autres.

De la profondeur des terres végétales.

Ce n'est point assez de connaître la nature d'une terre

pour y assigner la culture des plantes auxquelles elle convient, il faut encore connaître exactement à quelle profondeur s'arrête la couche végétale; autrement on opérerait au hasard. Si, par exemple, il arrivait que des racines *pivotantes*, après avoir percé une bonne terre, en trouvassent une qui leur fût pernicieuse, les plantes ne répondraient plus ni à l'attente, ni aux soins du cultivateur. Ainsi, un poirier franc qui ne fera que languir dans une terre légère et sablonneuse, et viendra très-bien dans une terre alumineuse, sera de suite arrêté dans sa végétation lorsque ses racines auront pénétré un tuf. Il jaunira d'abord et périra ensuite couvert de mousse et de chancres.

Il en est donc de l'épaisseur des terres végétales comme de leur qualité. Il faut combiner ensemble ces deux circonstances avec la nature des plantes et la longueur de leurs racines, si l'on veut cultiver avec succès. Il y a des plantes très-utiles et très-intéressantes qui se contentent de terrains peu profonds, comme il en est pour toutes les natures de terre.

Des Expositions.

Un terrain situé en plaine, s'il n'est abrité ni clos, se trouve simultanément et partout soumis aux mêmes influences météoriques de l'atmosphère. Il n'y a donc pour la culture aucun intérêt à le considérer dans ses divisions sous les rapports des quatre points cardinaux, *Nord, Midi, Orient* et *Occident*.

Il n'en est plus de même, si ce terrain est abrité d'un ou plusieurs côtés par des montagnes, côtes, forêts, etc. Dans ce cas, il est essentiel de savoir que tous ces abris donnent nécessairement au terrain l'exposition contraire à la position de l'abri. Ainsi, dans un jardin entouré de quatre murs, celui qui bornera du côté du nord sera conséquemment exposé au midi, tandis que la muraille de clôture du côté du midi sera nécessairement à l'exposition du nord, et la plus froide du jardin. Et ainsi de suite des murs du levant et du couchant, qui donneront les expositions diamétralement opposées à ces positions.

Un jardin entouré de murs, suivant leur hauteur, réunit dans très-peu d'espace, à ces quatre expositions, une diffé-

rence plus ou moins grande de températures dont chacune convient plus ou moins, ou exclusivement à certaines plantes. C'est pourquoi j'indiquerai soigneusement les expositions particulières qui conviennent à chaque végétal. L'exposition du nord est toujours la plus froide; aussi telles plantes y croissent-elles à merveille, tandis qu'elles périraient ailleurs. Il en est de même pour l'exposition du midi, qui est constamment la plus chaude.

De la Culture des terres.

Cultiver la terre, c'est lui donner toute la fertilité nécessaire pour produire; autrement, c'est lui donner à propos les labours, binages, engrais, arrosements, etc., qui concourent à en réparer ou prévenir les pertes; c'est en développer toutes les facultés nutritives.

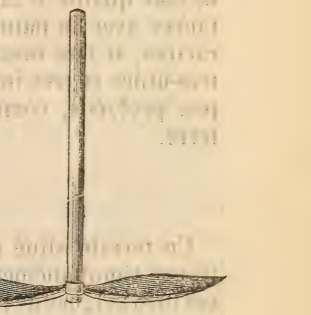

Pioche.

Chaque fois qu'il s'agit d'ensemencer ou planter une terre, on lui donne au moins un labour auparavant. Dans les grandes cultures on se sert de la *charrue*. Dans la culture des jardins de tous genres, à laquelle cet ouvrage est spécialement consacré, on emploie communément la *bêche* quand le terrain est meuble; le *louchet*, s'il est à défricher mais non pierreux; enfin la *houe* ou la *pioche*, lorsqu'il est d'une substance plus ou moins rocailleuse.

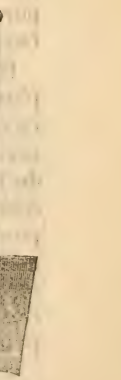

Bêche.

Suivant le pays, les bêches ont différentes formes. Je persiste à penser que la meilleure de toutes les bêches est celle dont on voit le modèle ici.

Ce fer est forgé d'un seul morceau, bien trempé, d'acier; il a environ 24 centimètres de longueur de chaque côté, il est large de 22 centimètres du côté du manche et de 16 centimètres à son extrémité basse, terminée par un angle rentrant dont les deux côtés sont aiguisés et très-tranchants; l'extrémité supérieure est

plus épaisse d'environ un millimètre ; elle forme une ligne légèrement courbée vers le centre et en dessus, d'où sort une douille centrale, très-solide sans être grossière, percée à un pouce du bord pour y fixer le manche : celui-ci est en bois ferme et léger, tel que le frêne, bien tourné, long de un mètre, suivant la taille de celui qui doit s'en servir ; ce manche se termine d'un côté par une pointe qui s'enchâsse exactement dans la profondeur de 12 centimètres de la douille, et de l'autre côté il finit en pomme bien polie et douce.

Il faut des bêches plus petites que la précédente, toutes proportions gardées, pour exécuter avec plus de facilité les seconds labours qui demandent moins de profondeur que les premiers, et aussi pour les terres dont la couche végétale est très-mince, afin de ne pas relever en mélange la couche souterraine, quand surtout elle est très-infertile.

Avec ces bêches de petites dimensions, on déplace la terre par lames moins volumineuses, mais aussi on la manœuvre mieux et plus vite et l'on se fatigue bien moins.

Pour labourer convenablement une pièce quelconque, carré, plate-bande, etc., on commence par creuser en tête une jauge ou petite fosse de 16 à 20 centimètres de largeur sur la profondeur à donner au labour, ou seulement à la profondeur de la couche végétale, si elle était très-rapprochée. Dans ce cas, le labour doit se faire avec toute la précaution nécessaire pour ne pas le rendre plus défavorable qu'utile, en mêlant un tuf, des sables ou des pierres avec la couche végétale.

Cette jauge établie sur toute la largeur de la pièce à labourer, on tranche avec la bêche des lames de terre plus ou moins épaisses et toujours à peu près égales, sur toute la largeur du carré ; et avec cette terre déplacée, on remplit la jauge à mesure ; ce qui nécessairement ouvre toujours un fossé qui se remplit de même en faisant place à un autre, ainsi de suite jusqu'à la fin de la pièce, dont le labour se termine par une jauge semblable à celle que l'on a ouverte en tête. Cette jauge se remplit avec la terre de la première, que l'on transporte d'avance à proximité pour cet usage. Ce transport s'exécute à mesure avec la bêche même, quand la distance est très-rapprochée : au lieu de bêche, on se sert d'une brouette dans le cas contraire.

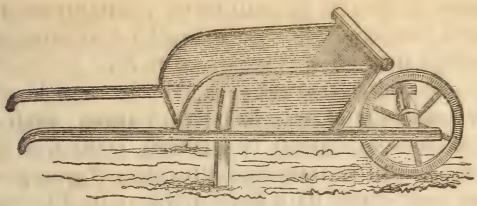

Brouette de jardinier.

En même temps que celui qui bêche retourne la terre et la divise, il examine soigneusement s'il ne s'y rencontre point des racines de *chardons, chiendents, liserons, pissenlits* et autres, mais surtout les trois premières; elles doivent être écartées avec la plus minutieuse attention, et extirpées le plus avant possible. Ces racines épuisent la terre dont elles consomment les sucs nutritifs, en même temps que leurs tiges étouffent celles des végétaux utiles. On fera bien d'ôter aussi les grands vers rouges, que l'on nomme *lombrics;* ce sont encore des racines vivantes qui absorbent l'*humus* de la terre, et n'en rendent guère que la *silice*. Il ne faut pas ménager davantage les vers blancs et gris, les chrysalides ou enveloppes de papillons, etc., etc. Ce sont des ennemis dont il faut se défaire en tout temps pour les intérêts de la végétation.

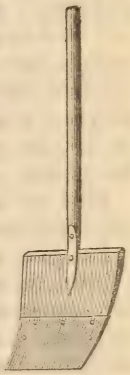

Louchet.

Les terres vierges ou neuves que l'on défriche, se labourent de même; on se sert d'une bêche dont la lame est plus longue et plus large que celle du modèle; ce sont ordinairement des bêches de rempart que l'on appelle *louchets*.

On ouvre de même les rocailles avec des pioches que tout le monde connaît, et dont on emploie la tête ou la pointe, suivant que l'occasion se présente d'en tirer plus d'avantage. On se sert aussi de la *houe*, qui est une bêche à lame épaisse, dont l'angle terminal est très-profond, et dont le manche est horizontal au lieu d'être droit.

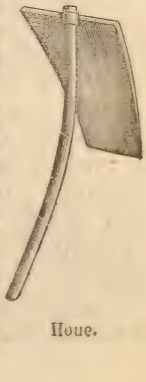

Houe.

Dans ce labour pénible, on ouvre aussi une

jauge, mais au lieu de la remplir en reculant, c'est au contraire en avançant; il en résulte qu'au lieu d'avoir devant soi l'ouvrage fait, c'est l'ouvrage à faire.

Le moment du labour est aussi le plus convenable pour ameublir les terres et en séparer les pierres, cailloux, etc., qui s'y trouvent mélangés. Pour peu qu'une culture soit importante, ne serait-elle que d'un tiers d'arpent, le cultivateur ne peut guère se passer d'une brouette, soit pour jeter au dehors les substances qui l'embarrassent, amener celles qu'il doit introduire, ou lui faciliter tous transports de terreaux, engrais, etc.; enfin lui économiser du temps et de la fatigue.

Lorsqu'un labour est fait, si l'on n'a pu le suivre, on peut toujours le vérifier : il suffit de quelques coups de bêche çà et là pour ramener à la superficie les racines nuisibles ou les pierres, etc., que l'on aurait eu tort d'enterrer.

Quoi qu'il en soit, une terre labourée est toujours d'une superficie plus ou moins inégale ou bosselée.

On peut la laisser en cet état jusqu'au moment où il s'agit de la mettre en œuvre : elle n'en recevra que mieux les heureuses influences de l'atmosphère. Si l'on ne peut attendre, il faudra unir cette surface au râteau, pour planter après. On sèmera auparavant, si ce sont des graines qui, comme celles des ognons, carottes, etc., se sèment à la volée avant ou après le coup de râteau, si la terre est très-meuble, et qu'on veuille y semer en rayons que l'on recouvre à la main.

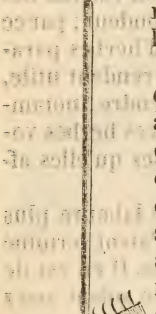

Le Râteau.

Le râteau est encore un instrument très-précieux, que tout le monde connaît. Il est bon aussi d'en avoir de plusieurs dimensions : un à dents quadrangulaires, longues de 7 centimèt., épaisses de 3 à 4 millimètres dans le plein du fer, et écartées de 3 à 5 centimètres l'une de l'autre, sur une traverse en bois de chêne, longue de 40 à 50 centimètres, épaisse d'autant, et percée au milieu par un trou, pour y recevoir et arrêter solidement un manche cylindrique régulier, d'environ 3 centimètres de diamètre et 1 mètre 50 centimètres de longueur. Cet instrument est d'un grand avantage par sa solidité, pour diviser et égaliser les terres labourées, surtout si elles sont substan-

tielles. On l'emploie aussi pour les découvrir, en séparant de leur superficie toutes substances ou tous corps qui gêneraient le labour ou que l'on ne voudrait point y comprendre; pour râteler les allées, etc., etc. Un second râteau sera encore très-utile, en le faisant faire d'une dimension en tout, du quart au tiers, plus petite que celle du premier, excepté le manche, que, dans tous les cas, on calcule sur sa plus grande facilité. On donne avec ce râteau moyen un poli plus fin à la terre; on enlève aussi de sa surface, et plus aisément, des corps plus menus; on râtèle plus commodément enfin les sentiers de culture.

Un troisième râteau encore plus délicat n'est pas moins nécessaire pour unir la surface des terres semées en rayons recouverts à la main. Ce râteau fin présente des dents rondes en fer ou en bois, très-fines, hautes de 3 à 5 centimètres, écartées l'une de l'autre de 2 centimètres sur une traverse de 30 à 33 centim. de longueur et de 3 à 4 centim. de largeur.

On râtèle un terrain labouré, en maniant le râteau dans tous les sens. Avec de la pratique, on devient bientôt assez habile pour enlever tout à la fois les cailloux et racines que le labour a amenés à la superficie, et donner à celle-ci une physionomie régulière après avoir achevé, en la divisant, ce que la bêche avait ébauché ou dégrossi.

On râtèle encore légèrement avant l'hiver, les semis et plantations d'automne, lorsque les semences ou racines des plantes sont au moins à 7 centimètres de profondeur; par ce moyen on retourne et fait périr une infinité d'herbes parasites. Cette précaution, si les circonstances la rendent utile, économise les grands soins qu'il faudrait prendre, notamment après un hiver doux, pour délivrer de ces herbes voraces qui lèvent d'abord, les plantes précieuses qu'elles affameraient au printemps.

La terre, une fois semée ou plantée, ne se laboure plus avant que les végétaux qui lui sont confiés n'aient terminé leurs évolutions, s'ils ne sont changés de place. Il en est de même du râtelage, à moins que les plantes ne soient assez espacées pour y manœuvrer sans danger le râteau fin. Mais quand une terre produit, elle ne répondrait pas toujours aux espérances du cultivateur si on n'en prenait nuls soins. Il faut donc la cultiver et la soigner encore d'après l'indication de la culture de chacune de ces plantes.

Binette rond.

Le labour, qui améliore toujours une terre en la maintenant meuble et poreuse, en y agrégeant les engrais, etc., doit être suppléé, pendant la végétation d'une infinité de plantes. Plus la terre est remuée à propos, plus elle est fertile. On remplace le labour par le *binage,* au moyen duquel on divise légèrement la terre autour des plantes; elles n'en prospèrent que mieux, quand on ne laisse point trop longtemps le sol plombé par les pluies qui le resserrent et interceptent aux racines les influences atmosphériques. On ne fait conséquemment cette opération que quand ces influences sont favorables. Ce serait une faute d'ouvrir le sol et de le rendre plus poreux, lorsque les vents sont froids, et que l'eau de l'atmosphère au printemps tombe en neige, gresils, grêles, etc. Le binage sert aussi à couper entre deux terres les racines des plantes nuisibles quand elles sont trop nombreuses pour les arracher à la main.

Houette des Messins.

Pour biner, on se sert d'une *binette* que l'on nomme, suivant les pays, tantôt *houette,* tantôt *râclette,* etc. De tous ces instruments, celui qui m'a paru le meilleur et le plus commode est la *houette* des Messins. C'est tout simplement une petite bêche courbe, qui se termine par une douille en cou de cygne, dans laquelle s'adapte un manche de bêche ordinaire. Il faut encore que le fer de cet instrument soit, toutes choses d'ailleurs proportionnées, sur 8 centimètres de largeur terminale. On conçoit qu'une binette à pommes de terre serait trop large pour une plate-bande de jacinthes ou de renoncules.

On appelle presque indistinctement *biner* et *esherber* l'une ou l'autre de ces deux opérations, parce que la première ne se fait jamais sans que l'autre ne soit plus ou moins bien faite. Cependant quand on esherbe ou détruit les *mauvaises herbes* à la *binette* ou à la *serfouette,* on ne fait souvent que les faire disparaître pour quelque temps; surtout si elles ne sont coupées qu'au collet. La séve des racines reproduit

bientôt un grand nombre de nouvelles tiges. Ces tiges à la vérité disparaissent sous un nouveau binage; mais il est certaines plantes vivaces qui se reproduiront ainsi bien longtemps : tels sont les chiendents, chardons, etc. La meilleure manière d'*esherber* est de s'y prendre après une pluie qui a rendu la terre molle à une assez grande profondeur; de saisir à la main les plantes au collet, et de les enlever avec la racine entière. Par ce moyen on se délivre tout à fait de la majeure partie des plantes que l'on veut détruire.

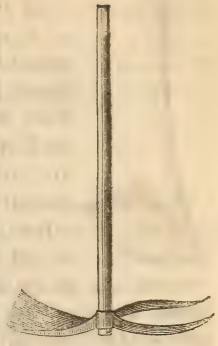

Serfouette.

J'ai remarqué une tenaille en bois, dont les deux mâchoires sont plates et larges de 10 à 12 centimètres, le reste à proportion. Avec cet instrument, quand la terre est humide, on enserre le chardon très-près du collet; on appuie les manches sur une pierre ou un billot, et en les pressant avec mesure du côté du sol, ce levier amène la plante avec la racine entière, ou tellement longue, qu'au-dessous de la même profondeur le reste ne peut plus repousser. Enfin, on se débarrasse des chardons en défonçant la terre assez profondément pour en extraire les racines. Les liserons dont les racines sont plus flexibles ne se détruisent point autrement. Les racines de chiendents, pissenlits, etc., disparaissent par des labours bien soignés. Un excellent moyen consiste à faire esherber en tout temps et à mesure que les mauvaises herbes se montrent.

Echardonnoir à tenaille.

C'est un principe généralement consacré qu'il faut se borner à régler la culture d'un sol d'après toutes les circonstances qui en déterminent la fertilité.

En effet, imposez à une terre les plantes qui ne lui conviennent point, elle les répudie, et bientôt elles périssent desséchées. Il en sera toujours de même, à quelques variantes près, quand la moindre circonstance rompra l'harmonie à concilier entre les terres et les espèces de plantes. Une terre riche en substances nutritives relativement à telles plantes,

sera pauvre relativement à d'autres. Ces dernières y prospéreraient d'abord, mais une fois la nourriture extractive épuisée, elles s'arrêteraient aussitôt; bientôt affamées et décrépites, elles succomberaient dans un sol auquel on les aurait imprudemment confiées.

Du Défoncement des terres.

On défonce une terre, quand on ne peut la modifier en dessus, avec les mêmes avantages qu'on donne à toutes les terres par le défoncement.

Cette opération se fait par parties de 2 à 3 mètres de largeur, plus ou moins, suivant les circonstances. On commence du côté qui présente le plus d'avantages ou le moins d'inconvénients. On continue à charger tout un terrain parties par parties sans s'arrêter, ou seulement par portions d'année à autre. C'est le meilleur moyen quand on a de vieux arbres qui produisent encore; on peut ainsi les conserver pour attendre plus patiemment les productions des nouveaux. Cette opération peut se borner aussi à une plate-bande trop mince et trop légère. C'est au cultivateur à peser toutes ces considérations.

Enfin, lorsqu'il s'agit d'opérer, on enlève d'abord avec des bêches ou des louchets la couche de terre végétale : on la ramasse avec des *pelles de bois :* on la charge dans des brouettes, et on la transporte à part, le plus près possible sans qu'elle puisse gêner les mouvements du travail. On enlève de même les couches inférieures que l'on ouvre avec des pioches : on les sépare aussi les unes des autres entre elles, quand elles ne sont pas de même nature. On continue à creuser et vider jusqu'à la profondeur voulue, qui doit être au moins de 1 mètre 10 à 1 mètre 40 pour une plantation d'arbres à racines pivotantes; de 1 mètre 20 pour les autres; de 60 à 80 centimètres pour des arbustes de petite dimension; enfin, de 40 à 50 centimètres pour des arbrisseaux et autres plantes d'agrément ou d'économie.

Pelle de bois.

Après avoir vidé la tranchée, on trouve, outre la couche végétale, les tufs, sables, pierres, cailloux, qui pourront se

réunir; on en estimera le volume pour le remplacer par des terres neuves ou convenables; autrement il y aurait *déficit*, lorsque l'on comblerait le vide.

Si les terres excavées étaient bonnes, il faudrait examiner s'il ne serait pas avantageux de creuser 35 à 60 centimètres de plus; alors on garnirait le fond de la tranchée en y reportant les pierres, sables superflus, cailloux, etc., qu'on aurait à rebuter.

Quoi qu'il arrive, on peut toujours tirer parti du tout. On passe toutes les terres destinées au remplacement, et on les mêle pour en former un sol nouveau. Pour peu qu'il ait de corps, si le tout fait une terre légère, on aura toujours singulièrement gagné. Dans le cas où l'*humus* ou terreau serait insuffisant, on profiterait de la circonstance pour en ajouter une quantité quelconque, d'après les principes de la distribution des engrais dont traite l'article suivant.

Dans cet état, le nouveau sol, quoique léger, conviendrait déjà parfaitement aux abricotiers, pêchers, pruniers et amandiers. Si l'on peut introduire dans le mélange environ un dixième de terre alumineuse, comme la terre franche, la glaise, etc., les pommiers et poiriers y prospéreront aussi. On aura modifié la terre au terme moyen où elle suffit à toutes ces espèces d'arbres. A une plus grande proportion de terre franche, les poiriers végètent et fructifient plus vigoureusement, mais les arbres à fruits à noyaux se plaisent moins; et à une plus petite proportion de terre alumineuse, ce sont les pommiers et poiriers qui déclinent.

Quand il s'agit de former un sol neuf par un défrichement, on suit les mêmes procédés pour creuser la couche du terrain. On se sert ordinairement de pioches et *hoyaux*; il faut toujours extraire les terres crétacées et sablonneuses que l'on trouve, et les passer à la claie. Dans ce cas, il faut avoir d'autres terres pour former ou créer un sol végétal : on le modifiera donc suivant les circonstances.

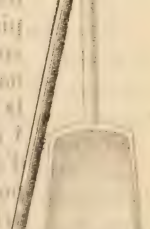

Hoyau.

Si l'on a défoncé au delà de la couche déterminée pour ses projets, on remplit avec les pierres, les cailloux et les sables stériles, le fond jusqu'à la hauteur de l'excédant de l'excavation;

on recouvre encore avec le mélange des terres destinées à combler la couche végétale.

Lorsque le *déficit* qui procède de la séparation des cailloux, des pierres et des sables infertiles, ne peut se compenser en tout ou en partie, il faut y arriver par d'autres moyens. Si le plus simple et le plus économique est de faire transporter chez soi des terres convenables prises au dehors, il faut toujours le préférer; autrement il faut enlever la bonne terre des allées et la remplacer par les mauvaises substances du défoncement. On peut encore au besoin, si l'on a une pelouse sur un bon terrain, la défoncer à 15 à 20 centimètres; jeter de côté cette épaisseur de terre, et enlever au-dessous en profondeur ou en largeur, suivant qu'on y trouve plus d'avantage, toute la terre dont on a besoin; mettre à la place celle de rebut ou les cailloux, etc. L'on recouvre après avec la couche supérieure que l'on a commencé à jeter de côté, pour rétablir la pelouse qui peut se passer d'une couche de terre plus profonde. On peut en user de même avec toutes pièces de terrain sur lesquelles on aurait décidé de cultiver des plantes qui n'exigent pas une grande profondeur de terre végétale.

Il est bon d'observer, pour ces opérations, que les racines des arbres s'étendent très-loin pour chercher au sein de la terre les sucs nouveaux qui remplacent ceux qu'elles ont épuisés près du tronc. Il faudrait donc avoir égard à cette circonstance pour dédoubler ou enlever les bonnes terres; c'est-à-dire qu'il ne faut le faire que le plus loin possible des arbres précieux, soit que l'on prenne des terres dans les allées ou dans des carrés ou plates-bandes.

En passant les terres à la claie, non-seulement elles s'améliorent en ce qu'elles y sont purgées de toutes substances minérales et végétales nuisibles; mais encore parce que cette opération ameublit ces terres, et les imprégne d'air atmosphérique, ce qui en accroît la fertilité.

A défaut d'engrais, on renouvellerait la fertilité d'une terre en ramenant en dessus la couche inférieure, si elle était de même qualité. On aurait rendu aux végétaux les substances nutritives que les eaux avaient charriées au-dessous de la couche de leurs devanciers.

Une CLAIE se fait avec plus ou moins d'économie : trois piquets de 2 mètres de haut sur 4 centimètres d'épais-

seur, forment les deux montants de chaque côté et celui du milieu ; 30 à 40 baguettes solides, longues de 2 mètres, et placées entre les trois piquets, à distance de 1, 2 et 3 centimètres entre elles et ces derniers, le tout appuyé sur trois ou quatre traverses de même nature, et entrelacé solidement par des osiers, de manière que les montants de supports et baguettes arrivent à la même hauteur et descendent sur la même ligne, moins les trois montants qui déborderont seuls à 16 centimètres, voilà une claie avec laquelle on peut faire toutes les opérations qui nécessitent cet instrument d'une si grande utilité.

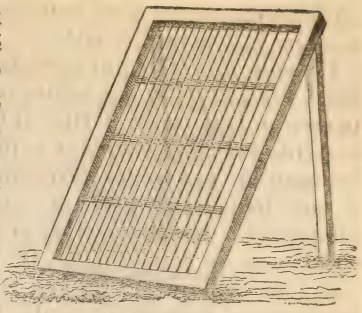

Claie.

On fait aussi une claie plus solide avec un cadre ou châssis en bois, longueur de 2 mètres, largeur de 50 à 60 centimètres. La traverse du bas est dépassée à 12 centimètres par les deux montants ; entre ces deux traverses, sont deux ou trois bandes transversales, larges de 3 centimètres, également distantes entre elles et les deux traverses en bois ; sur le tout est appuyé un réseau en fil de fer, dont les mailles en carré losange ont de 2 à 3 centimètres d'ouverture. Sur le même cadre, des amateurs préfèrent des baguettes rondes, longues, et en fer de 4 à 5 millimètres d'épaisseur, appuyées au milieu sur les bandes transversales aussi en fer, et arrêtées aux deux extrémités sur les deux traverses en bois. Enfin, d'autres trouvent encore mieux la même claie avec les baguettes triangulaires, présentant en dehors un angle très-aigu, ce qui en effet aide encore à la division des terres en coupant mieux les motillons lancés sur les angles saillants et tranchants.

Quelle que soit la façon d'une claie, pourvu qu'elle atteigne le but, on s'en servira toujours avec avantage ; il faut pour cela, si l'on ne peut l'appuyer à un mur, avoir un chevalet en bois, dont les pieds soient suffisamment élevés pour appuyer dessus la claie aux deux tiers de sa hauteur : on peut aussi l'étayer par derrière à la traverse du haut par une ou deux planches étroites ou deux piquets

solides. Dans tous les cas, il faut qu'elle soit inclinée. On jette la terre dessus ; celle qui est meuble traverse de l'autre côté, les mottes, pierres et cailloux roulent en bas sur le devant. On écrase les premières, on écrase aussi les gravas et on les rejette sur la claie. On débarrasse de temps en temps les pierres et cailloux qui tombent sur le devant, et qui fatigueraient la claie et allongeraient l'opération, s'ils étaient rejetés plusieurs fois avec les terres qui traversent.

Quand on a des terres fortes comme des glaises et des marnes, ou des matières tenues comme craies, gravas, etc., il faut se munir de masse pour les écraser, afin de les rendre friables ; ordinairement on passe ces terres en mélange avec de la terre légère ou siliceuse, afin qu'elles restent divisées et ameublies.

De l'Engrais des terres.

Labourer la terre avec soin et à propos ; lui assigner avec discernement les plantes qui lui conviennent et auxquelles elle convient ; unir sa surface par le râtelage ; lui faciliter par des binages à temps utile l'introduction des substances aériennes et fertilisantes ; lui rendre en même temps par cette opération la faculté de recevoir et aspirer les nouveaux bienfaits d'une atmosphère qui la féconde ; changer au besoin une terre maigre, chétive et impuissante en une terre vigoureuse et fertile ; transformer de même et presque à vue une terre grossière et stérile en une terre douce et fertile ; tous ces résultats sans doute attestent une grande capacité dans un cultivateur ; mais il lui faudrait de grands sacrifices et des soins qui ne suffiraient pas toujours, s'il manquait d'engrais, et s'il ne savait les distribuer avec mesure. Il faut donc, dans nos cultures, rendre à la terre ce qu'elle a dépensé pour nous sans compensation, toutes les fois que nous la dépouillons de ses produits ; sans cette restitution, comme l'expérience le démontre, la terre s'épuise et devient absolument stérile.

Les engrais ont pour but de maintenir à une terre quelconque et dans toute sa puissante influence l'*humus* végétal ou animal dans la proportion nécessaire à sa fertilité. Cette substance est celle qui s'épuise le plus rapidement et qui a toujours besoin d'être renouvelée.

Les engrais les plus profitables pour la terre sont ceux qu'elle peut entièrement absorber, c'est-à-dire ceux qui n'ont point encore fermenté. Il n'y a point de fermentation sans vapeurs et conséquemment sans perte. Quand la terre décompose entièrement elle-même les engrais, ou les absorbe, elle n'en devient que plus féconde. Il faut donc, toutes les fois qu'on le peut, donner les engrais non décomposés, et les enterrer le plus tôt possible pour qu'ils conservent davantage leur efficacité au bénéfice du sol. On excepte de cette règle le fumier animal, précisément par la même raison qui la fait adopter pour les substances végétales : voyez *humus animal,* page 47. On n'emploie donc cet humus que très-consommé; mais comme l'*humus,* à force de se décomposer et de fournir à l'absorption ou de l'air ou de la terre, fournit beaucoup de matières nutritives, on le destine préférablement aux terres à cultiver en plantes non comestibles, ou dont les produits du moins ne se récolteront que 1 ou 2 années après l'amendement.

Dans tous les autres cas on ne préfère le fumier un peu plus consommé, qu'autant qu'à l'état frais il contiendrait de longues pailles, qui, d'une part, seraient très-gênantes pour enterrer au labour, tandis que, de l'autre part, elles soulèveraient la superficie de la terre, la rendraient trop poreuse, et conséquemment susceptible de livrer trop facilement les végétaux aux transitions subites des diverses températures. Mais cet inconvénient n'existe que pour les terres légères qu'il s'agit d'ensemencer ou planter de suite. Il disparaît même pour ces terres, quand cet engrais est donné à l'automne pour les ensemencer au printemps.

Si l'on fait des réserves d'*humus* ou terreaux, il faut bien qu'avec ces matières on améliore ses cultures. Un terrain bas et près de la couche des eaux est un terrain *froid;* il l'est encore plus ou moins, s'il est privé des rayons du soleil à l'exposition du Nord. Des engrais chauds conviennent à ces terrains. Ces engrais, mêlés à des substances compactes, conviendront beaucoup mieux si le terrain est léger; ils seront plus profitables, mêlés à des substances légères, s'il est très-substantiel.

Un terrain sec, abrité du Nord, est considéré comme chaud; les engrais les plus froids lui conviennent le mieux, et s'ils sont mélangés avec des terres, il faudra préférer

celui qui, par son mélange, améliorera davantage la composition du sol.

Dans les terrains intermédiaires plus ou moins chauds ou froids, on distribuera les engrais en raison de toutes ces circonstances; et faute de choix, le meilleur engrais est toujours celui que l'on a, quand il n'est point nuisible aux plantes.

Distribution des Engrais.

On distribue les engrais en quantités différentes, suivant leur nature et leur état combinés avec la terre et les plantes. Un engrais bien passé n'est plus qu'une terre végétale qui a perdu la plus grande partie de ses matières gazeuses: ainsi l'on peut le distribuer, s'il est végétal, au 5e ou 6e du labour à donner; les plantes ont-elles de fortes racines, on laboure à 25 à 30 centimètres au moins de profondeur. On couvrira donc la terre de 5 centimètres avec ces engrais; 5 centimètres et moins suffisent, si l'engrais est animal; un peu plus dans ces proportions rend l'engrais plus solide et plus durable. Si l'engrais est moins consommé, ou frais, à moins que la terre ne soit très-maigre, il ne faut l'en couvrir que de manière à ce qu'il ne compose que le huitième environ dans l'épaisseur qui suffit à la couche des végétaux à cultiver.

Quand on plante un arbre, on doit considérer toute la profondeur que les racines pivotantes et traçantes occuperont, et c'est cette quantité de terre occupée qui doit être améliorée.

C'est de la superficie de la terre sur laquelle on les a répandus, qu'on amène les engrais avec la bêche dans les jauges d'un labour, pour les recouvrir successivement par la terre qui laisse la place à la jauge suivante, etc. Ces engrais s'y décomposent plus ou moins vite, suivant que cette terre est plus ou moins épuisée, légère, et conséquemment absorbante.

Dans les terrains à légumes, on préfère les engrais plus consommés, lorsqu'on sème et plante de suite, afin que les produits en soient plus délicats sous les rapports de la saveur. On renouvelle les engrais tous les 2 à 3 ans, dans les terres où l'on ne fait qu'une récolte annuelle; on amende tous les ans, quand on fait succéder 2 ou 3 cultures l'une à

l'autre dans une même année. On conçoit qu'il faut soutenir une terre en raison de ce qu'on exige d'elle. Souvent on donne un engrais léger à chaque culture : c'est le moyen de mieux conserver à un terrain son heureuse fertilité.

Des Engrais par immersion.

Il est toujours facile d'amender une terre nue : c'est autre chose quand elle est occupée par de grands végétaux. On ne peut alors manœuvrer la terre à son gré, comme on aurait pu le faire en les plantant. Si l'on a négligé de donner aux terres les engrais et améliorations qui lui était nécessaire pour alimenter l'arbre pendant toute la vie de ce végétal, il faut s'attendre à le voir languir. Ces végétaux, comme les autres, avertissent aussi qu'ils ont épuisé la terre, et qu'elle devient de plus en plus pauvre pour les soutenir. Dans ce cas, les arbres à fruits qui naguère fructifiaient beaucoup, perdent la presque totalité de leurs fleurs; les fruits qui peuvent encore mûrir sont moins bons que de coutume : ils deviennent toujours plus rares et plus mauvais; enfin les arbres ne fleurissent plus : ils concentrent toutes leurs facultés pour lutter contre la stérilité du sol, jusqu'à ce qu'ils succombent, et souvent ils sont encore loin du quart de leur carrière.

On rend à la terre toutes ses forces en pareille occurrence, et on la met à même de réparer bientôt les pertes des végétaux, en agissant ainsi : on ouvre autour de ces végétaux la terre avec précaution pour ménager les racines; on se sert de la tête et de la pointe de la pioche pour creuser entre ces racines le plus avant qu'on le peut, sans les déranger, et sur une largeur qui corresponde à peu près à celle qu'embrassent les branches.

Après cette opération, on arrose avec de l'eau dans laquelle on a fait détremper de l'*humus* le plus onctueux et de la terre franche en même quantité, si la terre est légère; et seulement de l'*humus* de fumier de cheval ou de *colombine*, si la terre est forte. Cet arrosement est donné avec largesse au printemps ou à l'automne, quand il fait un peu sec. On peut encore mélanger, avec un cinquième d'*humus* convenable, la terre déplacée, ou la remplacer par une terre neuve, riche en *humus*. On recouvre avec cette nouvelle terre

les racines, et l'on a, pour longtemps encore, restitué à la vie et à la fructification une plante utile qu'on n'eût pu remplacer qu'avec perte pendant plusieurs années.

Pour donner ces engrais, on met, dans un vase plein d'eau aux deux tiers, de la terre franche; on la délaye avec l'eau; 3 à 4 minutes après, on verse doucement le tout dans un baquet, et l'on s'arrête avant de verser le fond où le sable s'est précipité; on ôte ce sable, et l'on recommence l'opération, jusqu'à ce qu'on ait ainsi épuré l'alumine terreuse et son *humus*. On fait la même opération pour l'*humus* ou terreau que l'on verse aussi de la même manière dans le baquet qui sert de récipient au tout avec lequel on donne l'engrais liquide.

Tous les cultivateurs qui s'adonnent à la culture particulière des végétaux indigènes et exotiques doivent avoir en réserve des terres préparées pour leur culture de prédilection.

Si avec le secours des abris et des serres on ne peut modifier la température qu'un végétal exotique exige chez nous, ce sont les terres qui doivent être modifiées en raison de la différence des deux climats. Tous les cultivateurs doivent concevoir qu'une terre forte qui convient au Midi, où elle peut être échauffée par un calorique plus intense et plus constant, ne conviendra plus dans le Nord, où elle est plus difficilement et plus rarement pénétrée par la chaleur. Elle n'a plus, elle ne peut plus avoir les propriétés que lui donne le climat sous ce rapport, et sous d'autres encore qui s'expliqueront dans les chapitres suivants.

Cette seule considération explique pourquoi, au Midi de l'Europe, même de la France, les orangers, par exemple, déploient la plus grande vigueur dans la terre franche, tandis qu'ils y croissent bien moins heureusement, toutes autres circonstances balancées, dans nos climats tempérés et septentrionaux. Les cultivateurs qui s'attachent à la similitude exacte des terres entre deux climats différents réussissent souvent moins bien que ceux qui, peut-être par hasard, ont donné aux plantes du Nord une terre plus substantielle, et à celles du Midi une terre plus légère que le sol qu'elles recherchent dans leur climat natal.

Un cultivateur a toujours le soin de composer des terres convenables pour la culture de certaines plantes; pour ne pas répéter ces compositions à chaque article, nous allons

les donner toutes ici, en les distinguant par un numéro, et, à l'article des plantes, nous renverrons au numéro.

Première division : N° 1. Moitié terre franche substantielle, la plus pure possible; un quart ou un tiers d'*humus* ou terreau de fumier de cheval à moitié consommé; le surplus, de terre de jardin, et mieux de terre de couche; le tout reposé six mois.

N° 2. Moitié de même terre franche, moitié de terre de couche, le tout trempé avec du sang de bœuf, et reposé un an.

N° 3. Moitié de même terre franche, un tiers de terre de jardin, un sixième d'*humus* animal ou de colombine; reposé un an.

N° 4. Moitié de même terre franche, un quart de terre de jardin, l'autre quart d'*humus* de fumier de cheval aux deux tiers bien consommé; pour servir de suite.

Deuxième division : N° 1. Terre franche légère ou fine, un peu siliceuse, un tiers; terreau de vache, un tiers; terreau de feuilles, un sixième; terre de jardin, un sixième. On peut se servir de suite de ce mélange, si les terreaux ou *humus* sont bien consommés.

N° 2. Même terre franche, un quart; terreau de bruyère, un quart; terre de couche, un quart; *humus* de terreau de vache et de cheval, chacun un huitième. Même usage que la composition précédente.

Influence de l'eau sur la végétation.

On peut conserver un temps infini beaucoup de semences dans une terre tenue sèche; elles y resteront bien saines, et leur germe, tout en conservant ses facultés germinatives, sera immobile. Que ces mêmes semences soient au contraire mises dans de l'eau, bientôt elles se gonfleront et leur germe se développera.

Il ne faut pas conclure de ce résultat que l'eau puisse suffire aux plantes, elle prouve seulement qu'elle leur est indispensable; car avec le seul secours de l'eau, et de tous autres, sans celui de la terre, on aura bien quelques développements plus ou moins curieux, mais d'une courte durée et sans fructification.

L'eau est nécessaire, mais dans de justes mesures, comme toute autre chose. Quand l'humidité dépasse certaine borne, comme dans les pluies trop continues et les arrosements trop

multipliés, à l'exception des plantes aquatiques, les autres sont arrêtées de suite dans leurs mouvements ; elles ne croissent plus ; elles jaunissent et finissent bientôt par pourrir.

L'eau, sous différentes formes, influe aussi de diverses manières sur la terre et les végétaux. A l'état de fluide élastique et invisible, comme elle existe dans l'air, elle alimente les végétaux pendant les sécheresses. A l'état de vapeurs plus ou moins denses, comme les brouillards, l'eau peut produire des effets plus salutaires encore, qui se portent à la fois sur le végétal, sur ses racines et sur le sol. A l'état liquide l'eau est bien plus efficace, suivant les circonstances qui la rendent plus ou moins nécessaire.

Si l'eau manque aux plantes, elles fléchissent d'abord à leurs extrémités supérieures, les feuilles se fanent, et le végétal marche vers son dépérissement. Dans ces circonstances que la moindre expérience apprend à connaître et à prévenir, le cultivateur a encore l'avantage de pouvoir suppléer à la nature par les arrosements.

On arrose les plantes au premier indice suffisant, comme une terre sèche à la profondeur des premières racines. Le cultivateur doit encore donner des arrosements suivant les circonstances qui peuvent les rendre plus ou moins nécessaires, et selon que les plantes, par leur nature, aiment plus ou moins l'humidité. Cependant il faut éviter de tomber dans un excès en voulant éviter l'autre. Les arrosements doivent se donner avec prudence, c'est-à-dire quand seulement les plantes en ont besoin, et que rien ne fait présumer que les pluies y pourvoiront à temps utile. Un cultivateur doit toujours à cet égard se régler sur les pronostics et apparences qu'il a expérimentés les plus sûrs. Un *baromètre* bien réglé est un indicateur qu'il est bon de consulter, quoiqu'il ne faille pas toujours se fier trop à ses mouvements ; passible de l'état de l'atmosphère, il doit varier momentanément avec elle, sans que pour cela il fasse beau quand il remonte subitement, ou qu'il pleuve quand il descend de même. Cette irrégularité est très-commune, surtout dans les équinoxes ; aussi, dans bien des cas, le baromètre le meilleur ne doit-il être consulté que comme indice qui, dans le doute, fortifie les autres, ou que les autres fortifient.

Il est bon de remarquer que, si les engrais animaux donnent une saveur très-désagréable aux plantes alimentaires,

les arrosements trop multipliés leur donnent aussi une saveur aqueuse, et que quand elles ont été ce qu'on appelle poussées à l'eau, elles sont nécessairement susceptibles de se décomposer plus vite, et elles se gardent moins longtemps.

Pour arroser, on préfère l'eau de pluie, parce qu'elle s'est chargée des diverses substances qu'elle a rencontrées dans l'atmosphère en la traversant. Après l'eau de pluie, l'eau de rivière est considérée comme la plus profitable, parce que les substances diverses qui s'y joignent et qu'elle entraîne, lui donnent des qualités très-végétales. Après vient l'eau de ruisseau, de source et de citerne. D'ailleurs, toutes les eaux peuvent servir, pourvu qu'elles ne soient point mélangées à des substances nuisibles à la végétation. Les eaux de puits ou de citerne profitent mieux tirées d'avance et exposées à l'air au moins quelques heures avant d'être employées.

Cette précaution, très-bonne en général, n'est cependant pas de rigueur dans tous les cas.

Si la pluie a tant de supériorité sur les autres arrosements, on peut leur donner une partie de ces avantages au moyen des pompes aspirantes, fig. 4, à gerbes très-fines, fig. 2. En lançant l'eau avec ces pompes elle retombe en pluie douce et bienfaisante, qui arrose feuilles, tiges et racines presque en même temps. Nous avons figuré dans notre gravure le corps de pompe, 4, lançant l'eau en un seul jet, le piston, 1; la gerbe, 2; et la nappe, 3.

Pompe à main.

A défaut de ces pompes, on se sert d'arrosoirs à gerbes fines quand on arrose les feuilles et les tiges en même temps, et à gerbes moins fines ou avec un bec, fig. 3, quand les

circonstances rendent ce procédé suffisant ou le seul possible.

Souvent on arrose aussi les racines des arbres en même temps que l'on rafraîchit leurs têtes, soit avec des pompes aspirantes, soit avec la gerbe de l'arrosoir ordinaire, fig. 1.

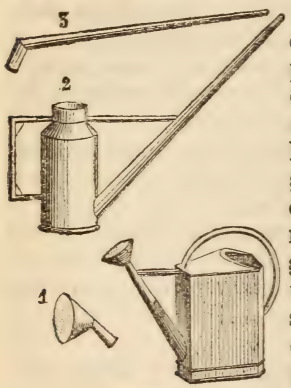

Arrosoirs.

Quand l'atmosphère est surchargée de vapeurs, et que la température est au-dessous du degré de congélation, les brouillards sont des givres, et les pluies tombent en neige, verglas, grésils, grêle, etc. Les tiges et rameaux délicats qui en sont couverts courent éminemment le danger d'être gelés ou fortement endommagés, toutes les fois que les rayons du soleil fondent ces météores, et qu'à peine fondus ils sont de suite glacés sur ces végétaux. — Ils courent la chance d'être encore plus maltraités, quand la neige fondue pendant le jour descend en eau sur leur collet rez-terre, et peut s'y réunir. Les vignes surtout, et les jeunes arbres à fruits, sont les plus exposés à ces dommages. Pour prévenir ces inconvénients, on relève les terres au bas des tiges, et de manière à ce que les eaux ne puissent s'y rassembler ; ensuite on abat les givres et les neiges, autant qu'on le peut, sans rien endommager, ce qui est très-facile, surtout quand les boutons ne sont point encore en sève.

Il ne faut cependant pas s'alarmer trop légèrement lors des premiers beaux jours, si l'on voit des neiges s'asseoir sur les fleurs de nos arbres à fruits les plus précoces, tels qu'amandiers, abricotiers et pêchers. Une température douce et un temps couvert les protégent contre les ravages que cause toujours la transition subite de la glace à une chaleur trop démesurée. Les frimas, la plupart du temps, se borneraient à ralentir la végétation qu'ils surprennent, si les rayons du soleil étaient interceptés jusqu'à ce qu'ils fussent fondus.

Les neiges, qui dans l'hiver couvrent le sol, le défendent des influences du froid; elles y concentrent la chaleur.

Ce n'est pas toujours au temps des froids et des frimas

que l'eau se concrète. La grêle tombe en été ; elle se modifie par les gaz qu'elle traverse, et suivant l'état de combinaison de ces derniers, elle contient encore des acides plus ou moins caustiques, qu'on appelle nitriques, nitreux, etc. Les plantes délicates, les jeunes rameaux, les fleurs et les fruits, souffrent souvent de son contact comme si elle tombait en charbons enflammés. Les parties végétales qu'elle frappe avortent, et quelquefois périssent ; et si la grêle n'est pas accompagnée de pluie, les ravages en peuvent être bien plus désastreux.

Dans tous les cas, quel que soit le volume des grêlons, et en tout temps, il ne faut jamais toucher ni à la terre ni aux plantes tant qu'ils ne sont pas fondus. Labourer un moment après que des grésils et grêlons couvrent la terre, c'est la refroidir, c'est aussi exposer les racines et semences aux influences si fâcheuses dont souffrent les parties extérieures que frappent ces substances, qui d'ailleurs se dissolvent beaucoup moins vite dans la terre.

Le cultivateur soigneux, et tant soit peu bien expérimenté, peut bien souvent prévenir les effets de la grêle pour ses cultures délicates. Quand il voit baisser le baromètre et le thermomètre s'élever, que l'air devient lourd, que les hommes et les animaux éprouvent un malaise et une pesanteur inaccoutumés, que le feuillage des plantes se baisse et se ferme, il sait prévoir un orage prochain.

Dans ces cas, il est prudent d'abriter les plantes avec des paillassons, des planches, et tout ce que l'on peut. On rentre aussi celles qui se cultivent dans des vases portatifs. On descend, et on met les paillassons et couvertures sur les serres, cloches, vitraux, etc. Il peut souvent arriver que ces précautions aient été superflues, et qu'il faille remanœuvrer de suite, ou bientôt, en sens contraire, pour ne pas priver les plantes d'une révolution qui s'est heureusement terminée par une pluie chaude, abondante, et surtout profitable à toute la végétation ; mais aussi, lorsque l'on s'endort sur de telles espérances, l'on peut être surpris par des événements bien contraires. Comme ces négligences souvent coûtent beaucoup, ce sont toujours les cultivateurs de serres, bâches et couches chaudes, qui dans ces cas déploient le plus grand zèle et la plus prompte activité.

De l'air atmosphérique.

Les substances gazeuses dont se compose principalement l'air atmosphérique sont l'azote, qui en forme les 3 quarts et même les 4 cinquièmes; l'oxygène, environ un cinquième; l'acide carbonique et l'eau en très-petite quantité.

L'eau vaporisée n'est autre chose qu'une combinaison d'oxygène et d'hydrogène, qui se restituent en eau à la terre dans certaines circonstances. Enfin l'air se compose encore de calorique, dont la matière et l'influence feront le sujet de l'article suivant.

L'air atmosphérique enveloppe la terre à une hauteur dont la dimension ne peut être qu'approximative.

Il ne dépend pas toujours du cultivateur de modifier à volonté l'air atmosphérique comme il modifie la terre; mais il peut, par son discernement, éviter les grands désavantages, et profiter des chances heureuses des circonstances atmosphériques. Nous verrons au livre de la culture des plantes exotiques, qu'il faut bien qu'il modifie une atmosphère toute particulière pour certaines plantes.

En général, tout le monde a des sens qui lui révèlent suffisammment la présence délétère de l'azote en trop grande quantité dans l'air. Il en est de même de toutes autres substances dont les vapeurs ou gaz changent l'état ordinaire de l'air atmosphérique, et le rendent nuisible aux plantes et aux animaux.

Quand on ne peut changer un tel état de choses, il faut bien s'y résigner, mais dans une telle circonstance on ne cultiverait de préférence que les plantes dont les produits se récoltent au sein protecteur de la terre, ou dont les fruits seraient au moins défendus par des enveloppes ou capsules ligneuses et cartilagineuses, ou enfin des plantes dont le tempérament et l'utilité pourraient se concilier avec les vices de l'atmosphère.

Ainsi, sous une atmosphère constamment viciée, il faut renoncer aux finesses de saveur et aux délicatesses de parfum des fruits, et même des autres parties des végétaux comestibles.

L'air atmosphérique est respiré par les plantes. Il est tellement utile à leur existence, qu'elles restent immobiles

dans leurs germes, faute de cette substance; les plantes même, développées dans leur plus grande vigueur, périssent par cette privation absolue; et quand la quantité n'est pas suffisante, elles s'épuisent à lutter contre cet obstacle à leur végétation. Il faut donc, dans une bonne culture, combiner le volume d'air libre avec celui des plantes. Que l'on examine un jardin où notamment les arbres à fruits sont pressés les uns sur les autres, on verra, même dans les meilleurs sols, qu'ils se sont effilés pour y chercher l'air à leur cime, à défaut de le trouver autour d'eux; les branches en seront presque entièrement nues, et la fructification nulle, quand bien même elle aurait été annoncée par des fleurs. Les mêmes résultats auront lieu pour toutes les autres plantes qui seront semées ou plantées trop près les unes des autres; elles s'étioleront de même, et leur dépérissement ou leur stérilité en sera le résultat.

Que l'on observe au contraire dans un même sol les arbres bien espacés, dont toutes les parties peuvent respirer dans le fluide de l'atmosphère. Ils sont vigoureux, touffus, et toujours couverts de boutons, de fleurs ou de fruits.

Du Calorique

La terre, l'eau et l'air, quoique agents indispensables, ne suffisent point encore à la végétation. Il faut aussi la chaleur, et c'est le calorique qui la produit.

Les degrés de température se combinent tellement avec la végétation, que dans le même lieu il est des plantes qui périssent ou viennent mal à certaine exposition, tandis qu'elles croissent en foule à telle autre exposition contraire, à quelques toises plus loin.

Un cultivateur doit donc se tenir au courant de la température par le moyen d'un bon thermomètre.

La chaleur est le principe de la vie des animaux et des végétaux; mais, suivant leur nature, cette chaleur doit être combinée avec leurs facultés. Aussi est-il des plantes pour tous les climats, et celles dont la nature s'embellit sous les tropiques ne sont plus celles dont elle se pare plus près des pôles. Cependant beaucoup de cultivateurs désirent dans leurs domaines les plantes qui semblent précisément créées pour les climats qui leur sont étrangers : ces plantes, dans

ce cas, sont dites *exotiques*. A défaut de pouvoir les acclimater, il faut que le cultivateur, ou modifie le climat pour elles, ou leur en crée un tout exprès : tels sont les cas qui nécessitent les abris, les serres, les bâches, etc., etc., dont il sera question à ces articles.

Suivant la position que l'on donne aux plantes dans un même jardin, lorsqu'elles peuvent s'accommoder de plusieurs, elles sont aussi plus ou moins précoces. Ainsi lorsque le jardin a les 4 expositions, *Levant, Couchant, Midi* et *Nord*, les plantes réussiront en raison de ce qu'elles auront été placées à ces expositions par le cultivateur. Il se règle en conséquence pour avancer ou retarder la floraison et la fructification de ses plantes ; et dans le cas où il lui conviendrait de les retarder, comme la chaleur est l'agent qui les développe avec le plus de rapidité, il lui suffira de leur intercepter, par des paillassons ou autre couverture, les rayons du soleil, et de leur rendre l'air libre immédiatement après qu'elles n'y seront plus exposés, comme dans le cas contraire on les avance par des vitraux.

La chaleur a des degrés qui dépassent le tempérament des plantes, les dessèchent quelquefois, sans que le cultivateur puisse, non-seulement venir à leur secours, mais encore sans qu'il puisse en prévoir et souvent même en deviner la cause.

Personne n'ignore que l'on augmente le calorique du soleil au moyen des vitraux ; de même les rayons du soleil sont plus ardents quand ils traversent aussi des vapeurs clairement condensées ; enfin ils brûlent plus ou moins, suivant la durée et la distance, etc., quand ils sont reçus à travers un nuage qui les réunit à son centre en passant sous le soleil. Les animaux qui se trouvent placés sous ces rayons, dans le moment où a lieu cette combinaison, que l'on nomme coup de soleil, toute momentanée qu'elle soit, en sont plus ou moins incommodés. Les plantes, dans le même cas, sont aussitôt desséchées, en tout ou en partie, suivant qu'elles ont subi cet accident dans une plus ou moins grande étendue.

C'est un malheur assez commun que l'on ne peut guère empêcher ni prévoir : on peut encore moins y remédier. Cet accident n'est pas moins déplorable quand il frappe une branche mère d'un bel espalier, que l'on ne peut jamais remplacer. Les rayons du soleil, surtout quand ils sont

chauds, nuisent et dessèchent quelquefois les plantes malades ou nouvellement transplantées. C'est pourquoi dans toutes les cultures bien organisées l'on a toujours des vases d'osier ou de paille, et autres couvertures, pour parer le soleil aux plantes malades ou transplantées, jusqu'à ce qu'elles soient assez vigoureuses pour profiter de sa bienfaisante influence.

De la Lumière.

C'est la lumière qui colore les fruits et affine leurs parfums. C'est elle aussi qui, suivant la nature des plantes, achève le développement de leurs facultés.

On remarque que les végétaux privés de lumière sont toujours faibles, effilés, stériles et étiolés. C'est donc la lumière qui les fortifie et leur donne le complément de leur énergie vitale.

C'est parce que la plupart des amateurs inexpérimentés privent de l'accès de la lumière leurs végétaux en les plantant les uns sur les autres, qu'ils ajoutent une cause de plus à leur infertilité et leur dépérissement.

Des arbres bien éclairés se chargent de fruits nombreux et exquis; ceux qui s'interceptent la lumière ne produisent rien. Un espalier bien cultivé et éclairé est toujours productif. Il en résulte qu'il ne faut jamais planter devant lui à 1 ou 2 mètres un contre-espalier qui lui porterait de l'ombre et le rendrait stérile. L'espalier et le contre-espalier se stérilisent encore réciproquement par les racines, qui épuisent trop le terrain et s'affament les unes les autres. Il résulte encore de ce double espalier, que la plate-bande qui les sépare est à peu près perdue, et qu'on n'obtient pas le quart de ce qu'aurait produit un espalier simple avec moins de soins, d'engrais et plus d'agrément pour la vue.

Du Froid.

A mesure qu'un corps vivant perd de sa chaleur vitale, il s'affaiblit : le froid est l'absence de la chaleur. La végétation s'engourdit et éprouve une mort momentanée ou absolue, partout où la chaleur disparaît plus ou moins.

Si les végétaux semblent ressusciter au retour du printemps, s'ils déploient toute leur force en été, c'est parce

qu'alors la terre, par sa position, présente davantage et plus longtemps sa surface au soleil, et qu'elle en reçoit conséquemment chaque jour une plus grande portion de rayons calorifères et lumineux dont elle absorbe la chaleur et la lumière.

A l'automne, la terre est encore riche de ses absorptions de calorique ; mais tous les jours jusqu'au solstice d'hiver elle en reçoit moins. Enfin la chaleur finit par devenir assez peu sensible pour n'échauffer que très-légèrement, et disparaître presque aussitôt que la lumière.

Quand une fois la terre ne reçoit plus assez de calorique pour que celui-ci domine constamment au degré nécessaire à la végétation, comme il arrive quand les jours, déjà moins grands que les nuits, décroissent de plus en plus, les plantes en général cessent de croître. Alors la séve se trouve suspendue ou arrêtée, les feuilles caduques jaunissent, et elles tombent à mesure que la température descend ; les plantes annuelles et celles qui ne doivent pas voir une troisième ou quatrième année périssent si elles sont à leur terme.

C'est le moment de pourvoir contre les rigueurs de l'hiver les plantes qui nous sont venues de climats plus doux, et qui succombent à une température plus sévère que celle des hivers de leur pays. Faute de cette précaution elles pourraient périr. Suivant qu'elles sont plus ou moins sensibles, on les couvre de feuilles, de litières, et comme cela sera indiqué pour chacune d'elles à leur article.

Si l'on a quelques plantes des climats où règne un printemps ou un été perpétuel, on les rentre aussitôt que le thermomètre annonce qu'elles vont se trouver au-dessous de la température de leur pays natal.

Les accidents de température, en automne et même en hiver, donnent souvent de beaux jours. On en profite pour donner de l'air aux plantes que l'on a couvertes, afin qu'elles profitent aussi du calorique et de la lumière, dont une trop longue privation pourrait, tout autant que le froid, compromettre leur existence.

On donne également de l'air à toutes les plantes que l'on a réunies dans des emplacements où l'industrie du cultivateur les dédommage de leur climat originaire, en attendant que le sien devienne plus clément. Voyez SERRES, BACHES, etc. On recouvre, on ferme, etc., aussitôt que les froids reparaissent ou menacent de se faire sentir.

Les accidents contraires font aussi varier la douce température du printemps et ramènent de désastreux frimas. Il faut alors sauver tout ce que l'on peut par des abris mobiles.

Si déjà la végétation développée était tout à coup surprise par une petite gelée, il se pourrait qu'il n'en résultât aucune suite fâcheuse. C'est ce que l'on remarque toutes les fois que l'atmosphère est chargée de vapeurs assez denses pour protéger les végétaux contre les rayons du soleil, jusqu'à ce que la gelée ou la neige soient fondues graduellement ; mais si les végétaux, au lever du soleil, sont de suite frappés par le calorique, ils sont brûlés aussitôt.

On prévient ces effets désastreux en couvrant les plantes avec tout ce qui peut leur intercepter les rayons du soleil. Quand les paillassons et autres couvertures ne suffisent pas, ou que le temps manque, on a recours avec succès aux arrosements avant le lever du soleil. L'eau fond la gelée et ravive les parties végétales qu'elle a engourdies. Par ce moyen, qui est très-prompt, on sauve souvent des plantations dont la perte est plus ou moins sensible au cultivateur. Ces arrosements se donnent avec la pompe à main, ou avec la seringue de jardinier ; fig. 1, corps de la seringue ; 2, sa tête percée de petits trous comme la pomme d'un arrosoir ; 3, son piston.

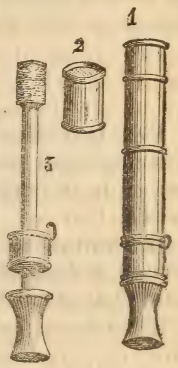

Dans les printemps calamiteux, on ne peut pourvoir à tous ces accidents, lorsque surtout l'on a de grandes cultures ; mais on peut toujours, du moins par les couvertures et les arrosements, sauver ce que l'on a de plus précieux.

Lorsque la température baisse le soir, on prévient déjà par des couvertures les catastrophes du lendemain ; il reste plus de temps le matin pour donner les soins qui peuvent soustraire les plantes aux effets des transitions subites de température. Les cultivateurs regardent les beaux jours trop anticipés qui précèdent le printemps comme des à-compte funestes sur cette saison ; ils redoutent de les payer trop cher, comme, trop souvent, l'expérience le prouve dans nos climats tempérés. Aussi, pour n'avoir pas plus tard à recourir à d'autres expédients, ils défendent des rayons solaires, par

des couvertures, les plantes qui, par leur précocité, risquent le plus d'être moissonnées par les froids tardifs.

C'est toujours une fâcheuse circonstance pour les végétaux que la chute du verglas, surtout s'il est fondu immédiatement par les rayons du soleil ; les précautions à prendre sont les mêmes que celles des gelées intempestives, quand les verglas donnent lieu aux mêmes craintes. Les neiges qui fondent sur les végétaux pendant le jour, et dont l'eau se verglace la nuit, sont également très-dangereuses pour les espérances du cultivateur.

Dans les pays septentrionaux, il est donc toujours prudent de compter d'autant plus sur des gelées tardives ou intempestives au printemps, que les hivers auront été longs et rigoureux.

Des Vents.

Ils sont l'effet de l'air atmosphérique agité ou comprimé par suite de la dilatation des gaz qui refoulent l'air du point où ils le compriment vers le point où il est moins comprimé.

Ces agitations ont lieu toutes les fois qu'une cause quelconque rompt l'équilibre de l'air atmosphérique. Alors les vents sont d'autant plus violents que cet équilibre est plus longtemps et plus vivement interrompu.

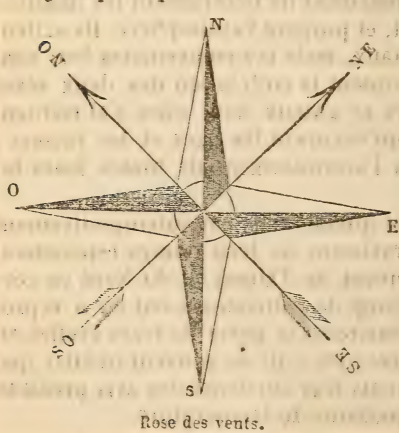

Rose des vents.

Selon les points cardinaux d'où l'air atmosphérique est comprimé ou agité, les vents qu'il produit se nomment vents d'Est, Ouest, Nord et Sud. Ils sont tantôt d'une extrême violence, tantôt très-doux, tantôt secs ou humides, chauds ou froids, etc., et ils exercent la plus grande influence sur les températures, qu'ils font succéder l'une à l'autre

avec une rapidité étonnante, et à des distances immenses.

La vitesse des vents est en raison de leur violence, et celle-ci en raison des causes qui les produisent. Aussi les vents des tempêtes et des orages, qui parcourent seulement 60 à 80 kilomètres dans une heure, suffisent pour déraciner ou rompre des arbres très-robustes; moins violents, ils cassent des tiges très-solides, etc. Les cultivateurs ont toujours le soin d'assurer les jeunes arbres, arbrisseaux, etc., contre tous accidents de cette nature, afin d'empêcher non-seulement qu'ils soient cassés, mais encore fatigués. On enfonce à côté des tiges un piquet ou tuteur, assez avant pour se soutenir avec solidité, assez fort pour doubler au moins la résistance de la plante, assez long pour y fixer sa tête. En attachant avec de l'osier la plante à ce tuteur, ils ont l'attention de placer entre l'arbre et son tuteur un tampon de mousse, de foin ou de paille, qu'on desserre à mesure que la plante grossit. Ils évitent tout à la fois, par cette précaution, le frottement entre le tuteur et la tige, et l'étranglement du lien d'attache; l'un déchire l'écorce de la plante, l'autre la coupe, et de ces deux accidents résultent des nodosités désagréables à l'œil, souvent gommeuses et chancreuses, ou une décomposition prématurée de l'aubier et du bois intérieur.

Les vents ordinaires peuvent nuire quelquefois en transportant les semences des herbes importunes, venues du champ d'un mauvais cultivateur dans les cultures d'un voisin laborieux ; mais communément ils neutralisent les miasmes délétères en les dilatant, et purgent l'atmosphère. Ils agitent plus ou moins les végétaux, mais ces mouvements leur sont favorables : ils leur facilitent la circulation des deux séves et des sucs nourriciers et gazeux dont elles s'alimentent dans les deux milieux qu'occupent les tiges et les racines ; ils concourent ainsi à l'accroissement de toutes leurs facultés.

Si les vents changent quelquefois trop intempestivement la température, s'ils ravissent de bien douces espérances, surtout quand ils viennent de l'Ouest et du Nord en certaines saisons; si beaucoup de cultivateurs ont eu à reprocher à leurs effets désastreux la perte de leurs greffes en fente, de leurs boutures, etc., ils ne peuvent oublier que bien des fois aussi les vents leur ont donné des avis précieux sur les changements prochains de température.

Enfin, quand les vents sont doux, l'atmosphère en est plus tempérée, plus saine et plus agréable; ils agitent l'air, ils l'embaument en y disséminant au loin le parfum des fleurs. Ils protégent aussi les amours des plantes en transportant de l'une à l'autre les poussières fécondantes.

LIVRE DEUXIÈME.

ORGANISATION ET CULTURE DES PLANTES.

LES VÉGÉTAUX donnent à la décomposition l'oxigène, l'hydrogène et le carbone. Quelques plantes fournissent même de l'azote, qui manque au plus grand nombre, seule différence à peu près dans la composition chimique des animaux et des végétaux.

Toutes les plantes procédent d'une semence, résultat de la génération de deux sexes.

Les végétaux, indépendamment des semences, se reproduisent par leurs racines et leur collet, qui donnent naturellement des rejetons nommés *drageons, œilletons, griffes, caïeux,* etc. Les cultivateurs multiplient encore des plantes par *boutures, marcottes* et *greffes.*

Les *boutures, caïeux, drageons, gemmes, griffes, greffes, marcottes, œilletons, tubercules,* etc., reproduisent les mêmes espèces, sans variétés.

Les graines de certaines plantes reproduisent en général des plantes semblables. Beaucoup de semences ne reproduisent au contraire que très-rarement des individus parfaitement semblables à la plante mère. Les amateurs d'auricules, d'œillets, de renoncules, etc., peuvent conserver et renouveler ces plantes, sans qu'elles varient, au moyen des œilletons, marcottes, griffes, etc. Mais pour en obtenir des variétés il faut semer.

J'ai vu des sémis d'arbres de toute espèce, destinés à produire des sujets attendus pour la greffe. Combien de fois, parmi ces sujets, s'en est-il trouvé qui, par leur supériorité, auraient été des conquêtes précieuses pour l'agriculture et le commerce ! Ils n'en ont pas moins été détruits et changés par la greffe d'un arbre souvent inférieur à ceux que la nature avait donnés francs. Les mêmes pertes ont souvent lieu aussi dans les semis d'autres végétaux.

Les semences sont reçues par la terre, qui en développe

graduellement les facultés, en leur offrant les sucs propres à leur nutrition. Elles ont aussi plus ou moins besoin du contact de l'air pour aider à leur germination. Telle semence, placée sur la superficie de la terre, serait épuisée par l'air et desséchée par la chaleur, tandis qu'elle ne se développerait pas si on l'enfonçait trop profondément. Les semences doivent donc être placées à la profondeur convenable, si l'on veut semer utilement. Il y a des semences qui se conservent très-longtemps au sein de la terre. Quand une plante a porté graine, et que la semence s'est répandue d'elle-même, les labours la disséminent à plusieurs degrés de profondeur. Elle y reste dans un calme parfait, jusqu'à ce que, par hasard, les labours la ramènent à distance convenable de la superficie, pour qu'elle puisse y germer. On ne saurait donc veiller trop à ce que les mauvaises herbes soient arrachées pour qu'elles n'effritent point la terre, et pour empêcher leurs semences de les reproduire.

Les graines des végétaux ont des formes particulières auxquelles les reconnaissent les cultivateurs. Elles sont, *angulaires*, fig. 1; *contournées*, fig. 2; *globuleuses*, fig. 3; *lenticulaires* ou *discoïdales*, fig. 4; *ampuliformes*, fig. 5; *reniformes*, fig. 6; *arquées*, fig. 7; *côniques*, fig. 1; *cylindriques*, fig. 8; etc. Elles sont couvertes d'une tunique, pellicule, ou enveloppe. Elles diffèrent aussi en grandeur et volume. L'enveloppe extérieure diffère encore, quant aux surfaces qui peuvent être *tuberculeuses*, fig. 7; *dentées*, fig. 9; *sillonnées*, fig. 2; *striées*, fig. 8; *raboteuses*, fig. 3; etc. Elles ont aussi grand nombre d'accessoires ou appendices particuliers à chaque espèce, comme des *aiguillons* ou piquans, fig. 9; des aigrettes *pédicellées*, fig. 10; ou *sessiles*, fig. 8; des *poils durs, des laines, des soies, des ailes*, fig. 11, etc. Enfin les semences varient par les diverses couleurs de leur enveloppe. Ces enveloppes, suivant leur nature, sont *coriaces, crustacées, fongueuses*, etc. Ceux qui veulent devenir cultivateurs doivent aussi s'appliquer à bien connaître les formes, les appendices, les couleurs, le volume, la nature, les fa-

cultés, etc., des semences. Ils doivent les observer au commencement de leur maturité, et en différents temps après, afin de pouvoir d'abord les reconnaître, et ensuite juger si elles sont fraîches, bonnes, vieilles, avortées, imparfaites. Il est des semences qui, trop fraîches ou trop nouvelles, valent moins que si elles étaient vieilles, parce que, dans le premier cas, elles produisent des individus trop vigoureux qui, comme les melons, s'emportent en végétation de tiges, et ne donnent point, ou peu de fruits ; quand les semences sont trop vieilles, le germe est desséché ou épuisé, alors elles ne lèvent point, ou les individus qu'elles donnent sont chétifs, valétudinaires.

Les enveloppes extérieures des semences sont ordinairement remplies par une amande que l'on nomme *albumen* ou *périsperme*. Suivant les espèces de plantes, elle est *amylacée, charnue, coriace, cornée, farineuse, laiteuse, ligneuse, membraneuse, mucilagineuse,* etc. Elle enveloppe l'embryon ou germe, qui quelquefois, au contraire, l'entoure lui-même. Cette amande se forme à l'époque de la maturité des semences ; alors elle est encore très-mucilagineuse ou laiteuse. Ce n'est que quand elle est bien formée et bien mûre, qu'elle se raffermit et se consolide. Suivant que ses tégumens lui conservent ses facultés végétales, elle entretient plus ou moins long-temps le germe, à l'existence duquel elle est préposée jusqu'à ce que la terre ou l'eau puisse le développer. Il est des graines qui conservent très-peu de temps cette faculté, quelques précautions que l'on prenne d'ailleurs pour la maintenir.

Des Racines, et de la Déplantation des Plantes.

Le *germe,* que les naturalistes nomment *plantule, fœtus végétal,* est ordinairement composé de deux organes bien distincts : la *radicule b, la plumule c,* et les *cotylédons, a* ou *lobes seminaux*. Ces cotylédons sont ordinairement au nombre de deux, mais quelquefois il n'y en a qu'un.

On entend par *radicule* la petite racine *b* qui, dans les plantes, est destinée à percer la terre et à y vivre ; et par *plumule,* la tige naissante *c* qui doit se développer dans l'atmosphère. Quand les plantes procèdent de graines qui n'ont que ces deux parties, on les nomme *acotylédones,* c'est-à-dire

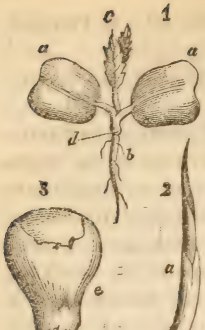

sans *cotylédons*, la *volva* e de certains champignons, fig. 3, semble en tenir lieu. La radicule et la plumule sont contiguës; le point qui les sépare, *d*, se nomme collet ou nœud vital.

On appelle *cotylédons a, a,* ces premières feuilles charnues qui accompagnent le *fœtus* des plantes en général. Ces corps, plus volumineux que le fœtus, sont des mamelles destinées à le conserver quand il est en état de calme ou repos parfait, et à lui fournir sa nourriture pendant sa germination, jusqu'à ce que la terre puisse lui suffire.

Les plantes dont les semences n'ont qu'un cotylédon sont appelées *monocotylédones* fig. 2; celles dont les semences en ont deux, sont appelées *dicotylédones*, fig. 1. On comprend avec ces dernières celles qui ont trois et un plus grand nombre de cotylédons. Dans les plantes *cotylédones*, le *nœud vital* ou *collet*, fig. 1, *d*, est toujours attaché au cotylédon si ce dernier est seul, et à tous quand il y en a plusieurs.

Des naturalistes ont essayé de séparer les cotylédons du fœtus, pour lui offrir un passage à la vie végétale. Il n'a donné qu'un faible commencement de végétation, suivie d'une mort très-prochaine. De quelque manière que les semences soient déposées dans la terre, toujours la *radicule* ou les racines prennent leur direction dans l'intérieur, et la plumule s'élance vers l'air.

Le *fœtus* ou embryon que recèle la semence sort de ses lobes, et pénètre la terre à l'extérieur quand la radicule l'a déjà pénétrée intérieurement dans une direction quelconque. Suivant la nature de la plante, elle met plus ou moins de temps pour se présenter à l'air.

La radicule tire aussi des cotylédons sa première nourriture; elle s'étend, elle pénètre la terre, autant que sa délicatesse peut le lui permettre. Quand on fait des semis, il est nécessaire de préparer et modifier la terre, de manière à ce que la radicule n'éprouve pas d'obstacle à son développement. Sans ces précautions, on perdrait beaucoup de semences. La radicule se fortifie petit à petit, se divise en fibres ou fibrilles; enfin elle devient racine; et, comme la tige,

elle parcourt la carrière qui lui est destinée, et en remplit toutes les conditions.

Une fois que la *radicule* et la *plumule* ont pris leur essor, la plante est formée.

Remarquons que les racines sont, dans la plante, la partie opposée au collet ou nœud vital. Les racines et les tiges sont couvertes des mêmes couches corticales et se ramifient; c'est-à-dire qu'elles ont des branches, avec cette différence qu'au lieu de feuilles elles ont des fibres chevelues, terminées par des bouches ou suçoirs qui pompent les sucs et fluides nutritifs qui leur conviennent et sont nécessaires à l'existence de toutes les parties de la plante. C'est pourquoi la racine doit se former la première pour nourrir la tige : aussi les semences ne montrent-elles leur *plumule* qu'après la *radicule*. De même la tige des arbres replantés ne pousse jamais avant que les racines, blessées, asphyxiées, ou épuisées par l'air, n'aient recouvré, au sein de la terre, leurs facultés vitales que la déplantation suspend et affaiblit toujours plus ou moins. Quand la plante n'est plus jeune, ou quand elle est arrachée brutalement, il n'est pas rare qu'elle n'y survive pas.

Les racines, suivant la nature des plantes, prennent une direction différente : c'est pourquoi on les distingue en racine *traçante*, fig. 1, et en racine *pivotante*, fig. 2.

Les racines, ordinairement, ne plongent point au delà de 1 à 2 mètres. Quant à la largeur qu'embrassent les racines rameuses et divergentes, elle peut aller à de grandes distances, selon la vigueur de l'arbre et la bonté du terrain. Tout arbre plein-vent aux racines duquel on donne 6 à 8 mètres en aurait suffisamment; plus de distance, il n'en viendrait et fructifierait que mieux. Les racines, suivant leur nature, exigent des différences de soins et de culture, comme il sera dit à l'article des plantes.

Les racines sont *fibreuses simples*, fig. 1 ; *charnues-fibreuses*, fig. 12, enfin *ligneuses*, fig. 7. L'épiderme en est de diverses couleurs.

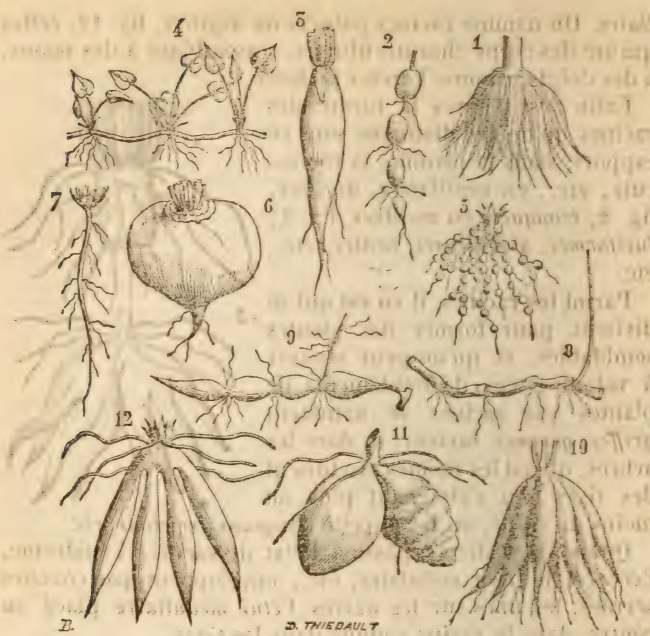

Quant aux formes, les racines sont *capillaires,* fig. 1, ou comme des cheveux. Dans d'autres plantes, elles sont *fusiformes* ou en fuseaux, fig. 3, comme dans la carotte. Les racines qui se partagent en plusieurs branches latérales ou de côté sont dites *traçantes* ou *horizontales,* fig. 4, comme dans les arbres dont les racines serpentent à la superficie de la terre. Ces racines sont encore simples, fig. 4, ou *noueuses,* fig. 9. Certaines racines sont *en chapelet* ou *moniliformes,* fig. 2; c'est-à-dire en petits corps charnus et ronds, unis par une fibre, comme dans la filipendule. D'autres racines sont *articulées,* fig. 8 et 9, ou composées de plusieurs nœuds au bout les uns des autres, comme dans le sceau-de-Salomon. On appelle racines *fasciculées* ou en faisceaux, fig. 10, celles dont les corps charnus plus ou moins nombreux, sont unis à un même point, comme dans les asperges. On distingue des racines *didymes* ou *scrotiformes,* fig. 11, ou deux corps unis, charnus, ronds, et couverts au-dessus par des racines fibreuses capillaires, comme dans l'*orchis mil-*

liaire. On nomme racines *palmées* ou *digitées,* fig. 12, celles qui ont des corps charnus fibreux, ressemblant à des mains, à des doigts, comme l'*orchis* tachetée.

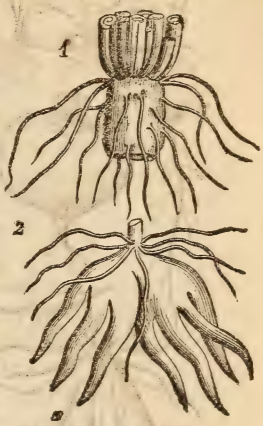

Enfin c'est d'après la forme des racines qu'on les distingue sous ce rapport, dans la pivoine, la renoncule, etc., en *capillaires, digitées,* fig. 2; *tronquées* ou *mordues,* fig. 1; *fusiformes, globuleuses, ovales,* etc., etc.

Parmi les racines, il en est qui se divisent pour former des plantes semblables, et qu'on peut séparer à volonté; ces dédoublements de plantes par racines se nomment *griffes, gemmes, turions;* et dans les arbres, quand les racines produisent des tiges, en s'éloignant plus ou moins du tronc, on les appelle *drageons, rejetons,* etc.

Quand la radicule passe à l'état de racine, l'épiderme, l'écorce, le tissu cellulaire, etc., enveloppent par couches serrées, les unes sur les autres, l'*étui médullaire* placé au centre, dans la racine comme dans les tiges.

Les racines, au moyen de nombreux suçoirs placés à leur extrémité, tirent de la terre des fluides nutritifs qui entretiennent la sève ascendante. Cette sève se communique des racines dans la tige et dans toutes les ramifications, branches, feuilles, boutons, etc., depuis le collet jusqu'à l'extrémité de toutes les parties aériennes des plantes. Quant à la filtration de cette sève ascendante, je pense qu'elle s'opère, tout à la fois, par les vaisseaux des couches corticales, et plus fortement par l'étui médullaire, parce qu'en coupant des arbres au printemps, on remarque toujours beaucoup de fluide séveux, tant aux couches corticales qu'à l'étui médullaire, et davantage dans ce dernier. Cette observation est surtout bien sensible dans la vigne, lorsqu'on la taille en mars; à cette époque la sève descendante ne peut être transmise par les feuilles, puisqu'il n'y en a point encore.

Les racines sont *annuelles, bisannuelles* et *vivaces.* Les premières périssent dans la même année : telles sont les racines des céréales.

Les racines *bisannuelles* mettent deux ans pour accomplir toutes les périodes de leur végétation, comme *le choux, l'œillet*. Parmi ces plantes, plusieurs, comme l'œillet, peuvent, par des soins, se conserver plus longtemps.

Les racines *vivaces* végètent pendant nombre d'années, comme la racine des violettes, armoises, et celles des arbres, arbustes et arbrisseaux.

Beaucoup de plantes sont annuelles dans un climat, et bisannuelles dans un autre où une température plus douce leur permet d'exister plus longtemps.

La tige est une plante aérienne, et la racine une plante souterraine. Si la première veut l'air atmosphérique, la racine, au contraire, s'en trouve incommodée; et suivant qu'elle y serait exposée pendant un certain temps, elle périrait ainsi que la tige, parce que toutes deux concourent à leur existence respective. Ainsi, quand on arrache une plante les racines ne résistent à l'air que pendant un certain temps que l'on ne peut trop abréger. Aussi voyons-nous languir les plantes transplantées; elles périssent, selon que leurs racines ont été plus ou moins compromises par cette opération. C'est encore bien pis quand, indépendamment de cet accident, on leur coupe une grande partie de leur chevelu. Pour que les plantes triomphent de ces mutilations, il ne faut pas qu'elles perdent trop de leurs facultés. Après une déplantation trop sévère ou trop inoportune, comme après une taille, beaucoup de plantes périssent.

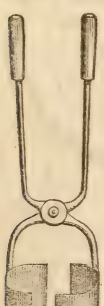

Transplantoir à charnière.

La saison la plus convenable pour déplanter les grands végétaux surtout est l'automne; ensuite l'hiver, quand la température est propice; enfin le printemps, quand on n'est pas maître de mieux choisir, ou quand le sol est trop humide.

Les plantes annuelles, n'ayant que peu de temps à végéter, peuvent se transplanter, au printemps et en été, mais avec des précautions, faute desquelles on les ferait périr. On peut se servir pour cela d'un *transplantoir* à charnière, au moyen duquel leur séve n'est pas même arrêtée.

Des Tiges et des Écorces.

D'après certains naturalistes, les tiges correspondent aux racines membre pour membre; on ne pourrait donc blesser les unes sans que les autres n'en souffrissent. Cependant il serait dangereux de se faire un système trop scrupuleux sur ce principe. La taille des arbres ne produirait plus ses avantages, s'il fallait craindre de nuire aux racines en rabaissant ou suprimant des branches; on n'oserait plus également cultiver la terre, dans la crainte qu'en blessant des racines on ne compromît des branches. L'expérience prouve que des retranchements dans les unes et dans les autres, suivant les cas, sont souvent nécessaires; mais hors les circonstances de cette absolue nécessité, on ne saurait trop ménager ces deux parties de toutes plantes.

Les tiges des plantes herbacées sont ordinairement tendres et délicates, et beaucoup ne peuvent résister à l'intempérie des hivers.

Nous n'examinons ici que la tige des arbres ou plantes ligneuses. Elle se compose d'abord d'un *épiderme*, 1, enveloppe extérieure de la plante. Cet épiderme est ordinairement mince, léger et incolore. Lorsque la plante vieillit, il devient plus épais, plus dur; il se convertit en croûte écailleuse dans beaucoup d'arbres, comme le chêne. Il est cependant des arbres dont l'épiderme ne s'épaissit point autant: tels sont le cerisier, le cytise; il en est d'autres, comme le platane, dont le vieil épiderme tombe et se renouvelle à mesure qu'il s'épaissit. Un bon cultivateur défend l'épiderme de ses arbres contre les mousses, qui annoncent déjà qu'ils déclinent; il les débarrasse du cal écailleux qui leur intercepte l'air et maintient l'humidité, outre qu'il sert de refuge aux insectes nuisibles. A la fin de l'automne et l'hiver, quand le temps est doux, on enlève les cals avec des lames de fer, et les mousses avec des lames de bois. On fait attention à ne

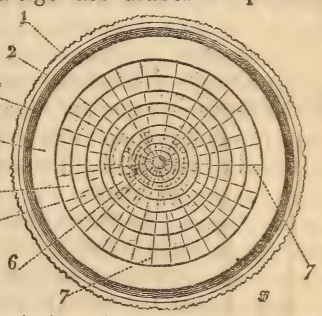

pas blesser la plante. Les mousses se détachent alors plus facilement, et on risque moins d'écorcher l'épiderme et de casser des boutons.

Sous l'épiderme, première membrane protectrice des plantes, se trouve immédiatement le *tissu cellulaire*, 2; c'est le second feuillet de l'écorce après l'épiderme; il est léger et mou comme les plantes herbacées et disposé en réseau. Il est communément vert. Ce second feuillet, comme l'épiderme, enveloppe toute la plante : on le nomme *parenchyme*. Ce tissu est d'une substance molle, plus ou moins épaisse ou serrée, plus ou moins égale, suivant la plante et les saisons; il est formé en filaments nombreux, nommés vaisseaux par les uns, veines par les autres, et ces filaments se croisent en réseaux plus ou moins larges, plus ou moins serrés en faisceaux. Quand les plantes naissent, il est mucilagineux comme la moelle qu'il enveloppe en cylindre; à mesure que la plante croît, il se solidifie.

Sous le tissu cellulaire, pendant la séve, on trouve une couche de substance mucilagineuse, regardée comme organisatrice, et nommée *cambium*; il s'organise en feuillets très-minces et devient le *liber*, 3, du mot *liber*, ou livre.

Le *cambium*, que l'on peut comparer au sang des animaux, et qui abonde sous le liber, produit en foule des germes dont les embryons traversent le tissu cellulaire, soulèvent et percent l'épiderme pour se former en boutons, qui sont les berceaux des feuilles, des fleurs et des branches. Le *liber* enveloppe toutes les plantes : il est plus ou moins épais et muqueux, suivant la plante et la saison. Il subsiste en gélatine du côté du tissu cellulaire, se solidifie du côté opposé, et se forme insensiblement en bois tendre et imparfait, que l'on nomme *aubier*, 4; celui-ci se change en *couche ligneuse*, 5, ou en bois parfait, et ainsi de suite, d'année en année. Il résulte de cette organisation qu'en coupant transversalement un arbre au collet, on peut en compter les années par le nombre de couches *concentriques ligneuses*, 5, 5, etc. Si l'on comptait 10 couches sur la surface plane d'un tronc scié, comme dans la figure, on en pourrait conclure qu'il a 10 ans. On peut calculer de même l'âge d'une branche, en la sciant à l'aisselle.

Ce calcul est approximatif, parce que les couches ligneuses peuvent être doublées dans des circonstances favorables, ou s'oblitérer dans des circonstances contraires. Au centre de

la tige est l'*étui médullaire*, 6, qui contient la moelle. Enfin, les *rayons médullaire*, 7, 7, etc. s'étendant du centre à la circonférence, servent de conducteur au cambium.

La tige, à mesure qu'elle se développe, est destinée par son organisation à donner à la plante sa solidité naturelle, à en produire les rameaux, feuilles et fleurs, à leur filtrer à travers leurs vaisseaux les fluides et sucs nourriciers que leur transmettent à leur tour les racines.

On exprime toutes les parties des plantes par des épithètes qui en précisent la propriété, etc. Ainsi, est-il question de la *force* ou de la *faiblesse* des tiges, on dit qu'elles sont *ligneuses* ou *herbacées*. Elles sont *sous-ligneuses* quand elles n'ont point la force des unes ni la faiblesse des autres, comme dans beaucoup de plantes vivaces. On les appelle *troncs* quand elles séparent la racine de la tête, comme dans les vieux chênes, et *stipe* dans les arbres de la famille des palmiers. S'agit-il de *la conformation intérieure?* on dit qu'elles sont *pleines, solides*, lorsque les couches intérieures remplissent tout le volume de la tige d'un arbre, et que l'étui médullaire semble solidifié au centre, où il est presque imperceptible. Les tiges sont *fistuleuses, tubuleuses*, comme celle du blé, quand elles sont creusées en tuyau.

Stipe.

Tronc.

Il résulte des propriétés du *liber*, que lorsqu'on taille un arbre, une branche, il faut toujours en examiner la vigueur qui est en raison du *liber*. Le bouton le plus proche de l'amputation est le point d'où il se prolongera. On fait donc l'amputation le plus près possible de ce bouton, afin que le *liber* ait moins de travail pour couvrir la plaie. Si l'on coupait, comme cela se voit si fréquemment, de 1 centim. et beaucoup plus au-dessus du bouton, le *liber*, en prolongeant la plante par le bouton, négligerait l'excédant de la branche, à partir de ce dernier bouton jusqu'à l'extremité coupée, ce qui pré-

senterait un chicot plus ou moins long qui empêche le bourgeon de continuer en ligne droite le prolongement de la branche. Ces chicots ou moignons, bientôt desséchés, font le plus désagréable effet à la vue. On n'en voit jamais aux arbres taillés par le cultivateur qu'une bonne pratique dirige dans la taille des arbres : les traces de sa serpette n'empêchent jamais les branches de se prolonger en ligne droite, sans nœuds ou exostoses.

Dans les plantes herbacées annuelles et vivaces, les tiges que l'on nomme *chaume*, fig. 1, dans les graminées, et *hampes*, fig. 2 et 3, dans les plantes bulbeuses, périssent tous les ans. Dans les plantes ligneuses, la végétation s'arrête aussitôt que les frimas reparaissent. Le point d'arrêt est marqué par un bouton qui, au retour du printemps, se développe et forme une nouvelle plante sur l'ancienne, en la prolongeant ainsi de suite d'année en année, jusqu'à ce que la tige soit parvenue à sa hauteur naturelle. La tige ainsi prolongée est *simple ;* mais une fois qu'elle cesse de former une branche principale, pour se diviser en deux branches, elle est *bifurquée,* ou *fourchue :* elle est *rameuse,* quand elle a plusieurs branches, et *dichotome* quand ces branches sont fourchues elles-mêmes, etc.

On détermine encore la direction particulière des branches, comparativement avec celle de la tige. Ces branches sont *diffuses, divergentes, fasciculées, horizontales, pendantes,* etc.

Des Boutons.

Toute tige, ou branche, a des *aisselles* à la base des feuilles. Ces aisselles, communément, recèlent un ou plusieurs petits boutons formés par le *liber*. Ce bouton ou *œil* se forme et grossit presque imperceptiblement. A la fin de l'été et en automne, il se dessine plus visiblement; enfin, il s'arrête à l'arrivée des frimas.

Il y a différentes espèces de boutons que l'on nomme *boutons à bois*, 1; *à feuilles*, 2, 3; *à fleurs*, 4. Les premiers ne donnent que des branches, les seconds des feuilles, et les troisièmes, des fleurs, etc. Le cultivateur doit distinguer parfaitement ces boutons. Ceux qui sont simplement à feuilles sont oblongs et très-minces; ceux à bois le sont un peu moins; ceux à fleurs, ou *à fruits*, fig. 4, sont plus gros et plus ronds que les autres. On ne peut trop connaître ces organes pour tailler avec précision.

Quand les feuilles tombent, les boutons qu'elles protégeaient sont assez formés pour n'en avoir plus besoin. Les boutons à bois à la fin de l'été donnent des bourgeons que l'on appelle branches de la seconde sève. Il faut prendre garde *au palissage* de supprimer trop de branches, et surtout de les trop raccourcir : si l'arbre était vigoureux, le *liber* développerait les boutons des branches non supprimées, et beaucoup de ces nouvelles branches n'auraient point assez de force pour passer l'hiver; le moindre inconvénient d'une opération aussi mal exécutée serait de compromettre la récolte suivante.

Les boutons sont *nus* ou *écailleux*. Ceux qui poussent l'été sont moins enveloppés que ceux qui doivent passer l'hiver. La plupart de ceux-ci, sous différentes formes, ont de petites écailles sèches et coriaces en dessus, molles en dessous, très-serrées ou *imbriquées* les unes sur les autres. Il y a des

boutons qui ont un duvet cotonneux, et d'autres une résine pour défendre davantage les embryons contre le froid et l'humidité.

Des Feuilles.

Les feuilles sont *pétiolées* quand elles tiennent aux tiges par des *pétioles* ou queues *c*; ceux-ci sont des nervures *d* qui, à leur sommet, s'étendent et divergent de chaque côté comme de petites veines. Ces dernières, comme les nervures du milieu, sont des prolongements des vaisseaux de la tige, et servent aux mêmes fonctions; on reconnaît dans une feuille : le *limbe c*, qui offre deux surfaces, la *page supérieure*, et la *page inférieure*; les *nervures, d*: le *sommet, a*; la *base, b*; le *pétiole, c*. On nomme *sessiles*, fig. 1, de la gravure suivante, les feuilles qui n'ont point de pétiole; ce dernier alors est remplacé par la nervure médiane de ces feuilles.

Toutes sont couvertes par un épiderme très-mince, et traversées par des pores nombreux. Cette épiderme couvre le tissu cellulaire, et le parenchyme fourni et alimenté par le *liber*.

Les feuilles poussent communément dans une position horizontale; elles présentent à l'air leur surface supérieure, et l'autre à la terre. Cette position est toujours la même, alors que l'on tournerait les branches pour la changer. Le dessus des feuilles est ordinairement plus lisse, plus luisant, plus doux et plus vert que le dessous, dont les nervures et les veines, plus saillantes, donnent plus d'inégalité à cette surface. Souvent ces nervures sont garnies de poils rudes et même de piquants, etc., etc.

Les feuilles, qui sont des racines *aériennes*, pompent dans l'atmosphère les fluides nourriciers : elles les transmettent à toutes les autres parties de la plante par les pores et vaisseaux destinés à *la sève descendante*. Ces fluides traversent également par les pores continus de l'épiderme à l'étui médullaire; mais souvent ces pores sont oblitérés par l'épaisseur calleuse de l'épiderme, et alors les feuilles doivent les suppléer. Elles absorbent par les pores de leur surface in-

férieure la vapeur ou rosée qui s'échappe de la terre ; c'est pour remplir cette fonction qu'elles tournent toujours parallèlement cette surface de ce côté, surtout la nuit. Leur surface supérieure paraît plus particulièrement préposée aux transpirations et excrétions de la plante, et à l'aspiration des fluides mélangés qui circulent dans l'atmosphère. Les feuilles sont donc des organes précieux qu'il faut beaucoup ménager. Quand on les supprime pour aider à la maturité et à la coloration des fruits, en les exposant au soleil, on doit y mettre beaucoup de réserve, pour ne pas nuire à la plante.

Les feuilles sont aussi les organes principaux du mouvement nécessaire à la santé des plantes. Aussi remarquons-nous que les arbres exposés à l'air libre et agités par les vents sont d'ordinaire plus vigoureux, et donnent des fruits plus parfumés. Enfin les feuilles, comme les semences, les tiges, les boutons, etc., ont des appendices et des formes qui distinguent les espèces et les variétés des plantes, dont elles font partie.

Les appendices principaux des feuilles sont les *pétioles*, les *vrilles*, fig. 2, *a*; les *stipules*, fig. 2 et 3, *b*, *b*. Elles ont aussi des formes variées à l'infini. On désigne ces formes d'après la figure qu'elles imitent plus ou moins exactement. Elles sont *simples*, fig. 1, si elles sont seules sur un pétiole unique; et *composées*, fig. 4, si ce pétiole se divise en sous-pétioles ou *pétiolules*, qui supportent de petites feuilles ou *folioles*, *c*, *c*, *d*, *d*, qui composent la feuille.

Quand à la durée, les feuilles sont *persistantes*, si comme dans les arbres verts elles ne tombent point tous les ans; dans le cas contraire, elles sont *caduques* ou *fugaces*.

Les feuilles, par leur *sommeil* et leur *irritabilité*, font penser que les végétaux jouissent d'une sorte de sensibilité. La nuit beaucoup de plantes, comme les *acacia*, les *mimosa*, resserrent leurs feuilles. Celles de la sensitive ordinairement se retirent de la main qui les touche, etc.

Des Boutons à fleurs.

Quand les boutons ne renferment que des fleurs, ils ne sont point des embryons fixes : ils contiennent bien les organes d'une ou plusieurs plantes nouvelles; mais elles sont soumises aux chances de la fructification qui doit s'opérer avant tout, par la floraison des plantes. Les embryons fixes ou boutons à bois reproduisent par la greffe la même plante.

Les boutons à fleurs sont placés ou sur les tiges, ou sur les branches, ou à l'extrémité de ces dernières, et quelquefois sur toutes. Les fleurs et les fruits qui ont un support que l'on nomme *pédoncule* (*queue*) sont dits *pédonculés;* dans le cas contraire ils sont *sessiles*. Quant à leur position, les fleurs sont *axillaires,* ou placées dans les aisselles des feuilles et des branches; *terminales,* ou placées aux extrémités des tiges ou rameaux, etc.

Avant d'aller plus loin il est indispensable de prendre les premières notions de la fleur. *a*, fig. 1, est le *pédoncule ; b,* le *pistil ; c,* les *étamines; d,* les *pétales* quand la fleur à un calice, les *divisions* quand elle n'en a pas. Fig. 2, le pistil séparé de sa fleur; *e*, le *stigmate; f,* le *style; g,* l'*ovaire.* Fig. 3, l'étamine; *h*, l'*anthère; i,* le *filet.* Fig. 4, une fleur

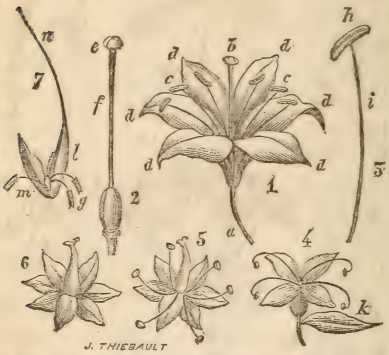

mâle, n'ayant que des étamines; fig. 5, une fleur *hermaphrodite,* ayant pistil et étamines; fig. 6, fleur *mâle* avec pistil sans étamines.

Les pédoncules *simples* sont terminés par une seule fleur; les *composés* se divisent pour en supporter plusieurs ; enfin ils sont *surcomposés* quand les divisions se partagent encore en petits pédoncules terminés par des fleurs; alors les premières divisions sont appelées *pédoncules partiels,* et les secondes *pédicelles.*

Les pédoncules qui partent immédiatement des racines, comme dans la jonquille, etc., sont nommés *hampes*. Voir page 94, fig. 2 et 3.

On appelle *bractéoles* et *bractées*, fig. 4, *k*, les folioles plus ou moins petites, et souvent colorées, qui se trouvent à l'extrémité des pédoncules partiels et des pédicelles de certaines fleurs, à la conservation desquelles ces petites feuilles sont préposées.

Ces *bractées* prennent le nom d'*involucres* quand elles sont formées en colerettes plus ou moins près de la fleur qu'elles enveloppent, comme dans l'anémone des bois.

On distingue encore de l'*involucre*, fig. 5, *b*, l'*involucelle*, diminutif de celui-ci; la *spathe*, enveloppe légère et membraneuse que déchirent les fleurs en la traversant pour s'épanouir, comme dans les narcisses; la fleur *graminée*, fig. 7, composée ordinairement de deux *valves*, *l*, *m*, dont l'une est nommée *glume*, *l*; l'autre *balle*, *m*.

Dans les inflorescences composées, c'est-à-dire dans lesquelles les fleurs sont réunies, on remarque le *chaton*, fig. 1; le *corymbe*, fig. 2; l'*épi*, fig. 3; la *grappe*, fig. 4; l'*ombelle*, fig. 5, avec ses *ombellules*, *a*, *a*, et son *involucre*, *b*, *b*; fig. 6, le *panicule*; fig. 7, la *tête* ou *céphalante*; fig. 8, le *thyrse*; fig. 9, le *spathe*; le *faisceau*, etc.

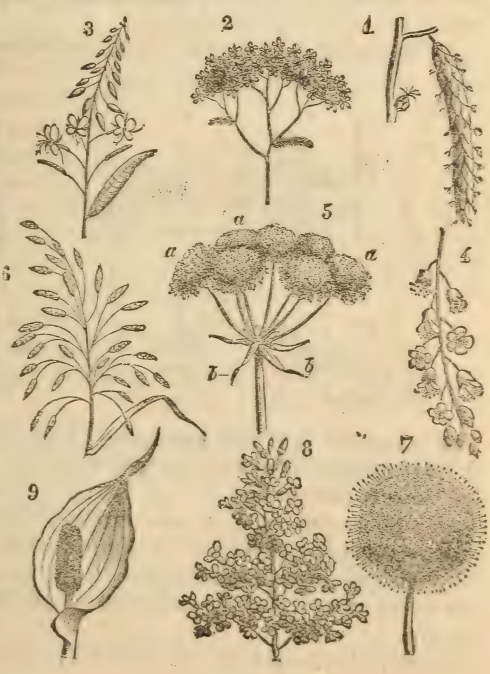

Les fleurs *simples* n'ont ordinairement qu'un rang de pétales avec leurs organes sexuels au centre.

Les fleurs *semi-doubles* ont plusieurs rangs de pétales formés par des étamines converties en pétales; les étamines y sont moins nombreuses que dans les fleurs simples; l'ovaire est moins fécond.

Les fleurs *doubles* sont formées par un bien plus grand nombre de pétales que les semi-doubles; c'est pourquoi on les nomme fleurs *pleines*. Dans beaucoup de ces dernières, toutes les étamines sont converties en pétales. Toutes les fleurs doubles ne sont pas stériles, l'œillet double et très-double des fleuristes, l'œillet double dit de la Chine, la balsamine très-double, etc., donnent des graines.

Les fleurs doubles des giroflées jaunes, rouges, quarantaines, etc., sont absolument stériles, parce qu'elles n'ont aucun sexe; elles ne peuvent donc avoir aucune influence sur les graines des fleurs simples que l'on plante auprès d'elles.

Les fleurs prolifères ont, au lieu d'ovaire, une seconde fleur; elles sont également stériles.

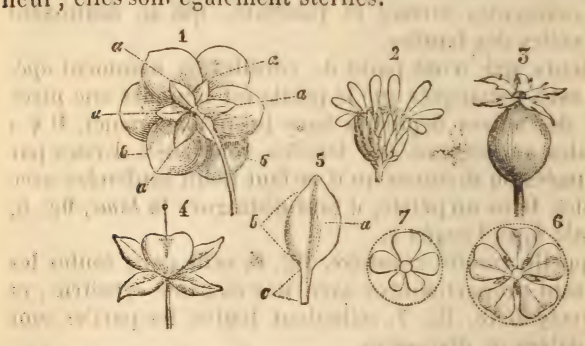

Le CALICE est le prolongement de l'épiderme des plantes, et l'enveloppe extérieure des fleurs qui en sont pourvues. Ces calices sont composés d'une ou plusieurs pièces, nommées sépales, fig. 1, *a*, et, suivant leur nombre, on les appelle *monophylles, diphylles,* etc., ou simplement *polyphylles* s'il y en a plusieurs. On désigne encore les calices d'après leurs couleurs, formes, dimensions, positions, appendices, etc.

Le calice est *propre,* fig. 1, quand il ne renferme ou n'en-

veloppe qu'une fleur seule, et *commun* s'il en contient plusieurs, et alors on le nomme souvent *involucre*, fig. 2; il est *simple* s'il est unique; *double* ou *caliculé* s'il est entouré à sa base d'un petit calice en soucoupe ou cupule, comme dans l'œillet; *imbriqué*, fig. 2, s'il est composé d'écailles se recouvrant les unes les autres comme les tuiles d'un toit; *pétaloïde* s'il est coloré comme la fleur. Quant à la durée, il est *fugace, caduc,* s'il tombe avant la fleur, comme dans le pavot; il est *persistant* si c'est après. Le *calice* placé au-dessus de l'ovaire est *superovaire,* fig. 3; il est *inférovaire,* fig. 4, s'il est au-dessous.

La COROLLE est l'enveloppe la plus rapprochée des organes de la fructification des plantes. C'est elle qui, par la beauté de ses formes, la richesse et les variations des couleurs, nous attache plus particulièrement.

La *corolle* est aussi composée d'une ou plusieurs pièces que l'on nomme *pétales,* fig. 1, *b, b,* etc. Selon qu'elle est composée d'un, deux, etc., *pétales,* elle est dite *monopétale, bipétale,* etc., ou *polypétale* quand il y en a plusieurs. Ceux-ci ont différentes formes et positions, qui se définissent comme celles des feuilles.

Les fleurs qui n'ont point de corolles se nomment *apétales.* Il est à remarquer que le pétale est toujours une pièce séparée des autres depuis la base jusqu'au sommet. Il y a des pétales qui, comme des feuilles, sont aussi divisés par des coupures ou divisions qu'il ne faut point confondre avec les pétales. Dans un pétale, il faut distinguer la *lame,* fig. 5, *a,* le *limbe b,* et l'*onglet c.*

On appelle *corolle régulière,* fig. 6, celle dont toutes les parties sont proportionnées avec une élégante symétrie; et *corolle irrégulière,* fig. 7, celle dont toutes les parties sont dissemblables ou disparates.

La corolle est *épigyne* si elle est au sommet de l'ovaire, *hypogyne* si elle est au-dessous, et *périgyne* si elle est autour dans l'intérieur du calice.

Quant à la forme, les corolles sont *anomales* ou irrégulières, *flosculeuses, semi-flosculeuses, campaniformes, caryophyllées, éperonnées, crucifères, infundibuliformes, labiées, radiées, rosacées,* etc.

Enfin, quant à leur durée, les corolles sont *fugaces, tombantes, marcescentes.*

On nomme *nectaire,* dans les corolles, la partie qui suinte la liqueur que recherchent les abeilles, ainsi que tous les appendices qui ne sont pas des pétales.

De la Fécondation des Plantes.

Les plantes ne fructifient jamais sans le concours des organes des deux sexes. On nomme *hermaphrodites* les fleurs qui réunissent dans la même corolle *étamines* et *pistils* : celles qui n'ont que des étamines sans pistils sont appelées fleurs *mâles;* celles qui n'ont que des pistils sans étamines sont des fleurs *femelles.* Voy. les fig. 4, 5, 6 de la page 98. Si un végétal porte à la fois, mais sur des pédoncules différents, des fleurs mâles et des fleurs femelles, comme le melon, il est *monoïque;* si, comme dans l'épinard, les fleurs mâles sont portées uniquement par un individu et les fleurs femelles par un autre, le végétal est *dioïque.*

Les *étamines,* voir la page 98, fig. 3, se composent ordinairement de deux parties, le *filet i,* et les *anthères h.* L'anthère est toujours à l'extrémité haute du filet, et contient la poussière *fécondante* ou *pollen* : c'est la partie principale de l'étamine. Dans certaines plantes, il y a des *anthères* sans filet; on les appelle *étamines sessiles.*

Les PISTILS, voir page 98, fig. 2, ont communément trois parties, que l'on nomme *stigmates e, styles f,* et *ovaire g.* Placés presque toujours au centre de la fleur, ils sont les organes femelles de la fécondation des plantes. Le *stigmate* est l'organe supérieur du pistil, ou l'orifice par lequel il est probable que traverse la poussière fécondante des étamines; le *style* est le canal de communication entre le *stigmate* et l'*ovaire.* Le stigmate qui n'a point de style est *sessile;* alors il est placé immédiatement sur l'*ovaire g.* Ce dernier est la partie inférieure du pistil. Il renferme les *ovules* qui, pour devenir des *graines,* attendent le germe de la vie que doit leur communiquer la poussière fécondante des étamines. Si l'on coupait les *anthères* des *étamines,* la fécondation n'aurait jamais lieu, à moins que, dans le voisinage, il n'existât des plantes de même espèce, et que leur poussière, portée par le vent ou les insectes, ne fécondât ces pistils dont on aurait mutilé les étamines. C'est dans l'*ovaire* que les se-

mences, fécondées par le *pollen*, grossissent, et parviennent à maturité.

Les *filets* et les *anthères* des *étamines*, les *stigmates*, *styles* et *ovaires* des pistils ont aussi différentes formes, positions, etc. Les corolles et les calices n'existent pas simultanément dans toutes les plantes, ou ne sont pas disposés de même pour seconder leur mariage. Les intempéries du climat, à l'époque de la floraison, font souvent avorter les récoltes en tout ou en partie. Les gelées tardives détruisent les pistils et les étamines ; les pluies abondantes entraînent le pollen avant la fécondation.

A la floraison, on peut croiser entre elles les plantes de variétés différentes, mais de même espèce, ou au moins d'espèces très-rapprochées. Pour opérer cette fécondation artificielle, on coupe les anthères, destinées à féconder les ovaires de la plante dont on veut obtenir des graines croisées. Il est probable que les plantes, placées avec prévoyance près d'une autre variété qui a ses anthères, en sera fécondée. On parvient encore à cette fécondation en secouant le *pollen* des anthères d'une plante sur les stigmates d'une autre, au moment où les fleurs des deux plantes s'épanouissent presque ensemble. Cette fécondation entre deux plantes d'espèces différentes est encore possible lorsque les abeilles et autres insectes, en se reposant sur les stigmates, apportent à propos le *pollen* des anthères d'autres fleurs qu'ils viennent de quitter.

Les graines qui procèdent des ovaires ainsi fécondés donnent seulement des *variétés*, si les deux plantes sur lesquelles on opère sont de même espèce. Si elles sont d'espèces différentes, les individus qui en naissent sont nommés *hybrides* et ressemblent plus ou moins à leurs parents.

Après la fécondation, la plante a besoin de plus de nourriture pour amener ses fruits à maturité. Aussi la voyons-nous languir et souvent périr en tout ou en partie, si le sol dans lequel elle végète est trop maigre. Plus elle est chargée de fruits, plus elle s'épuise. Il faut donc, en pareil cas, prévenir le dépérissement des plantes, soit en éclaircissant les branches superflues, pour ménager la séve au profit de celles qui portent les fruits, soit en réduisant le nombre de ces fruits.

Multiplication des Plantes.

Les plantes franches ou pures dans leur espèce se reproduisent communément par la graine. Celles qui procèdent du croisement d'espèces différentes, comme les mulets dans le règne animal, sont ordinairement stériles.

De la Multiplication par semis.

Ce mode est le seul employé pour les plantes annuelles. Il est encore préférable pour la multiplication des végétaux, sous le rapport de la force et de la rusticité. Aucun autre mode ne peut présenter les mêmes avantages : c'est le seul dont les individus soient complets dans toutes leurs facultés, et dont tous les organes formés à la fois puissent arriver au plus haut période de vigueur et de longévité que la nature a marqué pour chaque espèce.

Choix des graines. Les meilleures sont les plus mûres, que donnent des individus bien sains.

Conservation des graines. On conserve les graines suivant la durée de leurs facultés germinatives. Celles qui sont *huileuses* perdent leurs facultés vitales quand l'huile rancit; les farineuses quand la farine se dessèche et devient cornée.

Il y a des graines qui perdent de suite, d'autres dans l'année, leurs facultés végétatives. Quand on expédie de trop loin ces graines pour qu'elles arrivent à temps, on prend la précaution de les mêler avec de la terre ou du sable frais, et de les enfermer dans un vase de fer-blanc ou de verre, etc., de manière à les défendre du contact de l'air. A leur arrivée on sème de suite la terre qui contient ces graines. Les semences qui se conservent longtemps se placent dans un lieu ni humide ni trop chaud. On laisse dans leurs enveloppes naturelles, jusqu'au semis, les graines à siliques et à capsules sèches. Les graines à enveloppes humides ou susceptibles de retenir l'humidité sont mieux dans des sacs de papier.

Les graines nouvelles fournissent ordinairement des individus plus forts, plus vigoureux, tandis que, plus vieilles, beaucoup de ces semences fournissent des individus plus

faibles, de moins longue durée, mais dont les fruits sont plus précoces, et ont plus de saveur.

Si la graine est un peu vieille, elle sera plus longtemps à germer : s'il y a encore des ressources, on la ravive, en la trempant 24 heures dans de l'eau légèrement tiède, ou 12 heures si l'on y mêle un sixième de bonne eau-de-vie.

Quand enfin l'on ne connaît pas l'âge de la graine, il est prudent d'en semer d'abord en pot, pour la vérifier.

Préparation des graines. Les graines nues, comme celles de l'œillet, de la balsamine, etc., se sèment à la main, sans autre précaution que de semer aussi également que possible. Il n'en est pas de même des graines aigrettées, velues et membraneuses ; pour les bien semer, on les frotte auparavant avec du sable très-fin ou de la cendre : autrement elles se pelotonneraient ensemble. Les graines très-fines, comme celles des auricules, campanules, etc., se mêlent avec de la terre sèche bien tamisée.

Epoques des semis. Le temps le plus propice est généralement celui de la maturité. Dans des climats où règnent des hivers trop durs, on sème au printemps. Avant de semer, la terre doit toujours être bien labourée et ameublie. On l'amende en même temps si elle est épuisée. Il ne faut ni trop ni trop peu enterrer les semences : 8 centimètres suffisent aux plus fortes, comme noyaux, amandes, etc. ; les autres moins, en raison de leur volume. Les semences très-fines se couvrent à peine : pour éviter tous accidents, on presse légèrement la terre à la superficie, avec un rouleau, ou une planche. On fait cette opération quand la terre est sèche.

On donne aux semis faits une couverture épaisse d'un à deux doigts, en terreau ou en paille menue provenant des débris de couche. Cette couverture entretient la fécondité de la terre, empêche qu'elle ne se plombe, et protége les plantes contre les rayons du soleil et la chute des grosses pluies. C'est ce qu'on appelle *terreauter* ou *pailler*.

On sème a la volée en répandant les semences à la main sur la terre, qu'on aplanit ensuite au râteau ou à la herse. Pour semer avec égalité, il faut un tact que donne seule l'expérience.

Il faut semer dru quand on veut que les plantes, comme le chanvre et le lin, s'effilent ; plus clair quand on veut qu'elles grossissent : dans ce dernier cas, comme semis d'o-

gnons, salades, carottes, on éclaircit en arrachant à la main les plantes qui gênent les autres, et de préférence les plus faibles ; celles qui restent deviennent plus fortes.

Semis en rayon. On ouvre des rayons au cordeau, à 2 ou 3 centimètres de profondeur ; on y sème la graine, et l'on recouvre les rayons avec la terre déplacée pour les ouvrir : l'on sème de cette manière les plantes qui ont besoin d'être binées, que l'on cueille feuille à feuille comme les épinards ou l'oseille, etc. Si l'on veut semer ainsi les *pois*, les *fèves de marais*, etc., on creuse davantage les rayons ; on les recouvre soit avec du terreau, soit avec une partie de la terre déplacée, et plus tard on les butte ou rechausse avec le reste de cette terre. Par ce moyen on fortifie beaucoup la végétation de ces plantes.

Semer en potelots, c'est, au lieu de rayons, faire des trous à des distances et à une profondeur proportionnées aux végétaux que l'on sème en planche, comme haricots, pois, pommes de terre, etc. On ne recouvre d'abord qu'avec partie de la terre déplacée, et plus tard on amoncèle le reste ou on le rapproche sur le côté des plantes.

On sème en terrine ou en pots, avec les mêmes précautions qu'en pleine terre, si l'on craint les taupes, les courtillères, les vers blancs, etc., et que d'ailleurs la semence demande qu'on la transporte, pour lui parer les grandes pluies, les froids, et lui continuer la lumière ou lui donner de l'ombre.

On sème en pots séparés les plantes trop délicates pour la pleine-terre. On sème de même, ou en panier, celles que l'on destine à être transplantées à une époque avancée de leur végétation. Lorsque celle-ci est faite avec soin, elle n'interrompt même pas la crue de ces plantes. On enterre avec leur panier celles qu'on y a semées.

On sème encore en panier à moitié plongé dans l'eau, au moyen d'un vase qui le contienne, les graines fines qui aiment l'humidité, comme les semences de bruyère, dont les pluies ou les arrosements contrarient le développement.

De la Multiplication secondaire des Plantes.

Ce second mode de reproduction ne donne jamais des plantes aussi vigoureuses, et ne reproduit que les plantes mères sans variétés.

Bulbe. Synonyme d'ognon, dont un seul peut se reproduire en le divisant en plusieurs parties : tels sont les lys et jacinthes.

Bulbilles. Petits corps charnus plus ou moins ronds, qui, dans certaines plantes bulbeuses, croissent dans les aisselles des feuilles, sur les tiges, etc.

Caïeux. Petits ognons qui se forment de la substance des gros qu'ils multiplient. On ne les détache qu'autant que l'ognon principal est sec et s'en sépare facilement.

Tubercules. Comme les précédents, ils reproduisent la plante mère : *pomme de terre,* etc.; d'autres forment aussi des tubérosités qui, séparées d'elles-mêmes ou à la main, donnent de semblables résultats. Enfin, quand les tubercules sont gros et munis d'yeux, on peut les couper en morceaux au moment de les planter; et pourvu que ces morceaux aient des yeux, ou qu'on détache ceux-ci, on multiplie également la plante mère en les plantant.

Œilletons, rejetons. Rejets enracinés des racines d'une plante, et dont on les sépare en automne ou au printemps.

Eclat ou séparation des racines. Grand nombre de plantes dont les racines sont vivaces et les tiges annuelles, se multiplient tous les ans en divisant leurs racines en plusieurs têtes, gemmes ou boutons appelés *turions*. En séparant ces dernières munies de racines, on a autant de plantes semblables.

Marcotte. C'est une branche provoquée à prendre racine pour multiplier une plante : par ce moyen on supplée au semis. On fait des marcottes *à talon, a; par torsion, b; en potelot, c; en cornet, d; etc.* Les fig. 2 et 3, représentent deux sortes de potelots à marcottes.

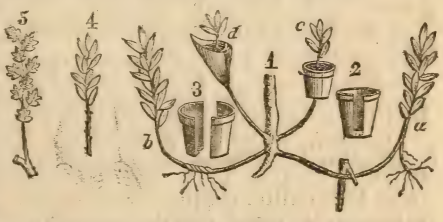

On multiplie encore les plantes par boutures ou branches coupées ou détachées au point d'insertion de leur tige, suivant les espèces. Les époques pour faire les boutures varient en raison des climats et des années plus ou moins hâtives; mais en général la fin de l'hiver est le temps le plus propice pour les arbres et arbustes de pleine-terre, le printemps pour

les végétaux d'orangerie, et la fin de l'automne pour quelques arbres résineux.

1. Bouture simple, *faite avec une branche de la dernière pousse*, fig. 4. Elle est propre à la multiplication d'une grande quantité d'arbres et d'arbustes d'orangerie, de serre chaude, et de quelques espèces de pleine-terre. On la place sur couche et sous cloche, et on l'entretient dans une chaleur douce, humide, et à l'abri du soleil.

2. Bouture a bois de 2 ans, *faite avec une branche sur laquelle se trouve une portion de bois de 2 ans et de l'année précédente*. On l'emploie à la multiplication des arbres et des arbustes au printemps; on la place en rigole, en pleine-terre, au nord.

3. Bouture a talon, *faite avec une branche de la dernière pousse et avec la nodosité qui la joignait à sa tige*, fig. 5. Elle est propre à la multiplication des bois durs, soit de pleine-terre, soit de serre, au printemps; on la met à l'ombre en pleine-terre, ou sur couche et sous cloche.

4. Bouture en plançon, *faite avec une branche de 1 à 10 pieds de haut, en forme de pieu, propre à la multiplication des arbres aquatiques, tels que les saules, les peupliers*. On la fiche en terre dans un trou fait avec un grand pieu.

5. Bouture en rameau. Jeune branche ramifiée, enterrée dans toute sa longueur, excepté le gros bout qui saille de 6 centimètres hors de la terre; elle est favorable pour multiplier certaines espèces d'arbres qui se dépouillent, le grenadier, le groseillier, etc. On doit la mettre au printemps en terre franche et à exposition chaude, et, pour les plantes d'orangerie, sur couche sourde.

6. Bouture en ramée. Grande branche avec tous ses rameaux, propre à fournir des pépinières d'oliviers, à garnir des berges de rivières, de marais, à affermir et à exhausser le terrain. Les saules, les peupliers, le chalef, l'aune, etc., sont propres à cet usage. On les plante horizontalement, à la fin de l'hiver, à 14 ou 15 centimètres de profondeur, en ayant soin de laisser sortir de 9 à 12 centimètres l'extrémité des rameaux.

7. Bouture en fascine. Branches de la dernière et de l'avant-dernière pousse, réunies en fagots de 75 centimètres de long et ployées sur elles-mêmes. On s'en sert lorsqu'on veut retenir des berges sur le point d'être enlevées par les

caux. On enterre ces fascines de manière à n'en laisser sortir que l'épaisseur de 12 centimètres, et on les assujettit avec un pieu passé à travers. On plante ainsi les osiers et les saules.

8. Bouture avec bourrelet par étranglement. C'est une branche sur laquelle on a déterminé la formation d'un bourrelet par une ligature faite dans la saison précédente. On l'emploie pour les arbres durs, soit indigènes, soit étrangers, les fruitiers particulièrement.

9. Bouture avec bourrelet par incision. C'est la même que la précédente, avec la modification de l'incision. On l'emploie pour les espèces à bois dur.

10. Boutures a crossette. Elles se font avec du bois de la dernière et de l'avant-dernière année, et ont la forme de petites crosses. Le bois de 2 ans ne forme que le cinquième de leur longueur, qui est de 45 centimètres. Beaucoup d'arbres, dont la consistance du bois est aussi éloignée de l'extrême dureté que de la mollesse, se multiplient de cette manière. On les choisit à la taille, sur des branches vigoureuses, et on en fait de petits fagots qu'on enterre au nord, par l'extrémité inférieure, et qu'on recouvre ensuite avec des feuilles et de la litière.

De la Multiplication des Végétaux par la Greffe.

C'est à la greffe que nous devons l'avantage de cueillir à la place des fruits acerbes les fruits au contraire les plus agréables. Elle a pour résultat de changer à volonté, en tout ou partie, un arbre sauvage, ou autre, en un arbre qu'on lui préfère.

Quel que soit le mode qu'on emploie, il s'agit toujours d'unir le *liber* des deux individus; mais cette union ne peut s'opérer qu'entre individus des espèces ou variétés du même genre : ainsi le *liber* d'un pêcher ne se marie point avec celui d'un cerisier, ni le *liber* du pommier avec celui du poirier.

La greffe altère une plante qu'elle mutile toujours plus ou moins. Aussi, après cette opération, n'est-elle plus aussi vigoureuse, ni d'une aussi longue durée. Cette règle est à peu près générale entre individus de même espèce et même climat; mais elle souffre des exceptions pour des individus

d'un climat étranger. Beaucoup de ceux-ci, greffés sur des indigènes de même genre, acquièrent plus de rusticité que s'ils étaient restés francs, et supportent mieux l'inclémence d'une température qui ne leur était pas destinée.

Plus un arbre est vigoureux, plus la fructification de la greffe sera retardée; mais aussi elle durera davantage. Le contraire a lieu si l'on greffe sur des sujets trop faibles ou trop jeunes. Selon que l'un de ces deux résultats convient le mieux, on greffe des sujets de un à deux ou de quatre à cinq ans.

Non-seulement deux individus greffés l'un sur l'autre doivent être du même genre, mais il faut encore qu'entre eux, fussent-ils de la même espèce, il y ait analogie de vigueur : si, par exemple, on greffait une espèce très-vigoureuse sur une autre dont la complexion fût plus faible, il en résulterait que le sujet resterait fluet et maigre, parce que la greffe l'épuiserait; le liber se porterait à l'insertion de la greffe qu'il *exostoserait;* l'arbre aurait une grosse tête que des goîtres sépareraient d'un corps mince et desséché. Dans le cas contraire, ce serait l'inverse.

Ire Section. — Greffes par approche.

Greffe sylvain, fig. 1. Elle consiste à rapprocher deux individus, à chacun desquels, sur la partie à joindre à l'autre, on fait une amputation calculée de manière que le *liber* de l'une s'applique exactement sur celui de l'autre. Les deux plaies rapprochées par une ligature, on les préserve du contact de l'air en les couvrant avec la cire à greffer, l'onguent *de saint Fiacre,* ou un linge, faute de mieux.

M. Noisette a inventé un greffoir, fig. 1 et 2, pour les greffes par approche. Avec la lame de cet instrument on

pratique, suivant le côté dont on le tourne, des angles saillants et rentrants sur le système cortical des végétaux. Ainsi, aux deux parties à réunir entre deux individus, pour les greffer en approche, on fait à chacune une plaie inverse; l'angle vide de l'une enchâsse l'angle plein de l'autre. Si les rubans que trace le *liber* de chacune sont bien adaptés les uns sur les autres, la réussite sera prompte, en terminant l'opération, comme la précédente, par la ligature, la cire, etc.

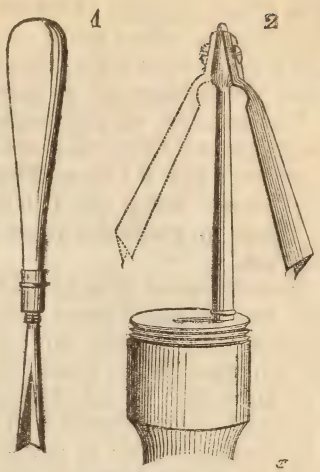

Greffoir Noisette.

Cire à greffer. On fond ensemble par moitié, de la cire jaune et de la colophane; ou 5 huitièmes de poix noire, de la résine, de la cire jaune et du suif, chacun un huitième. Au Jardin des Plantes, pour la plupart des arbres, on la compose avec 4 parties de brai, 2 de poix de Bourgogne et une de cire jaune. On chauffe ces compositions pour les rendre plus malléables au moment de s'en servir.

Onguent de St-Fiacre. C'est tout simplement de la terre glaise et de la bouse de vache par moitié, et mises en pâte au moyen de l'eau.

On emploie pour ligature, soit du fil de laine, soit de la natte de jonc ou roseau, ou des rubans flexibles d'écorce, etc.

Le temps de greffer en fente est propice tant que les arbres sont en séve; cependant il ne faut pas attendre trop près du moment ou la séve est suspendue, afin que les plaies aient le temps de se souder. On pince l'extrémité de l'individu qui doit être étêté plus tard, afin d'en consacrer la séve au travail de la reprise.

Quand la soudure est enfin opérée, on desserre la ligature. Suivant la délicatesse de la plante, on la sèvre avec plus ou moins de précaution, en coupant de suite, ou en plusieurs

fois, la tête du sujet et la base de la greffe pour la séparer de sa tige primitive.

Greffe hymen, fig. 2. Pour bien exécuter cette greffe, il s'agit d'unir ensemble deux arbres qui s'y prêtent par leur voisinage, au moyen d'une entaille longitudinale à chacune des tiges, au point où elles peuvent se réunir ; il suffira ensuite de ligaturer, etc., comme précédemment. C'est parce que cette greffe peut réunir en un seul l'individu mâle à l'individu femelle d'une espèce, qu'elle a reçu le nom pittoresque de *greffe hymen*.

Elle sert encore à croiser des haies, et même des arbres fruitiers, de manière à ce qu'ils présentent des treillages en carrés droits ou en losanges, etc. Elle est très-utile aussi pour greffer une branche trop vigoureuse d'un individu sur sa propre tige, au point où elle serait désirée ; elle y prendrait la place d'un membre qui manquerait à l'ordonnance de l'arbre.

L'un des plus grands services que l'on peut tirer de cette greffe est le rapprochement de plusieurs individus à l'avantage d'un seul, fig. 3. On plante autour de l'arbre à fortifier plusieurs sujets vigoureux ; l'année suivante on les étête en biseau très-prolongé, l'écorce en dehors ; l'on unit ces biseaux au corps de l'arbre dont il s'agit par une plaie correspondante dans l'écorce, soulevée jusqu'au *liber* pour en opérer la jonction avec celui des sujets ; on recouvre, et on ligature, etc. Ce procédé peut être du plus grand avantage, non-seulement pour augmenter prodigieusement la force d'un végétal, mais encore pour le sauver d'un dépérissement prochain, déterminé soit par un chancre, soit par la décrépitude de l'âge.

IIe Section. — Greffes par Scions.

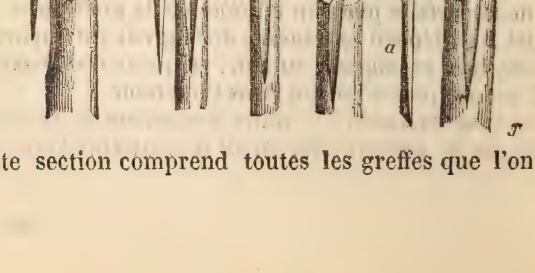

Cette section comprend toutes les greffes que l'on peut

opérer au moyen de rameaux séparés d'un individu pour le greffer sur un autre, quelle que soit la manière dont on s'y prenne. Ces sortes de greffes sont variées à l'infini : c'est pourquoi je me bornerai à citer celles qui sont les plus usitées dans la culture, et quelques variétés qui présentent le plus d'intérêt.

Première Série.

1° Greffe Atticus, fig. 6. C'est la greffe en fente à un seul rameau : elle s'opère à l'ascension de la séve du printemps. On choisit sur l'arbre que l'on veut multiplier un rameau bien sain de l'année précédente ; on le coupe à la fin de l'automne ou de l'hiver afin que ses boutons ne se développent point avant de l'employer. On le pique en terre au nord, pour attendre le moment favorable ; enfin on peut le couper et s'en servir de suite si l'on greffe de très-bonne heure.

Pour tailler un rameau en greffe, fig. 4, on laisse, à volonté, 1, 2 à 3 boutons à l'extrémité supérieure ; au-dessous, à 7 ou 9 millimètres de celui de la base, on taille avec un bon greffoir, depuis 12 millimètres jusqu'à 6 centimètres et plus, une lame droite, *a*, dont le dos reste couvert de l'écorce ; le tranchant de cette lame doit être proportionné à la longueur de la fente du sujet.

Pour préparer le sujet, fig. 5, on le coupe horizontalement à telle hauteur qu'on le veut. On fend net et verticalement l'aire de l'amputation en deux parties, à environ 3 ou 6 centimètres, plus ou moins, suivant la grosseur du sujet. Celui-ci se prend à tel âge que ce soit, depuis un an, plus ou moins, pourvu qu'il soit bien formé et vigoureux.

Les deux opérations faites, il ne s'agit plus, pour unir les deux corps séparés, que d'écarter la fente *b* du sujet, de manière à pouvoir y placer la greffe fig. 6, de telle sorte que les tissus cellulaires de l'écorce du sujet et de la greffe coïncident parfaitement tout le long de la lame de la greffe. C'est de la parfaite jonction du *liber* de la greffe avec celui du sujet que dépend la réussite de la greffe ; n'importe que les épidermes se joignent ou non, et que le tranchant de la greffe avance plus ou moins dans l'intérieur.

Cette pose exécutée, on retire doucement la lame de la serpette ou du greffoir, qui tenait la fente entr'ouverte. On

a bien soin d'éviter tout dérangement, soit en retirant cette lame, soit en ligaturant les fentes du sujet, comme on fait pour les greffes en approche.

Cette greffe peut s'exécuter également sur les rameaux d'un arbre comme sur un jeune sujet. Elle se place avantageusement sur la dernière pousse de l'année précédente, pour former des arbres à hautes tiges; sur le collet d'un jeune sujet, lorsque l'on destine la greffe à être affranchie par le marcottage, ou à être enterrée, comme les vignes et autres arbres.

2° Greffe Ferrari, fig. 7. Elle s'exécute avec un rameau du même diamètre que la tige. Au lieu de la tailler en lame de couteau, on la taille en bec de hautbois, ou lame à deux dos, et conséquemment à doubles rubans d'écorces, un sur chaque face. On taille le sujet comme celui de la greffe *Atticus*, et l'on y insère la greffe *Ferrari*, avec la précaution de faire coïncider ensemble les 4 rubans de *liber* de cette greffe avec ceux du sujet. Du reste, c'est la même opération; seulement elle demande plus d'habitude et d'adresse. Elle convient à tous les jeunes arbres fruitiers et aux arbustes; elle réunit en outre l'avantage de mieux dissimuler la soudure et de la rendre plus solide.

3° Greffe Lée, fig. 8. On taille le bas du rameau de la greffe en triangle, dont un côté conserve le prolongement de l'écorce. On fait une entaille angulaire du même calibre au sujet, après en avoir coupé la tête. On y joint la greffe avec la même coïncidence des *liber* que dans les précédentes, et même suite d'opérations quant aux ligatures. Elle est indiquée *pour des arbres* délicats, dont la moelle ne doit point être endommagée, et pour les tiges d'arbres dont l'écorce boiseuse offre peu de sève.

4° Greffe Miller, fig. 9. On taille cette greffe en bec de flûte dont la base interne forme un cran ou petit angle saillant. On exécute sur l'aire de la taille du sujet un cran en sens opposé de celui de la greffe, et sur le côté correspondant on enlève un bec de flûte semblable à celui de la greffe qui doit le remplacer, et dont le cran externe doit également s'emboîter dans celui du sujet. L'écorce ménagée sur le dos du bec de flûte doit remplacer celle enlevée au sujet, de manière à ce que les *liber* se joignent parfaitement sur le plus de points possible de tous côtés. Les plaies de

jonctions sont ligaturées et défendues comme les précédentes.

Cette greffe, que l'on peut varier par de doubles crans, pourvu que les *libers* soient en harmonie, est propre à être exécutée sur les tiges et sur les racines de nombre d'espèces d'arbres et arbustes; mais, outre la justesse qu'elle demande dans son exécution, il faut encore pendant quelques jours la préserver de l'air par des cloches ou châssis, etc.

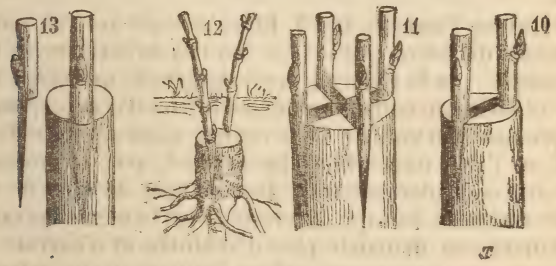

5° Greffe Palladius, fig. 10. Elle s'exécute comme la greffe *Atticus*, mais avec deux rameaux au lieu d'un. Ces rameaux se placent avec les mêmes précautions. Comme le sujet est ordinairement bien plus fort, au lieu d'une bonne serpette, qui ne suffirait point, on emploie une scie pour amputer la tête du sujet; un couteau pour le fendre; un petit coin pour ouvrir la fente; et un maillet pour enfoncer la lame du couteau, et le coin de bois. Dans le cas où tous ces instruments sont nécessaires, les ligatures ordinairement ne le sont pas; on se contente de recouvrir toutes les plaies avec de la cire ou de l'onguent de saint Fiacre.

6° La greffe Laquintinie, fig. 11, est semblable à la précédente, à cette seule exception, qu'au lieu d'une fente diamétrale sur l'aire de la coupe du sujet, on en fait une seconde qui le partage en quatre parties, sur chacune desquelles on place un rameau; ce qui fait quatre au lieu de deux.

Cette greffe, comme la dernière, multiplie les chances de la reprise, offre le moyen de garnir plus rapidement la tête d'un arbre, et de lui faire porter des fleurs et des fruits de différentes espèces ou variétés.

7° La GREFFE DES VIGNES, fig. 12, consiste en deux sarments taillés en coin à la base, comme dans la greffe Lée, et placés de même au collet d'une vigne amputée. On recouvre de terre les greffes, dont on ne laisse qu'un œil ou deux au dehors.

DEUXIÈME SÉRIE. — *Greffes en Tête ou en Couronne.*

Les greffes de cette série ne diffèrent de la greffe Laquintinie que parce qu'on place plus de quatre greffes sur l'aire de la coupe du sujet.

1° GREFFE PLINE, fig. 13. Après avoir scié le tronc ou les grosses branches d'un sujet, on soulève par place, avec un petit ciseau en acier, l'écorce entre le *liber* et l'*aubier;* on y ajuste le rameau, dont la base est taillée en bec de flûte, comme dans la *greffe Miller,* mais sans hoche ni cran autre que le talon intérieur qui repose ou arrête la greffe en dedans sur l'aire de l'amputation : par ce moyen on est sûr que le côté intérieur du bec de flûte étant bien plane et posé sur le *liber* du vieil arbre, il y aura facilement jonction; aussi cette greffe est-elle presque généralement connue, et pratiquée par les cultivateurs les moins instruits, tant elle est d'un succès facile.

2° GREFFE THÉOPHRASTE, fig. 14. La même que la précédente, avec cette variante qu'on fend l'écorce autour de l'aire de l'amputation du sujet; ce qui rend plus facile la pose d'un plus grand nombre de greffes taillées en bec de flûte, etc.

TROISIÈME SÉRIE. — *Greffes en Ramilles.*

Dans le plein de la première séve, les greffes de cette

série s'exécutent avec de petites branches garnies de leurs rameaux, ramilles, boutons à fleurs, et quelquefois de leurs fruits naissants. Elles ont l'avantage d'accélérer la fructification, au point qu'on est parvenu à faire porter fruit à un pepin d'un an; mais la durée des individus en est abrégée. Ces greffes ne conviennent qu'aux plantes auxquelles, pendant l'opération, on peut régler la chaleur, la lumière, les arrosements, etc. Aussi sont-elles plus difficiles, moins sûres et moins pratiquées que les précédentes.

1° Greffe Huart, fig. 15. Cette greffe, comme celle de *Miller* ou *à l'anglaise*, s'effectue avec un rameau en feuilles, boutons, fleurs et jeunes fruits. On unit l'entaille angulaire pleine, de la base de la greffe, à l'entaille angulaire vide pratiquée sur l'aire de l'amputation du sujet, de manière à ce que la jonction du *liber* soit en parfaite coïncidence. Du reste, mêmes soins.

2° Greffe Vilmorin, fig. 16. Pour cette greffe, on taille l'extrémité du sujet en angle saillant, et la base du rameau en angle rentrant; on unit les deux plaies qui doivent coïncider, comme dans les greffes précédentes. Elle est plus difficile, mais plus solide. Elle exige les mêmes soins.

3° Greffe Collignon, fig. 17. On taille en languette très-prolongée la base de la greffe; on y fait une dent en forme de coin au commencement de l'entaille, comme dans la greffe *Miller;* on pratique une hoche ou cran creux au bord de l'aire de la coupe du sujet, auquel on enlève une lanière d'écorce d'une dimension égale à la languette de la greffe; et, comme dans les greffes précédentes, on unit les plaies avec les mêmes soins. On l'exécute sur des sujets très-petits, notamment sur les houx, lauriers, myrtes, etc.

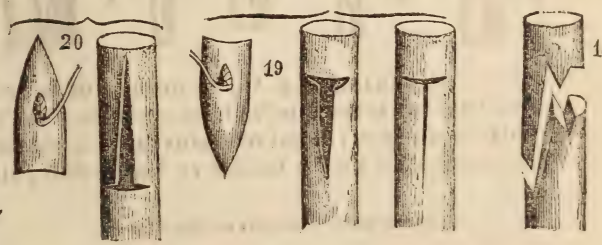

4° Greffe Riché, fig. 18. Distinguée de la précédente par

7.

une dent plus longue à l'extrémité supérieure de la taille du rameau, dent qui est reçue dans une fente pratiquée sur la coupe du sujet, à l'extrémité supérieure de sa plaie longitudinale. C'est une des greffes les plus solides. On l'emploie plus particulièrement pour les rameaux minces et herbacés, tels que les diverses espèces de daphnés, etc., qui, greffés en boutons, donnent leurs fleurs comme s'ils n'avaient point changé de place.

IIIe Section. — Greffes par Gemme.

Cette section comprend les greffes en écusson, en flûte, en sifflet, et en un mot toutes celles qui se pratiquent par le transport des boutons ou *gemmes* d'un individu sur un autre, quel que soit le procédé.

Première Série. — *Greffes en Ecusson.*

Ces greffes s'exécutent à l'ascension de la première et de la seconde séve; elles sont pratiquées dans toutes les pépinières des commerçants, parce qu'elles sont faciles, avantageuses et n'exigent point de fortes mutilations. On les place sur de jeunes sujets d'un à cinq ans et plus.

1° Greffe Poederlé, fig. 19. Pour cette greffe, on choisit des rameaux aoûtés et très-sains de la dernière pousse, parmi ceux dont les yeux sont bien formés.

On sépare ou coupe ces rameaux; à la seconde séve, on en supprime les feuilles jusqu'au pétiole, dont on ne conserve que la partie suffisante pour aider à manier plus commodément la greffe. On enveloppe ensuite les rameaux avec de la mousse fraîche entourée d'un linge mouillé. On peut les laisser ainsi 2 ou 3 jours à la cave, si on ne peut les employer de suite après leur séparation de leur plante mère.

Lorsqu'on greffe, si l'on a plusieurs rameaux, on les place à l'ombre, dans un vase dont l'eau les maintienne frais et en séve tant qu'on en a besoin. On appelle cette greffe *écusson à œil poussant*, quel que soit le procédé dont on se serve, lorsqu'on la pratique au printemps ou au commencement de l'été, pour pousser de suite. On détermine cette pousse en coupant la tête du sujet au-dessus de la

greffe, immédiatement après qu'elle est posée, et en supprimant tous les bourgeons qui se trouvent au-dessous.

On nomme, au contraire, *écusson à œil dormant*, cette greffe exécutée à la seconde séve pour ne pousser qu'au printemps de l'année suivante. Dans ce cas on remet à cette dernière époque l'amputation de la tête et des bourgeons du sujet. Ce serait compromettre le *gemme* de cette greffe si, dans les pays froids, on le provoquait à pousser de suite à la seconde séve.

Pour écussonner un sujet quelconque, on fait, avec la lame d'un bon greffoir, et à la place où l'on veut poser la greffe, une incision horizontale qui coupe net seulement l'écorce jusqu'à l'aubier. Au milieu de cette incision, on en fait perpendiculairement une autre en dessous, prolongée de 3 à 6 centimètres; ces deux incisions représentent deux lignes formant un T.

Ces incisions faites, on enlève, avec la lame du greffoir, à quelques millimètres au-dessus d'un *œil* ou *bouton* du rameau à greffer, une lanière de 6 à 8 millimètres de largeur sur 3 à 6 centimètres de longueur, se terminant en pointe et s'amincissant jusqu'à l'épiderme. Cette lanière, dans son épaisseur, doit comprendre le bouton seulement avec l'aubier. Après cette amputation, si le pétiole qui reste de la feuille est appendicé, comme celui de la feuille de rosier, on enlève avec la lame les appendices; on ôte de même les appendices de l'épiderme, tels que piquants, etc., afin que rien ne gêne l'insertion; on tient par le pétiole cette greffe entre ses lèvres, et l'on ouvre alors, avec l'écusson du greffoir, les deux lèvres de la fente longitudinale faite sur le sujet; elles se soulèvent facilement des deux côtés, depuis le haut jusqu'au bas, sur une largeur de 4 à 6 millimètres, plus ou moins, suivant la largeur de la greffe à placer; avec la pointe de la lame, on soulève dans l'intérieur de la greffe l'aubier, que l'on conserve jusqu'à ce moment pour que le *liber* gélatineux n'ait pas le temps de se dessécher. On se garde, en évidant l'aubier, d'évider aussi l'œil; autrement on ne réussirait pas. On parvient à détacher cet œil en le tenant en dehors entre le pouce et l'*index* d'une main, avec assez de souplesse pour ne pas l'écraser, et assez de fermeté pour l'y retenir. Au lieu de la lame du greffoir pour cette opération, il est plus sûr et plus facile

de tenir l'œil de la greffe en dehors, et de ployer avec les deux mêmes doigts de l'autre main l'extrémité basse de la greffe : l'aubier, par ce pli, se soulève ; on le prend avec les deux mêmes doigts pour l'enlever en entier, sans cesser de maintenir en dehors l'œil, qui se conservera plein.

Cette greffe, ainsi préparée, s'insinue d'une main dans la fente du sujet, que l'on ouvre de l'autre avec l'écusson du greffoir. Il faut que la greffe s'applique parfaitement sur l'aubier du sujet avec son gemme; ce gemme est l'*embryon* qui doit changer l'arbre à partir de cette greffe seulement. On coupe au-dessus de l'œil, et à la hauteur de la ligne horizontale du sujet, le haut de la greffe s'il déborde cette ligne, afin qu'elle coïncide avec l'extrémité de la greffe. On assure enfin la greffe par une ligature quelconque, que l'on conduit jusqu'à quelques lignes au-dessus de la ligne horizontale du sujet. Il faut avoir l'attention de desserrer ces greffes quinze à vingt jours plus tard, pour éviter que les ligatures, qui doivent toujours presser l'œil en dessus et en dessous, ne fassent point de bourrelets.

2° Greffe Decemet. Au lieu d'une seule greffe comme la précédente, on en fait deux opposées l'une à l'autre sur le même individu et à la même hauteur : la même ligature sert alors à toutes deux, et nécessite les mêmes précautions. On peut, par ce moyen, placer plusieurs espèces sur un même individu.

3° Greffe Schneewogt, fig. 20. Cette greffe est la même que la greffe Vitry; seulement, au lieu d'être perpendiculaire sous la ligne horizontale du sujet, la fente verticale est perpendiculaire au-dessus, et forme avec elle un ⊥ renversé. L'écusson se lève comme précédemment, mais au lieu de prolonger angulairement la lanière au-dessous de l'œil, c'est au-dessus; enfin, c'est absolument la greffe Vitry renversée. Cette greffe est propre aux arbres très-séveux et gommeux.

4° Greffe Knoop. Mêmes fentes au sujet que dans la précédente greffe. Ecusson enlevé comme pour la greffe Vitry, et inséré à l'extrémité du triangle en haut, et l'œil en bas, la pointe renversée.

5° Greffe le Normand. Cette greffe s'opère comme celle Vitry, à cette seule exception qu'on laisse à l'écusson de la greffe une légère lame d'aubier dans le tiers de son étendue.

Elle est pratiquée pour les arbres fruitiers à noyaux et à pepins dans les grandes pépinières de Paris et environs.

Deuxième Série. — *Greffes en Flûte.*

Ces greffes sont particulièrement employées pour les noyers, châtaigniers, figuiers, mûriers, etc. On s'en sert aussi pour d'autres arbres à bois dur, qui se montrent plus difficiles que les autres à recevoir les greffes par les procédés les plus ordinaires. Elles se pratiquent toujours aux mêmes époques que celles de la première série de cette troisième section; mais lorsqu'elles se font à *œil dormant*, c'est de préférence vers la fin de la seconde séve.

Pour opérer on choisit le temps où la pluie, ni le soleil, ni le vent, etc., ne puissent nuire en trempant ou desséchant les parties découvertes.

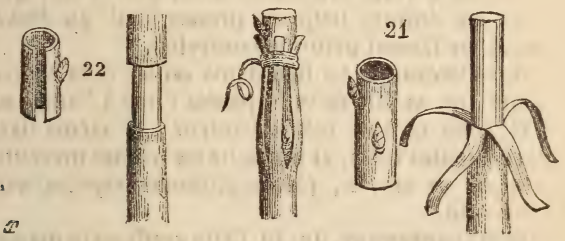

1° Greffe en sifflet, fig. 21. Lorsque l'écorce se détache avec facilité à la première séve, on coupe la tête du sujet, et de préférence au point où la surface est plus unie et présente 3 ou 6 centimètres de hauteur sur le même diamètre. On fait au-dessous avec le greffoir une incision annulaire jusqu'à l'aubier. On choisit un rameau du même diamètre que le sujet. On en coupe aussi l'extrémité, et l'on fait au-dessous, et à une distance un peu moindre que celle du sujet, une incision annulaire jusqu'à l'aubier. Si l'on peut comprendre entre l'extrémité et cette dernière incision 2 et même 3 *gemmes*, on n'en multipliera que davantage les chances de la reprise.

Après avoir ainsi préparé le sujet et le rameau, de manière à ce que l'on puisse recevoir, comme une large bague bien juste, la greffe en collier de l'autre, il s'agit d'enlever

cette dernière en conservant le *liber* gélatineux dans l'intérieur des *gemmes* qu'il faut transposer. Auparavant, on fait au sujet 1 à 3 incisions longitudinales droites en descendant, et de la longueur égale à la largeur du ruban cylindrique de la greffe. On place ces incisions de manière que les yeux de la greffe, quand elle sera placée, se trouvent sur leur ligne.

Toutes ces précautions prises, l'enlèvement de la greffe s'opère en embrassant d'une main le collier à détacher, et de l'autre le bas de la branche, immédiatement au-dessous de l'*incision* annulaire. La main qui embrasse avec assurance cette greffe, assure les yeux sans les écraser, et de manière à retenir dans leur intérieur le *liber* qui les remplit; la main qui embrasse le dessous agit en même temps, et toutes deux exécutent de droite à gauche un mouvement circulaire et opposé, qui fait tourner l'écorce autour de l'aubier, comme une roue sur son axe. Il faut beaucoup d'attention et de souplesse pour ne pas forcer le collier cylindrique que laisse vide dans une main le rameau écorcé que l'on en retire de l'autre avec beaucoup de précaution.

Cette greffe enlevée, on examine si les yeux, intérieurement, sont pleins de leur *liber*. S'ils étaient vides, il faudrait en enlever une autre. Quand cette greffe est du même calibre que le tronc à l'extrémité duquel on doit la placer, il suffit de l'y glisser comme une bague. Au moment de la placer, on lève seulement les lanières du sujet, qui, jusque-là, ne sont que préparées par les incisions, et seulement un peu soulevées à l'extrémité du tronc. Si la greffe est trop large, on la fend sans offenser aucun de ses yeux; on la place sur le sujet, en y rapprochant les deux côtés; on supprime de suite la lanière excédante, pour qu'elle puisse entourer exactement le bois nu du sujet. Si le cylindre de la greffe est trop étroit, on le fendra, après l'avoir ajusté sur le sujet, on couvrira le défaut de jonction par une lanière correspondante et fendue dans celles du sujet. Aussitôt que les greffes sont posées sur l'aubier, et descendues sous les lanières du sujet, on relève ces lanières qui servent de première enveloppe à la greffe, que l'on serre avec une ligature, et dont, avec la cire à greffer, on défend les plaies contre le contact de l'air. Les yeux ne doivent être couverts, ni par les lanières du sujet, ni par la ligature.

2° Greffe Jefferson, fig. 22. On coupe au sujet, à la place où l'on veut greffer, un anneau d'écorce sur une largeur d'environ 3 centimètres, au moyen de deux incisions annulaires, et d'une incision verticale. Autant que possible, on évite les yeux entre ces deux incisions parallèles.

On fait la même opération sur une branche du même diamètre, à l'arbre que l'on veut multiplier; mais on comprend 1 ou 2 yeux sur l'anneau de même dimension que celui du sujet. On enlève cet anneau, et de suite celui du sujet qu'il remplace immédiatement. On assure et préserve cette greffe comme la précédente.

Elle présente les mêmes avantages, et en plus celui de ne point compromettre le sujet, qui ne perd sa tête qu'autant que la reprise de la greffe est assurée. On la pratique à la fin de la seconde séve; autrement dit, elle est à *œil dormant.*

IV• Section. — Greffes des parties herbacées, ou greffes Thschoudy.

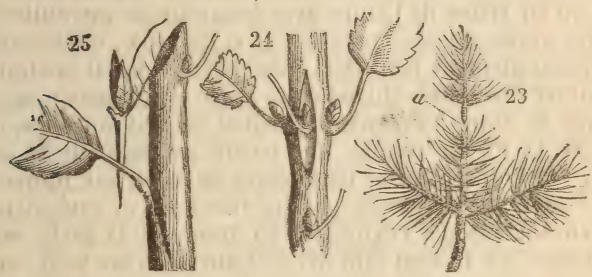

M. Thschoudy est l'inventeur des greffes herbacées au moyen desquelles les arbres verts, tels que pins, sapins, mélèzes et autres arbres à bois très-dur, peuvent maintenant se multiplier avec une très-grande facilité. Il a également appliqué ces greffes aux végétaux herbacés annuels, bisannuels et vivaces, qui, sans présenter autant d'intérêt que les précédentes, n'en sont pas moins très-curieuses.

Ces greffes offrent cette précieuse différence sur les autres, que par suite de l'organisation des végétaux ligneux, leurs greffes ne peuvent se souder que par les écorces, et jamais par l'union de l'aubier et du bois; tandis que dans

les greffes entre parties herbacées, la séve et les sucs propres sont également répartis dans tous les vaisseaux nourriciers; que la tige du sujet a la propriété de s'unir entièrement à celle de la greffe; et qu'enfin toutes deux, en conséquence, ne laissent presque aucune trace de leur soudure.

On insère cette greffe, en mai ou juin, dans l'aisselle ou le voisinage d'une feuille vigoureuse, afin que la séve du bourgeon de cette feuille anime celui qu'on destine à le remplacer. Il faut aussi que la taille de la greffe et celle du sujet soient exécutées avec une telle exactitude, que leur jonction établisse entre les deux parties la même continuité de fibres et de vaisseaux séveux. On lie assez ces greffes pour que les fibres ligneuses ne puissent se séparer en se durcissant. Toutes les opérations terminées, on attend quelques jours pour supprimer les bourgeons inférieurs de la tige du sujet, et peu après le bourgeon même de la feuille nourrice. Vers le 30e jour, quand le bourgeon de la greffe est visiblement prolongé, le lien n'étant plus nécessaire pour maintenir l'appareil, on le desserre et le resserre en conséquence. Les trois figures que nous en donnons suffisent pour les faire parfaitement comprendre. Du reste, elles sont plus curieuses qu'utiles.

Toutes les espèces de greffes, suivant qu'elles conviennent plus particulièrement, sont indiquées à la culture particulière de chaque plante susceptible d'être multipliée par ce procédé. Il me suffira de rappeler ici que le temps le plus favorable pour ces opérations est celui que présente une température douce, sans pluie ni vents, et avant ou après les grandes ardeurs desséchantes du soleil. Je recommanderai aussi, pour le succès des greffes, de supprimer tous les bourgeons du sujet qui pousseraient au-dessus et au-dessous, afin de forcer la séve à prendre sa direction par la greffe, si l'on veut qu'elles poussent de suite. Dans le cas où elles seraient destinées à ne donner leurs bourgeons qu'au printemps de l'année suivante, on laisse plusieurs pousses du sujet pour en fortifier la tige. On veille seulement avec soin à ce qu'elles n'épuisent point la séve au détriment de la greffe; on les pince ou réduit dans cette circonstance, afin qu'elles ne s'emportent pas en jets trop vigoureux.

Les greffes en fente ou par scions, faites de trop bonne heure au printemps, compromettent quelquefois l'habileté du greffeur. Ceux qui, pour greffer en fente, coupent leurs scions d'avance, et les conservent dans un lieu assez froid pour qu'ils ne puissent végéter, fût-ce dans une glacière, ou qui les tiennent fichés en terre, au nord pour les retarder, font encore plus prudemment que les autres. Il importe peu que les sujets aient poussé oui ou non pour les greffes; il suffit qu'ils soient en pleine séve. Il en est autrement des greffes dont les bourgeons ne doivent point être encore développés, surtout pour greffer à l'air libre. Ainsi, en retardant ces scions, on risquera moins à les greffer fin d'avril ou commencement de mai, que dans les premiers beaux jours du printemps.

Quant aux greffes en écusson, il faudra en desserrer les ligatures 15 à 20 jours après les avoir faites, et resserrer doucement aussitôt, pour contenir ces greffes, sans que ces ligatures puissent causer des étranglements ou bourrelets à la tige. On ne supprime ces ligatures que quand le rameau de la greffe est bien prononcé, et peut résister à l'action des vents ordinaires du pays. On fera bien de prévenir l'effet des vents plus forts, en attachant ces greffes à une ramille maintenue par un lien ou deux sur le sujet. Il faut aussi en supprimer tous les bourgeons qui pousseraient au-dessous des greffes, et, suivant les cas, en souffrir un ou deux au-dessus pour y appeler la séve.

Observations sur les Greffes jardinières.

Les plus usitées sont les greffes en fente et en écusson. Elles se placent le plus près possible du *collet* des arbres destinés aux espaliers, quenouilles, buissons et pyramides.

En taillant les greffes, on les dispose toujours de manière à ce que le bouton à bois de leur base se trouve placé en dehors et à l'extrémité de la fente du sujet près de l'aire de la coupe, afin que la soudure soit moins défectueuse. Plus le sujet sera jeune et la greffe assortie, moins cette soudure sera désagréable à la vue. Si cette greffe est placée à hauteur, demi ou haute tige, il faut, autant que possible, la choisir à 2 ou 3 yeux ou bourgeons bien placés pour former de suite une belle tête, si l'on se propose de la tail-

ler en buisson, en faisceau ou en vase. Un bon bouton à bois au bas suffit quand on veut une tête pyramidale.

Aussitôt que ces greffes ont de 18 à 24 centimètres de longueur, on pince leurs rameaux à 6 ou 9 centimètres, à l'exception de celui que l'on réserve pour former ou prolonger la tige. On préfère le plus près du collet, s'il est d'une belle venue; autrement on choisit celui qui offre de plus heureuses dispositions. Si la greffe est destinée à faire une tige ou demi-tige, on la pince aussitôt arrivée à la hauteur voulue, quand c'est avant ou au commencement de la seconde séve, afin de favoriser les bourgeons terminaux. Avant que la greffe ait atteint cette hauteur, s'il pousse 2 bourgeons à son extrémité, on supprime ou pince le moins fort.

Si le sujet a été greffé à haute ou demi-tige, on se contente de soigner les bourgeons de cette greffe comme ceux que l'on ménage sur les précédentes et sur lesquels on pince, seulement à 3 ou 6 centimètres, les petits bourgeons trop serrés ou mal placés.

Quant aux écussons à *œil dormant,* après l'hiver on coupe la tête du sujet immédiatement au-dessus de la greffe. On fait très-bien de couvrir la plaie avec de la cire, afin que l'air et l'eau n'endommagent pas l'intérieur de l'arbre.

Ces greffes se placent comme les précédentes, ou très-près du collet du sujet, ou à hauteur de pleins-vents. Elles sont simples ou doubles. On en soigne les bourgeons, comme ceux des greffes précédentes. La double greffe en écusson, lorsqu'elle fournit deux beaux bourgeons, présente dès la première année les deux branches principales d'un bel espalier. Si l'on a placé 3 ou 4 greffes en verticille, on a préparé pour la première année une tête déjà toute faite pour un beau buisson avec ou sans tige, suivant qu'on les a placées au collet ou à hauteur de plein-vent.

Des Pépinières.

C'est des pépinières du commerce que la plupart des propriétaires et amateurs tirent les arbres qu'ils plantent; il est donc indispensable qu'ils connaissent comment et d'après quels principes doivent être formées et distribuées ces pépinières. Autrement ils ne pourraient, en connais-

sance de cause, ni choisir le marchand qui leur présente le plus de garantie, ni lui désigner les arbres dont l'organisation convient le mieux à la destination, au sol, au climat, à l'exposition, etc., qui leur sont assignés.

Du sol des Pépinières.

Le sol n'étant pas toujours au choix, on trouve des pépinières dans des terrains de différentes natures. Il en est de même pour les expositions. Le cultivateur instruit, suivant les circonstances, ne manque jamais de tirer le meilleur parti de son terrain, soit en l'améliorant par un mélange convenable avec des terres plus fortes ou plus légères, soit en l'amendant lorsqu'il est trop maigre, soit enfin en ne plaçant dans son terrain que les espèces d'arbres qui peuvent le mieux y végéter.

Quoi qu'il en soit, un bon sol est toujours à préférer. Le meilleur est celui que présente une terre profonde, argileuse, légère ou siliceuse, que l'on nomme franche, ni trop sèche, ni trop humide, enfin susceptible de recevoir la culture et les engrais avec le plus d'avantages et le moins de peine qu'il soit possible, à l'exposition du levant et du midi. Les fruits à pepins y réussissent parfaitement.

Une terre plus légère, fût-elle moins profonde, conviendra aux arbres dont les fruits sont à noyaux, ou en baies.

Du Choix des Semences.

Toutes semences se choisissent parmi les fruits les plus beaux et les plus mûrs; leurs germes, mieux nourris et plus formés, sont aussi plus vigoureux. Il suffit de prendre les semences des fruits bien mûrs, de faire sécher ces dernières à l'ombre, de les placer ensuite dans un sac étiqueté, et de les conserver dans un lieu ni trop sec ni trop humide, enfin, autant que possible, à l'abri des intempéries de l'atmosphère, jusqu'au moment de semer.

Époque des Semis.

La nature sème aussitôt la maturité des fruits; ceux-ci tombent alors. C'est donc imiter la nature quand on sème

à l'automne, temps de la maturité du plus grand nombre des fruits. La raison pour laquelle on attend l'automne pour semer, c'est que les semences ne lèvent qu'au premier printemps au plus tôt, au lieu de lever dans le courant de l'hiver, comme cela se voit, lorsque l'automne se prolonge ou que les gelées sont très-tardives : ce qui expose le semis à être endommagé par des froids rigoureux qui peuvent survenir.

Les pepins peuvent se garder jusqu'au printemps; mais quelques-uns ne lèveront pas parce qu'ils seront trop desséchés, et les autres lèveront plus tard que si on avait semé en automne. Nombre de semences, notamment les noyaux, osselets et amandes, ont besoin d'un an, et même de deux, pour germer, lorsqu'elles n'ont été semées qu'au printemps, et pendant ce long laps de temps elles sont exposées, dans la terre, à une foule d'accidents qui en détruisent le plus grand nombre.

Cependant il est des cas où l'on ne peut semer à l'automne, soit parce que le terrain est trop humide pendant l'hiver, soit parce que l'on aurait à craindre que les souris, mulots, insectes, etc., ne dévorassent les semences pendant qu'elles attendraient la bonne saison, soit enfin parce qu'on ne pourrait alors disposer du terrain destiné au semis. Dans ces circonstances on garantit les semences, depuis l'automne jusqu'au printemps, au moyen de la *stratification*.

De la Stratification.

La stratification est un semis artificiel et provisoire au moyen duquel on conserve les semences pendant l'hiver, et on en hâte la végétation. On les place par lits, à l'automne, au fond d'un vase quelconque, sur une couche de sable ou terre tamisée, et épaisse de 2 à 3 centimètres. On recouvre ce lit par une seconde couche semblable, sur laquelle on place encore un nouveau lit de semences, et ainsi de suite jusqu'au dernier lit de semence, qui, comme les précédents, doit être séparé et recouvert par une couche de terre ou de sable. On se sert de vases proportionnés à la quantité des semences. Une caisse en bois, ou un tonneau, suffisent pour les amandes, noyaux, noix, etc., et on les place dans une cave. Un vase en terre est or-

dinairement préféré si l'on veut l'enterrer à 54 centimètres et plus de profondeur, au pied d'un mur au levant ou au midi. Il est bon de tenir ce vase fermé. On se sert d'un vase en verre pour mieux conserver, par la stratification, les pepins de poires, pommes, oranges, comme les noyaux, amandes, surtout s'il est question de les expédier au loin. Dans tous les cas, il faut entretenir le sable ou la terre légèrement humide pendant l'hiver.

Préparation des Terres pour les Semis.

Le semis des pépinières s'exécute dans des plates-bandes bien exposées, et dont la terre a été préparée et ameublie par deux ou trois bons labours à 15 jours ou un mois de distance l'un de l'autre, et par un bon engrais végétal: il le faut bien consommé, s'il a été donné avec le dernier labour, moins avec le second, et beaucoup moins encore s'il est employé à l'automne pour le printemps. Cette terre doit être très-profonde si l'on se propose d'y laisser deux ou trois ans des sujets du semis avant de les relever; moins profonde lorsque ces sujets doivent être transplantés la seconde ou la première année. Les plates-bandes dressées et râtelées sont plus ou moins longues, mais il est bon de les diviser à chaque double mètre par un sentier de 33 centimètres de largeur pour faciliter leur culture. Ordinairement ces plates-bandes sont larges de 66 centimètres à 1 mètre. On y trace des rayons au cordeau, de manière à ce qu'ils soient en lignes parallèles à 18 à 24 centimètres l'une de l'autre, si c'est pour semer des pepins; à 33 centimètres et mieux 50 centimètres, si c'est pour semer des noyaux, amandes, noix, châtaignes, etc.

Les plates-bandes qui seraient destinées aux semences menues des fruits composés ou en baies, comme les figuiers, mûriers, groseilliers, vignes, seraient mieux disposées, si elles étaient entourées d'un châssis de bois qui faciliterait davantage les moyens de les protéger contre les gelées de l'hiver et du printemps.

Modes du Semis en automne et au printemps.

On sème les pepins pendant les plus beaux jours d'au-

tomne, autant que possible. On les éloigne les uns des autres de 12 à 15 centimètres et mieux de 18, dans des rayons creusés seulement à 28 millimètres ou 3 centimètres de profondeur. Les noyaux, amandes, etc., peuvent se placer le long des rayons qui leur sont destinés, et aux distances de 33 à 50 centimètres l'un de l'autre, mais de 6 à 9 centimètres de profondeur; on observe les mêmes distances quand on sème au plantoir.

Les graines menues et moins faciles à extraire peuvent se semer en étendant une corde de matière végétale, d'un bout à l'autre du rayon, et attachée à un piquet aux deux extrémités. Cette corde doit reposer sur la terre bien ameublie, et arriver à 15 millimètres et moins de la surface : on la frotte tout simplement avec les fruits composés que l'on veut semer, tels que *figues, mûres, framboises.*

Tous ces semis étant faits on les recouvre de terre. On passe ensuite dessus, et légèrement, un petit *râtelet* à dents de bois très-courtes, pour unir proprement la surface des plates-bandes, sans déranger les semences.

Il ne s'agit plus que de maintenir les semis dans un état de propreté, et de les défendre contre les accidents qui pourraient les compromettre. Aux approches des froids un peu rigoureux, on les couvre avec de la litière, de la fougère, etc.; et ces semis attendent dans cet état le retour du premier printemps. Si les froids excédaient 5 à 6 degrés et même moins, l'on ferait sagement de placer des paillassons sur les semis des arbres qui souffrent à cette température; il faudrait au moins donner à leur couverture quelques centimètres de plus d'épaisseur, que l'on borne ordinairement d'abord à 15 à 18. Il serait sage d'en faire autant pour les autres semis, dans les cas où les froids excéderaient 10 degrés; mais dans les deux cas précédents, l'augmentation de couverture serait inutile si la neige y avait suppléé.

Au printemps, aussitôt que la terre est cultivable, on la prépare comme à l'automne. On y sème les pepins, osselets, graines, amandes et noyaux aux mêmes distances et profondeurs qu'il a été dit. Pour mettre en terre les semences stratifiées, il faut choisir un temps doux et couvert. On place les semences presque à mesure qu'on les dé-

couvre, et on les recouvre aussi de suite, afin que l'air n'ait pas le temps d'en dessécher ou altérer les germes alors plus ou moins prononcés. Il faut surtout éviter de briser ces germes très-fragiles.

Quoi qu'en aient dit certains auteurs, il est nuisible de couper le pivot des arbres à fruits au moment où l'on sème leurs graines stratifiées. Si le peu de profondeur d'un sol nécessite cette opération, elle ne doit se faire que lorsque le sujet est développé suffisamment.

Matériel et destination du Semis. — Pommiers.

On sème pour ce genre :

1° Des pepins de fruits du POMMIER SAUVAGE, *Malus sylvestris,* ramassés dans les bois. Ces pepins sont destinés à former des sujets *sauvageons,* sur lesquels on greffera, en PLEIN OU HAUT-VENT, les arbres les plus rustiques de l'espèce dont les fruits sont récoltés pour le cidre. Si les espèces de pommiers à cidre étaient greffées sur d'autres sujets, elles vivraient moins longtemps, seraient moins fortes et moins vigoureuses.

2° Des pepins du POMMIER CULTIVÉ, *Malus domestica.* Ils fournissent des sujets que l'on nomme *francs.* Ils sont d'une moins grande dimension que les premiers, mais, quoique moins forts, ils conviennent très-bien pour recevoir la greffe de toutes nos bonnes variétés de pommiers cultivés, et faire à volonté des pleins-vents, pyramides ou quenouilles, vases, espaliers, etc.

3° Pour faire des arbres de petites dimensions, on multiplie les DOUCINS et PARADIS par *drageons, marcottes* et *boutures,* comme on multiplie le *cognassier,* et on se sert des sujets de DOUCIN pour greffer en demi-tiges ou pleins-vents de petites dimensions, en espaliers, pyramides, etc. Ces arbres, bien cultivés, pourront durer 30 à 40 ans et plus, et donneront des fruits bien plus tôt.

Les pommiers greffés sur PARADIS seront les plus petits de tous. Ils donneront plus tôt des fruits superbes, et quoique les individus ne durent guère que 15 à 25 ans, ce sont ceux qui rapportent davantage, à raison du peu d'espace qu'ils occupent et de la célérité qu'ils mettent à porter fruits.

Poiriers.

On sème pour ce genre :

1° Des pepins du Poirier sauvage, *Pyrus sylvestris*, dont on se procure les fruits dans les bois. Ils fournissent aussi des sujets *sauvageons*, très-vigoureux, très-rustiques, sur lesquels on greffe les variétés des poiriers à cidre ou poiré.

2° Des pepins du Poirier cultivé, *pyrus domestica*. Ils offrent des sujets moins rustiques que les *sauvageons*, mais cependant très-vigoureux, quoique d'un moindre volume. C'est sur ces *francs* et non sur des *sauvageons*, que l'on greffera pour *pleins-vents*, pyramides, espaliers, toutes les bonnes variétés du poirier cultivé. Ce sont des poiriers ainsi modifiés qu'il faut destiner aux vergers dont la terre, argilo-siliceuse, est profonde de 1 mètre 33, à 1 mètre 66 centimètres, sans être ni trop sèche ni trop humide.

Si des individus greffés sur *francs* étaient placés dans des terrains légers, peu profonds, aussitôt que leurs racines atteindraient le tuf, leurs feuilles l'annonceraient par leur pâleur. Les fruits de ces arbres sont presque toujours maigres, pierreux, mal faits et fendillés. Enfin ces arbres périront plus ou moins promptement, suivant que la couche de terre végétale sera plus ou moins épaisse. Les mousses et les lichens, en s'emparant de leur écorce, viennent encore hâter leur mort.

3° Des pepins du Cognassier. Ils ne présentent pas des sujets aussi vigoureux que les précédents; leurs racines plongent ou pivotent beaucoup moins; ce qui les rend plus propres aux terrains moins riches que ceux exigés pour les poiriers greffés sur *francs*. C'est sur ces cognassiers que l'on greffe nos meilleures variétés de poiriers, pour en faire des arbres moins grands, mais qui se soutiennent bien aux expositions les moins avantageuses et dans un sol humide. Il y a des variétés de poiriers très-estimés, dont les fruits ne réussissent bien que sur cognassiers.

4° Des pepins ou osselets des meilleures variétés du Néflier cultivé. Ils donnent des sujets pour recevoir la greffe des meilleures variétés de l'espèce : ils conviennent encore pour greffer certaines variétés de poiriers cultivés, des Cognassiers et autres arbres et arbustes du genre, pour les terrains et les expositions les moins favorables.

Il est bon de remarquer que dans les pépinières on sème peu de COGNASSIERS, parce qu'ils viennent assez lentement. On trouve bien plus prompt et plus facile le moyen de les multiplier, comme les DOUCINS et PARADIS, par drageons, marcottes et boutures, qui servent de sujets : aussi les pépiniéristes ont-ils beaucoup de cognassiers plus ou moins vieux, dont ils font ce qu'on appelle des MÈRES; c'est-à-dire qu'après en avoir coupé le collet, ils le recouvrent avec 24 à 30 centimètres d'une bonne terre végétale, à travers laquelle repoussent des scions ou des drageons enracinés; ceux-ci ne s'enracinent-ils point, on les marcotte à l'automne, et au deuxième printemps suivant, au plus tard, ils ont communément pris racine. Les boutures se préparent entre les deux séves par une incision annulaire, qui provoque un bourrelet. Au printemps suivant, l'on coupe les branches au-dessous de ce bourrelet, on les met en bonne terre, bien préparée dans une plate-bande abritée du soleil; et dans l'année il sort de ce bourrelet des racines suffisantes.

Ces sujets forment des arbres moins vigoureux que ceux qui ont été greffés sur sujets de semis, aussi sont-ils de la plus petite dimension; mais, en revanche, ils portent des fruits beaucoup plus tôt que tous les précédents, et se maintiennent très-bien. Ils conviennent donc beaucoup mieux à ceux qui sont plus pressés de recueillir; et ils conviennent exclusivement à ceux qui ne possèdent qu'un jardin qui serait trop petit pour des arbres de la seconde ou troisième dimension, ou dont le sol ne serait pas assez riche pour les poiriers autrement greffés.

Cerisiers.

On sème pour ce genre :

1° Les noyaux des deux cerisiers sauvages, dits MERISIER ROUGE, *Cerasus avium,* et MERISIER NOIR, *Cerasus sylvestris.* Les *sauvageons* de ces semis servent à la greffe des cerisiers dont les fruits donnent cette liqueur nommée *kirschen-wasser.* On choisit aussi les sujets les plus rustiques pour former ces arbres, que l'on cultive comme les pommiers et poiriers à cidre. Il faut, pour cela, choisir les sujets les plus robustes et les plus vigoureux.

2° Les noyaux des meilleures variétés du CERISIER CULTIVÉ,

GUINIER, BIGAREAUTIER et GRIOTTIER, donnent des sujets propres à recevoir la greffe des meilleures espèces jardinières que nous cultivons, et à faire des arbres tiges, demi-tiges et espaliers.

3° Les noyaux du CERISIER MAHALEB, *Cerasus mahaleb,* sont semés pour recevoir la greffe des cerisiers d'agrément, ou fournir des sujets très-propres à former promptement des haies défensives ou des abris, etc.

4° Les noyaux du CERISIER DE SAINTE-LUCIE ou CERISIER A GRAPPE, *Cerasus padus,* servent aussi, par le semis, à donner des sujets pour les cerisiers d'agrément. L'expérience a démontré que les fruits sur ces sauvageons originaires des bois reprenaient un peu d'âcreté. C'est sur le MAHALEB que l'on greffe le plus communément les cerisiers précoces et cerisiers nains.

Pruniers.

On sème pour ce genre :

1° Des noyaux du PRUNIER SAUVAGE, *Prunus insititia,* pour obtenir les sujets les plus vigoureux sur lesquels on greffe les espèces dont les fruits sont destinés à donner par la fermentation une liqueur souvent vendue pour du *kirschenwasser,* etc. Avec le fruit de ces pruniers, on fabrique non-seulement des liqueurs très-spiritueuses, mais encore un vin très-liquoreux.

2° Des noyaux des meilleures et des plus vigoureuses variétés du PRUNIER CULTIVÉ, *Prunus domestica,* telles que la ROYALE DE TOURS, la REINE-CLAUDE, le GROS DAMAS NOIR, la SAINTE-CATHERINE, le SAINT-JULIEN, la CERISETTE. C'est sur les sujets de ces semis que l'on greffe les meilleures variétés des pruniers, amandiers, abricotiers, pêchers, qui doivent être plantés dans des terres substantielles et un peu humides. Ces mêmes espèces ne prospéreraient point dans cette terre si elles étaient greffées sur amandiers, abricotiers et pêchers, qui veulent au contraire un sol sec, léger, sablonneux et un peu crétacé.

3° Des amandes de toutes les bonnes variétés de l'AMANDIER, *Amygdalus communis,* soit pour greffer celle-ci sur ces sujets francs, soit pour recevoir les greffes des meilleures variétés de l'abricotier et du pêcher, que l'on destine aux

terres légères et sèches. On sème de préférence en plus grand nombre l'*amandier à coque dure* et *amande douce*, parce que les sujets qui proviennent de ce dernier semis résistent beaucoup mieux aux maladies qui attaquent le pêcher.

4° Des noyaux des meilleures variétés de l'ABRICOTIER, notamment de l'ABRICOTIER-PÊCHE et de l'ALBERGIER. Ces semis reproduisent souvent les mêmes variétés. J'ai vu des cultivateurs qui semaient en place, et ils ont obtenu des arbres francs très-vigoureux, dont les fruits sont excellents.

5° Des noyaux des meilleures variétés du PÊCHER. L'expérience a démontré que des pêchers cultivés que l'on greffait sur des pêchers de noyaux périssaient beaucoup plus promptement que les pêchers greffés sur amandiers ou sur pruniers.

Dans le midi de la France et en Italie, on sème aussitôt la maturité les noyaux des meilleures pêches, qui, la plupart, dans peu d'années, forment des pleins-vents précieux sans le secours de la greffe.

Figuier.

On sème très-rarement le FIGUIER, *Ficus*. Ce serait cependant le meilleur mode pour obtenir des individus plus robustes dans les pays où ils sont trop souvent endommagés par les hivers. On exécute ces semis avec succès dans nos climats, en préparant une terre substantielle, meuble, légère, alumineuse, pourvue d'*humus* végétal bien consommé, mais non épuisé. Une plate-bande abritée par un bon mur exposé au midi, est l'exposition la plus convenable. On exécute ce semis en automne, soit en jetant les semences à la volée, soit en rayons; sur ou sans la corde, v. pag. 129; mais, dans tous les cas, les semences doivent être recouvertes tout au plus de 6 à 8 millimètres d'une terre très-fine ou tamisée.

On défend encore ce semis contre les gelées, avec des couvertures de litière sèche, que l'on augmente en raison de l'intensité du froid, ou que l'on recouvre de paillassons. Il faut aussi les relever chaque fois que pendant l'hiver la température se radoucit, et les replacer de même quand la gelée menace. Au printemps, il faut être très-attentif pour couvrir tant que les gelées ne sont pas passées. A cette époque, il suffit d'une nuit, d'un moment, pour tout perdre, surtout quand la terre est humide.

Les pépiniéristes préfèrent propager le figuier et toutes ses variétés au moyen des nombreux drageons que donnent communément les souches de cet arbre. Ils peuvent d'ailleurs les provoquer à cette multiplication par la cépée, à la manière du cognassier et autres arbres dont ils font des MÈRES.

On marcotte aussi le figuier au printemps, et mieux à l'automne. Dans l'année, elles s'enracinent suffisamment pour être mises en pépinière, et plus avantageusement en place, où elles donneront promptement du fruit.

On fait encore au printemps, avec ces mêmes branches, des boutures qu'on enterre de 18 à 24 centimètres. On les couche de manière à laisser seulement le tiers ou la moitié en dehors. On se garde bien d'en couper l'extrémité. On les place de 24 à 30 centimètres l'une de l'autre, et, autant qu'on le peut, dans une plate-bande bien abritée. On y prépare une terre substantielle, franche, chargée d'*humus* végétal, et que l'on tient toujours un peu humide au moyen de légers arrosements et d'une couverture de mousse qui entretient l'humidité. Il faut abriter aussi ces boutures contre le soleil et ne les abandonner à ses rayons qu'après la reprise, c'est-à-dire quand elles pousseront un peu vigoureusement. Les boutures reprendront d'autant mieux qu'elles seront préservées davantage de l'air par des couvertures en roseaux ou en toile, sur des cerceaux, et qu'on les découvrira ou recouvrira selon que le temps sera opportun. Les boutures d'automne réussissent moins bien qu'au printemps, parce que si les hivers sont rudes, elles ont moins de force pour résister.

Mûrier.

On sème le MURIER comme le FIGUIER. Le semis, qui peut également se faire en mars, demande aussi les mêmes précautions et les mêmes soins. Le mûrier est encore un arbre très-sensible aux gelées. On en trouve rarement des semis dans les pépinières marchandes, par les mêmes raisons qui font négliger le semis du figuier.

On le reproduit ordinairement, dans les pépinières, par marcottes incisées et faites à l'automne pour être levées et mises en pépinières au printemps, ou par drageons quand il

veut bien en donner, et que l'on met aussi en pépinière à la même époque ou à l'automne; ou par boutures que l'on soigne et cultive comme celles du figuier.

Chataigner.

Le CHATAIGNIER, et sa variété à fruits plus gros, dite MARRONNIER, se sèment à l'automne dans une terre argilo-siliceuse, ou franche légère. Du reste, ce semis s'exécute comme celui du noyer.

Cet arbre vient très-bien dans les terres sablonneuses et même pierreuses. Il offre tout à la fois des ressources pour la nourriture des hommes et des animaux. Le châtaignier est encore d'une utilité inappréciable par son bois; on peut le débiter en douves pour la tonnellerie; il sert aussi à la menuiserie; on en fait encore des treillages, des échalas, des perches à houblon, etc.; enfin, de l'âge de 3 à 5 ans, il est très-recherché pour les cerceaux des tonneaux, cuves, etc.

Noyer.

On sème le NOYER à l'automne, ou au printemps en conservant les noix avec leur brou au moyen de la stratification. Le terrain doit être profond, bien ameubli et un peu frais. Le noyer se contente à peu près de toutes les terres, pourvu qu'elles soient végétales et un peu humides. C'est toujours à une des moins bonnes expositions de la pépinière que l'on sème les noyers, surtout si c'est au printemps. On donne 54 à 56 centimètres de distance aux noix entre elles, et en tous sens, parce qu'on les laisse ordinairement en place jusqu'à ce qu'on les greffe ou qu'on les transplante à demeure.

On sème le noyer pour trois buts différents. 1° Pour le bois, on sème de préférence le NOYER A FRUITS ANGULEUX; ses fruits sont peu estimés, quoiqu'ils fournissent de l'huile d'une qualité très-bonne; mais son bois est le plus dur, le mieux veiné, et l'arbre acquiert de très-fortes dimensions. 2° Pour les fruits, on sème le NOYER A COQUE TENDRE, dit NOYER MÉSANGE, le NOYER TARDIF, le NOYER A GROS FRUITS. 3° Pour l'huile, on sème les fruits des trois variétés précé-

dentes, et celle du NOYER COMMUN, dont les amandes donnent ordinairement en abondance une huile très-estimée.

Comme le NOYER est aussi susceptible de donner des variétés, on le greffe. Alors les arbres vivent moins longtemps; ils sont moins vigoureux, mais ils donnent plus tôt des fruits.

Noisetier ou Coudrier.

Le NOISETIER ne se sème point ordinairement. Les variétés de cet arbre se reproduisent de semences, comme celles du noyer. Il est encore moins difficile sur le choix du terrain et de l'exposition, et il réussit très-bien à celle du nord.

Le mode de semis est à la vérité très-long : les noisettes ne lèvent pas toujours dans la même année, et ne donnent des sujets fertiles qu'à cinq ou six ans. On peut aussi multiplier le noisetier par marcottes couchées et incisées à l'automne ou au printemps, que l'on relève l'année suivante pour les mettre, comme les drageons, en pépinières dans les moins bonnes expositions, et ces marcottes sont préférées par beaucoup d'amateurs. Les drageons et les marcottes, lorsqu'ils sont en bon état, reprennent facilement et donnent des fruits la 3e ou 4e année de leur transplantation.

Vignes.

La VIGNE se sème à l'automne comme les arbres à pepins. Une simple couverture suffit dans les hivers de 6 à 8 degrés de froid; mais au printemps quand les germes se développent il faut les protéger contre les gelées par les mêmes soins que demandent les semis de figuier, de mûrier, etc. On préfère aussi les semences des meilleurs fruits.

Ce mode de multiplication est le plus long, et retarde la récolte de 2 à 3 ans, mais elle offre la chance d'obtenir des variétés nouvelles. Dans les pépinières, les vignes sont multipliées par marcottes qui se font de couchage au printemps. Ces marcottes, déjà bien enracinées à l'automne suivant, sont séparées et numérotées par espèces ou variétés. Ces marcottes, qui se débitent dans l'année ou se mettent en pépinières, se font également dans des paniers ou des pots; alors elles peuvent être enlevées et mises en place sans dé-

ranger les racines. On économise ainsi les 2 à 3 années que perdent, avant de donner fruits, celles qui sont transplantées à racines nues.

On multiplie encore la vigne par boutures faites à l'automne ou au printemps; il suffit de planter un bout de sarment, de manière à ce que deux à trois yeux soient en terre, et un ou deux dehors, pour que ces boutures prennent racines dans l'année à toutes les expositions et dans presque toutes les terres. Ces boutures, appelées *crossettes* dans certains pays, *chevelées* dans d'autres, portent fruit aussitôt que les marcottes ou provins; quelquefois elles en donnent même avant; beaucoup de cultivateurs les préfèrent.

Groseillier.

On multiplie le groseillier de drageons enracinés. Cet arbuste se multiplie si facilement, qu'il suffit, à l'automne ou au printemps, de couper une branche, de la planter en terre à 12 ou 15 centimètres, pour qu'elle reprenne racine, et donne fruit dans l'année.

En semant le groseillier à la volée ou en rayons à l'automne, ou aussitôt la maturité, dans une plate-bande de terre bien meuble, et de manière à ce que les semences soient très-légèrement couvertes de terre (6 à 9 millim.), on obtient des variétés intéressantes et toujours vigoureuses.

Vinetier ou Épine-Vinette.

Le Vinetier se sème comme le groseillier. On se contente de le multiplier de ses drageons enracinés, ou par marcottes ou boutures qui ne prennent pas aussi facilement racine que les groseilliers.

Framboisier.

On fait généralement trop peu de cas du Framboisier, pour en faire des semis. Ce semis se fait comme celui du figuier et demande un peu moins de précautions pour l'hiver, parce que la plante est plus rustique. Dans les pépinières on multiplie cet arbuste en éclatant ses racines.

Olivier.

Dans le Midi, on sème encore très-peu l'Olivier : on se contente de le multiplier de drageons, de marcottes et de boutures. Ces moyens de multiplication sont préférés, parce qu'ils demandent beaucoup moins de temps. L'olivier donne naturellement grand nombre de jets ou drageons par ses racines; couchées en terre à l'automne, ses branches de 2 à 3 ans et de 6 à 9 centimètres de diamètre, donnent des individus bien enracinés pour l'automne suivant. Les boutures faites au printemps, comme celles du figuier, reprennent avec la même facilité. Mais il en est de l'olivier comme de presque tous les arbres et arbustes multipliés par les mêmes moyens : il dégénère toujours de plus en plus, tombe dans l'abâtardissement, et dure bien moins longtemps; et faute de vigueur, il est endommagé et même complétement détruit jusqu'au collet par les gelées accidentelles du midi de la France, où il est naturalisé depuis un temps presque immémorial.

Dans le Midi, on fera très-bien de le semer en place dans une terre profonde, légère et alumineuse, aux expositions du midi et du levant. Une terre moins substantielle, caillouteuse et même crétacée, quoique moins favorable, convient encore à l'olivier. S'il y déploie une végétation moins vigoureuse, il y donne, en revanche, des fruits meilleurs et plus nombreux.

Pour ranimer cette culture dans les lieux où elle a été abandonnée, on conseille de semer les amandes des variétés les plus vigoureuses, et de se les procurer des arbres qui viennent sans culture dans l'archipel grec. J'ajoute ici que dans les pays plus près, où l'on peut trouver des fruits d'arbres francs et vigoureux, on fera mieux de les semer de préférence, parce qu'ils donneront des sujets plus rustiques. Pour semer, l'on choisit les noyaux des meilleures variétés, et surtout de celles qui conviennent le mieux au sol, au climat et au commerce du pays. Les climats brumeux de la Méditerranée conviennent le mieux à l'olivier. A une distance de 240 à 280 kilomètres (60 à 70 lieues) du littoral de cette mer, la culture de l'olivier est presque abandonnée. Cependant elle mériterait d'être soignée davantage dans les

climats où le thermomètre ne descend point au-dessous d'un à deux degrés, puisque dans des climats plus froids l'olivier croît très-bien au moyen de légères précautions.

On sème l'olivier comme tous les fruits à noyau; mais dans les climats tempérés il faut en soigner le semis comme celui du figuier, avec cette attention de plus qu'il faut le protéger également contre les froids et les grandes chaleurs : il aime une température douce, égale et humide.

Oranger.

La multiplication de l'ORANGER, *Citrus aurantium*, et de toutes les espèces, variétés et sous-variétés de ce genre, a lieu par semis, marcottes incisées, boutures et greffes, comme celle de tous nos arbres à fruits. Mais ce n'est que dans les pays chauds que cette culture prospère. Partout où les froids font baisser le thermomètre au-dessous de zéro, cet arbre, surtout s'il est surpris dans un temps humide, éprouve les plus grands dommages. Tout précieux qu'il est, il ne justifie plus, dans les climats tempérés, les soins qu'il nécessite pour sa culture, sous d'autres rapports que sous celui de l'agrément.

Dans le midi de la France, sur les bords de la Méditerranée, dans la Ligurie, etc., on sème les orangers dans la même terre et d'après les mêmes procédés que nous semons les poiriers, pommiers. C'est en février ou mars, et à l'exposition du midi, que ces semis ont lieu dans une terre franche, argilo-siliceuse et riche d'*humus* végétal.

Pour en extraire les semences on choisit les fruits les plus beaux, les plus mûrs et les plus lourds.

Les pepins du BIGARADIER SAUVAGE passent pour donner des sujets plus robustes et plus vigoureux; leur crue est aussi plus rapide; ils reçoivent avec beaucoup d'avantages la greffe de toutes les espèces du genre. On préfère ses pepins assez généralement à ceux de l'ORANGER SAUVAGE ou CITRONNIER, *Citrus aurantium vulgare*. C'est cependant celui qui résiste le mieux aux intempéries; sa sève est plus analogue à celles des diverses variétés de l'oranger, et conséquemment plus propre à se marier avec elles par la greffe, notamment sous les rapports du parfum et de la précocité des fruits.

Les pepins des orangers greffés fournissent les sujets de la seconde dimension. Pour la troisième et quatrième, on fait des marcottes, boutures incisées, et des boutures qui, au moyen des soins déjà indiqués, reprennent aussi facilement racines que celles de l'olivier.

Quant aux variétés, il faut dire qu'il en est de l'oranger comme du poirier, du pommier : ces variétés sont tellement nombreuses, que pour bien les distinguer il y a beaucoup de foi ou de complaisance à avoir.

Culture des Semis.

Tous les semis faits avant ou après l'hiver demandent des soins assidus à l'époque de leur germination. Lorsque les gelées ne sont plus à craindre, on retire les couvertures de litière, de paille, etc.; on les remplace par un doigt de terreau bien passé. En cas de gelée tardive on préserve avec des paillassons. Si l'on *paille* les semis, on évite les accidents des averses, qui découvrent les collets, plombent la terre, etc.; des rayons du soleil, qui la gercent et la sèchent trop vite. De plus, la paille améliore le sol en même temps qu'elle le protége.

Le semis levé, on l'éclaircit s'il est trop dru. On supprime les doubles plants semés dans un même trou : on ne laisse que le plus fort et le mieux fait. S'il y a des vides, on y repique des individus pris dans les endroits où ils sont trop serrés. C'est ordinairement par un temps pluvieux que se fait cette opération. On enlève le jeune plant; on le repique avec toute sa racine; on le saisit par le collet, et on prend garde de déraciner celui qui l'avoisine et reste en place. Il faut intercepter quelques jours les rayons du soleil aux jeunes plants transplantés. Quelques binages, des arrosements à propos, tels sont les soins du reste de l'année. Il ne faut pas pousser ces jeunes plantes par les arrosements; elles donneraient alors une végétation artificielle qui les épuiserait.

A l'automne, si le terrain est sec, et au printemps suivant si le sol est humide, on repique tout le semis quand la plate-bande n'est point riche en profondeur végétale. Lorsque c'est le contraire, on éclaircit de 36 à 50 centimètres de distance. Les individus qu'on laisse sont destinés à conser-

ver leurs pivots et à former les sujets les plus vigoureux pour pleins-vents. Ceux qu'on enlève sont repiqués à part et à même distance, pour y rester jusqu'à ce qu'ils puissent être placés.

Beaucoup de cultivateurs font ce repiquage en ouvrant un fossé de 33 centimètres de profondeur sur 23 à 30 centimètres de largeur. Ils y placent à distance les jeunes plants, et les recouvrent en remplissant le fossé. Les uns coupent moitié et plus de la racine, et, au printemps, la tige jusqu'au collet. Il ne faut jamais toucher au pivot de la racine que dans les terrains trop peu profonds pour qu'on puisse le conserver.

Quant à la coutume de couper la tête à ces jeunes plants, je ne vois rien qui la justifie, s'ils sont vigoureux et replantés de suite en bonne terre. Dans le cas contraire, il faut équilibrer les déperditions du jeune arbre, en retranchant la tige en proportion du retranchement des racines.

Il serait possible de meubler une pépinière en jeunes drageons ou sauvageons de pommiers, poiriers, etc., arrachés dans les bois et fournis par les arbres sauvages, soit en drageons des vieux arbres des vergers. Ces sortes de sujets sur lesquels on peut greffer comme sur les autres, sont arrachés et vendus par des hommes qui en font le commerce.

Les sauvageons des bois peuvent recevoir la greffe des arbres à cidre, mais il faut qu'ils soient arrachés dans les bois avec précaution, et que leurs racines ne soient pas mutilées.

Les sauvageons produits par les racines des vieux arbres sont moins propres à la greffe que ceux provenus de semences; outre le défaut de donner beaucoup de drageons qui les épuisent, il sont encore moins vigoureux et moins propres à former des arbres à cultiver en plein champ.

La seconde année du semis, aux transplantations près, les soins de l'année précédente sont à peu près les mêmes; mais les arbres, plus forts, supportent mieux la sécheresse, surtout ceux qui restent en place; et l'hiver, les couvertures pour les arbres rustiques ne sont plus nécessaires. Déjà on peut greffer en écusson à la seconde séve les sujets les plus forts. On continue de greffer ainsi d'année en année, et de regarnir les plates-bandes avec les sujets de semis, qu'on renouvelle à cet effet.

La troisième année, on coupe la tête des sujets qui ont

reçu la greffe, afin de donner à celle-ci les moyens de s'élancer. On greffe au printemps, par scions en fente, les individus manqués en écussons, mais au-dessous de cette greffe manquée.

On greffe plus tard, à la 5e ou 6e année, les sujets destinés pour le plein vent. En les cultivant chaque année, on a soin de supprimer tous les doubles bourgeons qui diviseraient le sommet de la tige, afin qu'elle ne dévie pas de son prolongement droit, jusqu'à ce qu'elle arrive à sa hauteur.

Les marcottes et drageons des espèces qui ne se multiplient point de semis sont cultivés comme les plants de semis, et greffés de même.

Du Semis des arbres d'agrément et autres indigènes ou naturalisés.

Ces semis s'exécutent avec les mêmes précautions et les mêmes procédés que les précédents. Les exceptions ou soins particuliers que peuvent demander quelques espèces ou variétés d'arbres, arbustes, sont indiqués à leur culture. Je ferai seulement remarquer ici que les *arbres verts* sont d'une reprise très-difficile, transplantés, l'automne ou l'hiver, à racines nues, et même avec une certaine quantité de terre à leurs racines; qu'au printemps, cette opération a lieu avec beaucoup moins de perte; et qu'enfin, le plus sûr est de semer en place, aussitôt la maturité de la semence, en avril, plus tôt ou plus tard, suivant le climat de chaque pays. La transplantation des arbres *conifères*, tels que mélèzes, pins, sapins, est toujours plus ou moins compromise, pour peu qu'on blesse les branches ou les racines; il est donc plus sage de semer ces arbres en petits pots dans de la terre de bruyère, et de les plonger dans une plate-bande bien préparée, au levant, au couchant, et même au nord. Les semis de ces arbres doivent être abrités des grandes chaleurs et des grands froids pendant deux ans, si on les a faits en pleine terre, et pendant trois, si on les a faits en pots ou en paniers. Les premiers se repiquent en motte à demeure la seconde année.

Les semis des conifères sont peu difficiles, sur le terrain et les expositions; il suffit d'un coup de râteau ou de herse légère, suppléés par des rameaux avec leurs ramilles, pour recouvrir suffisamment les semences. On laisse pousser ce

semis avec les herbes qui l'entourent, s'il se fait dans les bois; celles-ci l'abritent jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour se passer d'aucun secours.

Transplantation.

Le moment le plus favorable à la transplantation est une température douce et humide; les terres doivent être préparées à l'avance. A l'exception des arbres verts, les autres se transplantent avec plus de succès à l'automne qu'au printemps. Soit avant, ou pendant, ou après l'ascension de la séve, l'on peut être obligé de transplanter un arbre plus ou moins fort; alors on lui prépare une terre plus riche que celle dont il faut l'extraire, et, autant qu'on peut, on le transplante avec une motte très-grosse. Cette transplantation en motte peut s'exercer sur de très-gros arbres, si on ne regarde pas à la dépense d'une caisse mobile et spacieuse, dont on enveloppe la motte; d'une chèvre pour la soulever, et de tous moyens nécessaires pour transporter un arbre d'un lieu dans un autre, à peu près comme s'il y avait été planté dans sa jeunesse.

Sans toutes ces précautions dispendieuses, mais plus sûres, on enlève l'arbre de manière à le placer rapidement, avec le plus de terre et de racines que possible, dans le trou qui lui a été préparé. On couvre de suite pour abréger l'action du contact de l'air. Suivant son état, on dégarnit aussitôt cet arbre de ses fleurs ou de ses fruits, de ses feuilles, et des branches qui peuvent en être supprimées sans le déparer; on rabaisse les autres; on l'abrite du soleil autant qu'on le peut; on contrebalance les sécheresses par des arrosements multipliés. Pendant deux à trois ans, on supprime encore les fleurs, on tient les branches courtes, et l'on arrose avec des engrais. On parvient ainsi à rétablir tout à fait des arbres à fruits et forestiers.

De la taille des arbres.

On taille les arbres pour leur donner une forme déterminée. Suivant que nous voulons qu'ils tapissent nos murailles, ornent nos plates-bandes, ombragent nos vergers, nous en formons des *espaliers*, *contre-espaliers*, *buissons*,

pyramides, quenouilles et des *pleins-vents;* une taille bien faite a encore pour résultat d'augmenter le volume des fruits et, quelquefois, leur saveur.

Pour tailler avec discernement, il faut faire attention que la *sève ascendante* tend toujours à se porter *verticalement* aux extrémités des branches; elle y flue d'autant plus fort, que ces branches sont plus droites; elle néglige conséquemment les autres branches, qui souvent languissent et se dessèchent.

Pour empêcher le bas des branches principales de se dégarnir des branches secondaires, et celles-ci de leurs rameaux, on force par la taille la *sève ascendante* à se distribuer proportionnellement entre toutes les branches utiles.

La *sève ascendante* partant des racines aux branches donne aux plantes leur force en bois *quand cette sève domine*. Les arbres fruitiers ne donnent des fleurs et des fruits qu'autant que la *sève descendante* est en équilibre de force avec la première. Les feuilles aspireront la nourriture aérienne de la *sève descendante;* celle-ci fait développer les branches en boutons à fruits, bourses, lambourdes, qui donnent des fruits nombreux et parfaits.

On taille à la fois 1° pour la juste répartition de la *sève ascendante*, entre les branches, d'après leur force respective; 2° pour la même distribution de la *sève descendante*, afin de mettre ces branches à fruits. On supprime donc celles trop serrées qui surchargent l'arbre, lui interceptent la circulation intérieure de l'air, d'où résulte une infertilité plus ou moins complète. 3° On combine enfin l'exacte répartition des deux sèves avec le genre de la taille.

Un arbre qui a donné beaucoup de fruits se repose quelquefois un ou deux ans. Si l'inexpérience de la taille le contraint à donner des fruits au delà de ses forces, l'arbre peut périr, et il en est de même quand un arbre est affaibli par toute autre cause. Dans ces deux cas, on concentre davantage la *sève ascendante;* on taille les branches plus court; on supprime toutes celles enfin dont l'arbre peut se passer; on prive les autres de tout ou partie de leurs fleurs, selon les forces du sujet.

On taille depuis la chute des feuilles jusqu'à la fleur. Mais il est plus sûr de tailler après les grands froids, en commençant par les plus vieux arbres, afin qu'ils perdent moins de sève;

on opère dans l'ordre suivant : pommiers, poiriers, pruniers, abricotiers et pêchers.

Taille Française des arbres en Espaliers.

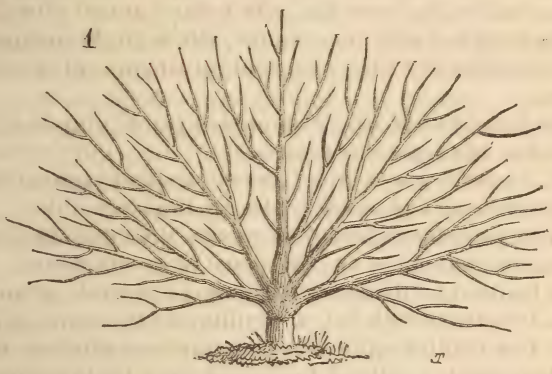

L'espalier est un arbre planté près d'un mur, et taillé de manière à ce qu'il en tapisse une certaine étendue.

Ce n'est donc autre chose qu'un arbre taillé en éventail. Suivant que cet éventail sera disposé avec goût, qu'il ne présentera pas de lacunes ou de vides, que les branches en seront réparties sans être croisées ni trop pressées les unes sur les autres, l'espalier sera parfaitement taillé.

La taille qui fait le plus d'honneur au jardinier est celle du pêcher, que, sous tous les rapports, nous regardons comme la richesse et l'ornement des murs les mieux exposés de nos jardins.

Il faut remarquer, pour bien conduire cet arbre, que c'est toujours sur des rameaux et ramilles de l'année précédente qu'il donne ses fleurs et ses fruits, comme tous les autres arbres à fruits à noyaux.

La taille du pêcher commence dès la première année de sa plantation. Soit qu'il ait été planté à l'automne ou au printemps, ce sera lors de l'ascension de la première séve que l'on coupera la tige de la greffe à deux, trois ou quatre bourgeons au-dessus de son collet. C'est une règle générale que toutes les tailles se font toujours au-dessus d'un bouton à bois.

Ces arbres, pour prendre leur plus beau développement,

doivent avoir été plantés dans une plate-bande défoncée et remplie de la terre indiquée à leur culture. Il faut encore qu'ils soient espacés de 10 à 12 mètres l'un de l'autre, sauf à planter provisoirement entre eux d'autres arbres que l'on taillera pour les épuiser par leurs fruits en attendant qu'ils fassent place à la taille des pêchers à demeure.

La première année, la taille se réduit à laisser pousser sur les greffes les deux bourgeons qui, par leur rapprochement à la base, donnent le plus d'espérance de former entre eux un angle dont chaque côté se prolongera le plus régulièrement possible à gauche et à droite.

Si les arbres sont très-vigoureux, et que le sol soit riche, on peut laisser à ces greffes trois bourgeons.

On coupe les greffes en bec de flûte près d'un bourgeon, et de manière à ce que la plaie soit du côté du mur.

On palisse ou attache ces bourgeons à mesure qu'ils grandissent, dans la crainte que le vent ou tout autre accident ne les rompe. Si ces bourgeons poussent plus vigoureusement d'un côté que de l'autre, on les abaisse un peu du côté de la terre, tandis qu'en attachant les bourgeons faibles on leur donne une direction plus verticale. Alors la séve s'étend davantage et plus fortement dans les branches palissées verticalement. On gouverne les unes et les autres de cette manière, jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli des deux côtés : ensuite on dispose de son mieux ces branches en éventail sur le mur.

Si quelques greffes ne donnaient qu'un seul bourgeon vigoureux, on le palisserait droit à mesure qu'il grandirait.

En été, on surveille tous les bourgeons qui déjà se divisent en petites branches ; on pince celles qui viennent sur le devant et au côté opposé. Si l'on avait oublié de pincer quelques petits bourgeons mal placés, et qu'ils fussent déjà grands, on les couperait de suite à 3 centimètres de longueur : plus près, c'est former une plaie qui cause toujours une plus grande déperdition de séve. Quand les feuilles tombent, on enlève à la serpette, sans rien endommager, les restes des branches coupées. Si ces restes cassaient net, on les ferait disparaître ainsi à mesure qu'ils seraient desséchés ; mais point de coups de serpette ni de déchirement au vif près des branches précieuses.

Si, par un accident quelconque, une branche précieuse

est cassée, on coupe de suite un peu au-dessous du dernier bourgeon; on palisse droit le reste, et l'on abaisse de l'autre côté la branche correspondante, afin qu'elle prenne moins de force, et que celle cassée puisse la rattraper plus tôt dans son prolongement, soit dans l'année même, soit dans la suivante. Enfin, si une branche est cassée rez la tige, celle-ci est *déshonorée*. La branche correspondante, si elle est seule, peut bien être dirigée de manière à prolonger la tige centrale; mais l'arbre alors, tortueux à la greffe, serait toujours sans grâce; toute l'économie en serait gâtée : il vaudrait mieux le remplacer à la fin de l'automne. On dirige et palisse ainsi les branches dans toute leur longueur sans les couper.

La SECONDE ANNÉE, au printemps, après avoir dépalissé, on s'occupe d'abord des pêchers à trois branches, dont une de chaque côté, et une au milieu. Si ces branches sont également fortes, on les conserve toutes. On en use de même avec les sujets à deux branches ou bourgeons.

On taille tous ces bourgeons, suivant leur force, du fort au faible, de 15 à 25 centimètres au-dessus du point où leur tige commence à s'amincir. Chacune de ces branches est destinée à former les *branches principales*, qu'il faudra toujours pouvoir suivre et distinguer comme *telles* pendant toute la durée de l'arbre.

Ces branches *principales*, à leur seconde année, pourraient être taillées de 65 centimètres à 1 mètre vingt centimètres de long, suivant la vigueur de l'arbre. Elles pourraient avoir déjà donné quelques petites branches à fruits. On taille ces dernières au-dessus d'un bouton à bois avec deux à trois boutons au-dessous seulement, sans s'inquiéter de la fructification pour cette année. Quand plusieurs sont réunies, on n'en laisse qu'une, et préférablement celle dont les boutons à bois sont plus rapprochés de la branche principale.

Tous ces bourgeons, ainsi taillés en *branches principales*, sont repalissés de nouveau dans les directions suivantes; pour les pêchers à trois branches, les deux de côté sont palissées un peu horizontalement, et celle du milieu, taillée beaucoup plus courte que les autres, sera palissée verticalement. Les petites branches à fruits, s'il y en avait, sont tenues trop courtes pour avoir besoin d'être palissées cette année, avant le mois de juin.

On palisserait de même, sans branche du milieu, les pêchers auxquels on aurait laissé seulement deux bourgeons, et ils formeraient un angle à peu près droit. C'est ce qu'on appelle la *taille à la Montreuil*.

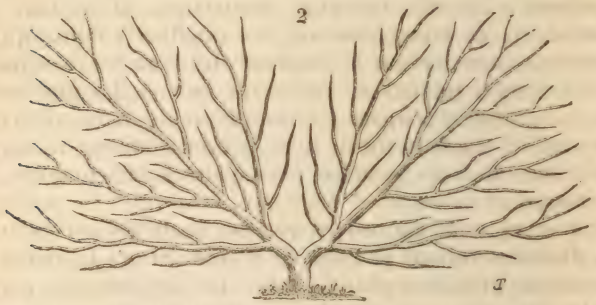

Enfin on palisserait droit celui qui n'aurait donné qu'un bourgeon. Si ce dernier était faible, on le taillerait de 15 à 30 centimètres; et plus tard, on le rabaisserait sur les deux plus forts bourgeons, susceptibles d'offrir les deux branches principales.

Pendant toute l'année, on observe attentivement la végétation des pêchers. On pince les bourgeons qui percent devant et derrière les branches principales. On ne perd pas de vue le bourgeon terminal de chacune des branches principales; on veille à ce qu'il continue le prolongement de cette intéressante branche. S'il ne végétait pas convenablement, et qu'au-dessous un autre bourgeon végétât mieux, on couperait sur ce bourgeon; on ralentirait à la branche correspondante l'action de la sève, en abaissant cette branche pour équilibrer la force entre l'une et l'autre. On leur rendrait leur position primitive, quand l'équilibre serait rétabli. A la seconde année, ces beaux bourgeons, qu'on nomme communément *branches gourmandes,* forment déjà les branches *principales* qui doivent se prolonger à droite et à gauche, d'année en année, jusqu'à ce qu'elles s'arrêtent au terme de leur crue. On surveille toujours ces branches, afin d'en obtenir des *branches secondaires* destinées à les ramifier. Pour former ces dernières, on choisit des bourgeons placés en dessus et en dessous des branches principales, d'environ 40 à

60 centimètres les uns des autres. Lorsqu'on palisse dans sa direction le bourgeon du prolongement de la branche principale, on examine les mieux placés en dessus et en dessous, pour ramifier cette branche. On supprime les autres, tant pour fortifier la branche principale que les bourgeons destinés à devenir branches secondaires. Il ne faut pas confondre ces bourgeons avec les ramilles à fruits qui se trouvent entre eux sur la longueur des *branches principales*.

On espace les uns et les autres, soit en les pinçant en avril, soit en les coupant à 2 centimètres de hauteur en mai, soit en les élaguant fin de juin. Il faut combiner le tout de telle sorte que les branches principales soient toujours dominantes en grosseur et longueur, et garnies en dessus et en dessous, sans confusion, par des branches secondaires, et distantes comme je viens de le dire. Si ces branches secondaires prenaient plus de force que les branches principales, ou autant, on les rabaisserait sur une branche moins forte; on ferait de même des branches principales, si le bourgeon de prolongement leur devenait supérieur. Il faut que les branches principales se prolongent toujours en proportion de force décroissante du collet à l'extrémité, et qu'elles soient constamment dominantes sur les branches secondaires. On maintient également ces dernières dans les mêmes proportions décroissantes du collet à leur sommité.

On ne coupera jamais, hors les cas désignés, le bout des branches principales et secondaires avant la taille du printemps, fussent-elles grandes de 2 à 3 mètres, et leurs extrémités, hérissonnées de petites branches, gênassent-elles beaucoup. Quand ces branches dépassent le chaperon du mur, on les abaisse et palisse en dessous : enfin on les laisse droites si l'on ne peut mieux, parce qu'en les coupant on peut faire partir les bourgeons de l'année suivante.

En même temps qu'on dirige ainsi ces branches, on veille aux petites branches à fruits. Là où elles poussent deux ou trois ensemble, on en supprime une ou deux pour éviter la confusion: on palisse aussi avec soin ces petites branches, afin qu'il ne leur arrive aucun accident.

La troisième année, comme la précédente, on taille de 30 à 90 centimètres, suivant leur force, les deux branches principales du dessous, à ceux qui en ont une troisième au milieu. On arrête la taille près d'un seul bourgeon à bois, pour que

la continuité des branches secondaires soit plus droite. On taille ensuite les autres branches comme je l'ai dit.

La branche principale du milieu sert à fournir de chaque côté, par ses plus vigoureux rameaux, deux autres branches principales, parallèles à celles déjà établies, et dont elles doivent être éloignées au moins de 45 à 70 centimètres. On les soigne et dirige de même. On taille ensuite les petites branches à fruits qui se trouvent implantées sur les branches secondaires, en dessus et en dessous, et sur les branches principales au prolongement de l'année précédente.

On ne peut confondre les branches à fruits avec les branches principales et secondaires : les premières sont plus fortes et plus prolongées que les secondes, celles-ci plus fortes que les troisièmes. On sait en outre que ces deux espèces de branches ont l'épiderme d'un gris blond, tandis que les branches à fruits, à cette époque, ont l'épiderme rouge carminé en dehors, et vert du côté de la muraille.

Dès la troisième année, il peut déjà se présenter de petites branches très-courtes, dont les feuilles sont très-serrées : elles forment de petits plumets de 5 à 8 centimètres de longueur; on les appelle *bouquets*. On ménage bien ces petites branches à fruits, partout où elles paraissent, excepté aux extrémités à retrancher dans les grosses branches.

On ne peut se tromper sur les boutons à fleurs et les boutons à bois : ils sont d'autant plus faciles à distinguer que les boutons à fleurs sont globuleux ou ronds; que leur enveloppe est grisâtre et cotonneuse; qu'à la taille très-souvent cette enveloppe, déjà entr'ouverte, laisse apercevoir le rose purpurin de la fleur. Les boutons à feuilles sont minces, écailleux et oblongs; à la taille, on aperçoit à leur extrémité le vert des feuilles qui se déploient. En examinant avec attention les petites branches à fruits longues de 5 à 6 centimètres, grosses comme des tuyaux de plumes, on remarquera les *bouquets* ou petites branches de 3 à 5 centimètres, entourées de boutons à fleurs, avec un bouton à feuilles ordinairement au milieu. On les conserve avec soin *au-dessous de la taille*. On les destine à porter 1 fruit ou 2; on coupe ce bouquet à la taille de l'année suivante, quand il est mal placé : s'il était au contraire sur les côtés, et un peu écarté des autres branches à fruits, on en surveillerait

le bourgeon qu'il peut donner, pour en faire l'année prochaine une branche à fruits, nécessaire surtout lorsqu'elle peut remplir un vide.

On examine de même les autres branches à fruits : les unes n'ont que des boutons à fleurs, avec seulement un bouton à bois au bout, et quelquefois un bouton à bois très-bas au-dessous du premier ou second bouton à fleur. Si cette branche est éloignée de quelques centimètres et plus des autres branches, et que sa suppression fasse un vide, on la coupe au-dessus de son bouton à bois. On destine ce bouton à faire une branche à fruits pour l'année suivante, et à garnir cette année la branche principale ou secondaire. Si cette branche à fleurs n'a qu'un bouton à bois à l'extrémité, on la coupe tout entière, parce que les fruits qui pourraient nouer, n'étant point alimentés par la séve aérienne des feuilles, dont elle serait dépourvue, tomberaient bien avant leur maturité; enfin quand 1 ou 2 fruits mûriraient sur cette branche, elle serait dégarnie du bas, et offrirait une baguette sèche, plus ou moins longue, au bout de laquelle serait une petite branche à fruits très-maigre; ce qui déparerait l'arbre.

D'autres branches à fruits, plus vigoureuses que les précédentes, ont quelquefois 50 à 70 centimètres de haut. Elles ont toujours des boutons doubles, triples, etc., à côté les uns des autres : tantôt un bouton à bois avec un bouton à fruits; tantôt deux boutons à bois avec un bouton à fleur au milieu; tantôt ce sont, au contraire, deux boutons à fleurs à chacun des côtés d'un bouton à bois. On taille ces branches au-dessus de deux, trois à quatre boutons à fruits, mais avec l'attention bien scrupuleuse de placer la taille près d'un bouton à bois. On ne laisse sur ces branches à fruits que deux à quatre, tout au plus cinq boutons à fleurs, suivant la force et les circonstances : il ne faut pas épuiser l'arbre, si l'on veut le conserver longtemps; ensuite il vaut mieux recueillir des fruits beaux, bien sains, bien mûrs et gros, que d'en avoir une infinité de petits, dont une grande partie tomberait, après avoir fatigué l'arbre jusqu'à la fin de juin.

Avant de se déterminer dans la taille des branches, on examine la place qu'elles doivent occuper, et si elles rempliront bien les vides qu'il s'agit de garnir. Quand deux branches se trouvent trop près l'une de l'autre, on en supprime

une, selon les règles dont je parlerai plus bas. Quelques fruits de plus ou de moins importent peu lorsqu'il s'agit de maintenir à un arbre sa beauté et sa fertilité.

Si, parmi les branches à fruits et à bois, l'on trouve des branches divisées, ou *bifurquées,* on ne commet pas la faute de tailler au-dessus d'une bifurcation, ce qui ferait une *fourche,* toujours indice de l'inexpérience de celui qui taille. On ne conserve pas non plus deux branches unies au point de départ; on supprime la moins utile, d'après les règles dont je vais parler.

Jamais les branches qui ont donné du fruit ne portent deux fois : on les supprime toutes à l'automne pour céder leurs places aux bourgeons qu'elles ont donnés. Ceux-ci, l'année suivante, sont des branches à fruits, parmi lesquelles on choisit, et sur lesquelles on opère comme je viens de l'indiquer. En taillant une branche à fruits, il faut donc, sur toutes choses, s'occuper des boutons à bois qui la remplaceront. Parmi ceux-ci on choisira, en les ménageant bien à l'avance, les boutons ou les bourgeons les plus bas, ou autrement les plus rapprochés de l'origine de leur branche. Par ce moyen on a toujours des arbres bien garnis de branches à fruits, et bien feuillés ; on évide ces vides que présentent, dans les pêchers mal dirigés, des branches nues sur une grande longueur, à l'extrémité de laquelle végète et fructifie tant bien que mal une branche plus ou moins grêle.

On ne peut plus guère espérer de branches à fruits sur les branches *principales et secondaires,* une fois qu'elles ont plus de deux ans : si, par hasard, il perce des bourgeons sur le côté de ces branches, et qu'on puisse les placer avantageusement, on les traite d'après les principes exposés. On n'attendra donc jamais de branches à fruits que des branches à fruits même, et des bourgeons successifs, qui, pendant les cinq à sept premières années, feront les prolongements continus des branches secondaires et principales.

Après avoir taillé comme je viens de le dire, on repalisse l'arbre. S'il est taillé sur trois ou quatre branches principales, on étend naturellement celles-ci, deux à droite, deux à gauche, de sorte que ces deux ou quatre branches soient éloignées entre elles avec la justesse la plus approximative. On palisse ensuite les branches secondaires et les branches à fruits : le tout

dans les directions les plus naturelles et les plus convenables.

Cette année étant la troisième de la plantation, et la seconde de la taille des bourgeons en branches *principales*, et la première des bourgeons en branches *secondaires*, les branches principales, suivant la force de la végétation qu'aurait développée chaque pêcher, pourraient avoir déjà 60 à 120 centimètres de chaque côté, et une ou deux branches secondaires en dessus et autant en dessous, espacées comme je l'ai dit; le tout bien garni de branches à fruits.

Une troisième branche principale, pour en former 4 et plus sur l'arbre, n'est ménagée qu'autant qu'elle présente une grande force; qu'elle est placée de manière à être conduite comme je viens de le dire, et à distance de 1 mètre environ, afin que de chaque côté les branches secondaires ne se rencontrent point, et que les branches à fruits de celles-ci puissent se palisser sans confusion. Enfin il faut aussi que les murs aient 3 à 4 mètres de hauteur, pour palisser dessus avec les avantages expliqués; autrement, deux de ces branches suffisent pour tapisser des murs de 2 à 3 mètres.

Quatre branches principales se taillent toutes d'après les principes ci-dessus établis. Les deux branches principales du même côté forment 4 millimètres au-dessus l'une de l'autre: l'espace entre elles doit être occupé par les branches secondaires du dessus de la plus basse, et celles du dessous de la plus haute: les premières descendent obliquement, et les autres, au contraire, montent aussi obliquement. En choisissant et distribuant ces branches secondaires internes entre les deux lignes des branches principales, ce serait une grande faute de les faire rencontrer. En effet, ces branches secondaires se nuiraient réciproquement, parce que leurs branches à fruits se croiseraient, s'entrelaceraient les unes dans les autres. Il faut être très-attentif à éviter cette confusion.

Les branches secondaires externes des branches principales du bas de l'arbre sont obliques du côté de la terre. La séve ayant toujours plus de tendance à monter qu'à descendre, elle flue moins dans ces branches et leurs sous-branches à fruits, que dans les autres qui ont une direction contraire; aussi sont-elles toujours moins vigoureuses. Pour rétablir l'équilibre on a soin de tailler plus court que les montantes, les branches secondaires descendantes, et leurs

branches à fruits. En taillant un peu plus longues les branches montantes, il se pourrait, malgré cela, que quelques-unes s'emportassent, aux dépens des branches descendantes; alors on arquerait, ou courberait, ou rapprocherait sur un bourgeon inférieur, les branches trop vigoureuses pour forcer la séve à circuler également partout.

On conduit un pêcher à deux branches principales, l'une à droite et l'autre à gauche, à peu près en angle droit. Leurs branches secondaires en dessus et en dessous sont placées et espacées de manière à ce que ces branches remplissent bien les espaces. Il est plus facile de les choisir et de les tailler: elles ne présentent point l'embarras de combiner avec les espaces du mur les points de rencontre avec les ramifications d'autres branches principales; il faut du moins, en les taillant, les combiner entre elles. Si cet arbre à deux branches principales est vigoureux, on le taille un peu moins court que s'il avait trois à quatre branches principales. Enfin, si l'on taille un arbre qui l'année précédente n'aurait été taillé qu'à une seule branche ou un seul bourgeon, on le mettra cette année à deux branches principales, en choisissant les deux plus forts bourgeons de cette branche pour en faire deux branches principales, avec les précautions indiquées pour les branches secondaires à ménager. Un arbre taillé sur deux branches principales n'offre plus de ressource quand il en perd une; le vide est affreux.

Ces tailles ainsi exécutées, on palisse les arbres. Après cette opération, l'on examine toujours si toutes les branches sont en harmonie. S'il y a quelques branches trop longues, on les rabaisse sur un bourgeon à bois plus bas; une branche trop haute ou trop basse, on l'abaisse ou la relève, une branche trop près ou trop serrée, on la coupe ou on la rabat, etc. En taillant, on visite partout les arbres, les murs et les treillages pour écarter les œufs d'insectes ou de chenilles.

Tant que les arbres sont jeunes, on taille au commencement de la séve; quand ils sont plus vieux, on le fait avant, mais, autant que possible, on ne taille point pendant ou après la fleur. On ne peut jamais alors tailler sans dommage; le moindre est de casser le pédoncule de beaucoup de boutons ou de jeunes fruits.

Comme l'année précédente, on surveillera l'ébourgeonnement après la taille, pour pincer à mesure les branches

qui gênent les autres, ou poussent sur le devant des branches principales ou secondaires. On épargnera cependant les *bouquets,* qui, comme on l'a vu, sont très-grêles et courts, et à feuilles très-serrées. En visitant les branches à fruits, s'il en est dont ceux-ci n'ont pas noué, on rabaisse de suite la branche sur les jeunes bourgeons de l'année; plus tard, on les palisse à la place de cette branche. On surveille les bourgeons de prolongements des branches principales et secondaires. Si l'un de ces bourgeons se termine en deux jeunes branches, on ne conserve que la plus vigoureuse.

Avec du jugement et de la pratique, bientôt on opère habilement, selon les circonstances. On coupera toujours à un pouce les branches trop multipliées qu'on n'aura pu pincer plus tôt. En juin et juillet, on les retranche tout à fait. On palisse et l'on empêche ainsi que les branches, surtout si l'on a un peu négligé l'ébourgeonnement, ne privent du soleil les jeunes fruits, qui doivent en recevoir et leurs couleurs purpurines et leurs parfums. Ces branches retranchées rendent aux fruits l'air libre qui leur est nécessaire. La séve ralentie quinze jours, trois semaines, par cette opération et par la crue des bourgeons, reprend son activité. C'est l'instant où elle abandonne les fruits avortés ou trop nombreux qu'elle ne peut nourrir. On la secondera peu après, en ôtant les fruits qui gênent le développement des autres. On supprime, bien entendu, les moins beaux.

Au commencement d'août, ou la fin de juillet, suivant la précocité des espèces, on visite les fruits; on découvre ceux auxquels les feuilles interceptent les rayons vivifiants du soleil. Quand on ne réussit pas avec ces ménagements, on coupe ces feuilles au-dessus et à quelques lignes de leurs pétioles; on met plusieurs jours pour donner graduellement aux fruits les rayons du soleil, afin qu'ils ne soient point saisis ou brûlés par une transition trop subite. Les branches de réserve étant bien palissées dans toute leur longueur, on n'y touchera plus avant la suspension de la séve. Lors de ce palissage, l'extrémité des branches principales et secondaires sera très-prolongée, et, de plus, hérissée de quantité de petites branches très-gênantes. Mais elles sont très-nécessaires pour l'extension de la séve. J'ai déjà dit pourquoi il ne fallait pas y toucher.

A la fin d'octobre, on rabaisse sur les nouveaux bourgeons toutes les branches qui ont donné fruits. On ne supprime alors aucun de ces intéressants bourgeons, malgré que déjà l'on aperçoive bien ceux qui devront disparaître à la fin de l'hiver. On attend ce moment pour fixer son choix, parce que s'il y avait des boutons gelés, cet accident déterminerait sur les branches à choisir. En supprimant ainsi toutes les branches à fruits qui se sont épuisées, on avance beaucoup son travail pour la taille de l'année suivante.

Les années suivantes, on continue comme je viens de l'indiquer. Suivant les cas prévus, on continue à rabaisser et choisir les bourgeons de prolongement annuel des branches qui ne doivent jamais se gêner entre elles. On les taille tous les ans selon leur force, mais toujours en diminuant leur longueur chaque année. A la cinquième ou sixième année, si le terrain, l'exposition, la culture, la taille, ont secondé une plantation de pêchers bien choisis, on apercevra que l'espace de 10 mètres est trop court pour le développement de chaque pêcher. Si l'on doit regretter de n'avoir pas été assez généreux dans la distribution des espaces, il faudra l'économiser alors. On taillera donc un peu plus longues les branches à fruits, et on descendra un peu plus bas, en palissant les branches principales et secondaires, afin d'en diminuer la sève, au profit des branches à fruits. Sans cette précaution, on arriverait brusquement, l'une ou l'autre des deux années suivantes, à la nécessité d'arrêter les branches principales au point de rencontre ou de jonction avec les branches principales des pêchers voisins. A six ou sept ans environ, les arbres seront formés; il ne s'agira plus que de les maintenir par une taille régulière.

On taille de même en espaliers les abricotiers, dont le mode de végétation est, à bien peu de chose près, semblable à celui du pêcher. Après l'avoir conduit sur deux à quatre branches principales ornées de leurs branches secondaires, aux mêmes distances que celles du pêcher, et dans le même ordre, on aura bientôt un superbe espalier. Les branches à fruits présentent des boutons plus nombreux et plus rapprochés. Elles se taillent avec les mêmes précautions que les rameaux à fruits du pêcher.

Les cerisiers et les pruniers étant beaucoup plus rustiques que le pêcher et l'abricotier, on se contente de les mettre

en plein vent. Cependant en espaliers ils garnissent aussi très-bien les murailles en les taillant comme le pêcher et l'abricotier, avec les mêmes distributions entre les branches principales, secondaires et branches à fruits; seulement on taille un peu plus long, à l'exception des *bouquets,* que l'on ménage comme ceux du pêcher partout où ils se trouvent.

Taille des arbres d'attente.

Lorsqu'on a planté des arbres de la section des fruits à noyaux entre ceux qui sont à demeure, la taille n'est plus la même.

Ceux qui doivent disparaître à mesure que les autres s'étendent, sont promptement mis à fruits pour les épuiser. On leur laisse trois à quatre bourgeons dès la première année. On les soigne comme ceux des pêchers à demeure, c'est-à-dire qu'on pince tous les jeunes rameaux qui poussent devant et derrière, et qu'on soigne de même ceux de l'extrémité du prolongement. On palisse ces rameaux le moins obliquement possible; mais à la seconde séve on respecte aussi les ramilles de l'extrémité de la pousse, ou bourgeon de la première séve, et par les mêmes raisons. A la seconde année on taille ces trois à quatre, et même cinq branches, un peu plus long que le point de décroissance en diamètre. On cherche moins dans l'année à leur former des branches secondaires, qu'à protéger les ramilles à fleurs qui couvrent les branches principales. On pince toutes celles qui sont mal placées à mesure qu'elles se montrent, afin que la séve en profite mieux aux autres.

A la seconde année de la plantation, on ouvre davantage les angles des branches principales pour faire place aux branches secondaires et aux rameaux à fruits. On taille les unes et les autres suivant leur force. On arque un peu les grosses branches pour en occuper davantage la séve en faveur des branches à fruits, que l'on taille sur six à sept boutons à fleurs, et qu'on arrête sur un bouton à bois. On les choisit d'après les mêmes principes du remplacement de l'année suivante. On palisse après la taille dans le meilleur ordre possible; on continue les mêmes soins pour l'ébourgeonnement et le palissage; mais, contrairement aux principes po-

sés pour les arbres à demeure, on fait plus d'attention aux branches à fruits qu'à celles à bois, sans cependant heurter par trop les principes de la taille. En continuant ainsi tous les ans, les arbres produiront beaucoup, et dans moins de six à sept ans on n'aura pas beaucoup de regrets à les sacrifier pour donner leur place aux autres.

Si l'on a des espaliers gâtés ou trop vieux, le moyen le plus sage est de faire au premier automne une nouvelle plantation combinée de telle sorte encore que les arbres gâtés se trouvent entre ceux de remplacement. On conduit ces derniers avec tous les soins indiqués pour former et diriger un bel espalier; et en les attendant, on taille les autres de manière à tirer de leur végétation tous les fruits qu'elle peut offrir. Mais sur ces arbres comme sur les autres, on ne conserve pas plus de fruits que la vigueur de l'individu ne permet d'en laisser croître.

Palissage, ou seconde taille.

La seconde taille de juin et juillet, qu'on appelle palissage, se réduit à peu de chose, quand l'ébourgeonnement des branches mal placées a eu lieu à mesure. Il suffit de casser adroitement, par une pression du pouce, les restes des petits bourgeons pincés, ou de les couper sans faire de blessures. Alors l'opération se borne à attacher les branches comme je l'ai dit. Si l'on a négligé d'ébourgeonner, le palissage devient très-important. Dans ce cas il faudra supprimer, seulement à 5 à 8 centimètres de leur insertion, toutes les jeunes branches inutiles que l'on aurait dû ébourgeonner, et dont toute la séve aurait profité aux fruits et aux autres branches. Sont branches inutiles :

1° Tous les doubles et triples rameaux qui peuvent se trouver à l'extrémité de la coupe des branches principales et secondaires, et dont il ne faut conserver que le plus fort, si le rameau de même force se trouve à l'extrémité de la branche correspondante. Dans le cas contraire, on conserve à toutes deux, pour leur prolongement, un rameau semblable, et l'on coupe les autres.

2° Tous les rameaux placés sur le devant et le derrière des mêmes branches principales et secondaires, et qui ne pourraient se palisser qu'en anses de panier; on excepte les

petits plumets, qui ne déparent jamais, et de l'utilité desquels j'ai déjà parlé.

3° Toutes les doubles et triples branches à fruits, dont on ne conserve que la plus saine et la mieux placée.

4° Toute branche à fruits ou à bois qui se trouve trop près d'une autre, sans être au même point de départ. Dans ce cas, il faut choisir celle des deux qui convient le mieux pour remplir le vide du palissage, et l'on supprime l'autre.

5° Toutes branches *chiffonnes*, c'est-à-dire d'une mauvaise venue et peu vigoureuse. Cependant si l'une d'elles paraissait nécessaire pour fournir l'année suivante à un vide, et l'année d'après une branche à fruit, on la conserverait.

6° Si au-dessous des bourgeons destinés à prolonger l'extrémité des branches principales et secondaires, il se présentait des bourgeons plus vigoureux que l'on nomme *gourmands*, il vaudrait mieux rabaisser la taille du printemps sur ces nouveaux bourgeons, que l'on palisserait à la place de ceux supprimés au-dessous.

Ces opérations faites, on palisse en continuant de prendre les mêmes précautions que lorsqu'on a tout laissé croître.

Taille en Espaliers des arbres à fruits à pepins.

Cette taille s'exécute selon les mêmes principes que celle du pêcher et autres arbres dont les fruits sont à noyaux. Même choix et distribution de branches principales, secondaires et branches à fruits.

Ce ne sont pas, comme dans les arbres précédents, les branches de l'année qui, la suivante, donnent les fleurs et les fruits. Ce sont au contraire celles de deux à trois ans et plus, sur lesquelles percent les *bourses, brindilles et lambourdes*, dont il est parlé à l'article POIRIER. Si l'on taille machinalement à deux ou trois yeux toutes les jeunes branches de l'année, quelles que soient leur grosseur et la force de l'arbre, on ne laissera que cette distance aux *bourses*, etc., pour se placer. Il est donc plus convenable de laisser moins de branches, et de les tailler un peu plus longues. Il en résultera ces trois avantages : les branches seront moins noueuses ; elles offriront plus d'espace à la *sève descendante*, pour féconder les nouveaux bourgeons en boutons à fruits, au lieu de boutons à bois tels que les donne la *sève ascendante*. Enfin, moins

la taille est courte, plus il y a d'espace réservé aux boutons à fruits pour se placer.

Il ne faut cependant pas laisser les branches trop longues; ce serait épuiser les arbres. Ainsi, suivant la nourriture qu'elles reçoivent et la vigueur qu'elles déploient, on taille à deux, trois, quatre, cinq, et six yeux. On ne laisse point de branches sur le devant des principales et secondaires; mais on y respecte les *bourses* et petites *lambourdes*, comme les *bouquets* des arbres à fruits à noyaux. On supprime les doubles branches, celles trop rapprochées, etc. Dès l'automne, on peut déjà économiser sur l'ébourgeonnement de mai et le palissage de juin, en ébornant avec la serpette les boutons mal placés.

Taille des Espaliers en Palmette.

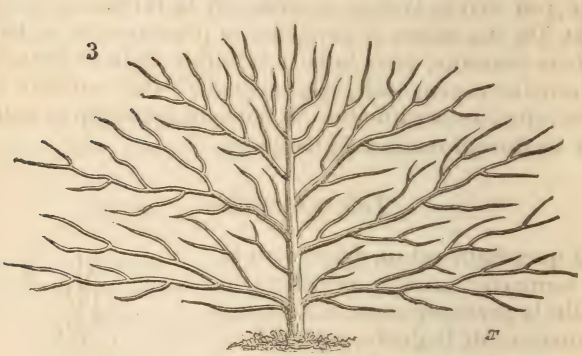

Cette taille est la même que la précédente, tant pour les arbres à noyaux qu'à pepins. La seule différence est que les espaliers sont taillés la première année de la plantation sur une seule branche mère et centrale, que l'on palisse perpendiculairement.

La deuxième année, on taille au printemps cette branche ou tige sur trois boutons, qui réunissent, autant que possible, l'avantage de pouvoir être palissés l'un à droite, horizontalement; l'autre à gauche et de même; le troisième verticalement, pour prolonger la tige.

Il faut qu'au-dessous des deux branches latérales, il y ait un espace suffisant pour placer les branches secondaires du dessous.

On ne laisse pousser la tige du milieu que pour donner, 30 à 60 centimètres plus haut, deux autres branches principales et parallèles aux deux premières; on en surveille les branches secondaires, qui doivent aussi garnir à droite et à gauche les branches principales; on supprime à la taille, à l'ébourgeonnement, etc., toutes les branches qui nuisent à cette harmonie; on arrête en pinçant les extrémités, en les abaissant ou arquant, les branches qui s'emportent trop. On en fait ainsi refluer la séve dans celles qui restent en arrière.

Tous les ans à la taille on dirige l'arbre sur deux nouvelles branches principales parallèles à celles de dessous. Celles-ci doivent être également conduites avec les mêmes précautions dans leur taille

Quand l'espalier à palmette arrive près du sommet des murs, on arrête la tige centrale en la rabaissant ou arquant. On fait mieux de surveiller la place où elle se divise en deux rameaux, pour la faire terminer en deux branches horizontales et principales. 6 à 8 mètres d'espace suffisent entre les espaliers en palmettes; ils donnent beaucoup de fruits, mais ils durent moins longtemps.

Taille en Quenouille.

La quenouille est un arbre dont la tête commence presque au collet. On la taille la première année à quelques centimètres de la greffe, sur un bouton vigoureux, pour lui faire pousser trois à quatre branches autour de celle qui prolongera la tige. On supprime ou ébourgeonne les boutons à retrancher plus tard. L'année suivante, on taille la tige un peu plus longue: on rabaisse les branches conservées, de 15 à 20 centimètres, plus ou moins, suivant leur force et en proportion de la tige qui doit toujours dominer. On supprime les branches qui gênent la circulation d'air, et on laisse au moins un espace de 15 à 20 centimètres entre les autres. On supprime,

sur tout aux branches qui se bifurquent, le plus faible des deux bourgeons qui se divisent en fourche. On continue de tailler ainsi tous les ans; l'on rabaisse la tige et les branches plus ou moins court, suivant que le nécessite l'équilibre de leur végétation. Sans ces précautions, les branches du bas se dessèchent, et celles du haut s'emportent. Si l'on a pu éviter cet inconvénient, on coupe les branches du bas; on rabaisse la branche centrale ou tige, pour en faire une demi-tige en gobelet ou plein-vent.

Taille en Buisson.

On élève l'arbre sur trois, quatre à cinq branches, le plus près possible du collet. On les espace également, et on les dirige de manière à ce qu'elles s'écartent obliquement. On taille chacune de ces branches comme une quenouille séparée.

Taille en Vase.

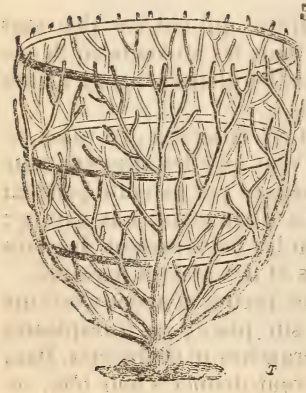

Comme le précédent, mais on attache les branches sur un petit cerceau quand elles sont assez fortes; sur un cerceau toujours plus grand placé de 45 à 50 centimètres au-dessus lorsqu'elles grandissent, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'arbre soit arrêté. On treillage ces cerceaux avec des baguettes que l'on fixe avec de l'osier ou des fils de fer. L'éducation, la taille, l'ébourgeonnement, etc., sont absolument les mêmes que

pour l'espalier à la française. Celui-ci est mené en surface plane, et l'autre en surface circulaire ; voilà toute la différence. Le vase doit être conséquemment vide en dedans, et uni en dehors sur tout son pourtour.

Taille en Pyramide.

C'est aussi une tige greffée au collet, et que l'on taille en quenouille en donnant une direction horizontale à toutes ses branches.

Il faut, autant que possible, que les branches horizontales soient alternes entre elles, et non comme des échelons. A chaque taille, on supprime toutes les branches inutiles, et on rabaisse la branche mère et les latérales d'après les principes déjà exposés; s'il est nécessaire de relever la direction d'une branche dans son nouveau prolongement, on taille sur un bouton placé en dessus, et placé en dessous pour l'abaisser; à côté, à droite ou à gauche, pour donner la direction contraire.

Taille des pleins-vents, hautes et demi-tiges.

On nomme pleins-vents, les arbres qui ont une tige sans branches, de un à deux mètres dans les mi-vents ou demi-tiges; de plus de deux mètres dans les pleins-vents ou hautes tiges.

Les têtes des pleins-vents sont en faisceaux, en vases ou en pyramides, suivant que l'on veut qu'elles affectent cette forme; il faut d'abord les y disposer par la taille pendant deux à trois ans, ensuite on les abandonne à la nature : seulement on seconde celle-ci en les débarrassant des bois morts, des branches trop serrées et des plantes parasites.

La taille des pleins-vents d'une première année s'exécute sur des arbres semés et greffés sur place, ou transplantés à l'automne sans mutilation de branches ni de racines. Dans ce cas, selon la forme que l'on veut donner à leur tête, on

ne laisse sur la greffe que les deux à quatre branches latérales qu'elle présente, et que l'on réduit du fort au faible en supprimant toutes les autres. Cette taille se pratique ainsi, quand on veut que la tête soit en vase ou en buisson. Si les branches latérales sont trop rapprochées, on n'en laisse que trois, et au besoin deux, afin que la tête se partage à peu près également entre ses branches principales. C'est toujours de cette première taille que dépend la belle forme de cette partie supérieure des arbres; plus tard on ne peut plus réparer les fautes que l'on a commises alors. Si la greffe est sur un seul rameau, on le rapproche sur les trois à quatre boutons les plus près de son collet, et l'on en dirige les bourgeons en branches principales.

Le plein-vent, tige ou demi-tige, n'étant autre chose, suivant sa forme, qu'une quenouille, un buisson ou une pyramide sur un tronc plus ou moins élevé, suivant que l'on veut l'une ou l'autre de ces formes à la tête des pleins-vents, on le taille absolument d'après les mêmes principes.

Des branches vigoureuses, dites *gourmandes,* gênent-elles? on supprime celles du dessous pour leur faire place, quand ce n'est pas nuire à la concordance des branches correspondantes. Autrement, l'on supprime les *gourmandes* dans tous les cas où il ne serait pas plus utile de faire refluer doucement leur sève au profit des branches voisines. Alors on taille très-long les précédentes; on leur fait l'*incision annulaire,* ou bien l'*incision longitudinale,* ou l'*arcure,* dont je vais parler plus loin.

Ebourgeonnement des Gemmes.

Dans les beaux jours qui suivent la chute ou précèdent immédiatement le retour des feuilles, on ampute les boutons à bois mal placés ou trop serrés. On évite ainsi les plaies que l'on ferait pour supprimer les bourgeons.

A la pousse du printemps, on n'a plus qu'à pincer les bourgeons nouveaux, s'ils ne sont pas mieux placés que les boutons supprimés. On soigne ceux qui se présentent heureusement, et l'on fait disparaître à la serpette les restes des autres à l'automne, ou quand ils sont secs.

Des diverses tailles.

Lorsque l'ébourgeonnement avant et après le départ de la séve, et les tailles du printemps, d'été et d'automne, sont exécutés successivement avec précision, les opérations suivantes en sont plus simples et plus rapides.

Quant au palissage en général, voici ce qu'en dit M. Thouin.

« Pour bien palisser, il faut 1° disposer sans effort, sans occasionner des coudes aigus, les branches et les rameaux, et leur faire occuper le plus d'étendue possible dans la forme d'un V ouvert; 2° faire en sorte que chaque branche avec ses rameaux ait la même disposition que l'arbre entier; 3° que toutes les parties intérieures de l'arbre soient garnies, ainsi que l'arbre et ses côtés ; 4° que toutes les ramifications de l'arbre soient également espacées à raison de leur grosseur, sans confusion ni enchevêtrement, et que l'œil puisse les suivre dans toute leur étendue. »

Elagage.

Quand la séve d'un vieil arbre ne donne plus qu'une triste végétation à l'extrémité de branches nues, on scie toutes ces branches près du sommet du tronc. Par ce moyen la séve ne s'épuise plus à monter ; elle reproduit de nouvelles branches qui prolongent encore longtemps sa durée.

Les saules, les peupliers, et autres arbres, sont élagués de même tous les trois, quatre à cinq ans, selon que l'on en veut des branches plus ou moins fortes.

Tonte.

Cette taille s'exécute au croissant et aux cisailles, tant avant le retour des feuilles qu'avant la seconde séve. Elle ne se pratique que sur les arbres et arbustes d'ornement, d'abri et de clôture, pour leur donner diverses formes.

Incision annulaire.

Quand les arbres sont en séve, en leur faisant, comme dans la greffe en flûte, deux incisions circulaires à quelques milli-

mètres l'une de l'autre, depuis l'épiderme jusqu'à l'aubier, et ensuite une incision verticale entre les deux premières, on leur enlève une lanière d'écorce qui sépare ou interrompt la communication des deux sèves. Cette incision s'exécute avec un bon greffoir, et plus facilement avec l'*inciseur annulaire*.

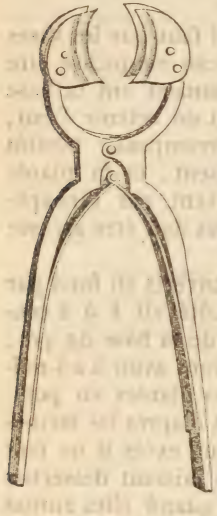

L'incision annulaire, faite à l'aisselle d'un arbre ou d'une branche, peu avant la fleur, faire profiter exclusivement la sève descendante à la fructification qui en est plus belle et bien plus précoce; mais ce moyen épuise la plante ou la branche opérée. Faite peu avant la seconde sève, elle détermine la sève descendante à former plus de boutons à fruits que de boutons à bois, mais toujours aux dépens de la longévité.

Cette incision peut être appliquée à des tiges ou branches dont la sève est trop vigoureuse; mais c'est un remède dont il faut n'user qu'avec prudence, quoi qu'on en dise.

Incision longitudinale.

Elle consiste tout simplement à fendre l'écorce en longueur jusqu'à l'aubier, avec une bonne serpette ou le greffoir, sur un tronc ou une branche, quand une sève trop abondante nécessite de la réduire. C'est encore une opération qu'il ne faut pas prodiguer.

Arcure des branches.

On courbe en arc plus ou moins ouvert les branches dont on abaisse l'extrémité. Cette courbure ralentit la circulation séveuse. La sève descendante s'arrête davantage aux boutons, qui deviennent presque tous *boutons à fruits* l'année suivante. Ce moyen épuise aussi les arbres; il est bon pour retarder une branche, jusqu'à ce qu'une autre correspondante l'égale en force.

Observations sur la Culture des plantes en caisses et en pots.

Beaucoup d'amateurs de plantes se bornent à les cultiver en caisses ou en pots, sur des croisées ou des terrasses.

Pour cultiver en pots et en caisses, il faut que les vases soient façonnés de manière à ce que l'eau ne puisse être retenue par le fond. Les pots qui notamment ont la base plate ont aussi, presque tous, le défaut de retenir l'eau, qui croupit au fond. Les racines s'y corrompent : bientôt les tiges souffrent, les feuilles jaunissent, et la plante périt. Ce dépérissement est hâté souvent par l'inexpérience, qui s'imagine qu'une plante en pot doit être arrosée tous les jours.

Il faut que les pots soient toujours ouverts au fond par des créneaux angulaires, dont chaque côté ait 1 à 2 centimètres de hauteur, l'un à l'extrémité de la base du pot, et l'autre dans le fond. Ces créneaux doivent avoir 2 à 4 millimètres de largeur. Il faut n'arroser les plantes en pots, que comme celles de la pleine terre, et d'après les mêmes règles. Voyez page 70. Mais pour éviter un excès il ne faut pas non plus tomber dans un autre, en laissant dessécher les plantes. Il faudra donc les arroser quand elles auront soif. Elles se dessèchent plus rapidement en pots qu'en pleine terre. Indépendamment dessignes communs aux plantes qui ont soif, la terre des pots indique qu'il faut arroser, quand le doigt n'y rencontreplus d'humidité à 5 à 8 centimètres de profondeur.

A ces deux précautions près, pour la forme des vases et les arrosements à propos, les plantes demandent les mêmes terres, expositions et soins, expliqués à leur culture particulière. Si les terrasses qu'elles devront orner sont exposées au midi et en plein air, il ne faudra point y cultiver des plantes qui aiment le nord et l'ombre; elles y languiraient et finiraient par périr.

L'amateur qui cultive sur des terrasses, doit toujours avoir un volume suffisant de terre neuve, convenablement préparée pour ces plantes. Celles-ci, plus resserrées dans leurs vases qu'elles ne le seraient ailleurs, épuisent bien plus vite leur terre; il faut donc pouvoir la renouveler en

plus ou moins grande quantité, suivant la vigueur et le besoin des plantes.

Une terre neuve, quand on plante en pots, suffit pour toute la durée de la plante, si elle est annuelle. A l'automne ou au second printemps, si la plante est bisannuelle, on renouvelle la terre au-dessus, environ le quart du volume, et autant que possible sans offenser les racines; à la deuxième ou troisième année, au printemps, on transplante dans un vase plus spacieux, dont on remplit seulement le déficit avec de la terre neuve. Quand la plante est vivace, on en réduit légèrement les racines, si le vase reste de même capacité. On ranime ces plantes deux à trois fois l'année, par une couche d'un doigt de terreau à la superficie, pour rendre les arrosements plus profitables. On bine aussi de temps en temps cette superficie, que, par ce moyen, l'on tient toujours très-propre et très-poreuse.

Les plantes rustiques peuvent souvent rester l'hiver à l'air libre. Pour résister aux froids de 8 à 10 degrés, elles n'ont plus les mêmes avantages que leur offre le sein de la pleine terre, quoique, sous le rapport de l'exposition, elles soient mieux abritées; mais comme elles sont communément moins fortes et moins vigoureuses, il faut les secourir quand la température excède 5 à 6 degrés. Il suffit de les rentrer dans une pièce où le froid n'excède pas cette température. On leur rend l'air libre aussitôt que le temps s'adoucit.

En hiver, on arrose aussi les plantes, mais beaucoup moins. On ne leur donne de l'eau que quand la terre est sèche, et l'on choisit un temps doux pour cette opération; on se borne seulement à conserver tant soit peu d'humidité à la terre; plus d'eau mettrait les plantes en danger de pourrir.

Culture Artificielle. — Des Couches.

Une couche est une plate-bande dans laquelle des plantes indigènes ou étrangères donnent à l'art et aux soins du cultivateur les fleurs et les fruits qu'il n'obtiendrait point s'il ne les trompait sur la température de la saison ou du climat.

Pour réussir, il faut un terrain sec, que de bons murs

abritent des vents du nord, nord-est et nord-ouest. Quand le terrain est humide, après avoir creusé la couche, on met au fond soit des *gravats* ou *plâtras, cailloux,* etc., pour en faire écouler l'eau; ou bien on la relève plus ou moins. Si l'on n'a pas de murs, on entoure les couches avec des paillassons, à la hauteur d'environ 1 mètre et demi. On doit avoir aussi à sa disposition du fumier d'ânes, de mulets ou de chevaux; du terreau; des cloches, page 177, fig. 1, ou des verrines, fig. 2, de petites crémaillères en bois, fig. 3, des paillassons, enfin de l'eau pour arroser à volonté.

Des Couches bordées.

De l'automne au printemps, ces couches doivent avoir 65 à 90 centimètres de largeur sur une longueur bornée pour la facilité du travail. On leur donne 60 à 70 centimètres de hauteur. Du printemps à l'automne, on peut donner 1 mètre 20 centimètres de largeur, et seulement 40 à 50 centimètres d'épaisseur, parce que le soleil donne assez de chaleur pour dispenser d'en concentrer autant qu'en hiver.

On appelle ces couches *bordées,* parce qu'on les fait avec du fumier long : la paille en est reployée sur les bords pour les rendre plus propres et plus solides. Les extrémités de cette paille sont placées dans l'intérieur pour mieux y encaisser le terreau dont on les couvre à 8 à 10 centimètres d'épaisseur pour celles d'automne, et de 16 à 20 pour celles du printemps.

Quand on environne ces couches de *réchauf,* on réserve le fumier le plus chaud pour cet usage, et l'on emploie l'autre pour la couche. Par ce moyen, on peut s'en servir dans peu de jours, et quelquefois de suite; autrement elle acquiert une chaleur qui fait perdre beaucoup de temps à attendre qu'on y puisse semer ou planter.

On nomme Réchauf le fumier dont on environne les couches pour en augmenter la chaleur, on donne au réchauf 60 centimètres de largeur sur la hauteur de toute la couche ; on le fait immédiatement après la couche et sans union avec elle, afin de pouvoir l'enlever sans la déranger. On le renouvelle quand la couche diminue de chaleur et qu'on en a besoin.

Des Couches sourdes.

On creuse une plate-bande dans les dimensions des couches précédentes, à une profondeur de 33 à 40 et 60 centimètres. On remplit la fosse avec un lit de litière à environ 16 centimètres d'épaisseur partout, après avoir bien piétiné et foulé; on ajoute ensuite un second lit d'un pied d'épaisseur de fumier, ou de feuilles sèches, de marc de raisin, de tonture de végétaux, etc. On presse ce lit comme le premier, et on l'égalise autant que possible. On se sert du râteau s'il peut être utile. On ajoute enfin un troisième lit de fumier de même épaisseur, qu'on égalise et presse de même; ensuite on recouvre la couche avec du terreau qu'on amoncelle en talus de tous côtés pour mieux couvrir l'exhaussement du fumier au-dessus du sol.

Quand la chaleur permet d'y planter ou semer, on dresse ces couches au moyen d'une planche que l'on tient sur les bords des couches en l'inclinant en talus à l'extrémité du dessus de sa largeur. On piétine la terre du côté de cette planche, afin de rendre plus solides les bords talutés. On en unit ensuite la superficie supérieure avec le râteau et le plat de la bêche, de manière à ce qu'elle soit bien plane et égale, seulement un peu plus bombée au centre pour empêcher l'eau de s'y rassembler. Quand cette couche est faite et ses flancs bien rassurés, elle doit, si elle est large de 1 mètre 30 centimètres sur sa face supérieure, l'être de 2 au niveau du sol, afin que les talus puissent tenir. Si le terreau est trop sec pour bien taluter les bordures, on le mouille auparavant.

Des Couches encaissées.

Ce sont les mêmes que les précédentes, à l'exception que les parois intérieures sont garnies ordinairement en planches ou en maçonnerie : ce qui rend plus facile de les vider, les remplir, etc.

Des Couches sous châssis.

Ce sont encore les mêmes que les précédentes; mais les

encaissements de celles-ci sont surmontés par un châssis, au moyen duquel les couches conservent bien davantage leur chaleur intérieure, qui s'accroît de celle des rayons solaires. Les panneaux se lèvent et se baissent à volonté pour donner de l'air suivant les besoins des plantes. Celles-ci peuvent, suivant les soins du cultivateur, y croître et y fleurir, malgré les rigueurs de l'hiver.

Lorsqu'on y sème des melons et autres légumes de primeur, on élève la terre près des verres, afin que ces plantes soient plus rapprochées et profitent mieux de la lumière et des rayons du soleil.

Sous ces châssis et sous les bâches, on peut aussi faire produire nos arbres à fruits pendant l'hiver.

En première ligne, contre un mur exposé au midi, et dirigé de l'est à l'ouest, on place les grands châssis destinés à la culture des figuiers, vignes, etc., dont on veut hâter la végétation pour obtenir des fruits précoces.

En seconde ligne, à 3 mètres de distance, les châssis ou bâches destinés à la culture des *ananas* et petits arbres fruitiers.

En troisième ligne, à même distance, les châssis à hauts bords pour la culture des pois, haricots, asperges, et autres légumes d'une certaine hauteur.

En quatrième ligne, à 1 mètre 50 centimètres de distance, les châssis plats, propres à la culture des melons, concombres, fraisiers, etc.

On répète ces lignes autant qu'on le juge nécessaire : on ne les sépare que de 50 à 60 centimètres, pour en renouveler les réchaufs.

Après ces lignes, viennent celles des couches à cloches et verrines pour la culture des salades de primeur, melons et concombres, pour les semis de légumes printaniers et de fleurs d'automne.

La ligne suivante est une couche nue, pour les radis, les raves et les repiquages des plantes élevées sous cloches ou châssis. On y sème aussi quelques rangs de légumes d'automne, comme céleri, endives, etc.

Enfin les dernières lignes sont composées de couches sourdes, c'est-à-dire enterrées aux deux tiers de leur hauteur au-dessus du niveau du terrain. Elles servent à la culture des melons qui succèdent à ceux des premières cultures, et au repiquage des fleurs délicates d'automne.

S'il reste de l'emplacement, on y cultive des melons de Coulommiers, de Honfleur, et des plantes délicates.

La chaleur des couches s'élève et dure suivant les matières qu'on y emploie. On y place un thermomètre qui indique quand elle est assez tempérée pour en faire usage. La température se règle en raison des espèces de végétaux : ceux des pays très-chauds en veulent une plus haute que ceux d'une zone tempérée. A défaut de thermomètre, on enfonce un bâton dans la couche : on l'en retire de temps en temps pour juger du degré de chaleur. Celles des couches en fumier et en tannée ne se soutient qu'environ six mois; celle des couches de feuilles sèches, de tonture, et même de poudrette, dure environ un an; mais la chaleur des couches de marc de raisins, de pommes, d'olives et de charbon animal, se conserve dix-huit à vingt mois.

On préfère le *tan* dans les serres chaudes et dans les bâches, parce qu'il donne une chaleur plus douce, plus égale et moins humide : il faut en isoler les conduits de chaleur, ils pourraient y mettre le feu. On donne au tan un labour à double fer de bêche, en l'émiettant bien et en mêlant celui du milieu avec celui des bords. Cette opération en ranime la chaleur pendant trois mois.

Des Abris.

Murs. Les murs donnent aux jardins une température qui permet, à leur abri, d'élever des plantes d'un climat plus tempéré ou plus froid, suivant leur exposition.

Les murs destinés à avancer la précocité des arbres à fruits et autres plantes qui aiment la chaleur doivent être construits solidement. 3 à 4 mètres de hauteur, un chaperon qui déborde de 18 centimètres et sous lequel on fait sceller des fiches en fer ou en bois, longues de 60 à 90 centimètres, distantes de 1 mètre et demi environ l'une de l'autre, et assez fortes pour supporter de petits paillassons; enfin des crochets en fer pour attacher un treillage; telles sont les dispositions qui donnent aux murs les propriétés les plus heureuses pour en tirer le meilleur parti.

On multiplie parallèlement ces murs à 12 mètres de distance, quand on tient à la grande culture des arbres en espaliers.

Palissades d'arbres verts. Elles conviennent aux plantes qui aiment l'air, la fraîcheur, et craignent la trop grande lumière : telles sont les plantes alpines, etc. Ces palissades sont plantées pour les garantir et les ombrager. Le Chêne au kermès, le Thuya, le Genévrier commun, sont propres à former ces palissades utiles.

Clôtures végétales. A défaut de murs, on plante à la place les arbres les plus propres à faire des haies qui ferment les propriétés. Ces palissades sont défensives quand elles ne font que clore et empêcher le passage : elles sont offensives quand elles blessent ceux qui veulent les franchir.

Pour enclore un terrain, on laboure et amende à l'entour une plate-bande sur un pied de largeur. On y sème à l'automne l'Epine blanche. On défend ce semis par une petite palissade sèche et à claire-voie. En soignant ce semis, on aura, dans quelques années, une superbe palissade très-défensive. On creuse le même fossé à 36 centimètres de profondeur, et l'on y plante à l'automne, sur deux rangs, de jeunes individus de cette épine. Avec toutes les précautions indiquées, on aura également une haie impénétrable. Le Groseillier sauvage, le Gleditsia triacanthos, etc., font aussi une superbe clôture. Pour former une palissade inoffensive, mais qui ferme bien, on se sert de l'Érable des champs, ou de celui de Montpellier, du Fusain commun et du Cerisier mahaleb, qui vient très-rapidement quand les lièvres et les lapins ne le rongent pas, etc. Ils font des brise-vents très-utiles pour abriter un terrain.

Paillassons. Les meilleurs, notamment pour les couches et châssis, sont ceux en bonne paille de seigle, faits sur 2 mètres de largeur et 3 de longueur. Voici comme on les fabrique :

Dans un local convenable, grenier, grange et même en plein air, on arrête solidement sur une même ligne cinq chevilles ou crochets en fer ou en bois, éloignées également entre elles, à environ 25 à 35 centimètres. On attache de semblables fiches à la distance de la longueur que l'on veut donner au paillasson. On attache à chacune des deux chevilles correspondantes des deux extrémités, une ficelle en bon chanvre et bien tordue à trois brins.

Ces cinq ficelles égales et fixées à même distance en lignes

droites seront doublées chacune par une seconde ficelle semblable, mais double en longueur, un bout attaché avec celui de chacune de ces cinq ficelles fixées, et le surplus pelotonné autour d'un morceau de bois qui sert de navette.

Ces dispositions faites de manière à rendre le travail le plus égal, le plus commode et le plus prompt possible, on commence le paillasson en tissant d'abord deux poignées de paille de quatorze à quinze fétus, dont on met en dehors les bouts et on rapproche en dedans les sommités plus minces pour les réunir et comprendre dans les enlacements du milieu. Après avoir tissé ces deux premières poignées par les cinq nœuds qui les comprennent entre les cinq ficelles du dessous et celles des navettes, on continue ainsi à comprendre deux poignées de paille toujours bien égales pour en former au bout l'une de l'autre le tissu du paillasson en les arrêtant très-serrées sur les précédentes, au moyen des espèces de nœuds coulants qu'on forme avec les dix ficelles, etc. Ce travail conduit à sa longueur, on noue ensemble la ficelle de chaque navette avec celle du dessous. On examine, pendant que le paillasson est comme sur le métier, si les extrémités de la largeur sont bien égales pour les couper en lignes droites. La paille doit dépasser également des deux côtés, de 15 à 20 centimètres, la dernière ligne des ficelles, qui doivent être toutes très-droites et à même distance si le travail a été bien exécuté.

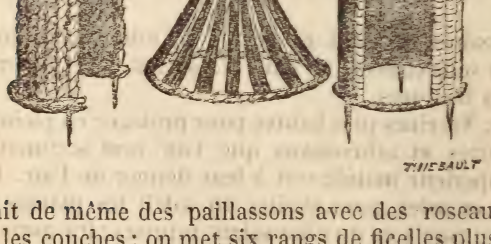

On fait de même des paillassons avec des roseaux pour abriter les couches : on met six rangs de ficelles plus fortes, au lieu de cinq, quand on leur donne 2 mètres.

Enfin on en fabrique de plus petits et de la même manière à trois rangs de ficelles pour abriter en forme d'avant-toit les espaliers. Pour abriter les plantes délicates de pleine-terre, soit contre les vents du nord, les rayons du soleil, etc., on leur fait en paille tressée des abris dont les fig. 1, 2, 3, donneront une idée suffisante.

Cloches, fig. 1, verres soufflés d'une seule pièce en cloches évasées plus larges que hautes. Celles dont on se sert pour melons, ont 30 à 33 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. On préfère celles dont le bouton supérieur en rend le maniement plus facile, et dont le verre est plus solide. On les emploie encore pour concentrer la chaleur sur des plantes et boutures délicates, et les préserver du froid, de l'air et de la pluie. On les couvre avec de la toile ou de la paille quand le soleil est trop ardent, et avec des paillassons lorsque le froid est trop vif.

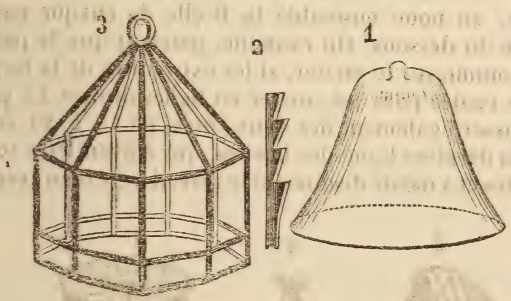

Verrines, fig. 3. Ce sont des cloches à facettes en carreaux de verre assemblés par des lames à coulisses de plomb laminé.

Entonnoirs. Ils sont en verres de toutes grandeurs. On s'en sert sous châssis, et dans les serres, pour hâter la reprise des boutures.

Cages. Verrines plus hautes pour protéger en pleine-terre les arbustes et arbrisseaux que l'on veut acclimater. Un verre supérieur mobile sert à leur donner de l'air. On fait les unes en osier, pour abriter du soleil les plantes transplantées jusqu'à ce qu'elles soient reprises; les autres en fil de fer grillagé, pour préserver les fleurs et les fruits ou graines contre les accidents, les rats, souris et moineaux.

Chassis. C'est une caisse de 3 mètres sur 1 mètre 50 centimètres de large. La planche de derrière a de 15 à 30 centimètres de large; celle de devant 10 à 20 centimètres, et celles des deux côtés doivent fermer obliquement la caisse aux deux hauteurs. Les plus solides sont arrêtées avec des queues d'aronde. Les panneaux vitrés qui les recouvrent sont en chêne, et ont 1 mètre 20 cent. carrés. Les verres ont de 15 à 20 centimètres carrés. Les premiers sur le devant sont recouverts de 3 centimètres par les seconds, et ainsi de suite jusqu'en haut comme les tuiles d'un toit. Ce recouvrement n'intercepte pas tout à fait le passage à l'air; mais, loin de nuire, cela est utile à l'écoulement des vapeurs qui se condensent contre le verre. Les panneaux ont une poignée de fer sur le devant et sur le derrière. La longueur de la caisse est divisée au milieu par un montant de 8 centimètres de large sur 3 à 4 d'épaisseur, pour soutenir les deux panneaux. Il est aussi arrêté par des queues d'aronde dans les planches à ses extrémités. On fait une gouttière au milieu de ce montant. On donne plus de solidité aux caisses et aux panneaux au moyen d'équerres de fer à leurs angles : on maintient les panneaux par des pattes à crochet en équerre fixées dans la planche du devant pour empêcher les panneaux de glisser.

Pour donner de l'air, on soulève ces châssis et on les arrête chacun sur deux petites crémaillères. Ils se posent sur les couches ou en terre-plein.

S'ils sont destinés à des primeurs d'une certaine élévation, on donne au moins 60 centimètres de hauteur au derrière de la caisse, et 50 centimètres au devant.

Quand on ne veut qu'abriter du froid, on construit en maçonnerie à demeure de pareils châssis à moitié enterrés. On garnit l'extérieur de la partie enterrée avec un pied d'épaisseur de poussier de charbon. On entoure la partie qui dépasse le niveau du sol avec même épaisseur de litière jusqu'au niveau. L'intérieur de ce châssis doit avoir été défoncé à 40 centimètres; on dépose au fond une couche de 5 à 8 centimètres de mâchefer pilé, et on recouvre par 35 centimètres de bonne terre de bruyère.

Un châssis de cette nature convient aux ognons du Cap, et aux arbustes de terres de bruyère, soit plantés, soit enterrés seulement avec leurs pots.

On ouvre ce châssis toutes les fois que la température est au-dessus de zéro; dans le cas contraire, on le couvre de paillassons plus ou moins épais toutes les nuits, et le jour quand le soleil ne perce point. De mai en octobre on enlève les panneaux tout à fait, à moins que des gelées intempestives ne nécessitent de les remplacer momentanément.

On peut construire des châssis de cette espèce en dimensions plus grandes pour des plantes un peu hautes : les soins sont les mêmes. Beaucoup de cultivateurs confondent de tels châssis avec les bâches.

Bâche.

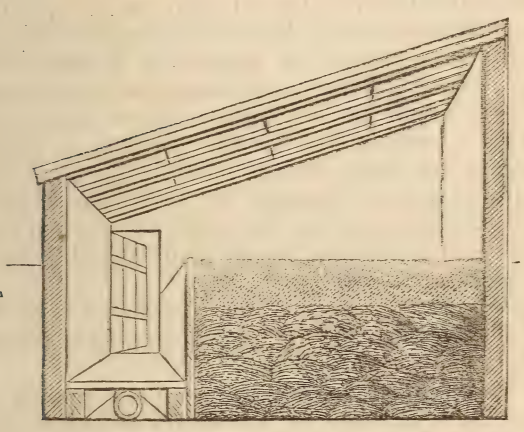

Un mur solide, haut de 3 mètres et demi en dehors et de 4 mètres et demi en dedans, et exposé en plein midi; à 5 mètres de ce dernier, et parallèlement, un autre mur aussi solide de 1 mètre 50 centimètres de hauteur en dedans, et 16 centimètres en dehors, recouvert en dalles plates inclinées et extérieurement saillantes. Entre ces deux murs le terrain doit être enfoncé d'environ 1 mètre 20, et le fond très-sec. Ils sont joints ou fermés à angles droits par deux murs latéraux de 40 centimètres d'épaisseur et terminés par la ligne inclinée qui part du sommet du petit mur de devant pour arriver à celui de derrière. L'un de ces murs de côté supporte sur sa ligne terminale un escalier de 40

centimètres de largeur, pour communiquer à une plate-forme établie à une hauteur quelconque, large d'environ 65 centimètres, couverte en plomb, régnant sur toute la longueur de ce mur et supportée tant par des barres de fer solides et convenablement scellées dans le même mur, que sur les extrémités hautes des deux murs latéraux. Cette plate-forme est, suivant l'élévation, bordée par une petite balustrade dans toute sa longueur. Si le mur latéral de l'autre côté était aussi terminé par un escalier, on pourrait, en montant d'un côté, traverser la plate-forme, et descendre de l'autre : ce qui pourrait rendre le service plus facile pour dérouler les toiles et les paillassons qui se descendent et relèvent par le haut.

Sur le petit mur du devant, on établit des montants en bois, hauts de 60 à 90 centimètres et arrêtés par une grande traverse aussi en bois. Ces montants et cette traverse sont ajustés de manière à recevoir des châssis vitrés, et mieux, des croisées à deux battants. Cette longue traverse et celle qui borde la plate-forme supportent des barres en bois et à coulisses qui s'ajustent par leurs extrémités à *queues perdues* ou *fermées*, et sont encore disposées à recevoir les châssis vitrés et mobiles qui ferment le dessus de la bâche, et de manière à ce que l'air et l'eau ne puissent y pénétrer. Les barres en bois sont maintenues par des traverses en fer vissées dessus, et placées commodément pour lever et baisser à volonté les vitraux, et servir de support aux crémaillères destinées à ce service.

Les murs à l'intérieur sont crépis en plâtre. Celui d'un des côtés est percé par une porte d'où l'on descend dans la bâche ; mais afin qu'en l'ouvrant on n'y fasse point pénétrer, dans toute son étendue, l'air extérieur, on fait à 1 mètre 30 centimètres de distance environ une seconde cloison avec un petit mur d'appui et surmonté par une cloison en bois vitré et percé par une petite porte. C'est dans cette avant-serre que l'on place la bouche du poêle, afin de pouvoir y mettre le feu et le soigner sans ouvrir la bâche. Les tuyaux de ce poêle traversent longitudinalement la bâche et conduisent la fumée à l'extérieur à travers le mur opposé. Ces tuyaux sont ordinairement en terre, assez larges pour n'avoir pas besoin de les nettoyer à tout moment, et ajustés assez exactement pour ne pas donner de fumée, ce

qui nuirait aux plantes et même les exposerait à périr. Au moyen de la porte percée dans le mur mitoyen de la bâche et de l'avant-serre, les plantes ne seront jamais surprises pendant les froids, si l'on ferme exactement une porte avant d'en ouvrir une autre.

Au milieu de l'intérieur d'une bâche, on pratique une plate-bande de 1 mètre 30 à 1 mètre 50 centimètres de largeur, et à la hauteur du mur de devant. On l'encaisse avec un petit mur en brique ou avec des madriers. On la remplit avec du tan, etc., si l'on en veut faire une couche pour les *ananas* ou autres plantes des climats chauds. On en fait une couche ordinaire si l'on y veut des melons et autres primeurs, etc. On pratique à l'entour une allée de 65 centimètres de largeur, bordée par des plates-bandes, encaissée et élevée comme cette couche du milieu. Sur celle du devant, on peut aussi cultiver des primeurs, telles que fraisiers, petits pois, etc., ou des plantes exotiques. Sur celle du fond adossée au mur, les uns établissent des espaliers de pêchers, pruniers, cerisiers, vignes, etc., qui donnent leurs fruits trois à quatre mois avant leur saison. Sur le devant de cette plate-bande, ils cultivent des primeurs et autres plantes, les autres y placent des arbres d'agrément à tiges sarmenteuses pour orner l'intérieur; on appuie à ce mur un gradin sur lequel on place les plantes en caisses ou en pots par rangs d'élévation, les plus hautes en arrière, afin qu'elles ne s'interceptent point les courants d'air ni les rayons du soleil. Entre les montants des croisées ou châssis du devant, on dispose encore des tablettes pour placer de petits vases de plantes délicates, etc.

On conçoit, d'après le plan de cette bâche, qu'on peut la faire double en l'exposant bien; plus simple et plus étroite, si l'on supprime la plate-bande du milieu, etc.; et qu'enfin chacun peut la modifier à volonté, pourvu qu'elle soit éclairée, chaude et solidement construite, et qu'on y puisse renouveler l'air par des ventilateurs.

Le degré de chaleur se règle selon les plantes que l'on cultive, mais ordinairement le moindre est de 8 à 10 au dessus de zéro pendant la nuit.

Des Toiles.

On ne peut se passer de toiles quand on cultive des plantes en bâches, serres chaudes et tempérées. Elles sont nécessaires pour couvrir en les déroulant de la plate-forme, afin d'abriter contre les petits frimas et contre les rayons trop ardents du soleil en certaines circonstances.

Les amateurs de plantes qui cultivent, en plates-bandes ou parcs, des anémones, jacinthes, tulipes, etc., ne peuvent compter que sur bien peu de jours de jouissance, si, pendant leur floraison, ces plantes ne sont point abritées du soleil.

Des Crémaillères.

Les cloches et panneaux vitrés des couches, châssis, bâches, etc., doivent être soulevés soit pour renouveler momentanément l'air, soit pour en faire jouir les plantes lorsque la température est douce. Pour soulever les cloches, on se sert d'une petite latte en bois de 40 à 50 centimètres, taillée en *crémaillère*, dont l'extrémité basse est pointue, et le sommet terminé à angles droits. Pour les vitraux, ces crémaillères sont moins longues, plus épaisses et terminées carrément aux deux extrémités.

Des Serres tempérées.

Cette serre n'est autre chose qu'une bâche si l'on veut; mais ordinairement c'est un bâtiment très-éclairé sur les trois faces, qui reçoivent les rayons solaires depuis le matin jusqu'au soir, ou au moins sur le devant au midi, qui doit être occupé par des croisées à deux battants, très-rapprochées l'une de l'autre et dans toute la hauteur du mur de face jusqu'à 45 ou 60 centimètres de terre. On place dans ce bâtiment un ou deux poêles suivant son étendue. Ils doivent être disposés de manière à pouvoir être chauffés sans qu'on refroidisse l'intérieur en les allumant, et à lui communiquer à volonté la chaleur convenable sans que la fumée puisse jamais endommager les plantes. Beaucoup de cultivateurs font placer la bouche de ces poêles en dehors.

C'est dans cette serre que l'on rentre, aussitôt que la

température baisse en automne, les plantes dont la végétation s'arrête au-dessous d'environ 10 degrés de chaleur. On place ces plantes, soit sur l'aire, soit sur des gradins, dans l'ordre indiqué pour les bâches.

On maintient toujours à ces serres la température qu'elles exigent. On en sort les plantes lorsque les gelées et les refroidissements au-dessous de 8 degrés ne sont plus à craindre, c'est-à-dire, dans nos climats, à la fin de mai ou au commencement de juin.

Des Serres chaudes.

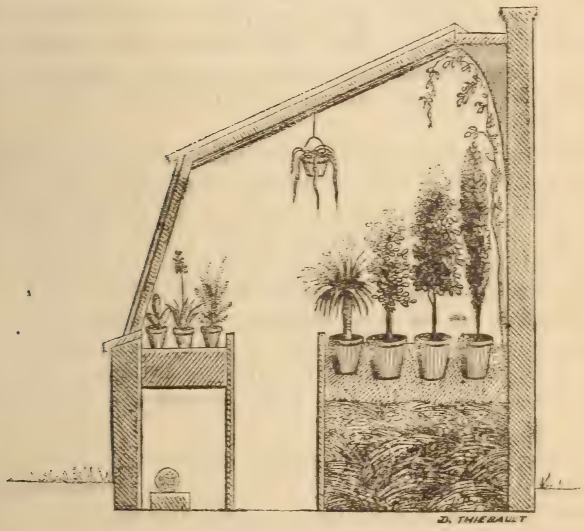

La serre chaude est ordinairement une bâche de grande dimension, dans laquelle on cultive et recueille les plantes trop volumineuses pour les bâches, qui, communément aussi, sont de petites serres chaudes.

On ne sort pas en été la plupart des plantes de cette serre ; on en tient les croisées et vitraux ouverts quand la température extérieure est assez élevée, ce qui donne aux plantes le double avantage de jouir de l'air libre quand il leur est favorable, et d'être abritées, et à leur température,

aussitôt que des accidents d'atmosphère peuvent contrarier leur végétation.

Lorsqu'on sort certaines plantes, en pots ou en caisses, de la serre chaude pour les faire profiter davantage de l'air libre pendant l'été, on a toujours soin de les rentrer avant les fraîcheurs de l'automne.

Orangerie.

C'est un lieu destiné à recueillir les plantes des climats où la température ne descend pas ordinairement au-dessous de zéro. La plupart, dans les pays où les froids sont plus longs et plus sévères, périraient alors, si elles étaient abandonnées à la nature. Pour les préserver, on les rentre dans ce local aussitôt que les frimas peuvent les compromettre ; suivant les pays, c'est, un peu plus tôt ou plus tard, vers la mi-octobre.

Il suffit qu'une *orangerie* soit un lieu sec, exposé au midi, bien éclairé de ce côté, et mieux s'il pouvait l'être encore au levant et au couchant. La porte et les croisées n'en seraient que plus convenables si elles étaient doubles ; mais au moins doivent-elles joindre avec toute la justesse possible, afin que l'air ne puisse pénétrer intérieurement.

Un poêle est, de plus, nécessaire dans les pays et les circonstances où la température ne peut être maintenue autrement au-dessus de zéro. Il faut alors se borner seulement à empêcher que le froid ne fasse descendre le thermomètre plus bas.

Toutes les fois que l'atmosphère extérieure est à cette température, on donne de l'air en ouvrant les croisées quelques heures pendant le jour. On laisse tout ouvert quand la température extérieure est à 5 ou 6 degrés et plus, au-dessus du point de congélation ; mais on ferme pendant les nuits, tant que les froids peuvent surprendre les plantes.

Dans les grands froids, on couvre la nuit les croisées et portes, en dehors, avec des paillassons, etc. ; mais il faut découvrir afin de laisser pénétrer le soleil toutes les fois que cela se peut, sauf à recouvrir après, tant que les rigueurs du froid nécessitent ces précautions.

Dans les beaux jours qui précèdent le printemps, on laisse ces serres ouvertes pour accoutumer les plantes à l'air

libre, on le leur rend tout à fait aussitôt que les froids ne sont plus à craindre; pour cela on choisit un jour doux et pluvieux.

Les soins particuliers des plantes de l'orangerie consistent 1° à les placer comme celles des serres tempérées et chaudes, les plus élevées au fond, et graduellement jusqu'aux plus petites sur les devants de la serre; le tout pour qu'elles ne s'interceptent point l'air ni la lumière entre elles.

2° A les visiter souvent pour leur enlever les branches ou feuilles mortes, et les délivrer des insectes qui pourraient en sucer la séve.

3° A les arroser seulement pour les défendre de la sécheresse, et avec la précaution de ne pas répandre d'eau où elle n'est pas nécessaire.

4° A changer de place les plantes mal éclairées avec celles qui le sont mieux, lorsque les premières paraissent en souffrir et qu'on peut les alterner sans nuire aux autres. Retourner de temps en temps celles qui se prêtent à cette manœuvre, afin que chaque côté, à son tour, profite du plus de lumière.

Des Caves.

Tout cultivateur qui récolte des légumes, dispose des couches de sable dans ses caves pour conserver pendant l'hiver ceux qui sont nécessaires à sa consommation. On y met en jauge les céleris, cardons, chicorées et autres racines auxquelles on fait passer l'hiver, soit pour consommer, soit pour les planter au printemps et en obtenir des graines.

On laisse ouverts les soupiraux de ces caves tant que le froid n'est pas à 4 ou 5 degrés et plus. Elles servent aussi pour établir des couches de champignons; et faute d'orangerie, on y fait passer les gros froids aux plantes d'orangerie qui ne résisteraient pas dans les appartements. On les soigne là comme dans l'orangerie et on les place dans des pièces plus aérées et éclairées, quelques jours au moins avant de les rendre à l'air libre. Des cultivateurs les sortent tout simplement par un jour de pluie douce, lorsque le moment est venu.

Acclimatation.

Acclimater une plante, c'est la rendre rustique dans un climat différent de celui d'où elle est originaire.

Cette opération offre moins de difficultés pour les plantes annuelles des climats plus chauds, parce que partout où il y a trois à quatre mois de chaleur, ces plantes se hâtent de terminer leur évolution pendant cet intervalle. Il suffit de semer ces plantes au retour de la bonne saison, et même on prend une avance sur ce retour, en semant sur couche ou châssis un mois et plus auparavant, pour repiquer aux premiers beaux jours.

Quand la plante exotique que l'on veut acclimater est d'un pays plus chaud, on la cultive en serre, ou on la laisse à l'air libre aussi longtemps que possible, en la préservant contre les froids qu'elle ne pourrait supporter. On cherche à en obtenir de la graine. On la sème sur couche d'abord. On repique en pots les jeunes individus. On en expose quelques-uns à la pleine-terre quand ils sont assez forts. On les place aux meilleures expositions. On les protége l'hiver par des litières, paillassons, etc.

S'il est question d'acclimater dans un pays plus chaud une plante d'un pays plus froid, on s'y prend de même en reculant les semis ou la transplantation; mais au lieu de serre et d'exposition du midi, c'est l'exposition du nord et ombragée qu'on lui donne (1).

Liens Végétaux.

Pour avoir toujours sous la main des liens propres à palisser et attacher les branches des arbres, on plante, dans

(1) Ici M. Pirolle partage l'erreur de presque tous les cultivateurs. Les plantes se *naturalisent* quand leur organisation physiologique le leur permet; mais elles ne *s'acclimatent* jamais, parce que leurs organes ne se modifient pas assez profondément pour cela, quels que soient les moyens employés par le cultivateur. Depuis la plus haute antiquité jusqu'à ce jour, on ne peut pas citer un seul végétal *acclimaté*, c'est-à-dire, qui ait acquis la faculté de vivre en état de nature hors des latitudes que la création lui a marquées. Boitard.

les lieux les plus ombragés ou les plus frais, quelques saules pourpres, rouges, ou osiers jaunes, dont les rameaux flexibles sont toujours des liens d'une très-grande ressource.

Si l'on a un coin humide, on y plante quelques pieds du jonc glauque, *juncus glaucus* ♃. Il croît naturellement dans tous les lieux marécageux, et donne aussi des liens d'une grande utilité.

Réflexions générales sur la culture des plantes de toutes les serres.

A l'exception de celles de ces plantes dont la culture nécessite les terres indiquées à leur article, les autres se contentent d'une terre ordinaire de bonne qualité, bien préparée et amendée. Toutes les réserves de ces terres sont préparées le plus longtemps possible à l'avance, et sous un hangar qui les abrite des pluies, et les rende disponibles à volonté. Au moment de s'en servir on les remue encore pour les rendre plus meubles, et on y ajoute un peu de terreau plus ou moins consommé.

Il y a nombre de circonstances où l'on transplante ou rempote complétement ou à demi, sans se régler sur les temps ordinaires: c'est au cultivateur à se régler sur les principes établis pour la reprise.

Il en est de même pour multiplier par boutures que l'on fait sur couche chaude, sous châssis ou sous entonnoir sur les couches de serre chaude, etc.

Les greffes et marcottes se font aussi en tous temps, selon qu'on peut être plus ou moins pressé de multiplier: il suffit d'entretenir humide la terre du vase qui contient les marcottes; et si l'on n'a pas le temps de l'arroser avec exactitude, on a encore recours à un moyen qui y supplée, en suspendant au-dessus l'extrémité d'une lanière de laine, qui donne goutte à goutte l'eau qu'elle pompe par l'autre extrémité dans un vase d'eau attaché à la plante.

Beaucoup de plantes de serre tempérée se cultivent aussi en serre chaude pour en devancer la floraison; c'est alors qu'il devient difficile de maintenir un juste équilibre de végétation entre toutes, surtout dans les hivers rigoureux. Pour sauver les unes on perd les autres, et l'expérience la plus consommée ne parvient pas toujours, malgré la plus active vigilance, à tenir le juste milieu qui convient à toutes.

C'est pourquoi la prudence veut que l'on sépare dans deux serres différentes les plantes des climats les plus différents.

Dans les plates-bandes des bâches, on cultive les plantes comme en pleine-terre ; elles y profitent généralement mieux qu'en des vases quelconques. On cultive de préférence, et à demeure, dans ces plates-bandes, sous le nom de *mères*, les végétaux exotiques d'agrément, auxquels l'on tient davantage : ils s'y prêtent mieux à la multiplication par marcottes, rejetons, etc. C'est ainsi que l'on propage les bignones, bruyères, *camellia, mimosa, metrosideros,* etc., etc.

On peut orner les murs d'une serre chaude ou tempérée, à l'intérieur, au moyen de belles plantes grimpantes, plantées à demeure, et dont on couche les rameaux pour les multiplier sur place.

Toutes les plantes d'orangerie et autres serres doivent être rempotées tous les deux à trois ans à l'automne, lorsque leurs racines tapissent l'intérieur de leurs vases ; autrement, faute de nourriture, elles périraient après avoir langui plus ou moins longtemps.

On a soin de mettre au fond des pots, chaque fois qu'on y place ou transplante un individu quelconque, et surtout des plantes du Cap, un ou deux doigts de gros sable ou petits cailloux, afin de préserver les racines contre l'humidité stagnante, en facilitant ainsi le passage des eaux, etc.

Soit boutures, marcottes, jeunes ou anciens plants, lorsqu'on les replante en pots, il faut autant que possible conserver les mottes aux racines. Si les mottes ont été brisées, les racines découvertes ou blessées, il faut, après avoir mis la plante en pot, la plonger avec son vase dans une couche.

On ne retranche ou rapproche les racines qu'autant qu'elles tapissent l'intérieur du vase, et que cela est nécessaire pour leur donner de la terre neuve ; ou lorsque les racines sont gâtées ou pourries par quelques accidents; ce dont on s'aperçoit toujours par la stagnation de la séve, et par le dépérissement de la plante, qui jaunit et cesse de végéter. Aussitôt que l'on remarque ces symptômes, l'on se hâte de dépoter, d'amputer les racines malades jusqu'au-dessus du point où elles sont malades, et de donner une nouvelle terre. On la traite ensuite comme les boutures ou

marcottes dont on a brisé la motte et découvert les racines. Si cette plante était trop volumineuse pour être placée sous châssis, on la placerait à l'ombre, dans une serre chaude ou tempérée, jusqu'à ce qu'elle soit bien reprise.

Indépendamment du rempotage périodique de deux à trois années, l'on soutient la végétation des plantes en remplaçant tous les ans le tiers ou la moitié de la terre du dessus des pots, soit au printemps, soit à l'automne, et ménageant de son mieux les racines et chevelus.

On sème au printemps les plantes d'orangerie, soit en terrine, soit en pots, et mieux dans de petits pots séparés à une semence au centre de chacun, quand les plantes sont délicates, pour les transplanter plus sûrement en mottes dans des vases plus grands, lorsque les jeunes plants sont assez forts. On plonge en couche tiède ou chaude, sous cloche ou châssis, les vases qui contiennent les semences. On les cultive comme toutes les plantes sous châssis, jusqu'à leur transplantation.

Les plantes bulbeuses et tubéreuses qui perdent leurs feuilles tous les ans, ne doivent plus recevoir que très-peu d'eau seulement dans les dix ou douze jours après le temps de leur floraison ; et encore n'est-ce que dans le cas où la terre se desséchant trop vite, elles seraient forcées à mûrir ou sécher trop tôt. Après le desséchement des feuilles, on retire les bulbes que l'on place quelque temps à l'ombre dans un lieu sec, et l'on sépare ensuite les caïeux, pour replanter le tout à l'automne. Il y a des ognons qui se conservent six à huit mois sans être remis en terre ; tels sont ceux de l'*Amaryllis formosissima,* qu'on peut planter de mois en mois, de septembre jusqu'en juin, et dont on obtient des fleurs depuis février jusqu'en août.

Les plantes vivaces qui ne perdent point leurs feuilles se multiplient comme les ligneuses. C'est lors du rempotement qu'on en sépare et replante les rejetons, œilletons, etc.; et si elles sont délicates et précieuses, on plonge les pots en couche tiède, sous châssis ombragés, jusqu'à ce que les plantes soient bien reprises.

Si l'on veut faire concourir à l'ornement des plates-bandes, etc., les plantes d'orangerie avec celles de la pleine-terre, les pots doivent être de grande dimension, et la place où ils sont enterrés doit toujours être bien amendée et entretenue,

afin que les racines puissent recevoir, à travers les trous et créneaux du fond, les heureuses influences du sein de la terre.

Les arbrisseaux grimpants, ainsi employés, garnissent de suite un berceau, un vide de muraille, etc.

Culture des Arbrisseaux et Arbustes du Cap.

Toutes ces plantes veulent les expositions fraîches, sans être froides ni humides ; ombragées sans privation d'air ; enfin, la terre de bruyère pure, ou avec un mélange du cinquième au sixième de terre franche légère.

On les sème au printemps, et avec les mêmes précautions que pour le semis des auricules.

On enfonce la terrine dans une couche tiède et à l'ombre, sous cloche ou châssis. On entretient la terre fraîche, au moyen de légers bassinages. On évite pour ce motif les pluies qui auraient cet inconvénient, mais on profite de celles qui sont menues et douces. La fine couverture de mousse découpée sur le semis adoucit encore la chute de ces pluies, et défend les embryons naissants contre les trop vives influences des autres météores.

Quand le jeune plant, qui lève dans quatre à cinq semaines, devient un peu fort, on le repique séparément dans de petits pots que l'on en terre comme la terrine. Après la reprise, on habitue graduellement à l'air libre tous ces jeunes individus.

On multiplie encore à la manière des œillets tous ces arbustes, soit par marcottes en cornets de plomb, ou par couchage dans le pot même, ou en plongeant le pot en terre lorsque les rameaux sont trop élevés, etc. ; soit par boutures coupées net et plantées à 6 centimètres des bords d'une terrine, et à même distance entre elles, en les affermissant bien par la pression de la terre. On repique les marcottes et boutures quand elles sont reprises, et on les soigne comme les plants de graines. Tous peuvent être considérés comme repris quand ils donnent de nouvelles pousses.

On rentre ces arbustes à la fin de septembre dans une bonne orangerie, et mieux dans une bâche particulière où l'on peut plonger les pots en terre dans des plates-bandes disposées en conséquence. L'on n'admet dans ces bâches aucun autre arbuste ou arbrisseau à grandes feuilles et à plus hautes dimensions.

On sort ces plantes au mois de mai. On les place, les pots plongés en plates-bandes de terre de bruyère et élevées à 20 ou 25 centimètres au-dessus du niveau du terrain. L'exposition la plus convenable est celle du nord, où elles ne reçoivent qu'une ou deux heures de soleil levant. Il faut encore abriter ces plates-bandes par des arbrisseaux à feuillage très-fin. Il faut aussi abriter contre les grandes pluies qui les font pourrir.

Sans toutes ces précautions, unies aux soins ordinaires de la culture, on conservera peu de ces plantes, à la végétation desquelles le trop de sécheresse et d'humidité, comme trop de chaleur et de froid, sont également funestes.

LIVRE TROISIÈME.

CULTURE DES VÉGÉTAUX POTAGERS

Observation.

On ne peut apporter trop de soins à recueillir les graines de plantes potagères. Les porte-graines demandent un grand ordre dans leur plantation, des soins particuliers de culture, l'attention la plus minutieuse dans leur récolte, beaucoup de précision dans les notes, classement, étiquettes, etc. La moindre négligence peut causer des erreurs difficiles à réparer, surtout quand les graines de diverses espèces se ressemblent.

ABÉCÉDAIRE, CRESSON DE PARA, *Spilanthus oleracea,* ⊙ et CRESSON DU BRÉSIL, *Spilanthus fusca,* ⊙. Leur saveur piquante les fait rechercher comme assaisonnement. Semis sur couche au printemps; repiquer en place; exposition au chaud; arrosements fréquents.

AIL, *Allium sativum,* ♃ (Sicile). On plante des bulbilles ou caïeux fin de février ou en mars, à 3 ou 5 centimètres de profondeur. Terre franche légère et amendée en *humus végétal.* En juillet, on déplante et récolte des têtes ou gousses garnies de grand nombre de caïeux. Après la récolte, on laisse les ognons à l'air pour les ressuyer; ensuite on les suspend par bottillons dans un endroit sec.

AIL D'ESPAGNE ou ROCAMBOLE, *A. scorodoprasum.* Mêmes usages et culture.

AIL D'ORIENT, *A. ampeloprasum.* Comme le premier, mais plus gros et plus doux.

ANANAS, *Bromelia ananas,* ♃ (Amér. mérid.). On en cultive plusieurs variétés, savoir : ANANAS COMMUN, *A. sativa,* B. R. Le meilleur de tous. Il a fourni les variétés : ANANAS A FRUITS BLANCS, *Bromelia ananas alba;* — A FRUITS JAUNES, *aurea;* — A FRUITS NOIRS, *nigra;* — A FRUITS ROUGES, *rubra;* — A FRUITS VERTS, ou le PITTE, *viridis;* — A GROS FRUITS VIOLETS, *violacea macrocarpa;* — A FRUITS EN PYRAMIDE, *pyramidalis;* — DE MONSERAT, *flava* ou *serotina;* — A FEUILLES PANACHÉES, *variegata;* — POMME DE REINETTE, *rotunda;* — A

PEINE ÉPINEUX, *glabra* ou *vix spinosa*; — SANS ÉPINES, *inermis*. *Violet de la Jamaïque*; fruit cylindrique, long de 30 à 36 centimètres; de *Cayenne sans épines*, fruit très-gros, pyramidal, excellent; *épineux de Cayenne*; *Enville*, assez bon et l'un des plus gros; *de la Providence*; à fruit très-gros, arrondi; *blanc poli*, fruit jaune, gros et bon; *aurore de la Jamaïque*, fruit bon, en cône renversé; *Woolbeck*, fruit cylindrique, médiocre; *hémisphérique*, fruit gros, ovale, juteux, médiocre; de *Mont-Serrat*, bon fruit; *pain de sucre*, fruit peu épais, bon.

Multiplication de rejetons et de couronnes qu'on laisse sécher jusqu'à ce que leur base, découverte à 3 ou 4 centimètres de hauteur, ait perdu l'humidité qui la ferait pourrir. Selon la force des individus, donner un pot de 15 à 25 centimètres de diamètre, à peu près cylindrique, percé de cinq trous et d'autant de fentes au pourtour; remplir ce vase avec 5 centimètres de gros sable, et ensuite de la terre du n° 1; planter au centre en assurant bien le collet; plonger aussitôt le pot en couche chaude sous châssis que l'on n'entr'ouvre qu'une à deux heures par jour, et qu'on abrite du soleil jusqu'à la reprise, qui a lieu en vingt ou trente jours; arroser légèrement de suite ou quatre à cinq jours plus tard; rendre l'air et le soleil graduellement.

Cette plantation, faite de juillet en août, se place au commencement d'octobre, dans une couche nouvelle où elle reçoit jusqu'au printemps les soins d'hiver, à une température de 8 à 10 degrés.

De mars en avril, mettre les plantes en motte dans des pots plus grands, et écroûter un peu le dessus pour augmenter davantage la terre nouvelle; replacer sur couche neuve et cultiver de 10 à 12 degrés jusqu'en octobre.

Donner alors des pots encore plus grands avec les mêmes précaution; replacer sur nouvelle couche, et régler de 12 à 15 degrés de chaleur, jusqu'en mars-avril, que l'on replace encore, mais sans dépotement, sur nouvelle couche, et l'on cultive de 15 à 20 degrés pour faire fleurir et fructifier les plantes.

Cette culture veut des soins assidus, et dans les temps critiques de la plantation, de la fleur et de la maturaison, vingt-quatre heures de négligence pourraient tout perdre.

Des couches à melons avec châssis peuvent suffire pour

la reprise ; les secondes, pour la transplantation des pots à l'automne, doivent être un bon fumier sec, tassé à une forte épaisseur et couvert d'un lit suffisamment épais de tan neuf et bien desséché au soleil. On le remue encore sur la couche jusqu'à ce que celle-ci soit échauffée de 30 à 35 degrés au thermomètre centigrade, qu'on y enfonce pour s'en assurer. Si les couches, que l'on prépare vingt à trente jours d'avance, étaient plus chaudes, on n'enterrerait les pots qu'à 5 ou 8 centimètres, jusqu'à ce qu'elles fussent radoucies ; autrement, on brûlerait les racines.

Lorsqu'on change ces pots de couche et de lieu, l'on choisit les moments les plus chauds d'une belle journée, et l'on a soin de placer les plantes par gradation, les plus petites sur les devants, etc., et de manière à ce que l'air puisse bien circuler à l'entour.

Il faut examiner, en y passant la main ou le thermomètre, si les couches se refroidissent ; alors on les réchauffe en y ajoutant du quart au tiers de tan nouveau et sec, bien mêlé à la fourche avec l'ancien ; ce qui rend la chaleur pour six semaines, deux mois : moitié ou deux tiers pour le double de temps. Cette opération s'exécute rapidement, et l'on replace au plus tôt les plantes dans la tannée.

On surveille la vermine ou les poux qui tourmentent l'*ananas*, pour les détruire soigneusement.

De la mi-mai à la mi-septembre, on arrose avec une fine gerbe, mais toujours modérément ; et dans l'intervalle on ne se sert que du gouleau pour ne mouiller ni les plantes ni la couche. L'eau doit être placée dans la serre, afin qu'elle soit suffisamment échauffée.

Renouveler l'air et en donner le plus souvent possible dans les plus beaux moments du jour. Même vigilance que pour les plantes de serre chaude ; et entretenir les feux aux températures nécessaires, sans se laisser surprendre ni par le trop de chaleur ni par le froid.

Lorsque les feux ne sont plus nécessaires, les températures alors dépendent de l'atmosphère et du soleil : il faut les modérer, afin qu'elles ne hâtent point trop les plantes, qu'elles pourraient rougir. Il faut couvrir avec des toiles ou paillassons, donner beaucoup d'air dans les moments les plus chauds afin d'éviter les coups de soleil, et bassiner les plantes, mais *légèrement*, jusqu'à deux et trois fois par jour,

surtout lors de la floraison et de la fructification. Il ne faut pas perdre de vue à cette époque, que tous fruits poussés à l'eau perdent le parfum que donnent l'air et le soleil, et que ce parfum indique seul la maturité de l'*ananas*, et en fait le prix.

On coupe, avec sa tige, l'*ananas* mûr, et l'on en détache la couronne en la tordant. On sépare les œilletons ou rejetons, toujours propres à repeupler quand leur collet brunit, et qu'ils ont 10 ou 15 centimètres de hauteur. S'ils sont trop faibles, on détache des vieux pieds les grandes feuilles, on renouvelle le dessus de la terre, on réchauffe la couche, et bientôt on les met ainsi en état. On continue à cultiver ces vieux pieds jusqu'au printemps lorsqu'on tient à leurs rejetons tardifs, avec lesquels on fait une plantation précoce, sur laquelle on peut obtenir des fruits l'année suivante.

Avant de planter l'*ananas*, on examine s'il n'est point attaqué par la vermine qui le dévore; et dans ce cas on le tient plongé vingt-quatre heures dans une eau froide où l'on a fait bouillir du tabac; on lave bien la plante avec une éponge, et on la replonge encore dans de l'eau pure; on l'essuie, la fait sécher et la plante comme il a été dit.

Lorsque des plantes souffrent ou sont trop avancées ou retardées pour recevoir simultanément la même culture, etc., on leur fait subir la replantation suivante :

Amputer toutes les racines jusque sur le collet; on peut se contenter de raccourcir celles des individus bien sains, s'ils sont destinés à donner des fruits précoces; enlever toutes les feuilles gâtées et nuisibles ou gênantes; trancher jusqu'au vif les chancres et toute pourriture; écraser les poux; laver la place avec de l'eau fraîche et la saupoudrer avec de la fleur de soufre, ou les plonger dans l'eau de tabac, etc.; laisser sécher en suspendant les plantes cinq à six jours, voire même dans une serre chaude, et replanter ensuite d'après les principes ci-dessus exposés. Voilà ce qu'en terme de jardinage on appelle plantation à *cul nu*.

Lors de la fructification, pour ne pas tout laisser mûrir à la fois, on met ensemble, d'un même côté, les plantes les plus avancées; on donne aux autres de l'ombre et de l'air plus longtemps.

Soit que l'on cultive dans des châssis, des bâches ou serres chaudes, c'est toujours la même chose quand les

couches ont leur degré de chaleur et qu'on peut donner les soins et les températures voulus. C'est une puérilité de tenir à des systèmes particuliers en culture; ce sont les résultats qu'il s'agit ici d'obtenir.

ANET FENOUIL, *Anethum fœniculum*, ♃ (indig.). Terre légère; semis en mars. FENOUIL D'ITALIE; sa tige se mange crue ou cuite. Semis en mars; terre franche, légère; arrosements fréquents.

ANGÉLIQUE, *Angelica archangelica*, ♂ (Alpes). Semis au printemps ou à l'automne; se sème d'elle-même. Chaleur et beaucoup d'eau.

ANIS, *Pimpinella anisum*, ☉ (Orient). Même culture.

ARRACACHA, *Arracacha esculenta*, ♃. Cette racine alimentaire, de l'Amérique méridionale, n'est pas cultivable en France, quoiqu'elle soit recommandée dans plusieurs ouvrages d'horticulture.

ARROCHE DES JARDINS, FOLLETTE, BELLE OU BONNE DAME, *Atriplex hortensis*, ☉ (Asie). On emploie les feuilles avec celles de l'oseille, pour en corriger l'acidité. Variétés : la *rouge* et la *très-rouge*. On la sème très-clair. Elle se sème d'ailleurs assez d'elle-même, pour être difficile à détruire.

ARTICHAUT CULTIVÉ, *Cinara scolymus*, ♃ (France méridionale). Variétés : le *gros vert de Laon*, le plus généralement estimé; le *blanc*, vert pâle, plus large et plus précoce; le *violet*, qui est rond, moins fort que les précédents, mais hâtif et préféré cru; le *rouge*, qui a les mêmes qualités. Le *gros camus de Bretagne*, plat et large, précoce.

On sème l'artichaut et on le cultive comme le chou-fleur, d'abord sur couche, et ensuite on le met en place; il donne ses calices écailleux quelquefois dans l'année même; mais il est aussi très-sujet à donner des variétés.

Pour conserver celles que l'on affectionne, il est donc plus sûr de choisir, de mars en avril, les œilletons les plus sains et les plus vigoureux dont le collet se termine par une noix très-prononcée. Sans trop enterrer, on les repique à 80 centimètres de distance les uns des autres et en quinconce, dans une plate-bande dont la terre, franche, légère, et profonde, est bien amendée. Cette plantation donne des fruits dans l'année quand on la soigne.

On peut aussi exécuter une semblable plantation aussitôt après la récolte de l'artichaut. L'année suivante, à peu de

chose près, suivant la culture, il rattrapera la première. C'est ordinairement à la troisième année que ces plantes sont dans toute leur force.

Pour entretenir longtemps un beau plant d'artichauts, après l'avoir tout à fait découvert au printemps, on dégarnit chaque pied, auquel on ne laisse que les trois à quatre plus belles pousses. On donne un labour, et mieux on y joint un bon engrais végétal. On coupe les tiges immédiatement après la récolte; on dégarnit encore, et l'on donne un fort binage. Si, comme cela peut alors avoir lieu, le temps est très-sec, on arrose, afin que les plantes ne languissent point par trop de chaleur et de sécheresse. Par ce moyen l'on obtient souvent une précieuse récolte à l'automne. On coupe les tiges à l'arrière-saison. On butte les pieds en ramassant la terre à l'entour. On les couvre avec de la litière en raison de l'intensité du froid. L'on découvre aussi souvent que possible, pour donner de l'air, toutes les fois que la température le permet jusqu'au printemps. En dégarnissant les œilletons, on repique dans les vides, s'il y en a.

On ménage les premières fleurs de l'artichaut pour donner graine. Celle-ci se conserve six à sept ans et plus. Il faut pencher ou couvrir les têtes pour empêcher l'eau d'y séjourner.

ASPERGE ORDINAIRE, *Asparagus officinalis,* ♃ (indig.). Racines en griffes qui se renouvellent toujours en remontant vers la surface du sol, où elles périssent quand la terre leur manque. Variétés : la *blanche,* dite *de Hollande,* et la *violette;* elles rentrent si souvent l'une dans l'autre, qu'on ne les distingue plus.

A l'automne ou au printemps, on sème clair, à la volée ou en rayons, pour mettre en place à la deuxième ou troisième année. Si l'on sème à demeure, au lieu de repiquer comme je vais le dire, on sème trois graines et on ne conserve sur chaque place que la plus belle plante qu'elles produisent. On coupe à la fin de l'automne les tiges de ces plantes, qui prospèrent en raison des soins et de la culture qu'on leur donne.

Pour créer un riche carré d'asperges, on le défonce à 1 mètre. On passe les terres à la claie. Si le sol est humide, on peut défoncer 20 centimètres de plus en profondeur, que l'on comble par les pierres, cailloux, etc., que la claie aura séparés, et l'on couvre de 20 centimètres de terre qu'on nivelle au râteau. On couvre encore avec 33 centi-

mètres de fumier de vache et de cheval. Ce fumier doit être à demi consommé, répandu également et fortement foulé. On couvre de nouveau avec 20 centimètres de terre passée et bien amendée en bon terreau végétal. On nivelle aussi cette terre, et l'on y trace des plates-bandes de 1 mètre environ de large, séparées par des sentiers de 40 centimètres en largeur. On indique ces sentiers par quatre bâtons placés chacun aux quatre angles : ce qui renseigne en même temps les plates-bandes.

Ces dernières ainsi dressées, on y trace trois à quatre lignes longitudinales également distantes. On plante en quinconce, à 40 centimètres l'une de l'autre, des baguettes sur ces lignes. On butte, si l'on veut, un peu de terre au pied de ces petites baguettes.

Ces dispositions faites, on place à la base de chacune de ces baguettes le collet d'une griffe, et l'on espace bien autour et dans toute leur longueur les fibres radicales sans les blesser. On les couvre à mesure avec de la terre semblable à celle sur laquelle on les étend. On achève de couvrir ensuite avec la même terre à 8 ou 10 centimètres de hauteur. On retrace les sentiers au cordeau; on les piétine encore. On ôte les bâtons et baguettes. On polit la surface des plates-bandes avec un râteau à dents courtes. On les couvre de 5 à 8 centimètres de bon terreau, et la plantation est faite.

Si l'on a chez soi un semis de trois ans, on le lève à mesure qu'on le met de suite en place. On rebute toutes les griffes dont les racines ne sont pas saines, entières et vigoureuses. A défaut de cet avantage, il faut se les procurer dans le commerce, sauf à payer double, et l'on y gagnera encore.

Si l'on plante des griffes que l'on a fait revenir, on en supprime toutes les racines gâtées ou desséchées, et l'on coupe net les fibres au-dessus des fractures.

On plante ordinairement les asperges dans des fosses parallèles de 40 centimètres de distance l'une de l'autre, et mieux à 1 mètre environ. On creuse à 1 mètre et davantage si le sol est humide. On remplit l'excédant de profondeur par des cailloux, gravats, sable, etc., que l'on recouvre de 5 à 8 centimètres de la terre de défoncement que l'on place en ados dans les intervalles des fosses. On remplit ces dernières par 33 centimètres d'engrais bien foulé, 8 centimètres de terre de la défonce après l'avoir amendée; on plante sur cette terre aux

mêmes distances et en même ordre que dans la précédente plantation ; seulement les places des plants sont marquées par de petites buttes en terreau. On recouvre les griffes par trois doigts de terre de la défonce également préparée, et l'on paille ou terreaute à deux ou trois doigts de hauteur.

On dresse les ados sur lesquels on cultive des légumes de petite élévation, afin qu'ils ne puissent intercepter l'air, etc., au plant d'asperges.

On conçoit que les racines des asperges du premier plant ont toute la latitude possible pour s'étendre; leurs racines courent aussi dans les sentiers aussi riches d'*humus* que les plates-bandes, et tout le carré est embrassé également par la lumière ; toutes facultés que n'ont point les plantes du second mode de plantation, dans lequel les racines sont bornées, et les ados interceptent l'air et la lumière.

Tous les ans, à la fin de l'automne, on rehausse le premier plant avec deux à trois doigts de terre bien amendée. On améliore pour les autres la terre des ados et on rehausse les fosses avec ; et tous les deux à trois ans, à l'automne, on couvre de 5 à 8 centimètres d'engrais les plates-bandes et fosses d'asperges.

On récolte la graine d'asperges à l'automne.

AUBERGINE. Voy. MELONGÈNE.

BASELLE, *Basella*, ⊙ (Indes). Variétés : la *rouge* et la *blanche*, ou *épinards rouge et blanc du Malabar*. Tiges grimpantes ; feuilles alternes, ovales, entières et charnues, de la couleur de la tige, rouges ou blanches.

On sème, en mars, sur couche à châssis ; et après les froids on repique en pleine-terre, au midi, contre un mur treillagé. On en récolte les feuilles comme celles des épinards, et on les mange de même. Les graines mûrissent très-bien, et les baies ont un suc d'un pourpre superbe.

BASILIC, *Ocymum basilicum*, ⊙ (Indes). On le sème sur couche en mars, et on le repique en pleine-terre, et repique comme le piment.

BASILIC ANISÉ. Cette variété diffère sensiblement de la précédente par une odeur et une saveur plus agréables. Autres var. *Basilic fin, à feuilles de laitue, à feuilles d'ortie.*

BETTERAVE, *Beta vulgaris*, ⊙ (Europe mérid.). Variétés : la *grosse rouge*, généralement cultivée ; la *petite rouge* ; la *rouge ronde*, précoce ; la *jaune*, qui est la plus sucrée ; la *blanche* ; la *betterave* ou *disette*, pour grandes cultures.

Cette plante très-précieuse fournit du sucre aussi bon que celui de canne; elle offre à l'homme un aliment sain, et aux bestiaux un fourrage excellent.

On la sème à la volée ou en rayons, dans une terre profonde, chaude et substantielle-légère, depuis mars jusqu'en mai. Dès que le plant est assez fort, on en repique dans les vides, et sans couper de racine. On plante en rigole ou l'on éclaircit le semis en laissant à chaque plante de 30 à 50 centimètres d'espace, suivant la qualité de la terre.

Le terrain doit avoir été fumé et labouré à l'automne précédent, et un second labour, mais léger, avant le semis ou le repiquage. On emploie un fumier bien consommé si l'on doit labourer et semer de suite. On donne deux ou trois binages.

A la récolte, qui se fait en octobre-novembre, on coupe les feuilles pour les bestiaux, etc. Après les avoir fait ressuyer, on met les racines nues dans une cave ou tout autre lieu sec à l'abri de la gelée. On en laisse quelques-unes en terre; on les couvre dans les grands froids; elles donnent graine l'année suivante. On replante aussi en mars, à bonne exposition, pour graine, les racines les mieux conservées.

BOURRACHE, *Borago officinalis,* ☉ (Ind.). On la sème une fois au printemps ou à l'automne : elle se ressème ensuite d'elle-même; il ne s'agit plus que de l'éclaircir. Les fleurs se mangent en salade, et les feuilles sont médicinales.

CAPUCINE, *Tropœolum,* ☉ (Pérou). Variétés : la *grande* à tiges grimpantes et fleurs plus larges et plus vives; la *petite*, ou naine; la *capucine d'Alger,* à fleurs brunes. On les cultive pour parer de leurs fleurs les salades. Les boutons naissants de ces fleurs et les graines à peine en petits pois verts se mettent au vinaigre pour suppléer les câpres.

Toutes deux donnent quantité de graines qui mûrissent bien et se conservent de deux à trois ans, et se sèment d'elles-mêmes.

Toutes terres et expositions, mais mieux les bonnes. Semis, tout le printemps.

CARDON, *Cinara cardonculus,* ♃ (Barbarie).

1° Cardon plein et sans épines. Côtes pleines, excellentes et inoffensives. 2° Cardon a feuilles d'artichaut. Côtes comme celles du précédent; elles ont pour différence une teinte rougeâtre. 3° Cardon de Tours. Très-épineux, mais côtes aussi très-bonnes. 4° Cardon d'Espagne. Sans épines, mais côtes minces et moins tendres : il est très-sujet à mon-

ter. 5° CARDON PLEIN INERME, sans épine et presque aussi bon que le cardon de Tours. 6° CARDON A COTES ROUGES, très-plein et très-gros. 7° CARDON PUVIS, demi-plein et excessivement gros.

On sème, dès janvier, deux ou trois graines ensemble en pot que l'on place sur couche et sous châssis. On ne laisse qu'un pied dans chaque pot, lorsqu'on repique. On peut déjà en manger des boutons en mai ou juin.

On sème de même en avril et mai dans des trous bien amendés en bon terreau, pour l'automne et l'hiver. De la chaleur; beaucoup d'eau dans les sécheresses; du reste mêmes soins qu'aux artichauts. On blanchit les côtes du cardon lorsque les feuilles sont assez fortes; c'est amonceler la terre à leur pied, en rapprocher avec du jonc ou de l'osier les feuilles qui sont très-longues; enfin on les couvre avec de la grande paille sèche et attachée. Il faut prendre garde de se blesser si les feuilles sont épineuses. Le cardon blanchit dans trois semaines: plus longtemps ainsi serré il pourrit. La graine se conserve bonne quatre à cinq ans.

CAROTTE, *Daucus carotta,* ♂ (indigène). Racine en fuseau, plus ou moins volumineuse et sucrée, en raison de la profondeur et de la qualité de la terre. Variétés: la *rouge,* la *jaune,* la *blanche,* la *courte de Hollande,* la *violette d'Espagne,* etc. Cette dernière est très-grosse, la plus sucrée de toutes, mais sujette à monter quand on la sème de bonne heure.

De février en juin on sème les carottes à la volée. On repique dans les vides quand le plant a quatre ou cinq feuilles, et on l'éclaircit à mesure que les racines grossissent assez pour servir. On peut dans quinze jours vider ainsi les plates-bandes semées les premières, leur donner un nouveau labour, de l'engrais bien consommé, si la terre en a besoin, et y recommencer une nouvelle culture. Si l'on veut de grosses carottes, on continue à éclaircir à mesure, jusqu'à ce que les individus soient espacés de 20 à 25 centimètres; alors on les cultive et récolte comme les betteraves. On ménage et soigne de même les individus destinés à porter l'année suivante les graines, qui se conservent deux à trois ans.

On sème encore des carottes en août, septembre, pour le printemps prochain. Si les hivers sont doux, on peut déjà s'en servir; s'ils sont rudes, il faut les couvrir de litière, etc.

CELERI CULTIVE, *Apium graveolens,* ♂ (du Midi). Saveur agréable; propriétés excitantes. Variétés : *petit céleri* ou *céleri à couper,* il est creux et ses feuilles sont bonnes en salade; *céleri plein blanc; céleri turc* ou de *Prusse,* très-gros et plein; *nain frisé,* très-tendre et cassant; *plein rouge et rose; céleri-rave,* dont la grosse racine se mange cuite. Une sous-variété veinée de rouge; *le gros violet de Tours,* côtes épaisses, plante très-volumineuse.

Semis de janvier en mars sur couche et sous cloche ou châssis. Repiquer de même lorsque le plant est assez fort; l'enlever avec le plus de terre possible en avril et mai pour le placer en quinconce à 25 centimètres de distance dans une plate-bande bien préparée. Il vient mieux planté en rigoles larges et profondes d'environ un pied, sur les ados desquels on plante des *endives, laitues,* etc. Si la terre est bien amendée et largement arrosée, ces fosses, qui retiennent l'eau et conservent l'humidité, sont très-propices à la culture de cette plante.

On sème clair encore en mai et juin, sur vieille couche ou plate-bande terreautée et à bonne exposition. On éclaircit le semis pour le repiquer en août, comme je viens de le dire. Il sera dans toute sa force pour la fin d'octobre.

On fait blanchir le céleri comme les cardons. Ceux qui sont riches en terreau l'amoncellent autour des tiges; d'autres le mettent en jauge dans du sable à la cave. La graine dure trois à quatre ans.

CERFEUIL, *Scandix cerefolium,* ⊙ (indigène). Variété : *cerfeuil frisé.* En septembre, et de mars en avril, on le sème en rayons au pied d'un mur bien exposé; et de mai à septembre, partout où l'on veut. Le semis du printemps donne dans l'année sa graine, qui se garde trois ans.

2. Cerfeuil musqué ou d'Espagne, *S. odorata,* ♃. Plante plus forte et d'un goût particulier. On le sème comme l'autre, et mieux après la maturité qu'au printemps.

CHAMPIGNON. Plante dont la famille est très-nombreuse. Quelques-unes sont alimentaires à certain état de leur végétation, dangereuses plus tôt ou plus tard, et tous d'une digestion difficile. Le champignon commun, *agaricus edulis,* est le seul que l'on cultive ou fasse venir à volonté : les autres, comme le *bollet comestible, l'oronge véritable,* etc., et plusieurs autres, se trouvent dans les champs, les bois,

bruyères, etc., etc. Ils ne doivent être employés que par les personnes qui les connaissent parfaitement.

On prend du fumier court, fortement imbibé d'urine et mêlé de crottin, tel que le font les chevaux nourris au sec, et auxquels on fait servir six à sept jours la même litière en la retournant.

On met ce fumier sur 60 à 120 centimètres de largeur, 40 à 60 d'épaisseur. On en écarte tous corps étrangers, et les pailles ou foins secs. On le piétine, et, s'il fait sec, on l'arrose. On recommence la même opération dix à quinze jours après, et l'on rentre en dedans le fumier qui était au dehors. Huit à dix jours plus tard, ce fumier doit être doux, adhérent et onctueux. S'il n'était pas dans cet état, ou si les pluies l'avaient rendu boueux et froid, il faudrait recommencer.

Le fumier très-bien préparé, on le redresse en meule longue à laquelle on donne 65 centimètres de base, et l'on rétrécit cette largeur à mesure que l'on presse et élève la couche pour la terminer angulairement à 120 centimètres de hauteur. Cette couche bien ferme et dressée est couverte ensuite avec 8 centimètres de paille, ce que l'on nomme une *chemise*. Celle-ci sera toujours conservée à la couche pendant toute sa durée.

Quelques jours après, on vérifie l'état de la couche, et quand la chaleur le permet, on y place le *blanc*. On appelle ainsi le fumier en galette sèche procédant de vieilles couches de champignons, et sur lequel les germes de ces derniers paraissent s'être réunis. On met de petits fragments de ces galettes à 16 ou 20 centimètres de distance l'un de l'autre, et en échiquier sur toute la couche, avec laquelle on les unit bien. On donne un léger arrosement après, et l'on replace la chemise. Dans quinze à vingt jours ce *blanc* placé près de la superficie indique la germination par des moisissures; autrement il faudrait en mettre du meilleur placé dans les intervalles de l'ancien.

La moisissure prononcée, on couvre entièrement la couche par 5 centimètres de terreau fin, et l'on remet la chemise, qu'on ne lève plus qu'avec précaution pour visiter et récolter. On bouche tous les trous que l'on fait ou aperçoit. On cueille les champignons en les tournant avec souplesse sur la base de leur pédoncule, afin de ne point enlever ni

découvrir ceux qui doivent pousser à leur pied. La récolte peut durer trois mois. On conserve, pour tenir lieu de graine, pendant deux années, les galettes ou blanc des couches que l'on défait.

Dans les caves et autres lieux fermés et sombres, on fait encore ces couches carrément ou en dos d'âne, et elles réussissent beaucoup mieux. Les chemises sont inutiles. Le fumier fermente et se blanchit plus vite. Il faut prudemment porter devant soi une lumière dans les caves, et retourner si elle fléchit ou s'éteint. On renouvelle l'air par les soupiraux, et l'on retourne sans danger.

Outre les procédés suivis avec succès, je tiens du hasard le suivant : Du fumier bien choisi avait été transporté en novembre dans une cave. Il y resta jusqu'à la fin de février. Il était moisi et tout blanc. Il fut répandu à 40 centimètres d'épaisseur sur le fumier chaud foulé et piétiné d'une couche couverte ensuite de 15 à 20 centimètres de terreau. Pendant trois mois et plus, cette couche a donné une quantité prodigieuse de champignons.

CHENILLETTE, *Scorpiurus,* ⊙. On cultive dans les jardins plusieurs petites plantes de ce genre, et de celui des *medicago,* dont la gousse imite une chenille, un escargot, etc., et se place comme curiosité sur les salades. Terre légère; semis en place en avril et mai.

CHERVIS, ou GIROLES, *Sium sisarum,* ♃. Racines charnues et sucrées. Mêmes usage et culture que le scorsonère. Cette racine alimentaire, un peu fade, a plus d'amateurs au Midi que dans le Nord.

1. **CHICORÉE SAUVAGE,** *Cichorium intybus,* ♃. On en sème tous les quinze jours sur couche ou en pleine-terre, suivant la saison. On en coupe les jeunes feuilles pour la salade. Les grandes feuilles font un excellent fourrage.

Avec cette chicorée, on fait l'hiver la salade appelée *barbe de capucin.* De novembre en décembre, on fait, dans une cave, une couche de terre sablonneuse ou de 8 à 10 centimètres d'épaisseur en fumier très-consommé. On y place horizontalement, et la tête en dehors, tout autour de la couche, les racines de l'année, qu'on recouvre de même, et ainsi de suite.

La température douce et l'obscurité des caves déterminent ces racines à pousser des feuilles étiolées et pâles que l'on

récolte à mesure. Ces racines sont enlevées et mises en bottes avec leurs feuilles pour le marché.

On soigne et arrose à propos les semis, et l'on mouille la terre des couches quand elle est trop sèche.

La variété à feuilles panachées, dite *chicorée à café,* est cultivée pour ses racines longues et charnues; mais ses feuilles peuvent servir comme les précédentes.

2. Chicorée blanche ou frisée, *Cichorium endivia,* ⊙ (Indes). On la sème et repique sous châssis ou cloches en janvier ou février; et plus tard, en pleine-terre. On repique en quinconce à environ 33 centimètres de distance, et l'on paille. Quand le plant est dans toute sa force, on choisit un temps sec pour le lier à deux ou trois liens; on le couvre aussi avec des pots de fleurs, etc. En quinze jours ou trois semaines il est blanchi. Variété : *chicorée de Meaux* ou *endive,* sujette à monter. On la sème en conséquence fin de juin, ou un peu plus tard, pour l'automne et l'hiver. *Chicorée fine d'Italie* ou *chicorée d'été,* plus hâtive et plus fine; *chicorée toujours blanche,* propre à la salade en petite laitue, parce qu'elle se garnit peu.

3. Chicorée scarole ou chicorée laitue. Feuilles moins découpées et se rapprochant davantage de la laitue. Variétés : la *grande,* dite de Hollande; la *ronde,* à feuilles plus courtes et tendant à pommer; et la *blonde,* qui lève jaune. Celle à *fleurs blanches,* très-bonne variété.

On laisse monter les chicorées du printemps pour en obtenir la graine, qui se conserve six à sept ans.

CHOU, *Brassica oleracea,* ⊙. Cette plante donne un très-grand nombre de variétés, probablement par le mélange des poussières. On compte aussi beaucoup de sous-variétés, dont la plupart sont dues sans doute à la culture et au climat, puisque souvent, avec ces circonstances, ces variétés changent ou se confondent.

On les distingue assez généralement en quatre séries ou espèces jardinières, à la suite desquelles viennent leurs variétés et sous-variétés.

Première Série. — *Chou pommé ou cabus.*

Les choux de cette série, et notamment les plus gros et les plus serrés, sont ceux dont on se sert pour la *sauer kraut,* choux-croûte. Ils ont les feuilles lisses, ordinairement glau-

ques, à nervures larges et plates, et souvent un goût un peu musqué.

1° Chou d'Yorck. Pomme petite, oblongue, très-précoce et très-estimée. Sous-variétés : *chou cabage* ou *superfin hâtif*, plus petit et plus précoce ; *chou cabus nain hâtif*, précoce, tige plus basse, pomme plus courte ; *gros chou*, tête plus volumineuse et un peu plus tardive.

2° Chou hatif en pain de sucre. Vert-blondin, capuchonné ; pomme oblongue, quelquefois irrégulière, tendre et bonne.

3° Chou coeur-de-boeuf. Le *petit*, le *moyen*, et le *gros*. Ce dernier ressemble beaucoup au suivant. Ils ont la pomme très-serrée et sont bons tous trois.

4° Gros chou cabus blanc ou chou-pomme. Il a grand nombre de variétés dont beaucoup ont encore différents noms. On préfère assez généralement les suivantes : *chou de Saint-Denis* ou *chou blanc de Bonneuil*, tige très-basse, feuilles très-glauques ; pomme grosse et aplatie, quelquefois ronde. Sous-variétés :

Chou cabus d'Alsace, tige un peu haute, feuilles détachées, un peu capuchonnées ; tête grosse, ronde, quelquefois plate, prompt à se former. *Gros chou d'Allemagne, d'Alsace* ou *chou quintal*, tige courte et grosse ; feuille un peu festonnée, d'un vert gris, pommes énormes dans les sols riches et frais du Haut et Bas-Rhin. *Gros chou pommé de Hollande ; chou de Brunswick* et *chou d'Ecosse*, très-estimés. Le dernier est le plus rustique.

5° Chou pommé rouge ou chou d'Utrecht. Le *gros* et le *petit*, très-estimé dans le Nord, où il se mange en salade.

6° Chou trapu de Brunswick, tige extrêmement courte, pommes moyennes, serrées et aplaties, l'un des meilleurs.

Deuxième Série. — *Choux de Milan.*

Ils ont les feuilles bouillonnées ou cloquées, et d'un vert foncé plus ou moins ; les têtes moins serrées ; le goût diffère aussi de celui des *cabus*.

1° Chou de Milan ou pommé-frisé ; très-cultivé ; ses variétés sont : *milan très-hâtif d'Ulm*, tige un peu haute, tête petite, excellente et prompte à se pommer ; *milan hâtif ordinaire*, tige plus basse ; *milan nain*, très-trapu, d'un vert foncé,

brun, tendre, très-bon et assez hâtif à pommer; *pancalier de Touraine,* à peu près comme le précédent, mais côtes et nervures plus fortes; *milan ordinaire* ou *gros chou-milan,* la plus grosse pomme des milans; *milan à tête longue,* pomme petite, pointue, tendre et excellente; *milan doré,* vert, blondin l'été, jaune l'hiver, pomme très-tendre et peu serrée; *milan des Vertus* ou *gros chou pommé-frisé d'Allemagne,* tête aussi grosse que celle des plus forts cabus, dont il se rapproche par la forme de sa pomme, ses feuilles moins cloquées et son vert quelquefois glauque. Probablement il provient de la fécondation de ces deux variétés; il est précieux pour sa force, sa rusticité; le *milan ordinaire* et le *pancalier* très-rustique.

2° Chou de Bruxelles, chou a jets ou chou-rosette, tige haute de 60 à 90 centimètres; à l'aisselle de ses feuilles il produit de petites pommes crépues, tendres et très-recherchées.

3° Chou marin ou crambé maritime, ♃, tige basse, feuilles longues élégamment découpées et très-glauques; à la seconde année il produit, de très-bonne heure, de petites têtes formées par des feuilles embrassantes, mais oblongues et peu serrées. Ce sont ces petites têtes que l'on récolte après les avoir fait blanchir sous des pots, des ruches, etc. Elles sont recherchées par les Anglais, et beaucoup de Français commencent à les apprécier d'autant mieux, que de février à mars on n'a pas encore beaucoup de légumes nouveaux. Ce chou peut durer plusieurs années et se reproduire de ses œilletons.

Troisième Série. — *Choux verts.*

Les choux de cette variété ne pomment point; les tiges, très-élevées, ont les feuilles vertes, rougeâtres, violettes, panachées, etc. Ils résistent mieux au froid que les précédents : ils ne sont bien tendres et même bons à manger que quand la gelée a passé sur leurs feuilles. On se contente de cueillir celles-ci et les pousses nouvelles avant la fleur. Variétés et sous-variétés :

1° Chou cavalier, grand chou a vache ou chou en arbre, tige unique, haute de 2 mètres; feuilles grandes, lisses, bonnes à manger; *chou moellier,* tige aussi haute, mais plus forte au sommet qu'à la base; *chou caulet de Flandre;* il diffère

du premier par sa couleur purpurine ; *chou vert branchu du Poitou,* moins haut et touffe plus feuillée.

2° Grand frisé vert du Nord, chou frangé ou frisé d'Ecosse, plus rustiques encore que les précédents ; leur port, l'élégance et la découpure des feuilles en font aussi de jolies plantes d'ornement : le *grand frisé rouge*, et le *panaché* à feuilles prolifères, sont encore des sous-variétés très-intéressantes.

3° Chou palmier, tige haute ; au sommet seulement, feuilles longues, étroites, bouillonnées, d'un vert foncé ; *chou de Naples,* tige basse et renflée, feuilles planes au milieu et frangées sur les bords. Ils sont délicats et craignent les grands froids.

4° Chou a grosses côtes ; le *vert,* le *blond* et le nouveau à *bords frangés,* sont bons l'hiver après les grands froids.

Culture. On sème les *choux cabus* dans la seconde quinzaine d'août, et sur la fin les plus précoces. On met le jeune plant en place au mois d'octobre, ou en pépinière sur une plate-bande à bonne exposition. En février et mars, on met en place à 35 centimètres les *cabus* à petites pommes ; à 50 et 60 centimètres ceux à moyennes, et à un mètre environ les gros *cabus.* Les *choux d'Yorck,* mis en place à l'automne, pommeront d'avril en mai, et les autres successivement jusqu'en août et septembre.

On peut encore semer ces choux sur couche en février, sur plate-bande exposée au midi en mars et un peu plus tard. Ces semis placés à demeure, fin de mars et avril, succéderont à ceux d'automne et pommeront jusqu'en décembre.

Cette culture prospérera d'autant mieux, qu'elle aura été faite en terre franche légère, chaude, chargée d'*humus,* et que les plantes auront été bien soignées.

On peut semer et cultiver de même les *choux-milans ;* mais généralement, à l'exception du *milan des Vertus,* qu'on sème en février, on sème les autres depuis la fin de février jusqu'en mai. On met les plantes en place comme les précédents, avec les mêmes règles de distances, etc. Les premiers pomment en juin, et successivement les autres jusqu'en mars de l'année suivante.

On sème ordinairement les *choux verts non pommés* en mars et avril, et on les cultive comme ceux qui précèdent.

On pourrait les semer aussi en toute saison ; mais on préfère leurs produits l'hiver et au premier printemps.

Le *chou marin* peut être semé en place en août et en mars, à distance de 80 à 100 centimètres en tous sens. On met trois à quatre grains à 1 ou 2 centimètres de profondeur, dans le même trou que l'on a pourvu de terreau bien passé, indépendamment de ce que la plate-bande doit avoir été bien préparée et amendée. On ne laisse que le plus vigoureux après la levée ; du reste même culture que pour les autres ; plus, les soins particuliers que demande la récolte de ses petites pommes l'année suivante, etc.

CHOU BROCOLI, *Brassica botrytis cimosa*, ♂, race du chou potager. Variétés : *le blanc, le violet, le nain violet ;* tous trois, comme le chou-fleur, donnent aussi une pomme florale très-comestible ; celle du brocoli blanc est même préférée.

On sème en mai et juin, la dernière variété en juillet, sur une plate-bande ombragée ; terre légère, substantielle, riche d'*humus*. On repique, à distance de 60 à 80 centimètres, dans une plate-bande bien amendée.

A l'approche des froids, on couche le brocoli ou on l'enfonce en terre, la tête dehors ; et, dans les grandes gelées, on le couvre de litière : on lui donne de l'air aussi souvent que possible, quand la température est au-dessus de zéro.

CHOU-FLEUR, *Brassica botrytis*, ♂, race du chou potager. Variétés : *le dur*, tige grosse et trapue, feuilles grandes et ondulées, pomme volumineuse, dure, tardive à se développer ; *le demi-dur*, à peu près semblable, mais moins de force et de qualité ; le *tendre*, plus petit, feuilles plus unies, et pomme moins serrée et plus hâtive.

Dans tous les pays, on a ses espèces ou variétés de prédilection. Lorsqu'on les fait venir d'ailleurs, il arrive presque toujours qu'au nom différent près, l'on reçoit ce que l'on avait.

On sème cette plante sur couche et sous cloche ou châssis. On la repique de même, mais plus clair, trois semaines, un mois plus tard ; et enfin un mois, cinq semaines après, on la met en place, à 40 à 50 centimètres de distance, dans une terre substantielle, légère, surtout bien amendée, et on a des fleurs en juin, juillet.

On sème de même en mars, mais très-clair. On met en

place à la fin d'avril, pour récolter un peu plus tard. On peut encore semer en avril sur vieille couche ou sur plate-bande, pour repiquer en mai ; mais, attendu que la plante souffre autant des grandes chaleurs que du froid, et qu'elle aime l'humidité, ce semis ordinairement réussit moins bien pour la récolte, si l'été est très-sec et très-chaud.

Il en est de même du semis exécuté au mois de juin, sur une plate-bande ombragée, pour repiquer en juillet, afin d'obtenir des têtes à la fin de l'automne. Ce semis, repiqué dans une plate-bande du midi, peut néanmoins réussir, si l'été est humide et l'automne sec, mais alors en arrosant beaucoup. On réussit encore dans le cas contraire, si le plant est en plate-bande un peu humide et ombragée, et si l'on entretient à l'automne par des arrosements modérés, mais seulement en raison des sécheresses.

Il n'est pas facile de deviner en repiquant quel temps on aura ; mais si l'on tient à une récolte passable, on peut, à toutes chances, repiquer aux deux expositions, la plus sèche et la plus humide, du jardin. L'une des deux plantations réussira, pour peu qu'on y donne des soins : on aura toujours le temps de remplacer l'autre par une culture quelconque qui dédommagera.

Enfin, en septembre, on sème encore à la volée le *dur* et *demi-dur* de préférence sur vieille couche ou bonne plate-bande. A la fin du mois, sur une plate-bande bien amendée, rehaussée de 15 à 25 centimètres, inclinée au midi, et défendue du nord par un mur, on trace des cercles avec l'orifice d'une cloche ou verrine : on repique dans ces cercles quinze à vingt petits plants de semis ; on les abrite des gelées seulement par des cloches qu'on lève ou retire toutes les fois que la température est à zéro ou au-dessus. On défend ces cloches et le semis contre les plus fortes gelées au moyen de litières, de paillassons ; mais toujours on rend l'air et la lumière le plus souvent possible, pour éviter que les plantes ne s'étiolent. On met en place au mois de mars ce plant qui déjà produit fin de mai ; on peut encore le poser plus commodément l'hiver sur vieille couche, avec châssis que l'on couvre de vitraux et paillassons, comme il a été dit ; enfin, on l'abrite d'une manière quelconque qui remplisse le même but.

CHOU-RAVE ou **CHOU DE SIAM**, race particulière du chou potager ; collet charnu, rond, écailleux et feuillé sur

toute sa surface, rez terre. Variétés : *gros chou-rave de Berlin,* collet très-gros ; *chou-rave d'Angleterre,* très-précoce ; *chou-rave bleu* tardif, et *le bleu* très-précoce.

CHOU-NAVET, TURNEP, ou CHOU DE LAPONIE, collet oblong, charnu et gros comme un navet. Variétés : *le blanc* et celui *à collet et nervures rouges ;* le *rutabaga* ou *chou-navet* de Suède, teinte jaunâtre, hâtif et excellent ; *chou-rave,* rampant. *Chou-navet hâtif,* le plus précoce et le plus tendre de tous.

Terre bien amendée ; semis de juin et juillet ; éclaircir ou repiquer à 25 ou 30 centimètres ; récolter en place fin d'automne ou tout l'hiver, et dépouiller de leurs feuilles les collets ou navets, et les rentrer comme les autres racines.

CHOU DE LA CHINE ou PE-TSAÏ, *Brassica sinensis,* L., ⊙. Il tient le milieu entre le chou et le navet, ne pomme jamais, et ne mérite nullement la réputation qu'on a voulu lui faire dans ces dernières années. Semis en automne, repiquer en place, ou semis au printemps ; arrosements fréquents. Couverture pendant l'hiver.

Le chou PAK-CHOI en est une variété à côtes plus charnues, n'ayant ni plus ni moins de mérite. Même culture.

CIBOULE ORDINAIRE, *Allium fissile,* ♂. Variétés : la *blanche* et la *hâtive.* On sème en février et mars, et l'on repique à 10 centimètres en avril et mai, à 16 centimètres si l'on met deux plantes dans le même trou. On sème encore à la fin de juillet, et l'on repique en septembre pour le printemps prochain.

2. CIBOULE VIVACE. Se multiplie de caïeux et de graine en automne, quand elle en donne. On fait porter aux ciboules de la seconde année leur graine qui dure deux à trois ans dans leur capsule.

CIBOULETTE, CIVETTE, APPÉTIT, *Allium schœnoprasum,* 2↓ (Sibérie). Elle se multiplie de caïeux plantés trois à quatre ensemble à l'automne ou au printemps, et à 16 centimètres de distance. On les relève et partage tous les deux à trois ans, afin de leur renouveler la terre et d'éclaircir les touffes. On coupe les feuilles à l'automne et on couvre avec un ou deux doigts de terreau.

CITROUILLE ou **COURGE,** *Cucurbita,* ⊙. Tige sarmenteuse ; fleurs blanches ou jaunes exclusivement, mâles ou femelles et sur le même individu ; fruits au-dessous des dernières, de forme et grosseur diverses à la maturité, centre

intérieur creux, écorce brodée, unie ou verruqueuse, blanche, jaune, verte, etc., suivant les espèces; *métis* ou variétés et sous-variétés, en très-grand nombre.

Les cultivateurs distinguent les suivantes :

Potiron, plante très-volumineuse; fruits ronds plus ou moins aplatis, chair ferme et savoureuse. Variété : *boule de Siam,* ou *potiron d'Espagne,* moins volumineuse et très-aplatie, d'excellente qualité.

Giraumon turban, chair plus estimée : il y a le *long de Barbarie* ou *Barbarine,* en forme de pilon à raies longitudinales; le *noir,* le *patisson,* vulgairement *bonnet d'électeur* ou *de prêtre, artichaut de Jérusalem;* la *courge à la moelle,* etc. Quelques variétés ont été prônées dans ces dernières années: telles sont, les *courge musquée de Marseille,* mûrissant mal à Paris; *coucourzelle* ou *courge d'Italie,* dont les fruits sont bons à manger aussitôt qu'ils sont défleuris; *courge blanche non coureuse,* qualité de la précédente. *Courgeron de Genève,* bon fruit presque rond; *sucrière du Brésil,* excellent; *courge crochue,* à manger jeune; *courge sucrine,* à chair bonne et d'un rouge orangé : *porte-manteau de Naples,* à chair rouge; *courge des Patagons,* à côtes étroites et relevées.

Pastèque ou courge laciniée, feuilles découpées, fruit à formes variables, mais communément rondes, écorce verte, lisse, mouchetée ou étoilée; chair ferme, blanche ou rougeâtre; graines noires ou rouges. Elle se mange crue, comme le melon.

Melon d'eau. On a donné ce nom aux variétés du précédent, dont la pulpe, blanche ou rouge, est très-fondante et la saveur très-sucrée, dans le Midi.

Diverses espèces ou variétés sont encore cultivées pour leurs formes variées, plus ou moins petites et singulières; telles sont les *courges, gourde du pélerin,* ou *cougourde, melopepon-orange, trompette,* et autres variétés vulgairement dites *coloquintes.*

On plante ordinairement ces dernières dans les plates-bandes bien exposées, près d'un treillage qui supporte leur tige grimpante; et les autres, comme les melons de la pleine-terre.

On sème les courges sur couches en mars, comme les melons; mais il faut les éloigner de ces derniers, afin qu'ils ne les fécondent point. On les sème aussi en plate-bande

chargée d'*humus*, à 1 mètre 20 centimètres de distance ; on fait des trous de 50 à 65 centimètres carrés, de même profondeur. On les remplit de fumier bien foulé ; on recouvre de 30 centimètres de terre ; on sème deux graines, pour ne laisser que la plus vigoureuse, que l'on taille et conduit comme le melon, si l'on veut avoir des fruits énormes.

On sème encore deux graines en pots, qu'on plonge sur couche ou dans une plate-bande, au pied d'un mur exposé au midi, ou dans un trou où l'on met du fumier, comme dans les précédents. On couvre avec une cloche, et l'on repique à quatre feuilles, au lieu de semer dans la plate-bande préparée comme je viens de le dire. On ôte tout à fait la cloche quelques jours auparavant pour acclimater la plante, on la replace quand on a repiqué, et on la défend du soleil jusqu'à ce que la plante soit reprise ; alors on découvre tout à fait, et peu de jours après on taille, etc. Si l'on n'a pas de cloche, on se sert d'un pot renversé pour garantir du soleil et du froid.

CLAYTONE PERFOLIÉE, *Claytonia perfoliata*, ⊙ (Cuba). Elle s'emploie comme le pourpier, et, en été, elle peut remplacer les épinards. On la coupe plusieurs fois. Semer clair, au printemps ; exposition chaude ; terre douce et terreautée.

COCHLEARIA OFFICINAL, *Cochlearia officinalis*, ♂ (Fr.). Semis au printemps. Toute terre et exposition.

COCHLEARIA, CRAN DE BRETAGNE, RAIFORT SAUVAGE, *Cochlearia armorica*, ♃. Les racines râpées et trempées au vinaigre remplacent la moutarde. Culture de la sarriette des montagnes.

CONCOMBRE CULTIVÉ, *Cucumis sativus*, ⊙. Variétés : le *blanc*, qu'on estime le plus à Paris ; le hâtif de Hollande, qui jaunit promptement ; le *jaune* et le *vert long* ; le *petit vert*, recherché du moins pour les cornichons ; le *concombre de Russie*, petit, court, et par bouquet, c'est le plus hâtif ; celui *du Liban*, plus cylindrique, plus allongé, et brunâtre ; l'*arada*, aussi très-petit et court, très-fécond, mais délicat ; le *serpentin* (Inde), forme allongée et flexueuse.

Ils se cultivent comme les melons sur couche ou en pleine-terre. Tout le monde sait que les fruits cueillis jeunes et verts se confisent pour cornichons ; si l'on ne cultive que pour cette récolte, on peut semer jusqu'en juin.

COQUERET COMESTIBLE, ALKÉKENGE JAUNE, *physalis edulis*, ♃. Fruits juteux, d'un jaune orangé, sphériques, de la

grosse fève ordinaire ; fève de Windsor, grosse et à formes rondes ; *grande julienne ; la fève à longues cosses,* qui donne plus de graines que les autres ; la *petite julienne ;* la *fève verte* dont les cotylédons restent verts, très-féconde, mais plus tardive ; la *fève naine,* très-petite et hâtive.

On sème de février en mars et avril dans des plates-bandes bien amendées. On éloigne les lignes à 20 ou 25 centimètres ; on fait des trous à 16 centimètres de profondeur et d'ouverture, à même distance et en quinconce. On met trois à quatre grains dans chaque trou, et l'on recouvre de 5 centimètres de terre.

Quand les plants levés ont 12 à 15 centimètres de hauteur, on leur donne un binage au moyen duquel on rechausse les collets à 5 centimètres de hauteur avec la terre des trous. Quinze jours plus tard, on donne un second binage qui rechausse encore les collets avec le reste de la terre.

On sème aussi ces fèvres en rayons creux, et on les rechausse également en deux fois par la même culture.

Après la fleur on coupe l'extrémité de la tige et des branches pour favoriser la grosseur et la précocité des graines. On laisse quelques individus des plus vigoureux pour fournir la graine, qui se conserve cinq à six ans.

Quand on ne craint pas les mulots, etc., on sème encore en rayons recouverts au mois de décembre, sur une plate-bande exposée au midi.

FRAISIER COMMUN, *Fragaria vesca,* ♃. Variétés : *commun* à fruits blancs ; *fraisier-buisson,* qui ne donne point de coulants ; *fraisier de Montreuil,* fruits abondants, aplatis, fendus au sommet, très-parfumés ; *fraisier d'Angleterre,* rouge-brun d'un côté, blanc-verdâtre de l'autre, souvent aqueux.

Fraisier bifère ou Bargemont, qui produit au printemps et à l'automne ; *fraisier des Alpes* ou des quatre saisons, à fruits longs, et très-bons ; le même à fruits blancs ; *fraisier-gaillon* qui produit jusqu'aux gelées, à fruits moyens, ronds et parfaits ; *il est sans coulants.*

Fraisier-capron, fruits gros et sphériques, mais moins bons que les précédents. Sous-variétés : *capron à fruits allongés, capron-abricot, capron framboisé, capron mâle.*

Fraisier ananas, fruits très-gros et plus parfumés ; *frai-*

sier écarlate ou *guigne de Virginie,* très-bon et hâtif; *fraisier de la Caroline,* gros et coloré, mais moins bon; il en est de même du *fraisier de Bath, fraisier du Chili,* fruits les plus volumineux, mais saveur moins fine que celle des fraises communes. Ce dernier n'a que des fleurs femelles; on plante à côté un *fraisier-ananas* pour le féconder.

Des curieux cultivent encore le *fraisier-mirabelle,* le *fraisier à cinq feuilles,* le fraisier à fleurs jaunes, et le fraisier stérile à fleurs doubles, jolies plantes d'agrément à fruits sans saveur.

On multiplie le fraisier en recueillant les semences des meilleurs fruits qu'on laisse dessécher; on en sépare la graine, que l'on sème de suite si l'on est encore à temps pour que le semis soit assez fort pour passer l'hiver, ou que l'on sème au printemps, où elles seront plus longtemps à lever.

On sème à l'ombre en terre fine et bien préparée, ou en terrine de même terre aussi placée à l'ombre, et couverte de mousse. Il suffit, après avoir jeté cette semence à la volée, d'appuyer la main légèrement sur la terre. On arrose avec une gerbe très-fine, si la terre est sèche.

On repique en quinconce le plant à six semaines, dans des plates-bandes bien exposées et ameublies. On amende en *humus* végétal. On donne 20 centimètres de distance, et l'on relève le plant à l'automne tous les trois ans, pour le partager et replanter : on paille les plates-bandes.

On repique aussi en bordures, et l'on préfère les *fraisiers-buisson* ou *de Gaillon,* qui ne donnent point de *coulants* ou tiges radicantes.

On se procure des fraises de primeur en repiquant trois jeunes plants de semis de l'année dans chaque pot : on pince leurs coulants, et on les met sous cloches ou châssis pendant l'hiver, ou on les plante en pleine-terre dans les couches des bâches ou châssis. On préfère les fraisiers des Alpes et de Virginie pour cette destination.

On multiplie encore le fraisier par ses coulants, mais comme ceux-ci épuisent la plante, on les supprime en faveur de la fructification. On supprime aussi les fleurs d'un jeune plant lorsqu'elles paraissent sur quelques individus, avant que tous ne fleurissent.

On a importé d'Angleterre et d'Amérique plusieurs va-

riétés de fraisiers qui ne se sont pas assez soutenues pour que nous les mentionnions ici. Tels sont les fraisiers Myatt, Dowton, Elton, Keen, Wilmot, etc.

GESSE CULTIVÉE, *Lathyrus sativus,* ⊙ (Fr.). Admise dans les potagers pour manger en petits pois. On la cultive de même. Semis en mars et avril.

GOMBO ou KETMIE COMESTIBLE, *Hibiscus esculentus* (Amér. mérid.), ⊙. Ses capsules, jeunes et tendres, se mangent en ragoût. Semis sur couche, en février. En mai, repiquer en place en terre légère, bien fumée, et à exposition très-chaude. — Arrosements fréquents pendant les chaleurs. Cette plante ne réussit bien que dans le midi de la France.

HARICOT COMMUN, *Phaseolus vulgaris*, ⊙ (Inde). Suivant le sol, le climat et la culture, il présente des variétés et sous-variétés à l'infini, dont les différences locales donnent lieu à de nombreuses nomenclatures, inutiles et trompeuses. C'est ainsi que le COMMUN BLANC à rames, qui sera toujours l'un des meilleurs comme légume sec, se nomme *haricot de Soissons, de Hollande,* etc., quand au lieu de semences moyennes, plates et savoureuses, il en produit de plus fortes avec une supériorité de saveur et de finesse qui tient au terroir, etc.

AUTRES VARIÉTÉS A RAMES à graines blanches : *haricot gigantesque,* il monte à 3 mètres ; *haricot-sabre,* très-fécond, cosses larges, très-longues et très-estimées vertes, graines moyennes, très-aplaties et d'une qualité excellente ; *H. Sophie,* très-abondant, grains ronds, moyens et très-estimés secs, et avec ses cosses en mange-tout ; *H. blanc d'Espagne,* très-bon ; *H. prudhomme,* fructifie beaucoup, cosses sans parchemin, graines rondes et petites, excellentes vertes ou sèches ; *H. riz,* très-productif, bon en mange-tout, et graines fraîches, mais généralement peu estimé comme légume sec, quoique ses grains obronds soient une jolie miniature.

VARIÉTÉS DE COULEUR, A RAMES : *prudhomme jaune,* aussi bon que le blanc ; *Prague bicolor* et *Prague violet,* très-fructueux, grains plus épais et excellents ; *haricot d'Alger,* bon et précoce ; le *ventre-de-biche,* le *marbré purpurin,* l'*écarlate* d'Espagne, le *rose,* etc., ont aussi leur mérite. Le *H. de Lima,* très-haut, fécondité prodigieuse, grains les plus gros et farineux, tunique d'un blanc sale ; venu de Philadelphie au Jardin des Plantes, il y réussit aussi bien que les autres

dans les années chaudes et précoces ; autrement, semis en pots sur couche chaude, pour être mis en place quand les froids tardifs sont passés.

Variétés naines à graines blanches : le *haricot flageolet,* très-hâtif, graines obrondes, bon mange-tout et légume sec, préféré pour primeurs et pour tardifs ; c'est le plus généralement estimé. Le *nain blanc sans parchemin,* le *nain blanc d'Amérique,* le *soissons* et le *sabre* nains, le *carré blanc,* méritent tous aussi d'être cultivés avec soin ; le *suisse nain,* meilleur vert que sec, est sujet à filer ; *haricot nain hâtif de Hollande,* plus hâtif que le *flageolet,* et le plus propre aux châssis, cosses longues étroites, nombreuses et excellentes ; *haricot deux à la touffe,* sans parchemin, ou *mange-tout,* bon vert en grain.

Variétés naines à graines de couleur : le *noir* ou *nègre,* très-hâtif et fécond ; les *suisses rouge* et *gris ;* le *gris de Bagnolet ;* le *ventre-de-biche* : ces cinq variétés sont préférées en vert quoique très-bonnes en sec ; le *rouge d'Orléans,* grain petit et comprimé ; le *nain jaune du Canada,* le plus précoce et le plus petit de tous, cosses sans parchemin, excellent vert ou sec ; le *nain de la Chine,* très-fécond, grains ronds et assez gros, tunique soufrée ; le même à tunique brune : tous deux très-bons verts ou secs.

Il en est des couleurs comme de la qualité, elles varient aussi beaucoup ; aussi trouve-t-on des haricots marbrés, zébrés, etc., de diverses teintes.

On sème les haricots, comme la fève de marais, en rayons et en potelots, mais cinq à six graines dans chacun ; les tardifs, du 1^er^ au 15 mai, et les hâtifs, du 15 au 25, quand on craint les gelées de printemps, parce que cette plante est très-tendre. Si l'on sème pour manger en vert, on peut remplacer par les haricots *flageolet* et *suisse.*

Les semis finissent en juin. On rame quand les tiges s'élancent. Du reste, on rehausse en deux binages comme les fèves de marais. Les graines se récoltent de même, et se conservent très-longtemps.

LAITUE POMMÉE, *Lactuca capitata,* ☉. Feuilles plus ou moins larges et bouillonnées, formant au centre, où elles se serrent, une tête ronde et ferme.

Laitues de printemps.

1. LAITUE GOTTE. Elle pomme ou monte très-promptement; on la sème et repique en octobre pour les cultures précoces sur couches sous châssis ou cloches; et au printemps en pleine-terre. Sa graine est blanche. Variétés : *laitue lente à monter,* qui même en été s'élance difficilement, graine noire; *laitue à bord rouge,* moins petite que la précédente, pomme rougeâtre au-dessus. Elle est précieuse au printemps, et semée à l'automne pour passer l'hiver; *laitue dauphine,* à peu près comme la précédente, mais plus grosse et ne tenant bien qu'au printemps : graine noire.

Laitues d'été.

2. LAITUE DE VERSAILLES. Pomme grosse, d'un vert pâle, difficile à monter, graine blanche; la *blonde à graine noire,* pomme ferme, un peu dorée, grosseur moyenne; la *blonde de Berlin,* à peu près semblable; la *royale à graine noire,* seulement un peu plus verte; la *blonde paresseuse,* ou *jaune d'été,* pomme ferme, ronde, aplatie, grosse et bien tournée, graine blanche; la *blonde turque,* feuilles très-plissées, pomme large, aplatie et très-serrée, monte difficilement, graine blanche; la *batavia blonde,* feuilles à bords ondulés, d'un vert doré et roux, pomme peu serrée mais très-volumineuse, un peu amère quand la plante a manqué d'eau, graine blanche; *chou* ou *batavia brune,* d'un superbe vert brun, pomme très-grosse, mais meilleure cuite qu'en salade, graine blanche; la *turque,* feuilles grandes, très-peu plissées, d'un vert sombre, pomme serrée, très-grosse et excellente, graine noire; *laitue de Gênes,* feuilles lisses, d'un vert tendre, pomme bien tournée, un peu aplatie, rougeâtre au sommet, graine noire. On distingue encore la *méterelle,* la *grosse grise* des maraîchers de Paris, à pomme très-grosse et régulière, graine noire; la *palatine,* très-estimée et répandue sous différents noms, pomme moyenne, très-serrée et teinte d'un rouge assez vif, graine noire; la *sanguine* ou *flagellée à graine blanche,* feuilles jaspées de rouge, et pommant bien au printemps et à l'automne; la *sanguine à graine noire,* plus rare et plus jaspée en rouge que la précédente; elle pomme si bien en tout temps, qu'il est difficile d'en

obtenir de la graine ; *laitue de Malte,* d'un vert pâle uni, tête fort grosse, aplatie, tendre et bonne.

Laitues d'hiver.

3. Laitue passion, verte, quelques traits rougeâtres; son plus grand mérite est de bien passer l'hiver; sa pomme n'est ni tendre ni serrée; sa sous-variété, mouchetée de rouge, à graine blanche, ne lui est pas préférable; la *morine,* un peu plus verte, tient plus longtemps : graine blanche.

La petite crêpe, qui pomme difficilement, est une laitue d'hiver, mais n'est propre qu'à être cultivée sous cloche. *La petite noire* des maraîchers offre l'avantage de tenir et croître sous cloche très-longtemps sans air : graine noire.

Laitues à couper.

Toutes les laitues sont bonnes pour cet usage, mais on préfère les *blondes,* et particulièrement la *gotte* et les *crêpes.*

La *laitue-chicorée,* à feuilles crépues, imitant la petite chicorée jaune, et la *laitue-épinard* à feuilles lyrées, méritent l'attention des cultivateurs; la dernière repousse plusieurs fois, si l'on coupe ses feuilles avec soin.

Laitues romaines et chicons.

Laitue romaine. Variétés : *verte* et *grise maraîchères; grosses grises d'été et d'hiver; alphalange jaune très-belle et forte; blonde maraîchère,* et *blonde de Brunoy* (ces sept variétés se coiffent très-bien naturellement). *Verte* hâtive; *verte* d'hiver; *rouge d'hiver* très-rustique; *panachée* ou *sanguine,* belle et excellente.

Les sept premières peuvent se passer de lien quand elles pomment : on en met un ou deux aux autres pour les faire blanchir.

La verte hâtive vient encore très-bien, cultivée l'hiver, comme la *gotte* et la laitue pommée; seulement, comme elle veut encore plus d'air, il faut la semer en décembre pour la repiquer à la fin de janvier, et dans ce mois et le suivant pour la pleine-terre. On sème peu et par intervalles la *rouge sanguine,* trop sujette à monter, pour n'avoir pas à la rem-

placer souvent; du reste les romaines et les précédentes se cultivent comme il suit :

Culture. On sème fin de février et en mars les laitues du printemps, sur couche, ou plate-bande de terreau exposée au midi près d'un mur. On pince pour salades les jeunes plants aussitôt qu'ils sont assez forts, et l'on en ménage la quantité suffisante pour repiquer en rangs à 16 ou 20 centimètres de distance, soit sur couche, soit en plates-bandes aux meilleures expositions.

On peut semer aussi, mais clair, la laitue avec les ognons, et on la récolte très-jeune.

On sème de même d'avril en juillet, et de mois en mois, les laitues d'été, et on les repique en pleine-terre. Il ne faut point les pousser à l'eau; mais elles ne veulent point souffrir de la sécheresse, autrement elles monteraient ou seraient moins douces.

On sème les laitues d'hiver du 20 août au 20 septembre; on les repique sur les plates-bandes des murs exposés au midi, où elles passent l'hiver, en les abritant des neiges et grands froids, avec de la litière, des paillassons, etc.

On sème sur vieille couche et sous cloche, à la même époque, la *petite crêpe;* on la repique à deux feuilles sur d'autres vieilles couches, et à 5 centimètres de distance sous cloche, où on les élève sans donner d'air. En novembre on dresse des couches de vieux fumier, on les entoure de réchaufs pour leur maintenir une chaleur modérée; on repique les laitues à raison de cinq par cloche; on les défend des neiges, gelées et pluies, par des litières et des paillassons que l'on relève le jour pour donner de la lumière, quand la température est au-dessus de zéro. Il faut aussi renouveler les réchaufs quand ils ont perdu leur chaleur.

Cette culture fait pommer la crêpe à la fin de décembre et en janvier; on la remplace par de jeunes plants qu'on a semés sous cloche et sur les mêmes couches, lors du second repiquage, ou par ceux restés sur les vieilles couches, si l'on a continué de les y laisser sous cloche et de les couvrir; on peut avec ces précautions faire successivement trois à quatre plantations semblables de novembre en mars.

Si l'on sème et repique de la *gotte* au lieu de *crêpe,* on ne la met en place qu'à la fin de décembre, à la mi-février; mais il lui faut de l'air à la moitié de sa crue pour

pommer : elle vient sous châssis bien mieux que la gotte, qui n'aime pas l'air libre.

Si les laitues de remplacement manquent dans cette culture, en semant la *crêpe* sous cloche, et hasardant la *gotte* à l'extérieur, on se procurerait toujours de trois semaines en trois semaines, et plus tôt, des récoltes de laitues à couper, qui ne manquent pas d'amateurs l'hiver : ce qui n'empêche pas aussi de repiquer des plants pour pommer plus tard.

On plante, à part, au printemps, les plus belles laitues, romaines et autres ; on les éloigne le plus qu'on peut, afin que leurs poussières ne se mêlent point, et qu'on puisse en récolter pures les graines qui se conservent quatre à cinq ans.

LENTILLE CULTIVÉE, *Ervum lens,* ⊙ (Fr. mérid.). Variété : *petite lentille, ervum lens minor.* Semis d'avril, en rayons, à la volée ou en touffe comme la fève de marais, mais six à sept graines. Terre légère ; exposition sèche. En ne battant que pour s'en servir, on peut conserver la graine deux à trois ans.

LISERON-PATATE, *Convolvulus batatas,* ♃ (Antilles). Tiges rampantes et radicantes ; feuilles en cœur hasté et nombreuses ; racines charnues, grosses, longues et très-sucrées ; saveur très-délicate. Variétés : la patate *jaune* ou *blanche* et la *rouge* encore plus estimée.

En avril, on découpe les racines par tronçons de 2 centimètres de longueur ; on les plante à 5 centimètres de profondeur, et à 15 centimètres de distance sur couche et sous cloche ou châssis ; le tout disposé comme pour repiquer des melons. Si, au lieu de planter à même, on ajoutait à toutes ces précautions la plantation en pots, on gagnerait sur le temps au repiquage.

Aussitôt que les jeunes plants sont parvenus à 20 ou 30 centimètres de hauteur, et que l'occasion est favorable, on en supprime les feuilles jusqu'à celles du sommet. On les repique de suite en quinconce à 20 ou 25 centimètres de distance, et en ligne sur une couche sourde dont le lit de terre a 35 centimètres d'épaisseur ; ou sur des buttes de 33 centimètres de hauteur sous lesquelles on a placé du fumier comme pour les melons de la pleine-terre. On entoure ces buttes avec du fumier chaud jusqu'à ce que la chaleur soit constante ; enfin on repique en mai dans une plate-bande de 1 mètre de large à 1 mètre 20 centimètres, en terre meuble,

fine, légère, profonde, et bien amendée en terreau végétal.

En repiquant chaque plante, on a soin de contourner un peu en spirale la tige, qui ne doit dépasser la superficie de la terre que par les deux à trois feuilles laissées à son extrémité.

Après ces repiquages, il ne s'agit plus que de les préserver des froids tardifs, au moyen de cloches, paillassons, etc. Du reste, soins ordinaires et beaucoup d'eau dans les sécheresses.

On récolte avec l'attention de ne pas blesser les racines en les soulevant. Toute blessure les gâte; tous froids les putréfient : dans ce cas, elles sentent la rose, il faut se hâter de les consommer.

On réserve les plus belles racines pour la reproduction. On les conserve en caisse par lits et par couches de sable fin et sec; le tout placé dans un lieu ni froid, ni chaud, ni humide.

MACHE, Boursette ou Doucette, *Valeriana locusta,* ⊙. Croît naturellement dans les vignes, etc. Semis à la volée en tout temps. On arrache en mai, avril, les pieds dont la graine est sur le point de mûrir, on les suspend dans un lieu ni trop sec ni humide; peu après on met ces tiges dans des sacs ouverts, de papier, afin de ne pas perdre les semences, qui se conservent six à sept ans. Variété : *mâche ronde,* meilleure que la première.

Mache d'Italie, feuilles blondines et plus larges, moins tendre que les deux autres, mais recherchée.

MARJOLAINE, *Origanum majoranoides,* ♃ (indig.). Employée en cuisine, comme assaisonnement. Multiplication par éclat, ou de graines semées en mars, très-peu recouvertes de terre, et à bonne exposition.

MELON, *Cucumis melo,* ⊙ (Asie). Très-sujet à varier par la fécondation des variétés voisines. Les fruits en sont plus ou moins parfumés et délicats; la chair en est blanche, jaune pâle, ou orangée, verte, plus ou moins foncée, le tout suivant la culture, la saison et le climat. La chaleur et le soleil, le froid et les pluies, font de la même variété de melons un excellent ou un très-mauvais fruit.

On ne saurait trop éloigner des autres les variétés auxquelles on tient, si l'on veut les conserver aussi pures que possible. La semence du même individu donne quelquefois des variétés bien différentes de formes et de saveur.

Melon maraicher ou brodé, ordinairement rond, moyen, couvert de rides, plus ou moins sucré, chair épaisse et très-juteuse. Variétés préférables : *sucrin de Tours*, formes plus inconstantes, mais très-bon; *melon des carmes*, côtes un peu plus apparentes, chair délicieuse. *Ananas oblong*, forme à peu près globuleuse, fruits très-bons. *Melon de Coulommiers* et *melon de Honfleur*, aussi très-bons, côtes plus larges, fruits énormes quand on en laisse peu sur le même pied; *melon sucrin à chair blanche*, côtes faiblement marquées, excellente espèce qui vient très-bien en pleine-terre.

Melon cantalou. Il diffère des précédents par un épiderme vert, des verrues, des gales et excroissances. Il a aussi des côtes plus saillantes; la chair, généralement plus fine, a une saveur plus délicate et un parfum des plus suaves. Déjà cette espèce, fécondée par les précédents, a donné des *métis* moins fins. On les reconnaît par l'épiderme, qui tient de l'une et de l'autre espèce. Variétés les plus estimées à Paris : *melon orange, melon de la Caroline, orange hâtif, petit prescott* à couronne exostosée, etc. Ces variétés sont très-précoces; elles ont toutes les fruits petits; on les cultive ordinairement pour primeur. *Noir des carmes*, rond, vert brun, côtes peu saillantes et sans gale; il faut semer de la vieille graine afin de l'avoir moins vigoureux et plus productif; *gros prescott, gros galeux, boule de Siam*, très-aplati, côtes très-saillantes; *boule de Siam couronnée*, très-franche dans sa variété : mais ces deux melons, quoique la chair en soit très-bonne, ont les écorces par trop épaisses; le *gros mogol*, à chair rouge, côtes peu marquées, et le *melon de Portugal*, etc., sont préférables.

Melon de Malte, épiderme vert, grosseur passable, forme oblongue, chair blanche, sucrée; une sous-variété à chair rouge, également succulente. Les *melons d'hiver, de Malte, de Candie*, etc., sont aussi très-estimés par l'avantage de se garder presque tout l'hiver.

Fin d'avril, ou commencement de mai, on sème en plate-bandes paillées et disposées comme il a été dit pour les courges. On couvre le semis avec une cloche ou verrine.

Si l'on a repiqué au lieu de semer, on arrose; on couvre la cloche pendant quelques jours, quand le soleil donne dessus. On couvre de même avec litière, toiles et paillassons, suivant les cas, s'il fait trop de soleil, ou que l'on

craigne du froid ou de la pluie; mais on rend toujours la lumière aussitôt que ces dangers sont passés.

Quand ces plantes ont quatre feuilles au-dessus des deux premières dites cotylédons, on coupe net les deux dernières au-dessous de leurs aisselles. On détermine ainsi les boutons les plus près du collet à donner des branches principales.

Du côté opposé au vent, on soulève, pendant les jours doux, toutes les cloches à 5 ou 8 centimètres de hauteur, pour fortifier les plantes à l'air.

On élève ces cloches sur trois crémaillères, afin qu'elles laissent passage aux branches quand leur prolongement nécessite cette disposition.

Ces branches, comme celles du pêcher, sont dirigées de manière à ne pas se croiser entre elles ni avec celles des plantes voisines. Suivant la vigueur, on n'en laisse que trois à quatre sur chaque pied. On donne une pose courbe ou tortueuse à celles qui s'emportent, et l'on dirige droit les plus faibles, pour favoriser entre elles une égale distribution de séve. On coupe encore le cotylédon du côté trop vigoureux, pour en tempérer la végétation. On opère de même sur toute la plante si, trop fougueuse, elle menace de ne point se mettre à fruit.

Les branches principales se ramifient en branches secondaires qu'il faut aussi ne laisser pousser qu'autant qu'elles ne font pas confusion et se placent avec mesure. Les unes et les autres donnent des fleurs mâles et femelles : celles-ci ont pour base leurs fruits ou ovaires, les autres seulement leur pédoncule. On supprime ces dernières, si l'on veut, mais quand elles sont flétries. Lorsque les autres sont desséchées, si l'ovaire croît et paraît vigoureux, le fruit est noué.

On taille alors les branches principales en les rapprochant à deux ou trois nœuds au-dessus du dernier fruit, et on ne leur en laisse que deux ou trois tout au plus. On n'en laisse qu'un ou deux aux branches moins fortes, et l'on rapproche leur extrémité à deux nœuds au-dessus du dernier. On ménage de préférence les fruits les plus beaux, les mieux faits, et surtout les plus rapprochés de la tige.

Quelques jours après, on arrête les extrémités des branches secondaires, auxquelles on ne laisse qu'un seul fruit. On continue ainsi de huit jours en huit jours à dégarnir de toutes pousses trop vigoureuses les branches à fruits, afin d'en occuper

toute la sève à la grosseur et à la maturité de ces derniers.

On soutient en même temps la végétation par les arrosements que nécessitent les sécheresses, et par les soins communs à toutes les plantes. On ne donne jamais trop d'eau : il vaut mieux arroser plus souvent. On n'arrose sur les feuilles qu'en plein soleil, et mieux le matin que plus tard. On ôte tout à fait les cloches quand la chaleur est constante : on les ôte momentanément plus tôt, quand il tombe une pluie douce ou chaude.

Aux approches de la maturité, on place les fruits sur des planchettes ou des tuileaux, pour empêcher qu'ils ne prennent une odeur de couche. S'il convient de ménager un fruit défectueux, qui rarement est bon, on lui fait, avec un greffoir, quelques incisions longitudinales sur l'écorce, à la place où il est difforme.

On cueille les melons au moment même de la maturité, qu'indiquent la grosseur et le parfum du fruit. On en recueille la graine sans précaution autre que de la faire sécher à l'ombre et de la serrer. Elle dure huit à dix ans et plus.

On sème et cultive de même les melons sous châssis, mais comme les plantes sont mieux abritées, on s'y prend à la fin de janvier. On sème deux graines en petits pots que l'on plonge jusqu'aux bords dans la couche, pour repiquer ensuite sous les autres châssis. On a soin alors d'enterrer les plantes à peu de distance des cotylédons. Si l'on sème pour rester en place à raison de deux individus par panneau, on creuse un peu la place du semis, afin de pouvoir rapprocher la terre du collet pour fortifier la plante. Enfin, si l'on repique à racines nues, il faut préserver des rayons du soleil avec beaucoup de soin la plante, jusqu'à ce qu'elle soit reprise.

On donne de l'air aux châssis comme aux cloches par la même température; mais quand celle-ci est moins douce, si le soleil donne sur les vitraux, on ne les entr'ouvre que de deux à trois doigts pendant quelques heures. Du reste, on donne beaucoup d'air, surtout à la floraison : il faut alors enlever les vitraux quelques heures vers le milieu du jour, pour peu que le temps soit doux et que le soleil luise, afin de favoriser la fécondation des fleurs. On découvre momentanément et tout à fait les panneaux, dans les circonstances indiquées pour les cloches et verrines.

On cultive encore de même sur couches sourdes, comme en pleine-terre, mais seulement fin de mars, afin que les branches principales puissent courir moins de chances à l'air libre. Cette culture donne les melons qui succèdent aux primeurs, et que remplacent ceux de pleine-terre qui durent jusqu'à l'approche des premiers frimats.

MÉLONGÈNE ou AUBERGINE, *Solanum esculentum*, ⊙. Fruits comestibles, charnus, ronds, ovales ou oblongs, d'un violet sale. Une variété, à fruit blanc, en forme d'œuf, mais malsain, *solanum ovigerum*, vulgairement *plante aux œufs*. La mélongène *blanche longue de la Chine*, à fruit cylindrique et très-allongé, paraît être la meilleure variété.

Semis en février ou mars sur couche et sous cloches ou châssis. Repiquage de chaque plant en un pot qu'on remet sur couche, pour dépoter en mai, et placer en bonne terre, près d'un mur exposé au midi.

Les Méridionaux mangent ce fruit par tranches frites à l'huile, ou grillées.

MENTHE DES JARDINS, BAUME A SALADE, *Mentha sativa*. On la multiplie par drageons et par éclats. Terrain frais.

MORELLE, BRÈDE, LAMAN, *Solanum nigrum*, ⊙. Quoique de la famille suspecte des solanées, les feuilles de cette plante se mangent comme les épinards qu'elle peut remplacer en été. Semis en place, en mars, avril et mai.

MOUTARDE ou **SENEVÉ,** *Sinapis nigra*, ⊙ (indig.). MOUTARDE BLANCHE, *S. alba*, ⊙. Id. De mars en septembre, on les sème dru comme le *cresson alénois*. On emploie aussi de même leurs jeunes pousses.

En mars, on sème clair à la volée dans une terre bien préparée et riche d'*humus*. On arrache les tiges à mesure qu'elles mûrissent; on les fait sécher à couvert; après on les bat à la baguette pour en retirer la graine, qui se conserve trois à quatre ans, et dont on fait la *moutarde*.

Les moutardes de *Pekin, à feuilles de chou,* et *laciniées,* importées de la Chine, ne sont, jusqu'à ce jour, que des plantes fort insignifiantes dans le potager. Les feuilles de la première ont une saveur désagréable; celles de la seconde peuvent se manger cuites; la troisième peut remplacer le cresson alénois quand on la coupe jeune.

NAVET, *Brassica napus*, ♂ (France). Cette plante a des

variétés très-nombreuses qui tiennent aussi pour le plus grand nombre au sol et au climat. Chaque pays a les siennes de préférence, selon les qualités qu'elles reçoivent du terroir. On distingue :

Le *freneuse,* petit, en fuseau, chair ferme, délicate et très-estimée ; le *navet de Meaux,* mêmes formes, mais plus fortes ; le *saulieu,* assez semblable, mais épiderme noirâtre ; le *petit berlin* ou *telteau,* très-petit. Ces navets n'acquièrent et ne conservent la finesse de saveur et de fermeté de leur chair que dans les terrains secs et sablonneux, et mieux dans les sables roux, légèrement alumineux.

Le *jaune de Hollande,* rond, écorce et chair jaunâtres ; le *jaune d'Ecosse,* plus rustique que les autres ; le *noir d'Alsace,* long ; le *gros de Marigny,* obrond. Ils n'ont pas la chair aussi ferme et savoureuse que les premiers, mais ils sont plus volumineux et de bonne qualité.

Le *navet des Vertus,* hâtif, oblong, chair très-blanche ; le *rose du Palatinat,* chair rose. Ces deux variétés, quoique tendres, sont d'excellente qualité ; on estime moins les suivantes : le *gros long d'Alsace,* très-volumineux ; le *claire fontaine,* très-long et à moitié hors de terre ; le blanc hâtif de Hollande, et le rouge hâtif, très-précoces ; la *rave du Limousin* ou *rabioule* ou *navet turnep ; navet d'été bleu,* qui monte très-facilement ; navet ordinaire à côtes rouges, etc. Ces navets, quoique à chair tendre, ne sont pas moins bons, semés en terre convenable.

Semis en mars-avril pour navets précoces ; mais ils sont très-sujets à monter : c'est le cas de se servir de la vieille graine. On sème avec plus d'avantage, fin juillet et août, à la volée sur un bon binage ; terre sablonneuse et non amendée. On éclaircit quand l'on a semé trop dru. Cette culture convient pour succéder à une autre qui se termine alors. Si l'on sème en terre généreuse et bien amendée, on aura sans doute des navets plus forts, mais bien moins bons. On obtient, conserve et replante des navets comme les betteraves, pour graine.

NIGELLE, QUATRE ÉPICES, *Nigella sativa,* ⊙ (Orient). Ses graines servent à assaisonner les ragoûts. Semis en place, clair, au printemps. Terre légère et chaude.

OGNON, *Allium cepæ,* ♂. Variétés : le *rouge foncé ;* le *rouge pâle ;* les deux blancs, gros et hâtif ; le *jaune ;* le *pyriforme ;* l'o-

gnon d'Espagne, très-doux, dans le midi seulement ; l'*ognon d'Egypte,* qui donne des bulbilles à côté des semences. Le *blanc de Nocera,* très-petit et le plus hâtif de tous. Enfin les ognons *james, globe, fusiforme,* etc., qui se conservent difficilement francs à Paris.

En février-mars, on sème à la volée dans une terre amendée au plus tard à l'automne précédent, ou avec du terreau végétal bien passé, si c'est de suite. Le semis recouvert, on y passe le rouleau, ou on le serre avec une planche, si la terre est légère.

On mêle quelquefois de la semence de petite laitue et petits radis qu'on enlève de bonne heure. En éclaircissant, on en repique dans les vides, etc.

On récolte les ognons à leur grosseur quand les feuilles sèchent. On les fait ressuyer au soleil pendant dix à douze jours, ensuite on les rentre en lieu sec.

On sème encore en août-septembre l'ognon blanc, que l'on couvre dans les grands froids. On le repique en mars pour la consommation d'été.

On plante au printemps, pour graine, les plus beaux ognons, à 15 ou 20 centimètres de distance. On en coupe les têtes quand la graine est mûre. On la fait sécher au soleil sur un drap, etc. Elle dure deux ans.

OGNON-PATATE ou POMME DE TERRE. Il ne produit presque jamais de graines ni de bulbilles ; il se multiplie sous terre par caïeux ronds et groupés autour de chaque bulbe plantée à 2 centim. de profondeur et à 33 centim. d'espace en tous sens ; il ne diffère de l'*ognon d'Egypte* ou *bulbifère* que par son mode singulier de reproduction. Terre franche amendée ; plantation en février ; récolte en mai-juin.

ORPIN BLANC, vulgairement TRIQUE-MADAME, *Sedum album,* ☉ (indigène). Admis en fourniture de salade. Semis fin de mars ; terre sablonneuse ; exposition chaude ; beaucoup d'eau.

OSEILLE, *Rumex,* ♃ (indigène). Variétés : *oseille de Belleville,* feuilles larges et moins acides que celles de la commune ; *oseille à feuilles cloquées,* très-belle et bonne ; *oseille vierge,* feuilles plus grandes et moins acides encore que celles des précédentes, et ses tiges montent difficilement.

On multiplie l'oseille par l'éclat de ses racines à l'automne et au printemps, ou, à cette dernière saison, par sa semence

que l'on récolte comme celle des épinards, et qui dure trois à quatre ans.

On plante et sème l'oseille au midi pour en obtenir de bonne heure, et au nord pour l'avoir plus fraîche et moins acide pendant l'été. On la récolte par feuilles à mesure, ou en coupant rez terre : bientôt de nouvelles feuilles remplacent les anciennes.

OSEILLE-ÉPINARD, *Epinards immortels*, *Rumex patientia*, ♃ (indig.). Sa saveur est plus douce, et elle est extrêmement précoce. Même culture.

OXALIDE CRÉNELÉE, *Oxalis crenata*, ♃. Du Pérou. Racine tuberculeuse, alimentaire, assez agréable, un peu féculeuse, ne dépassant guère la grosseur d'un œuf de pigeon, mais produisant à chaque pied un grand nombre de tubercules. Multiplication de tubercules plantés dans la mi-avril, ou par boutures. Terre douce, légère, bien amendée ; butter les jets à mesure qu'ils s'allongent, en les couchant horizontalement, jusqu'en septembre. Récolter les tubercules quand les fanes sont gelées. On peut les conserver aisément jusqu'au printemps, dans du sable très-sec, à l'abri de la gelée.

PANAIS, *Pastinaca oleracea*, ♂ (indig.). Variétés : le *panais rond*, plus propre aux terres minces. Il est aussi plus hâtif. Même culture que la carotte.

PASTÈQUE, voyez MELON D'EAU.

PATATE, voyez LISERON-PATATE.

PATISSON, voyez CITROUILLE.

PERCE-PIERRE, FENOUIL MARIN, BACILE, CRISTE MARINE, *Crithmum maritimum*, ♃. Semis en mars ; terre légère toujours humide. Les feuilles se confisent au vinaigre.

PERSIL, *Apium petroselinum*, ♂ (Sardaigne). Variétés : *persil frisé*, qui rend souvent le persil commun ; *persil panaché*, qui passe difficilement nos hivers ; *persil à larges feuilles*, qui avorte très-souvent ; *persil tubéreux*, dont on emploie les racines. *Persil-céleri*, ou *de Naples*, grosses côtes : on assure qu'en Italie elles se mangent comme celles du céleri. Semis très-espacé et repiquage à un pied, comme le céleri. *Persil très-frisé*, plante supérieure et très-intéressante. Semer clair pour laisser palmer ses jolies feuilles crépues.

Ce n'est qu'à la deuxième année que la plante donne ses

graines, qui durent deux ans, et sont un mois et quelquefois plus à lever. On couvre, lors des frimas, pour conserver les feuilles. Du reste, culture du cerfeuil.

PE-TSAI, voyez CHOU.

PICRIDIE, TERRE CRÉPIE, *Picridium vulgare,* ⊙ (Midi). On la coupe deux ou trois fois pour salade, comme la chicorée. Semis en rayons, depuis mars jusqu'en septembre. Terre à demi ombragée ; arrosements fréquents.

PIMENT, *Capsicum,* ⊙ (Antilles). Variétés : *piment annuel* ou *poivre long* ; le *rond* ; le *gros doux d'Espagne* ; le *piment-tomate,* fruit jaune, de même forme et même volume que celui de la tomate. Tous donnent graine dans l'année. Semis sur couche en février ou mars, et repiquage en avril dans une plate-bande bien terreautée contre un mur au midi, ou semer en place à la même époque.

PIMPRENELLE (PETITE), *Poterium sanguisorba,* ♂ (ind.). Elle se cultive comme l'oseille. On en sème pour fourniture de salade.

POIRÉE ou **BETTE COMMUNE,** ♂. On ne la cultive que pour ses jeunes feuilles, qu'on emploie comme celles de l'*arroche belle-dame*. On les coupe souvent pour en avoir de nouvelles. Variétés : *poirée à carde,* dont les côtes plus tendres et plus fortes se cuisent à l'eau salée et se mangent comme les cardons ; *poirée à carde, rouge et jaune ;* couleurs très-vives, côtes transparentes, mais moins fines que celles de la précédente.

La première se sème en planche ou en bordure, d'avril en août ; la seconde, en mars et à la fin de juillet pour les deux saisons ; on la sème ou repique comme la *bette* à racine comestible. La graine se conserve cinq à six ans. Couverture pendant les grands froids.

POIS, *Pisum sativum,* ⊙ (indig.). Variétés très-nombreuses.

POIS A ÉCOSSER, tiges à rames, fruits précoces ; *pois-baron,* le plus hâtif, fleurit à la cinquième feuille ; *michaux* très-fin, semé de préférence avant l'hiver ; *michaux à œil noir,* grains excellents et plus gros ; *hâtif à la moelle,* parfait ; *dominé,* très-bon ; *pois de Ruel,* estimé ; *michaux de Hollande,* l'un des meilleurs ; il est délicat, mais semé en février, il arrive à fruit presque aussitôt que ceux de novembre.

POIS A ÉCOSSER, tiges à rames, fruits tardifs ; *pois de Marly,* gros, tendre et bon ; *clamart ou carré fin*, très-fécond, grains

serrés et sucrés ; il est préféré pour le semis de juin ; *carré blanc,* moins productif, mais parfait ; *carré à œil noir,* aussi très-bon ; *pois-fève,* très-haut, graines grosses, peu sucrées ; *gros vert normand,* bon pois sec ; le *ridé* ou *knight,* grains carrés, gros, ridés et très-sucrés, mais il périt souvent.

Pois a écosser, nains précoces : *nain hâtif,* le plus précoce, très-bon ; *nain de Hollande,* encore plus trapu ; et le *nain de Bretagne ;* ils ne conviennent guère qu'aux bordures.

Pois a écosser, nains tardifs : le *gros grain sucré,* excellent ; *nain vert de Prusse,* bon et très-productif ; *petit nain vert,* très-fin.

Pois sans parchemin, mange-tout, etc., que l'on mange avec les cosses.

Variétés à grandes rames : le *blanc à grandes cosses* ou *corne-de-bélier,* tardif, cosses larges, nombreuses, courbes et charnues, qualité supérieure ; le *rouge,* plus tardif, cosses semblables ; le *turc* ou *couronné,* très-fécond, cosses tendres et sucrées dont les moineaux sont très-friands ; le *même* à fleurs pourpres et très-jolies. *Le pois géant,* très-grand et tardif, grains très-gros, moelleux, mais peu sucrés.

Variétés à demi-rames : *nain sans parchemin à demi-rames,* très-productif, cosses fournies et très-bonnes ; *nain ordinaire,* cosses petites, nombreuses et très-tendres ; *nain de Hollande,* cosses plus belles et bien moins multipliées.

Variété vraiment naine : le *sans parchemin, éventail,* tardif, beaucoup de rameaux, peu de fruits.

Culture : toutes terres, mieux les sciliceuses sans engrais depuis au moins un an, pour obtenir des produits fins et précoces. On ne sème que tous les trois ans à la même place, si l'on ne change la terre.

Semis en potelots ou rayons à 20 centimètres de distance pour les *nains,* et 33 centimètres pour les grimpants. Pincer les premiers après la troisième ou quatrième fleur ; ramer les autres quand ils montent. A tous, au moins les deux binages, etc., comme aux fèves de marais.

De novembre en décembre, semis des hâtifs près des murs au midi, et recouvrir.

Pour grandes primeurs, semis sur couche sous châssis ou bâche, soit en place, soit pour repiquer à 5 centimètres l'un de l'autre en lignes distantes de 20 centimètres sur couche tiède, lorsque les plants ont 8 à 12 centimètres de hau-

teur. Donner de l'air autant que la température sera douce.

De la fin de janvier à celle de juin, on sème les tardifs et autres, mais pas plus tard dans nos climats; ils risqueraient d'être surpris en octobre et seraient perdus.

POIS CHICHE, GARVANCE, *Cicer arietinum,* ⊙ (Italie). Cette espèce est très-estimée pour les purées. Même culture. Dans le Midi on les sème en automne pour les récolter l'été suivant; à Paris on sème au printemps pour les cueillir en automne. Pour qu'ils cuisent bien, il faut les récolter un peu avant la maturité.

POMME DE TERRE, *Solanum tuberosum,* ♃ (Pérou). Les espèces et variétés jardinières sont très-nombreuses. On distingue les ROUGES LONGUES, *corne-de-bique,* très-féconde; la *vitelotte,* et sa *variété* moins chargée d'yeux, qui est meilleure; la *pomme de terre de Hollande,* très-bonne, mais peu productive; la *décroizille,* rose, peu longue, excellente et se gardant très-tard.

Les ROUGES RONDES : la *ronde de Lille,* tardive et très-féconde; la *truffe d'août,* rouge pâle, précoce et très-productive; la *tardive d'Irlande,* ou américaine, peut-être la plus savoureuse de toutes : elle se conserve bonne jusqu'aux nouvelles précoces.

Les JAUNES LONGUES : *corne-de-vache,* très-bonne; *hollande* ou *cornichon jaune,* très-farineuse et excellente.

Les JAUNES RONDES : *naine hâtive,* extrêmement précoce; la *shaw,* précoce, féconde, grosse et excellente.

La VIOLETTE, ronde et très-féconde, et la *noire,* ronde et peu productive.

On cultive aussi la *patraque* blanche, très-grosse et productive; la *patraque* jaune, pâle, grosse et moins pullulente : communément on les réserve aux bestiaux.

Chaque pays a encore ses espèces et variétés de choix, qui rentrent toujours dans les précédentes, parce que les qualités plus ou moins fines de cette plante tiennent aussi au terroir.

CULTURE. Semis de fin de mars en avril, en rayons dans une terre légère substantielle; on couvre la semence avec un doigt de terreau. On repique les jeunes plants deux ou trois ensemble dans des trous de 15 centimètres de profondeur, à 30 de distance l'un de l'autre, et en quinconce sur des lignes éloignées de 33 centimètres entre elles. On rechausse le plant

par deux binages à quinze jours de distance, et quinze à vingt jours plus tard on amoncelle la terre à 15 ou 20 centimètres autour de chaque touffe.

On sème encore en rigolles de 20 centimètres de profondeur et 15 centimètres de largeur ; on éclaircit de manière à ce que le semis soit à peu près séparé à 33 centimètres en tout sens. On le rechausse de même en deux fois avec les ados à mesure qu'il s'élève, et enfin on amoncelle comme pour le précédent.

Ce semis donne souvent des variétés excellentes, et, la même année, produit des pommes de terre d'une satisfaisante grosseur. On réserve les petites pour la plantation de l'année suivante.

On plante, en rigolles ou en potelots ou trous, deux à trois pommes de terre, comme pour le repiquage. On peut couper ces pommes de terre en tronçons, un œil ou deux ménagés sur chacun, et en mettre quatre ou cinq dans le même trou ; enfin, en cas de pénurie, détacher les yeux de la pomme de terre, et les semer en touffes de six à huit. On conçoit que de ces modes, quoique réussissant tous, l'un vaut mieux que l'autre en raison de ce que les tubercules sont moins mutilés. On cultive cette plantation en binant la terre et l'amoncelant autour des plantes, comme il a été dit pour celles de semence.

On plante encore des pommes de terre hâtives pour primeur en février, dans une plate-bande bien abritée. On couvre les nuits lorsque les gelées sont à craindre, et on préserve contre les intempéries du jour avec des paillassons.

La pomme de terre sera d'autant meilleure qu'elle croîtra dans les terres convenables aux navets. On récolte les graines des meilleures variétés pour les semer l'année suivante.

PORREAU, *Allium porrum*, ♂ (Suisse). Variétés : le *long*, et le *court* qui est plus gros.

Terre légère, substantielle, non amendée depuis deux à trois ans. Semis en février et mars. Repiquage à 12 ou 15 centimèt. de distance. On ne retranche le bout des racines et des feuilles que quand le plant est resté trop longtemps hors de terre.

On sème encore en juillet et repique de même pour l'hiver et le printemps. On plante des porreaux de l'année précédente, et on les cultive comme les ognons pour la graine, qui a la même durée.

POURPIER CULTIVÉ, *Portulaca oleracea*, ⊙. Variété :

pourpier doré, qui dégénère souvent; *pourpier doré à très-larges feuilles.* Quand les gelées ne sont plus à craindre, on les sème à la volée sur terre bien amendée ou sur vieille couche, et on arrose si le temps est sec. On sème aussi sur couche et sous châssis pour primeurs. On conserve des plants des premiers semis pour graine qui dure sept à huit ans.

QUINOA, *Chenopodium quinoa,* ⊙ (Pérou). La culture de cette plante est tout à fait insignifiante en France, où ses feuilles seules pourraient être utilisées si nous n'avions pas vingt plantes plus utiles sous ce rapport. Pleine-terre sèche et chaude; semis en avril.

RAIFORT SAUVAGE, CRANSON. Voy. COCHLEARIA.

RAIPONCE, *Campanula rapunculus,* ♃ (Fr.). Variétés : la *glabre* et la *velue.* Semis à la volée en mai et juin. Exposition ombragée. Couvrir le semis d'un centimètre de terreau fin. Entretenir la terre légèrement humide. On récolte au premier printemps de l'année suivante. On ménage quelques pieds pour donner de la graine qui se conserve trois ans.

RAVE, RADIS, RAIFORT, *Raphanus sativus* (Chine). Espèces jardinières. LA RAVE, ⊙, racine en fuseau plus ou moins grosse et menue. Variétés : *Rave de corail* ou *rouge longue; petite hâtive,* rose; *rose saumonée;* la *blanche; rave tortillée du Mans,* souvent fibreuse.

LE PETIT RADIS, racines rondes. Variétés : *blanc hâtif; blanc ordinaire; rose* ou *saumoné; rouge; violet.* Deux variétés plus hâtives et meilleures, radis *rose* et *violet,* ont été obtenues à Paris; une autre, le *radis petit gris,* rond et hâtif, mais d'été et sujet à dégénérer; enfin le *gris* et le *jaune,* dont le navet est un peu plus gros que celui des précédents.

LE GROS RADIS D'HIVER, de formes rondes ou longues, plus ou moins gros, comme le gros *navet.* Variétés : le *noir,* le *blanc* et le *violet.*

Toutes ces variétés ont la chair blanche, ferme et piquante plus ou moins; elles s'altèrent ou se creusent quand la tige est prête à monter.

Radis blanc de la Chine à feuilles longues, d'automne, très-bon, à racine conique. Il est moins piquant que le radis noir.

Radis rose d'hiver, presque cylindrique. Le premier se sème de la fin de juillet au commencement de septembre, et le second depuis juin jusqu'à la fin d'août.

CULTURE. Les raves et petits radis se sèment en primeur

sur couche, et en pleine-terre, comme les laitues. On sème le gros radis d'hiver depuis juin jusqu'en août ; plus tôt il monterait. On l'arrose dans les sécheresses pour l'aider à grossir. On repique les premiers déjà un peu forts pour donner graine ; les autres, que l'on conserve l'hiver comme toutes les racines comestibles, se replantent au printemps pour donner des semences qui durent, comme les précédentes, de cinq à six ans.

RHUBARBE *RIBES, Rheum ribes,* ♃ (Asie-Mineure). Remarquable par le volume de ses feuilles dont les côtes sont alimentaires.

Semis en pots sur couche et sous châssis ; repiquage *idem :* à la troisième année, pleine-terre à bonne exposition et bonne couverture l'hiver. Terre franche, légère, et *humus* végétal.

Rhubarbe ondulée, *Rheum undulatum,* ♃ (Chine). Moins volumineuse que la précédente. Les Anglais font des tartes avec les côtes pelurées des feuilles de cette plante, qu'ils estiment beaucoup.

Semis en place à large distance et dans un creux que l'on rapproche plus tard. Même terre ; bonne exposition ; couverture pendant les gelées.

On cultive de même et pour le même usage, la rhubarbe *australe.*

ROQUETTE, *Brassica eruca,* ☉ (indigène). Elle passe pour stomachique, etc. Semis clair à la volée ou en rayons, au printemps. On le renouvelle plusieurs fois pour les jeunes feuilles, que l'on mange en salade. La graine se conserve deux à quatre ans.

SALSIFIS, *Tragopogon porrifolium,* ♂ (Fr.). Semis à la volée, en février-avril ; terre substantielle, profonde et non fumée depuis un an. Arroser le semis pour empêcher la sécheresse de le retarder ou compromettre. Du reste, soins ordinaires. On récolte à la fin de la première année jusqu'à la floraison, qui a lieu la deuxième. La graine dure deux ans.

SARRIETTE DES JARDINS, *Satureia hortensis,* ☉ (Fr.). Elle se sème d'elle-même comme la bourrache, et elle sert à assaisonner les fèves.

Sarriette des montagnes, *Satureia montana,* ♄. Multiplication de semences et d'éclats de racines à l'automne et au printemps.

SCAROLE. Voy. Chicorée.

SCOLYME D'ESPAGNE, CARDOUILLE, *Scolymus Hispanicus*, ♃. Port d'un chardon ; sa racine, longue et charnue, remplace avantageusement les salsifis. Semis depuis la mi-mai jusqu'à la fin de juin; pour qu'il ne monte pas, éclaircir le plant, et du reste même culture que le salsifis. Terre douce et profonde.

SENNEBIÈRE PINNATIFIDE, *Sennebiera pinnatifida*, ☉. On la cultive, pour salade, comme le cresson alénois, mais elle est beaucoup plus âcre.

SCORSONÈRE, *Scorzonera Hispanica*, ♂ (Espagne). Racines longues du salsifis, mais épiderme noir. Même culture.

SOUCHET COMESTIBLE, *Cyperus esculentus*, ♃ (Egypte). C'est une graminée dont les racines donnent de nombreux tubercules qu'on nomme *amandes de terre*. On plante et récolte ces derniers comme les pommes de terre. Ils sont nourrissants. On en fait aussi de l'huile et une boisson très-agréable. Terrain léger et humide.

TÉTRAGONE ÉTALÉE, *Tetragonia expansa*, ☉ (Nouvelle-Zélande). On la mange comme les épinards. On la sème sur couche fin de mars pour la repiquer à 50 centimètres de distance en mai, ou, à cette époque, semis en place. Terre substantielle. Beaucoup d'eau et de chaleur. Réserve de quelques plantes pour donner graine dans l'année.

THYM COMMUN, *Thymus vulgaris*, ♄ (Espagne). Variétés : *thym à larges feuilles ; thym panaché ; thym citronnelle*. Se cultive comme la sarriette des montagnes. On en fait aussi de jolies bordures potagères.

TOMATE ou **POMME D'AMOUR**, *Lycopersicum esculentum*, ☉ (Amér. mérid.). Estimée comme alimentaire ; pommes rondes, ovales, oblongues, cannelées ou unies, rouges ou jaunes, selon les variétés, qui sont : *grosse rouge commune*, la plus cultivée ; *rouge hâtive*, à feuilles crispées ; *petite rouge ; cerise ; en poire ; grosse jaune ;* petite jaune.

Culture de la mélongène ; mais, pour avoir des fruits moins nombreux et plus forts, on pince la tige à 40 ou 60 centimètres de haut, et les branches latérales au-dessus de quelques fleurs. On dégarnit les feuilles qui interceptent la lumière à la coloration des fruits, dont on peut conserver la graine trois à quatre ans.

TOPINAMBOUR, *Helianthus tuberosus*, ♃ (Brésil). Ces tubercules, qu'on nomme aussi *poires de terre*, ne sont plus

autant recherchés qu'autrefois. Cependant ils ont encore des amateurs. On cultive cette plante comme la pomme de terre, et l'on en récolte les tubercules à mesure que l'on veut s'en servir. Comme on détruit difficilement le topinambour, qui d'ailleurs croît presque partout, on lui donne les moins bonnes expositions.

VALÉRIANE D'ALGER, *Valeriana cornucopiæ*, ⊙. Ses jeunes feuilles en salade remplacent avantageusement la mâche, dont elles ont un peu la saveur. On la sème depuis le printemps jusqu'en juillet, pour en avoir tout l'été.

LIVRE QUATRIÈME.

CULTURE DES ARBRES FRUITIERS.

Observations.

Les arbres à fruits d'une même variété peuvent différer comme les plantes potagères, et par les mêmes causes qui, le plus souvent, ne sont pas constantes. Il suffit pour cela que, d'un côté plus que de l'autre, les racines trouvent une terre plus végétale ou moins humide, etc., ou que les branches reçoivent plus d'air et de soleil.

Malgré ces remarques mille fois faites, on a souvent voulu voir une variété de plus dans la même. Quelquefois, quand on a obtenu d'un semis une variété déjà existante, on ne l'a pas reconnue ; alors un nom nouveau lui a été donné, et voilà une espèce de plus.

Cette erreur, à laquelle prêtent tant de circonstances, a enfin multiplié les noms à l'infini.

Il résulte de ces travers une confusion très-fâcheuse. A consulter les catalogues des pépinières de France seulement, on trouvera par centaines de certaines espèces jardinières dans les genres *poiriers*, *pommiers, pêchers,* etc. Toutes ces espèces et variétés prétendues sont-elles réunies dans le même terrain, à côté les unes des autres, cultivées de même, on reconnaît que le même individu a quinze, vingt noms et plus, et qu'une quantité d'autres ne vaudront jamais les soins qu'on pourra leur donner.

Je ne comprendrai dans ce livre que les arbres et les plantes qui ont justifié l'intérêt de tout cultivateur jaloux de ne réunir dans ses cultures que les végétaux qui ont pour eux l'assentiment d'une expérience éclairée, soit sous le rapport de l'utilité, soit sous celui de l'ornement.

ABRICOTIER, *Armeniaca* (Orient). *Variétés hâtives.* Abricot précoce, fruit très-petit et rond, rouge du côté du soleil, à saveur légèrement musquée; maturité vers la fin de juin.

Abricot blanc, fruit également petit ; épiderme et chair moins colorés ; saveur légère de la pêche ; il mûrit quelques jours plus tard. On cultive de préférence en espaliers ces

deux variétés, parce que la précocité de leurs fruits en fait le principal mérite : les amateurs en admettent un ou deux individus quand ils ont assez de place pour ne pas se priver des variétés plus précieuses.

ABRICOT ANGOUMOIS, fruit moins petit que les précédents, un peu allongé, d'un beau rouge purpurin du côté de la lumière, jaunâtre à l'ombre ; chair rougeâtre, fondante, vineuse, acidulée, à saveur agréable ; amande douce, avelinée ; maturité à la mi-juillet. Cette variété, quoique moins précoce, mérite les soins du cultivateur.

ABRICOT COMMUN, fruits assez gros ; épiderme vermeil ; chair agréable lorsqu'elle est à son point de maturité, vers la mi-juillet, et qu'on a eu soin de ne laisser à la plante exposée que la quantité de fruits qu'elle pouvait nourrir ; bien autrement, fruits petits, galeux, pâles, farineux et sans saveur. Il a une sous-variété à feuilles panachées de jaune.

ABRICOT DE HOLLANDE, ABRICOT DE PROVENCE ; les fruits du premier sont arrondis, ceux du second un peu aplatis ; du reste, par leur volume, saveur, amande, ils peuvent remplacer l'*abricot angoumois*, à cela près qu'ils mûrissent fin de juillet.

Variétés moins précoces. ABRICOT DE PORTUGAL, fruit petit et rond ; chair vineuse excellente ; maturité à la mi-août ; il résiste mieux que les autres aux gelées tardives.

ABRICOT PÊCHE, fruit gros, superbe et délicieux. On reconnaît ce précieux abricotier à ses feuilles larges, assez épaisses, teintes de vert foncé ; l'amande est amère et reproduit souvent l'individu ; la coque est dure et un peu bombée ; mais, au côté opposé à l'arête, on peut la traverser longitudinalement avec une épingle ; maturité à la mi-août. Une variété obtenue par M. Hervi, qui l'a nommée ABRICOT ROYAL, est aussi très-vineuse et excellente.

ABRICOT ALBERGE OU ALBERGIER ; gros fruits vineux et excellents, mais ils se fendent communément à la maturité. Il se reproduit de semence avec quelques sous-variétés qui ont donné lieu à de nouveaux noms, comme le MONGAMET, le GROS ABRICOT, etc., qui, comme l'albergier lui-même, ne valent pas l'*abricot pêche*.

ABRICOTIER DE MUSCH, des frontières de la Perse et de la Turquie. Fruits ronds, d'un beau jaune vermeil ; chair très-

fine et agréable, dont la transparence laisse apercevoir le noyau ; maturité à la mi-juillet. On cultive en espalier cet arbre délicat et précieux.

On distingue aussi, mais pour la singularité, l'ABRICOT DU PAPE, ou ABRICOT NOIR ; fruit petit et rond, chair brune, saveur rebutante, peau galeuse et souvent racornie.

CULTURE. Terre légère et profonde ; exposition du levant pour les espaliers dont les fruits sont toujours plus hâtifs, plus beaux, mais moins parfumés que ceux des pleins-vents bien entretenus ; semis comme tous les arbres à noyaux ; greffes sur amandier dans les terres chaudes et légères, sur prunier dans celles qui sont fraîches ou humides.

On taille les abricotiers en espaliers à la française, comme le pêcher. Voy. p. 147.

On ne taille point les *pleins-vents* d'après le même système ; on pourrait même les abandonner à la nature, ce qui serait bien plus sage que de les mutiler ; mais il en résulte que la séve, qui se porte toujours de préférence à l'extrémité des branches, abandonne celles qui garnissent le bas des branches principales, qui bientôt sont nues sur cette partie. Il y a compensation en ce que la tête finit par se composer de tiges qui forment autant d'arbres partant de l'extrémité du tronc principal. Dans les vastes jardins, le mieux est de laisser agir la nature, et seulement de l'aider en supprimant aux *pleins-vents* les branches mortes, trop serrées ou trop nombreuses.

Dans un jardin moins spacieux il faut contenir malgré soi les *pleins-vents,* en éclaircissant leurs branches à fruits et à bois pour laisser à l'air et à la lumière un accès suffisant à la maturité des fruits, et l'on rapproche à la taille les rameaux d'après les mêmes principes que pour la taille des espaliers. Voy. *Taille des pleins-vents,* p. 165. Par ce moyen l'arbre ne se dégarnit point, la séve est plus concentrée, et l'on arrive moins vite à l'époque où l'on se trouve forcé de scier les grosses branches près du sommet du tronc pour y renouveler des branches plus fécondes et vigoureuses. L'abricotier, à la vérité, supporte très-bien cette opération ; mais jamais après il ne recouvre ces premières formes d'un arbre qui ne l'a point subie.

L'abricotier, à raison de la précocité de ses fleurs, est souvent surpris par des gelées tardives. On le préserve

quand on a soin de faire sceller dans les chaperons des murs des barres ou fiches en fer ou en bois. Aussitôt que les boutons s'entr'ouvrent, on pose des paillassons de 80 centimètres sur ces fiches; ils parent aux fleurs les frimas et gelées blanches qui les compromettent toujours lorsque le soleil les surprend le matin.

L'abricotier périclite par une trop grande fructification. Il faut la modérer en ne lui conservant qu'une quantité suffisante de ses plus beaux fruits ; on supprime les autres. Il en résulte que ceux conservés sont plus gros, plus charnus et meilleurs. Dans le cas contraire, les fruits restent petits et sans saveur, au point d'être méconnaissables, et l'arbre se repose l'année suivante ou périt.

La séve de l'abricotier est sujette à s'épaissir et s'extravaser en gomme aussitôt qu'il y a dérangement quelconque dans l'économie végétale. Une taille démesurée ou à contre-temps, une terre épuisée ou trop peu profonde, des froids tardifs ou des vents qui suspendent la séve pendant qu'elle est en activité, un commencement de désorganisation, causée par la vieillesse, etc., telles sont les causes de cette maladie qui précède ou accompagne toujours le dépérissement plus ou moins prochain d'un abricotier qui succombe, lorsque l'art ou la nature ne viennent point à son secours.

Les incisions longitudinales, donnant un passage plus facile à la sécrétion gommeuse, l'empêchent d'engorger les vaisseaux et de les oblitérer ; le changement de terre, ou du moins un bon amendement, ravive la séve et la rend plus fluide. Les contre-temps de saison, cédant à des influences plus douces, sauvent encore de cette maladie les plantes, lorsqu'elles arrivent à temps ; mais, dans tous les cas, les branches atteintes doivent être rabattues au-dessous de la partie endommagée.

Quand la *gomme* se répand sur les vieux arbres, le meilleur remède est de songer à leur donner des successeurs pour le temps où ils cesseront de donner de bon fruit.

Le *blanc* est encore une maladie qui affecte non moins gravement l'abricotier. On a beaucoup discuté sur cette plaie, et chacun a voulu donner une opinion quelconque sur ses causes, ce qui était facile ; mais jusqu'à présent personne n'a indiqué un remède efficace. J'ai observé que cette maladie est très-rare, pour ne pas dire inconnue, dans les terrains conve-

nables à l'abricotier. Il est donc raisonnable de conclure que le meilleur parti à prendre est de changer la terre ou de renoncer à la culture de l'abricotier où il périt constamment tourmenté par cette *moisissure* qui le désorganise. L'exposition et les circonstances atmosphériques auxquelles on impute cette maladie, me paraissent en être bien évidemment innocentes, puisqu'elles sont les mêmes pour d'autres abricotiers qui, dans d'autres terrains, n'en sont jamais viciés.

AMANDIER, *Amygdalus* (Asie). Cet arbre, quoique de la même famille et du même genre que le pêcher et l'abricotier, n'a rien de commun dans sa brou sèche avec la chair délicieuse des pêches et des abricots; il ne peut donc compter que pour l'amande dans les divisions des arbres à fruits. Les variétés les plus estimées sont : l'*amandier commun à gros fruits,* amande douce, coque dure; très-fertile; l'*amandier des dames,* amande douce, coque tendre; arbre très-fertile et rustique, dont les fruits sont les plus recherchés; l'*amandier à gros fruits,* coque dure, amande amère.

Chacun de ces amandiers a des sous-variétés à fruits plus petits; telles sont, pour le premier, l'*amandier commun à petits fruits*; l'*amandier à très-grandes fleurs,* beaucoup moins connu et productif; il en est de même des *amandiers à larges feuilles* et *à feuilles de saule.* L'*amandier des dames* a pour sous-variétés l'*amande sultane,* assez estimée, mais moins robuste et fruits moins abondants, quoique assez beaux; l'*amande pistache,* dont le fruit approche de la forme de la pistache, dit-on : je ne l'ai encore pu voir que sur les catalogues. L'amande amère a aussi sa sous-variété *à petits fruits,* et une troisième *à coque tendre.* Enfin l'on distingue encore l'*amandier pêcher,* dont le fruit n'offre jamais ni une bonne pêche, ni une bonne amande, quelle que soit la forme qu'il affecte.

Culture. On sème l'amandier comme l'abricotier et le pêcher, auxquels il sert très-communément de sujet à greffer. On en fait rarement un espalier, à moins que le pays ne soit trop froid pour qu'il puisse s'y soutenir autrement; et alors on le cultive et taille comme le pêcher. L'amandier convient mieux en plein vent, cultivé comme l'abricotier à cette destination. Tout ce qui est dit sur la culture de l'abricotier et du pêcher s'applique à celle de l'amandier, qui a le même mode de végétation à peu de

chose près. Cependant il se soutient mieux que ces deux derniers en terre légère, et ses fleurs résistent à de plus fortes gelées. Il aime les bonnes expositions et un bon sol. On le greffe sur lui-même pour en affiner les fruits, et sur prunier dans les terrains peu profonds ou substantiels un peu humides. D'un autre côté, il est moins précoce sur prunier, ce qui convient encore dans les années où le printemps est funeste aux fleurs trop hâtives.

CAPRIER ÉPINEUX, *Capparis spinosa* (Fr. mérid.). Arbrisseau sarmenteux; branches menues; feuilles rondes, entières; pétioles défendus à leur insertion par deux épines crochues; fleurs grandes, blanches et charmantes. On en récolte les boutons pour les confire au vinaigre : ce sont les *câpres* du commerce.

Semis à l'automne aussitôt la maturité; plate-bande au pied d'un mur au midi; couverture l'hiver et pendant les froids tardifs. On peut semer aussi dans des pots mis sur couche et sous cloche, pour repiquer en place au printemps. Multiplication de marcottes et drageons. Couper les tiges avant l'hiver, et couvrir pendant les gelées. Cet arbuste peut occuper avec grâce une place entre deux espaliers au midi.

Il est aussi très-propre à l'ornement des jardins, tant par la beauté de son feuillage que par les belles et larges fleurs blanches axillaires qui parent ses rameaux sarmenteux et flexibles.

CAROUBIER A SILIQUES, *Ceratonia siliqua* (Fr. mér.), arbre à cime étalée et très-rameuse; feuilles persistantes; folioles ovales et d'un vert cendré; en *août*, grappes de petites fleurs d'un pourpre foncé; fruit long de 33 centimètres; pulpe rougeâtre, bonne à manger. Terre franche; au midi; semis; marcottes difficiles à la reprise.

CERISIER, *Cerasus* (indig.). On a divisé ce genre en trois espèces jardinières, savoir :

Guignier. Il passe pour provenir du merisier sauvage à fruits noirs. On reconnaît les guignes à leur forme en cœur, leur chair molle, fondante et sucrée. Variétés : *guigne ronde;* elle se colore au commencement de mai; on la cueille déjà pour primeur, quoique petite et sans saveur; mais un mois plus tard, elle double de volume, se colore parfaitement; sa chair mûre et sucrée est excellente. *Guigne blan-*

che; la peau fine reste d'un blanc mat, et ne rougit presque point; la chair blanche, et moins molle, mûrit un peu plus tard; du reste, même qualité que la guigne rouge. *Guigne noire;* peau d'un noir foncé, luisant; fruit plus gros, pédoncule plus long; chair rouge, pourprée, vineuse, et meilleure encore que dans les précédentes. Ces trois guignes ont des sous-variétés sous les noms de *guignes à gros* ou *petits fruits,* où précoces, tardifs, etc. La *guigne noire* a cependant une variété à fruits plus petits.

Bigarreautier. Fruits en cœur, mais communément plus renflés que la guigne, avec une rainure ou gouttière plus prononcée; chair plus ferme et croquante; maturité plus tardive. Variétés : *bigarreau hâtif à petits fruits rouges,* moyens, d'un rouge léger; chair vineuse, veinée de blanc et quelquefois un peu verreuse; maturité à la mi-juillet. *Bigarreau hâtif à petits fruits blancs;* comme les premiers, mais épiderme d'un blanc jaunâtre, légèrement lavé de rouge clair du côté du soleil. *Bigarreautier à fruits jaunes;* petits; saveur passable quand ils sont bien mûrs; fin de juillet. *Bigarreautier commun;* fruits plus gros que les précédents; épiderme jaunâtre, lavé de rouge clair du côté de la lumière; chair blanche, ferme et bonne, mais un peu sèche : maturité au commencement de juillet. *Bigarreau* ou *Belle de Rocquemont;* fruits plus gros que ceux du *commun;* épiderme d'un rouge clair du côté du soleil, jaunâtre dans l'ombre; eau vineuse abondante; maturité vers la mi-juillet; rameaux pendants et pittoresques. Cet arbre mériterait, sous tous les rapports, d'être plus répandu. *Bigarreautier à gros fruits rouges hâtifs;* fruits encore plus volumineux que ceux du précédent, d'un rouge clair passant au rouge pourpre lors de la parfaite maturité; chair ferme, succulente; eau vineuse, abondante et très-agréable; maturité au commencement de juillet. La variété *à gros fruits rouges tardifs* est aussi très-précieuse. *Bigarreautier à gros fruits blancs;* épiderme jaunâtre, peu coloré, mais chair plus molle et plus sucrée; maturité à la mi-juillet. *Bigarreautier de Hollande;* gros fruits, à épiderme rouge vif; chair excellente; longs pétioles. *Gros cœuret* ou *cœur de poule;* très-gros fruits; épiderme d'un rouge foncé, passant au noir luisant lors de la maturité; chair douce, croquante et des plus savoureuses; maturité parfaite à la fin de juillet. J'aurais voulu parler du *gros bigarreau rouge,*

que l'on cultive sous le nom de *cerise royale* dans le territoire messin. La chair de ce bigarreau est tendre, vineuse et parfumée; elle ne ressemble en rien à celle de tous les bigarreaux dont je viens de parler, tant elle est agréable. J'imagine que cette supériorité tient au terroir, puisque je n'ai pu la rencontrer ailleurs.

Le *bigarreautier* ou *cerise des quatre à la livre*, a été mal jugé d'après les dimensions très-larges de ses feuilles; fruits rares, très-petits, peu colorés, rouges, et mûrissant tard. Cette espèce n'en est pas moins une plante curieuse qui peut s'améliorer par la culture.

Cerisier-griottier. Si l'on en croit certaines traditions, on devrait ce cerisier au fameux *Lucullus*, qui l'aurait rapporté de Cérasonte. Quoi qu'il en soit, les fruits de cette espèce sont plus distincts que ne le sont entre eux les précédents. Les *cerises* ou *griottes* sont rondes; elles ont la peau fine et légèrement adhérente; la chair est molle, vineuse, plus ou moins acidulée et agréable. Dans le pays Messin ces fruits se nomment *cerises aigres*, ce qui est plus exact que le nom de cerises douces qu'elles portent ailleurs. Variétés : *griottier nain précoce;* fruits petits, plus que médiocres, mais rouges à la mi-mai et quelquefois plus tôt. *Griottier hâtif;* fruits un peu moins petits, médiocres; maturité très-précoce; ces deux variétés se cultivent en espaliers, au levant ou au midi. *Cerise de Hollande*, dite de Montreuil, à Paris; fruits rouges, du 15 au 25 mai; mais en juin ils deviennent d'un rouge brun et sont alors très-passables. *Nouvelle cerise d'Angleterre;* très-bon fruit, épiderme brun, hâtif. *Griottier belle de Choisy;* fruits rouges, très-gros, très-beaux, à longs pédoncules : maturité fin de juin. L'arbre charge peu, mais il n'en mérite pas moins les soins du cultivateur. *Griottier de Portugal;* fruits gros, d'un rouge pourpre foncé; chair colorée; eau abondante et très-agréable quoique aigrelette : maturité au commencement de juillet. *Griottier de Montmorency;* gros fruits, mais peu nombreux, ce qui fait négliger la culture de cette variété, qui rachète cependant ce défaut par la beauté de ses excellents fruits; maturité des précédents. *Cerise royale;* grosse, d'un rouge vif passant au brun; chair ferme, colorée et excellente; maturité des précédents. *Cerise royale, chery-ducke;* beau fruit dans le genre du précédent, et

souvent préféré. Le *mag-ducke*, le *holmans-ducke*; fruits également du même genre. Ces trois variétés sont très-souvent prises l'une pour l'autre : elles diffèrent cependant par leur couleur et l'époque de leur maturité ; les fruits en sont beaux et excellents; ils mûrissent en juillet. *Griotte royale de Hollande* ou *griotte de Caux;* gros et beaux fruits, souvent très-agréables, un peu tardifs, en août, mais de la meilleure qualité. *Cerise du Nord;* fruits moyens, très-beaux, d'un rouge vif, passant au rouge pourpre foncé à sa maturité, en septembre. Il se conserve sur l'arbre jusqu'aux gelées.

Cerise-guigne ou *cerise anglaise.* Le fruit se distingue par un très-long pédoncule, il a la forme d'une griotte rouge, précoce et assez hâtive, mais aigre quand elle se colore, au commencement de juin; plus tard la forme s'allonge en cœur, et le rouge vif passe au pourpre noir, en juillet ; la chair alors devient douce, sucrée et très-agréable, et le fruit se conserve en cet état sur l'arbre pendant très-longtemps. Considéré sous le dernier rapport, ce fruit mérite de figurer dans toutes les collections les mieux choisies.

Je passe encore à dessein beaucoup de cerises griottes très-médiocres. Il faut garantir soigneusement des oiseaux celles qui méritent davantage la culture.

Culture. Terre substantielle, mais légère et bien entretenue, quoique, à l'exception des terres fortes alumineuses, le cerisier vienne d'ailleurs assez bien partout, pourvu que le sol soit profond, ni trop sec ni trop humide. On greffe en fente et en écusson sur merisier franc et sur mahaleb ou sainte-lucie. Les variétés précoces et tardives se plantent et cultivent en espalier, les premières au midi et les secondes au couchant et au nord. On les taille comme les abricotiers, seulement un peu plus long. Avec le cerisier on fait aussi des quenouilles et pyramides qui ornent très-utilement un jardin d'agrément. Les cerisiers hauts-vents se conduisent comme les abricotiers : ils ont à peu près le même mode de végéter, les mêmes maladies, et demandent les mêmes soins de culture, d'élagage, etc.

CHATAIGNIER COMMUN, *Castanea vesca* (France). Variété à fruit meilleur et plus gros que celui du châtaignier des bois. Autres variétés qui méritent d'être plus répandues dans nos cultures : *Royale blanche*, beaux fruits

très-précoces; *Châtaigne verte*, fruit qui se conserve bien tout l'hiver; *Gamaude*, fruit très-gros et très-bon; *Egalade*, fruit très-gros, écrasé et le meilleur; pointe très-duveteuse; arbre très-productif. *Pourtalonne*, fruit très-gros, bon et nombreux. Tous ces fruits sont ordinairement renfermés deux à trois quelquefois dans une même capsule ou coque; le *marronnier*, fruit rond, le plus gros de tous, parce qu'ordinairement il est solitaire dans chaque capsule : il est aussi le plus estimé. Il y a encore un très-grand nombre d'autres variétés locales qui n'offrent rien de supérieur aux précédentes.

On pourrait cultiver aussi avec succès le *châtaignier chincapin* de l'Amérique septentrionale. Le fruit en est très-petit, mais d'une saveur très-fine. Il est très-rustique, et convient parfaitement aux départements du Nord.

Culture. On sème le châtaignier comme tous les arbres à fruits capsulaires. Voyez *Pépinière*, pag. 126, et *Semis du châtaignier*, à son article, pag. 137. Cet arbre, à la vérité, est lent à produire. Il demande pour son éducation, la greffe et la transplantation, les mêmes procédés et précautions que le noyer. On le transplante à cinq ou six ans, avec son pivot, et, trois à quatre ans après, on le greffe pour le plein-vent, et on le soigne en conséquence.

Le châtaignier fleurissant en juillet est de tous les arbres celui dont la fructification offre moins de prise aux contre-temps. Les pluies dites de la Saint-Jean lui nuisent cependant lorsqu'elles se prolongent. Le fruit grossit et mûrit avec beaucoup de rapidité, puisqu'il peut déjà être récolté au commencement d'octobre, c'est-à-dire quand les châtaignes commencent à tomber. On les laisse quelque temps à couvert avec leurs coques, ensuite on les en sépare et les étend encore quelques jours dans un lieu sec pour les bien ressuyer; et après on peut les réunir en tas. Elles se conservent ainsi jusqu'en mai.

COGNASSIER COMMUN, *Cydonia vulgaris* (Fr.). Ce cognassier a deux variétés : la première a les fruits ronds ou pommiformes; la seconde, meilleure sous tous les rapports, les donne oblongs et pyriformes. On préfère à toutes deux le Cognassier de Portugal, *Cydonia Lusitanica*, à fleurs plus grandes et plus belles; fruits bien plus gros et à côtes; chair plus fine, ni graveleuse, ni pâteuse, et d'une saveur plus délicate. On distingue particulièrement encore le Cognassier

D'ANGERS, obtenu de semence ; fruits très-gros, bons crus et cuits, quoiqu'ils se fendent un peu.

CULTURE. On multiplie le cognassier par le semis, les marcottes, boutures, et enfin par la greffe en fente ou en écusson sur toutes les espèces du genre et sur lui-même.

Quoique les coings fassent d'excellentes pâtes, liqueurs et compotes, on n'accorde pas aux cognassiers les meilleures places des jardins ; on se contente de les mettre au nord, en buissons ou en espaliers. On ne les taille point, parce qu'ils donnent leurs fleurs à l'extrémité des rameaux. On dégarnit l'arbre seulement des branches mortes, mal placées ou trop nombreuses.

Le cognassier résiste mieux que le poirier dans les sols humides, légers, ombragés et médiocres ; mais il vient très-bien dans la terre douce, légère, substantielle et à bonne exposition ; il n'a pas besoin qu'elle soit très-profonde.

EPINE-VINETTE COMMUNE, *Berberis vulgaris* (Fr.). Variétés : *Ep.-vin. à gros fruits ;* ils durent plus longtemps que les premiers sur la plante, qui est aussi plus forte ; *Ep.-vin. à fruits blancs* et *Ep.-vin. à fruits violets.*

Ces arbustes sont fort jolis ; ils viennent bien à toutes expositions et dans toutes terres, mais mieux dans les meilleures. On les place comme les groseilliers, et ils font un bel effet dans un jardin. On ne les taille point ; seulement on les débarrasse des bois morts et des branches trop serrées. Avec cet arbuste on fait des haies très-offensives.

FIGUIER, *Ficus carica* (Fr.). Variétés : *Figue blanche longue,* généralement cultivée et la meilleure ; la *figue blanche ronde* d'automne, qui est aussi très-bonne ; la *figue violette,* un peu plus tardive, mais agréable ; chair rouge ; épiderme violet. Les autres variétés ne fructifient point à Paris en pleine-terre et n'effacent point d'ailleurs la bonté des précédents.

Multiplication : semis et marcottes. On repique aussi en pépinières au printemps les jeunes drageons, autant pour obtenir de nouveaux individus que pour empêcher que ces drageons n'épuisent les plantes-mères. On multiplie encore les figuiers par la greffe en flûte.

Les figuiers viennent assez généralement bien dans toutes les terres, mais mieux les légères substantielles un peu humides. Exposition chaude. On les plante près des murs,

préférablement dans les angles entre le levant et le midi. On ne taille point les figuiers ; on se contente au printemps de leur ôter les bois morts et les branches trop multipliées. Quand les figues sont bien prononcées, on pince l'extrémité des branches qui les portent pour hâter la maturité de ces fruits et les faire grossir. Cette opération, à la vérité, nuit à la fructification tardive de l'automne ; mais les fruits de cette époque passent rarement l'hiver.

Dans les climats où les froids de l'hiver passent 5 à 6 degrés, on ne laisse croître les figuiers qu'à la hauteur de 2 mètres 65 centimètres à 3 mètres 32 centimètres et moins, afin de pouvoir les empailler lors des premiers frimas, et même les coucher pour les couvrir de litière jusqu'au moment où les grands froids ne sont plus à craindre. Pour rendre cette opération plus facile, on coupe les grosses branches à mesure que celles de trois à quatre ans peuvent les remplacer.

FRAMBOISIER, *Rubus idæus* (Fr.). Variétés : *à fruits rouges ; à fruits blancs ; à fruits noirs* (Virginie) ; *à fruits couleur de chair ; à gros fruits rouges* (Noisette). On multiplie le framboisier par drageons éclatés à l'automne. On le replante tous les trois à quatre ans dans une terre neuve, ou on lui donne un excellent engrais végétal à l'automne ; alors l'on supprime les vieilles branches ou tiges, et l'on coupe les jeunes à 35 ou 40 centimètres de hauteur.

GRENADIER, *Punica granatum* (Tunis). Dans le midi de la France cet arbuste est aussi commun que l'*aubépine*, et sert de clôture. Il croît et ses fruits mûrissent partout, pourvu que la température ne descende pas au-dessous de 6 à 10 degrés, et qu'on le place en buisson et mieux en espalier près des murs du midi. On le couvre et empaille l'hiver comme les figuiers. Les fleurs en sont belles. Le fruit a une pulpe acide très-agréable.

Semis comme celui de l'olivier : voyez page 140. On le multiplie de même par marcottes, drageons, boutures. On prépare ces derniers par une incision annulaire faite entre les deux séves du printemps et de l'été. Terre franche, légère, bien amendée, chaleur et beaucoup d'eau.

GROSEILLIER, *Ribes* (Fr.). Tiges sans épines ; fruits à grappes. Variétés : *à fruits rouges ; à fruits couleur de chair ; à fruits blancs ; à fruits blancs perlés* : cette variété rentre

souvent dans la précédente ; à feuilles et *fruits panachés ; à fruits noirs* ou *cassis poivrier*.

Groseillier épineux, *Ribes uva crispa* (Fr.). Tige épineuse; fruits gros, sphériques ou oblongs, solitaires ou géminés. Variétés : le *commun ; à gros fruits rouges, très-duveteux ;* à fruits *moyens rouges,* feuilles légèrement velues; *à gros fruits violets,* hérissés de pointes courtes et roides ; *à gros fruits violets,* couverts de poils noirs et rudes ; *à gros fruits blanchâtres,* très-velus, feuilles luisantes ; *à fruits moyens et blancs,* feuilles luisantes ; *à gros fruits verdâtres,* feuilles luisantes; *à gros fruits jaunâtres,* parsemés de pointes rares, feuilles velues et luisantes. M. Noisette en possède une collection nombreuse, tant de ses semis que d'Angleterre. On y distingue, outre les variétés ci-dessus, celles *à fruits ronds couleur de chair,* saveur ambrée ; *à fruits longs idem, idem ; à gros fruits ronds,* couleur olive et la meilleure de toutes.

Avec les fruits du groseillier épineux les Anglais font du vin qui passe pour très-bon.

Culture. Voyez page 139. On multiplie encore le groseillier par boutures ou drageons. Il vient partout ; mais dans les terres franches, légères, il donne des fruits plus gros et meilleurs. On conserve sur pied les fruits mûrs des groseilliers à grappes jusqu'à la fin d'octobre, en mettant sur les têtes un chapeau de pailles longues comme on en pose sur les ruches. Ces arbustes occupent avec avantage les moins bonnes expositions des jardins. On les débarrasse de leurs vieux bois et drageons à l'automne. Ils se taillent aussi à volonté, en buissons, petites quenouilles ou espaliers. Les fruits de diverses espèces et variétés sont aussi agréables à l'œil dans un jardin que sur nos tables en assiettes de dessert, où ils occupent une place à peu de frais. Je passe à dessein plusieurs prétendues variétés qui rentrent dans les autres, ou dont la grosseur dépend du bon terrain et de la bonne culture.

MURIER BLANC, *Morus alba* (Asie-Mineure). Variétés : *mûrier blanc de Constantinople,* fruits assez bons; feuillage d'un vert foncé, lisse et très-touffu ; *mûrier blanc d'Espagne,* à gros et bons fruits ; *mûrier à fruits roses d'Italie ; mûrier rouge du Canada,* fruits d'un rouge foncé, et bons; *mûrier noir,* fruits très-gros et agréables.

Ces arbres sont plus cultivés pour leurs feuilles que pour

leurs fruits, quoique ceux-ci, par leur saveur sucrée ou acide, ne soient pas moins intéressants. Multiplication : voyez page 136. A la troisième ou quatrième année on peut greffer le jeune mûrier en écusson ou en fente. Quoique cet arbre s'élève de 8 à 10 mètres de hauteur, il se prête à la taille en espalier comme celle du pêcher, et, sous ce rapport, il peut garnir les murs des plus mauvaises expositions. Si l'on ne le cultive que pour les feuilles, il ne faut les cueillir que par parties successivement, et leur laisser une année sur deux, en les ménageant beaucoup. Les mûriers blancs, et surtout celui de Constantinople, offrent les feuilles les plus propices aux vers à soie.

Quoique le mûrier vienne bien en toutes terres et expositions, il croîtra mieux encore en bonne terre franche légère, bien amendée, et à bonne exposition, à l'abri des vents nord et nord-est.

NÉFLIER COMMUN, *Mespilus sylvestris* (Fr.). Cet arbre, toujours tortu et défectueux, dont les fruits à osselets ou très-gros pepins sont aussi très-difformes, ne convient que dans les bois, où la nature l'a placé. Par la culture, on a obtenu les variétés suivantes qui méritent mieux. *Néflier sans osselets;* fruit petit, fin et délicat. *Néflier à gros fruits;* ses nèfles sont en effet les plus grosses, mais elles ont la chair plus épaisse, et conséquemment plus difficile à mûrir. On sait que ces fruits, récoltés en octobre, se mettent pendant plusieurs jours sur du foin ou de la paille, en attendant qu'ils *blettissent.*

On sème rarement le néflier, quoique ce soit encore le seul moyen d'en obtenir des variétés à fruits plus gros et supérieurs. Il faut semer de suite, et encore les osselets ou semences ne lèvent très-souvent qu'à la deuxième année : ce qui, sans doute, n'est pas propre à encourager au semis les cultivateurs.

On cultive, greffe, place et conduit le néflier absolument comme le cognassier, dont il a les habitudes ou le même mode de végéter et de donner des fruits. Plus communément on le greffe sur *aubépine.*

NOISETIER, *Corylus* (Fr.). On ne cultive que le noisetier franc à gros fruits à pellicule blanche, et celui à fruits semblables mais à pellicule rouge ; enfin l'*avelinier,* dont le fruit est moins gros et l'amande plus effilée, à pellicule rouge ; l'arbre est moins robuste et plus touffu.

Les noisetiers ne sont difficiles ni sur le terrain ni sur l'exposition. On n'en fait pas assez de cas d'ailleurs pour les placer où d'autres arbres plus précieux offrent plus d'avantages : ils viennent très-bien en espalier au nord, où ils garnissent les murailles quand on n'a rien de mieux pour les couvrir ; en buissons et en plein vent dans les mêmes circonstances ; il faut dans ce dernier cas les tailler en crochets. Voyez page 138 pour leur multiplication. Il suffit de les dégarnir du bois mort ou des branches trop rapprochées.

NOYER, *Juglans* (Asie). VARIÉTÉS : le *noyer commun,* fruit plus ou moins ovale ; amande huileuse, remplissant la coque et se gardant bien ; arbre très-fertile. *Noyer mésange* ou *à coque tendre,* amande fort bonne à manger en cerneau, ou verte, ou à faire de l'huile avant qu'elle ne se rancisse, ce qui lui arrive de bonne heure. *Noix de jauge,* fruit plus gros que le précédent, mais coque moins pleine ; l'amande, beaucoup plus grosse, a les mêmes qualités et défauts que les précédentes ; il faut en tirer le même parti. *Noyer à gros fruits,* amande très-belle, bonne et grosse, mais qui perd beaucoup à mesure qu'elle dessèche. On en fait aussi le même usage que des deux dernières. L'arbre ne charge pas autant ; mais les fruits en sont tellement beaux, qu'ils suffisent pour donner à l'arbre un grand prix.

On admet rarement le noyer dans les vergers, et encore moins dans les jardins. Les grandes dimensions de la cime de cet arbre interceptent et consomment trop d'air, en même temps que ses racines épuisent la terre à une très-grande distance. On place plus communément le noyer dans les cours ; mais c'est à tort quand il est trop près des appartements. Tout le monde sait aujourd'hui que les émanations des noyers sont très-contraires à la santé. On les plante donc plus convenablement en avenue ou à l'extérieur des clos, dans des places vagues : là, sans nuire à d'autres plantes, ils peuvent croître très-utilement.

On sème le noyer en place (voyez page 137) ou l'on y plante des individus de plusieurs années. Si l'on tient à des individus particuliers, il est plus sûr de les greffer en flûte ou en sifflet, mais alors ils donneront fruits plus tôt ; et, en revanche, ils seront moins forts et ne dureront pas aussi longtemps. Le noyer est très-tardif à se mettre à fruit. Ce n'est qu'à dix-huit ou vingt ans qu'il commence à rapporter. Les noyers

se cultivant pour la haute tige, on les élève comme tous les arbres en *plein vent*. Si l'on greffe le noyer en écusson, il faut se servir de la greffe n° 3, page 120, afin que la séve ne noie pas l'œil ; on attend pour greffer que le sujet ait quatre à cinq ans. Il faut protéger les greffes, surtout en écusson, parce qu'elles sont très-susceptibles de se décoller. Il faut donc les assurer avec un tuteur ou une ramille qui les soutienne contre les coups de vent. Le noyer est peu difficile sur le terrain, mais cependant il vient mieux dans les bons que dans les mauvais ; et encore, bien que ses racines pénètrent dans les terres rocailleuses et même dans les rochers, il n'est pas moins très-prudent de défoncer à 1 mètre ou 1 mètre 20 centimètres la place où l'on veut les planter ou semer, afin qu'ils croissent mieux et plus rapidement. Il faut observer aussi qu'en raison des fortes dimensions de ces arbres, il leur faut beaucoup d'air et de terrain. On les place donc à distance de 12 à 16 mètres les uns des autres ou de tous arbres, et jusqu'à 10 ou 12 quand ils sont semés sur place ou transplantés jeunes sans être greffés. Quand les noyers sont vieux, on les élague comme les abricotiers : ils repoussent de nouvelles branches qui se mettent bientôt à fruits et durent encore très-longtemps. On fait la même opération quand des gelées extraordinaires les endommagent. Rarement lès fleurs ont à souffrir des gelées du printemps, parce qu'elles ne s'épanouissent qu'à la fin d'avril ou au commencement de mai. Dans les pays où les gelées tardives sont très-souvent à craindre, on préfère le NOYER TARDIF, *Juclans regia serotina,* qui ne fleurit qu'à la fin de juin ; l'amande en est bonne, oléagineuse et fait de bons cerneaux. On ne taille point les noyers, on se contente de les dégarnir des branches mortes ou trop serrées. Du reste on les cultive par labours comme les autres arbres.

PÊCHER, *Amygdalus Persica* (Perse). *Variétés à épiderme velu, et dont la chair quitte plus ou moins le noyau.*

AVANT-PÊCHE BLANCHE, arbre délicat ; feuilles à longues dents ; fleurs larges, d'un rose pâle ; fruits très-petits et blanchâtres ; noyaux trop disproportionnés et quittant mal une chair mince, blanche, et légèrement parfumée : maturité à la fin de juin.

AVANT-PÊCHE ROUGE ; arbre plus fort ; feuilles à dents plus courtes ; fleurs grandes, d'un rose plus vif ; pêches moins

petites, plus rondes et charnues, rouges du côté éclairé, et jaunâtres de l'autre; chair blanche, fondante, assez sucrée, musquée légèrement, avec quelques veines purpurines au-dessus du noyau, qui se détache difficilement : maturité à la fin de juillet. Ces deux variétés, que l'on cultive comme primeurs, ne sont admises dans les jardins qu'autant qu'ils sont assez grands pour ne pas en faire exclure les autres pêchers plus précieux quoique moins hâtifs.

Pêches du mois d'août.

PETITE MIGNONNE; *pêche de Troyes* ou *double de Troyes* : arbre moyen; feuilles planes, étroites, finement dentées; fleurs très-petites et nombreuses, d'un rose pâle; fruits ronds, très-colorés; chair blanche, délicate, fondante et vineuse; noyau se détachant avec difficulté, mais petit pour la pêche, dont le volume variable a de 3 à 4 centimètres. Cette pêche se conserve mûre longtemps sur l'arbre; maturité au commencement d'août.

AVANT-PÊCHE JAUNE, *Alberge jaune* ou *roussane* : arbre ordinairement peu vigoureux; feuilles larges, à petites dents; fleurs petites et d'un rouge vif; fruits moyens, jaunissant de bonne heure, d'un rouge pourpre du côté du soleil; dans les étés chauds et secs, chair fine, fondante, vineuse, parfumée et carminée autour du noyau; dans les années humides, chair pâteuse et fade; maturité à la mi-août.

MADELEINE ROUGE, *Madeleine de Courson* ou *paysanne* ; feuilles à grandes dents; fleurs grandes, d'un rouge assez vif; fruits moyens et ronds, d'un beau purpurin clair du côté éclairé; chair blanche, vineuse, relevée, excellente, et sillonnée d'un beau rouge autour du noyau. Cette variété, qui est féconde et très-précieuse, et les huit suivantes, mûrissent à la fin d'août.

MADELEINE A MOYENNES FLEURS; fleurs et fruits plus petits, mais très-multipliés et constamment d'une qualité au moins aussi précieuse que celle de la précédente.

MADELEINE BLANCHE; fleurs plus pâles, moyennes et très-hâtives; fruits assez gros et peu colorés; chair blanche, délicate, fondante, et d'un parfum très-agréable; quoique l'intérieur offre très-peu de sillons rouges, le fruit n'est guère moins bon que les précédents.

Pêche de Malte, *Belle de Paris;* fleurs plus pâles encore que celles de la précédente. C'est aussi une *madeleine* d'une excellente qualité.

Pourprée hative; feuilles denticulées; fleurs très-grandes et colorées; fruits moyens, d'un rouge très-foncé du côté éclairé, d'un rougeâtre jaspé de pourpre de l'autre; chair fine, fondante et vineuse, parfumée, constamment excellente.

Grosse mignonne; feuilles à dents très-fines; fleurs grandes et superbes, d'un rose léger; fruits très-gros, séparés en deux par une rainure très-profonde; draperie d'un beau pourpre et facile à découvrir; chair très-fine, fondante, sucrée, vineuse et très-agréable; noyau se séparant bien, quoique emportant toujours quelques fibres purpurines. La plante est vigoureuse et très-féconde.

La vineuse et la belle Beauce offrent aussi des fruits parfaits qui passent pour des variétés, tantôt de l'une et de l'autre, tantôt des deux précédentes.

Belle garde, *Galande* ou noire de *Montreuil;* fleurs très-petites, d'un rose pâle; fruits gros et superbes, d'un pourpre presque noir; chair ferme et très-fine, rosée près du noyau. Excellent fruit, très-estimé; plante vigoureuse et la plus rustique du genre, ce qui la fait beaucoup cultiver à Montreuil, où elle est placée de préférence au levant.

Pêches du mois de septembre.

Chevreuse hative, *Belle Chevreuse;* feuilles longues, aiguës et finement dentées; fleurs petites, d'un rouge vif; gros fruits un peu oblongs, comprimés sur les côtés que sépare une rainure étroite terminée par un mamelon bien prononcé; draperie tomenteuse, jaune et marbrée de purpurin du côté du soleil; chair ferme, fondante, jaunâtre, sillonnée, d'un beau cramoisi à l'intérieur; eau sucrée et parfumée, mais peu abondante : maturité aux premiers jours de septembre.

Bourdine, *Belle de Tillemont* ou *Narbonne;* feuilles grandes, fleurs petites; fruits assez gros, ronds, à rainure légère, terminés souvent par un petit mamelon; draperie d'un beau carmin, foncé du côté du soleil, et se levant facilement pour découvrir une chair blanche, fondante, vineuse, parfumée et exquise, dont l'intérieur, qui enveloppe le noyau, est

marbré d'une belle teinte purpurine; maturité à la mi-septembre. La plante est très-vigoureuse et souvent trop féconde.

Admirable; feuilles grandes, planes et souvent dentées; fleurs petites et purpurines; fruits très-gros et presque sphériques; sillons moins prononcés à la base qu'au sommet légèrement renflé; draperie fine, satinée, d'un jaune citrin, soufflée d'un très-beau pourpre, et très-facile à enlever; chair ferme, d'un carmin vif en dessus et en dessous, blanche à l'intérieur, et se fondant en liqueur abondante, vineuse et sucrée, que relève encore un parfum des plus suaves. Maturité à la fin de septembre. L'arbre est aussi l'un des plus vigoureux et des plus fertiles de l'espèce.

Chevreuse tardive; feuilles grandes, très-finement dentées; fleurs petites et très-pâles; fruits longtemps verts et mal conformés, mais grossissant à la fin d'août, et se tournant en des formes volumineuses et superbes; robe fine, se détachant bien, et colorée d'un beau pourpre se perdant, à l'ombre, dans le vert jaunâtre d'une séve vigoureuse et transparente; chair blanche, dans laquelle flue abondamment une liqueur sucrée, et d'une saveur exquise; maturité à la fin de septembre.

Chancelière; variété de la précédente, excellente et un peu plus tardive.

Téton de Vénus; feuilles larges; fleurs petites; fruits très-gros, à peau très-duveteuse et peu colorée; sillons étroits qui se creusent en s'élargissant un peu près du sommet : le sommet se termine à l'enfoncement par un mamelon plus ou moins saillant en raison de la grosseur du fruit, qui très-souvent en est tout à fait dépourvu quand il est très-gros; chair blanche, ferme, largement veinée de rose près du noyau, fondante, très-fine et très-parfumée. Cette pêche est souvent confondue avec la *Bourdine*, parce que ses fleurs, son mamelon variable, et le temps de la maturité prêtent beaucoup à cette confusion : cependant elle est plus grosse, beaucoup moins colorée, et un peu plus tardive.

Teint doux; grandes feuilles légèrement denticulées; fleurs moyennes; fruits gros, orbiculaires, à duvet rare; peau bien carminée et peu adhérente à la chair, qui est blanche, fondante, sucrée; noyau se détachant bien, quoiqu'il emporte quelques veines rouges du fruit. Quelque-

fois aussi, surtout dans les années pluvieuses, il se sépare en deux avec chaque moitié de la pêche.

Pêches d'octobre.

Pourprée tardive; feuilles grandes, gonflées, crépues et d'un vert foncé; fleurs très-petites et presque incolores; fruits assez gros, bien arrondis, à formes séduisantes; draperie d'un beau pourpre à la lumière, et jaune très-clair dans l'ombre; chair d'un blanc jaunâtre, et fondant sous la pression du palais en une liqueur fraîche, abondante, parfumée et délicieuse. C'est un des fruits par excellence. L'arbre est un des plus vigoureux.

Belle de Vitry. Elle diffère si peu de l'*Admirable*, que dans beaucoup de catalogues elle y est synonyme; mais elle mûrit quinze jours plus tard (15 octobre), et son noyau quitte moins bien la chair, qui est aussi plus jaunâtre; à cela près, elle ne cède en rien à l'*Admirable*.

Royale. Elle diffère très-peu de la précédente; mais ses formes sont plus rondes, et son mamelon est d'une couleur moins prononcée. Maturité à la même époque.

Pêche-abricot, *Abricotée* ou *Admirable jaune*; fleurs petites; fruits très-gros, à belles formes rondes; peau d'un jaune doré; soufflure d'un beau rouge vif sur le côté de la lumière; chair jaune, ferme, fondante; liqueur douce; parfum léger de l'abricot, mais très-agréable quand les étés sont chauds; autrement chair pâteuse et saveur insipide. Maturité à la mi-octobre.

Pêcher a fleurs semi-doubles; fleurs en roses pompons, et ornant un espalier au printemps; fruits gros, peu colorés, assez nombreux et agréables, eau abondante. On l'admet avec plaisir, pour peu que l'on ait assez de place pour ne pas se priver de meilleurs fruits.

Nivette; feuilles grandes et lisses; fleurs petites, d'un rouge très-vif; fruits gros, un peu oblongs; peau verdâtre à l'ombre, soufflée, d'un rouge brillant et léger au soleil; gouttière large et peu profonde, se terminant par une cavité où s'élève quelquefois un petit mamelon; chair d'un blanc verdâtre, sucrée, bien parfumée, veinée d'un beau rouge à la superficie intérieure; arrière-goût d'âcreté qui ne déplaît pas toujours; mais la peau ne se détache que difficilement.

Persique ; feuilles très-grandes, un peu bosselées ; fleurs très-petites ; fruits plus gros et plus allongés que les précédents ; même couleur à la superficie éclairée, mais tuberculeuse ; chair ferme, fondante, à saveur relevée et agréable, quoique souvent un peu acidulée. Maturité d'octobre en novembre.

Fruits à duvet dont la chair ne quitte point le noyau.

Pavie-Madeleine ; le fruit diffère de la madeleine blanche seulement parce que la chair, très-adhérente au noyau, est plus ferme et d'une maturité un peu plus tardive. Mi-septembre.

Pavie Alberge ; très-beaux fruits ; chair jaunâtre, à saveur agréable. Maturité en octobre.

Pavie de Pomponne ; fruits très-beaux, très-volumineux, mais d'une maturité tardive qui, dans nos climats, n'en fait plus que des fruits à cuire ou à confire.

Fruits lisses, communément Brugnons.

Pêche Desprez ; arbre délicat, que l'on greffe de préférence sur prunier ; feuilles longues, finement dentées ; fleurs grandes, superbes et d'un rose pâle ; fruits petits, ronds ou oblongs ; peau d'un vert tendre, passant au blanc jaunâtre, marbrée légèrement, cramoisie au soleil ; chair blanche, fondante, vineuse et sucrée. Maturité parfaite en août.

Pêche-cerise ; feuilles et fleurs petites ; fruit encore plus petit, d'un rouge-cerise au soleil ; rainure profonde et se prolongeant au delà du sommet marqué par un petit mamelon aigu et oblique ; chair blanche, fondante, légèrement parfumée. Maturité au commencement de septembre. Cette pêche est plus curieuse que justement recherchée ; on place l'arbre au midi ; la plante est très-fertile.

Petite violette hative ; feuilles longues, aiguës ; fleurs petites et très-foncées en couleur ; fruits ronds et moyens, d'un rouge violet du côté du soleil ; chair fine, fondante, sucrée, parfumée, excellente, et d'un rouge vif à la superficie extérieure. Maturité à la mi-septembre. L'arbre est vigoureux, fertile, et mérite d'être soigné.

Grosse violette hative ; fruits plus gros, mais un peu

moins vineux que les précédents. Maturité plus tardive.

Brugnon musqué ; feuilles grandes, d'un vert très-foncé ; fleurs larges, d'un beau pourpre; fruits moyens, à chair d'un blanc verdâtre, ferme, vineuse, parfumée et sucrée, mais adhérente au noyau. Maturité au commencement d'octobre.

Violette tardive, *Violette marbrée* ou *panachée ;* sous-variété de la précédente ; fruits moins ronds, marbrés de cramoisi pourpre ; chair d'un blanc mat. Elle mûrit à la fin d'octobre.

Jaune lisse, *Monfrin ;* feuilles larges ; fleurs très-petites ; fruits petits, ronds ; peau jaune, légèrement flagellée de rouge du côté du soleil ; chair jaune, ferme, vineuse et abricotée. Maturité vers la fin d'octobre.

Culture. Mêmes terre et exposition que pour l'abricotier ; semis *idem.* Le pêcher, dans certaines variétés, se reproduit de semences ; telles sont : l'*admirable,* la *bourdine,* la *grosse mignonne,* la *pêche-abricot,* etc. ; tous aussi donnent des variétés nouvelles plus ou moins précieuses. On greffe en écusson sur *prunier* et *amandier.* On préfère le premier pour les terres légères et peu profondes, le second pour les terres plus substantielles et riches en fond.

On élève les pêchers en *plein vent* dans les contrées du midi ; et on les dispose en conséquence par la taille. Dans nos climats, peu de variétés sont propres à cette destination, que l'on réserve pour les pêchers de vignes. Cependant la *Madeleine à moyennes fleurs,* la *pêche de Malte,* la *pêche abricotée,* etc., pendant nombre d'années, se soutiennent avec succès en plein vent dans les jardins abrités, lorsqu'on a l'attention de les bien diriger et de modérer leur fructification ; mais les plus beaux fruits sont donnés par les espaliers.

On peut les placer aux trois expositions, levant, midi et couchant, si elles sont directes, et aux quatre lorsqu'elles sont intermédiaires, c'est-à-dire nord-est, sud-est, etc. On donne le midi de préférence aux pêches tardives, afin qu'elles puissent mûrir plus tôt ou plus complétement.

Des pêchers en espalier durent ordinairement dix-huit à vingt années ; on les conduirait à trente et plus, s'ils étaient taillés convenablement, et qu'on les empêchât de s'épuiser par trop de fructification.

Les pêchers sont les plus beaux, les plus riches ornements

de nos murailles, lorsqu'ils sont dirigés en espaliers de manière à les bien garnir. Ils veulent beaucoup de soins, non-seulement pour les tailles, ébourgeonnements, etc., mais encore pour la culture de la terre. On laisse ordinairement en face une plate-bande de 2 mètres de largeur, et dans laquelle, à 50 centimètres des murs, on pratique un sentier de 33 centimètres de large pour faciliter les soins presque continuels que demande la conduite d'un bel espalier.

On donne à cette plate-bande un bon labour à l'automne. On la couvre de 10 à 12 centimètres d'*humus* végétal, et au printemps avant la fleur on retourne cet engrais par un second labour. Pendant tout le cours de la végétation, on donne aussi plusieurs binages et des arrosements dans les grandes sécheresses. Des cultivateurs très-habiles ne sèment jamais rien dans ces plates-bandes consacrées entièrement à la nourriture des racines.

On garantit des gelées les pêchers comme les abricotiers; voyez page 242. Les mêmes maladies sont communes aux deux espèces, et se traitent de même.

Une autre maladie, la *cloque*, afflige particulièrement le pêcher. Elle procède souvent d'un insecte dont la piqûre fait gonfler les feuilles. En coupant ces feuilles au-dessous de la partie attaquée, on empêche que l'accident ne s'étende à toutes. On détruit ces feuilles, afin que les œufs de l'insecte ne puissent le produire. Si la cloque est le résultat du défaut d'air, elle est plus difficile à combattre : il faut d'abord dépalisser la plante, la pencher en avant au moyen de pieux et de liens pour donner à l'air la facilité de circuler en tous sens autour des branches. On supprime, comme dans le cas précédent, les feuilles *cloquées*. S'il fait sec, on arrose toute la plante avec la gerbe fine ; on rend enfin à la séve plus d'énergie avec quelques engrais par immersion qu'on donne au pied de l'arbre. Si les fruits sont nombreux, on en supprime un grand nombre, et bientôt l'arbre se rétablit. On le repalisse alors, et très-souvent il reprend sa première vigueur.

Les pêchers que l'on a laissés s'épuiser par une fructification trop abondante et des tailles mal combinées, vieillissent de très-bonne heure ; leur décrépitude est d'autant plus accélérée que l'on a négligé de rendre à la terre, par des engrais substantiels, les sucs que les racines ont consommés.

Cette décrépitude, suivie d'un dépérissement visible, s'annonce par une maladie connue sous le nom de *nielle* ou *rouille*. A la taille on la reconnaît à une teinte rousse qui, de la moelle, se communique à travers les fibres ligneuses à tout le système cortical. Le seul remède à opposer, c'est de tailler, au-dessous des parties viciées, toutes les branches; d'enlever autour des racines le plus de terre possible, et de la remplacer par des terres neuves, mais amendées en *humus* végétal. Si la plante ne se rétablit point dans l'année, il faut la remplacer. Les pêchers *de Malte, Madeleine blanche, Pavie blanc,* etc., sont plus sujets que les autres à cette maladie.

POIRIER, *Pyrus* (indigène). Ce beau genre, l'un des plus précieux de nos vergers, offre des espèces jardinières par centaines, et, pour dire plus exactement, à l'infini. Cependant il est de fait que notre agriculture est loin de pouvoir offrir le tiers, et même le quart de ces poiriers de catalogues, en fruits précieux, et même passables.

Je me contenterai donc de mentionner les variétés qui présentent du moins quelque intérêt. Quant aux autres, je me bornerai à faire observer qu'il me paraît toujours peu convenable de cultiver des arbres à mauvais fruits, au lieu de ceux qui en portent de bons, puisque cela ne coûte pas davantage.

Première Série. — Fruits à couteau.

Poires de juin.

Amiré Joannet, *St-Jean, Archiduc d'été;* fruit petit, jaunâtre, assez agréable. Maturité qui passe vite, et commence à la fin de juin.

Poires de juillet.

Petit muscat, *sept-en-gueules;* fruits très-petits, turbinés, nombreux et en bouquets; chair demi-beurrée et un peu musquée, mais insipide et farineuse si la saison et le terrain ne sont pas favorables.

Aurate; mêmes formes et grosseur double; chair à peu près semblable, un peu graveleuse au centre.

Poire de la forêt ; fruit petit, fondant ; saveur exquise.

Muscat-Robert ; fruit petit, ovale, d'un jaune verdâtre, tendre, sucré et très-agréable.

Madeleine, *Citron des carmes* ; fruit moyen, d'un vert roussâtre ; chair délicate, fondante, très-bonne à la maturité ; arbre vigoureux, fécond, et prompt à se mettre à fruits.

Bourdon musqué ; fruit petit, comprimé au sommet, d'un vert léger, très-piqueté ; chair cassante, peu délicate, et cependant aqueuse, sucrée et musquée.

Petit hativeau ; fruit petit, turbiné, à peau jaune ; chair peu délicate, musquée, assez bonne.

Gros hativeau ; mêmes forme et saveur ; un tiers plus gros, et rougeâtre d'un côté.

Rousselet hatif ; fruit très-petit, jaunâtre d'un côté, rouge ponctué de gris de l'autre ; chair sucrée et musquée, mais se déposant en marc dans la bouche.

Bellissime d'été ; fruit très-gros et superbe, d'un jaune clair, demi-beurré, parfumé, et très-agréable. L'arbre est très-vigoureux, mais peu fécond.

Poires du mois d'août.

Petit blanquet ; fruit petit, à tête ronde et ombilic saillant ; peau d'un blanc soufré ; chair cassante, musquée et agréable.

Gros blanquet ; fruits plus gros et allongés, rougeâtres d'un côté, blanchâtres de l'autre ; chair cassante, sucrée et très-bonne.

Blanquet a longue queue : pédoncule plus long ; fruits petits et agglomérés en bouquets ; chair fine, bien parfumée et excellente.

Epargne ; fruits longs, verdâtres, quelquefois un peu rougeâtres d'un côté ; chair fondante et très-agréable. Arbre vigoureux et très-productif.

Archiduc d'été, *Ognonnet* ; fruits petits, ronds, aplatis, et groupés en bouquets ; peau jaune, ombrée, avec une teinte purpurine ; chair cassante, un peu graveleuse, mais de bonne saveur. Arbre fertile, greffé sur franc.

Chair-a-dame ; fruit moyen, gris, d'un roux jaunâtre ; chair un peu fondante et assez bonne ; pétiole très-coudé sur ce fruit.

Epine-rose; fruit moyen, très-aplati aux deux extrémités; pétiole et ombilic enfoncés profondément; peau d'un vert grisâtre; chair musquée et très-relevée.

Salviati; fruit en pomme; peau jaune, un peu rougeâtre d'un côté; chair beurrée et excellente.

Rousselet de Reims; fruit petit, d'un vert rougeâtre et ponctué; chair fine et délicieuse.

Gros Rousselet; fruit plus gros, un peu bosselé et rugueux; chair très-bonne et agréable.

Cassolette; fruit petit, court, d'un vert jaunâtre, lavé légèrement de rouge; chair cassante, sucrée et très-bonne.

Grise bonne; fruit moyen, allongé, d'un vert clair, ponctué de blanc grisâtre; chair fondante et sucrée.

Poire sans peau; fruit moyen, de forme et couleur variables, souvent allongé et renflé au milieu, quelquefois bosselé et un peu rougeâtre; chair délicate, fondante et parfumée; maturité rapide.

Poire d'œuf; fruit moyen, oblong, d'un vert très-ponctué; chair fine et fondante, à saveur excellente.

Orange musquée; fruit petit, rond, jaune, à points creusés, légèrement lavé de rouge d'un côté; chair cassante et musquée, mais dont la maturité passe rapidement au farineux insipide.

Orange rouge; un peu plus grosse; d'un rouge vif du côté éclairé; du reste, mêmes qualité et saveur.

Robine; fruits petits, tantôt en pomme, tantôt en poire, d'un vert jaune, ponctué de brun; chair cassante, sucrée, très-musquée, excellente.

Cuisse-madame; fruit moyen, pyramidal, d'un brun rougeâtre; chair peu délicate, demi-fondante et légèrement musquée. Arbre très-peu productif, lent à fructifier, et vigoureux greffé sur franc.

Poires de septembre.

Ah-mon-Dieu, *Poire d'amour*; fruit allongé, moyen, ventru, d'un jaune clair, soufflé de rouge léger, marqué de quelques taches purpurines; chair un peu cassante, et seulement passable, quoique bien parfumée. L'arbre est très-fécond.

Bon-chrétien d'été musqué; fruit assez gros, formes et couleur du coing, mais souvent lavé de rouge léger du côté

de la lumière; chair cassante, sucrée, musquée et excellente. A greffer sur franc.

Bon-chrétien d'été, *Gracioli;* fruit jaune, plus gros et plus bosselé que les précédents; chair un peu luisante, sucrée, très-estimée et excellente. Arbre très-fertile en plein vent.

Epine d'été; fruit gros et allongé, d'un vert lisse; chair fondante, musquée, très-agréable. Maturité rapide.

Fondante ou cassante de Brest, *Chéneau;* fruit petit, vert, souvent lavé de rouge, ventru; chair cassante, délicate, sucrée et très-bonne, mais prompte à passer.

Jargonelle; fruit moyen, un peu turbiné, d'un jaune luisant d'un côté, rouge carmin de l'autre; chair un peu cassante et musquée; saveur très-ordinaire.

Bergamote d'été; fruit assez gros, bien turbiné, d'un vert jaunâtre, rugueux; chair fine, fondante, très-agréable, mais très-prompte à passer.

Orange tulipée; fruit pyramidal, assez gros, d'un vert jaune, rayé de rouge; chair fine, cassante et bonne.

Bergamote rouge; fruit petit et court, jaune et soufflé de rouge d'un autre côté; chair fondante, bien parfumée, mais prompte à passer.

Beurré gris; fruit ovoïde; il est gris, roux ou verdâtre, gros ou moyen, selon la vigueur de l'arbre, et conséquemment l'influence du sol et de la culture; chair fine, fondante, parfumée et délicieuse. Arbre fertile et prompt à fructifier.

Beurré d'Angleterre; fruit moins gros, plus allongé, d'un jaune verdâtre, ponctué de gris; chair tendre, fondante et très-bonne. Arbre très-productif.

Bezy de Montigny; fruit gros, turbiné, jaune; chair fine, fondante et très-agréable.

Poires d'octobre.

Mouille-bouche, *Verte longue;* fruit gros, allongé et d'un vert lisse; chair très-fine, fondante, sucrée et très-bonne.

Verte longue panachée; fruit moins gros, rayé de vert et jaune; chair du précédent, dont il est une sous-variété.

Curtet, turbinée; courte, d'un jaune pâle, piquetée de roux d'un côté, rougeâtre au soleil; demi-fondante, légèrement parfumée.

Doyenné ; forme du bezi de Montigny, avec lequel on le confond quelquefois : cependant celui-ci est plus gros et tardif ; la chair en est aussi moins délicate. C'est un excellent fruit quand on le mange à point. Arbre très-fertile et le plus prompt à produire.

Poire de vigne, *Poire de demoiselle* ; petite, d'un gris rougeâtre ; chair beurrée, fondante et très-bonne ; pétiole très-long.

Beurré Mérod ; gros, ventru, allongé ; jaune, marbré de roux ; chair fondante, sucrée, acidulée.

Bezi de la motte ; fruit moyen, assez court, d'un vert ponctué de gris ; chair très-fondante et fort bonne. Arbre à greffer pour plein-vent.

Jalousie ; fruit assez gros, turbiné, court, d'un gris roux, finement pustuleux ; chair beurrée, sucrée et très-bonne. Greffer sur franc.

Messire-Jean ; fruit moyen, roux taché de gris ou de gris brun, ponctué de gris cendré ; chair très-cassante, souvent graveleuse, et contenant une eau abondante, sucrée et très-agréable.

Frangipane ; fruit moyen, allongé, un peu ventru, lisse, jaune, finement ponctué de gris, souvent rougeâtre du côté de la lumière ; chair fondante, sucrée, *frangipanée* si l'on veut, mais bonne.

Sucré vert ; fruits petits, d'un vert lisse, ovales et agglomérés en très-nombreux bouquets ; chair fine, fondante et très-bonne.

Bergamote d'automne ; moyenne, turbinée, courte, verte et lisse ; chair fondante, parfumée, très-agréable ; excellent fruit.

Vermillon, *Bellissime d'automne* ; fruit pyramidal, allongé, d'un jaune verdâtre, légèrement rouge du côté éclairé ; beau volume ; chair cassante, quelquefois un peu pierreuse au centre, mais parfumée et très-bonne.

Poires de novembre.

Angélique de Bordeaux ; fruit médiocre, mais très-gros et superbe, renflé au milieu, jaune, à teinte d'un rouge léger ; chair cassante, douceâtre et peu sucrée.

Bezi de Quessoy ; fruit petit, ovale, roussâtre et rugueux ; chair beurrée, fondante et très-bonne. Il faut greffer sur franc et planter dans un sol profond et substantiel.

Crassane ; fruit moyen et souvent petit, jaune et ventru ; chair délicate, très-fondante, bien parfumée, ayant un arrière-goût d'âcreté légère qui plaît à beaucoup d'amateurs. Il faut à l'arbre le même sol qu'au *saint-germain*.

Crassane panachée ; ne diffère de la précédente que par ses feuilles panachées ou liserées de blanc.

Doyenné roux, *Doyenné gris ;* forme du *doyenné ordinaire ;* peau rousse, fruit plus petit ; chair beurrée, fondante et jamais farineuse ; très-bon fruit.

Lansoc ; fruit petit, de forme variable, d'un blanc jaunâtre ; chair sucrée et de bonne saveur.

Marquise ; gros fruit pyramidal, jaune ; chair fine, fondante et excellente. Arbre vigoureux et fertile.

Martin-sec ; fruit roux, dont les formes et la grosseur sont assez variables ; chair cassante, un peu graveleuse, mais sucrée et d'un parfum particulier assez agréable à la maturité. Arbre très-fécond, surtout en plein vent.

Merveille d'hiver ; fruit moyen, de formes variables et d'un vert jaunâtre ; chair beurrée, délicate et excellente. Il faut greffer sur franc.

Rousseline ; fruit petit et difforme ; couleur d'un fauve grisâtre ; chair très-délicate et parfumée.

Saint-Germain ; fruit pyramidal, assez gros, jaune ; chair fondante, souvent graveleuse, mais très-agréable. Maturité de novembre en mars. Arbre vigoureux et fertile ; les fruits n'ont toutes leurs qualités que dans un sol substantiel, profond, ni trop sec ni trop humide.

Sylvange ; fruit moyen, souvent petit, toujours pyriforme ; peau d'un vert terne, finement ponctuée de gris ; chair extrêmement fine, très-fondante, et d'un parfum des plus délicats. Maturité de novembre en décembre.

Poire d'Angoulême ; fruit plus gros que le *Doyenné,* à peu près de même forme ; peau rugueuse, jaunâtre, teinte d'un roux foncé du côté de la lumière ; chair fondante, vineuse, très-fine, avec un parfum plus pur et plus délicat que celui de la *crassane*. Sa maturité se prolonge jusqu'en décembre. L'arbre est très-fertile.

Beurré d'Arembert ; forme et grosseur du *beurré gris ;* peau verdâtre ; chair encore plus parfumée et plus délicate. C'est le meilleur des beurrés que nous possédons.

Poires du mois de décembre.

Ambrette d'hiver ; fruit moyen, ovale, d'un vert jaunâtre, ponctué de gris ; chair fondante, sucrée et très-bonne. Cet arbre ne donne d'excellents fruits qu'en plein vent, et dans un sol sec, substantiel et bien exposé.

Poire d'Austrasie, *jaminette* ; c'est une double *crassane*. Peau rousse, ponctuée de gris ; chair excessivement fine, parfumée et délicieuse, et dont la maturité se prolonge de décembre en mars. L'arbre est fertile et les fruits en plein vent sont les plus délicats.

Royale d'hiver, *Spina di corpi* des Italiens ; fruit gros, pyriforme, ventru, d'un vert gris d'un côté, soufflé, rougeâtre de l'autre ; chair beurrée, fondante et sucrée. La maturité de cette bonne poire se prolonge jusqu'en février.

Echassery ; fruit moyen, rond, mais allongé vers le pétiole, d'un vert clair passant au jaune ; chair beurrée, sucrée, musquée et très-précieuse.

Epine d'hiver ; à peu près semblable à l'épine d'été, mais un peu plus grosse ; cette poire est un excellent fruit, quand l'arbre, soit espalier ou plein-vent, est placé dans un sol substantiel, non humide, à bonne exposition.

Poire de jardin ; fruit moyen, arrondi, un peu rugueux, jaune, soufflé de rouge vif du côté éclairé ; chair souvent un peu graveleuse, mais sucrée et très-agréable quoique peu fine.

Angleterre d'hiver ; fruit gros, pyramidal, et renflé au milieu ; peau d'un vert clair, ponctuée de gris ; chair cassante, très-aqueuse, mais agréable.

Poires de janvier.

Bergamote de Paques ; fruit très-beau, vert, ponctué de gris, un peu rougeâtre d'un côté ; chair beurrée et très-bonne.

Beurré d'hiver ; fruit très-beau ; peau verte ; forme, chair et saveur du beurré ordinaire.

Bon-chrétien d'hiver ; forme assez variable, quelquefois en gourde bosselée ; peau fine, jaune, verdâtre d'un côté, légèrement carminée de l'autre ; chair mi-cassante, mi-fon-

dante, sucrée et très-agréablement parfumée. Maturité se prolongeant jusqu'en avril. L'arbre produit très-bien greffé sur cognassier, dans une terre substantielle légère, et placé au couchant ou au nord-est en espalier.

Bon-chrétien panaché ; sous-variété du précédent, dont il ne diffère que par les panachures de son bois, et les raies jaunes longitudinales de la peau du fruit.

Bezi de chaumontel ; forme, volume et couleurs assez variables, mais ordinairement fruit allongé, assez gros, jaunâtre ou gris-roux d'un côté, pourpré ou cramoisi très-vif de l'autre ; chair fondante, sucrée et très-agréable, mais dont il faut saisir la maturité qui passe rapidement. Ce fruit est au contraire très-acerbe s'il est dans un sol humide et peu aéré.

Passe-Colmare ; fruit très-beau, pyriforme, régulier ; chair plus délicate et plus parfumée que la précédente.

Colmar ; fruit turbiné, assez gros, jaunâtre ; chair très-fine, fondante et parfumée ; excellente poire.

Muscat-l'alleman ; c'est une *royale d'hiver* plus tardive et musquée ; très-bon fruit.

Martin-sir, *Ronville* ; gros et beau fruit pyriforme, jaune et rouge ; chair cassante, douce et légèrement parfumée. Ce fruit est précieux pour la saison.

Beurré gris d'hiver ; arrondi, roux, très-peu ponctué, rougissant du côté du soleil ; chair fondante, très-fine, légèrement parfumée.

Oken d'hiver ; allongée, jaune, très-tachée de roux ; chair sucrée, demi-cassante, jaunâtre.

Poires de février.

Poire de Naples ; fruit moyen, en forme de calebasse ; peau d'un brun roux ; chair cassante, douce et sucrée.

Jean-Baptiste, comme le saint-germain ; jaune, tachée de roux ; chair fondante, blanche, sucrée.

Beurré Starckmann ; un peu allongée, jaune tavelée de roux ; chair un peu grenue, d'un blanc jaunâtre, fondante et sucrée.

Beurré spin ; peau rousse, assez rude ; chair beurrée, fondante, demi-fine, sucrée.

Rousselet d'hiver ; forme et grosseur du *rousselet de*

Reims; seulement la peau devient jaunâtre à la maturité, et la chair, quoique fort bonne, est moins délicate.

Poires de mars.

Bergamote de Soulers; gros et beau fruit d'un vert clair passant au jaune; chair sucrée, fondante et très-bonne.

Joséphine de Malines; turbinée, d'un jaune marbré de roux; chair fondante, très-fine, à suc abondant, excellent.

Vrai Ambert; comme la mouille-bouche, fond jaune, très-couvert de fauve rougeâtre; chair un peu grenue, fondante, sucrée, parfumée.

Orange d'hiver; belle forme; d'un vert foncé qui s'affaiblit à la maturité; chair très-délicate et musquée; excellent fruit.

Poires d'avril.

Bergamote de Hollande, B. d'*Alençon, Armoselle;* fruit rond, d'un beau volume; forme de la *crassane* verte; taché de brun; chair ferme, cassante et très-bonne; la maturité se prolonge jusqu'à la fin de mai.

Deuxième Série. — Fruits à cuire.

Bon-chrétien d'Espagne; fruit très-beau et très-volumineux, forme des autres *bons-chrétiens,* mais plus régulière; peau plus unie, d'un roux grisâtre, blondissant d'un côté, et se carminant de l'autre; chair quelquefois assez agréable, le plus souvent fade, mais bonne cuite avec du sucre.

Bon-chrétien turc; le plus gros des bons-chrétiens; fruit superbe.

Catillac; fruit très-gros et très-beau, de formes variables; chair rougeâtre quand elle est cuite.

Double-fleur; fruit un peu écrasé ou ventru, jaune à la maturité, de février ou avril; chair devenant très-rouge.

Franc-réal; beau fruit moyen, mal arrondi, jaune à la maturité, en novembre.

Impériale a feuilles de chêne; fruit moyen, allongé, d'un vert clair, jaune à la maturité, en avril-mai.

Louise bonne; jolie poire verte que j'ai presque toujours

vue très-bonne dans les catalogues, et toujours trouvée très-mauvaise, sinon en compote ; mûrit en novembre.

Mansuette, *Solitaire* : belle et grosse poire encore très-vantée sur certains catalogues, mais bonne pour compote; maturité en septembre.

Pastorale ; belle poire allongée et d'un assez gros volume, d'un vert tendre, ponctué de roux, jaune à la maturité, en novembre-décembre.

Poire Chaptal ; très-beau fruit allongé, très-gros, vert, très-ponctué, et rouge du côté de la lumière ; chair légèrement parfumée et mûre en mars-avril

Poire de livre ; très-beau et gros fruit turbiné, d'un gris roux, et jaunâtre à la maturité, en janvier.

Poire de Naples ; fruit moyen, en calebasse courte, vert, lisse, d'un brun roux du côté éclairé ; chair un peu beurrée, mais très-bonne cuite ; février et mars.

Poire de tonneau ; très-gros fruit allongé, en forme de tonneau, d'un vert tendre jaunissant, et un peu soufflé de rouge à la maturité, en février-mars.

St-Augustin ; fruit moyen, ventru, d'un jaune citron à la maturité, en décembre.

St-Lézain ; c'est la plus belle et la plus volumineuse des poires, mais elle n'est bonne que cuite et avec du sucre.

Troisième Série. — Poires à cidre.

Les poiriers les plus précoces sont : la *poire de Rouget* ; *le Bimart* ; le *Picard blanc* et le *rouge*. Ceux qui chargent le plus sont la *Perche cœur rouge* ; la *poire de buisson* ; la *poire de Murget* ; la *poire de Huchet*, qui donnent des bouquets de sept à huit fruits ; la *poire du chemin*. Ces six derniers sont très-tardifs et conviennent pour le cidre à conserver longtemps. Les poiriers qui passent pour fournir le cidre le plus parfumé et le plus délicat sont : le *Gros Menil* ; la *poire normande* ; le *Raguenet* ; le *poirier de sauge* ; la *poire de branche* ; le *Gros Carizi blanc* ou *blond*, etc.

Les poiriers se multiplient par les semis, dans lesquels on peut trouver de bonnes variétés nouvelles. Plus communément, ces semis sont destinés à fournir des sujets pour la greffe.

Les poiriers de semis se nomment *francs*. Ils offrent au culti-

vateur une tige et des racines vigoureuses, façonnées d'un seul jet par la nature. Il peut mettre à volonté sur cette tige telle tête de variété de poirier qu'il veut se procurer ou propager. Il lui suffit pour cela d'un tronçon de rameau de cette variété, pourvu qu'il ait au moins un à deux yeux. Bientôt il forme son arbre au moyen de la greffe par *scion* ou en fente, si c'est au printemps; ou *en écusson,* si c'est en été ou à l'automne.

Les poiriers semés et greffés sont destinés à former des *espaliers, quenouilles, buissons, pyramides, vases et pleins-vents;* ensuite on les transplante pour les mettre en place.

Ces plantations faites, il faut, suivant leur destination, tailler ces arbres de manière à ce qu'ils remplissent bien le but proposé. Voyez *Taille des arbres*, p. 145.

Les poiriers peuvent se placer à 8 ou 10 mètres de distance en espalier, aux quatre expositions d'un jardin, surtout si elles sont intermédiaires, c'est-à-dire, entre chacun des 4 points cardinaux, nord, midi, etc. L'exposition du couchant est dévolue de préférence aux poiriers, parce qu'ils y viennent généralement bien : ils prospèrent avec non moins de succès au levant et au midi. Cependant, à l'exception de quelques variétés à fruits tardifs, comme le *Bonchrétien,* le *Colmar,* la *Virgouleuse,* etc., cette exposition est souvent contraire aux autres poiriers, surtout dans les étés très-chauds. Au nord plein, les espaliers donnent une belle végétation en bois et en feuilles, mais très-peu, et souvent point de fruits.

Les branches à fruits se présentent sous différents aspects qu'il importe de bien reconnaître, pour en tirer parti suivant les circonstances, etc. Les premières sont des rameaux très-vigoureux dont le *liber* néglige le prolongement, pour s'y grouper en boutons à fruits, qui fleurissent l'année suivante. Lorsque, dans ces boutons, il en est qui s'allongent, ils deviennent eux-mêmes petites branches à fruits, que l'on nomme *bourses.* Ces dernières, qui souvent sont assez difformes, au moyen des boutons à fleurs qui se succèdent sur leur petite étendue, donnent fruits plusieurs années de suite, et quelquefois tous les deux ans.

On distingue encore des branches à fruits, que l'on appelle *brindilles.* Elles sont plus courtes que les premières, et très-menues. Elles portent des boutons à fleurs et à bois.

Enfin, le poirier donne aussi d'autres branches à fruits plus

courtes encore, et que l'on désigne sous le nom de *lambourdes* : celles-ci percent même sur le vieux bois. Ce sont de petites dents, qui donnent ordinairement 3, 5 et 7 feuilles, selon qu'elles doivent fleurir dans 3, 2 ou 1 année.

On ne taille jamais les *bourses*, seulement on en coupe l'extrémité quand elle s'allonge en chicot. On taille les brindilles vers leur milieu, au-dessus d'un bouton à bois; et quand on leur aurait préféré une branche, on taille au-dessus du bouton à bois le plus bas de cette brindille. Il arrive quelquefois qu'une branche conviendrait mieux qu'une *lambourde*, toujours quand il s'agit de remplir un vide : dans ce cas, on coupe en travers le bouton de la lambourde; très-souvent le *liber* donne une branche à la place.

Les poiriers demandent encore dans leur taille cette attention particulière, que quelques-uns d'entre eux donnent souvent leurs plus beaux boutons à fruits à l'extrémité des branches. Le but de la taille n'est point uniquement dans la belle forme de l'arbre, mais aussi dans la production; il faut dans ce cas palisser ces branches dans leur direction naturelle, sauf à les réduire après la fructification. On les laisse en liberté sur les autres arbres qui ne sont point en espaliers. On supprime à la taille d'hiver toutes les branches qui font confusion, et l'on modère la dimension des autres suivant leur vigueur; on taille très-court alors les branches qu'il convient de mettre à fruits. Quant aux branches dites gourmandes, on les taille très-long si l'on peut rapprocher dessus celles qui les ont données; on peut aussi les conserver pour les mettre à fruits par l'*arcure* ou par l'*incision annulaire*, ou en faire des boutures l'année suivante; enfin on les supprime quand elles dérangent l'économie de l'arbre.

L'ébourgeonnement demande encore quelques considérations particulières. On ne se presse point autant que cela se peut avec succès dans les arbres à noyaux, parce qu'on ne connaît pas de suite si la branche que l'on empêche de se développer ne vaudra pas mieux pour branche à fruit ou à bois que celle que l'on conserverait à côté. Il faut donc y regarder à deux fois, et attendre 15 jours et souvent un mois plus tard, quand on n'est pas sûr de ce que l'on fait.

Beaucoup de jardiniers cassent les branches des poiriers pour interrompre la circulation et la communication des deux séves; il en résulte que ces branches se mettent à fruits; il

vaut mieux les incliner légèrement, sans trop abuser de ce moyen qui épuiserait bientôt les arbres. On pince aussi l'extrémité des bourgeons inutiles pour branches à bois, afin de les déterminer à devenir branches à fruits.

Il faut remarquer que bien souvent les poiriers, quoique couverts de fleurs au printemps, ne donnent point de fruits. Ils sont, comme les arbres à noyaux, soumis aux mêmes influences des gelées tardives et des pluies trop abondantes pendant la fleur. Ceux en espaliers peuvent être sauvés par les mêmes précautions. Voy. *Abricotier,* page 248. Ils ont d'ailleurs l'abri des murailles, qui seul, dans bien des cas, peut leur parer des coups de gelées contre lesquels les poiriers en quenouilles, buissons, etc., n'ont aucune défense, à moins que, plus tardifs, ils ne prêtent moins aux dangers.

Il y a encore repos ou stérilité quand les arbres ont donné trop de fruits l'année précédente. On eût évité cet inconvénient, si, comme je l'ai déjà dit, on eût modéré cette fructification d'après les moyens de la plante, combinés entre les dépenses de la séve pour mûrir les fruits, et celles nécessaires pour nourrir et former les boutons à fleur de l'année suivante. On aurait pu du moins rétrécir cette privation en soutenant la plante avec un bon engrais par immersion.

Les fruits graveleux, comme le *saint-germain,* perdent beaucoup de cet inconvénient quand on les greffe plusieurs fois sur eux-mêmes. Les fruits qui conservent toujours un peu d'âpreté, comme la *crassane,* peuvent s'adoucir greffés sur une greffe de doyenné ou de beurré gris : enfin les variétés dont la greffe se marie mal sur *cognassier,* et qui cependant ne réussiraient point dans certain sol, s'ils étaient greffés sur francs, se greffent encore sur *beurré* ou *doyenné,* mais déjà greffés sur *cognassier.*

On recommande toujours de ne point enterrer les *greffes* des arbres qui ont subi cette opération près du collet. La raison en est que ces greffes à leur insertion occupent le *liber* à leur former une racine au détriment de la tige et des branches qu'il néglige. Lorsqu'elles sont déjà fortes, elles périssent faute de nourriture, ou languissent stationnaires jusqu'à ce que les nouvelles racines, bien formées, doublent les ressources de l'arbre, si elles trouvent une terre assez riche pour y puiser une abondante nourriture. Alors l'arbre déploie une végétation très-forte, et ne se

met à fruits que beaucoup plus tard. C'est même une faculté à rechercher en faveur d'un arbre quand on veut qu'il soit très-vigoureux : alors il faut le greffer très-près du collet, et enterrer la greffe.

On cultive les poiriers comme tous les autres arbres ; on leur donne des labours et engrais comme aux pêchers, et l'on seconde leur fructification par des arrosements dans les sécheresses.

Les contre-espaliers de poiriers se dirigent et se taillent comme les espaliers ; mais comme ils ont l'avantage d'être éclairés des deux faces, ils offrent plus de ressources pour conserver beaucoup de branches qu'il faudrait supprimer dans l'espalier des murailles ; mais en revanche, il faut tailler plus court.

Les pleins-vents finissent, mais bien plus tard, comme les abricotiers, par se dégarnir du bas des branches ; et, à la longue, la séve, entravée par la distance du tronc aux branches de l'extrémité, ne fournit plus qu'à une végétation débile et stérile. On scie alors les branches près de la tête, et on les greffe en fente, au printemps, en plaçant plusieurs rameaux sur chaque branche : ce qui multiplie les chances de la reprise, et garnit dans peu la tête de l'arbre en branches vigoureuses.

Les poiriers sont sujets à se couvrir de mousses dont il faut les débarrasser. A la fin de l'automne, et l'hiver, pendant les jours doux et humides, cette opération s'exécute au moyen de vieilles lames de couteaux, ou de lames en bois, avec plus de facilité et de succès ; les mousses se détachent mieux, et l'on risque moins de casser les branches à fruits ou leurs boutons.

On détruit encore les mousses et lichens par une bonne couche de lait de chaux vive, éteinte dans une quantité d'eau suffisante. On se sert d'un pinceau ou d'une brosse à blanchir les bâtiments. Cette opération faite à l'automne ou pendant l'hiver, les mousses disparaissent facilement pour peu que l'on nettoie l'arbre.

Il faut aussi faire disparaître les vieilles écorces mortes, qui retiennent l'humidité, interceptent à la tige les plus douces influences de l'atmosphère, et recèlent une foule d'insectes nuisibles à la végétation.

Le poirier est encore attaqué par le chancre, qui ronge

l'écorce, carie le bois, et finit plus ou moins lentement par faire périr l'arbre. Cette maladie est assez commune dans les sols humides, glaiseux, ombragés, et partout enfin où la séve de l'arbre peut être viciée. Elle résulte même des meurtrissures causées par un choc quelconque. Enfin elle procède aussi de la piqûre d'un insecte sur les jeunes branches, etc. On supprime ces dernières au-dessous de la plaie dès qu'on s'en aperçoit. Si c'est la tige, ou bien une grosse branche, qui est affectée du chancre, on enlève jusqu'au vif avec un instrument bien tranchant toute la partie endommagée; ensuite l'on recouvre la plaie avec de l'*onguent de Saint-Fiacre*, autrement dit de la bouse de vache mêlée avec de la terre glaise et un peu d'eau. Si le chancre n'est pas bien ancré ou d'une grande étendue, le *liber* recouvre bientôt la plaie; mais, dans tous les cas, ce remède prolonge toujours la durée de l'arbre en retardant les progrès du mal. On voit rarement des chancres aux arbres bien cultivés et soignés dans les sols et aux expositions qui leur conviennent.

Quand un poirier est attaqué des maladies de la gale, de la brûlure, etc., le meilleur remède est de le fortifier avec des engrais par immersion, quand la végétation ne permet pas de lui donner de plus puissants secours; mais, à l'automne, il faut en découvrir profondément les racines, et leur rendre une terre neuve et généreuse.

Les poiriers à gros fruits, comme les bons-chrétiens et autres de ce volume, se mettent de préférence en espaliers, ou se tiennent en quenouilles peu élevées, parce qu'en hautes ou demi-tiges leurs fruits, à raison de leur poids, résistent mal aux vents d'automne qui les abattent.

POMMIER, *Malus* (Fr.). Les espèces jardinières de ce genre se comptent aussi par centaines; mais, comparées entre elles comme dans les poiriers, celles qui justifient nos soins se réduisent à une trentaine environ. Dans ce nombre, un cultivateur difficile peut encore borner son choix à un tiers, plus ou moins, selon l'étendue de sa propriété et le prix qu'il ajoute à sa culture.

Pommes à couteaux.

REINETTE JAUNE; fruit moyen, un peu écrasé, d'un jaune

clair, taché souvent de quelques verrues, piqueté de gris; chair tendre et assez savoureuse; il mûrit en septembre.

Fenouillet jaune; fruit plus petit, à peu près de même forme que le précédent, légèrement coloré en rouge; chair ferme et parfumée; il mûrit en octobre-novembre.

Api; fruits très-petits, nombreux et en bouquets; peau luisante et d'un beau rouge pourpre sur sa plus grande surface; chair blanche, ferme, délicate et très-agréable; il mûrit à la fin de novembre, et se conserve jusqu'en janvier.

Calville rouge; beau et assez gros fruit, un peu allongé, très-rouge; chair rougeâtre au-dessous de l'épiderme, fine, vineuse, et d'une excellente saveur; il mûrit en novembre-décembre.

Calville blanc; *Bonnet carré*, et dans beaucoup de pays, *Reinette à côtes;* très-beau fruit, souvent aussi très-gros, à côtes très-relevées, jaune et quelquefois lavé de rouge où le soleil a frappé; chair très-bonne, grenue et d'une saveur très-agréable; il mûrit en décembre et se conserve très-longtemps. Greffé sur *paradis*, les fruits acquièrent leur plus grande dimension.

Reinette du Canada; fruits les plus gros de l'espèce, 8 à 10 centimètres de diamètre, aplatis et à côtes plus ou moins prononcées; peau d'un jaune verdâtre, se lavant quelquefois de rouge du côté éclairé; chair tendre, fine et très-bonne; il mûrit en novembre-décembre, et jusqu'en avril, s'il est cueilli à la fin de septembre.

Nompareille; sous-variété de la précédente, seulement les fruits sont d'un peu moins grandes dimensions.

Reinette d'Angleterre; c'est encore un fruit superbe et très-gros, jaune et flagellé de rouge et presque uni; chair assez fine, sucrée et parfumée; il mûrit en décembre, et passe rapidement. La *Reinette de Bretagne* n'est probablement différente de celle-ci que par le nom.

Cœur de pigeon, *Pigeon*: fruit moyen, un peu allongé, jaune clair d'un côté, purpurin de l'autre; chair ferme, délicate et très-agréablement parfumée; il mûrit en décembre.

Court pendu; fruit petit, de 4 à 5 centimètres de diamètre; peau d'un gris roux et pourprée d'un côté; chair verdâtre, très-fine, sucrée et à parfum délicieux; pédoncule

extrêmement court. C'est la seule pomme dont mangent avec plaisir ceux qui n'aiment que les poires; elle mûrit en décembre,

Fenouillet gris; fruit du même volume que les précédents; peau d'un gris ventre de biche, un peu rude; chair douce, un peu sèche, anisée et assez appétissante; il mûrit en décembre-janvier.

Reinette dorée; fruit moyen; peau d'un jaune foncé, un peu rude, ponctuée de grisâtre et parfois légèrement lavée du côté de la lumière; chair ferme, délicate, sucrée et acidulée, mais très-agréable; il mûrit *idem*.

Drap-d'or; fruit très-beau, de 8 centimètres environ de diamètre, un peu aplati, jaune foncé, luisant, larmoyé de rouge purpurin, et se pourprant un peu du côté de la lumière; chair grenue, délicate, un peu acidulée et très-bonne; il mûrit *idem*.

Blanche ou Reinette d'Espagne; très-gros et très-beau fruit; forme de reinette; chair assez bonne; il mûrit en octobre et se prolonge jusqu'en janvier.

Princesse noble; fruit très-bon et très-beau, un peu écrasé, rayé de rouge; pétiole un peu long; chair assez agréable; il mûrit en novembre.

Reinette rouge; fruit moyen, un peu allongé, lisse, d'un jaune gris rayé de rouge; chair ferme, d'un blanc mat, acidulée et assez bonne; il mûrit de novembre à la fin de janvier.

Pomme des quatre-goûts; fruit moyen, à quatre côtes peu saillantes, d'un cramoisi violet sur un fond vert jaunâtre; chair ferme et assez bonne (ni beaucoup d'autres, ni moi, n'avons jamais pu y remarquer les quatre goûts); il mûrit en décembre-janvier.

Postoffe d'hiver; fruit à très-belles formes; volume de la reinette de Canada; peau grise; chair excellente; il mûrit en janvier, et se conserve très-longtemps.

Haute-bonté; fruit gros, un peu aplati; belles formes; d'un vert jaunâtre se carminant très-peu au côté éclairé; chair tendre et délicate; saveur acidulée, excellente; il mûrit de janvier jusqu'en mars.

Gros faros; fruit gros, écrasé, superbe, à côtes nombreuses, mais peu prononcées; peau lisse, d'un cramoisi vif, ombrée de même couleur; chair ferme et fine, un peu

purpurine sous l'épiderme; eau douce, abondante et très-bonne; il mûrit de janvier en février.

Petit faros; fruit moins volumineux, plus allongé; chair moins ferme et très-bonne.

Fenouillet rouge; fruit petit; peau grise, rude et d'un rouge terne; chair ferme, délicate, sucrée et agréablement parfumée; il mûrit en février.

Pomme d'or; fruit de mêmes forme et volume que le précédent, mais jaune doré et légèrement lavé de rouge; chair ferme, d'une finesse et d'une saveur très-estimées; il mûrit de février en mars.

Reinette franche; fruit moyen, rond, un peu allongé, tantôt uni, tantôt à côtes légères, d'un jaune clair, ponctué de gris; chair ferme, fine, sucrée, très-bonne, et très-agréable quand elle n'est pas trop ridée; il mûrit de février en juin.

Reinette grise; fruit gros, superbe, de belles formes; peau un peu rude et grise partout; chair très-fine, sucrée et d'un parfum très-agréable; c'est une des meilleures pommes; elle mûrit en février, et se garde très-longtemps. L'arbre, plein-vent, charge beaucoup, et conserve bien ses fruits; il est vigoureux.

Pommes à cuire.

Calville d'été; fruit moyen, un peu allongé; côtes petites et nombreuses, près de l'ombilic; très-rouge du côté éclairé; chair un peu rougeâtre, mais pâteuse à la maturité, fin de juillet.

Rambourg franc; fruit très-gros, un peu écrasé et légèrement bosselé près de l'ombilic; verdâtre et jaune flagellé de rouge; chair un peu grossière et aigrelette; il mûrit en septembre-octobre.

Chataignier ou Chatigny; fruit un peu plus que moyen, flagellé de rouge vif; chair ferme; il mûrit en novembre-décembre; arbre constamment fertile.

Reinette de cor; fruit très-gros et superbe, excellent cuit.

Rambourg d'hiver; mêmes forme et volume que le *franc*; il rougit un peu plus, et se conserve jusqu'en mars.

Pomme de boeuf; fruit assez gros et très-beau, d'un rouge corail fort joli; il mûrit de janvier en avril.

Pommes à cuire.

FRUITS HATIFS : *gros doux,* fruits très-gros et précoces; *pommes de chaudière,* fruit aussi très-doux; *renouvelet,* petit, mais tendre et doux.

FRUITS DEMI-TARDIFS : *saint Philibert,* excellent et productif; *amelot,* fruit moyen, très-bon et nombreux; *ozanne,* rond, assez gros, d'un beau jaune et de riche produit; *douce-claire,* fruits en bouquets nombreux; *frequin rouge d'Angers,* très-fertile; *pomme d'hérisson,* beau et bon fruit, jaune, lavé de rouge; doux et très-productif.

FRUITS TARDIFS : *gigogne,* il charge très-abondamment; *tard-fleuri,* il fleurit en effet au mois de juin et même plus tard; fruit moyen et très-multiplié sur l'arbre; *germaine, douce tardive,* fruits également très-nombreux et excellents; *peau de vache,* fruit très-vert, petit, lavé de rouge, très-tardif, mais très-abondant et de la meilleure qualité; *bedan* ou *bedanne,* petit fruit très-bon, jaune taché de rouge; d'une grande fertilité.

J'ai négligé de citer celles qui ont été reconnues pour mauvaises ou médiocres quoique fertiles; celles à bons fruits qui, sans être meilleurs que ceux d'autres variétés indiquées, ont le défaut ou d'en donner habituellement très-peu, ou de se reposer plusieurs années de suite après une récolte abondante.

Je n'ai point parlé du *pommier paradis* à fruits petits et passables, ni du *doucin* à fruits trop médiocres, parce que, à l'article du *Semis des pommiers,* ils sont suffisamment appréciés à leur valeur.

CULTURE. Terre légère et substantielle, plutôt humide que trop sèche. Les racines du pommier étant bien moins pivotantes que celles du poirier, elles exigent moins de profondeur; mais la couche de terre doit en être bonne, bien cultivée et entretenue en *humus.*

La végétation du pommier diffère peu de celle du poirier, quant au mode de fructification; des naturalistes célèbres les ont même confondus en un seul genre. On les multiplie de même par le semis, la greffe, les marcottes et les boutures. Voyez *Pépinière,* p. 126, et *Semis du pommier,* p. 131.

Le pommier se modifie également pour espaliers, que-

nouilles, vases, comme le poirier; et les tailles que nécessitent ces formes diverses s'exécutent absolument d'après les mêmes principes.

Les variétés à gros fruits délicats, comme *Calville blanc*, *Reinette d'Angleterre*, *du Canada*, se greffent et taillent de préférence en espalier ou en petits buissons, afin de ne pas en exposer les fruits, agités par les vents, à tomber avant leur maturité; cependant les rambours et les reinettes grises, quoique d'un assez beau volume, résistent très-bien en hautes tiges, malgré ces inconvénients.

Le pommier est encore plus rustique que le poirier : il végète à quelques degrés de plus vers le nord; aussi le place-t-on avec succès aux moins bonnes expositions des jardins, où il forme de très-beaux espaliers. Il réussit bien aussi aux autres expositions, excepté à celle du midi.

Les pommiers greffés sur paradis donnent des arbres d'une très-petite dimension, que l'on forme à volonté en buissons, vases, quenouilles. On peut les placer à 1 mètre 20 centimètres environ les uns des autres. Ces nains charmants sont très-précieux dans les petits terrains, ou pour occuper utilement tout espace dans lequel tout autre arbre nuirait sans aucun avantage.

Les pommiers étant soumis d'ailleurs aux mêmes habitudes, besoins, maladies, accidents, que le poirier, ce qui est dit à la culture de l'un s'applique assez généralement à la culture de l'autre.

PRUNIER, *Prunus* (Fr.). Les pruniers paraissent très-riches en espèces et variétés, mais toutes ces richesses nominales, rassemblées et examinées, se réduisent considérablement à mesure qu'on les compare. On peut reconnaître que sur cent cinquante espèces jardinières et plus, les deux grands tiers s'effacent numériquement par la reconnaissance des différents noms donnés à la même plante; et sur le tiers restant, deux cinquièmes encore disparaissent dans l'intérêt de la culture dont ils ne peuvent justifier les soins. Il faut reconnaître que le nombre des bonnes prunes est très-peu considérable, c'est-à-dire que nous en avons à peine quinze à vingt, et dont une demi-douzaine tout au plus peuvent passer pour d'excellents fruits.

Variétés choisies du prunier.

Prunes de juillet.

Damas hatif de Provence; fruits ronds, moyens, d'un violet pourpre noir; épiderme tout couvert d'une fleur pulvérulente, d'un gris argenté; chair jaune, sucrée et d'une saveur agréable; maturité au commencement du mois.

Prune hative de monsieur; fruits obronds, assez gros; gouttière peu profonde, mais prononcée; épiderme d'un violet clair et soufflé d'une poussière florale transparente; chair jaune, fondante et très-sucrée; maturité vers la mi-juillet.

Prune de monsieur; fruits plus ronds et moins gros; l'épiderme se fendille à la maturité, fin du mois; mais néanmoins c'est un assez bon fruit.

Royale de Tours; fruits assez volumineux, d'un violet clair du côté du soleil, à teinte plus rougeâtre à l'ombre, ponctués de jaune doré; chair jaune, sucrée et plus fine que celle des deux précédentes; maturité à la fin du mois; arbre vigoureux et fécond.

Prunes d'août.

Diaprée violette; fruits gros, un peu obronds, d'un beau violet, très-pulvérulents; chair ferme, d'un jaune verdâtre, sucrée et bonne; maturité au commencement du mois.

Petite mirabelle; fruits petits, ronds et obronds; épiderme jaune, doré et transparent sur sa poussière florale; gouttière plus ou moins marquée; chair jaune, sucrée, parfumée et très-agréable, un peu sèche si l'arbre est négligé, liquoreuse s'il est à bonne exposition et cultivé avec soin.

Ce petit arbre très-touffu demande à être dégarni tous les ans; lorsqu'on lui laisse ses trop nombreux rameaux, les fruits mûrissent mal et sont encore plus petits.

Grosse mirabelle, *Drap-d'or*; fruits beaucoup plus gros que les précédents, et maculés de quelques traces purpurines à l'épiderme doré et transparent, mais plus fin; chair jaune, délicieuse, très-parfumée; liqueur exquise; maturité *idem*; l'arbre touffe moins, mais il faut aussi le dégarnir

et surtout ne pas le laisser épuiser par la mousse. Il veut également une bonne exposition abritée.

Ces deux mirabelles sont les fruits les meilleurs et les plus délicats du prunier ; maturité à la mi-août.

Royale ; fruits gros et ronds, un peu comprimés vers la base ; peau violette, très-pulvérulente et visiblement ponctuée de gris fauve ; chair d'un vert jaunâtre, fondante, sucrée et très-parfumée ; c'est un des meilleurs fruits ; maturité *idem*.

Reine-Claude ; fruits ronds, assez gros ; rainure plus ou moins marquée ; épiderme d'un vert pomme, taché de quelques points pourpres et soufflé d'une poussière florale très-légère ; chair verdâtre, pulpeuse, très-succulente et très-parfumée. Cette prune est aussi l'un des trois fruits les plus délicats de l'espèce : maturité *idem*. La *Reine-Claude*, se reproduisant de noyau, a encore donné des sous-variétés à l'infini, et surtout bien inférieures. Il faut se procurer la *franche*, dont les fruits sont les seuls précieux et très-délicats.

Reine-Claude violette ; même volume que celui de la précédente ; elle passe pour en être une variété qui diffère seulement par la couleur ; le fait est que la *violette* a la chair moins sucrée, et que sa liqueur, ou mieux son eau, est loin d'être aussi suave. Cependant la prune est assez bonne et fait une très-belle variété par son opposition de couleur avec l'autre.

Prune de Chypre ; fruits très-beaux et volumineux, d'un violet clair ; chair ferme, sucrée et très-bonne. Maturité à la fin du mois.

Perdrigon violet ; fruits oblongs, légèrement comprimés du côté de la rainure, et davantage près du pétiole ; peau d'un beau violet clair, ponctuée de jaune vif, et soufflée d'une pulvérulence argentine ; chair verdâtre, très-fine, sucrée et parfumée. Maturité *idem*. Cet arbre, peu fécond en plein vent, produit beaucoup mieux en espalier.

Damas Dronet ; fruits petits, d'un vert jaunâtre ; chair verte, sucrée et très-agréable. Maturité *idem*.

Damas noir tardif ; fruits petits, obronds, plus élargis à la base ; peau d'un violet foncé ; chair verdâtre et agréable, quoique légèrement acidulée ; maturité *idem*.

Damas violet ; fruits oblongs, un peu aplatis d'un côté ; peau violette, très-pulvérulente ; chair jaune, sucrée, ferme, acidulée, mais agréable ; maturité *idem*.

Damas rouge ; chair fine, fondante et bien sucrée ; maturité *idem*.

Damas de Maugeron ; fruits très-gros, ronds, d'un violet clair ; peau ponctuée et très-pulvérulente ; chair verte, sucrée, ferme et bonne ; maturité *idem*.

Damas d'Italie ; à peu près comme le damas *Maugeron* ; on ne remarque de différence que dans le bois.

Impériale violette ou prune d'Altesse ; très-grosse prune ovoïde ; chair ferme, verdâtre, assez sucrée et parfumée ; maturité *idem*.

Prunes de septembre.

Washington ; grosse, ovale ou globuleuse, d'un jaune verdâtre ou teintée de rouge du côté du soleil ; chair tenant au noyau, verte, fondante, ayant de l'analogie avec la reine-Claude.

Diaprée rouge ; mêmes forme et grosseur que la *diaprée violette* : chair jaune, ferme, sucrée, et d'une saveur précieuse ; maturité au commencement du mois.

Diaprée blanche ; fruits petits, oblongs, d'un vert pâle ; chair jaune, ferme, sucrée et très-délicate ; meilleurs sur espalier que sur plein-vent ; maturité *idem*.

Sainte-Catherine ; fruits assez gros, obronds ; peau jaune, ambrée et pulvérulente ; chair jaune, fondante, sucrée et assez bonne. Cette prune est très-précieuse pour en faire des pruneaux ; maturité à la fin de septembre.

Quetsch ; fruits gros, ovales ; peau d'un violet bleu, très-pulvérulente ; chair d'un vert jaunâtre à la parfaite maturité, un peu aigrelette, mais parfumée ; excellente dans les bons sols substantiels légers et à bonne exposition ; ailleurs la prune n'est bonne que pour pruneaux.

Cette prune, comme la *mirabelle*, la *reine-Claude* et les *damas*, se reproduit de ses noyaux, mais donne aussi des sous-variétés d'un violet clair ou roux bien inférieures. La différence que j'ai trouvée entre la *quetsch* de Paris et celle du pays Messin et de l'Alsace, me fait penser que ce n'est pas la *quetsch* franche que l'on y cultive.

Perdrigon rouge ; fruits ovoïdes, d'un rouge violacé ; chair jaune, sucrée, d'une saveur agréable ; maturité parfaite vers la fin de septembre ; arbre très-fertile.

Prunes d'octobre.

Impériale violette ; fruits en très-grosses perles ; chair ferme, jaune verdâtre, et très-bonne pour une arrière-prune.

Prune de la St-Martin ; fruits ronds, moyens et violets ; chair verte, sucrée et précieuse alors.

Les amateurs qui tiennent au nombre des variétés admettent encore les suivantes, parmi lesquelles sont quelques beaux fruits d'ornement, et dont on peut faire des pruneaux : *Prune jaune hâtive*, fruit petit, à chair molle; *Précoce de Tours*, fruit violet et meilleur; *Noire de Montreuil*, fruit un peu plus gros et tardif; *Gros Damas blanc*, fruit d'un vert jaunâtre, assez gros, chair peu délicate; *Petit Damas blanc*, fruit moins gros, pas meilleur et plus tardif; *Damas musqué*, fruit violet, moyen et un peu musqué, assez bon; *Gros Damas de Tours*, fruit plus gros, plus appétissant, mais un peu amer; *Impériale blanche*, très-grosse prune d'un blanc jaunâtre, bonne à cuire; *Prune bifère*, fruits moyens, allongés, d'un rouge verdâtre, ponctués de brun ; chair molle, et saveur très-commune, mais dont grande partie mûrissent en août, et les autres en octobre.

Impériale violette à feuilles panachées, fruit moins gros, un peu difforme et très-mauvais ; *Perdrigon blanc*, fruit assez gros, blanchâtre, ponctué de rouge, assez bon, surtout confit; *Prune de Jérusalem*, fruits très-gros, ovales, allongés, légèrement mamelonnés au sommet, d'un beau violet bleu du côté éclairé, rouge dans l'ombre, et soufflé d'une poudre florale azurine ; chair jaunâtre, peu fondante et assez grossière. C'est un très-beau fruit à confire ou sécher.

Dame-Aubert, ou *Prune figue*; fruit violet, soufflé d'une pulvérulence argentine, charmant ; formes très-brillantes. C'est un modèle recherché pour l'ornement des tableaux et des tables; mais ce n'est pas moins une mauvaise prune; *Abricotée* ou *Prune-abricot*, fruit d'un blanc jaunâtre, très-gros et encore plus mauvais; *Damas de septembre*, fruit moyen, rond, violet et assez bon ; *Ile verte*, fruit assez gros, long, vert et très-médiocre, cependant estimé pour confitures ; *Bricette*, oblongue, d'un vert blanchâtre ; chair *idem*, assez mauvaise; mais comme alors il y a peu de choix, elle est jugée avec beaucoup d'indulgence.

On cultive encore les *Gros* et *Petit St-Julien* et la *Cerisette,* dont les fruits sont plus que médiocres : mais ils servent comme les *Gros* et *Petit Damas noirs* à former des sujets pour la greffe des abricotiers, pêchers et bons pruniers.

On sème le prunier comme tous les fruits à noyaux ; voy. p. 134 et 135. Pour greffer, on préfère aux drageons les sujets de semis, parce qu'ils sont plus vigoureux et donnent moins de drageons : ces derniers détournent la séve et affaiblissent les arbres ; ils embarrassent souvent les cultures où ils surviennent, en même temps qu'ils en appauvrissent la terre. La racine du premier est traçante, c'est pourquoi on le préfère dans les sols peu profonds ; mais aussi, comme tout se compense, il faut améliorer la terre à une étendue relative à la force de l'arbre et autour de son collet, afin de lui donner les moyens de déployer longtemps une belle et heureuse végétation.

Le prunier *greffé* ou *franc* se conduit, greffe et taille, comme l'abricotier *plein-vent, espalier,* etc. Il fait aussi de fort belles *pyramides,* il est sujet aux mêmes accidents, auxquels on pourvoit de même. Quelques beaux pruniers à grosses, belles, et surtout bonnes prunes, tranchent très-bien entre des abricotiers, des pêchers, sur un long mur orné de beaux espaliers, espacés, comme les pêchers, à 12 mètres environ.

VIGNE, *Vitis vinifera* (Asie). Espèces ou variétés.

Première Série. — *Raisins blancs fins et sucrés pour la table.*

Chasselas ordinaire ; grains sphériques, gros, espacés, remplis d'une pulpe délicieuse, recouverte d'une peau fine et mangeable, que le soleil dore plus ou moins à la maturité, suivant l'exposition.

Chasselas de Fontainebleau. C'est le raisin par excellence ; beaucoup de cultivateurs pensent qu'il ne doit sa supériorité sur le précédent qu'au terroir dont il porte le nom. Cela peut être ; mais ce qui est plus certain, c'est qu'ailleurs le Fontainebleau conserve cette supériorité sur l'autre dans les mêmes proportions. Il mérite donc la préférence.

Chasselas doré de Bar-sur-Aube. Depuis plusieurs années, l'on n'a pas reconnu de différence entre les fruits du précédent et ceux de celui-ci.

Ciouta ou raisin d'Autriche ; chasselas ordinaire : seulement les feuilles sont laciniées ou découpées.

Saint-Pierre (Allier) ; très-gros et beau raisin ; grains ronds, espacés ; pulpe excellente. La plante se charge de beaucoup de fruits.

Le Raisin blanc, dit gros couleux, a les grains ronds, très-gros, et la pulpe assez bonne ; mûrit aussi très-bien dans les bonnes années ; il faut le placer à bonne exposition. Il est d'un brillant effet sur la tige et sur la table. Pour l'avoir beau, il faut qu'il soit greffé en fente.

Mornain blanc; sorte de chasselas très-bon, qui mûrit très-bien, même aux moins bonnes expositions, ce qui le rend très-précieux.

On admet aussi dans une treille variée un ou deux pieds de *cornichon blanc,* dont les grains très-allongés, ovales, pointus aux deux extrémités, sont assez curieux. La pulpe en est bonne quand elle mûrit bien ; mais il faut placer la plante à la meilleure exposition. Il en est de même du *raisin grosse-perle*, dont les grains, effectivement en grosses perles, sont très-espacés, mais accompagnés de petits grains de grosseur inégale; les perles deviennent plus nombreuses et les petits grains plus rares à mesure que la plante vieillit ; et à quatre ou cinq ans les grains sont très-beaux. La pulpe en est douce et sucrée, la peau un peu dure. Il faut le planter au midi. On cultive aussi, pour la variété, le *Corinthe blanc,* dont les grains sont petits, nombreux, assez espacés ; pulpe agréable et dépourvue de pepins; peau assez fine et dorée.

Deuxième Série. — *Blancs ambrés et musqués.*

Chasselas musqué ; grains ronds, moins gros que ceux du chasselas ordinaire, un peu plus rapprochés, mais excellents à bonne exposition.

Muscat blanc du Jura ; grains ronds, assez gros et espacés ; il mûrit bien. Le *muscat blanc* de l'Hérault est long, mince ; graines serrées, et mûrissant mal dans nos climats ; il faut le placer aux meilleures expositions, en éclaircir de bonne heure les grains afin que l'air puisse les entourer et le soleil les mûrir ; et encore n'est-ce que dans les années chaudes et précoces que le raisin est passable.

Troisième Série. — *Fruits sucrés noirs et violets.*

Chasselas rouge ; grains violets aussitôt noués, ronds, non serrés ; pulpe moins parfumée que celle des chasselas blancs, mais bonne.

Chasselas violet ; fruits plus gros ; pulpe excellente.

Chasselas noir (du Doubs) ; bon fruit, grains ronds.

Gros-guillaume (Hautes-Pyrénées) ; très-gros raisin noir ; grappes de 25 à 30 centimètres de longueur ; grains très-gros, espacés, mûrissant bien ; pulpe sucrée, parfumée et très-bonne.

Boudalès (Hautes-Pyrénées); gros raisin d'un violet foncé ; grains très-gros, bien espacés ; peau fleurie, pulpe agréable. Ce beau raisin a servi de modèle à nos plus célèbres peintres d'iconographie végétale. Il orne merveilleusement à la mi-septembre les treilles et les tables.

Damas violet (de l'Hérault) ; fruits très-gros et précoces ; grains oblongs, espacés et très-beaux ; pulpe excellente. La plante est très-féconde.

On cultive encore dans le jardin d'un amateur un ou deux plants du *cornichon violet ;* grains ovoïdes, pointus, très-allongés et tors ; mais il faut le mettre à une exposition très-chaude, et l'élever près des chaperons ; en éclaircir les grains de bonne heure ; le dégarnir de ses feuilles pour faciliter sa maturité aux rayons du soleil. On admet également le *corinthe violet,* dont les graines sont plus grosses que celles du *corinthe blanc,* et aussi sans pepins. Ce raisin, dont la maturité passe très-vite, est agréable, et fait un bel effet dans les desserts en opposition avec sa variété blanche ou jaune dorée quand elle est bien mûre.

Quatrième Série. — *Violets, noirs, ambrés et musqués.*

Muscat noir du Jura ; précoce ; grains ronds, peu serrés ; pulpe bien musquée et agréable. Le *muscat d'Alexandrie* donne des raisins plus volumineux, des grains plus gros, mais tellement serrés qu'ils ne peuvent mûrir. Il faut lui donner les soins particuliers du *cornichon violet.*

Tokai (Hautes-Pyrénées) ; fruits noirs, hâtifs ; grains ronds ; pulpe bien ambrée.

Trépied (Alpes Maritimes) ; fruits beaux et précoces ; grains gros, ovales et peu serrés ; pulpe ambrée et sucrée.

Raisin de Maroc ou maroquin ; gros et beau fruit ; grains gros, ovales et espacés ; pulpe ambrée : mûrit en octobre.

Raisin d'Alep ou panaché ; fruits dont partie des grains, qui sont gros et ovales, mûrissent les uns noirs, les autres blancs, et quelques-uns panachés des deux couleurs sur la même grappe. Les feuilles, à l'automne, se panachent aussi de rouge, jaune et vert. La plante est plus curieuse que méritante.

Cinquième Série. — *Raisins très-précoces.*

Morillon hatif ou raisin de la Madeleine ; petit raisin noir dont la peau est fleurie, d'un violet prune-monsieur. Il n'est cultivé que comme primeur, parce qu'il se colore en juillet. Il paraît alors sur les tables, où il serait tout aussi bien suppléé par des raisins artificiels, car il n'est bon à manger qu'un mois plus tard, faute de mieux.

Meunier ; feuilles pulvérulentes ; fruit qui mûrit quelques jours plus tard que ceux du précédent. Même emploi, même mérite.

Sixième Série. — *Verjus.*

Bourdelais, bourdelas, etc. ; grappes très-volumineuses ; grains espacés, gros et oblongs ; pulpe aqueuse et abondante ; peau dure et d'un vert jaunâtre à la maturité, qui est tardive. Variétés : le *noir* et le *violet*.

On destine ce raisin aux *verjus*, non parce qu'il est tardif, d'autres, en grand nombre, le sont au moins autant, mais parce que les grappes en sont énormes. On le place au couchant et au nord ; on le taille un peu long, parce qu'il est très-vigoureux.

Septième Série. — *Fruits à vins.*

Dans chaque vignoble on cultive généralement les espèces ou variétés de vignes que les ancêtres y ont plantées depuis un temps immémorial. Ces mêmes variétés ont des noms différents d'un canton à l'autre, quoique souvent très-rapprochés, etc. : c'est ce qui explique ces nomenclatures sans

fin que je pourrais porter ici à six cents et plus, d'après les catalogues que j'ai sous les yeux. Mais ces variétés n'appartenant qu'à la grande culture, ce serait sortir du cadre de cet ouvrage.

Culture. *Semis et multiplication.* Voyez p. 138. Si l'on sème la vigne à l'automne dans une plate-bande du levant ou du midi, bien abritée, et que l'on prenne la peine d'en espacer les grains à 15 ou 25 centimètres, de biner, arroser et couvrir un an ou deux pendant l'hiver, dans trois à quatre ans on aura de très-beaux individus qui donneront fruit la cinquième ou sixième année, suivant les soins de la culture. On pourra greffer en fente les plants qui n'auront point réalisé les espérances du cultivateur. Terre franche, légère, bien entretenue d'engrais végétal, pour hâter la fructification du semis, que l'on taille comme les autres vignes.

On plante les vignes à l'automne; on peut perdre une année de fructification à planter au printemps, et en gagner une à transplanter de suite. Si l'on plante les vignes pour espaliers à hautes tiges dont deux sarments sont destinés à occuper à droite et à gauche une grande étendue, il faudra les planter à 1 mètre ou 1 mètre 50 centimètres du mur qu'elles doivent garnir au-dessous du chaperon; on les couche de manière à ce que deux ou trois boutons seulement sortent de terre à 15 centimètres de ce mur. De cette manière, la tige enfoncée à 16 centimètres sur une longueur de 1 mètre à 1 mètre 50 centimètres, deviendra une forte racine dont les fibres en s'étendant puiseront suffisamment de nourriture pour soutenir la plante dans tout le développement à lui donner. Autrement, la plante, qui aurait moins de moyens, répondrait moins vite aux intentions du cultivateur, ou elle s'épuiserait.

Si l'on plante pour garnir un mur dans toute sa surface, on peut aussi user du même procédé, et même prendre encore plus de distance pour les racines, quand on veut qu'une seule vigne fasse plusieurs cordons ou branches latérales au-dessus les uns des autres; mais il me semble mieux ordonné de planter tout simplement d'excellentes vignes à 65 à 90 centimètres de distance.

Si l'on veut devancer de deux bonnes années ses jouissances, il faut planter de beaux provins avec les paniers dans lesquels ils ont été marcottés.

On taille la vigne toujours après les fortes gelées dans nos climats. Auparavant, elle pousserait trop vite après un hiver doux, et prêterait plus aux dangers des froids tardifs. Dans les hivers durs, les derniers boutons de la taille seraient toujours compromis. Mais aux climats où ces hivers sont inconnus, on taille avec succès à la fin de l'automne, surtout les vieux pieds.

Il est de principe que l'on taille toujours au-dessus d'un bouton, et que la taille doit être oblique ou en bec de flûte opposé au bouton, afin que l'eau de la séve ne le noie point.

Quelle que soit donc la manière dont une plantation ait été faite, on taille les jeunes plants à un, deux ou trois boutons, suivant leur force d'abord, et leur vigueur présumée d'après la nature des individus et du mode de leur transplantation.

Ces boutons, la première année, donnent autant de bourgeons plus ou moins vigoureux. Si le plant auquel on aurait laissé trois bourgeons était trop faible, ou si ces bourgeons poussaient trop inégalement, etc., on retaillerait sur le bourgeon le plus près des racines. Vaut mieux un beau sarment bien placé que trois médiocres.

On veille à ce que les bourgeons ne se détachent point de leur tige à leur point d'insertion, ou ne se rompent par tout autre accident. Aussitôt qu'ils sont assez forts pour courir ces dangers, on les attache avec un lien dont la souplesse et le nœud aisé les préservent sans les empêcher de croître. On favorise la végétation de ces plantes par des binages et arrosements à propos. On ébourgeonne ceux qui sont vigoureux: c'est-à-dire que l'on dégarnit des sous-bourgeons ou petites branches le bourgeon principal de chaque bouton; que l'on supprime aussi les vrilles ou petits filets en fourches qui les accompagnent; et qu'enfin si, au lieu d'un bourgeon unique, il en pousse plusieurs, on n'en laisse que le plus beau. Au mois d'août on pince l'extrémité des bourgeons, afin d'y concentrer la séve au profit de la maturité ou *aoûtement* du bois. Tels sont à peu près les soins que demande une plantation d'une première année.

A la taille de la deuxième année d'une vigne plantée à 60 ou 90 centimètres de distance pour garnir en lignes droites un treillage, on taille à deux ou trois yeux et plus, suivant sa force, le sarment supérieur, et on le palisse droit. S'il y a un ou deux sarments inférieurs, on les taille à un ou deux

boutons seulement. Du reste, même culture et mêmes soins.

Si quelques bourgeons donnent déjà du fruit, on ne leur en laisse que un ou deux, pour ne pas épuiser la sève, dont il vaut mieux ménager la fécondité pour l'année suivante, où elle sera plus profitable.

A la troisième année, on taille encore le sarment supérieur sur trois, quatre à cinq boutons, et on le palisse toujours droit. Ceux du dessous sont taillés à un ou deux boutons pour continuer à former les *coursons* ou branches à fruits.

Les bourgeons supérieurs du prolongement se palissent toujours droit, et les autres de côté dans les directions les plus naturelles.

On a soin de n'ébourgeonner que quinze jours avant la floraison ; plus tard ou à cette époque, on s'exposerait à faire couler la fleur. Pour ne pas trop fatiguer la plante, on fait cette opération partiellement et à plusieurs jours d'intervalle. Quand les grains sont bien noués, on ébourgeonne encore ; et enfin quand le fruit est à moitié de sa grosseur, on pince l'extrémité des bourgeons pour en favoriser la maturité, et consacrer la séve au perfectionnement du bois pour l'année suivante. Il ne faut point arrêter ces bourgeons trop court ; on déterminerait leurs yeux à pousser de suite : ce qui compromettrait la récolte de l'année suivante.

On continue de tailler, ébourgeonner, palisser tous les ans : on arrête le sarment qui prolonge la tige quand elle est à la hauteur limitée par les murs. Alors ce sarment se taille en *courson* comme les autres.

Si l'on a planté des vignes à 7 ou 10 mètres de distance, c'est dans le but de leur faire tracer des bras, ou cordons, ou branches principales à droite et à gauche, à plusieurs étages au-dessus les uns des autres et sortant d'une même tige centrale.

La première année, on taille à trois boutons, qui donnent trois bourgeons que l'on soigne comme ceux dont je viens de parler.

La seconde année on taille à 45 ou 60 centimètres le sarment supérieur, et on le palisse droit. Les deux autres sarments se taillent à environ 33 centimètres et se palissent horizontalement. Les bourgeons de la branche supérieure ou du milieu peuvent s'opposer à l'accroissement des trois bourgeons terminaux qu'il s'agit d'en obtenir pour prolonger la tige

à 65 centimètres l'année suivante, et commencer deux nouveaux bras ; on pince à trois ou quatre feuilles tous les bourgeons qui se trouvent sur tige au-dessous des trois bourgeons les plus élevés.

On palisse tous les bourgeons dans leurs directions les plus naturelles, à l'exception des bourgeons terminaux que l'on palisse dans la direction de la branche qu'ils doivent prolonger, soit verticalement, soit horizontalement, comme il a été dit. Dans le cas où ces bourgeons donneraient des fruits cette année, on n'en laisserait qu'un.

La troisième année, on prolonge encore les branches latérales en taillant de trois à quatre ou cinq boutons les sarments terminaux que l'on palisse toujours horizontalement, et l'on taille à un, deux ou trois boutons au plus tous les autres sarments qui garnissent ces branches comme *coursons*. On taille les deux sarments ménagés sur la branche-tige au-dessous de son sarment terminal; on laisse aux deux premiers trois à quatre boutons, et on palisse horizontalement pour commencer les deux bras parallèles à ceux du premier cordon. On taille encore le sarment terminal de la tige à environ 65 centimètres, et on le palisse droit. On pince toujours au besoin les bourgeons de l'année qui précèdent les trois bourgeons supérieurs de la taille de cette tige, lesquels doivent continuer l'année suivante à former de même un troisième cordon, et un prolongement de la branche-tige ou centrale.

Tous les bourgeons, bien conduits et soignés par les ébourgeonnements, cette année, donnent des fruits dont il faudra encore modérer la quantité.

La quatrième année et les suivantes, on continue à tailler de même, toujours en allongeant par la taille des sarments terminaux les cordons, et en taillant court les *coursons* ou branches secondaires à fruits.

Cette taille correspond à celle des espaliers en *palmette,* page 162. Il faut remarquer que les *coursons* qui commencent par un simple bourgeon, peuvent, suivant leur force, être taillés à trois yeux qui donnent autant de bourgeons.

Pour ne pas épuiser la vigne, si l'on a laissé trois yeux au premier courson, on ne taille l'année suivante que le bourgeon le plus près du bras qu'il garnit. L'on taille ce bourgeon à un, deux ou trois yeux, et l'on continue ainsi chaque année à ne laisser qu'un ou deux bourgeons taillés de même; mais il résulte

une série de nœuds ou chicots difformes. L'art de cette taille consiste à éviter ce désagrément. On y réussit en ménageant, lorsqu'on ébourgeonne, les nouveaux bourgeons qui peuvent remplacer les *coursons* qui ont déjà subi trois à quatre tailles. Par ce moyen, on a de beaux cordons qui n'attristent pas la vue par ces gros moignons défectueux.

On conçoit combien des vignes taillées à plusieurs cordons de 3 à 5 mètres de chaque côté, et garnies de branches, à fruits bien espacés, doivent gracieusement orner un mur du levant ou du midi. Mais une végétation aussi considérable ne peut se soutenir qu'autant que les racines ont la faculté de plonger et de se ramifier dans un espace proportionnel de terre convenable. Tout serait bientôt gâté, si les tailles cessaient d'être en harmonie avec la force de la plante; si les ébourgeonnements étaient ou négligés, ou inopportuns, ou trop sévères; si la fructification n'était réglée avec l'attention de ne pas épuiser les ceps pour l'avenir; enfin, si trop d'économie appauvrissait la terre par d'autres cultures ou le manque d'engrais.

On taille encore les vignes en espaliers à la française, mais cette méthode est vicieuse.

Si l'on veut que des vignes forment seulement à droite et à gauche un cordon au-dessous de 40 à 60 centimètres du chaperon d'une muraille, on peut les espacer à 10 à 12 mètres et plus, et planter des espaliers entre elles. On taille selon les principes annoncés plus haut, seulement on élève la tige en la taillant en *crochet*.

Les vignes plantées pour couvrir des berceaux et tonnelles se conduisent et taillent d'après le mode de vignes en espalier. Ces vignes prospèrent ordinairement très-bien dans les cours même pavées, parce que leurs racines y trouvent au sein de la terre l'avantage de pouvoir sans concurrence y exploiter des sucs extractifs qu'une infinité de circonstances peuvent y renouveler, etc. Si l'on possède un mur dont l'exposition favorable est hors du jardin, ou dans toute autre circonstance analogue, on peut planter au nord, élever la vigne, et, au moyen d'un trou, la faire passer de l'autre côté du mur pour y établir un ou deux cordons.

On plante la vigne en quenouille et en contre-espalier, à 1 mètre 50 centimètres environ des murs bien exposés. Dans les grands jardins on cultive aussi des carrés de vignes pour

le pressoir. Indépendamment de l'influence du sol et du climat, cette culture présente des avantages plus ou moins précieux, en raison des variétés choisies, de l'exposition, et de la manière de distribuer et cultiver les plants.

Beaucoup de cultivateurs plantent leurs vignes en contre-espaliers de 1 mètre ou 1 mètre 30 centimètres de hauteur, et à distance de 2 mètres l'un de l'autre s'ils en font plusieurs rangs. Les treillages se composent tout simplement de piquets qui servent de supports à deux traverses ou lattes horizontalement fixées sur toute la longueur. Sur ces piquets et traverses, on palisse les vignes en cordons ou espaliers à volonté, au moyen de baguettes et d'osier, suivant que le nécessitent les tailles et palissages. Ces espaliers ou cordons de vignes sont suffisamment entourés d'air, et éclaircis, pour donner d'excellentes récoltes.

M. Noisette remplace cette méthode, avec succès, par un procédé plus simple encore. Au lieu de treillage, ce sont des lignes sur lesquelles des piquets, plantés à 2 mètres environ, supportent solidement une traverse sur leur sommet.

La première ligne sur le devant présente cette traverse horizontale à 40 centimètres, la seconde à 75 centimètres, et la troisième à 1 mètre de hauteur. Ces lignes sont éloignées l'une de l'autre de 45 centimètres environ.

Des vignes plantées au pied de chaque piquet sont menées en cordons sur chaque traverse. On aperçoit que ces cordons se garnissent rapidement; qu'une vigne peut être, au besoin, suppléée par le bourgeon de prolongement d'un cordon voisin; que les racines ont suffisamment d'espace pour fournir à une vigoureuse végétation; enfin que les fruits y acquièrent la coloration, la maturité et les parfums dont ils sont susceptibles.

Les vignes aiment une terre franche, substantielle : elles y poussent avec force; mais la pulpe de leurs fruits est moins délicate, et d'une maturité plus tardive : elle sera même aqueuse si le sol est humide. Les mêmes variétés, en terre légère et sèche, sont plus hâtives, leurs fruits plus précoces, et la pulpe très-parfumée. Dans les rocailles les mêmes variétés auront encore une excellente saveur, mais d'une qualité différente.

En général les vignes ne sont pas difficiles sur le choix du terrain; pourvu que le sol soit sec et à bonne exposition,

elles croîtront bien et donneront des produits précieux. Dans un sol glaiseux et humide, le bois de la vigne est souvent atteint de la maladie que l'on nomme *gerçure*, et qui en fait périr les branches viciées ; de plus, les raisins peu nombreux mûrissent mal, et la pulpe est aqueuse, plutôt acide que douce.

On ne donne point d'engrais aux vignes quand on tient au parfum et à la délicatesse de leurs fruits, soit pour la table, soit pour le pressoir. Les deux labours d'automne et de printemps et quelques binages entretiennent la terre : lorsqu'elle s'épuise, on y rapporte des terres neuves que l'on y mêle par les labours. On prépare le terrain par des engrais purement végétaux et bien consommés, auxquels on mêle des cendres, des suies, de la chaux éteinte, des pulvérisations d'écailles d'huîtres, des marcs de raisin, de cidre, etc. Ces sortes d'engrais peuvent se donner tous les trois à quatre ans immédiatement après la récolte. Les autres engrais profitent beaucoup à la végétation de la vigne, mais ils en altèrent les fruits, et les vins qui en proviennent sont toujours d'une qualité très-médiocre.

Lorsque les vignes sont trop vieilles, on les renouvelle par des provins ou marcottes, et après l'on arrache les vieux pieds. On remplace les plants à mesure qu'on en perd; on choisit pour cela le sarment d'un pied voisin que l'on couche où provigne à la place vide. Lorsqu'on renouvelle une vigne, si l'on ne juge pas à propos de la changer de place, il faut au moins en améliorer la terre en la mêlant avec une terre neuve que l'on fortifie avec des engrais végétaux.

On hâte la maturité des fruits par le pincement des bourgeons et la suppression des feuilles qui interceptent aux fruits les rayons du soleil. Les vignes, après une abondante récolte, se reposent communément l'année suivante. On seconde dans tous les cas ce repos naturel en taillant plus court cette année. On taille de même si la vigne a été fatiguée par la grêle, etc. On taille au contraire plus largement les années qui suivent une récolte médiocre.

Si l'on veut des raisins qui devancent de quinze jours au moins l'époque naturelle de leur maturité, et dont les grains soient plus gros, il faut avoir recours à l'*incision annulaire*. Voy. page 168. Cette incision se pratique peu de jours avant la fleur, et de préférence sur le bois de deux ans, ou au collet de ce

bourgeon des arbres fruitiers, même s'il commence un courson. Les cultivateurs prudents ne soumettent à cette opération que les sarments qu'ils veulent épuiser ou réduire. Lorsqu'on seconde cette opération en pinçant l'extrémité du bourgeon fructifère, à la fin de juillet, la sève ascendante contribue davantage à faire grossir les fruits.

Tout le monde sait que l'on préserve de leurs ennemis les raisins mûrs, en les mettant en sacs de papier, et mieux de crin, ou étendant de grandes toiles ou canevas sur les treilles.

On cueille les raisins par un temps sec, lorsqu'ils sont mûrs. On les pose sur des fougères ou mousses sèches; et mieux encore, on les suspend avec un fil par le bas de la grappe dans un lieu sec et bien abrité.

Je n'ai pu rien dire de fixe pour les espaces à donner aux plantations d'arbres à fruits de toutes espèces, parce qu'il ne peut y avoir aucune règle uniforme à cet égard. Dans tel cas, pour les mêmes plantations, 2 mètres suffisent, et dans tel autre il en faut 4, 6 et 8. C'est au cultivateur à se régler d'après les avantages ou les inconvénients du climat, du sol, des expositions, des localités, etc., etc.

LIVRE CINQUIÈME.

CULTURE DE PLANTES D'ORNEMENT.

A

ABRICOTIER A FLEURS DOUBLES, *Armeniaca flore pleno.* Fam. des rosacées. En mars les jolies fleurs de cet arbuste font un très-bel effet. Culture de l'abricotier ordinaire.

ABSINTHE (GRANDE), *Arthemisia absinthium*, ♃ (Fr.), et la PETITE, *A. pontica*, ♃ (Pont), plus petite et plus glauque. Semis et éclats de pieds ; elle se sème aussi d'elle-même.

ABUTILON STRIÉ, *Abutilon striatum* (Brésil). Fam. des malvacées. Arbrisseau à feuilles trilobées ; tout l'été, fleur campaniforme, jaune, striée de pourpre. Serre tempérée ; arrosements fréquents. Même culture pour l'abutilon de Bedfort.

ACACIES, *Acacia, Mimosa.* Famille des légumineuses. Ce sont des arbres et arbustes exotiques, qui présentent un très-grand nombre d'espèces ou variétés. Tous intéressent, les uns par leur feuillage délicat et charmant, et un grand nombre par leurs fleurs en grappes, têtes, houppes, etc. Plusieurs, pour fleurir, veulent la serre chaude : les suivants se contentent d'une bonne orangerie :

ACACIE VERTICILLÉE, *Acacia verticillata;* de mars en mai, épis axillaires de fleurs jaunes ; — A FEUILLES DE GENÉVRIER, *juniperina,* fleurs terminales jaunâtres, petites et en tête ; — A FEUILLES DE LIN, *linifolia ;* tout l'été, grappes axillaires de petites fleurs en tête et odorantes ; — A FLEURS NOMBREUSES, *floribunda*, fleurs opposées deux à deux, jaunâtres et en tête ; — OBLIQUE, *obliqua,* de même que la *falcata ;* feuilles successivement rouges, vertes et bordées de rouge ; petites fleurs globuleuses ; — A FEUILLES DE DODONÉE, *dodonæifolia,* la même que *latifolia ;* — A FEUILLES DE SOPHORA, *sophoræfolia ;* — A LONGUES FEUILLES, *longifolia ;* en février-mars, très-intéressante par ses longues grappes de fleurs serrées, d'un blanc soufré, et très-nombreuses ; — TRIANGULAIRE OU ODORANTE, *suaveolens*, fleurs globuleuses, odorantes et jaunâtres ; —

RAMASSÉE, *stricta*, petites fleurs jaunes ramassées en tête; — A LARGES FEUILLES, *latifolia*, la même que *melanoxylon*; — ONDULÉE, *paradoxa*; — ÉPINEUSE, *armata*, etc. Toutes ces acacies sont à feuilles simples. Les suivantes sont à feuilles pennées :

ACACIE ÉLÉGANTE, *A. pulchella*: feuilles géminées, à très-petites folioles; tout l'été, fleurs d'un jaune foncé; — EN PANACHE OU A DEUX ÉPIS; — LOPHANTA, la même que la *distachya*: houppes de petites fleurs jaunes, odorantes, les unes mâles, d'autres hermaphrodites; — DÉCURRENTE, *decurrens*; petites fleurs jaunes; — A GRAPPES, *botrycephala*, la même que la *discolor*; — TROMPEUSE, *decipiens*; — DE FARNÈSE, *Farnesia*, fleurs jaunes; — GLOBULEUSE, *globulosa*; etc.

Terre franche coupée avec de la terre de bruyère. Multiplication de semis ou boutures sur couche et sous châssis, et de marcottes incisées. Les graines se trempent vingt-quatre heures avant le semis, ou l'on frotte les pointes sur du grès. Bonne exposition. Beaucoup de soins.

Les espèces suivantes sont de serre chaude. Ces végétaux fourmillent en espèces ou variétés, mais beaucoup ne présentent que de légères différences dans leur joli feuillage; du reste, toujours fleurs en boules plus ou moins petites, blanchâtres ou jaunâtres, solitaires ou en grappes, etc.

Dans le commerce, on trouve les ACACIES TIRE-BOUCHON, *Mimosa strumbulifera*; A FEUILLES DE CORONILLE, *coronillæfolia*; BIFURQUÉE, *bifurcata*; HÉTÉROPHYLLE, *heterophylla*; A FEUILLES EN FAUX, *falcata*: A FEUILLES ÉTROITES, *angustifolia*; LEBBECK, *Lebbeck*; PUBESCENTE, *pubescens*; A FRUITS ÉPINEUX, *aculeatocarpa*; BLANCHE, *alba*; TÉTRAGONE, *tetragona*; A FEUILLES DE HÊTRE, *fagifolia*; PARESSEUSE, *pigra*; A FRUITS SUCRÉS, *inga* (Antilles); elles se cultivent comme les autres *mimosa* : les SENSITIVES, *mimosa sensitiva* (Brésil); RUDE, *asperata* (Antilles), et cinquante autres acacies ou *mimosa*, pourraient au besoin occuper beaucoup de place dans les serres tempérées et chaudes avec à peu près le même avantage; mais une douzaine suffit bien pour les représenter toutes, à très-peu d'exceptions près, comme le *botrycephala*. Ces végétaux se multiplient bien de boutures et se cultivent tous comme ceux d'orangerie.

La SENSITIVE PUDIQUE, *Mimosa pudica*, est un arbuste annuel, à joli feuillage bipenné, dont presque toujours les folioles se rapprochent et les rameaux fléchissent au moindre

attouchement; en été, très-petites fleurs d'un violet rougeâtre et de peu d'apparence. Semis en pots séparés, et toujours en serre chaude pour obtenir des graines mûres.

Arbre de soie, *Acacia Julibrisin*. Ce bel arbre, dont les folioles se rapprochent le soir, a le mérite de donner en août-septembre, quand la floraison est rare, ses nombreux épis paniculés de fleurs charmantes d'un blanc rosé, sur la corolle papilionacée desquelles tranchent admirablement ses étamines plus longues et réunies en houppes rouges et soyeuses.

Multiplication de boutures au printemps, sous châssis et sur couche chaude; ou de marcottes incisées à l'automne. Semis en pleine-terre, à bonne exposition; abriter l'hiver pendant trois à quatre ans le semis, pour obtenir des individus de la plus riche dimension.

ACANTHE branc ursine, *Acanthus mollis* (Italie). Fam. des acanthées. Feuilles très-grandes, lisses et très-élégamment découpées, à pointes non piquantes; tige de 65 à 90 centimètres; d'août en septembre, grandes fleurs labiées, d'un rouge clair. Toutes terres. Multiplication de graines et de racines. Couverture l'hiver.

ACHILLÉE dorée, *Achillea aurea* (Orient). Fam. des radiées. Tige de 40 à 50 centimètres; de juillet à septembre, grandes fleurs d'un jaune doré.

Achillée falciforme, *A. falcata* (idem). *A la même époque*, fleurs jaunes.

Achillée d'Égypte, *Achillea ægyptiaca*. *A la même époque*, fleurs planes, très-serrées et d'un beau jaune.

Achillée rose, *A. rosea* (Amér. sept.). De juin en septembre, ombelle de fleurs roses, très-jolies.

Achillée sternutatoire, *A. ptarmica* (Fr.). On ne cultive que celle à corymbe de fleurs doubles dites boutons d'argent, et qui fleurit de juillet à septembre.

Achillée élégante, *A. speciosa* (Alpes). De juillet à septembre, corymbe de fleurs axillaires, demi-fleurons blancs à la circonférence, et jaunes au centre.

Achillée gigantesque, *A. gigantea*. Superbes épis de fleurs blanches, de juillet à septembre.

Terre franche, légère; exposition chaude; couverture dans les grands froids; multiplication de racines ou de semence.

ACHIMÈNE écarlate, *Achimenes coccinea* (Jamaïque).

Fam. des scrophulariées. Herbacée, à racines tuberculeuses. Fleurs écarlate. Serre chaude.

ACONIT NAPEL, *Aconitum napellus* (Alpes). Famille des renonculacées. Feuilles découpées et d'un vert sombre; tiges de 100 à 120 centimètres; en juin, longs et superbes épis terminaux de fleurs élégantes et en forme de casque antique, d'un beau bleu.

ACONIT PANACHÉ, *Aconitum variegatum*, variété du précédent; fleurs panachées de bleu et de blanc, d'un très-brillant effet.

ACONIT PORCELAINE, variété à fleurs d'un bleu améthyste et très-belles.

ACONIT A GRANDES FLEURS, *Aconitum commarum* (Alpes). Fleurs moins belles, mais d'un bleu rougeâtre et durant de juillet en septembre.

ACONIT-TUE-LOUP, *Aconitum lycocthonum* (Alpes). Fleurs jaunes, peu jolies.

Toute terre, mais sèche, et toute exposition. Multiplication de racines et de semences. La panachée grène très-difficilement.

ACORUS ODORANT, *Acorus calamus* (Fr.). Fam. des aroïdées. Plante entièrement odorante, dont les racines garantissent des insectes les pelleteries, etc.; feuilles engainantes, striées et ensiformes; en juin, fleurs en chaton, très-insignifiantes. Multiplication de racines.

ACTÉA DES ALPES, *Actea spicata* (Caucase). Fam. des renonculacées. Vivace; tige de 50 centimètres; feuilles triternées. En avril, fleurs blanches, en épi; fruits noirs ou rouges. Culture des aconits.

ADATODA EN ARBRE, NOYER DES INDES, *Adhatoda vasica* (Ceylan). Fam. des acanthacées. Arbrisseau de 3 mètres; feuilles persistantes; en juin-août, épi de fleurs grandes, tubulées, blanches. Orangerie; terre substantielle; beaucoup d'eau en été; exposition chaude. Multiplie de boutures et marcottes.

ADONIS PRINTANIER, *Adonis vernalis* (Alpes). Fam. des renonculacées. Feuilles palmées multifides; tige de 20 à 30 centimètres; en avril, grandes et belles fleurs terminales, d'un beau jaune.

ADONIS DE L'APENNIN, *Adonis Apennina*. Feuilles à découpures moins étroites, radicales; pétioles plus longs; capsules réunies en tête ovale.

Terre légère. Toute exposition, mais mieux humide. Semis et séparation de racines.

ADONIS D'ÉTÉ, *Adonis æstivalis* (Fr.). Fam. des renonculacées. Feuilles très-finement découpées; tiges de 30 centimètres; de juin à juillet, petites fleurs semi-doubles, d'un rouge très-vif, blanches ou jaunes. Semis de graine en place à l'automne ou au printemps. Bonne exposition. Cette plante ne se repique point à racines nues, mais avec le transplantoir, si l'on veut réussir.

ÆTHIONEMA DU MONT LIBAN, *Æthionema coridifolium.* Fam. des crucifères. Petite plante vivace, étalée; feuilles linéaires; en mai et juin, charmantes fleurs d'un rose lilas, en grappe. *Æ. diastrophis* (Arménie). Plus rameuse; feuilles glauques; fleurs roses. Pleine-terre ordinaire; multiplication de graines et d'éclats.

AGAPANTHE OMBELLIFÈRE, *Agapanthus umbelliferus, Crinum africanum* (Cap). Fam. des liliacées. Racines tubéreuses; feuilles longues et linéaires; tiges de 60 à 90 centimètres; en juillet, ombelle terminale de 10 à 20 belles fleurs en lis, bleues et inodores. On la cultive en terre de bruyère et en pots. On la relève tous les deux à trois ans pour en séparer les collets avec racines, et renouveler la terre. Beaucoup d'air, peu d'eau, mi-soleil. Cette plante passe l'hiver en pleine-terre avec des précautions, mais on en perd nombre d'individus quand les froids sont sévères; il est toujours bon d'en tenir quelques pieds à l'orangerie.

VARIÉTÉS : l'une à feuilles rubanées de blanc; l'autre à fleurs blanches; une troisième, l'*agapanthus minor,* comme la première, mais de plus petites dimensions.

ÆSCHYNANTHE RAMEUSE, *Æschynanthus ramosissimus.* Fam. des cyrtandracées. Tige sarmenteuse; feuilles charnues, lancéolées; l'automne et l'hiver, fleurs tubuleuses, courbées, écarlates, avec une ligne noirâtre en dehors et une tache cordiforme en dedans. Orangerie éclairée; terre légère; multiplication de boutures et marcottes. Même culture pour les *Æ. grandiflorus* et *horsfieldii.*

AGATHÉE A FLEURS BLEUES, *Agathea amelloides* (Cap). Fam. des composées; buisson de 50 centimètres; feuilles rudes; toute l'année, fleurs d'un beau bleu de ciel, à disque jaune; orangerie; terre franche légère; multiplication de graines, boutures, marcottes et rejetons.

AGAVÉ D'AMÉRIQUE, *Agave americana*. Fam. des narcissées. Feuilles radicales, nombreuses, très-charnues, bordées et terminées par des aiguillons très-piquants; tige ou hampe de 5 à 7 mètres, terminée, d'août en septembre, par un épi de fleurs très-nombreuses, vertes et blanc jaunâtre. Variété à feuilles panachées.

AGAVÉ DE VIRGINIE, *A. Virginica*. Feuilles lancéolées et à épines courtes; épi de fleurs verdâtres; odeur agréable. Les amateurs de plantes grasses cultivent encore les agavés: *heteracantha, potatorum, striata, polyanthoides, macrantha, filifera, lurida, spicata, elegans, glauca, brachystachis, saponaria, Rhumphii, chlorantha, tuberosa, xylinacantha, Salmii, sobolifera*.

Terre franche légère, en pots crénelés au fond, où l'on met 5 centimètres de gros sable pour empêcher l'humidité de s'y maintenir. Peu d'arrosements, et surtout éviter de mouiller les tiges et les feuilles en hiver, afin que l'eau ne puisse croupir dans les aisselles et corrompre la plante. Semis en pots plongés dans une couche chaude et sous châssis. Repiquer quand les jeunes plants sont assez forts. De plus, multiplication de rejetons ou de boutures; celles-ci laissées, après leur amputation, deux à trois jours à l'ombre, en lieu sec, afin que la plaie soit bien desséchée avant de les planter. Quand on repique les boutures et les jeunes plants, on ne les expose au soleil qu'après qu'ils ne souffrent plus de cette opération qu'il faut toujours faire avec le soin de ne découvrir ni blesser les racines. On place ces plantes à l'orangerie, et près des jours, aussitôt que les nuits froides de l'automne sont à craindre; et l'on ne les rend au plein air, aux meilleures expositions du midi, en choisissant un temps couvert et doux, qu'après les dernières gelées du printemps.

On rempote ces plantes avec de la terre neuve, à l'automne, tous les deux à trois ans, lorsque les racines tapissent l'intérieur des vases.

AGAVÉ PITTE, *Agave fœtida, Furcroya gigantea* (Amér. mér.). Racines tubéreuses; feuilles très-longues et moins épaisses; hampe de 5 à 7 mètres et plus, divisée et subdivisée en nombreux rameaux terminés par une infinité de fleurs d'un bleu verdâtre. Celles-ci donnent des bulbilles qui reproduisent la plante lorsque la saison ne leur permet pas de porter des graines. Même culture.

AGROSTEMMA COQUELOURDE, *Agrostemma coronaria* (Fr.). Famille des caryophillées. Feuilles oblongues, cotonneuses et amplexicaules; tiges de 40 à 50 centimètres; en juin-septembre, jolies fleurs doubles, blanches, écarlates ou d'un rouge pourpre, suivant la variété.

On ne cultive les simples que pour en semer la graine et tenter le gain des variétés à fleurs doubles d'autres couleurs.

On multiplie les premières par œilletons. Terre franche, légère, bien amendée, afin de provoquer les œilletons; autrement la plante serait *bisannuelle*. Toutes expositions, le nord excepté.

AGROSTEMMA ROSE, *Agrostemma flos Jovis* (Alpes). Assez semblable à la précédente; en juillet, ombelles de fleurs purpurines. Même culture.

AIL MOLY, *Allium moly* (Fr.). Famille des lilacées. Feuilles planes; hampe nue et cylindrique; en juin, ombelles de fleurs assez larges et jolies, d'un jaune doré; *variété* à fleurs blanches. Culture du *vérâtre*.

AIL ODORANT, *Allium fragrans* (Cap). Fleurs blanches et rayées de pourpre en dedans, l'extérieur d'un rose léger; odeur de vanille, en mai-juin. Serre tempérée.

AIL BLANC, *Allium album* (Fr. mérid.). Fleurs blanches, à la même époque.

AIL JAUNE, *Allium flavum* (Fr.). Fleurs jaunes, *id*. Les ails réussissent en tout terrain et se multiplient de caïeux.

ALBUCA BLANC, *Albuca alba* (Cap). Famille des liliacées. Feuilles radicales longues et étroites; tige de 1 mètre, terminée en septembre-octobre par un long épi de fleurs à six pétales blancs et verdâtres.

ALBUCA JAUNE, *Albuca major* L. (Cap). Tige d'environ 66 centimètres, dont, en mai, la moitié terminale est un épi lâche de fleurs jaunes à centre verdâtre. Ses variétés passent aussi à l'orangerie l'hiver au nord de la France, et même à Paris, quand on ne peut les mettre à bonne exposition, et qu'on ne veut pas les y abriter soigneusement dans les grands froids.

ALTHÆA OU ALCÉA, ROSE TRÉMIÈRE DE LA CHINE, *Althæa rosea sinensis*. Famille des malvacées. Feuilles assez larges, velues, crénelées et arrondies; tiges de 60 à 90 centimètres; de juillet en octobre, pyramide de jolies fleurs doubles à

pétales pourpres et d'un blanc argenté sur les bords. Variétés : l'une purement blanche, et l'autre à fleurs comme la première, mais d'une couleur blanche et pourpre moins brillante.

Semis de bonne heure au printemps. On supprime les simples et l'on ne récolte que la graine des fleurs bien doubles. Bonnes terre et exposition. Ces plantes font un très-bel effet au centre des plates-bandes. Il faut les arroser beaucoup dans les sécheresses.

ALCÉE ROSE TRÉMIÈRE, *Alcea rosea* (Chine). Famille des malvacées. Tige de 2 à 3 mètres; fleurs larges, blanches, roses, rouge ponceau, violet rouge, jaune clair, soufre jaune foncé, ventre de biche, lie de vin, cramoisi vif, cramoisi pourpre, pourpre café brûlé, etc. Ces plantes, par leurs belles fleurs doubles et leur belle structure, décorent admirablement le centre des plates-bandes d'un grand parterre. On sème en août pour repiquer en septembre, afin que la plante n'ait pas le temps de développer toutes ses forces avant de monter à fleurs. On couvre l'hiver. Souvent à la seconde année la tige fournit des rejets vigoureux pour la troisième. Culture de la précédente.

ALCÉA A FEUILLES DE FIGUIER, *A. ficifolia* (Sibérie). Ne diffère du précédent que par ses feuilles. Même culture.

ALETRIS FARINEUX, *A. farinosa* (Amér. sept.). Famille des liliacées. Feuilles canaliculées et lisses; tige nue et pulvérulente, terminée, en juin, par un épi de petites fleurs blanches à six divisions et tracées d'une raie rouge. Se cultive et multiplie comme toutes les plantes du Cap.

ALETRIS ODORANT, *Aletris fragrans, Dracœna fragrans* (Cap). Tiges de 3 à 4 mètres, et cylindriques, terminées par de longues feuilles amplexicaules; en février-mars, épi rameux et terminal de fleurs blanchâtres et très-odorantes. Terre légère. Beaucoup d'eau. Multiplication de rejetons. On cultive de même l'*Aletris arborea,* encore plus haut et à feuilles plus larges et longues.

ALISIER DES BOIS, *Cratœgus torminalis* (Fr.). Famille des rosacées. Arbre de 7 à 8 mètres; feuilles ovales, dentées, d'un beau vert en dessus et velues en dessous; en mai-juin, corymbe de fleurs blanches; beaux fruits rouges qui, pendant longtemps, et même après la chute des feuilles, font l'ornement des bosquets et des bois. Il faut des marcottes, ou des individus de semis auxquels on coupe le pivot pour en faire

de jolis arbrisseaux de la moyenne taille dans les petits massifs d'agrément.

ALISIER A LARGES FEUILLES, ALISIER DE FONTAINEBLEAU; *C. latifolia* (Fr.). Feuilles plus larges; fruits d'un beau rouge orangé. Même culture.

ALISIER ALOUCHIER, *C. aria* (idem). Tiges très-droites; jeunes rameaux cotonneux; feuilles ovales, ridées, d'un beau vert; dessous blanchâtre; corymbes terminaux de fleurs blanches; beaux fruits rouges d'un brillant effet. Même culture. Variété A LONGUES FEUILLES, *C. A. longifolia.*

ALISIER AMELANCHIER, *C. rotundifolia* (idem). Arbrisseau de 3 à 4 mètres, en buisson; feuilles ovales, dentées; dessous blanchâtre; en avril, bouquets de fleurs nombreuses, assez grandes, d'un blanc jaunâtre; fruits d'un noir bleuâtre.

ALISIER A GRAPPES, *C. racemosa, Mespilus canadensis* (Amér. sept.). De 4 à 5 mètres; rameaux grêles et rougeâtres; feuilles oblongues; en avril-mai, panicules terminaux de fleurs moyennes et blanches; fruits noirs.

ALISIER A ÉPI, *C. spicata* (idem). Arbrisseau de 2 à 3 mètres; feuilles arrondies; en mai, épis de petites fleurs blanchâtres; fruits rouges.

On cultive encore les alisiers A FEUILLES DE POIRIER, *C. pyrifolia*; A FEUILLES D'ARBOUSIER, *C. arbutifolia*; NAIN, *C. chamæ-mespilus, C. humilis,* etc.

Toutes terres et expositions, mieux les meilleures. Culture et multiplication des néfliers ou épines, sur lesquels on les greffe.

ALLAMANDE CATHARTIQUE, *Allamanda cathartica* (Cayenne). Famille des apocynées. Bel arbrisseau rameux; feuilles lancéolées et verticillées; de juin en octobre, grandes et belles fleurs terminales et axillaires, campanulées et d'un jaune léger. Beaucoup d'eau. Multiplication de marcottes; serre chaude.

ALOÈS A BORDS ROUGES, *Aloe purpurea; A. dracœna marginata* (île Bourbon). Fam. des liliacées. Feuilles bordées de rouge; épis de fleurs pourpres.

ALOÈS COMMUN, FAUX-SOCOTRIN, *A. vulgaris* (Barbarie). Feuilles très-grandes, charnues, à centre épais et à bords épineux; tige rougeâtre, haute de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres, terminée en mars par un thyrse de jolies fleurs d'un jaune carminé.

Aloès verruqueux, *A. verrucosa* (Afrique). Feuilles ensiformes et couvertes de verrues; grappes de fleurs rouges et pendantes, à bords réfléchis.

Aloès socotrin, *A. socotrina.* Feuilles longues, étroites et épineuses; épi de fleurs rouges. Il est du Cap, comme tous les suivants.

Aloès corne de bélier, *A. fruticosa; A. arborescens.* Tige arborescente, de 3 à 5 mètres; feuilles au sommet et renversées en dehors; fleurs d'un rouge très-brillant.

Aloès hérissé, *A. ferox.* Feuilles hérissées d'épines; épi allongé, de fleurs rougeâtres, nuancées de vert aux extrémités.

Aloès mitré, *A. mitræformis.* Feuilles larges et rassemblées en mitre; épi de fleurs rouges, terminant une tige de 60 à 90 centimètres. Variété à feuilles plus étroites, *A. mitræformis angustior.*

Aloès nain, *A. humilis.* Feuilles épaisses, à bords épineux; grappes de fleurs nombreuses, grandes, à pétales rouges avec l'extrémité verte.

Aloès ombellifère, *A. umbellata, A. saponaria.* Superbe épi de fleurs très-grandes et d'un beau rouge capucine. Variété à feuilles pourpres, bariolées de vert et bordées d'épines jaunes.

Aloès perroquet, *A. variegata.* Feuilles serrées, à trois étages, épaisses, assez étroites, d'un vert grisâtre, bordées et maculées de blanc; grappes de jolies fleurs rouges.

Aloès bec de cane, *A. disticha.* Tige en bec de cane; fleurs nombreuses et blanches, à base rouge et pulvérulente; extrémités striées de vert.

Aloès oblique, *A. obliqua.* Feuilles obliques, aiguës et marbrées de blanc verdâtre; épis de fleurs très-nombreuses, trente à quarante, d'un blanc d'albâtre, et vertes sur les bords.

Variétés à feuilles bordées de blanc :

Aloès éventail, *A. plicatilis.* Feuilles en éventail, et grappes de fleurs rouges.

Aloès perlé, *A. margaritifera.* Feuilles couvertes de tubercules perlés; épis de fleurs verdâtres.

Aloès patte d'araignée, *A. aracnoidea.* Plus petit que le précédent; feuilles en rosette couverte de fils blancs; épi de fleurs verdâtres.

Les amateurs de plantes grasses cultivent encore les

Aloès d'Abyssinie, *A. Abyssinica;* — paniculé, *paniculata;* — rougeatre, *rubescens;* — a épines rouges, *rhodacanta;* — perfolié, *perfoliata;* — a feuilles courtes, *brevifolia;* — hérissé, *echinata;* — moucheté, *maculata* ou *picta;* — a feuilles minces, *tenuifolia;* — vert-noir, *nigricans;* — en spirale, *spiralis;* — visqueux, *viscosa;* — écrasé, *retusa;* — a feuilles roides, *rigida;* — pentagone, *pentagona.*

Culture de l'agavé. Beaucoup de ces plantes passent tout l'hiver en bonne orangerie, ou en serre tempérée; mais toutes, pour fleurir plus sûrement, sont mieux dans la serre chaude.

ALPISTE, *Phalaris Canariensis,* ♃. Fam. des graminées. Cette plante, appelée aussi graine ou millet de Canarie, se sème en avril et mai; bonne terre bien amendée. Ses graines sont recherchées pour les oiseaux. La paille est une très-bonne litière.

ALYSSE SAXATILE, *Alyssum saxatile* (Orient), communément *Corbeille d'or.* Fam. des crucifères. Feuilles lancéolées et glauques; tiges ligneuses, courtes et rampantes; de mars en mai, et souvent à l'automne, bouquets terminaux de fleurs petites, nombreuses et d'un beau jaune. Variétés à feuilles panachées. Toutes terres. Semis, boutures, marcottes et séparation de pieds.

AMANDIER a fleurs doubles, *Amygdalus flore pleno.* Fam. des rosacées. En mai, et quelquefois en septembre, belles fleurs doubles, d'un blanc rosé, et nombreuses.

Amandier nain, *A. nana* (Sibérie). Très-petit arbuste à fleurs petites et charmantes, purpurines, passant au rose léger et couvrant ses rameaux; en mars, variété encore plus jolie à fleurs doubles. On multiplie l'un et l'autre par leurs drageons.

Amandier a grandes fleurs, *A. grandiflora.* En avril-mai, fleurs simples, d'un blanc rosé, très-belles et très-larges.

On cultive encore l'Amandier satiné, *A. argentea,* dont les feuilles, entièrement couvertes d'un duvet blanc, paraissent argentées; l'Amandier a feuilles cotonneuses, *A. tomentosa,* et l'Amandier a feuilles panachées, *A. variegata.* Ces trois arbrisseaux, dont les fleurs sont petites, ne sont remarquables que par leur feuillage.

Amandier du Portugal, *Amygdalus lusitanica*. Charmant arbrisseau de 2 mètres, dont, en mars, les rameaux se couvrent de fleurs simples d'un beau rose, et dont les petites amandes douces sont bien parfumées et agréables. Multiplication de greffe sur amandier ordinaire, ou de semences.

Amandier de Géorgie, *A. Georgica*. Plus fort que l'amandier nain; en avril-mai, fleurs doubles, d'un rouge très-foncé.

Les Amandiers *à fleurs doubles, à grandes fleurs,* etc., font aussi un très-bel effet dans les massifs d'ornement.

AMARANTHE tricolore, *Amaranthus tricolor* (Indes). Fam. des amaranthacées. Feuilles bariolées de rouge, jaune et vert, seul mérite de la plante; en juin-juillet, petits paquets de fleurs insignifiantes. Semis en mars et plus tôt sur couche chaude, et repiquage en avril. Variété à feuilles vertes et jaunes.

Amaranthe a longs épis, *Amaranthus caudatus* (Pérou). Feuilles d'un rouge terne; tiges rameuses de 33 à 66 centimètres; longs épis pendants de petites fleurs cramoisies. Se sème d'elle-même comme le chiendent.

AMARYLLIS lis Saint-Jacques, *Amaryllis formosissima* (Mexique). Fam. des narcissées. Ognon moyen; feuilles étroites; de mai en août, hampe courte et latérale, terminée par une ou deux grandes fleurs d'un pourpre velouté très-brillant. On plante ces ognons à la fin de septembre, dans une terre légère un peu ombragée. On les relève tous les deux à trois ans, quand les feuilles sont sèches; on sépare les caïeux, que l'on replante en terre neuve. Bonne couverture l'hiver.

Amaryllis séduisante, *Amaryllis blanda* (Cap). Gros ognon allongé; feuilles longues; hampe assez haute; en juin, fleurs de lis nombreuses et superbes, d'un blanc rosé très-tendre. Terre franche légère; très-bonne exposition; couverture épaisse de bonne litière pendant les gelées d'hiver, et précaution contre celles du printemps. Même culture que la précédente.

Amaryllis veinée, *Amaryllis vittata* (Cap). Ognon moyen; feuilles longues et étroites, d'un vert ferrugineux; hampe assez élevée; en juin, quatre à cinq belles et grandes fleurs; tube long, d'un vert rougeâtre. Les six divisions sont d'un blanc pur, intérieurement marquées de deux lignes longitudinales de carmin foncé. Multiplication de caïeux comme les précé-

dentes, et de graines sur couches et sous châssis comme les *iris*. Terre chaude légère, près d'un mur exposé au midi.

Amaryllis a longues feuilles, *Amaryllis longifolia* (Cap). Ognon très-allongé ; en juin-juillet, tige courte ; douze à vingt fleurs terminales, pourpres et odorantes. Même culture.

Amaryllis-belladone, *Amaryllis belladona* (Cap). Ognon allongé, très-gros ; feuilles longues, très-glabres ; d'août en octobre, tiges et fleurs comme celles de l'*amaryllis blanda*, mais à teinte rose plus vive. Même culture.

Amaryllis jaune, *Amaryllis lutea* (Fr. mérid.). Ognon moyen et allongé ; hampe très-courte ; en septembre, fleurs infundibuliformes, d'un jaune vif. Terre légère ; levant ou midi ; couverture l'hiver ; multiplication de caïeux chaque deuxième ou troisième printemps.

Amaryllis atamasco (Amér. sept.). Ognon sphérique et brun ; feuilles longues et assez étroites ; plusieurs tiges de 20 à 22 centimètres ; en juillet, fleurs terminales, d'un blanc rosé, assez grandes et jolies. Elle vient aussi en pleine-terre, avec des précautions. Les cinq suivantes sont d'orangerie.

Amaryllis de la reine, *Amaryllis reginæ* (Mexique). Ognon moyen et verdâtre ; feuilles oblongues ; hampe d'environ 60 centimètres, terminée, en février-mars, par trois à cinq grandes et belles fleurs de lis, dont les six divisions, d'un beau rouge foncé, sont vertes à l'intérieur de leur base.

Amaryllis grenésienne, *A. sarniensis*. Ognon gros et allongé ; feuilles planes ; hampe d'un pied ; en septembre-octobre, ombelle terminale de fleurs nombreuses, assez grandes et d'un beau rouge carmin. Variété à fleurs roses.

Tous les ans le commerce reçoit de Guernesey, où cette plante est naturalisée par accident, beaucoup d'ognons prêts à fleurir dans l'année. Les caïeux ne fleurissent ici que tous les trois ans.

Amaryllis a feuilles courbes, *A. curvifolia* (Cap). Ognon allongé et de moyenne grosseur ; feuilles glauques et courbées ; hampe de 30 à 90 centimètres ; de juillet en septembre, dix à quinze fleurs assez grandes, inodores, d'un rouge pourpre des plus brillants.

Amaryllis ondulée, *A. undulata* (Cap). Ognon roux et oblong ; feuilles linéaires ; hampe de 20 à 30 centimètres ; en septembre-octobre, ombelle terminale de jolies petites fleurs

d'un cramoisi clair, à divisions ondulées, étroites et nuancées de gris de lin.

Amaryllis crépue, *A. crispa* ou *humilis* (Cap). Assez semblable à la précédente, mais fleurs plus grandes, plus foncées en couleur, et pétales moins ondulés.

Amaryllis rose, *A. rosea* (Havane). Petit ognon brun; feuilles linéaires; en août-septembre, fleur solitaire, rose, très-jolie.

Amaryllis blanche, *A. candida* (Pérou). Ognon d'un brun rougeâtre; feuilles dressées; en octobre, fleur solitaire, à trois lobes blancs, et les trois autres lavés de rose.

Toutes ces *Amaryllis*, auxquelles on peut joindre celles de pleine-terre, se cultivent en pots avec terre de bruyère ou franche légère, mêlée avec du terreau végétal. Elles sont susceptibles d'orner également bien les parterres, les croisées et terrasses, en les passant l'hiver en orangerie ou dans les appartements: il suffit de ne pas trop les arroser ni les laisser dessécher; de les mettre au jour près des croisées des orangeries ou des appartements, et de leur donner de l'air quand la température est douce. On les multiplie comme celles de pleine-terre, et aussi de semences quand on en obtient. Culture des ognons du Cap.

Amaryllis orientale, *Amaryllis orientalis* (Inde). Ognon très-gros, donnant deux ou trois feuilles après la floraison; hampe de 30 à 35 cent., d'un rouge foncé, et terminée par une superbe girandole de fleurs d'un beau rouge. Serre tempérée.

Amaryllis a réseau, *A. reticulata* (Brésil). En avril-mai, ombelles de charmantes fleurs d'un rouge vif en dehors, plus éclatant à l'intérieur, et rayées de pourpre en tous sens. Serre tempérée.

Terre de bruyère mêlée à de la terre franche; multiplication de caïeux.

Toutes les *Amaryllis* d'orangerie et de pleine-terre se cultivent aussi en serre tempérée, pour en obtenir les fleurs beaucoup plus tôt.

Amaryllis de Broussonnet, A. ornée, *Amaryllis Broussonnetii, A. ornata* (Inde). Gros ognons; feuilles longues et linéaires; en juin, fleur solitaire, d'un blanc de lait; pétales à une raie centrale et longitudinale, d'un beau rouge carmin. Variété à feuilles plus larges, fleurs nombreuses et traces violettes. De serre chaude, comme les suivantes.

AMARYLLIS ROSE, ÉQUESTRE OU ÉCARLATE, *A. equestris* ou *punicea* (Am. mérid.). Ognon rond, moyen et pourpré; tige de 30 à 40 centimètres, d'un vert glauque, striée et spathacée; quelquefois en mars-avril, et ordinairement en juillet-août, un ou deux, rarement trois, grandes et superbes fleurs à divisions striées; base extérieure jaunâtre; limbe roux et lustré. Variétés à fleurs doubles.

AMARYLLIS GIGANTESQUE, *A. gigantea, A. Jagus* (Siera-Leone). Ognon très-gros; feuilles très-grandes; hampes fortes et d'environ 60 centimètres, couronnées par environ 60 fleurs moyennes, d'un rose vif, tracées de rose plus foncé.

AMARYLLIS JAUNE OU DORÉE, *A. aurea* (Chine). Ognon rond, gros et brun; feuilles longues, étroites et canaliculées; hampe de 50 à 60 centimètres; en juillet-août, ombelle de fleurs assez grandes et d'un jaune doré.

AMARYLLIS PERROQUET, *A. psittacina* (Brésil). Feuilles longues et glauques; tiges hautes, spathacées; en juillet-août, une à deux grandes fleurs; fond blanc, rayé de rouge pourpre.

AMARYLLIS A LARGES FEUILLES, *A. latifolia*. Tige de 30 à 50 centimètres, terminée en août par cinq ou six fleurs d'un blanc éblouissant; odeur très-suave.

On cultive encore de même les AMARYLLIS RÉFLÉCHIE, *A. revoluta, A. variabilis*; L'ÉLÉGANTE, *A. spectabilis*; enfin, les *Amaryllis advena, crocata, purpurea*, etc.

Terre de bruyère pure ou franche légère, mêlée à un tiers de terreau végétal bien consommé; multiplication de semences et de caïeux; exposition au jour et plonger les pots dans la tannée.

AMBROISIE, *Chenopodium ambrosioïdes,* ⊙ (Mexique). Fam. des chénopodiées. Culture de la bourrache; bonne exposition.

AMMOBIUM AILÉ, *Ammobium alatum* (Nouv.-Holl.). Fam. des composées. Feuilles étalées, lancéolées; tige rameuse, ailée; en août fleurs en bouton rond, à centre jaune et circonférence blanche. Pleine-terre légère et sèche; couverture l'hiver; multiplication de graines et d'éclats.

AMOMON FAU-PIMENT, MORELLE *idem*, AMOMUM, CERISETTE, *Solanum pseudo-capsicum* (Madère). Fam. des solanées. Joli arbuste de 1 mètre; rameaux nombreux, verts et flexibles; feuilles lancéolées; de juin en septembre, fleurs blanches auxquelles succèdent, jusqu'au printemps, des

baies rondes, rouges ou jaunes. Multiplication de graines comme celles du *mimulus*; du reste, même culture.

AMORPHE FAUX INDIGO, *Amorpha fruticosa* (Amér. sept.). Fam. des légumineuses. Arbrisseau de 2 à 3 mètres, à feuilles ailées; en juin-juillet, épi de fleurs bleuâtres.

AMORPHE NAIN, *A. pumila* (idem). Bien plus petit. Terre franche, sèche et légère; midi; multiplication de drageons, marcottes et boutures.

AMSONIA A LARGES FEUILLES, *Amsonia latifolia* (Amér. sept.). Fam. des apocynées. Vivace; feuilles ovales, lancéolées; corymbe terminal de fleurs bleues.

AMSONIA A FEUILLES ÉTROITES, *A. angustifolia* (Amér. sept.). Mêmes fleurs, mais feuilles linéaires lancéolées.

AMSONIA A FEUILLES DE SAULE, *A. salicifolia*. Comme les précédents, mais plus robuste. Terre de bruyère humide, ombragée; multiplication d'éclats et de graines.

ANCOLIE DES JARDINS, *Aquilegia vulgaris* (Fr.). Fam. des renonculacées; feuilles à folioles trilobées; tiges de 40 à 60 centimètres et rameuses; en mai-juin, fleurs terminales et pendantes; folioles calicinales colorées comme les corolles à 5 pétales bleus, roulés en cornets. Variétés à fleurs doubles blanches, bleues, roses, rouges et violettes.

ANCOLIE DU CANADA, *Aquilegia Canadensis*. Plante moins forte; en mai-juin, fleurs d'un rouge orangé.

ANCOLIE DE SIBÉRIE, *Aquilegia Sibirica*. Touffes et tiges plus basses; fleurs d'un beau bleu très-foncé. Culture des pivoines.

ANDREWSIE GLABRE, *Andrewsia glabra* (Nouv.-Holl.). Fam. des diospyrées. Petit arbrisseau à feuilles aiguës et ponctuées; petites fleurs blanches axillaires; autre à feuilles de saule; autre sarmenteux et à fleurs bleues. Culture des Acacies *mimosa*; serre tempérée.

ANDROMÈDE DU MARYLAND, *Andromeda mariana* (Am. sept.). Comme les suivants. Fam. des bruyères. En buisson de 60 à 120 centimètres; rameaux passant du vert au pourpre; feuilles luisantes; en juillet, grappes unilatérales de fleurs campanulées.

ANDROMÈDE LUISANT, *A. nitida*. Le même que les *lucida* et *corriacea*; buisson de 60 à 90 centimètres; rameaux anguleux; feuilles luisantes et nervées près des bords; en août, bouquets de fleurs d'un blanc rosé.

ANDROMÈDE AXILLAIRE, *A. axillaris.* Buisson de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres; bois d'un rouge vif dans la jeunesse; feuilles persistantes, ovales, dentées, à nervure rouge; de juin en août, grappes axillaires, nombreuses et serrées, de fleurs blanches. Variété à feuilles plus petites, *A. ovata.*

ANDROMÈDE A FEUILLES DE CASSINE, *A. cassinefolia.* Le même que l'*A. speciosa;* buisson de 60 à 90 centimètres; feuilles glabres des deux côtés; en juillet-août, grappes fasciculées de grandes et belles fleurs campanulées et d'un beau blanc.

ANDROMÈDE PULVÉRULENT, *A. pulverulenta.* Variété du précédent, dont elle ne diffère que par ses feuilles pubescentes et poudrées en dessous.

ANDROMÈDE A GRAPPES, *A. racemosa.* Buisson de 60 à 90 centimètres; feuilles veinées en dessous; en juillet, grappes terminales de petites fleurs blanches et cylindriques.

ANDROMÈDE EN ARBRE, *A. arborea.* Dans son pays, il croît de 15 à 20 mètres, mais en France il n'est qu'un bel arbuste; rameaux nombreux; feuilles ovales, persistantes, d'un vert souvent ponctué de pourpre; en juin-juillet, épis terminaux de petites fleurs blanches.

ANDROMÈDE CANALICULÉ, *A. canaliculata.* Buisson de 66 centimètres; feuilles ovales, ponctuées de blanc; en mars, grappes de petites fleurs blanches et globuleuses.

On cultive encore les *Andromeda* paniculé, *A. paniculata;* marginé, *marginata;* cotonneux, *tomentosa;* crépu, *crispa;* ferrugineux, *ferruginea;* à feuilles de romarin, *rosmarinifolia;* à feuilles en scie, *serratifolia;* à feuilles de pouliot, voy. *Menzieza.* Ils ne présentent pas de grandes différences sous le rapport de l'intérêt et de l'ornement. On cultive toutes ces plantes comme l'*azalea.*

ANÉMONE HÉPATIQUE, hépatique des jardins, *Anemone hepatica* (Europe). Fam. des renonculacées. Racines fibreuses; touffes de feuilles d'un vert luisant, à longs pétioles; en février-mars, très-jolies fleurs bleues, roses et blanches, simples ou doubles, suivant les variétés. Cette plante, que l'on revoit avec un plaisir toujours nouveau, et qui de plus est charmante, dure près d'un mois. On en fait de très-jolies bordures. Levant, terre fraîche, un peu ombragée; dans les très-grands froids il est prudent de couvrir, principalement la bleue. Multiplication par éclats de touffes à

l'automne : il ne faut pas séparer trop mince, si l'on ne veut pas attendre trop longtemps.

Anémone renoncule, *Anemone ranunculoides* (Fr.). Tige de 10 à 12 centimètres; en mars, petites fleurs jaunes, doubles; terre fraîche, légère, humide et ombragée. Multiplication de racines tous les trois à quatre ans.

Anémone a fleurs bleues, *Anemone Apennina* (Apenn.). En mars-avril, fleurs bleues ou vertes, étalées et très-jolies; pétioles étroits et nombreux. Semis comme celui de l'*anémone*, et multiplication de racines. Terre comme la précédente.

Anémone des bois ou Sylvie, *Anemone nemorosa* (France). On ne cultive que les variétés à fleurs doubles, obtenues des semences de la simple, comme dans l'anémone des fleuristes; racines traçantes; feuilles en touffes; en avril, fleurs purpurines ou rosées. Mêmes terre et culture.

Anémone pulsatille, *Anemone pulsatilla* (Fr.). Feuilles ailées et découpées; tiges de 20 à 25 centimètres; en avril-mai, jolie fleur d'un violet bleuâtre, assez grande. Terre sèche et aride; multiplication de racines, tous les deux ou trois ans. Les fleurs, agitées par le moindre vent, ont donné lieu aux noms de *pulsatille, herbe de vent*, etc., que porte cette plante.

Anémone oeil de paon, *Anemone pavonina* (Orient). Racine tubéreuse et fibreuse; feuilles très-découpées; tige grêle, de 20 à 25 centimètres. En mai, belle fleur solitaire, bien ouverte, large de 5 centimètres; pétales longs, étroits et très-nombreux, ceux du centre plus minces et roulés, tranchant par un cœur verdâtre sur le cramoisi vif des autres. Terre légère et substantielle; bonne exposition; multiplication par racines. Cette jolie plante, cultivée en pots dont on renouvelle la terre tous les ans, fleurit en mars lorsqu'on lui fait passer l'hiver en orangerie.

Anémone sauvage, *Anemone sylvestris*. Feuilles digitées; tige de 25 centimètres; en mai et en octobre, fleurs blanches, moyennes et bien doubles, obtenues comme la *sylvie* double. Culture de la *pulsatille*.

Anémone a fleurs de narcisse, *Anemone narcissiflora* (Alpes). Racines fibreuses; feuilles radicales; lobes et bords ciliés; tige de 15 à 25 centimètres; en mai, ombelles de fleurs à cinq pétales blancs; disque jaune; forme des narcisses. Culture de la *pulsatille*.

ANÉMONE DES FLEURISTES, *Anemone coronaria*, et ANÉMONE DES JARDINS ou ÉTOILÉE, *A. hortensis* (Orient). Ces deux belles plantes ont fourni, soit séparément, soit par le mélange de leur *pollen*, les nombreuses variétés que les fleuristes recherchent pour l'ornement de leurs parterres.

Les amateurs n'admettent que les anémones doubles, qu'ils considèrent comme *bonnes* ou *belles plantes*, d'après les règles suivantes :

1° Des feuilles ou *fanes* bien vertes, agréablement découpées; 2° des tiges droites et robustes, se détachant des feuilles et les surpassant au moins du tiers en hauteur. Si ces tiges se ployaient sous le poids de la corolle épanouie, ce serait un défaut que ne rachèterait point la fleur la plus brillante; 3° la corolle doit être pourvue d'un manteau formé en soucoupe large et ronde, par les grands pétales insérés entre le calice et les petits pétales de l'intérieur; la plus grande circonférence doit être de 5 à 7 centimètres de diamètre; la couleur des grands pétales doit être pure à l'extrémité du limbe, communément appelée *bord*, et varier aux onglets; 4° d'autres pétales non pointus et nombreux doivent être groupés concentriquement dans l'intérieur, les uns à côté des autres; mais ils doivent être toujours plus grands ou plus hauts, à mesure qu'ils se rapprochent du centre, lequel est rempli par de plus petits pétales plus longs. Les petits pétales doivent notamment encore être de couleurs vives, variées et tranchant sur le manteau.

Enfin les deux segments que les fleuristes nomment l'un *manteau*, et l'autre les *béquillons*, doivent briller des plus éclatantes couleurs.

Un des grands mérites de ces plantes, aux yeux des amateurs, c'est leur rareté; ils distinguent une fleur qu'ils nomment *marchande*, quand elle se trouve dans le commerce, d'une fleur gagnée par un amateur qui tient à ce qu'elle ne soit pas *répandue*; je conseille donc aux amateurs d'avoir recours au semis, tant pour remplacer les plantes qu'ils perdent ou réforment, que pour s'en procurer de nouvelles.

Les couleurs les plus recherchées sont le bleu améthyste ou bleu céleste, le bleu foncé, le nacarat, etc. Pour semer, on choisit dans les anémones simples que l'on nomme *porte-graines*, les plus belles couleurs, les corolles les plus larges, les plus régulières, et enfin les tiges les plus fortes. Le

centre du manteau des fleurs simples est occupé par les étamines et les ovaires, remplacés par les petits pétales du milieu dans les fleurs doubles. Lorsque les ovaires fécondés mûrissent, on les coupe, dans la crainte que les vents n'enlèvent les graines. On les recueille, conserve et sème comme celles des renoncules. Voyez cet article.

On plante et relève comme les renoncules, les jeunes *pattes* du semis, qu'alors on nomme *pois*.

La deuxième année, beaucoup de ces anémones fleurissent. On choisit, parmi les doubles, celles qui ont les qualités voulues; on les marque comme les pucelles des renoncules. Parmi les simples, on conserve et cultive aussi celles dont les formes et les couleurs promettent. On en recueille la graine, avec laquelle on continue de semer et d'entretenir sa collection.

ANGELONE A FEUILLES DE SALICAIRE, *Angelonia salicariæfolia* (Caracas). Fam. des scrophulariées; tige d'un mètre; feuilles lancéolées. Tout l'été, grappe de fleurs d'un bleu lilas. Pleine-terre avec couverture l'hiver; multiplication de graines, d'éclats et de boutures. Même culture pour les *A. hirsuta* et *minor*.

ANIGOSANTHOS JAUNE, *Anigosanthos flavida* (Nouvelle-Hollande). Fam. des narcissées; racines fibreuses; feuilles étroites et aiguës; tige de 1 mètre, terminée en panicule de quinze à vingt fleurs estivales d'un jaune verdâtre; tube à six divisions réfléchies et violacées; anthères rouges. Orangerie.

ANIGOSANTHOS ROUX, *A. rufa* (idem). Tige moins haute; base couverte de poils roux; feuilles linéaires; corymbes de fleurs très-nombreuses, hérissées de poils roux. Orangerie. Terre franche légère. Multiplication de rejetons.

ANONA A TROIS LOBES, ASSIMINIER, COROSSOL, *Anona triloba* (Amér. sept.). Fam. des anonées; arbrisseau de 2 à 3 mètres; rameaux lisses; feuilles très-ouvertes et lancéolées; en mai-juin, fleurs solitaires et d'un rouge foncé; fruits médiocres et à trois lobes. Multiplication de semences aussitôt la maturité, sur couche sous châssis. Les jeunes plants ne se livrent qu'à la troisième année en pleine-terre, franche légère, et à mi-soleil.

ANONE OU ANONA CHERIMOLIA (Pérou). En juillet-août, cet arbrisseau donne des fleurs peu apparentes, mais dont les fruits,

gros comme des pommes, ont un parfum préféré à celui de l'ananas. Multiplication de graines aussitôt la maturité. Serre chaude.

ANTHEMIS A GRANDES FLEURS, *Anthemis grandiflora* (Chine). Fam. des radiées. Plante suffrutescente, dite communément *Chrysanthème*; feuilles découpées; tige rameuse et multiflore, haute de 40 à 90 centimètres. Variétés : la POURPRE FONCÉE à fleurons tubulés; la ROSÉE, qui donne des fleurs d'un jaune foncé dans les terres légères, et souvent de l'une et de l'autre couleurs séparément sur le même rameau; la GRANDE JAUNE SOUFRÉE, dont les fleurons du centre sont tubulés; la JAUNE SOUFRÉE, à demi-fleurons plans, réfléchis en dedans et jaspés d'orangé foncé; la JAUNE MOYENNE, à fleurons plans, moins réfléchis; la BLANCHE GRANDIFLORE, à fleurons entièrement tubulés; la BLANCHE *idem*, à fleurons plans; la BLANCHE A FLEURS MOYENNES, fleurons demi-tubulés et flagellés de carmin; la BLANCHE A TRÈS-GRANDES FLEURS, fleurons très-longs, tubulés et très-minces au centre, d'un blanc pur, lavé légèrement de rose très-clair; forme d'une étoile très-radieuse; la POURPRE BRILLANTE, fleurs moyennes; fleurons plans à la circonférence, tubulés au centre, et tous panachés de souci orangé; forme d'une belle anémone; la POURPRE FONCÉE GRANDIFLORE, fleurons intérieurs plans, très-étroits et réfléchis en dedans; ceux du centre sont d'un jaune verdâtre; la fleur a la forme d'une très-grande anémone à cœur vert. On cultive encore la JAUNE CLAIRE SIMPLE GRANDIFLORE, et beaucoup d'autres variétés intéressantes.

Terre franche, légère; toutes expositions; multiplications d'éclats de racines. Couverture l'hiver pendant les grands froids. On cultive aussi ces plantes en pots que l'on rentre l'hiver. Elles font le dernier ornement de nos jardins, depuis le 15 octobre jusqu'aux gelées, et celui de nos appartements jusqu'aux derniers jours de décembre.

ANTHEMIS DES TEINTURIERS, *Anthemis tinctoria* (Alpes). Feuilles pennées; tiges nombreuses, hautes de 65 centimètres; de juin en novembre, grandes fleurs solitaires à rayons jaunes. Toutes terres et expositions; multiplication de semences et éclats.

ANTHEMIS CAMOMILLE, *Anthemis nobilis* (Fr.). Plante en touffe, réservée aux bordures; en juin-août, petites fleurs

doubles, en forme de boutons d'*argent*. Se cultive et multiplie comme la *marguerite*.

Anthemis d'Arabie, *Anthemis arabica* (Alger). Feuilles découpées; tiges rameuses et couchées; en juillet-septembre, fleurs sessiles, d'un jaune orangé. Semis en place au printemps.

ANTHOCERCIS a fleurs jeunes, *Anthocercis littorea* (Nouv.-Holl.). Fam. des scrophulariées. Arbuste de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres; feuilles charnues; en été, fleurs jaunes, striées de brun. — *A. viscosa.* (Nouv.-Holl.). Feuilles plus grandes, ponctuées; fleurs beaucoup plus grandes, blanches. Multiplication de boutures. Orangerie éclairée.

ANTHOLIZE d'Ethiopie, *Antholiza æthiopica.* Fam. des iridées; feuilles larges et aiguës; tige de 1 mètre, violâtre; en mai et juin, épi pyramidal et terminal de fleurs d'un jaune doré, rayées de rouge. Elle craint l'humidité; quand les feuilles sont sèches, on retire son ognon de terre et on le garde dans un lieu sec, à l'ombre.

Antholize cunonia, ou écarlate, *A. cunonia* (Cap). Bulbe à radicules menues, et extrémités garnies de petites bulbes qui servent à la propager; feuilles longues et étroites; tige de 1 mètre; en mai-juin, fleurs labiées, jaunâtres à leur base, et écarlates dans les autres parties. Orangerie, comme les suivantes.

Antholize tubuleuse, *A. tubulosa* (Cap). Plus rustique que les précédentes; feuilles allongées; tige deux fois plus longue, et terminée en juin par un épi bilatéral de fleurs d'un rose foncé, sessiles, à tube courbé, long, étroit, se divisant à l'extrémité en six lobes courts et arrondis. Variété à fleurs panachées de blanc.

Antholize éclatante, *A. fulgens* (id.). Feuilles de 60 centimètres, d'un vert foncé, et qui se remplacent successivement; tige terminée, en juin, par un long épi à deux rangs de fleurs écarlates, à tube courbe, allongé, et à six divisions réfléchies que dépassent les filets rouges des étamines à anthères bleues, et le pistil encore plus long et aussi d'un beau rouge. C'est la plus brillante de toutes. L'ognon produit beaucoup de caïeux. On ne le lève que pour les retirer, et on replante de suite. Quand on cultive en pots, il faut changer la terre tous les ans, afin qu'elle suffise à sa végétation continue.

Antholize a fleurs en masque, *A. ringens* (id.). Ognon

aplati et rond; feuilles droites, striées et rares; hampe pourprée, de 60 centimètres; en mai-juin, grappes terminales de grandes fleurs tubulées, velues et d'un rouge aurore.

ANTHOLIZE A ÉPI, *A. spicata* (idem). Feuilles courtes, larges et pointues; hampe cylindrique, terminée, en juin, par plusieurs épis de fleurs larges, couleur de chair, à tube court et évasé; spathes bifides, vertes comme la tige, et bordées de jaune orangé. Elle craint moins l'humidité que les autres, et peut rester en terre.

Ces plantes, comme les tulipes, se multiplient de caïeux et de graines qui fleurissent à la quatrième ou cinquième année. Terre franche légère. Les espèces ou variétés en sont très-nombreuses.

ANTHYLLIS SATINÉ OU ARGENTÉ, *Anthyllis barba Jovis* (Orient). Fam. des légumineuses. Petit arbrisseau; feuilles persistantes, ailées, soyeuses et argentines; de mars en mai, bouquets terminaux de petites fleurs jaunes. Orangerie.

On cultive aussi les ANTHYLLIS D'ORIENT, *A. Hermannia;* ÉPINEUX, *erinacea* (Espagne); A FLEURS DE CITYSE, *citysioides* (France méridionale); etc.

Semis à la maturité, sur couche, sous châssis. Boutures, drageons et marcottes. Quand ces arbrisseaux sont un peu forts, on peut les hasarder en pleine-terre ici, mais aux meilleures expositions, et avec bonne couverture l'hiver.

AOTUS VELU, *Aotus villosa* (Nouv.-Holl.). Fam. des papilionacées. Arbuste de 65 centimètres; rameaux filiformes; feuilles linéaires; en juin, fleurs jaunes, à étendard rayé de pourpre; serre tempérée; terre de bruyère; multiplication par boutures.

APOCYN A FEUILLES D'ANDROSÈME, vulgairement GOBE-MOUCHE, *Apocynum androsemifolium* (Amér. sept.). Fam. des apocynées. Racines traçantes; feuilles ovales et opposées; en juillet-septembre, bouquets terminaux de petites fleurs campanulées, blanches en dedans, rosées en dehors; odeur de miel attirant les mouches: celles-ci, bientôt prises par la trompe, périssent dans les corolles qui les rejettent après. Terre légère ou de bruyère; multiplication de graines ou d'éclats.

APOCYN DENTÉ, *Apocynum venetum* (Italie). Feuilles étroites lancéolées; tige de 60 à 90 centimètres et rameuse; en juin-juillet, bouquets terminaux de petites fleurs blanches ou

rosées, qui plaisent à beaucoup de monde. Semis, œillettons, et bonne terre d'orangers. Orangerie.

ARALIA ÉPINEUX, *Aralia spinosa* (Amér. sept.). Fam. des araliées. Arbrisseau de 3 à 4 mètres; tige épineuse; rameaux peu nombreux; grandes feuilles tripennées; folioles dentées et aiguës; en août-septembre, grands panicules ombellifères de petites fleurs blanchâtres à odeur de lilas. Culture et multiplication de l'*anona triloba*. L'*aralia Japonica* est une espèce nouvelle et plus intéressante.

ARAUCARIA IMBRIQUÉ, *Araucaria imbricata* (Chili). Fam. des conifères. Les deux espèces, dans la serre tempérée de M. Noisette, se font remarquer par leur vert sombre et leurs feuilles en alênes, dont la base couvre les rameaux. Terre de bruyère avec un quart ou un cinquième de terre franche. Multiplication de boutures.

ARUJA SÉRICOFÈRE, *Aruja sericofera* (Brésil). Fam. des asclépiadées. Arbrisseau grimpant, de 3 à 5 mètres; feuilles oblongues; tout l'été et en automne, fleurs blanches, odorantes, à limbe ondulé. Serre tempérée; terre légère et terreautée; multiplication de boutures.

ARBOUSIER DES PYRÉNÉES, *Arbutus unedo*. Fam. des bruyères. Arbrisseau de 4 à 5 mètres; branches et rameaux nombreux et rougeâtres; feuilles ovales, dentées et persistantes; en janvier-février et en septembre, grappes de petites fleurs blanches ou rosées, simples ou doubles; fruit semblable à la fraise, mais très-fade, d'où vient le surnom *unedo* abrégé d'*unum edo*, j'en mange un.

ARBOUSIER BUSSEROLE, RAISIN D'OURS, *Arbutus uva ursi, Arctostaphylos uva ursi* (Alpes). Arbrisseau en touffes couchées; rameaux grêles; feuilles petites et épaisses comme celles du buis; en mai, petites fleurs blanches dont les fruits sont mangeables. On cultive les arbousiers comme le *kalmia*.

ARBOUSIER ANDRACHNÉ, *Arbutus andrachne* (Orient). Il ne diffère des autres que par des feuilles un peu plus grandes, et par ses fleurs un peu plus fortes et paniculées qui sont très-intéressantes. Orangerie.

ARCTOTIS TRICOLORE, *Arctotis tricolor* (Cap). Fam. des composées; feuilles ovales, lyrées; tige de 33 centimètres; en mai-juin, fleurs à rayons d'un rouge sanguin, bordé de blanc en dehors, d'un jaune pâle en dedans; disque d'un pourpre foncé. Orangerie; terre franche sablonneuse; ar-

rosements fréquents; multiplication d'éclats, de boutures et de graines. Même culture pour les *A. maculata, rosea, fastuosa, grandiflora, undulata,* et *spinosa.*

ARDISIE SOLANACÉE, *Ardisia solanacea* (Antilles). Fam. des myrsinées. Petit arbrisseau peu rameux; feuilles glabres et oblongues; en juin-juillet, corymbes axillaires de jolies fleurs monopétales, purpurines et à cinq divisions en étoile. Multiplication de marcottes et de boutures. Serre chaude.

ARDUINIE BIFURQUÉE, *Arduinia bispinosa* (Cap). Fam. des apocynées. Tiges de 50 à 60 centimètres; rameaux nombreux et munis de deux épines; feuilles ovales, lustrées et persistantes; en juillet, petites fleurs blanches, odorantes, réunies trois à quatre, et terminales. Culture et multiplication des lauriers-roses.

ARÉNAIRE OU SABLINE DE MAHON, *Arenaria Balearica.* Fam. des caryophyllées. Petite plante en gazon, fournissant, d'*avril* en *mai,* beaucoup de petites fleurs blanches. Elle n'est propre qu'aux rocailles et vieux murs. Séparation de pieds et semis.

ARÉNAIRE GRANDIFLORE; fleurs plus grandes. Mêmes destination et culture.

ARGALOU ÉPINEUX, *Paliurus aculeatus* (Fr. mér.). Fam. des rhamnoïdes. Le même que le *Rhamnus paliurus, Porte-chapeau, Chapelet, Epine de Christ,* etc.; tiges de 2 à 3 mètres, disposées en buissons; rameaux nombreux, flexibles, étalés, et dont la base est armée de deux aiguillons très-piquants; petites feuilles alternes, ovales, lisses et à peine denticulées, dont l'insertion est défendue par deux aiguillons, l'un droit, l'autre crochu, et tous deux très-offensifs; tout l'été, bouquets lâches et axillaires de petites fleurs jaunes assez intéressantes; fruits bordés en forme de chapeau. Terre légère et fraîche; midi; multiplication de graines aussitôt la maturité, et sur couche tiède, ou de rejetons au printemps. On fait passer l'hiver dans l'orangerie les jeunes plants la première année, et on ne hasarde en pleine-terre que des individus de deux à trois ans.

ARGÉMONE A GRANDES FLEURS, *Argemone grandiflora,* (Mex.). Fam. des papavéracées; annuelle. Tige de 1 mètre; feuilles pinnatifides; tout l'été, fleurs blanches. — *A. ochroleuca,* à fleurs jaunes. — Semis en place au printemps.

ARGOUSIER RHAMNOÏDE, GRISET, *Hippophae rhamnoides* (Fr.). Fam. des éléagnées. Arbrisseau de 2 à 3 mètres; rameaux nombreux, flexibles et très-épineux; feuilles linéaires, argentines et à taches couleur de rouille; en avril, fleurs insignifiantes.

ARGOUSIER DU CANADA, *H. Canadensis*; non épineux; jeunes rameaux revêtus d'un duvet couleur de rouille; feuilles plus élargies, vertes au-dessus, et blanches cotonneuses en dessous.

Ces deux arbrisseaux conviennent aux haies, palissades, etc., et font un assez bel effet en variation. Ils viennent bien partout, mieux en terre légère. Multiplication de graines, marcottes, boutures.

ARISTOLOCHE SIPHON, *Aristolochia sipho* (Amér. sept.). Fam. des aristoloches. Tiges de 7 à 8 mètres; belles feuilles à grandes dimensions et en cœur; de mai en juin, fleurs monopétales, axillaires et d'un pourpre obscur, en forme de pipe. Terre franche légère. Toutes expositions, mieux le midi. Multiplication de graines, marcottes et rejetons. Cette plante sarmenteuse fait un très-bel effet dans les bosquets pittoresques autour des arbres; elle est aussi l'une des plus propres à couvrir et ombrager les berceaux, tonnelles, etc.

ARISTOLOCHE COTONNEUSE, *A. tomentosa* (Amér. sept.). Feuilles assez grandes, cordiformes, entières, cotonneuses en dessous; en juin, fleurs jaunes, tubulées et courbes. Quelques pieds tiennent bien leur place dans les bosquets. Même culture.

ARISTOLOCHE TOUJOURS VERTE, *Aristolochia sempervirens* (Orient). Tiges d'un pied, et rameuses; petites feuilles cordiformes, à bords ondulés; en mai-juin, fleurs jaunes, liserées de brun. Se cultive comme l'aristoloche siphon. Orangerie.

ARISTOLOCHE TRILOBÉE, *Aristolochia trilobata* (Antilles). en juillet, fleurs très-grandes, d'un vert brun. Semis et marcottes. Serre chaude.

ARISTOTELIF MAQUI, *Aristotelia maqui* (Chili). Fam. des homalinées. Tiges et rameaux rougeâtres; feuilles oblongues et luisantes; en mai, grappes axillaires de petites fleurs blanches; baies atro-pourpres. Multiplication de graines, boutures et marcottes. Terre légère, au midi, ou orangerie.

ARMOISE EN ARBRE, *Arthemisia arborescens;* ARMOISE ARGENTÉE, *A. argentea.* Fam. des flosculeuses. Ce sont des

arbustes sous-ligneux et aromatiques, comme l'ARMOISE AURONE, *citrina*, qui passent l'hiver en pleine-terre. Boutures et semis au printemps. Terre franche légère ou de bruyère.

ARTHROPODE A CIRRHE, *Arthropodium cirrhatum* (Nouv.-Zélande). Fam. des liliacées ; feuilles lancéolées ; tige de 65 centimètres ; en avril, grande panicule de jolies fleurs blanches et penchées, à filets barbus. Orangerie ; terre légère ; multiplication de graines et d'éclats.

ARUM SERPENTAIRE, *Arum dracunculus* (Fr. mér.). Fam. des aroïdées. Racine tuberculeuse ; grandes feuilles pédées, lisses, digitées, d'un vert sombre ; tige tachetée comme la peau d'un serpent, et haute de 60 centimètres ; en juin-juillet, fleurs terminales, en cornet roulé sur ses bords, d'un violet pourpre foncé à l'intérieur, et vert de l'autre côté. Terre franche légère ; exposition chaude ; multiplication de graines et de racines. Couverture l'hiver, et bons arrosements en été.

ARUM CHEVELU, OU ARUM GOBE-MOUCHE, *Arum muscivorum*, (Minorque). Grosses racines charnues ; feuilles divisées en deux parties à l'extrémité ; en mars, tige à grande spathe terminale, charnue, jaunâtre et marbrée, à bords roulés en cornet, ouverts d'un spadice ou colonne nue à l'extrémité, entourée d'étamines au centre, et d'ovaires à la base ; intérieur garni de poils auxquels se prennent les mouches attirées par l'odeur cadavéreuse de cette très-curieuse fleur. Serre tempérée.

ARUM MACULÉ, OU ARUM PIED-DE-VEAU, OU GOUET, *Arum maculatum ;* en juillet, spathe d'un blanc jaunâtre ; spadice plus court, et baies d'un beau rouge vif. En pleine-terre. Pour tous, mêmes terre, exposition et multiplication.

ARUM CAMPANULÉ, *A. campanulatum*, très-remarquable par ses feuilles semblables à un petit palmier, et par ses fleurs larges de 33 centimètres. Serre tempérée.

ASCLEPIAS COTONNEUX, *Asclepias tomentosa* (Amér. sept.). Famille des apocynées. Feuilles cordiformes, allongées ; courts pétioles ; tige d'environ 1 mètre 20 centimètres ; en juillet, nombreuses ombelles de fleurs globuleuses, rosées et d'une odeur agréable.

ASCLEPIAS INCARNAT, *Asclepias incarnata* (idem), tige de 2 mètres, très-rameuse ; en juillet, ombelles de jolies petites fleurs pourpres, à odeur très-suave.

ASCLEPIAS A LA OUATTE, *Asclepias syriaca* (idem). Forte tige de 1 mètre 20 centimètres à 1 mètre 50 centimètres; en juillet-août, grosses ombelles de fleurs purpurines, d'une odeur très-suave, mais très-forte.

On les multiplie par racines ou de graine aussitôt la maturité, et on couvre le semis l'hiver; mêmes terre et exposition que la gentiane. Ils passent bien l'hiver dans nos climats, moyennant quelques précautions; mais on en rentre toujours, en cas d'accidents, quelques individus en orangerie quand on tient à cette plante. L'ASCLEPIAS TUBÉREUX, *A. tuberosa,* dont on admire, de juillet en septembre, les belles ombelles de fleurs d'un jaune carminé, se cultive comme les précédents, aux meilleures expositions; mais les amateurs en passent toujours quelques pieds en l'orangerie, surtout au nord de la France. Les autres *asclepias* sont de serre tempérée ou chaude.

ASCLEPIAS CHARNU, HOYER CHARNU, *Asclepias carnosa* (Chine). Tiges et rameaux sarmenteux, radicants, et longs de plusieurs mètres; feuilles ovales, charnues et luisantes; en juin-juillet, ombelles axillaires et très-jolies de petites fleurs blanches, bien étoffées, pourprées au centre, et se succédant pendant trois à quatre mois. Marcottes et boutures.

ASPERULE ODORANTE, *Asperula odorata* (Fr.). Fam. des rubiacées. Vivace; touffes de feuilles verticillées; fleurs blanches, en corymbes, odorantes. Tout terrain; multiplication par éclat des touffes.

ASPHODÈLE JAUNE, *Asphodelus luteus* (Fr. mérid.). Vulgairement *bâton* ou *verge de Jacob*. Fam. des liliacées. Racines fibreuses; feuilles menues, longues et striées; tige ferme et haute d'environ 1 mètre, terminée en mai-juillet par un épi de fleurs nombreuses et d'un très-beau jaune. Semis au printemps, ou multiplication par racines. Même culture pour les *Asphodèles jaunes à fleurs doubles*.

ASPHODÈLE RAMEUX, *A. ramosus* (Fr.). Racines en bulbes multipliées; feuilles radicales uniformes, très-longues; tige haute, terminée, en mai, par un épi rameux de fleurs nombreuses, blanches, ouvertes en étoiles et rayées de roux; gros fruits verts. Multiplication de la précédente; les bulbes replantées fleurissent au deuxième ou troisième printemps.

ASTER DES ALPES, *Aster alpinus*. Fam. des radiées. Feuilles spatulées; tige de 15 à 20 centimètres; en juillet-août, fleurs solitaires, à disque jaune et rayons violets.

ASTER MARITIME, *Aster tripolium, Tripolium maritimum* (France). Feuilles lancéolées; tige de 60 à 90 centimètres; en juillet-septembre, fleurs à rayons d'un bleu clair et disque jaune.

ASTER AMELLE, *Aster amellus* (Fr.). Tiges de 60 à 90 centimètres; en août-septembre, corymbe de fleurs nombreuses; rayons d'un bleu superbe; disque jaune.

ASTER A FEUILLES EN COEUR, *Aster cordifolius* (Amér. sept.). En juillet-août, fleurs à rayons blancs.

ASTER A FEUILLES DE BRUYÈRE, *Aster ericoides* (idem). En juillet-août, fleurs blanches.

ASTER DE SIBÉRIE, *Aster sibiricus*. Tige de 66 centimètres; en juillet-septembre, corymbe de très-grandes fleurs d'un bleu clair.

ASTER PONCTUÉ, *Aster punctatus* (Hongrie). Panicule de fleurs à rayons d'un violet foncé.

ASTER DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE, *Aster Novæ Angliæ*. En août-octobre, tige de 2 mètres; nombreux panicule de fleurs d'un bleu violacé.

ASTER REMARQUABLE, *Aster spectabilis* (Amér. sept.). Tiges de 65 centimètres; en août-septembre, fleurs d'un beau bleu.

ASTER D'ORNEMENT, *Aster decorus* (idem). Tige de 1 mètre; en septembre, fleurs nombreuses, très-grandes, d'un beau violet pourpre.

ASTER A FEUILLES D'AMANDIER, *Aster amygdalus* (Amér. sept.). Tige de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres; en août-septembre, fleurs blanches.

ASTER A FEUILLES D'ESTRAGON, *Aster dracunculoides* (Fr. mérid.). Bouquet de nombreuses petites fleurs violâtres.

ASTER A TIGE ROUGE, *Aster rubricaulis* (Amér. sept.). Tige de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres; en septembre-octobre, fleurs à rayons d'un bleu léger; disque jaune.

ASTER GÉANT, *Aster puniceus* (Amér. sept.). Tiges de 2 mètres environ; en août-octobre, grandes fleurs; rayons nombreux, pourpres ou roux, suivant la variété.

ASTER A GRANDES FLEURS, *Aster grandiflorus* (idem). Tige

de 65 centimètres; en octobre-novembre, nombreuses fleurs solitaires, terminales et d'un blanc purpurin.

Toutes terres et expositions; mieux terrains frais au levant et au midi. Multiplication de semences ou d'éclats de racines.

Aster reine-marguerite, *Aster sinensis* (Chine). Feuilles ovales et dentées; tiges velues et rameuses; grandes fleurs terminales, simples ou doubles; rayons ou pétales unicolores, d'un bleu foncé, bleu de ciel, blanc, rose, lie de vin; ou rayons alternés blancs et bleus, ou roses, rouges, etc. Cette fleur fait, de juillet jusqu'aux gelées, l'ornement de nos jardins. Semis sur couche au printemps, ou en automne sur une plate-bande terreautée, soit au midi, soit au levant. On choisit la semence de la fleur qui termine la tige-mère, et seule elle donne de la graine qui double beaucoup.

On repique en pepinière, lorsqu'elles ont quatre à six feuilles, et lorsque la fleur centrale s'entr'ouvre on transplante en place et en motte celles à fleurs doubles. On arrache incontinent toutes les reines-marguerites simples.

Toutes les terres et expositions conviennent également à cette belle plante; mais dans une terre franche légère, bien amendée, elle donne des fleurs plus brillantes. Des amateurs, pour la mettre en place, se servent souvent du transplantoir lors de la floraison.

Reine-marguerite naine. C'est une variété de la précédente : elle est plus hâtive, beaucoup moins élevée, et convient mieux dans les petites plates-bandes et sur le devant des grandes. Elle est encore très-peu répandue, et mérite beaucoup de l'être par ses agréables variations de couleur. Même culture que la précédente.

Aster a feuilles de souci, *Aster calendulæfolius*. Plante sous-ligneuse qui, en juin, à l'extrémité de ses rameaux, donne des fleurs violâtres à cœur jaune. Multiplication de boutures. Terre franche mêlée à celle de bruyère; bonne exposition.

ASTRAGALE toujours vert, épine de bouc, *Astragalus sempervirens, A. aristatus, A. tragacantha*. Fam. des papilionacées. Cet arbuste du midi de la France a des tiges et rameaux tortueux; des feuilles ailées, dont les nombreuses folioles, les unes caduques, les autres persistantes, sont

petites et duveteuses ; des pétioles dont les sommets se changent en épines ; enfin, de mai en juillet, petits épis axillaires de fleurs légumineuses. On les multiplie de semis sur couche ; quand les plantes ont un ou deux ans, on les repique à bonne exposition en pleine-terre.

On cultive de même l'ASTRAGALE DE MARSEILLE, *A. massiliensis,* et celui à LONGUES FEUILLES, *A. longifolius ;* mais ce dernier veut des précautions l'hiver, ou le midi de la France.

ASTRANCE A GRANDES FLEURS, *Astrantia major* (Alpes). Fam. des ombellifères. Feuilles palmées et ciliées ; tiges hautes de 65 centimètres ; en juin-juillet, ombelles de petites fleurs très-nombreuses, d'un blanc lavé de rouge clair. Variété à feuilles panachées.

ASTRANCE A PETITES FLEURS, *Astrantia minor.* Seulement la plante est plus petite.

Toutes terres. Expositions ouvertes. Multiplication de racines. Semis en place.

ATHANASIA ANNUELLE, *Athanasia annua* (Fr.). Fam. des semi-flosculeuses. Feuilles pinnatifides ; tiges de 15 à 20 centimètres et rameuses ; en juin-juillet, corymbe terminal de fleurs jaunes, que l'on conserve sèches et belles pendant longtemps, d'où le nom grec qui signifie *immortalité.* Semis au printemps, par touffes et en place terreautée. Bonne exposition.

ATRAGÈNE DES ALPES, *Atragene alpina.* Famille des renonculacées. Tiges et rameaux de 2 mètres ; feuilles ailées et opposées, sortant des nœuds comme les vrilles ; en juin-juillet, grandes fleurs blanchâtres, à calices bleus.

ATRAGÈNE JAUNE, *A. flava.* Tiges moins hautes ; en mars et avril, grandes et belles fleurs terminales, d'un jaune soufre.

ATRAGÈNE DES INDES, *A. indica.* Tiges et rameaux rougeâtres et striés ; feuilles à pétioles plus longs, qui s'entortillent et s'attachent comme des vrilles ; de mai en novembre, grandes et belles fleurs bien doubles, d'un vert passant au blanc.

Terre franche, légère et sèche ; bonne exposition. Se multiplient comme les clématites. La dernière demande l'orangerie, ou des précautions l'hiver pendant les grands froids. On couvre bien les racines, qui, en cas d'accidents, reproduisent de nouvelles tiges.

ATRAPHAXIS ÉPINEUX, *Atraphaxis spinosa* (Orient).

Famille des polygonées. Arbuste de 65 centimètres ; feuilles petites, ovales ; divisions du calice blanches ou rosées. Pleine-terre à bonne exposition ; couverture l'hiver ; multiplication de graines et marcottes.

AUBRIÉTIE DELTOIDE, *Aubrietia deltoidea*. Famille des crucifères. Vivace, sous-ligneuse ; feuilles deltoïdes ; au printemps et en été, fleurs d'un bleu clair. Propre aux rocailles ; multiplication d'éclats.

AUCUBA DU JAPON, *Aucuba japonica*. Famille des rhamnoïdes. Cet arbrisseau, de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres de hauteur, rameux, à feuilles nombreuses, opposées, ovales, luisantes, et vert maculé de jaune, se fait remarquer par une physionomie assez tranchante ; en avril, petites fleurs d'une très-mince apparence. Terre franche, coupée avec de la terre de bruyère, et mi-soleil. Multiplication de marcottes et boutures.

AULNE COMMUN, VERGNE, *Alnus communis* ou *glutinosa* (Fr.). Fam. des amentacées ; port élevé ; rameaux nombreux et étalés ; écorse assez lisse ; feuilles crénelées et glutineuses ; en juin-juillet, petits chatons de fleurs. Variétés, l'une A FEUILLES LACINIÉES, *A. C. laciniata* ; l'autre A FEUILLES PANACHÉES, *A. C. variegata*.

AULNE A FEUILLES EN CŒUR, *A. cordata* (idem).

AULNE BLANC, *A. incana* (Alpes). Ecorce argentine.

AULNE A FEUILLES ARRONDIES, *A. subrotunda* (Amér. sept.).

AULNE A FEUILLES EN SCIE, *A. serrata* (idem).

Multiplication de semences, boutures, marcottes. Les branches coupées donnent des drageons en les couchant en terre à peu de profondeur. Sols humides ; même usage que le peuplier.

AYLANTHE GLANDULEUX, VERNIS DU JAPON, *Aylanthus glandulosus*. Famille des térébinthacées ; tronc droit et s'élevant de 15 à 20 mètres ; tête à rameaux bien étalés ; feuilles ailées ; folioles grandes avec une glande à la base, d'un beau vert foncé passant au rouge et d'un bel effet à l'automne ; en août, pannicules de fleurs verdâtres.

Toutes terres et expositions, mieux sols humides, profonds et abrités. Multiplication de traces et de graines. Bois blanc, jaunâtre, compacte, et très-propre à l'ébénisterie. Croissance très-rapide.

AYTONIA DU CAP, *Aytonia capensis*. Famille des mélia-

cées. Arbrisseau de 1 mètre à 2 mètres; feuilles étroites, éparses, persistantes et vernissées; en avril, fleurs axillaires, nombreuses, rouges et d'un bel effet; enfin, se remplaçant les unes les autres très-longtemps. Terre franche légère, coupée par la terre de bruyère, et multiplication de marcottes. Orangerie.

AZALEA A FLEURS NUES, *Azalea nudiflora* (Amér. sept.). Fam. des rosages. Cet arbuste, comme les suivants, dont la plupart sont encore plus petits, ne s'élève guère au delà de 1 mètre 20 centimètres. Les rameaux n'en sont jamais bien feuillés qu'aux extrémités, ce qui les rend nus. Celui-ci en mai-juin donne des ombelles terminales de fleurs assez semblables à celles du chèvrefeuille, et dont l'odeur est très-suave. Les VARIÉTÉS en sont assez nombreuses: on distingue celles à fleurs roses, *Azalea rosea*; à fleurs blanches, *A. alba*, et sa sous-variété à fleurs semi-doubles, *A. alba flore semi-pleno*; à tube rouge quelquefois fendu, et limbe d'un blanc rosé, *A. bicolor*, le même que *A. bipartita*; à tube rouge pâlissant sur le limbe, *A. carnea*; à fleurs d'un rouge très-vif, *A. rutilans*; à grandes et belles fleurs écarlates, *A. coccinea major*; à petites fleurs et autres de moindres dimensions, *A. coccinea minor*; la papilionacée à fleurs rouges, dont la division inférieure est blanche, *A. papilionacea*; enfin la rouge à fleurs doubles, *A. rubra flore pleno*.

AZALEA ÉCLATANT, *A. calendulacea* (idem). Feuilles entièrement velues; fleurs très-grandes, d'un beau souci doré, à divisions courtes. On lui attribue pour VARIÉTÉS, quoique cet arbuste puisse lui-même être considéré comme une variété du précédent, les *azalea* à fleurs safran ou orange, *A. crocea*; à fleurs flamboyantes, *A. flammea*.

AZALEA VISQUEUX, *A. viscosa* (idem). En juin-juillet, fleurs visqueuses, velues, blanches, très-odorantes et aussi en ombelles terminales. VARIÉTÉS: à fleurs très-nombreuses, ou multiflore, *A. floribunda*; à feuilles glauques, *A. glauca*; à feuilles cotonneuses, *A. tomentosa*; *idem* à fleurs rouges, *A. tomentosa rubra*; à feuilles luisantes, *A. virens*; à feuilles rudes, *A. scabra*; à fleurs tardives, *A. tardiflora* ou *serotina*, et sa sous-variété à fleurs semi-doubles, *A. tardiflora, flore semi-pleno*; à fleurs pourprées, *A. purpurea*; à fleurs très-rouges et doubles, *A. ruberrima flore pleno*.

AZALEA COUCHÉ, *A. procumbens* (Alpes). Tiges de 16 à

40 centimètres, couchées, rameuses; feuilles nombreuses et petites; jolies petites fleurs campanulées, roses et ramassées quatre ou cinq ensemble à l'extrémité des rameaux.

On sème les *azalea* à l'ombre, aussitôt la maturité des semences, en terrines de terre de bruyère entretenue toujours humide. On sème clair, et l'on recouvre de 5 millimètres de même terre. On répand un peu de mousse découpée sur le semis, pour le protéger contre l'air et les pluies. On abrite le semis en orangerie l'hiver. Au printemps l'on sépare les jeunes plantes lorsqu'elles sont un peu fortes, pour les mettre en place. On multiplie encore ces plantes par marcottes et éclats de pieds trop forts. Par le semis, on obtient des variétés qui, chaque année, deviennent plus nombreuses. Pour arroser ces semis, il faut se procurer des gerbes d'arrosoir percées comme les filtres les plus fins. Enfin les plantations des individus de semis ou de marcottes se font toujours avec plus de succès au printemps qu'à l'automne, et en mottes autant qu'il est possible. On leur donne toujours l'exposition nord ou nord-est, et, si on cultive en pots, on change la terre tous les deux ou trois ans. On rentre ces pots l'hiver pendant les fortes gelées.

AZÉDARACH BIPINNÉ, FAUX SYCOMORE, ARBRE SAINT, ARBRE A CHAPELET, *Melia Azedarach* (Inde). Famille de méliacées. Tige de 20 mètres, et ici de 10 à 12; branches irrégulières; feuilles à peu près semblables à celles du frêne; en juillet, belles grappes terminales de fleurs d'un blanc bleuâtre; tube violet; odeur suave; fruits jaunâtres, dangereux, oléagineux et propres à faire des bougies; semences dont on fait des chapelets. On peut le cultiver en pleine-terre à très-bonne exposition, avec couverture l'hiver; mais il faut faire passer les individus de semis les trois ou quatre premières années en orangerie.

AZÉDARACH TOUJOURS VERT, *Melia Azedarach sempervirens* (Inde). Plus petit et feuilles persistantes; fleurs aussi plus nombreuses, d'une teinte plus foncée, et à odeur plus forte. Même culture, mais en orangerie.

B

BADIANE DE LA FLORIDE, *Illicium floridanum*. Famille des magnoliers. Charmant arbrisseau de 2 mètres, très-ra-

meux; feuilles lisses persistantes et aiguës; en avril-mai, jolies fleurs nombreuses, solitaires, terminales et d'un beau rouge; mauvaise odeur et fruits suaves.

Badiane a petites fleurs, *I. parviflorum* (Floride). Plus élevé, mais fleurs d'un blanc soufré, plus petites et de peu d'effet.

Badiane anis étoilé, *I. anisatum* (Chine). Tiges de 3 à 4 mètres, rameuses; feuilles persistantes, aiguës et coriaces comme celles du laurier; en avril-mai, fleurs solitaires, terminales, jaunâtres, de peu d'effet, mais odorantes comme toutes les parties de cet arbrisseau, qui passe l'hiver en pleine-terre, avec les précautions d'usage pour les arbres à acclimater.

Orangerie. Multiplication de marcottes avec incision, comme celles des orangers. Mêmes terre et exposition : les deux premiers préfèrent la terre de bruyère.

BAGUENAUDIER en arbre, *Colutea arborescens* (Fr. mér.). Fam. des légumineuses. Buisson de 2 à 3 mètres; folioles échancrées au sommet et d'un vert pâle; de juin en septembre, grappes axillaires de fleurs jaunes, dont l'étendard est sillonné par deux raies rouges.

Baguenaudier d'Orient, *C. orientalis*. Plus petit et d'un vert plus pâle; en juin-juillet, fleurs rouges et dont l'étendard est rayé comme celui des précédentes, mais en jaune.

Baguenaudier d'Alep, *C. alepica*. Il est encore plus petit et les folioles en sont velues; de mai en septembre, fleurs solitaires ou géminées, et d'un beau jaune uni.

Le premier se multiplie de semis, drageons, etc., et vient bien, même dans les plus mauvaises terres; les deux autres, moins robustes, se sèment sur couches et veulent une bonne terre et une exposition chaude.

BALISIER des Indes, *Canna indica*. Fam. des balisiers. Feuilles engaînées, très-larges et très-longues; tige de 1 mètre, ferme, et terminée de juin en septembre par un épi de fleurs irrégulières, à six divisions, mais jolies, et d'une couleur pourpre vif ou jaune orangé. Terre franche substantielle. Orangerie. Multiplication de racines, en mars, et nouvelle terre. Peu d'eau, surtout après la fleur. On peut aussi multiplier par le semis, mais avec beaucoup de soins et de précautions contre l'humidité. Variétés à feuilles panachées, autre à fleurs écarlates très-brillantes.

Balisier a flasque, *Canna flaccida* (Caroline). Plus délicat que le précédent. Fleurs d'un jaune carminé, très-jolies. Même culture.

Balisier a feuilles étroites, *Canna angustifolia* (Amér.). De plus petites dimensions que le Balisier des Indes; fleurs rouges et jaunes. Même culture et plus de chaleur.

Balisier gigantesque, *C. gigantea*. Tige plus élevée et fleurs écarlates. Culture *idem*.

Balsamine des jardins, *Impatiens balsamina* (Inde). Fam. des géraniers. Tiges de 50 à 60 cent.; feuilles lancéolées et dentées; de juillet en septembre, fleurs axillaires, nombreuses, assez grosses et très-agréables, unicolores, blanches, rouges, roses, violettes et couleur de chair, ou panachées de deux de ces couleurs. On ne cultive que celles à fleurs doubles, et l'on ne recueille de la graine que sur la branche du milieu ou le prolongement de la tige : j'ai expérimenté que la semence des autres branches, quoique aussi à fleurs très-doubles, donne beaucoup d'individus à fleurs simples.

Cette jolie plante se cultive comme la reine-marguerite.

Bananier a grands fruits, Figuier d'Adam, Plantanier, *Musa paradisiaca* (Inde). Fam. des musacées. Tige herbacée, tendre, épaisse de 30 à 35 centimètres; haute de 4 à 5 mètres; sommet couronné par huit à douze feuilles pétiolées, larges de 40 à 50 centimètres, et longues de 2 à 3 mètres; d'octobre en avril, épi ou régime de fleurs sessiles et très-nombreuses, dont les inférieures donnent les fruits jaunâtres et savoureux qu'on nomme *bananes*. La tige périt après avoir fructifié.

On cultive en France, parmi les cent et plus de variétés qui sont si communes dans l'Inde, le Bananier violet a grands fruits, *M. paradisiaca violacea*; le glauque, *glauca*; l'écarlate, *coccinea*, dont les grandes fleurs sont charmantes, à demi-ouvertes; a tige rose, *rosea*; sans tige, *acaulis*, dont les feuilles n'ont que 50 centimètres de longueur sur 16 de largeur, et les pétioles 33 centimètres.

Ces plantes donnent de nombreux rejetons qui servent à les multiplier, et qu'on sépare et repique en tout temps dans des pots de moyenne grandeur. Beaucoup d'eau en été et modérément l'hiver. Constamment serre chaude, et la tannée, à Paris.

Banisteria cotonneux, *Banisteria tomentosa* (Antilles).

Fam. des malpighiacées. Arbrisseau sarmenteux et volubile, s'élevant de 10 à 15 mètres; feuilles opposées, ovales et aiguës; en mai-juin, grappes rameuses de grandes et belles fleurs jaunes très-nombreuses. Terre franche légère. Multiplication de marcottes. Serre chaude.

BANKSIA A FEUILLES EN SCIE, *Banksia serrata* (Nouvelle-Hollande). Arbuste de 3 à 4 mètres; rameaux cotonneux; feuilles linéaires, persistantes, à nervures terminées par une épine; en juin-juillet, petites fleurs monopétales, nombreuses, à larges divisions, violettes en dedans, bleues en dehors, et à tube jaunâtre.

BANKSIA A FEUILLES ÉCHANCRÉES, *Banksia prœmorsa* ou *marcescens*. Fleurs en cône; tube long et violet; divisions d'un beau jaune.

BANKSIA A FEUILLES DE BRUYÈRE, *Banksia ericæfolia*. Très-rameux; en mars et avril, thyrse terminal de fleurs nombreuses et jaunes.

BANKSIA A PETITS CÔNES, *Banksia microstachya*. Fleurs d'un jaune safrané et très-belles. On cultive aussi le BANKSIA DENTÉ, *B. dentata;* A FEUILLES ENTIÈRES, *integrifolia;* A FEUILLES D'OLIVIER, *olœifolia;* VERTICILLÉ, *verticillata;* ÉLEVÉ, *robur;* A LONGUES FEUILLES, *longifolia;* A FEUILLES DE CHÊNE, *quercifolia;* A LARGES FEUILLES, *latifolia;* ÉPINEUX, *spinosa;* et les *marginata, illicifolia, dactyloïdes,* etc.

Orangerie. Terre de bruyère et culture des *camellia*.

BAPTISIE DE LA CAROLINE, *Baptisia australis*. Fam. des papilionacées. Vivace; tige de 65 centimètres; feuilles à trois folioles cunéiformes; en été, longues grappes de fleurs grandes et d'un joli bleu. — B. MINOR, plus petite. Pleine-terre légère. Multiplication d'éclats, ou de graine sur couche tiède.

BARTONIE DORÉE, *Bartonia aurea* (Californie). Fam. des loasées. Annuelle; tige blanche; feuilles incisées; tout l'été, fleurs grandes, d'un beau jaune doré. Pleine-terre sèche; peu ou point d'arrosements; multiplication de graines semées sur place.

BASILIC, *Ocymum*. Fam. des labiées. On cultive ces plantes moins pour leurs fleurs, insignifiantes dans les parterres, que pour leur odeur et leur feuillage agréables. On distingue le BASILIC A FLEURS MENUES, *O. micranthum;* A PETITES FLEURS, *O. tenuiflorum;* A FEUILLES LACINIÉES, *O. fimbriatum;* le BULLEUX, *O. bullatum;* A FEUILLES D'ORTIE, *O. urticæfolium;*

A FEUILLES DE LAITUE, *O. lactucæfolium*; l'ANISÉ, *O. anisiodorum*; enfin le BASILIC NAIN, *O. mininum*. Pour la culture, voy. l'article des plantes potagères.

BAUERA A FEUILLES DE GARANCE, *Bauera rubioides* (Nouv.-Holl.). Fam. des saxifragées. Bel arbrisseau de 1 mètre 50 centimètres à 2 mètres; branches et rameaux grêles; feuilles persistantes et duveteuses; d'août en octobre, petites fleurs axillaires, d'un rose vif et rayées de blanc. Culture des *Psoralea*. Orangerie.

BAUHINIA DIVERGENT, *Bauhinia divaricata* (Inde). Fam. des cœsalpinées. Arbuste à feuilles cordiformes et bilobées; en juillet-septembre, grappes droites et terminales de belles fleurs blanches.

BAUHINIA POURPRE, *B. purpurea*. Fleurs purpurines et d'un bel effet. On cultive aussi les BAUHINIA ALLONGÉ, *B. porrecta*; COTONNEUX, *tomentosa*; ÉPINEUX, *aculeata*; A PETITES FEUILLES, *rufescens*, etc.

Constamment en serre chaude; semis et repiquage avec précaution. Beaucoup d'eau.

BEAUFORTIA A FEUILLES EN CROIX, *Beaufortia decussata* (Nouv.-Holl.). Fam. des myrtacées. Bel arbrisseau; feuilles ovales, sessiles et en croix; de juin en septembre, fleurs nombreuses et d'un beau rouge.

Culture des bruyères. Orangerie.

BECKEA EFFILÉ, TIONGINE, *Beckea virgata* (Nouv.-Holl.). Fam. des myrtacées. Arbuste de 60 à 90 centimètres; rameaux effilés; feuilles linéaires et persistantes; en juillet-août, petites fleurs blanches assez insignifiantes. Terre de bruyère, multiplication de marcottes. Orangerie.

BEGONIA LUISANT, *Begonia nitida* (Antilles). Fam. des begoniacées. La même que les *obliqua*, *minor* et *purpurea*. Tiges de 2 mètres environ, feuilles cordiformes, luisantes, d'un vert terne et souvent pourpre; en mai, novembre-décembre, panicules terminales de fleurs moyennes et d'un bleu rosé.

BEGONIA DICHOTOME, *B. dichotoma* (Caraccas). Tige cannelée; feuilles moyennes, cordiformes; panicules dichotomes de petites fleurs blanches.

BEGONIA HÉRISSÉ, *B. hirsuta*, la même que l'*acuminata* (Cayenne). Tige velue et rougeâtre; feuilles ciliées; de septembre en décembre, panicules de petites fleurs blanches.

BEGONIA DISCOLORE, *B. discolor* (Chine). Tiges rameuses;

articulations carminées; grandes feuilles cordiformes, échancrées d'un côté à la base, et panachées de pourpre et de vert clair; en mai et septembre-octobre, panicules de jolies fleurs d'un rose hortensia, et à pédicules pourpres.

On cultive aussi les BEGONIA A GRANDES FEUILLES, *macrophylla;* TUBERCULEUX, *tuberosa;* ODORANT, *suaveolens;* NAIN, *humilis,* et un grand nombre d'autres variétés moins intéressants.

Terre de bruyère entretenue un peu humide. Multiplication de rejetons, boutures, et de tubercules ou caïeux sur les individus tuberculeux. Rempoter seulement lorsque les racines, qui s'étendent peu, remplissent le vase. Serre tempérée, ou chaude.

BEJARIA ou BEFARIA PANICULÉ, *Bejaria paniculata.* Le même que *racemosa.* (Amér. sept.). Fam. des bruyères. Tige de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres; rameaux nombreux; feuilles persistantes, sessiles, ovales, à bords purpurins. En juin et septembre, grappes terminales de jolies fleurs blanches lavées de pourpre, et à sept divisions; étamines à longs filets pourprés et anthères jaunes, d'un bel effet; odeur douce et légère.

Culture du *Kalmia,* mais terre un peu plus substantielle. Il est prudent de l'abriter dans les grands froids.

BELLE-DE-NUIT, *Mirabilis Jalapa* (Mexique). Fam. des nyctaginées. Vulgairement FAUX JALAP, ADMIRABLE DU PÉROU. Feuilles glabres, molles et cordiformes; tiges en buisson plus ou moins volumineux; de juillet en septembre, fleurs en entonnoir, nombreuses, rouges, blanches, jaunes, panachées de rouge et de blanc ou de jaune. Semis sur bout de couche ou en place, au printemps. Toutes terres et expositions. Beaucoup d'eau dans les sécheresses.

BELLE-DE-NUIT A LONGUES FLEURS, *M. longiflora* (id.). Feuilles glutineuses, odorantes; rameaux très-longs, fragiles et couchés; de juin en septembre, fleurs blanches, à tube long de 10 à 12 centimètres et très-étroit; odeur de fleur d'oranger. Même culture. La plante est vivace quand on la passe l'hiver en orangerie.

BELLE-DE-NUIT HYBRIDE, *M. hybrida.* Elle est probablement produite par la fécondation des deux autres. Fleurs blanches, rouges ou panachées, mais tube moyen. Même culture.

BENOITE ÉCARLATE, *Geum coccineum* (Grèce). Fam. des rosacées. Vivace; tige de 50 centimètres, feuilles ailées ou trilobées; tout l'été, fleurs écarlates, simples ou doubles. Terre substantielle et légère; exposition chaude; multiplication par éclat ou de graines. — BENOITE DU CHILI, *G. chiloense;* fleurs plus grandes et plus nombreuses; même culture.

BENTHAMIE FRAGIFÈRE, *Benthamia fragifera* (Inde). Fam. des cornées. Arbrisseau de 3 à 4 mètres; feuilles ovales; fleurs jaunâtres; fruits ressemblant à une fraise. Orangerie ou pleine-terre en l'empaillant l'hiver. Multiplication de boutures.

BERMUDIENNE A PETITES FLEURS, *Sisyrinchium bermudiana* (Amér. sept.). Fam. des iridées. Racines fibreuses; feuilles graminées; tige basse; en juin-juillet, fleurs bleues. Culture du *narcisse des poëtes.*

BERMUDIENNE STRIÉE, *Sisyrinchium striatum* (Mexique). Racines fibreuses; tige feuillée, haute d'environ 60 centimètres; en juin-août, ombelle de grandes fleurs d'un blanc terne, à base rayée de jaune citron. Culture *idem;* couverture l'hiver.

Les BERMUDIENNE ROULÉE, *Sisyrinchium convolutum;* A FEUILLES MENUES, *S. tenuifolium;* A RÉSEAU, *S. striatum;* et BICOLORE, *S. bicolor* (Mexique), sont un genre de petites *Iris* dont, en juin-juillet, les fleurs d'un jaune serin, ou d'un blanc terne strié de jaune, ou d'un bleu violacé et jaunâtre, ont mérité les soins des amateurs qui les multiplient de leurs racines, et du reste les cultivent comme les *Ixia.*

BÉTOINE A GRANDES FLEURS, *Betonica grandiflora* (Orient). Famille des labiées. Feuilles radicales et nombreuses; tige velue; en juillet, grandes fleurs roses et verticillées. Culture de l'*Eriné,* mais plus d'ombre.

BIGNONE GRIMPANTE, JASMIN DE VIRGINIE, *Bignonia radicans* (Amér. sept.). Fam. des bignoniées. Tiges grimpantes de 8 à 12 mètres et plus; vrilles radicantes; folioles ovales assez grandes et d'un beau vert; de juillet à septembre, bouquets de grandes fleurs monopétales, tubulées, longues, d'un beau pourpre foncé et velouté. C'est un des plus riches végétaux d'ornement. VARIÉTÉ à plus petites dimensions; AUTRE à fleurs d'un rouge plus vif; AUTRE à fleurs d'un rouge plus pâle.

Bignone a vrilles, *Bignonia capreolata* (Antilles). Tige de 2 mètres, s'accrochant à la fois aux arbres et aux murs par des vrilles et des racines; beau feuillage; en juin-juillet, superbes fleurs axillaires, d'un jaune doré à l'intérieur, et cannelle en dehors.

Bignone toujours verte, Gelsemier luisant, *Bignonia sempervirens* (Amér. sept.). Rameaux effilés et volubiles; feuilles luisantes et d'un vert gris; en juin-juillet, belles et grandes fleurs infundibuliformes, axillaires, presque sessiles, jaunes, à odeur de giroflée jaune.

Ces plantes sarmenteuses comptent au nombre de nos plus riches végétaux d'ornement. La première brave nos hivers en tapissant les murailles. Les deux autres, moins élevées, demandent l'exposition du midi, avec des précautions contre les grands froids. Il est prudent même d'en conserver quelques individus en orangerie, sauf à les enterrer au pied d'un mur, au printemps. Terre franche légère, et arrosement lors des sécheresses. Multiplication de semis sur couche chaude aussitôt la maturité; plus prompte par marcottes, éclats de pieds et boutures; ces dernières faites sur couche et avec du bois de deux ans.

Bignone de la Chine, *Bignonia sinensis, B. grandiflora.* Non moins belle que la grimpante; fleurs très-larges et orangées. On cultive de même la bignone *pandorea*. Orangerie.

Bignone pandorea, *Bignonia pandorea* (Norfolk). Tiges volubiles; en août-septembre, grappes de belles fleurs tubulées, d'un blanc rayé de pourpre. Orangerie. Terre de bruyère. Boutures, marcottes et rejetons.

Bignone a cinq feuilles, *Bignonia pentaphylla* (Antilles). Arbrisseau touffu et rameux; feuilles à cinq folioles; en juillet-août, belles fleurs purpurines et terminales. Serre chaude.

Bignone droite, B. a feuilles de frêne, *B. stans* (idem). Arbrisseau très-rameux; en août, grappes droites et terminales de belles fleurs jaunes et très-nombreuses. Serre chaude.

Terre de bruyère mêlée à un quart ou un cinquième de terre franche légère. Beaucoup d'eau l'été. Boutures et marcottes.

Bignone catalpa, *Bignonia catalpa* (Amér. sept.). Arbre

de 8 à 10 mètres ; grandes feuilles cordiformes et d'un vert doux; en juillet-août, larges girandoles terminales de belles fleurs blanches, maculées de pourpre et de jaune. Pleine-terre franche légère et un peu humide. Semis à bonne exposition, à l'automne ou au printemps. Dans le premier cas, il faut couvrir le semis. On abrite pendant deux à trois ans les jeunes individus pendant l'hiver, avant de les mettre en place. Il reprend aussi de boutures et de marcottes.

BILLBERGIE PYRAMIDALE, *Billbergia pyramidalis* (Brésil). Fam. des broméliacées. Feuilles grandes, épineuses; hampe de 50 centimètres; bractées lie de vin ; fleurs vertes. Serre chaude et culture des ananas.

BLÉTIE JACINTHOÏDE, *Bletia hyacinthia* (Chine). Fam. des orchidées. Plante superbe, ayant de l'analogie avec les *Cymbidium,* mais à fleurs sortant du bourgeon et non des bulbes. Même culture.

BOLTONIA A FEUILLES D'ASTER, *Boltonia asteroides* (Am. sept.). Fam. des composées. Touffes de feuilles radicales ; tige de 1 mètre 50 centimètres à 2 mètres; en août-octobre, panicules de petites fleurs lâches, à disque jaune et rayons blancs. Terre légère, humide. Semis en place et séparation de pieds.

BORONIA A FEUILLES PENNÉES, *Boronia pennata* (Nouvelle-Hollande). Fam. des rutacées. Tiges de 1 mètre; feuilles opposées; folioles lisses, lancéolées et odorantes; fleurs moyennes assez jolies et d'un rose vif.

Multiplication de boutures sur couche tiède et sous châssis; terre de bruyère et bonnes expositions.

BOUGAINVILLE ÉCLATANTE, *Bugainvillæa spectabilis* (Brésil). Fam. des nyctagynées. La plus belle des plantes de serre chaude. Arbrisseau grimpant; feuilles elliptiques; en avril-mai, pédoncules triflores; chaque pédoncule muni d'une très-grande bractée en cœur, d'un rose violacé magnifique. Multiplication de boutures.

BOULEAU BLANC OU COMMUN, *Betula alba* (Fr.). Fam. des amentacées. Tronc de 12 à 15 mètres; écorce argentée et incorruptible; feuilles moyennes, aiguës, dentées et d'un beau vert; en juillet, fleurs en chatons.

Deux variétés d'un très-bel effet dans les parcs : le BOULEAU PLEUREUR, *B. pendula,* et celui A FEUILLES PANACHÉES, *B. variegata.*

Toutes terres et expositions, mais il reste arbrisseau dans les mauvais terrains. Multiplication de graines aussitôt la maturité, dans un sol bien ameubli. On le propage aussi par les rejetons, marcottes, boutures ou greffe.

On cultive de même les espèces suivantes de l'Amérique septentrionale : BOULEAU A FEUILLES DE PEUPLIER, *B. populifolia;* BOULEAU NOIR, *B. nigra;* BOULEAU JAUNE, *B. lutea;* BOULEAU A PAPIER, *B. papyrifera;* BOULEAU MERISIER, *B. lenta;* BOULEAU ÉLEVÉ, *B. excelsa;* BOULEAU A FEUILLES DE MARCEAU OU NAIN, *B. pumila;* BOULEAU A FEUILLES LACINIÉES, *B. laciniata;* BOULEAU ARBRISSEAU, *B. fruticans;* DE PONT, *B. pontica;* PUBESCENT, *pubescens;* ROUGE, *rubra.*

Le bouleau est un bon bois de chauffage pour le four; les branches sont recherchées pour les balais; l'écorce peut suppléer la noix de galle; les feuilles donnent une teinture jaune; la séve peut fournir une liqueur propre au vinaigre, et même une boisson vineuse légère.

BRACHYLÈNE DE VIRGINIE, OU SENEÇON EN ARBRE, *Brachylæna halimifolia.* Fam. des composées. Arbrisseau de 3 mètres environ. Feuilles persistantes, ponctuées de blanc; en octobre, corymbes de petites fleurs blanches, à écailles pourpres. Terre sablonneuse, à exposition chaude et abritée; multiplication de boutures et marcottes.

BRACHYSÈME A FEUILLES LARGES, *Brachysema latifolium* (Nouv.-Holl.). Fam. des papilionacées. Arbuste de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres, sarmenteux; feuilles ovales; en avril-mai, fleurs d'un beau rouge. Serre tempérée, terre de bruyère; semis et marcottes.—*B. celsianum;* même culture.

BROUALLE ÉLEVÉE, *Browalia elata* (Pérou). Fam. des scrophulariées. Feuilles lancéolées; tiges de 65 centimètres et très-rameuses; de juillet en septembre, fleurs axillaires, d'un bleu lilas, à tubes d'un jaune foncé.

BROUALLE A TIGES TOMBANTES, *B. demissa* (Amér. mérid.). Fleurs axillaires, solitaires, d'un violet bleuâtre, tachées de jaune à la base des cinq divisions supérieures. Semis du *basilic;* repiquage en place; exposition chaude.

BROUSSONETIER OU MURIER A PAPIER, *Broussonetia* ou *Morus papyrifera* (Chine). Fam. des figuiers. Arbre de 8 à 10 mètres; tête volumineuse; rameaux velus; feuilles larges, les unes entières, cordiformes, les autres lobées,

échancrées d'un ou de deux côtés, velues, et d'un vert terne; en avril-mai, fleurs axillaires peu remarquables. Cet arbre, des jeunes rameaux duquel les Chinois font du papier, est d'un bel effet dans les grands parcs. Terre légère, bonne exposition. Marcottes, rejetons et semis.

Variété à feuilles en nacelles très-creusées, *B. P. foliis naviculatis*. Même culture.

BRUNELLE a grandes fleurs, *Prunella grandiflora* (Fr.). Fam. des labiées. Feuilles ovales; en juillet, épi terminal de grandes fleurs blanches, bleues, rosées ou pourpres, suivant la variété. La multiplication de l'*ériné* terre légère, exposition bien aérée.

BRUNNICHIA a vrille, *Brunnichia cirrhosa* (Virginie). Fam. des polygonées. Arbuste grimpant; feuilles cordiformes; à la fin de l'automne, panicule de petites fleurs jaunâtres. Pleine-terre ordinaire; multiplication de marcottes, boutures et racines.

BRUNSFELSIA d'amérique, *Brunfelsia americana* (Ant.). Fam. des scrophularinées. Grand arbre, mais bel arbrisseau dans nos serres; beau feuillage; de juin en août, grandes et belles fleurs blanches, terminales, et à odeur très-agréable.

Brunsfelsie ondulée, *B. undulata* (id.). Bel arbrisseau, ici charmant arbuste à rameaux pubescents; feuilles luisantes et d'un vert un peu pâle; presque tout l'été, grandes et belles fleurs infondibuliformes, à cinq divisions d'un blanc jaunâtre, et à odeur des plus suaves. Serre chaude; chaleur continue. Culture des *Justicia*.

BRUNSWIGIE de Joséphine, *Brunswigia Josephinæ* (Cap). Fam. des amaryllidées. Très-gros ognon; feuilles linguiformes. Hampe de 65 centimètres; environ soixante grandes fleurs irrégulières, d'un rose terne, rayées d'un rose foncé. Plante superbe. Orangerie ou châssis; terre de bruyère; multiplication de graines et caïeux.

BRUYÈRE COMMUNE, *Erica vulgaris* (Fr.). Famille des bruyères. Trop commune pour la décrire. Il en est de même de la bruyère à balai, *E. scoparia*.

Bruyère cendrée, *E. cinerea* (id.). Feuilles ternées; rameaux nombreux et grêles; écorce cendrée; en été, belles grappes terminales de fleurs ovales oblongues, d'un beau pourpre foncé, quelquefois bleuâtres, ou entièrement blanches.

Bruyère ciliée, *E. ciliaris*. Rameaux velus, grêles et très-nombreux; grappes unilatérales de grandes et jolies fleurs ovales, purpurines, ombrées de violet.

Bruyère a quatre faces, *E. tetralix*. Rameaux rougeâtres; feuilles quaternées; en juin et souvent encore à l'automne, fleurs ovoïdes, purpurines ou blanches, ramassées cinq à six ensemble à l'extrémité des rameaux. Cette bruyère demande plus d'humidité que les autres.

Bruyère a fleurs herbacées, *E. herbacea*. La même que l'*E. carnea* (Suisse). Tige de 12 à 15 centimètres; feuilles linéaires, verticillées quatre à quatre; rameaux redressés; fleurs campaniformes, oblongues et rosées ou carnées, au printemps; à l'automne elles ne présentent qu'un calice à quatre longues folioles herbacées, d'où les deux surnoms *carnea* et *herbacea*.

Ces bruyères sont les seules rustiques que nous possédions jusqu'à présent.

Les bruyères ont l'avantage, en fleurissant plusieurs mois de suite, d'intéresser tout à la fois par leurs fleurs charmantes et leur feuillage élégant et varié.

On cultive et on multiplie les bruyères indigènes comme les *azalea* : elles aiment généralement les expositions humides et ombragées.

Il serait facile de donner la description de plus de quatre cents espèces ou variétés de bruyères exotiques, mais peu sont cultivées en France (surtout depuis quelques années). La raison en est, il faut l'avouer, que la culture de ces arbustes si jolis et si gracieux est assez difficile et fort dispendieuse. Elle demande une bâche particulière. Ces végétaux à petites feuilles souffrent toujours quand on les réunit à d'autres plus élevés et à feuilles larges, qui, dans les serres, absorbent l'air à leur détriment. A l'air libre, on perd beaucoup de bruyères, quand les étés sont très-secs, quel que soit d'ailleurs le soin qu'on en prend; ce qui en a dégoûté beaucoup d'amateurs. Aussi ne trouve-t-on chez la plupart de nos commerçants que vingt à trente bruyères différentes, et n'en voit-on plus que huit à dix espèces tout au plus, figurer sur le marché aux fleurs de la capitale, pendant toute l'année. Parmi ces bruyères, celles qui se distinguent le plus sont les suivantes :

Bruyère globuleuse, *Erica baccans*. Feuilles quatre à

quatre; en mai-juin, jolies fleurs terminales, rondes et d'un beau rose.

Bruyère bigarrée, *E. versicolor*. Feuilles ternées; en mars-avril, et souvent encore en octobre-novembre, bouquets terminaux de grandes fleurs tubulées, d'un beau rouge foncé, et à limbe rose. Plusieurs variétés.

Bruyère mamelonnée, *E. mammosa*. De juillet en novembre, et souvent en mars, jolies fleurs tubulées, longues, d'un rose laque, réunies en grappes assez longues au-dessous de l'extrémité des rameaux. Plusieurs variétés à fleurs d'une teinte plus prononcée.

Bruyère a fleurs de melinet, *E. cerinthoides*. Fleurs tubulées, moins longues, mais d'un beau pourpre vif.

Les amateurs trouveraient assez fastidieuses les citations de bruyères, que d'ailleurs ils ne pourraient pas se procurer. Nous bornerons donc là notre nomenclature.

BRYOPHYLLE a grand calice, *Bryophyllum calicinum*. Fam. des crassulées. Petit arbuste à feuilles ovales et charnues; en août-septembre, charmantes fleurs monopétales, assez grandes, d'un pourpre foncé, et à quatre divisions aiguës. Terre de bruyère avec un tiers de terre franche légère. Multiplication de boutures. Les feuilles, bien appliquées sur la terre, reprennent aussi racine dans le mois. Serre chaude.

BUDLEIA a globules, *Budleia globosa* (Chili). Fam. des scrophulaires. Arbrisseau de 3 mètres; rameaux opposés, blanchâtres et tétragones; feuilles opposées, ovales-longues, persistantes, d'un vert foncé en dessus et très-pâle en dessous; en juin, fleurs axillaires et terminales, très-petites, d'un beau jaune vermeil, disposées en boules d'un effet assez éclatant. Terre légère et entretenue fraîche; mi-soleil; multiplication de marcottes, ou de semis sur couche et sous châssis, ou de boutures *idem*. Les jeunes plants se rentrent l'hiver en orangerie, pendant deux à trois ans, avant d'être livrés tout à fait à la pleine-terre, où il faut encore les couvrir pendant les grands froids.

Budleia a feuilles de sauge, *B. salviæfolia* (Cap). En septembre, petits corymbes de fleurs blanches.

Budleia a feuilles de saule, *B. salicifolia*. Panicules de très-petites fleurs blanchâtres.

Ces arbustes se font remarquer par l'opposition de leur

feuillage persistant, vert en dessus et blanc, cotonneux en dessous. Ils se cultivent et reproduisent comme les Carmentines.

BUGRANE ARBRISSEAU, ONONIS, *Ononis fruticosa* (Alpes). Fam. des légumineuses. Tiges de 50 à 65 centimètres, et nombreuses; feuilles très-nombreuses, à trois folioles lancéolées et d'un beau vert; en mai-juin, charmantes fleurs assez grandes et purpurines.

Multiplication de semences et marcottes. Bonne exposition.

BUIS TOUJOURS VERT, *Buxus sempervirens* (Fr.). Fam. des euphorbiacées. Grand et bel arbrisseau très-rameux et à petites feuilles obrondes, coriaces et serrées; en avril, petites fleurs peu remarquables. VARIÉTÉ à feuilles panachées de blanc; autre, à feuilles panachées de jaune.

On cultive aussi dans les bosquets verts les BUIS A FEUILLES ÉTROITES, *B. angustifolia*; DE MAHON, *B. balearica*, à feuilles plus épaisses et plus larges.

Tous se multiplient de greffe et semis comme les houx, et se cultivent de même.

BUIS NAIN, *B. suffruticosa*. Arbuste de 35 à 60 centimètres, et dont on se sert pour bordures soumises à la tonte.

VARIÉTÉ à feuilles panachées.

Semis et éclats de pieds. Toutes terres et expositions.

BUPTHALME A GRANDES FLEURS, *Bupthalmum grandiflorum* (Fr.). Fam. des composées. Touffe de feuilles étroites et lancéolées; tiges de 50 centimètres; en juin-septembre, grandes fleurs radiées et jaunes.

BUPTHALME A FEUILLES EN COEUR, *Bupthalmum cordifolium* (Hongrie). *Telekia cordifolia*; touffe de très-grandes feuilles; tige de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres, simple, à feuilles plus petites; en juin-octobre, cime de fleurs nombreuses de 1 mètre 20 centimètres à 1 mètre 60 centimètres de diamètre et d'un beau jaune.

Terre franche légère; bonne exposition. Semis en place; séparation de pieds.

BUPLÈVRE ARBRISSEAU, OREILLE DE LIÈVRE, *Buplevrum fruticosum* (Fr.). Fam. des ombellifères. Arbrisseau de 1 mètre 50 centimètres environ; tiges nombreuses; feuilles oblongues et d'un vert glauque; presque tout l'été, ombelles terminales de petites fleurs jaunes très-nombreuses.

Toutes terres un peu humides, et exposition à mi-soleil. Multiplication de semis, marcottes, etc.

BURCHELLIA du Cap, *Burchellia capensis*. Fam. des rubiacées. Arbuste de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres; feuilles cordiformes; en mai-juin, têtes de fleurs écarlates, d'un bel effet. Serre tempérée; terre légère; multiplication de boutures et marcottes.

BURSARIA épineux, *Bursaria spinosa* (Nouv.-Hollande). Fam. des rhamnées. Arbrisseau de 1 mètre 50 centimètres, très-rameux; feuilles oblongues et luisantes; d'août en octobre, grappes paniculées de petites fleurs insignifiantes. Terre de bruyère. Multiplication de marcottes.

BUTOME ombellifère, jonc fleuri, *Butomus ombellatus* (Fr.). Fam. des alismacées. Feuilles droites et graminées; tiges nues et hautes de 60 à 90 centimètres; en juillet, ombelles terminales de fleurs rougeâtres. Variété à feuilles panachées. Multiplication par racines et semences. Pleine-terre humide ou marécageuse.

C

CACALIE a feuilles de laitron, *Cacalia sonchifolia* (Inde). Fam. des flosculeuses. Feuilles lyrées; tiges menues, de 35 à 50 centimètres; en juin-juillet, corymbe de jolies petites fleurs d'un rouge orangé. Toutes terres et expositions. Multiplication de ses œilletons ou de semences sur couche, et repiquées en place.

CACTUS. Fam. des cactiers. Sous ce nom l'auteur de cet ouvrage comprenait une quantité de plantes qui, aujourd'hui, sont divisées en plusieurs genres. Pour conserver l'esprit de son livre nous les plaçons ici, mais avec leurs nouveaux noms génériques. Toutes se cultivent de la même manière, en serres tempérées, et mieux en serre chaude. Terre légère, franche, sans engrais. Multiplication de boutures et de graines.

Cierge serpentin, *cereus flagelliformis* (Amér. mérid.). Tiges et jets charnus, flexibles, cylindriques, couchés et à côtes très-épineuses; jets sortant des côtés et du sommet les uns des autres, et s'entrelaçant comme des serpentaux, lorsqu'on néglige de les attacher avec ordre; de mai en juillet, fleurs sessiles, nombreuses, longues de 8 centimètres sur

5 de largeur, et d'un rouge très-vif. Semis et boutures comme celles des agavés. Culture *idem*. Serre chaude ou tempérée, comme tous les autres. Ils se conservent en orangerie, près des jours, mais alors ils fleurissent mal.

Cierge du Pérou, *Cereus peruvianus*. Tige anguleuse qui s'élève à 10 mètres et plus; épines en faisceaux; jets anguleux au sommet, avec lesquels on multiplie la plante comme les *aloès;* en juillet-août, fleurs blanches bordées de pourpre; pétales très-nombreux, larges de 15 à 18 centimètres et éphémères.

Cierge éclatant, *Cereus speciosissimus* (Amérique méridionale). Tiges et rameaux polygones, se redressant à mesure qu'ils prennent de la force; épines acérées; feuilles sessiles; en juillet-août, calices et corolles d'un beau rouge passant au pourpre, et d'un brillant effet.

On cultive encore les *cereus : monstruosus,* var. du *peruvianus;* — *grandiflorus,* fleurs grandes, jaunâtres en dehors, blanches en dedans, à odeur de vanille; — *serpentinus,* à fleurs d'un blanc rosé; — *Malisonii,* fleurs très-larges, carnées.

Pereskia a grandes feuilles, *Pereskia grandifolia*. Tige de 3 à 4 mètres; feuilles elliptiques; fleurs roses, moyennes, en corymbe.

Epiphylle phyllanthe, *Epiphyllum phyllanthus*. Tiges plates, articulées; fleurs latérales, solitaires, jaunâtres, quelquefois rougeâtres à la base; — *E. erubescens,* fleurs grandes, d'un rouge très-vif; — *E. semperflorens,* comme le précédent, mais fleurissant trois ou quatre fois par an; — *E. Swartzii* ou *articulatum*, à petites fleurs blanchâtres; — *E. truncatum,* plus petit que le *speciosum*, à fleurs roses, petites; — *E. speciosum*, fleurs nombreuses, un tiers plus grandes que dans le précédent, d'un beau rose; — *E. Aackermanni*, fleurs d'un rouge vif; — *E. Guillardeti,* fleurs grandes, d'un rouge éclatant.

Echinocacte d'Eyriès, *Echinocactus Eyriesii,* globuleux, à douze ou quinze angles; fleurs en tube long, à limbe blanc, et à odeur de fleur d'orange; — *E. multiplex,* très-beau, à fleurs violacées; — *E. oxigonus*, comme l'*eyriesii*, mais fleurs roses.

Melocacte commun, *Melocactus communis*. Ovale arrondi, à douze ou dix-huit angles; fleurs tubuleuses, rouges.

Mamillaire simple, *Mamillaria simplex*. Tige en tête ob-

ovale; fleurs blanches; fruit rouge, oliviforme comme dans toutes les espèces; — *M. prolifera,* obovale et prolifère à la base; — *M. pusilla*, arrondi, mais de forme variable; — *M. coronaria,* cylindrique, à fleurs rouges couronnant le sommet de la plante; — *M. discolor,* globuleux, à fleurs blanches à l'intérieur, rouges en dedans.

RHIPSALIS SALICORNE, *Rhipsalis salicornioides.* Tiges grêles, sans feuilles, écailleuses; fleurs petites, d'un jaune roussâtre; — *R. grandiflorus,* à tiges plus grosses et plus blanches.

ROQUETTE OU NOPAL A COCHENILLES, *Opuntia cochinillifera,* articulations ou feuilles ovales-oblongues; fleurs rouges, peu ouvertes, à étamines plus longues que les pétales; — *O. ficus indica,* fleurs jaunes; fruits violets, mangeables; — *O. tuna,* articulations ovales oblongues; fleurs d'un blanc cendré et d'un rouge obscur; — *O. spinosissima,* articulations oblongues, aiguillons jaunes; — *O. horrida,* articulations cunéiformes, aiguillons jaunes; — *O. ferox,* articulations oblongues.

CAFÉ D'ARABIE, *Coffea arabica.* Fam. des rubiacées. Arbrisseau de 3 à 5 centimètres, réduit à l'état d'arbuste dans nos serres; rameaux nombreux, en croix; feuilles ovales, luisantes, à bords ondulés; de juillet en août, bouquets axillaires de fleurs blanches, à odeur très-suave, semblables à celles du jasmin officinal; baies rouges, à deux semences qui mûrissent bien dans nos serres. Terre franche légère et terreau; semis aussitôt la maturité des semences, comme les orangers, mais serre chaude toute l'année. Rempoter tous les ans.

CAJOPHORE A FLEUR ROUGE, *Cajophora lateristia, loasa lateritia* (Chili). Fam. des loasées. Annuelle, grimpante; feuilles incisées, à poils brûlants; tout l'été, fleurs d'un rouge orangé et d'une structure curieuse; fruits en hélice. Pleine-terre; exposition chaude; multiplie de graines et boutures.

CALADIUM BICOLORE, *Caladium bicolor* (Buénos-Ayres). Fam. des aroïdées. Racines fibreuses et caustiques; grandes feuilles radicales et sagittées, dont le centre est d'un beau pourpre bien tranchant; en juin-juillet, fleurs peu intéressantes.

Semis et rejetons. Dépotement annuel. Serre chaude.

CALANDRINE EN OMBELLE, *Calandrina umbellata* (Chili).

Fam. des portulacées. Feuilles linéaires lancéolées; grappes de fleurs d'un beau rose violet. Pleine-terre ordinaire. Multiplication de graines. — *C. grandiflora,* vivace, à étamines formant une aigrette dorée. Même culture, mais orangerie et multiplication de boutures.

CALCEOLAIRE A FEUILLES DE SAULE, *Calceolaria salvifolia* (Amér. mér.). Fam. des scrophulariées. Arbuste de 65 centimètres à 1 mètre; feuilles rugueuses; corymbe de fleurs jaunes. — C. RUGUEUSE, *rugosa,* à fleurs plus grosses. — C. A FLEURS CRÉNELÉES, *C. crenatiflora;* herbacées; fleurs très-grandes, jaunes ponctuées de rouge pourpre. — C. EN CORYMBE, *C. corymbosa;* herbacée, fleurs petites, jaunes. — DE YUNG, *Yungii,* arbuste à fleurs grosses, jaunes; base et sommet de la lèvre inférieure d'un pourpre foncé. — PANACHÉE, *variegata,* herbacée; fleurs grandes, jaunes, tachées de pourpre. — C. TALISMAN; — ARLEQUIN; — et plus de cinquante espèces ou variétés.

Serre tempérée, près des jours; terre légère ou de bruyère; exposition demi-ombragée; ni sécheresse, ni humidité. Multiplication de graines, d'éclats, et de boutures.

CALIMERIS INCISÉ, *Calimeris incisa.* Fam. des composées; feuilles incisées; en juillet, fleurs grandes, d'un lilas clair. Orangerie; culture des astères.

CALLA OU ARUM D'ETHIOPIE, *Calla æthyopica* (Cap). Fam. des aroïdées. Grandes feuilles sagittées, d'un beau vert; pétioles longs et caniculés; en février-avril, tiges de 65 centimètres à 1 mètre, terminées par une grande fleur blanche, en forme de cornet; étamines jaunes, odeur très-suave. Même culture que les caladium, mais plus d'eau dans les sécheresses.

CALLICARPA (Amér. sept.). Fam. des verbénacées. Arbrisseau de 1 mètre; rameaux nombreux; écorces et feuilles tomenteuses; en septembre-octobre, corymbes axillaires de petites fleurs rougeâtres, très-nombreuses, auxquelles succèdent de charmants petits fruits rouges. Terre légère ou de bruyère. Mi-soleil. Multiplication de marcottes, boutures et semis en terre de bruyère ombragée et humide.

CALLICOMA A FEUILLES EN SCIE, *Gallicoma serrata.* Fam. des saxifragées. Feuilles opposées et lancéolées, vernissées en dessus, cotonneuses en dessous; de mai en juin, petites fleurs calicinales, jaunes et rassemblées en tête. Cet arbuste

se multiplie de marcottes. Terre de bruyère. Serre tempérée.

CALLIOPSE DES TEINTURIERS, *Calliopsis tinctoria.* Fam. des composées. Jolie plante annuelle; tige de 66 centimètres; feuilles composées; de juin jusqu'aux gelées, fleurs d'un beau jaune, à disque d'un pourpre brun, ainsi que la base des rayons. Pleine-terre; semis au printemps et à l'automne. — *C. atkinsoniana* (Amér. sept.). Fleurs plus larges, très-belles; même culture.

CALLISTACHYS A FEUILLES LANCÉOLÉES, *Callistachys lanceolata* (Nouv.-Holl.). Fam. des papilionacées. Tige de 3 mètres à 3 mètres 50 centimètres; feuilles verticillées; en août, bel épi de fleurs jaunes, à étendard rayé de rouge à sa base. — *C. ovata,* fleurs d'un jaune foncé, en épi court. Orangerie; terre de bruyère; multiplication de marcottes, ou de graines sur couche tiède.

CALTHA DES MARAIS, *Caltha palustris* (Fr.). POPULAGE, SOUCI D'EAU, etc. Fam. des renonculacées. Touffe de grandes feuilles radicales, crénelées, réniformes et d'un vert glacé; tiges de 35 à 40 centimètres; en mai, et souvent aussi en septembre, belles et grandes fleurs axillaires, terminales, simples ou doubles et d'un beau jaune. Multiplication de racines. Pleine-terre humide.

CALYCANTHUS DE VIRGINIE, *Calycanthus floridus.* Fam. des calycanthées. Bel arbrisseau en buisson; bois aromatique, écorce d'un gris brun; feuilles opposées, ovales et d'un vert sombre; en mai-juin, fleurs solitaires, dont le calice et la corolle ont leurs divisions recourbées et colorées également en brun pourpre velouté. Odeur très-agréable.

CALYCANTHUS A FEUILLES LISSES, *C. lævigatus.* Le même que le *ferax* (Amér. sept.). Fleurs d'un brun plus clair, et anthères blanches.

CALYCANTHUS NAIN, *C. nanus.* Du tiers à la moitié plus petit que les premiers; feuilles plus lisses et plus allongées; fleurs plus petites, moins durables et moins odorantes.

CALYCANTHUS DU JAPON, *C. præcox.* Il s'élève plus que le précédent, dont il diffère par des folioles calicinales blanchâtres, plus longues que les pétales, pourprées comme celles de tout le genre; par une odeur plus suave; enfin par le temps de la floraison, de décembre en janvier. Il n'en est pas moins très-rustique; ses fleurs bravent les froids ordi-

naires, et quand les hivers ne sont pas trop durs, elles portent graine au printemps.

CALYCANTHUS DU JAPON A GRANDES FLEURS, *C. præcox grandiflorus*. Feuilles plus lisses et plus lancéolées que celles du précédent; divisions calicinales et pétales de mêmes dimension et couleur, très-roulées en dedans, et offrant une fleur jaune globuleuse. Même époque de floraison.

Multiplication de graine, de marcottes et de boutures. Pleine-terre légère ou de bruyère, fraîche et à mi-soleil.

CAMÉLÉE A TROIS COQUES, CAMÉLÉE, GAROUPE, *Cneorum tricoccum* (Fr. mér.). Fam. des rhamnées. Buisson de 65 centimètres à 1 mètre; rameaux nombreux et verdâtres; feuilles sessiles, glabres, alternes et persistantes; petites fleurs axillaires à trois pétales jaunes. Elles se succèdent tout l'été. Cet arbrisseau demande de grandes précautions l'hiver dans nos climats. Terre franche, légère, un peu pierreuse, ou terre de bruyère. Multiplication de semence mise à la maturité en terrine, et sur couche tiède abritée, ou de bouture sur même couche au printemps. Ce n'est qu'à la troisième ou quatrième année que l'on met les nouveaux individus en pleine-terre, et l'on en conserve toujours quelques individus en pots, que l'on passe l'hiver en orangerie, en cas d'accidents.

CAMELLIA DU JAPON, ROSE DE CHINE OU DU JAPON. Fam. des ternstroémiacées. Arbrisseau de 3 à 5 mètres; beau feuillage vernissé, persistant, coriace et d'un vert foncé; de février en avril, et souvent d'octobre en décembre, fleurs nombreuses, axillaires, terminales, larges et très-gracieuses.

VARIÉTÉS à fleurs rouges : le SIMPLE, le SEMI-DOUBLE et le TRÈS-DOUBLE; AUTRE à fleurs très-régulières, *Camellia coronata*; AUTRE à fleurs d'anémone, *C. anemoneflora*, dont les pétales du centre petits et imbriqués contrastent élégamment avec les pétales larges et en coquilles de la circonférence; AUTRE à feuilles de myrte, *C. myrtifolia*, fleurs moyennes, et d'une forme très-agréable.

VARIÉTÉS à fleurs blanches : le SIMPLE, le SEMI-DOUBLE et le TRÈS-DOUBLE; feuillage plus foncé et fleurs plus larges et étoffées, d'un blanc très-pur; le POMPON, fleurs à pétales plans et larges à la circonférence, étroits et roulés en cornets au centre, à onglets rouges. Cette intéressante plante change de forme et de couleur suivant sa culture. Le SAL-

SANQUA, à fleurs simples : sous-variété à fleurs semi-doubles. Les Chinois, assure-t-on, font de ses feuilles un thé qu'ils estiment beaucoup.

VARIÉTÉ à fleurs panachées, *C. variegata.* Fleurs rouges, superbes, et panachées de blanc pur, mais peu fixes : elles rentrent souvent en couleur primitive, surtout lorsque la plante est cultivée en terre franche trop généreuse.

VARIÉTÉS à fleurs roses : le SEMI-DOUBLE, *C. semi-plena ;* A FLEURS TRÈS-DOUBLES, et moyennes, *C. expansa ;* A FLEURS DE PIVOINE, grandes fleurs d'un rose léger ; CAMELLIA PINK, fleurs d'un rose très-tendre ; le PALE, *C. pallida*, fleurs encore plus grandes et très-étoffées, d'un rose tendre.

VARIÉTÉS à fleurs incarnates : CAMELLIA BUFFE OU INCARNAT, *C. incarnata,* grandes et belles fleurs, roses, semblables à celles du *camellia* blanc, dont il est sous-variété ; autre sous-variété à teinte d'un carné jaunâtre.

VARIÉTÉ à fleurs pourpres : CAMELLIA ATRO-POURPRE, *C. atro-rubens ;* fleurs très-belles et très-doubles, d'un pourpre très-foncé. C'est encore l'une des plus précieuses variétés du genre. On possède aujourd'hui (1847) plus de cent cinquante variétés bien tranchées, dont les noms, pour la plupart, sont aussi ridicules que les fleurs sont belles. Tels sont les camellia *pictorum rosea, meteor, preston éclipse, sophiana, lechiana nova, perruchini, vespucius, china, coquetii, delicatissima, bettina major,* etc.

On cultive les *camellia* comme les orangers : on les multiplie de même par la greffe, le semis et les boutures sur couche, sous châssis, etc. Il est à observer que, s'ils passent bien l'hiver en orangerie et dans les appartements, ils le passent encore mieux et avec plus de succès en serre tempérée, où les boutons ne tombent pas à la fin de l'hiver comme dans le premier cas.

CAMPANULE DES ALPES, *Campanula alpina.* Fam. des campanulacées, tige très-basse ; d'avril en juin, grandes et jolies fleurs d'un beau bleu clair ou foncé.

CAMPANULE A FEUILLES DE PÊCHER, *Campanula persicifolia* (Fr.). Feuilles en touffe ; tige droite et simple, haute de 40 à 50 centimètres ; juin en septembre, grandes et très-jolies fleurs doubles, en cloches comprimées, bleues ou blanches suivant la variété.

CAMPANULE GANTELÉE, *Campanula trachelium* (id.). Feuilles

pointues et cordiformes; tige de 50 à 65 centimètres; en juillet, fleurs doubles bleues et blanches.

CAMPANULE GRANDIFLORE, *Campanula grandiflora, platycodon grandiflorum* (Sibérie). Feuilles sessiles, aiguës aux deux extrémités; tige rameuse; en juillet, fleurs simples, solitaires et terminales, très-grandes, d'un bleu foncé magnifique; style terminé en étoile blanche.

CAMPANULE A LARGES FEUILLES, *Campanula latifolia* (Alpes). Feuilles larges et lancéolées; tige de 65 à 90 centimètres; en juin-juillet, épi de très-grandes et belles fleurs d'un blanc très-pur.

CAMPANULE A FEUILLES EN COEUR, *Campanula carpatica* (mont Krapach). En juin-juillet, fleurs assez grandes et d'un beau bleu.

Les CAMPANULES A FLEURS EN TÊTE, *Campanula glomerata*; FAUSSE RAIPONCE, *Campanula rapunculoïdes*, donnent, par le semis, des variétés à fleurs doubles, qui méritent aussi les soins des amateurs. On cultive encore les CAMPANULES A FEUILLES RONDES, *C. rotundifolia*; DU CAUCASE, *C. caucasica*.

CAMPANULE PYRAMIDALE, *Campanula pyramidalis* (Fr.). Feuilles radicales, cordiformes; tige pyramidale de 1 à 2 mètres, à feuilles lancéolées, et garnie, de juillet en septembre, par de nombreux bouquets de fleurs en cloches d'un bleu clair; VARIÉTÉ à fleurs blanches qui tranchent très-agréablement avec la première. Toutes deux font un très-bel effet. Semis à la maturité pour repiquer en place. Bonnes terre et exposition; beaucoup d'eau dans les sécheresses.

CAMPANULE DES JARDINS, *Campanula medium* (Fr.). Rosette de feuilles radicales velues; tiges de 35 à 50 centimètres, très-rameuses; de mai en juillet, grosses fleurs ventrues et en cloche, bleues ou blanches suivant la variété. Même culture.

Les campanules se multiplient par leurs œilletons. Les simples se propagent encore par le semis. Terre substantielle légère et mi-soleil.

CAMPANULE DORÉE, *Campanula aurea* (Canaries). Feuilles lancéolées; tige de 50 à 65 centimètres; d'août en septembre, panicules de grandes fleurs d'un jaune orangé, et à divisions étroites et réfléchies. Multiplication de graines sur couche, ou de racines avec précautions. Serre tempérée.

CANARINE CAMPANIFORME, *Canarina campanulata* (Ma-

dère). Fam. des campanulacées. Tige de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres, et rameuse; feuilles glauques; de décembre en mars, grandes et belles fleurs d'un jaune safrané, striées, à bords réfléchis. Séparation de pieds. Orangerie éclairée.

CANTUA PIQUETÉ, *Cantua picta* (Caroline). Fam. des polémoniacées. Superbe plante bisannuelle; feuilles pinnatifides; tige de 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres; en août-septembre, longue grappe de fleurs écarlates, piquetées de brun rouge. Semis au printemps; orangerie pendant l'hiver; pas d'humidité; pleine-terre au printemps.

CAPUCINE A FLEURS DOUBLES, *Tropœolum flore pleno*. Fam. des géraniées. Variété de la simple. Multiplication de boutures qui sont toujours plus vigoureuses et fleurissent mieux que les vieux pieds. Terre franche légère. Beaucoup d'eau en été seulement. Orangerie, près des jours.

CARYOPTÈRE DU MOGOL, *Caryopteris Mongolica* (Chine). Fam. des verbénacées. Arbuste à rameaux opposés; de juillet en septembre, fleurs verticillées, d'un bleu tendre; feuilles aromatiques. Pleine-terre; exposition chaude; peu d'arrosement. Multiplication de graines et boutures.

CARMANTINE QUADRIFIDE, *J. quadrifida* (Nouv.-Espagne). Fam. des acanthées. Très-beau buisson de 60 à 90 centimètres; feuilles étroites; rameaux droits; de juin en septembre, épis terminaux de superbes fleurs longuement tubulées, d'un écarlate feu.

CARMANTINE ÉCARLATE, *J. coccinea* (Cayenne). Buisson plus élevé; épis de fleurs plus longues et plus nombreuses, d'un beau rouge vif. Très-belle plante.

CARMANTINE INFONDIBULIFORME, CROSANDRA ONDULÉ, *J. infundibuliformis, Crosandra undulata* (Inde). Feuilles ondulées; belles et grandes fleurs d'un jaune carmin.

Multiplication de marcottes, de boutures sur couche et sous cloches ou châssis. Terre franche légère ou d'orangers. Serre tempérée ou orangerie éclairée. Plein air. Beaucoup d'eau dans les sécheresses.

CARTHAME BLEU, *Carthamus cœruleus* (Espagne). Fam. des flosculeuses. Beau chardon à fleurs bleues; tige et feuilles d'un vert glauque et bleu. Culture de l'acanthe.

CASSE DE MARYLAND, *Cassia marylandica*. Fam. des légumineuses; feuilles ailées; tiges de 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres; d'août en octobre, grande quantité de grappes de

fleurs d'un très-beau jaune, rayées de carmin sur les deux pétales supérieures. Bonnes terre et exposition. Multiplication de semis ou de séparation de racines. Beaucoup d'eau pendant les sécheresses. Cette plante convient beaucoup sur le devant des massifs.

Casse officinale, Canéficier, *Cassia fistula* (Inde). Arbrisseau dans nos serres; feuilles à folioles très-longues; tout l'été, grappes de grandes et belles fleurs jaunes. Orangerie, comme la suivante.

Casse séné, *C. senna* (Italie). Petit arbuste à tige simple; folioles ovales; en juillet, grappes de fleurs d'un jaune clair et à raies purpurines.

Multiplication de semis.

Casuarina tuberculeux, *Casuarina torulosa;* Casuarina ramassé, *C. stricta,* et Casuarina a quatre dents. Fam. des casuarinées. Tous trois de la Nouvelle-Hollande. Arbres très-intéressants dans une collection botanique, mais qui jouent un triste rôle dans les orangeries d'amateurs. Il en est de même du Casuarina a feuilles de presle, *C. equisetifolia,* qui veut la serre tempérée.

Terre de bruyère. Culture des *Acacies mimosa.*

Cataleptique de Virginie, *Physostegia virginica.* Fam. des labiées. Vivace; feuilles lancéolées; de juillet en septembre, fleurs grandes, roses, nombreuses, en épi, restant dans la position où on les met. Culture du dracocéphale.

Cataleptique imbriquée, *C. imbricata.* Feuilles plus larges; fleurs plus grosses. Même culture.

Catananché bleu, *Catananche cœrulea* (Fr.), vulgairement Cupidone. Fam. des semi-flosculeuses. Feuilles étroites, longues et velues; tiges grêles et fermes; de juillet en octobre, grandes fleurs nombreuses, améthystes; calice rougeâtre à l'extrémité des écailles. Terre légère. Exposition chaude; couverture d'hiver. Semis en place, et mieux sur couche pour repiquer, ou séparation de pieds. Un ou deux individus en orangerie, en cas de trop fortes gelées.

Ceanothus d'Amérique, *Ceanothus americanus.* Fam. des rhamnées. Tiges de 60 centimètres à 1 mètre. Petites feuilles ovales, d'un beau vert en dessus et velues en dessous; en juin-juillet, grappes très-nombreuses de petites fleurs blanches. On cultive encore le Ceanothus a grandes

FEUILLES, *C. macrophyllus ;* et le CEANOTHUS AZURÉ, *C. azureus.*

Multiplication de marcottes ou de semis sur couche et en terrine. Les jeunes plants passent un hiver ou deux en orangerie, avant d'être confiés à la pleine-terre au printemps. Les tiges remplacent, par des rejets ou rameaux qui fleurissent dans l'année, les parties qui ont été gelées quand les hivers sont durs.

CÈDRE DU LIBAN, *Larix cedrus, L. pinus cedrus* (Asie-Mineure). Fam. des conifères. Arbre majestueux; port pyramidal; branches très-longues, rameuses, horizontales; feuilles linéaires d'un vert très-foncé; cônes ovales, très-gros et mûrs au printemps de la deuxième année. On en sème de suite les graines. L'on soigne et cultive ce semis comme celui du mélèze d'Europe. Les cèdres, qu'il serait à désirer de voir multiplier dans nos forêts, intéressent par leur superbe stature, mais encore plus par leur bois, qui passe pour incorruptible.

CELASTRUS GRIMPANT, *Celastrus scandens* (Amér. sept.). Fam. des célastrinées. Tiges de 4 à 5 mètres, volubiles, et serrant les arbres à les faire périr s'ils sont faibles; feuilles ovales, dentelées et persistantes; fleurs peu remarquables, mais fruits rouges plus intéressants.

CELASTRUS DE VIRGINIE, *C. bullatus.* Sarmenteux et moitié moins haut; feuilles persistantes; en juin, épis lâches et terminaux de fleurs blanches; fruits d'un rouge très-brillant.

Toutes terres et expositions, mais fraîcheur aux racines. Multiplication de semences à la maturité, autrement elles ne lèvent qu'à la deuxième ou troisième année; marcottes faciles à s'enraciner sur jeunes rameaux.

CELASTRUS LUISANT, *Celastrus lucidus, C. cassine concava* (Cap). Feuilles ovales, luisantes, terminées au sommet par un aiguillon; en avril et septembre, petites fleurs blanches; fruits rouges, semblables à des cerises. Serre tempérée ou orangerie éclairée, ainsi que les suivants.

CELASTRUS A FEUILLES DE BUIS, *C. buxifolius* (idem). Petit buisson à rameaux épineux; feuilles de buis, mais plus grandes; corymbes axillaires de petites fleurs blanches, tout l'été; fruits ovales et rouges.

CELASTRUS A FLEURS NOMBREUSES, *C. multiflorus* (idem). Arbrisseau plus élevé que le précédent; épines plus longues, et petites fleurs plus nombreuses.

CELASTRUS A FEUILLES ENTIÈRES, *C. integrifolius* (idem). En juillet-août, cimes axillaires de fleurs blanchâtres, et ouvertes en étoiles.

Terre franche légère. Marcottes ou semis sur couche sous châssis.

CÉLESTINE BLEUE, *Cœlestina cœrulea* (Antilles). Fam. des composées. Annuelles ; feuilles en cœur ; tout l'été, corymbe de fleurs d'un bleu de ciel. Culture des reines-marguerites.

CELOSIA A CRÊTE, *Celosia cristata* (Asie). Fam. des amaranthacées. Feuilles sessiles, ovales-aiguës ; tiges de 83 à 65 centimètres, terminées en juillet-août par de très-petites fleurs cramoisies, ramassées en tête plate et présentant une épaisse et large crête en velours très-étoffé. Variétés couleur de chair, rose, souci doré, violet, écarlate, etc. Cette dernière passe pour une espèce par la différence de ses formes et couleurs.

Semis sur couche ; repiquage en terre franche, légère, bien amendée ; beaucoup d'eau pendant les sécheresses, et les meilleures expositions. Repiquée de bonne heure en pots mis sur couche, sous cloches ou châssis, et bien soignée jusqu'en juillet, ses têtes s'élargissent et s'allongent deux à trois fois plus.

CELSIA LANCÉOLÉ, *Celsia lanceolata* (Asie). Fam. des scrophulariées. En mai-juin, tiges striées et rameuses, garnies de fleurs solitaires et axillaires, d'un beau jaune, et tachées de pourpre à la base. Orangerie. Boutures sur couche au printemps ; séparation de racines à l'automne. Terre franche légère, et bonne exposition : elle croît également en pleine-terre avec précaution pour l'hiver.

CENTAURÉE ODORANTE, BARBEAU JAUNE, *Centaurea amberboi* (Orient). Fam. des flosculeuses. De juillet en octobre grosses fleurs jaunes, comme celles du barbeau des blés : semer en place après les gelées ; bonne exposition.

CENTAURÉE MUSQUÉE, *C. moschata* (idem). Grosses fleurs blanches à odeur de fourmis. Même culture.

On sème aussi dans les massifs la CENTAURÉE BLEUE, et ses variétés de toutes couleurs ; la CENTAURÉE DU NIL, grandes fleurs blanches en dedans, lavées de purpurin en dehors.

CÉPHALANTE D'OCCIDENT, *Cephalanthus occidentalis* (Amér. sept.). Fam. des rubiacées. Joli arbrisseau de 1 mètre 60 centimètres à 2 mètres, rameux et formant un

beau buisson; rameaux rouges à l'extrémité; feuilles opposées, grandes et lancéolées; en juillet-août, petites fleurs blanches, ramassées en tête. Terre franche, humide; exposition ombragée; multiplication de graines aussitôt mûres, ou de marcottes, qu'on ne lève qu'à la deuxième année pour les mettre en place au printemps.

CERBERA MANGHAS (Indes). Fam. des apocynées. Arbrisseau en France; tige droite, rameuse; feuilles ovales et lisses; en juillet, grandes et très-belles fleurs à limbes d'un blanc pur, gorge d'un cramoisi brillant, et odeur suave. Serre chaude et tannée. Terre de bruyère; boutures, etc.

CERAISTE COTONNEUX, ARGENTINE, OREILLE DE SOURIS *Cerastium tomentosum* (Italie). Fam. des alsinées. Vivace, en touffe arrondie et couverte, en mai-juin, de fleurs moyennes et blanches. Tout terrain; multiplication de graines ou de traces.

CERISIER LAURIER-CERISE, LAURIER-AMANDIER, *Cerasus lauro-cerasus* (Fr.). Fam. des rosacées; 3 à 5 mètres; belles et grandes feuilles luisantes et coriaces; en mai, grappes de petites fleurs blanches; petites cerises noires. Un litre de lait, dans lequel on fait bouillir une ou deux feuilles, prend un parfum d'amande : en plus grande quantité ce serait un poison plus ou moins violent suivant la dose. Cet arbrisseau fournit de l'acide prussique. Pleine-terre.

CERISIER AZARERO, *C. lusitanica* (Portugal). Même hauteur, rameaux rougeâtres aux extrémités; feuilles luisantes et lisses; en mai-juin, grappes terminales de fleurs blanches et très-nombreuses. Culture du laurier *faux benjoin*.

CERISIER A FLEURS DOUBLES, *Cerasus flore pleno*. Fam. des rosacées. Deux variétés à petites fleurs très-doubles dans l'une, et semi-doubles dans l'autre; deux autres variétés *idem* à grandes fleurs. En avril, bouquets nombreux de très-belles fleurs blanches et d'un effet éblouissant.

MERISIER A FLEURS DOUBLES, CERISIER RENONCULIER, *Cerasus silvestris flore pleno*. Fin d'avril, bouquets très-fournis de superbes fleurs larges et gracieuses, comme de petites renoncules doubles et blanches. VARIÉTÉ à petites fleurs : AUTRE à fleurs moyennes, mais semis double.

CERISIER A GRAPPES, *Cerasus padus* (Fr.). Il s'élève de 2 à 3 mètres; feuillage d'un vert gai; en mai, jolies grappes

de fleurs blanches qui donnent de petits fruits amers et noirs. Ils sont rouges dans le *C. padus rubra.*

Cerisier Mahaleb, *Cerasus Mahaleb* (Fr.). Feuilles arrondies, lisses, d'un beau vert en dessus, pointues au sommet; en mai-juin, corymbes de fleurs blanches et odorantes; fruits noirs ou rouges, non comestibles. Croissance très-rapide, quand il est franc de pied. Il faut alors le couper sur la tige ou le renouveler tous les quatre ou cinq ans si l'on veut le conserver en arbrisseau. Il sert à greffer les cerisiers et merisiers. Comme les précédents, il vient en toutes terres et à toutes expositions. Semis, drageons, marcottes, etc.

Cerisier ragouminier, *Prunus pumila* (Amér. sept.). C'est un abricotier nain à rameaux grêles; petites feuilles étroites et lisses; en avril-mai, petites fleurs blanches, par deux, trois ou quatre; petits fruits noirs. Même culture, mais on le greffe sur prunier.

Cerisier de la Toussaint, *Cerasus semperflorens, C. serotina* (Fr.). Griotier à rameaux flexibles et pendants; depuis mai jusqu'aux gelées, fleurs axillaires; fruits jusqu'en novembre, mais très-acides. Culture des cerisiers.

Cerisier laurier du Mississipi, *Cerasus caroliniana.* Tige de 12 mètres, mais de 2 mètres en caisse; rameaux lisses et rougeâtres; feuilles persistantes, lancéolées et luisantes; en mai, grappes de fleurs blanches; fruits ronds avec une petite pointe, restant longtemps sur l'arbre. Multiplication de noyaux; terre légère et midi; pleine-terre avec de grandes précautions l'hiver.

Cestrum du jour, *Cestrum diurnum* (Chili). Fam. des cestrinées. Cestrum du soir, *C. vespertinum* (Antilles). Cestrum de nuit (Chili); des arbrisseaux à feuilles ovales, qui, en novembre, donnent des faisceaux de petites fleurs blanches, d'un blanc violâtre et verdâtre, à odeur très-suave le jour, le soir ou la nuit, d'où leur nom spécifique. Cestrum a grandes feuilles, *C. macrophyllum;* de septembre en novembre, petites fleurs axillaires, d'un jaune soufre, et en bouquets.

Semis, marcottes et boutures. Orangerie.

Cestreau a baies noires, *Cestrum parqui.* Bel arbrisseau à feuilles étroites et aiguës; au printemps et à l'automne, panicules de fleurs jaunâtres, dont l'odeur, assez désagréable pendant le jour, devient très-suave pendant la nuit. Bonne

exposition ; multiplication de graines et drageons. Toutes terres, mais beaucoup d'eau dans les sécheresses.

CHALEF A FEUILLES ETROITES, *Elæagnus angustifolia* (Orient). OLIVIER DE BOHÊME. Fam. des éléagnées. Arbre de moyenne grandeur, mais qu'on tient en arbrisseau dans les massifs, où il se fait distinguer par la teinte argentée de ses feuilles alternes, et par l'odeur agréable que répandent, en juin, ses petites fleurs axillaires, nombreuses et jaunâtres, auxquelles succèdent des fruits en olive.

Terre sablonneuse ; bonne exposition ; multiplication de marcottes et boutures sur rameaux de l'année précédente.

CHAMÆROPS COMMUN, *Chamærops humilis* (Barbarie). Fam. des palmiers. Arbre nain dans son pays, s'élevant à 5 ou 6 mètres dans nos serres. Feuilles en éventail, à digitations roides, ensiformes et très-piquantes. Il passe en orangerie l'hiver, et à l'air libre les meilleurs mois de l'année, mais les jeunes individus veulent la serre au moins tempérée.

Le CHAMÆROPS HYSTRIX veut aussi la serre chaude.

CHAMOEPENSE CASABONE, *Chamœpence casabone*. Fam. des composées. Tige de 1 mètre ; feuilles très-curieuses par leurs panachures et leurs épines blanches. Orangerie et culture des plantes bisannuelles.

CHARIEIS A FEUILLES VARIÉES, *Charieis heterophylla* (Cap). Fam. des composées. Tige de 20 à 22 centimètres ; en été, fleurs assez grandes, d'un très-beau bleu d'azur. Semis sur couche ou en pleine-terre.

CHARME COMMUN, *Carpinus betula* (Fr.). Fam. des quercinées. Bel arbre forestier de 12 à 15 mètres, très-rameux ; feuilles ovales et plissées, d'un beau vert luisant ; bois dur : c'est l'un de nos meilleurs combustibles. VARIÉTÉ A FEUILLES DE CHÊNE, *C. quercifolia*.

On cultive aussi les CHARMES D'AMÉRIQUE, *C. americana* ; de VIRGINIE, *C. virginiana* ; HOUBLON, *C. ostrya vulgaris* (Italie) ; D'ORIENT, *orientalis*.

Tous terrains et expositions. Semis sur place, et repiquage sans amputation de racines.

CHÉLONÉ GLABRE, *Chelone glabra* (Amér. sept.). Fam. des scrophulariées. Feuilles opposées et lancéolées ; tige très-haute ; de septembre en octobre, épi de fleurs blanches.

Chéloné oblique, *Chelone obliqua* (Virginie). Tige moins haute ; fleurs d'un pourpre vif.

Terre franche et fraîche ; multiplication de racines.

Chéloné barbue, Galane, *Chelone barbata* (Mexique). Touffe de feuilles radicales d'un vert gris ; tiges de 45 à 65 centimètres ; de juillet en octobre, grappes terminales de fleurs tubulées et d'un rouge écarlate. Orangerie, comme la suivante.

Chéloné campanulée, *C. campanulata*. Plus grand ; épi terminal de superbes fleurs campanulées, pourpres en dehors et blanchâtres à l'intérieur. Semis sur couche chaude, ou séparation de pieds. Terre franche légère. Même culture pour les *C. glabra, obliqua, speciosa, nemorosa,* et *rosea*.

Chêne rouvre ou commun, *Quercus robur*. Fam. des quercinées. Feuilles d'un vert foncé, découpées ; glands à pédoncules très-courts.

Chêne pédonculé, *Q. pedunculata*. Plus droit ; feuilles plus découpées ; fruits à longs pédoncules.

Chêne crinite, *Q. crinita*. Feuilles étroites, longues et à découpures profondes et dentées.

Chêne cerris, chêne velu, *Q. cerris*. Feuilles oblongues, pinnatifides et velues en dessous.

Chêne tauzin, *Q. tauza*. Feuilles à grandes échancrures et très-velues en dessous. Il donne beaucoup de drageons, fournit facilement des variétés par la semence, et croît dans les sols les plus ingrats. Comme les précédents, il est indigène et de haute stature.

Chêne pyramidal, *Q. fastigiata* (Pyrén.). Il diffère du chêne pédonculé par des feuilles plus longues, des branches en faisceaux, et des fruits à pédoncules plus courts. Cet arbre est précieux pour les parcs.

Les suivants sont de l'Amérique septentrionale et aussi de la plus forte dimension.

Chêne rouge, *Q. rubra*. Grandes feuilles lobées, d'un vert pourpré et pétiolées.

Chêne écarlate, *Q. coccinea*. Feuilles à longs pétioles, oblongues, à lobes divariqués et fortement dentés ; glands ovoïdes et cupules écailleuses.

Chêne blanc, *Q. alba*. Ecorce très-blanche ; feuilles très-découpées, à bords rougeâtres à la pousse, et passant du

vert doux au violet carminé à l'automne; il croît rapidement partout.

Chêne quercitron, *Q. tinctoria*. Feuilles longues, larges et anguleuses; lame longitudinale purpurine des deux côtés de la nervure médiane; fruits ronds; cupule unie; bois moins estimé que l'écorce très-précieuse pour la teinture.

Chêne velouté ou bicolore, *Q. discolor*. Feuilles à base élargie, grandement dentées, d'un vert foncé en dessus et blanc argenté en dessous; fruits assez gros, souvent géminés sur le même pédoncule; amande douce. Le contraste des deux teintes dans le feuillage est d'un bel effet.

Chêne a feuilles de saule, *Q. phellos*. Moins précieux par son bois assez médiocre, que recommandable par ses feuilles, dont la singularité en fait un arbre très-pittoresque. Lieux humides.

Chêne prinus des montagnes, *Q. prinus monticola*. Feuilles ovales, aiguës, grandement dentées et tomenteuses en dessous; fruits longs; cupules écailleuses et détachées; bois excellent. Il croît bien dans les sols élevés et arides.

On cultive aussi avec succès les Chênes catesby, *Q. catesbæi*; a lobes obtus, *Q. obtusifolia*; chataignier, *Q. castanea*; étoilé, *Q. stellata* (les glands de ces deux derniers sont comestibles); a lattes, *Q. imbricaria*; a gros fruits, *Q. macrocarpa*; a fruits en olive, *Q. olivæformis*; banister, *Q. banisteri*.

Dans le midi de la France on peut, plus heureusement qu'au nord, cultiver les autres chênes de l'Amérique, tels que le prinus, *Q. prinus*, dont les amandes sont douces; celui a feuilles en lyre, *Q. lyrata*; l'aquatique, *Q. aquatica*: les deux premiers sont de haute stature; le troisième ne s'élève que de 6 mètres 66 centimètres à 8 mètres 33 centimètres; ils aiment tous les trois les sols humides. Le chêne noir, *Q. nigra*, un peu plus haut que le précédent, aime au contraire les lieux secs et les montagnes.

Dans le midi de la France on peut cultiver heureusement le chêne de Portugal, *Q. lusitana*; le phrase, *Q. prasina* (même pays); le faux liége, *Q. pseudo-suber* (Alger); celui a feuilles d'égylops, le vellani, *Q. egylopifolia* (Grèce), dont les cupules peuvent suppléer la noix de galle; le Chêne a la noix de galle ou des teinturiers, *Q. infectoria* (Perse), arbisseau de 1 mètre 30 à 1 mètre 50 centimètres; rameaux

tortueux ; feuilles oblongues, aiguës et dentées ; glands allongés et presque sessiles. Ce dernier et le précédent mériteraient surtout d'être répandus dans nos contrées du Midi, où le commerce profiterait de leur culture.

Multiplication de semis à l'automne, et moins bien au printemps : dans ce cas, il faut faire stratifier les glands. Ces derniers doivent être bien mûrs. On les considère comme tels quand ils sont pesants et brunâtres. Du reste le semis s'opère comme celui des arbres à noyaux. Le chêne vient dans les sols sablonneux, calcaires, etc., et mieux en bonne terre franche.

Quand on sème un bois de chênes, le terrain doit être ameubli et bien préparé. On écarte les glands à au moins 33 centimètres de distance, pour ne laisser croître en place que les plus vigoureux et les mieux espacés. Il faut transplanter les autres fort jeunes et avec toutes leurs racines : autrement, si l'on en coupe le pivot, ils reprennent avec beaucoup de difficulté, et ceux qu'on échappe sont toujours loin de fournir des arbres aussi robustes.

On peut aussi à volonté multiplier les chênes rares, par la greffe en approche, les marcottes, etc.

Chêne yeuse, chêne houx, *Quercus ilex* (Fr.). Arbre tortueux, très-branchu et ramé ; feuilles coriaces, fermes, piquantes et d'un vert foncé ; glands comestibles. Il souffre quelquefois des gelées dans le climat de Paris, où cependant il s'en trouve de très-beaux individus de 10 à 12 mètres de hauteur.

Le chêne liége, *Q. suber*. Aussi à feuilles persistantes, et à glands doux, est encore plus délicat.

Chêne verdoyant, chêne vert, *Q. virens*. Bel arbre de 12 à 15 mètres ; feuilles ovales et coriaces ; bois des meilleurs pour la charpente et la marine, mais croissance très-lente. Il demande aussi une très-bonne exposition, et ne convient bien, cultivé en grand, qu'aux départements méridionaux et maritimes.

Chêne au kermès, *Q. coccifera* (Fr. mérid.). Bel arbrisseau très-branchu et rameux, à petites feuilles ovales, coriaces, bordées de dents épineuses ; petits glands à capsules écailleuses, et ne mûrissant qu'à la deuxième année.

Ces chênes se multiplient comme les précédents ; mais, comme ils sont plus délicats, on les sème, et pendant quelques années on les cultive comme les mélèzes.

CHÈVREFEUILLE de Tartarie, *Lonicera tatarica*. Fam. des caprifoliées ; arbrisseau touffu, qu'on élève en petit buisson, sauf à le renouveler et à le dégarnir du pied ; en avril, petites fleurs roses, dont l'extérieur est blanc ; petits fruits rouges. Multiplication de graines et de drageons ; exposition du levant ou du couchant.

Chèvrefeuille des Pyrénées, *L. pyrenaica*. Joli arbrisseau à petites feuilles ; en mai, petites fleurs d'un blanc carné. Bonne exposition ; multiplication de marcottes ou de greffe.

Chèvrefeuille velu, *L. xylosteum* (Alpes). Buisson très-rameux et touffu ; en mai, fleurs d'un blanc lavé de jaune, et fruits rouges. Variétés : à fruits blancs, à fruits jaunes, à fruits bleus, à fruits rouges. Même culture.

Chèvrefeuille des Alpes, *L. alpigena*. Buisson touffu, qu'il ne faut pas trop laisser épaissir ; en mai, petites fleurs carnées ; fruits en forme de petites cerises rouges.

Ces chèvrefeuilles non sarmenteux sont aussi appelés *chamecerisiers*.

Chèvrefeuille a petites fleurs, *Lonicera parviflora* ou *dioïca* (Amér. sept.). Feuilles perfoliées, glauques en dessous ; en juin-juillet, verticilles terminaux de fleurs petites et renflées à la base.

Chèvrefeuille des jardins, *L. caprifolium* (Fr. mérid.). De mai en juin, fleurs terminales et verticillées, rouges à l'extérieur et d'un blanc jaunâtre à l'intérieur.

Chèvrefeuille des bois ou des haies, *L. periclymenum*. Il a une variété à feuilles panachées et découpées, *L. quercifolia* ; une autre à feuilles glabres, *L. glabra*.

Chèvrefeuille toujours vert, *L. sempervirens* (Amér. sept.). Feuilles non persistantes ; de mai en août, fleurs inodores, mais d'un rouge très-vif à l'extérieur. Variété à feuilles persistantes, *L. grata*.

Chèvrefeuille de Minorque, *L. balearica*. Feuilles persistantes, plus petites et plus étroites que celles des précédents ; il fleurit de juin en septembre.

Chèvrefeuille écarlate, *L. coccinea*. Fleurs d'un rouge très-brillant. On le hasarde en pleine-terre où il a passé l'hiver avec quelques précautions ; mais il faut en passer quelques pieds en orangerie, en cas d'accident.

Ces arbrisseaux sarmenteux et volubiles s'élèvent de

1 mètre 65 à 3 mètres. Tous terrains et expositions, mieux les meilleurs. Multiplication du jasmin officinal.

Chèvrefeuille du Japon, *L. japonica*. Tiges pubescentes et peu rameuses; feuilles opposées et velues; en mai-juin, fleurs axillaires, blanches et passant au jaune doré, très-odorantes.

Chèvrefeuille a fleurs jaunes, *L. flava* (Caroline). Fleurs très-belles et d'un beau jaune.

Terre franche légère. Marcottes et drageons.

CHICOT du Canada, Bonduc, Chicot, *Gymnocladus canadensis, Guilandina dioïca*. Fam. des cœsalpinées. Tiges de 10 mètres; tête assez régulière. Cet arbre est très-pittoresque par ses belles feuilles bipennées et longues de 1 mètre; en juin, par ses grappes terminales de fleurs blanches, dioïques et tubulées. Son bois, par sa dureté et sa teinte rose, est précieux pour l'ébénisterie. On le cultive et reproduit comme le *Bignonia catalpa*.

CHIMONANTHE odoriférant, *Chimonanthus fragrans*. Voy. Calycanthe précoce.

CHOROZÈME a feuilles de houx, *Chorozema ilicifolia* (Nouv.-Holl.). Fam. des papilionacées. Arbuste de 50 à 60 centimètres; feuilles ovales; de mai en août, grappes de fleurs jaunes, à étendard lavé de rouge vif. Culture des diosma. — *C. rhombea;* tige de 1 mètre 30 à 1 mètre 65 centimètres, grimpante; fleurs d'un orangé foncé. — *C. Henchmanni;* fleurs d'un pourpre cramoisi, avec une tache jaune en bas de l'étendard. — *C. cordatum;* fleurs pourpres, à étendard orangé. — *C. longifolia;* fleurs pourpres, à étendard jaune. Même culture.

CHIONANTE de Virginie, arbre de neige, *Chionanthus virginicus*. Fam. des oléinées. Arbrisseau en buisson; grandes feuilles opposées, ovales et d'un beau vert; en juin, grappes lâches et axillaires de fleurs blanches, nombreuses, d'un blanc éblouissant. Terre franche, substantielle, humide, et bons arrosements dans les sécheresses; mi-soleil. Multiplication de marcottes qu'on lève après la deuxième année, ou semis de graine en terrine sur couche tiède, où la plupart ne lèvent que la deuxième année. Le jeune plant doit passer deux à trois ans l'hiver en orangerie. On greffe aussi sur jeune frêne.

Variété à feuilles plus étroites.

CHIRONIA A FEUILLES EN CROIX, *Chironia decussata.* Fam. des gentianées. Tige de 1 mètre à 1 mètre 25 centimètres et pubescentes; feuilles assez longues, duveteuses et opposées en croix; de juillet en septembre, belles fleurs axillaires et d'un beau rose carminé.

CHIRONIA ARBRISSEAU, *C. frutescens, orphium frutescens.* Tiges de 1 mètre 65 centimètres, pubescentes et plus rameuses; feuilles plus étroites; de juin en octobre, fleurs infondibuliformes, monopétales et axillaires, d'un rose pourpré et d'un bel effet. Variété à fleurs blanches.

CHIRONIA A FEUILLES DE LIN, *C. linoides.* De juin en octobre, panicules terminaux de petites fleurs rouges. On cultive aussi le CHIRONIA BACCIFÈRE, et le CHIRONIA à fleurs de jasmin, d'un beau rouge.

Tous ces arbustes du Cap se multiplient et cultivent comme les *mimulus* : on en fait également des marcottes. Orangerie.

CHOROZEMA NAIN, *Chorozema nana* (Nouv.-Holl.). Fam. des papilionacées. Buisson à petites feuilles coriaces et piquantes; de mai en août, grappes de jolies petites fleurs d'un jaune safran et rouge vif. Semis et boutures. Terre de bruyère. Serre tempérée ou bâche.

CHRYSANTHÈME DES JARDINS, *Chrysanthemum coronarium* (Fr. mér.). Fam. des composées. Feuilles pennées et amplexicaules; tiges de 50 centimètres à 1 mètre; de juillet en septembre, fleurs solitaires, terminales, doubles, blanches ou jaunes. Semis au printemps sur couche pour repiquer en place en terre franche légère.

CHRYSANTHÈME CARÉNÉ, *C. carinatum* (Maroc). Tiges traînantes et rameuses; grandes fleurs à rayons blancs, onglets jaune soufre et disque noir; odeur désagréable, notamment celle des feuilles. Même culture.

CHRYSANTHÈME FRUTESCENT, *C. frutescens,* et le PINNATIFIDE, *C. pinnatifidum.* Plantes sous-ligneuses; tout l'été, fleurs simples, à rayons blancs, qu'on n'admet sans doute que faute de mieux. Culture des armoises. Semis sur couche.

CHRYSOCOME A FEUILLES DE LIN, *Chrysocomus linosyris* (Fr.). Fam. des composées. Tiges grêles, de 45 à 50 centimètres; d'août en octobre, corymbes terminaux de fleurs jaunes, petites et nombreuses. Terre légère sub-

stantielle; mi-soleil; semis en place ou séparation de pieds.

CHRYSOCOME DORÉ, CHEVELURE DORÉE, *Chrysocoma aurea* (Cap). Arbuste de 66 centimètres; nombreux rameaux très-effilés; feuilles linéaires et persistantes; tout l'été, petites fleurs solitaires, d'un jaune safrané. Même culture.

CHYMOCARPE A CINQ FEUILLES, *Chymocarpus pentaphyllus* (Montevideo). Fam. des tropæolées. Vivace; racine tubéreuse; tige grimpante, feuilles à cinq folioles; fleurs longuement tubulées, d'un beau rouge, bordées de violet foncé. Orangerie; terre légère; multiplication de graines, tubercules et boutures.

CINÉRAIRE MARITIME, *Cineraria maritima* (Fr. mérid.). Fam. des composées. Feuilles obtuses et découpées; tige de 66 centimètres; en juin-septembre, corymbes terminaux de fleurs d'un beau jaune. Terre substantielle et bien végétale. Midi. Multiplication de graines ou boutures sur couche pour repiquer la deuxième année en pleine-terre, après avoir passé l'hiver en orangerie. Couverture l'hiver.

CINÉRAIRE LAINEUSE, *C. lanata*. Fleurs violettes en dehors et pourprées en dedans; CINÉRAIRE AURICULÉE, *C. aurita*, fleurs jaunes; CINÉRAIRE DE TÉNÉRIFFE, *C. echinata*, ou *tomentosa*, fleurs jaunes plus grandes, etc. Plantes vivaces, du Cap et des Canaries; feuilles plus ou moins tomenteuses et d'un vert cendré, fleurs assez médiocres en beauté. Les cinéraires se multiplient de semis sur couche, et de rejetons, etc.; elles veulent une bonne terre franche légère et de bonnes expositions. Orangerie.

CIPURE BLEU, *Cipura cærulea* (Brésil). Fam. des iridées. Feuilles gladiées; tige ailée; fleurs d'un très-beau bleu. Terre légère et humide; multiplication d'éclats ou de graines; serre chaude.

CISTES A FEUILLES DE PEUPLIER, *Cistus populifolius* (Espagne). Fam. des cistinées. A FEUILLES DE LAURIER, *C. laurifolius* (Fr. mérid.); LADANIFÈRE, *ladaniferus* (Alger), et ses variétés : MACULÉ, *maculatus*; DE MONTPELLIER, *monspeliensis*; A FEUILLES DE SAUGE, *salviæfolius*, sont des arbrisseaux de 1 à 2 mètres qui, de juin en juillet, donnent des fleurs plus ou moins larges, blanches, assez agréables : les Cistes POURPRE, *C. purpureus* (Orient), et A FEUILLES DE CONSOUDE, *symphytifolius* (Canaries), ont les fleurs pourpres et

roses, très-grandes et assez jolies. Multiplication de graines et de boutures; culture des orangers.

CITRONNIER COMMUN, *Citrus medica* (Inde). Fam. des aurantiacées. Variétés : CITRONNIER AIGRE, *C. M. acida;* le CÉDRA, *C. M. cedra;* le PONCIRE, *C. M. tuberosa;* le BALOTIN, *C. M. balotina;* le LIMON, *C. M. limon;* enfin le CITRONNIER DE FLORENCE, *C. M. florentina.* Ce dernier est le plus précieux, pour le port et la vigueur comme pour la beauté du feuillage, des fleurs et des fruits. Les sous-variétés les plus notables sont : le CITRONNIER D'ITALIE; — MELLA ROSE; — D'ESPAGNE, fruits violets; — CÉDRA, fruits rouges; — PONCIRE BLANC; PONCIRE VIOLET, fruits gros et d'une rare beauté; — LIMON A GROS FRUITS; *idem* DE SAINT-DOMINGUE; *idem* A FLEURS SEMI-DOUBLES; *idem* A FLEURS EN GRAPPES, etc.

CITRONNIER DE CHINE, *Citrus sinensis;* et sa sous-variété à feuilles panachées, etc. Orangerie. Culture des orangers.

CLARKIE JOLIE, *Clarkia pulchella* (Colombie). Fam. des œnothérées. Annuelle; tige droite, de 66 centimètres; feuilles linéaires lancéolées; tout l'été, fleurs nombreuses, d'un rose léger, à pétales découpées en croix. — CLARKIE ÉLÉGANTE, *C. elegans.* Plus grande et à fleurs lilas, à pétales entiers. Variété à fleurs roses, carnées, simples et doubles. Culture du *pied-d'alouette.* Semis en place.

CLÉMATITE VIORNE, *Clematis viorna* (Amér. sept.). Fam. des renonculacées. Tiges de 1 mètre 30 à 1 mètre 60 centimètres; feuilles trifides; panicules de fleurs violettes et très-nombreuses.

CLÉMATITE BLEUE, *C. viticella* (Espagne). Tiges de 3 à 4 mètres; folioles ovales; jolies fleurs bleues, solitaires, simples et axillaires. Variétés à fleurs rouges et simples, à fleurs doubles bleues, et à fleurs doubles d'un violet rougeâtre. On greffe ces variétés en fente sur la première au printemps.

CLÉMATITE CRÉPUE, *C. crispa* (Caroline). Tiges de 65 à 90 centimètres; grandes et belles fleurs terminales, solitaires et rougeâtres, dont les pétales ont les bords crispés.

CLÉMATITE DE VIRGINIE, *C. virginiana.* Tiges de 1 mètre 50 centimètres à 2 mètres; grappes de fleurs dioïques, blanches et odorantes.

CLÉMATITE ODORANTE, *C. flammula* (France). Tiges de

1 mètre 50 centimètres à 2 mètres; grappes de fleurs blanches, très-odorantes. Variétés : *C. fragrans, rubella.*

Clématite a vrilles, *C. cirrhosa* (Alger). Tiges de 1 mètre 50 centimètres à 2 mètres; feuilles simples, persistantes et d'un beau vert; belles fleurs verdâtres.

On emploie aussi les clématites d'Orient, *C. orientalis;* triternée, *triternata;* a grands calices, *calycina;* la même que la *Balearica* (Mahon).

Les espèces les plus nouvelles sont : *C. bracteata,* fleurs blanches, fort belles. — *C. integrifolia,* non sarmenteuse; fleurs d'un beau bleu, à bords blanchâtres et veloutés. — *C. erecta,* non sarmenteuse; fleurs blanches. — *C. aristata,* grimpante; fleurs blanches, à étamines à pointe remarquable. — *C. azurea,* à fleurs bleues. — *C. bicolor,* à fleurs blanches, d'un pourpre violacé au centre. — *C. montana,* à fleurs blanches, odorantes. — *C. cylindrica, japonica, angustifolia, revoluta, triternata.*

Les clématites fleurissent de juin en septembre. Toutes terres et expositions. Multiplication de semences aussitôt la maturité, ou de rejetons, marcottes, etc.

CLERODENDRUM visqueux, *Clerodendrum viscosum, C. infortunatum;* et sur certains catalogues, *Volcameria cordifolia* (Inde). Fam. des verbénacées. Arbuste à grandes feuilles cordiformes, molles et opposées; de septembre en novembre, corymbes terminaux de fleurs blanches, à onglets carminés, et à odeur très-suave. Drageons, marcottes, boutures et semis. Mi-soleil en été. Serre chaude.

CLETHRA a feuilles d'aulne, *Cletra alnifolia* (Amér. sept.). Fam. des bruyères. Tige de 1 mètre 20 centimètres à 2 mètres; rameaux nombreux; feuilles ovales et dentées; en août, épis longs de petites fleurs blanches, odorantes et agréables.

Clethra acuminé, *C. acuminata* (id.). Il s'élève à 10 mètres dans son pays. Feuilles grandes et acuminées; fleurs à grandes bractées et en épis, souvent solitaires.

Clethra pubescent, *C. pubescens* (id.). Il diffère du premier par l'extrémité de ses rameaux et le dessous des feuilles, qui sont blanchâtres et pubescents.

Clethra paniculé, *C. paniculata* (id.). Feuilles lancéolées et luisantes; en août, fleurs en panicule. Culture et multiplication des *kalmia.*

CLIFFORTIA A FEUILLES DE HOUX, *Cliffortia ilicifolia.* Fam. des rosacées. C. A TROIS DENTS, *tridentata;* A FEUILLES DE FRAGON, *ruscifolia;* A FEUILLES DE PEPLIS, *obcordata,* sont des arbustes du Cap, à feuilles persistantes, qui, pendant l'été, donnent des fleurs axillaires, jaunes, blanches ou blanchâtres, et d'assez peu d'effet. Multiplication de marcottes et boutures comme les citronniers. Mêmes terre et culture. Orangerie.

COLLINSIE BICOLORE, *Collinsia bicolor* (Californie). Fam. des scrophulariées. Tige purpurine; feuilles ovales oblongues; en juin-juillet, fleurs blanches et violacées, striées de rose. Semis en place au printemps ou à l'automne. Jolies bordures.

CLINTONIE ÉLÉGANTE, *Clintonia elegans* (Colombie). Fam. des lobéliacées. Annuelle; tige couchée; feuilles ovales; en juillet-août, fleurs d'un beau bleu, à gorge blanche tachetée de jaune. Semis sur couche; repiquer en pleine-terre légère; mi-soleil. Même culture pour la *C. pulchella,* aussi jolie.

CLITORIA DE TERNATE, *Clitoria ternata* (Inde). Fam. des légumineuses. C'est une plante bisannuelle, à tiges grêles, longues et volubiles; feuilles à cinq ou sept folioles qui, de juin en septembre, donnent de grandes et belles fleurs axillaires, solitaires, simples ou doubles, d'un beau bleu taché de blanc au centre, et d'un bel effet dans les serres chaudes. Semis, boutures et marcottes.

CLITORIA A FEUILLES VARIÉES, *C. heterophylla* (idem). Belle plante vivace, souligneuse; tiges grêles et rameuses; feuilles de sept à neuf folioles; en août-septembre, belles fleurs d'un bleu de ciel, à centre jaunâtre. Serre tempérée et même orangerie. Même culture.

CLIVIE NOBLE, *Clivia nobilis* (Cap). Fam. des amaryllidées. Feuilles distiques, en lanière; hampe de 55 centimètres, terminée par une tête de fleurs penchées, tubuleuses, d'un rouge ponceau, très-belles. Orangerie éclairée; terre substantielle; arrosements fréquents; multiplication de caïeux.

CHLORANTHE A ÉPIS, *Chloranthus inconspicuus* (Chine). Fam. des chloranthacées. Arbuste de 50 centimètres; feuilles ovales; épis paniculés de petites fleurs jaunâtres, exhalant une odeur délicieuse. Orangerie; terre légère; multiplication de rejetons et marcottes.

CLUSIA ROSE, *Clusia rosea* (Antilles). Fam. des clusiacées. Fleurs terminales et roses. CLUSIA JAUNE (id.). Fleurs jaunes tout l'été. Ces arbres sont plus curieux par leurs grandes feuilles que par leurs fleurs. Culture de l'AGAVÉ PITT.

CLUTIA ÉLÉGANT, *Clutia pulchella* (Cap.). Fam. des euphorbiacées. Arbrisseau de 2 mètres environ, très-rameux; jeunes pousses d'un vert bleuâtre; feuilles ovales, dont le beau vert passe au rouge à l'automne; grande partie de l'année, petites fleurs axillaires et blanches.

CLUTIA A FEUILLES D'ALATERNE, *C. alaternoides* (id.). Plus élevé; rameaux pendants; petites feuilles linéaires et persistantes; de décembre en mars, petites fleurs solitaires, axillaires et verdâtres.

Culture des *Psoralea*.

COBÆA GRIMPANT, *Cobœa scandens* (Mex.). Fam. des polémoniacées. Feuilles à trois folioles ovales; pétioles en vrilles; tiges grêles et ligneuses, longues de 8 à 10 mètres; en juillet, fleurs grandes, campanulées et verdâtres, passant au violet. Culture du *ricin*. Cette plante, dans les pays chauds, ou cultivée en serre tempérée, est ligneuse, vivace. Multiplication de graines semées sur couche au printemps, en petits pots. Mettre en place en avril. Arrosements fréquents.

COGNASSIER DE LA CHINE, *Cydonia sinensis*. Fam. des pommacées. D'avril en mai, belles et larges fleurs simples, mais d'un rose vif et très-brillant.

COGNASSIER DU JAPON, *Cydonia japonica*. En octobre et jusqu'aux gelées, jolies fleurs écarlates, les unes simples, les autres semi-doubles, et faisant l'effet de superbes petites grenades.

Ces deux charmants arbrisseaux ne sont intéressants que sous le rapport de leurs fleurs, leurs fruits ne mûrissant point dans notre pays. Cependant le second y a déjà donné des fruits suffisamment mûrs pour en semer les pepins dont on a obtenu des VARIÉTÉS à fleurs blanches simples et semi-doubles, qui sont très-jolies. Bonne exposition. Multiplication de greffes sur cognassiers et poiriers ordinaires, ou de marcottes, ou de drageons quand ils sont francs. Bonne exposition.

COLCHIQUE PANACHÉ, *Colchicum variegatum* (Orient). Fam. des colchicacées. Ognon moyen, soyeux sous la pellicule extérieure; fleurs panachées en petits carreaux pourpres.

COLCHIQUE DE MONTAGNE, *Colchicum montanum* (Alpes). Fleurs rougeâtres. Ces plantes fleurissent en septembre. Terre un peu fraîche; exposition un peu ombragée; multiplication de caïeux, à la fin de l'automne, tous les deux ou trois ans. Couverture l'hiver.

COLLOMIE A GRANDES FLEURS, *Collomia grandiflora* (Colombie). Fam. des polémoniacées. Annuelle. Tige rameuse; feuilles linéaires lancéolées; tout l'été, tête de fleurs d'un jaune safrané. — COLLOMIE ÉCARLATE, *C. coccinea* (Chili). Fleurs écarlates. Semis en place au printemps ou à l'automne.

COLUMNÉA ÉCARLATE, *Columnea erecta, C. cyrilla pulchella, C. buchnera coccinea, C. gesneria coccinea, C. Achymenes coccinea* et *C. trevirana coccinea* (Antilles). Fam. des scrophulariées. Tiges de 30 à 35 centimètres, grêles, rougeâtres et nombreuses; petites feuilles velues; de juillet en novembre, petites fleurs axillaires d'un beau vermillon, et très-nombeuses.

COLUMNÉA VELU, *C. hirsuta*. Charmantes fleurs à limbes écarlates; tube et pédicules rouges; ces derniers velus.

Expositions les plus près des jours de la serre tempérée. Multiplication de leurs filets ou traces.

COMARÉ DES MARAIS, *Comarum palustre*. Fam. des rosacées. Arbuste diffus; feuilles quinées; fleurs d'un pourpre brun. Terre tourbeuse et marécageuse; multiplication par éclats et drageons.

COMMELINE TUBÉREUSE, *Commelina tuberosa* (Mexique). Fam. des commelinées. Tiges de 50 à 65 centimètres; feuilles allongées; de juin à septembre, superbes fleurs d'un bleu de ciel. Semis et séparation de racines. Terre franche légère. Serre tempérée.

COMPTONIA A FEUILLES D'ASPLENIUM, *Comptonia asplenifolia* (Am. sept.). Fam. des myricées. Arbuste de 60 à 90 centimètres; rameaux velus, à écorce rougeâtre; beau feuillage linéaire, découpé et agréablement ponctué; en mai-avril, fleurs très-peu remarquables.

Multiplication et culture du *myrica*.

CONYSE GLUTINEUSE, *Conyza glutinosa* (Inde). Fam. des flosculeuses. Bel arbuste; feuilles lancéolées, luisantes et visqueuses; de juillet en septembre, corymbes terminaux de petites fleurs jaunes.

Semis, boutures et marcottes. Serre chaude.

CORCHORUS du Japon, corette, *Corchorus japonicus*. Fam. des spiræacées. Arbuste à tiges grêles, qui s'élève à 2 mètres environ de hauteur et en touffes; écorce verte; gandes feuilles ovales, lancéolées et dentées; de février en juin, fleurs nombreuses, axillaires et terminales, très-doubles, d'un jaune clair passant au foncé, et d'un brillant effet. Vient partout, mais mieux à demi-soleil et en terre franche légère. Multiplication de ses rejetons nombreux.

CORDIA SÉBESTIER, *Cordia sebestena* (Antilles). Fam. des borraginées. Arbrisseau à tiges et rameaux velus; feuilles grandes et rudes; de mai en juillet, grappes terminales de grandes et belles fleurs d'un rouge orangé.

On cultive aussi le Cordia a grandes feuilles, *C. macrophylla* (idem). Arbre, et conséquemment de plus grandes dimensions.

Semis, boutures et marcottes. Serre chaude toute l'année.

COREOPSIS a feuilles de delphinium, *Coreopsis delphiniifolia* (Amér. sept.). Fam. des composées. Tiges de 40 à 50 centimètres; en juillet-octobre, fleurs terminales, jaunes, à disque brun.

Coreopsis auriculée, *C. auriculata* (idem). Feuilles larges, opposées, et à deux oreilles; tige de 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres; en août-septembre, fleurs jaunes, à disque brun.

Coreopsis a trois ailes, *C. tripteris* (idem). Tige de 2 mètres; en août-septembre, fleurs jaunes, à disque noir; rayons jaunes peu nombreux.

Culture des *Aster*. L'auriculée, plus délicate, se couvre l'hiver : on en passe quelques pieds en pots dans l'orangerie, crainte d'accident.

Coreopsis élégant, variété du *Tinctoria*, mais fleurs plus brillantes, dont les onglets, d'un pourpre noirâtre, tranchent admirablement sur le jaune jonquille des pétales.

CORNOUILLER sanguin, *Cornus sanguinea* (Fr.). Fam. des cornées. Rameaux longs; écorce sanguine; feuilles opposées, ovales, à nervures saillantes en dessous; en juin, ombelles de fleurs blanches; baies d'un rouge brun. Variété à feuilles panachées.

Cornouiller blanc, *C. alba* (Amér. sept.). Ecorce rouge en hiver; feuilles plus grandes; en mars, fleurs blanches; baies d'un blanc de perle. Variété à feuilles panachées.

CORNOUILLER PANICULÉ, *C. paniculata* ou *racemosa* (idem). Fleurs à grappes paniculées.

CORNOUILLER A FRUITS BLEUS, *C. cærulea,* ou *sericea,* ou *amomum* (id.). Remarquable par ses fruits d'un beau bleu de ciel.

CORNOUILLER A FEUILLES RONDES, *C. circinata* ou *rugosa.* Ecorce galeuse.

CORNOUILLER A GRANDES FLEURS, *C. florida* (id.). C'est un bel arbre de plus de 12 mètres, mais que l'on tient en buisson dans les massifs ; feuilles plus larges ; en mai, fleurs serrées, blanches, lavées souvent de rose, s'élargissant beaucoup et formant une ombelle de très-grande dimension quand elles sont épanouies; fruits rouges et se conservant sur l'arbre presque tout l'hiver.

CORNOUILLER MALE, *C. mascula* (Fr.). Feuilles un peu velues ; en février, ombelles de petites fleurs jaunes ; baies rouges. VARIÉTÉ à feuilles panachées.

CORNOUILLER A FEUILLES ALTERNES, *C. alternifolia* (Amér. sept.). Il se distingue des précédents par ses feuilles alternes et ses fruits violets. On cultive encore le CORNOUILLER ÉLANCÉ, *C. stricta* (id.), etc.

Ils viennent bien partout. Multiplication de semence, marcottes et drageons, ou de greffes sur le *sanguin* ou sur le *mâle.*

CORONILLE EMERUS, *Coronilla emerus* (Alpes). Fam. des papilionacées. Charmant petit arbrisseau très-rameux et touffu ; feuilles à folioles cordiformes et d'un beau vert ; au printemps et en automne, jolies fleurs jaunes tachées de rouge. On le cultive comme l'*amorpha.*

CORONILLE GLAUQUE, *Coronilla glauca* (Fr. mérid.). Tiges de 1 mètre ; feuilles à sept petites folioles ; presque toute l'année, fleurs axillaires, dix ou douze réunies en couronne, d'un beau jaune; odeur suave. Terre franche légère; marcottes ou semis sur couche au printemps ; le plant fleurit la seconde et quelquefois la première année.

CORONILLE JONCIFORME, *Coronilla juncea.* Tiges de 65 centimètres; rameaux presque nus; feuilles à cinq folioles ; en été, petites fleurs très-nombreuses, jaunes, réunies en couronne et odorantes. Même culture.

On peut les hasarder ici en pleine-terre, avec les précautions d'usage.

CORREA BLANC, *Correa alba* (Nouv.-Holl.). Fam. des

diosmées. Arbrisseau de 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres; feuilles opposées, ovales, persistantes et duveteuses; de mars en mai, bouquets de fleurs terminales, bractéolées et d'un blanc pur. Variété à fleurs rouges.

CORREA A FLEURS VERTES, *C. viridiflora* (idem). Jolies fleurs vertes, à pétales réunis en cylindre.

CORREA BRILLANT, *C. speciosa*. Fleurs à long tube, d'un beau carmin et à bords d'un beau vert.

Terre de bruyère, marcottes, boutures et semis comme les orangers. Orangerie.

CORYDALE A BELLES FLEURS, *Corydalis formosa*. Fam. des fumariacées. C'est une belle fumeterre à tige écailleuse et couchée, et à grappes de fleurs roses assez intéressantes. Terre de bruyère; bonne exposition, et multiplication de racines.

COSMOS BIPENNÉ, *Cosmos bipennatus* (Mexique). Fam. des composées. Feuilles très-découpées; tiges de 1 mètre et plus; en octobre, fleurs terminales, à rayons d'un rouge violacé; disque jaune, anthères noirâtres.

COTYLÉDON ORBICULAIRE, *Cotyledon orbiculata* (décandrie pentagynie). Fam. des crassulacées. Feuilles ovales, glauques et poudreuses, bordées de pourpre; en juin et en septembre-octobre, panicule terminal de grandes et belles fleurs tubulées, purpurines et à divisions roulées en dehors. Serre tempérée; culture de *crassula*.

COTYLÉDON SAFRANÉ, *Cotyledon coccinea* (Canaries). Tige ligneuse et rameuse, haute de 65 à 95 centimètres; feuilles larges et charnues; de janvier en mars, épis terminaux de fleurs d'un jaune carmin. Même culture.

CRASSULE ÉCARLATE, *Crassula coccinea*. Fam. des crassulacées. Tiges brunes, assez rameuses; feuilles ovales, connées, planes et ciliées; de juillet en septembre, superbes ombelles terminales de fleurs nombreuses, tubulées et couleur de grenade très-brillante. Orangerie, mieux serre tempérée.

La Crassule *rochea*, à larges et superbes ombelles écarlates, passe bien aussi l'hiver en orangerie, mais mieux en serre tempérée, pour sa floraison, qui va jusqu'au printemps.

Ces plantes, à tige de 1 mètre et à feuilles succulentes et charnues, se cultivent et se multiplient comme les *Agavés*. Au besoin, l'on passe aussi en bonne orangerie les autres Crassules, mais elles fleuriront encore mieux et plus tôt,

cultivées en serre tempérée. On peut y cultiver la CRASSULE BLANCHE, *Crassula lactea*, petites fleurs blanches, en cône paniculé ; la CRASSULE ENFILÉE, *C. perfossa*; d'avril en août, panicule terminal de petites fleurs brunes ; enfin, les CRASSULES RUDE, *scabra*; PERFOLIÉE, *perfoliata*; TÉTRAGONE, *tetragona*; A FEUILLES EN SCIE, *serrata, obovata*; EN SERPE, *cultralis*, et huit à dix autres tout aussi méritantes.

CREPIS ROUGE, *Crepis rubra; Barkausia rubra* (Fr.). Fam. des composées. Feuilles découpées ; tiges de 33 à 50 centimètres ; fleurs d'un rouge terne. Semis en place. Toutes terres et expositions. Plante qui fait peu d'effet. On sème aussi plusieurs autres *crepis* qui valent encore moins.

CRINUM POURPRE, *Crinum purpureum* (Cap). Fam. des amaryllidées; feuilles linéaires ; en juillet-août, hampe de 33 à 50 centimètres, terminée par une ombelle de grandes et belles fleurs d'un rouge vif. Même culture que les Hémanthes. On cultive de même les CRINUM A FEUILLES ÉTROITES, *angustifolium*; — A FEUILLES EN FAUX, *falcatum*; — A FEUILLES OBLIQUES, *obliquum*; — ÉLÉGANT, *spectabile*, qui méritent aussi d'orner les serres tempérées, et passeront l'hiver également en bonne orangerie, mais à peu près comme les *Hémanthes*.

CRINUM D'AMÉRIQUE, *Crinum americanum* (Amér. mérid.). Feuilles longues de 50 à 65 centimètres ; hampe de 50 centimètres, terminée en juillet-août par une ombelle de jolies fleurs blanches ; odeur très-suave. Serre chaude.

CRINUM A BORDS ROUGES, *C. erubescens*. Touffe de feuilles longues, épaisses et planes, d'un vert foncé en dessus, les plus grandes pourpres en dessous ; de juin en juillet, hampe latérale purpurine et terminée par une spathe enveloppant plusieurs fleurs longues, tubulées, d'un pourpre vif, à six divisions réfléchies en dessous, blanches et purpurines. Serre chaude.

CRINUM DE CEYLAN, *C. zeylanicum*. Feuilles étroites, allongées ; de mars en mai, tige de 33 centimètres, et terminée en ombelles de grandes et belles fleurs blanches, rayées de rouge et d'une odeur très-suave. Serre chaude.

On cultive encore et de même les CRINUM DE COMELIN, *C. Comelini*; D'ASIE, *asiaticum*, etc., etc.

Culture des *Amaryllis*.

CROISETTE A LONG STYLE, *Crucianella stylosa* (Perse). Fam. des rubiacées. Tige très-rameuse ; feuilles verticillées;

tout l'été, têtes terminales de fleurs pourpres. Multiplication par éclat des touffes, ou de semis en mai.

CROTALAIRE EN ARBRE, *Crotalaria arborescens*, *C. incanescens* (Ile de France). Fam. des papilionacées. Petit arbrisseau très-rameux; écorce blanche, tomenteuse; feuilles ternées; de juillet en octobre, grappes de belles et grandes fleurs jaunes; étendards tachés et striés de pourpre.

CROTALAIRE POURPRE, *C. purpurea* (Cap). Plus petit; folioles obtuses; grappes droites de petites fleurs d'un beau pourpre vif. Il ne reprend pas de boutures.

CROTALAIRE TOUJOURS FLEURI, *C. semperflorens* (Inde). Moins rameux; feuilles ridées et ovales; grappes terminales de fleurs moyennes et d'un beau jaune.

CROTALAIRE ÉLÉGANT, *C. elegans* (Cap). Arbuste grêle; rameaux articulés; feuilles ternées; de mars en mai, petites grappes terminales de jolies fleurs d'un rose foncé; à étendards tachés de jaune.

CROTALAIRE RENFLÉ, *C. turgida*. Arbuste rameux; feuilles glabres et ternées; en juillet et en octobre, fleurs terminales, assez grandes, jaunes et striées de rougeâtre. Il est très-difficile à multiplier de marcottes et boutures.

Ils se multiplient tous de semis, de marcottes et boutures, aux exceptions près qui sont indiquées. Serre tempérée.

CROTON, ARBRE A SUIF, *Croton sebiferum*. Fam. des euphorbiacées. Arbre moyen, et arbrisseau dans nos serres; branches longues et flexibles; feuilles anguleuses; en septembre, fleurs de peu d'effet; fruits recouverts d'une substance dont on fait des chandelles dans l'Inde. C'est un arbre de collection botanique. Il en est de même des CROTON PENICELLÉ, *C. penicellatum* (Cuba); PONCTUÉ, *punctatum*; BALSAMIQUE, *balsamiferum*; LACÉRÉ, *laceratum*, etc. (des Antilles). Semis et marcottes. Serre chaude.

CROWEA A FEUILLES DE SAULE, *Crowea saligna* (Nouv.-Hollande). Fam. des diosmées. Arbrisseau à tiges rouges passant au gris; feuilles persistantes; d'août en novembre, belles fleurs roses, axillaires et solitaires. On cultive aussi le *crowea* à feuilles de laurier-rose, *C. neriifolia*. Culture du *boronia*.

CUNONIE DU CAP, *C. capensis*. Fam. des saxifragées. Arbuste très-pittoresque. Feuilles ailées, à cinq ou sept folioles; en octobre-novembre, grappes spiciformes de fleurs blan-

ches. Orangerie; terre légère; multiplication de marcottes et de graines.

CURCULIGO A FLEURS PENCHÉES, *Curculigo recurvata.* Fam. des hypoxidées. Feuilles oblongues lancéolées; en tout temps, fleurs jaunes. Serre chaude; terre de bruyère; multiplication de drageons.

CYCLAMEN D'EUROPE, *Cyclamen europæum* (Fr. mér.). Fam. des primulacées. Feuilles radicales réniformes, maculées de blanc terne; en avril et souvent aussi en septembre, plusieurs hampes nues, surmontées d'une fleur petite, inodore, blanche ou purpurine, simple ou double, suivant la variété; corolle penchée du côté de la terre, mais extrémité des cinq divisions relevée vers le ciel.

CYCLAMEN DE PERSE, *Cyclamen persicum.* Feuilles cordiformes, vertes en dessus, pourpres en dessous; en avril, fleurs rouges ou blanches et odorantes.

CYCLAMEN A FEUILLES DE LIERRE, *Cyclamen hederæfolium* (Italie). Fleurs blanches ou rouges, à odeur très-agréable.

CYCLAMEN DE COS, *Cyclamen Coum* (Grèce). Feuilles réniformes, vertes en dessus, pourpres dessous; fleurs rouges, mais pétales plus larges et plus courts que les précédents.

Pleine-terre légère ou de bruyère, et couverture l'hiver, ou orangerie.

Ces plantes se multiplient de graines comme les primevères-auricules, et de leurs tubercules entiers, ou découpés avec un œil, et replantés de suite, tous les deux ou trois ans. On appelle aussi le *cyclamen,* PAIN DE POURCEAU, parce que cet animal est très-friand de ses tubercules.

CYMBIDIUM POURPRE, *Cymbidium purpureum, C. limodorum purpureum* (Antilles); fam. des orchidacées. Grosses racines vivaces et tuberculeuses. Feuilles fasciculées et lancéolées; tige grêle, terminée en mai-juin par une grappe lâche et unilatérale de quelques fleurs d'un violet pourpre assez intéressantes.

Terre de bruyère. Multiplication de caïeux et rejetons. Serre chaude.

CYMBIDIUM A FEUILLES D'ALOÈS, *C. aloifolium, C. epidendrum aloifolium* (Inde). Hampe en grappe lâche, de quinze à vingt fleurs d'un blanc terne, rayé de pourpre foncé. Culture *idem.*

CYNOGLOSSE PRINTANIÈRE, *Cynoglossum omphaloides* (Fr.). Fam. des borraginées. Feuilles cordiformes; en avril,

panicules de nombreuses et petites fleurs d'un beau bleu. Multiplication de semences et œilletons; terre fraîche; mi-soleil.

CYPRÈS PYRAMIDAL, *Cupressus sempervirens* (Crète). Fam. des conifères. Arbre de 10 à 12 mètres; tiges vertes; rameaux droits, en faisceaux serrés, et petites feuilles courtes, verticales; en mars-avril, fleurs mâles nombreuses et terminales, dont les anthères répandent une poussière séminale très-épaisse; fruits en cônes sphériques, connus sous le nom de *noix de cyprès*. Variété à branches horizontales, *C. horizontalis*.

CYPRÈS FAUX THUYA, *C. thuyoides* (Amér. sept.). Une fois plus élevé que le précédent; feuilles aplaties comme celles du *thuya*, mais trop différemment disposées pour les confondre.

CYPRÈS AUSTRAL, *C. australis*. A rameaux menus; feuilles très-petites et imbriquées, et très-nombreuses sur les jeunes rameaux.

Tout le monde sait que les cyprès sont des arbres résineux, dont le bois est dur, odorant, et passe pour incorruptible.

A l'exception du second, que l'on nomme aussi *cèdre blanc*, et qui aime les sols humides et ombragés, les autres se plaisent en terre légère et aux meilleures expositions. On les sème, cultive et met en place comme les mélèzes.

CYPRIPÈDE, *Cypripedium* (Alpes). Fam. des orchidées. Grandes feuilles ovales et plissées; tige d'environ 33 cent.; en mai-juin, une ou deux fleurs à cinq divisions, dont quatre longues, pointues et étalées, d'un violet pourpre, la cinquième jaune, très-ventrue et en forme de sabot; léger parfum de fleur d'oranger. Culture des *orchis*.

CYPRIPÈDE PUBESCENT, *Cypripedium pubescens*. Fleurs jaunes, terminales et assez belles. Même culture, mais en pots.

CYRTANTHUS OBLIQUE, *Cyrtanthus obliquus, Amaryllis umbellata* (Cap). Fam. des amaryllidées. Ognon très-gros; feuilles de 33 cent., planes, obliques et coriaces; tige de 40 à 50 centimètres, rousse au sommet; en juillet, couronne de dix à douze fleurs pendantes et d'un rouge éclatant. Multiplication de caïeux peu nombreux et lents à grossir. Terre franche légère avec un tiers de terreau de bruyère. Orangerie, ou mieux, serre tempérée.

Cyrtanthus a feuilles étroites, *C. angustifolius, Crinum angustifolium* (idem). Feuilles linéaires; en mai ou septembre, tige terminée en ombelle de fleurs rouges, très-brillantes. Même culture.

Cyrtanthus rayé, *C. vittatus* (Cap). Diffère par des feuilles plus étroites et par ses fleurs blanches rayées de rouge. Même culture.

CYTISE FAUX ÉBÉNIER, cityse des Alpes, *Cytisus laburnum* (Fr.). Fam. des papilionacées. Ses feuilles à trois folioles, et, en juin, ses grappes longues et nombreuses de fleurs d'un beau jaune, en font un des plus beaux ornements des bosquets. On cultive aussi le cytise a larges feuilles, *C. L. latifolium*; le cytise d'Autriche, à fleurs rouges, *C. austriacus*; le cytise a fleurs blanches, *C. leucanthus* (Hongrie); le cytise a deux fleurs, *C. biflorus* (idem); le cytise du Volga, *C. volgaricus*, etc., qui tous se placent avec avantage dans les massifs.

Multiplication de semis, de drageons, greffes, etc. Toutes terres et expositions.

Cytise a feuilles sessiles, trifolium des jardiniers, *Cytisus sessilifolius* (Fr. mér.). En beau buisson de 1 à 2 mètres, très-rameux; feuilles très-nombreuses, à trois folioles arrondies et pointues à l'extrémité; en juin, épis terminaux de deux à cinq fleurs d'un beau jaune. Il souffre aussi la tonte après la floraison.

Cytise noirci, *C. nigricans* (idem). Plus petit que le précédent; folioles pétiolées et plus longues; en juin-juillet, grappes longues et terminales de fleurs jaunes, odorantes et d'un assez bel effet. On le greffe sur les *cytisus laburnum* et *latifolius*, quand on le veut à hautes tiges.

Cytise velu, *C. hirsutus* (idem). En buisson de 60 centimètres; tiges très-velues; folioles d'un vert sombre, velues aux extrémités et en dessous; en juin-juillet et souvent à l'automne, fleurs terminales, grandes, jaunes, lavées de rouge foncé, et disposées en tête.

Variété plus petite, plus couchée, et à fleurs moins nombreuses, *Cytisus supinus*.

Cytise étalé, *C. sparsus, complicatus* (idem). Tige droite de 1 mètre et plus; rameaux nombreux et diffus, les inférieurs rampants; feuilles petites et nombreuses, à folioles souvent pliées longitudinalement en deux; en mai-juin,

grappes droites, terminales et lâches, de trente à cinquante jolies fleurs jaunes.

On cultive encore les cytises A FLEURS BLANCHES, *C. leucanthus* (Autriche); A DEUX FLEURS, *C. biflorus* (Hongrie); A TROIS FLEURS, *C. triflorus* (Fr. mér.); POURPRÉ, *C. purpureus* (Autriche); DU VOLGA, *C. volgaricus*; ARGENTÉ, *C. argenteus*, très-petit et soyeux.

On multiplie ces arbrisseaux par le semis au printemps et par drageons, marcottes, etc. Ils ne sont pas difficiles sur le terrain.

D

DAHLIA ou GEORGINA (Mexique). Fam. des composées. Grosses racines tuberculeuses et longues; feuilles inférieures à cinq folioles, et les supérieures entières; tiges rameuses de 1 mètre 30 à 2 mètres; en août-octobre, fleurs petites, solitaires, axillaires et terminales, en forme de petits soleils. Variétés infinies et superbes.

Quoique ces plantes à fleurs simples soient intéressantes, on n'admet plus que celles à fleurs doubles dans les grands parterres des amateurs. On en possède aujourd'hui un très-grand nombre de variétés, fort doubles, à demi-fleurons plats ou en cornet, offrant toutes les nuances possibles du blanc, du jaune, du rouge et du violet, bordés, panachés, etc.

Terre franche légère. Bonnes expositions. Multiplication par tubercules, munis d'une portion du collet de la vieille tige, sans quoi les tubercules ne poussent pas. On cultive les plus belles variétés des simples pour en obtenir de doubles. Semis au printemps en terrine sur couche; repiquage en pépinière, à 33 centimètres de distance quand les plants ont plusieurs feuilles. On relève les racines avant les gelées et on les conserve nues dans un lieu sec, pour les replanter au printemps. On en place aussi dans des pots à cette époque, sur couche, pour les avancer, et on les met en avril-mai, à bonne exposition, dans la pleine-terre, où elles fleurissent en juillet. Les Dahlia font un des plus beaux ornements des grands parterres; leurs fleurs, variées à l'infini, et la plupart richement veloutées, y font un très-brillant effet.

DAIS A FEUILLES DE FUSTET, *Daïs cotinifolia, D. laurifolia* (Cap). Fam. des tymélées. Arbrisseaux rameux; en juillet-août, bouquets nombreux de fleurs purpurines, en ombelles terminales.

Terre franche légère. Boutures et rejetons.

DAPHNÉ BOIS-GENTIL, *Daphne mezereum* (Fr.). Fam. des thymélées. Haut de 65 à 95 centimètres; en décembre-février, jolies petites fleurs sessiles, d'un violet rose et couvrant les rameaux. Variété à fleurs blanches. Pleine-terre, ainsi que les suivants.

DAPHNÉ LAURÉOLE, *D. laureola* (idem). Même hauteur; de janvier en mars, grappes courtes et axillaires de fleurs d'un jaune verdâtre.

DAPHNÉ CNEORUM, THYMÉLÉE DES ALPES, *D. cneorum* (idem). Haut de 15 à 20 centimètres; feuilles linéaires; de mars en avril, et souvent aussi en automne, charmantes petites fleurs purpurines, en ombellules terminales. VARIÉTÉS : l'une à feuilles panachées, et l'autre à fleurs blanches.

DAPHNÉ DE PONT, *D. pontica* (Asie). Même hauteur; feuilles ovales et persistantes; en mars-avril, grappes axillaires et terminales de fleurs nombreuses, d'un blanc soufré, à odeur agréable. Plus délicat que les autres : couvertures l'hiver, et quelques pieds en orangerie pour réparer les accidents.

DAPHNÉ-THYMÉLÉE, *D. thymelea* (Fr. mér.). Haut de 20 à 30 centimètres; feuilles petites, lancéolées; en avril-mai, fleurs d'un blanc jaunâtre, solitaires à la base et réunies deux à cinq à l'extrémité des rameaux.

DAPHNÉ DES ALPES, *D. alpina*. Haut de 65 centimètres; feuilles d'un vert pâle, lancéolées et en rosettes à l'extrémité des rameaux; en mai-juin, grappes courtes de fleurs blanches, à odeur suave.

DAPHNÉ GAROU, *D. gnidium* (Fr. mér.). Tiges de 1 mètre; écorce propre aux vésicatoires; feuilles linéaires; en juin-juillet, panicules terminales de petites fleurs odorantes, purpurines en dedans, blanches en dehors. Orangerie.

On multiplie les *daphnés*, 1° par semis à l'automne en terrines ou plates-bandes de terre de bruyère; on abrite ou couvre le semis jusqu'au printemps; 2° par marcottes au printemps, pour les lever l'année suivante; 3° enfin par la *greffe Miller* ou *Huart*. On se sert des *daphnés laureola* et

mezereum pour sujets à greffer. On assure le succès des greffes du *daphné cneorum* et des autres daphnés d'orangerie en préparant les sujets de manière à pouvoir les mettre en pots sur couche tiède, et sous cloches ou châssis, jusqu'à leur reprise. Les suivants sont d'orangerie.

DAPHNÉ ODORANT, *Daphne odora*; *D. sinensis* (Japon). En février-mars, fleurs blanches bordées de rouge. Variété à fleurs rouges bordées de blanc. Autre plus petit, *D. indica*, à fleurs en tête terminale, qui passe aussi très-bien l'hiver en pleine-terre; autre à fleurs doubles très-jolies. Ils se cultivent comme le DAPHNÉ OU LAURÉOLE COMMUN, sur lequel on les greffe.

DATTIER CULTIVÉ, *Phœnix dactylifera* (Afrique). Fam. des palmiers. Racine en bouton arrondi et donnant simplement des feuilles pendant les quatre ou cinq ans qu'il grossit et forme sa tige ou stype en colonne annelée, qui se compose des pétioles abandonnés successivement à mesure que des feuilles nouvelles remplacent au-dessus les anciennes; sommet couronné par des feuilles courbées, longues de plus de 4 mètres environ, et à double rang de folioles ensiformes; de l'aisselle de ces feuilles sortent des panicules spathacés de petites fleurs sessiles, très-nombreuses, mâles ou femelles, suivant le sexe de l'individu, et dont les dernières fournissent les dattes du commerce.

Multiplication de rejetons et de semis. Serre chaude.

DATURA EN ARBRE, STRAMOINE EN ARBRE, TROMPETTE DU JUGEMENT, *Datura arborea*, *Brugmansia suaveolens* (Pérou). Fam. des solanées. Arbrisseau à grosses tiges et larges feuilles; au printemps et à l'automne, fleurs monopétales, blanches et tubulées, gigantesques et odorantes. Boutures comme celles du *mimulus*; terre d'orangers; bonne exposition et beaucoup d'eau en été. Serre tempérée. Même culture pour le *Datura sanguinea* (Mex.). Comme le précédent, mais à corolle moins grande et d'un jaune orangé.

DAUPHINELLE ÉLEVÉE, *Delphinium elatum* (Sibérie). Fam. des renonculacées. Feuilles lobées; tiges de 2 mètres environ; en juin-juillet, épis en pyramide de jolies fleurs doubles et d'un bleu d'azur. On ne cultive la simple que pour la semer. Une variété à tige moins haute; épis de fleurs plus serrées.

DAUPHINELLE A GRANDES FLEURS. Tiges bien feuillées, hau-

tes de 65 centimètres et plus; épis très-longs de superbes fleurs bleues. Culture de la pivoine.

Dauphinelle pied-d'alouette, *Delphinium Ajacis* (Suisse). Feuilles très-découpées; tiges de 1 mètre; en juin-juillet, épis de fleurs doubles, éperonnées à la base, rouges, blanches, bleues, violettes, améthystes, roses, blanches lavées légèrement de violet, gris de lin, etc., suivant la variété.

Variété dite naine, à tiges plus courtes; en terre forte, elle ne s'élève que de 18 à 30 centimètres.

Toutes ces plantes semées en groupes détachés font un très-bel effet. On fait aussi de très-jolies bordures avec les naines. Culture de l'*adonis*. On jette à la floraison toutes les plantes à fleurs simples.

DAVIESIE a longues feuilles, *Daviesia latifolia* (Nouv.-Holl.). Fam. des papilionacées. Arbuste de 1 mètre 33 centimètres; feuilles longues; en avril, fleurs d'un jaune mordoré. *D. latifolia*, comme le précédent, mais feuilles ovales et fleurs striées de pourpre. Serre tempérée; terre de bruyère. Semis, marcottes et boutures.

DECUMARIA sarmenteux, *Decumaria barbara* (Caroline). Fam. des philadelphées. Rameaux nombreux et allongés, dont les articulations radicantes étouffent les plantes voisines; feuilles coriaces, luisantes et d'un beau vert; en août-septembre, panicules terminaux et corymbiformes de fleurs d'un beau blanc de lait, et d'une odeur très-suave. Terrain frais et ombragé. Multiplication de branches qui s'enracinent très-facilement sur terre.

DENTELAIRE bleue ou auriculée, *Plumbago cærulea* (Inde). Fam. des plombaginées. Arbuste à tiges nombreuses et grêles; feuilles ovales et glabres, à pétioles courts et auriculés; de septembre en décembre, épis terminaux assez longs de charmantes fleurs infondibuliformes et d'un beau bleu céleste. Serre tempérée; terre franche légère. Multiplication de graines et de pieds.

Dentelaire rose, *Plumbago rosea* (Inde). Tiges articulées, nombreuses et hautes de 1 mètre à 1 mètre 33 centimètres; épis longs et terminaux de jolies fleurs d'un rose vif. Serre chaude comme les suivantes.

Dentelaire grimpante, *P. scandens* (Antilles). Tiges grises, moins hautes mais non grimpantes; en août-septembre, épis terminaux de fleurs blanches.

DENTELAIRE DE CEYLAN, *P. zeylanica*. Tiges encore moins élevées; épis terminaux de fleurs d'un beau blanc.

Ces dentelaires sont des plantes souligneuses. Multiplication de semis en pots ou sur couche chaude, ou de racines éclatées.

DEUTSIE CRÉNELÉE, *Deutsia crenata* (Japon). Fam. des philadelphées. Arbrisseau de 1 mètre 30 centimètres à 1 mètre 60 centimètres; feuilles des syringa; grappes de fleurs blanches, terminales, charmantes. *D. canescens*, feuilles blanchâtres. Pleine-terre ordinaire; multiplication d'éclats ou de marcottes herbacées qui s'enracinent en quinze jours.

DIANELLA BLEUE, *Dianella cærulea* (Nouv.-Holl.). Fam. des liliacées. Tige tortueuse, haute de 65 centimètres et plus; feuilles longues, engaînées et dentelées; de mars en juin, panicules de fleurs moyennes, d'un beau bleu relevé par des anthères jaunes. Terre franche légère; mi-soleil; boutures et séparations de racines quand les fleurs sont passées. Serre tempérée. Même culture pour les *D. divaricata* et *nemorosa*.

DIELYTRE A BELLES FLEURS, *Dielytra formosa* (Amér. mér.). Fam. des fumariées. Vivace; tige de 33 centimètres; feuilles tripennées; en juin-juillet, grappes pendantes, de fleurs roses, à quatre pétales et deux éperons. Pleine-terre de bruyère; peu d'humidité. Multiplication d'éclats.

DIDYMOCARPE A FLEURS BLEUES, *Didymocarpus Rexii* (Afrique). Fam. des scrophulariées. Vivace, sans tige; feuilles oblongues; hampe simple; fleurs bleues presque en tout temps. Fruit en alêne, long de 8 centimètres. Orangerie; terre légère. Multiplication de graines et d'éclats.

DIDISQUE BLEU, *Didiscus cæruleus* (Nouv.-Holl.). Fam. des ombellifères. Annuelle; tige de 65 centimètres; feuilles trifides; ombelle simple de fleurs d'un bleu clair. Pleine-terre légère, terreautée. Multiplication de graines sur couche.

DIERVILLA JAUNE, *Diervilla lutea* (Amér. sept.). Fam. des caprifoliacées. Arbuste à tiges nombreuses et odorantes; feuilles luisantes, ovales et dentées; de juin en octobre, grappes de petites fleurs jaunes, à odeur douce et légère. Culture des chèvrefeuilles.

DIGITALE AMBIGUE, *Digitalis ambigua* (Fr.). Fam. des scrophulariées. Tige haute; en juin-juillet, belles et grandes fleurs jaunes, ponctuées de pourpre. Terre franche, légère

et fraîche. Multiplication d'œilletons en automne, et de semences à la maturité.

Digitale pourprée, *Digitalis purpurea* (Fr.). Touffe de feuilles ovales, aiguës, ridées et cotonneuses; tige simple, haute de 65 centimètres à 1 mètre 30 centimètres; en juillet-août, comme les suivantes, épi unilatéral de fleurs nombreuses, grandes, lie de vin, ponctuées de brun et en forme de doigtier, d'où son nom vulgaire gant de notre-dame. Une belle variété à fleurs blanches.

Digitale dorée, *Digitalis aurea* (idem). Fleurs un peu moins grandes, mais d'un beau jaune luisant.

Ces belles plantes périssent communément la deuxième année; mais quand on a soin de leur donner une terre substantielle, et de l'eau dans les sécheresses, elles fournissent des rejetons. C'est ce qui explique pourquoi les uns les considèrent comme vivaces, et les autres comme bisannuelles. Semis en place à la maturité, ou séparation des œilletons.

Digitale des Canaries, *Digitalis canariensis*. Feuilles duveteuses, persistantes et en touffes; tiges velues, souligneuses dans la jeunesse, hautes de 65 à 95 centimètres, et rameuses; en juin-juillet, épi terminal de grandes fleurs orangées, serrées, nombreuses et d'un bel effet. Orangerie. Terre de bruyère, mi-soleil et humidité. Semis sur couche à la maturité, et repiquage en pots, ou séparation d'œilletons.

On cultive de même la digitale obscure, *D. obscura*, à fleurs rousses et moins belles; la digitale ferrugineuse, *D. ferruginea*, dont les fleurs sont jaune de rouille.

Dillenia sarmenteux, *Dillenia scandens*, *D. volubilis*, *Hibbertia volubilis* (Nouv.-Holl.). Fam. des dilleniacées. Tiges et rameaux velus; écorce d'un jaune rosé; feuilles ovales, velues; de juin en septembre, grandes fleurs solitaires, terminales, d'un jaune doré, mais à odeur nauséabonde.

Dillenia a feuilles crénelées, *D. grossulariæfolia* (id.). Rampant et grimpant; jeune, écorce et pétioles d'un rouge vif; feuilles lobées, rougeâtres en dessous; petites fleurs d'un beau jaune relevé par les divisions calicinales bordées de rouge.

Serre tempérée. Terre de bruyère. Boutures ou marcottes.

Dionæa attrape-mouche, *Dionæa muscipula* (Caroline).

Fam. des droseracées. Petite plante; feuilles radicales en rosette; tige de 20 à 25 centimètres; en juillet, corymbe terminal de petites fleurs blanches; folioles calicinales roses. L'irritabilité des feuilles glanduleuses et à aiguillons rétractiles, qui enveloppent et percent les mouches qui se reposent sur leur surface, rend cette plante très-curieuse. Terre bourbeuse. Beaucoup d'humidité. Multiplication d'œilletons. Serre tempérée.

DIOSCORÉE CULTIVÉE, IGNAME, *Dioscorea sativa* (Inde). Fam. des dioscorées. Tige grimpante; feuilles cordiformes; fleurs petites, jaunâtres. Dans les pays où elle croît on mange ses racines qui sont connues sous le nom d'*ignames*. Terre substantielle; serre chaude; multiplication de graines et de tubercules.

DIOSMA ROUGE, *Diosma rubra, D. ericoides*. Fam. des diosmées. Arbuste de 1 mètre à 1 mètre 50 centimètres; rameaux rougeâtres; feuilles serrées, linéaires et très-odorantes; de mai en juillet, petites fleurs terminales blanches et en étoile; DIOSMA POURPRE, *D. purpurea, D. hirta;* tige pyramidale; feuilles imbriquées sur trois côtés; en juin, fleurs d'un pourpre foncé; DIOSMA CILIÉ, *D. ciliata;* rameaux fragiles et nombreux; petites feuilles éparses et ciliées; en juin-juillet, fleurs purpurines et en tête; DIOSMA VELU, *D. hirsuta, D. pubescens;* tiges et rameaux effilés et velus; feuilles nombreuses et tomenteuses; en juillet, petites fleurs blanches terminales; DIOSMA UNIFLORE, *D. uniflora;* rameaux très-fermes; feuilles en croix; de mai en juin, fleurs terminales blanches en dedans et rayées de pourpre au milieu, tachées de rose en dessous; DIOSMA IMBRIQUÉ, *D. imbricata;* tiges et rameaux pubescents; petites feuilles ovales; en juillet-août, ombelles de petites fleurs purpurines et odorantes; DIOSMA A LARGES FEUILLES, *D. latifolia;* feuilles opposées et plus grandes, à bords ponctués et glanduleux; en mars-avril, fleurs en étoiles, d'un beau blanc, et à anthères rouges; DIOSMA A FLEURS EN TÊTE, *D. capitata;* en juillet-août, têtes terminales et bien fournies de fleurs blanches. Enfin on cultive les DIOSMA PRÉCOCE, *præcox;* — LANCÉOLÉ, *lanceolata;* — A FEUILLES DE CERFEUIL, *cerefolia;* — A OMBELLES, *umbellata;* — OVALE, *ovata;* — PROLIFÈRE, *prolifera, bacca prolifera;* — ACUMINÉ, *acuminata;* — ÉLÉGANT, *pulchella;* — TRÈS-ODORANT, *fragrans,* etc. Culture des arbustes du

Cap. Orangerie éclairée. Terre de bruyère; multiplication de boutures et marcottes.

DIRCA BOIS-CUIR, *Dirca palustris* (Amér. sept.). Fam. des thymélées. Haut de 2 mètres environ; rameaux articulés et très-flexibles; en mars-avril, avant les feuilles, fleurs pendantes, verdâtres et en cornets, deux ou trois ensemble; feuilles ovales, d'un vert pâle. A l'automne, semis en terre de bruyère entretenue humide, ou marcottes à relever au deuxième printemps.

DODECATHEON, *Dodecatheon meadia* (Amér. sept.). Fam. des primulacées. Feuilles radicales, en rosette; tige de 30 centimètres; en mars, ordinairement douze fleurs terminales pendantes, d'un rose pourpré, très-jolies. Terre franche légère, bonne exposition. Multiplication de semences à la maturité, et de racines l'automne.

DOLIC LABLAB, *Dolichos lablab* (Egypte). Fam. des légumineuses; feuilles à trois folioles; tiges de 2 mètres; en juillet-septembre, grappes de fleurs d'un violet pourpre. Semis et culture du *ricin*.

DORYANTHE ÉLEVÉE, *Doryanthes excelsa* (Nouv.-Holl.). Fam. des amaryllidées. Tige très-courte; feuilles gladiées, en touffe; hampe de 2 mètres à 2 mètres 60 centimètres; épi de fleurs pourpres, à bractées colorées. Orangerie. Culture des alstroémières.

DRACOCÉPHALE DE VIRGINIE, *Dracocephalum virginianum*. Fam. des labiées. Feuilles oblongues; tige haute; en juillet-septembre, épi de fleurs grandes, nombreuses et roses.

DRACOCÉPHALE DE MOLDAVIE, *Dracocephalum moldavicum* (Sibérie). Feuilles ovales et opposées; tiges de 50 à 60 centimètres; en juillet, épi de fleurs verticillées, blanches et purpurines. Semis en place au printemps. Pleine-terre légère; exposition chaude.

DRACŒNA POURPRE, DRAGONIER TERMINAL, *Dracæna terminalis* (Chine). Fam. des liliacées. Tige nue à cicatrices circulaires laissées par les anciennes feuilles; sommet présentant un faisceau de quinze à vingt feuilles lancéolées et pourprées; pétioles amplexicaules et canaliculés; en mai-juin, large panicule terminal de plusieurs grappes simples ou composées, de fleurs très-nombreuses et purpurines.

DRACOENA RECOURBÉ, *D. reflexa*, *D. cernua* (Ile de France).

En juin, panicule terminal de plusieurs grappes de petites fleurs blanches.

On cultive aussi les DRACOENA SANG DE DRAGON, *D. draco*; A BORDS ROUGES, *marginata*, et EN PARASOL, *umbraculifera*.

On les multiplie de marcottes; on ne les sort que pendant les deux à trois mois les plus chauds de l'année. Serre chaude.

DROSERA A FEUILLES RONDES, *Drosera rotundifolia* (indig.). Fam. des droseracées. Jolie petite plante annuelle, à feuilles couvertes de cils très-irritables; fleurs blanches. Pleine-terre marécageuse; multiplication de graines.

DRYADE A HUIT PÉTALES, *Dryas octopetala* (Alpes). Fam. des rosacées. Plante basse, vivace; en juin, fleurs blanches, d'un joli effet. Terre de bruyère humide; exposition au nord; multiplication par éclats, en automne.

DURANTA DE PLUMIER, *Duranta Plumieri* (Antilles). Fam. des gattiliers. Arbuste dans nos serres; feuilles glabres et dentées, presque toute la belle saison; grappes axillaires et terminales de très-petites fleurs bleues.

Culture des *Justitia*.

DYLLWINIA A FEUILLES DE MYRTE, *Dyllwinia myrtifolia* (Nouv.-Holl.). Fam. des papilionacées. Arbrisseau très-rameux; feuilles lancéolées; en mai, jolies petites fleurs jaunes, jaspées de rouge. Terre de bruyère et marcottes. Serre tempérée.

E

ÉCHÉANDIE A FLEURS TERNÉES, *Echeandia terniflora* (Cuba). Fam. des liliacées. Racine tubéreuse, en griffe; feuilles gladiées; hampe de 50 centimètres; fleurs latérales, jaunes. Terre de bruyère. Orangerie. Multiplication par racines.

ECHINOPS, *Echinops* (Fr.). Fam. des composées. Feuilles et tige blanches; en juillet, fleurs tubulées, réunies en tête et d'un beau bleu. C'est un superbe et énorme chardon. Toutes terres; grand soleil; semis en place, éclat de racines.

ECCREMOCARPE RUDE, *Eccremocarpus scaber*, *Calampelis scabra* (Chili). Fam. des bignoniacées. Tiges grimpantes, ligneuses; feuilles; ailées en juillet-août, grappes de fleurs

tubuleuses, écarlates. Pleine-terre avec couvertures, ou orangerie. Multiplication de graines semées aussitôt la maturité.

EHRETIA A LARGES FEUILLES, CABRILLET, *Ehretia latifolia*. Fam. des borraginées. Petit arbuste à tiges et rameaux pubescents; feuilles dentées, ovales, glabres et rudes; en avril, bouquets axillaires et terminaux de petites fleurs blanches ou carnées. Terre de bruyère mêlée à un tiers de terre franche; boutures et marcottes. Serre chaude.

ELÆOCARPUS BLEU. *Elæocarpus cyaneus* (Nouv.-Hollande). Fam. des clusiacées. Arbuste de 1 mètre, à feuilles oblongues persistantes et d'un vert foncé; grappes simples et pendantes de petites fleurs blanches à pétales frangés, sortant de la tige et des rameaux, sur les parties dépourvues de feuilles.

Terre de bruyère. Multiplication de marcottes. Serre tempérée. Culture des bruyères.

ELYME DES SABLES, *Elymus arenarius* (Fr.). Fam. des graminées. Feuilles radicales, longues, striées et aiguës; en juin, épi de fleurs insignifiantes et blanchâtres. Cette plante est propre à garnir et retenir les sables des pentes.

EMBOTRYUM A FEUILLES DE SILAUS, LOMATIE, *Embotryum silaïfolium* (Nouv.-Holl.). Fam. des protéacées. Tige de 65 centimètres; feuilles deux fois ailées et à folioles étroites; de juin en août, grappes rameuses et terminales de jolies fleurs d'un blanc soufré.

EMBOTRYUM ÉCARLATE, *E. speciosissimum. Telopea speciosissima* (idem). Fleurs d'un rouge éclatant. On cultive aussi, et de même, le SATINÉ, *E. sericeum,* et le DENTÉ, *E. dentatum.* Terre de bruyère. Marcotte. Bonne exposition. Serre tempérée.

EMPETRUM NOIR, *Empetrum nigrum* (Europe). Fam. des empetracées. Arbuste de 33 centimètres; baie blanche; feuilles de bruyères. Pleine-terre de bruyère, à l'ombre.

ENOTHERA A GRANDES FLEURS, *Œnothera grandiflora* (Amér. sept.). Fam. des onagrées. Feuilles oblongues; tiges de 65 centimètres et plus; de juin jusqu'aux gelées, grandes fleurs simples, axillaires, à couleur et odeur de jonquille. On en souffre quelques pieds dans les plates-bandes. Elle se sème et vient comme le chiendent.

Œnothera pourpre, *OE. purpurea* (idem). Feuilles glauques; tiges moins hautes et teintes de pourpre; en juillet, fleurs purpurines. Culture de la reine-marguerite.

Œnothera blanc, *OE. tetraptera*. Grandes et belles fleurs d'un blanc pur, ne s'épanouissant que le soir. Même culture.

On cultive encore les *OEn. Fraseri*, à fleurs grandes et jaunes; — *glauca*, à fleurs grandes, d'un jaune pâle; — *serotina*, fleurs nombreuses et jaunes; — *macrocarpa*, vivace; fleurs très-grandes, jaunes, superbes; multiplication de boutures herbacées; — *speciosa*, fleurs nombreuses, très-grandes, blanches, odorantes; — *rosea*, fleurs roses, en épi; — *purpurea*, fleurs pourpres; — *longiflora*, fleurs jaunes, à tube long et à pétales bilobés; — *Lindleyi*, fleurs grandes, d'un blanc rosé, avec une large tache pourpre au milieu de chaque pétale; — *viminea*, comme le précédent, mais à fleurs roses et sans taches; — *Drummondii*, sous-ligneux, fleurs jaunes; orangerie, si on veut le conserver; — *taraxifolia*, vivace, couché; fleurs grandes, blanches, lavées de rose.

Epacris a longues fleurs, *Epacris longiflora* (Nouv.-Holl.). Fam. des epacridées. Tiges d'environ 1 mètre et rameuses; écorce cotonneuse et rousse; feuilles sessiles et terminées par une épine; en mars-avril, épis de fleurs nombreuses, longuement tubulées, d'un beau rouge, et à cinq divisions.

Epacris élégant, *E. pulchella* (idem). Petites feuilles cordiformes, très-aiguës et imbriquées; épis longs de fleurs blanches, nuancées de pourpre, et odorantes.

Epacris piquant, *E. pungens* (idem). Feuilles très-nombreuses et terminées par une épine; épis très-fournis de jolies fleurs blanches infondibuliformes.

Epacris purpurescent, *E. purpurascens* (idem). Buisson court et très-rameux; feuilles petites, un peu capuchonnées, à pointes aiguës au sommet; épis allongés de jolies fleurs purpurines, passant au blanc.

On cultive encore les *Epacris* à fleurs roses, *rosea*, etc. Culture des bruyères. Bâche ou orangerie éclairée.

Tous ces jolis arbustes du Cap, à feuilles persistantes et d'une odeur très-suave, se multiplient de graines aussitôt la maturité, comme les arbustes du Cap.

ÉPERVIERE ORANGÉE, *Hieracium aurantiacum* (Alpes). Fam. des composées. Feuilles en rosette; tige de 35 centimètres; en juin-septembre, corymbe de fleurs moyennes, d'un beau jaune capucine; terre légère. Exposition ouverte. Multiplication de semis et d'œilletons. Couverture l'hiver, ou orangerie.

EPHEDRA A UN ÉPI, *Ephedra monastachya* (Sibérie). Fam. des gnetacées. Arbrisseau de 3 à 4 mètres, destitué de feuilles, dont les tiges et rameaux verticillés sont grêles, articulés, et en touffes ou buissons toujours verts; en automne, chatons de fleurs peu remarquables et rares; baies rouges dont les enfants s'accommodent.

EPHEDRA A DEUX ÉPIS, *E. distachya* (Fr.). Il diffère du précédent par ses fleurs et fruits géminés. Il s'élève de 2 à 3 mètres.

EPHEDRA ÉLEVÉ, *E. altissima* (Barbarie). Rameaux nombreux, filiformes et pendants. Il atteint 4 mètres de hauteur.

Terre franche légère et humide. Bonne exposition, surtout aux deux dernières, qui demandent des précautions contre les fortes gelées. Multiplication de graines et séparation de pieds.

ÉPHÉMERE DE VIRGINIE, *Tradescantia virginica*. Fam. des commelinées. Feuilles amplexicaules et graminées; tiges de 50 à 60 centimètres, nombreuses et articulées; de mai en octobre, bouquets terminaux de jolies fleurs éphémères, moyennes; trois pétales intérieurs d'un bleu violet, les trois autres herbacés. Toute terre et exposition, mieux terres légères et à l'ombre. Multiplication de racines. Variétés à fleurs blanches et à fleurs purpurines.

ÉPHÉMÈRE ROSE, *Tradescantia rosea* (Amér. sept.). Plus petite et plus délicate que la précédente. Multiplication de racines et boutures; même terre et exposition.

EPIDENDRUM LIMAÇON, *Epidendrum cochleatum* (Antilles). Fam. des orchidées. Deux feuilles radicales lancéolées; hampe de 25 à 30 centimètres, terminée en grappe simple. Fleurs pétiolées, d'un vert clair, et le pétale supérieur violet, rayé de blanc. Serre chaude.

EPIGEA RAMPANT, *Epigea repens* (Amér. sept.). Fam. des éricacées. Tiges petites et rampantes; feuilles nombreuses, cordiformes, persistantes et coriaces; en juillet, grappes de

jolies fleurs monopétales, blanches ou rosées, tubulées et à cinq divisions. Cet arbuste, cultivé en orangerie, fleurit en mars et avril. Terre de bruyère. Multiplication de marcottes.

EPILOBIUM A GRAPPES, *Epilobium spicatum* (Fr.), vulgairement LAURIER SAINT-ANTOINE. Fam. des onagrées. Feuilles longues, étroites et aiguës; tiges nombreuses, hautes de 1 mètre 50 centimètres environ; de juillet en septembre, très-long épi bien garni de fleurs d'un violet clair. VARIÉTÉ A FLEURS BLANCHES.

EPILOBIUM A FEUILLES DE ROMARIN, *Epilobium rosmarinifolium*. Tiges moins hautes, fleurs plus grandes.

Toutes terres et expositions, mieux les bonnes. Multiplication de semences et rejetons.

EPIMEDIUM DES ALPES, CHAPEAU-D'ÉVÊQUE, *Epimedium alpinum*. Fam. des berbéridées. Racines traçantes; feuilles petites, cordiformes, triternées, vertes et rougeâtres; tiges de 35 centimètres, nombreuses; en avril-mai, panicules de petites fleurs à folioles calicinales brunes et à quatre pétales jaunes et en sabots. Terre franche légère; exposition ombragée; multiplication de racines.

ERABLE JASPÉ, *A. pensylvanicum* ou *striatum* (Amér. sept.). Fam. des acérinées. Arbre moyen; écorce jaspée de vert, rougeâtre, blanc et jaune clair; feuilles très-grandes et à trois lobes. On le greffe ordinairement rez-terre sur l'*érable plane* ou le sycomore, ce qui donne à ce bel arbre d'ornement une défectuosité très-désagréable. Il vaudrait mieux ou le marcotter ou enterrer la greffe.

ERABLE DE MONTAGNE, *A. montanum, A. spicatum*. Bel arbre, dont les fleurs sont en épis.

ERABLE DE TARTARIE, *A. tataricum*. Arbrisseau à feuilles en cœur, dentées; de mai en juin, grappes de fleurs à calice rouge; fruits à ailes rouges, tranchant agréablement sur le feuillage.

ERABLE ROUGE, *A. rubrum* (Amér. sept.). Arbre très-élevé; écorce lisse, tachée de blanc; en avril, fleurs d'un rouge foncé; bois précieux pour le tour. Celui-ci est dioïque : il y a l'érable rouge mâle et l'érable rouge femelle. Ils aiment les sols humides. L'ÉRABLE A FRUITS COTONNEUX, *A. eriocarpon*; l'ÉRABLE PLANE, *A. platanoides*; l'ÉRABLE DE MONTPELLIER, à petites feuilles trilobées comme celui de Crète, sont aussi recherchés dans les parcs.

Erable a sucre, *Acer saccharinum*. De l'Amérique septentrionale, où, après les gelées, son tronc et ses grosses branches fournissent par incision une liqueur dont on fait du sucre; remarquable par la dimension de sa tige, qui s'élève de 24 à 28 mètres, et les pétioles rougeâtres de ses feuilles.

Erable-sycomore, *A. pseudo-platanoides* (Fr.). Arbre de première dimension, mais moins élevé que le précédent. Variété à feuilles laciniées, *A. laciniatum;* autre à feuilles panachées, *A. variegatum*.

Erable champêtre, *A. campestre* (Fr.). Arbrisseau à rameaux nombreux et serrés; petites feuilles à cinq lobes; en mai, grappes courtes de petites fleurs verdâtres. Variété à feuilles panachées. Tous deux se disposent naturellement en forts buissons. Bois très-dur.

Erable de Crète, *A. Creticum*. Il diffère peu de celui de Montpellier, avec lequel on le confond souvent.

Erable opale, *A. opalus* (Alpes). Arbrisseau très-rameux; extrémité des rameaux et pétioles rouges; feuilles arrondies et à cinq lobes.

On cultive encore l'érable noir, *A. nigrum,* et l'érable hybride, *A. hybridum;* tous deux aussi de l'Amérique septentrionale.

Tous terrains et expositions, mieux les sols frais et riches. Multiplication de graines à l'automne ou au printemps. On fait stratifier les graines dans ce dernier cas.

ERIGERON presque nu, *Erigeron glabellum* (Amér. sept.). Fam. des composées; vivace; tige de 50 centimètres; fleurs en corymbe, grandes, à disque jaune et rayons lilas.

Erigeron agréable, *E. speciosum* (Californie). Tiges nombreuses, de 66 centimètres; feuilles lancéolées, luisantes; tout l'été, fleurs grandes, à disque jaune et rayons d'un pourpre violacé. Pleine-terre ordinaire; multiplication de touffes et d'éclats.

ÉRINÉE des Alpes, *Erinus alpinus*. Fam. des scrophulariées. Feuilles petites et opposées; tige simple; de mars en juin, grappes nombreuses de fleurs d'un rose purpurin. Toutes terres; expositions fraîches; semis au printemps, et séparation des pieds à l'automme.

ERYNGIUM ou Panicaut (Fr.). Fam. des ombellifères. On distingue : l'Eryngium améthyste, feuilles découpées, épineuses, d'un vert glauque et d'un bleu clair; en juillet-

août, fleurs nombreuses, réunies en tête, et d'un bleu améthyste; collerette de même couleur : l'ERYNGIUM DES ALPES; tête longue, fleurs d'un bleu foncé; l'ERYNGIUM MARITIME; l'ERYNGIUM A FEUILLES PLANES; l'ERYNGIUM A FEUILLES RUDES, et l'ERYNGIUM DE LA CARNIOLE, fleurs bleues à bractées roses.

Ces plantes, dont les tiges s'élèvent de 1 mètre et plus, ne conviennent que dans les très-grands jardins. Même culture que l'*Astrance*.

ERYSIME DE PETROWSKI, *Erysimum Petrowskianum* (Caucase). Fam. des crucifères. Annuelle. Tige de 65 centimètres; feuilles lancéolées-linéaires; tout l'été, fleurs d'un jaune safrané, assez odorantes. Pleine-terre; multiplication de graines, en automne.

ERYTHRINA ARBRE DU CIEL, *Erythrina corallodendrum* (Antilles). Fam. des légumineuses. Arbre épineux; feuilles trifoliées; en mai-juin, épis droits et terminaux de jolies fleurs d'un rouge de corail.

ERYTHRINA ÉCLATANT, *Erythrina fulgens* (id.). Belles fleurs longues, nombreuses et d'un rouge très-brillant. Multiplication de semis.

ERYTHRONE DENT DE CHIEN, *Erythronium dens canis* (Alpes). Fam. des liliacées. Tige nue, de 10 à 15 centimètres; une ou deux feuilles radicales, lancéolées, marbrées de rouge et vert; jolie fleur terminale, blanche en dedans, lavée de rouge en dehors. Une variété *lavée de rose à l'extérieur*.

ERYTHRONE A FLEURS JAUNES, *Erythronium flavescens* (Amér. sept.). Feuilles maculées de rouge; fleurs plus grandes et d'un jaune doré.

Multiplication de semence comme les *tulipes*, et de caïeux comme les *fritillaires*.

ESCALLONIE A FLEURS BLANCHES, *Escallonia floribunda* (Nouvelle-Grenade). Fam. des saxifragées. Arbuste de 1 mètre 30 centimètres; feuilles oblongues; panicule de fleurs blanches et nombreuses. Pleine-terre avec couverture l'hiver. Terre de bruyère mélangée. Multiplication de marcottes.

ESCHOLTZIE DE LA CALIFORNIE, *Escholtzia California*. Fam. des papavéracées. Bisannuel ou vivace. Tige de 65 centimètres; feuilles très-divisées; fleurs grandes, jau-

nes, brillantes, safranées au centre. *E. crocea*, fleurs safranées. Pleine-terre ordinaire; semis en mars et avril.

EUCALYPTUS (Nouv.-Hollande). Fam. des myrtacées. Très-précieux dans les collections botaniques. Eucalyptus gigantesque, *E. robusta*, qui s'élève à 50 mètres dans son pays; a feuilles opposées, *oppositifolia*; oblique, *obliqua*; a feuilles d'amandier, *amygdalina*; poivré, *piperata*; de deux couleurs, *discolor*; pulvérulent, *pulverulenta*; a feuilles connées, *perfoliata*, etc. Culture des orangers. Multiplication de marcottes. Serres tempérées; rentrer de bonne heure dans la serre.

EUCOMIS tacheté, *Eucomis punctata* (Cap). Fam. des liliacées. Feuilles radicales lancéolées; tiges de 20 à 30 centimètres, garnies de grappes longues; épis de fleurs verdâtres, ponctuées, surmontées d'une couronne de feuilles courtes. Exposition chaude; multiplication par caïeux. Orangerie.

Eucomis couronné, *E. regia*; eucomis ondulée, *E. undulata*; eucomis ponctuée, *E. punctata* (Cap), ne méritent d'être cultivées que comme plantes botaniques. Même culture.

EUGENIA a une fleur, Jambosier de Michel, *Eugenia uniflora* (Brésil). Fam. des myrtacées. Arbrisseau à feuilles glabres; jeunes pousses rougeâtres; de mai en septembre, belles fleurs blanches, solitaires; baies écarlates fort jolies. Il se contente, au besoin, de la serre tempérée ou d'une bonne orangerie, mais il croît et fleurit mieux cultivé en serre chaude, comme les suivants.

Eugenia jambose, Pomme rose, Scambu, *E. jambos* (Inde). Très-rameux; feuilles étroites et luisantes; de mai en septembre, grappes terminales de jolies petites fleurs d'un blanc soufré; baies de même couleur; saveur agréable et parfum de la rose.

Eugenia de Malaga, *E. malacensis*. Arbrisseau dans nos serres; feuilles aromatiques; en juillet, bouquets de fleurs rouges et charmantes; fruit gros, rouge d'un côté et blanc de l'autre; saveur et parfum du précédent.

On cultive aussi l'Eugenia de Barn, *E. barnensis*. Culture de l'*oranger*, mais serre chaude.

EUPATOIRE a feuilles de chanvre, *Eupatorium cannabinum* (Fr.). Fam. des composées. Feuilles opposées, à trois folioles découpées; tiges pubescentes, rougeâtres, hautes de 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres et rameuses; d'août en

octobre, corymbe de petites fleurs purpurines. Multiplication de racines.

EUPHORBE MELLIFÈRE, *Euphorbia mellifera, E. longifolia* (Canaries). Fam. des euphorbiacées. Arbrisseau à feuilles de laurier rose, mais glauque; en juin-juillet, thyrses terminaux de nombreuses fleurs brunes; drageons, boutures et semis sur couche. Terre franche légère. Serre chaude.

EUPHORBE PONCEAU, *Euphorbia punicea* (Jamaïque). Arbuste à grandes feuilles lancéolées; en janvier, fleurs terminales accompagnées de bractées d'un rouge très-vif, et d'un effet très-agréable.

Semis et boutures. Beaucoup d'eau en été. Serre chaude.

EURYBIE MUSQUÉE, *Eurybia argophylla* (Nouv.-Holl.). Fam. des composées. Arbrisseau de 2 à 3 mètres; feuilles à odeur de musc quand on les froisse; têtes rondes de fleurs d'un blanc grisâtre, à disque jaune, en avril-mai. Culture des *astères*. Orangerie.

EUTOCA VISQUEUX, *Eutoca viscida* (Californie). Fam. des hydrophyllées. Annuelle; tige de 65 centimètres; feuilles cordiformes; fleurs bleues, en épi roulé en crosse. *E. Wrangeliana*, plus belle et plus grande. Pleine-terre ordinaire; semis en place au printemps.

F

FABAGELLE COMMUNE, *Zygophyllum fabago* (Syrie). Fam. des zygophyllées. Vivace; tige de 65 centimètres; feuilles bifoliolées; de juillet en septembre, fleurs géminées, d'un rouge orangé, à base blanche. Pleine-terre sablonneuse et chaude; couverture l'hiver. Multiplication de graines ou d'éclat.

FABIENNE IMBRIQUÉE, *Fabiana imbricata* (Pérou). Fam. des solanées. Arbrisseau de 1 mètre 60 centimètres à 2 mètres; feuilles charnues, imbriquées; au printemps, fleurs tubuleuses, blanches. Pleine-terre avec couverture l'hiver. Multiplication de boutures.

FABRICIA LISSE, *Fabricia glabra* (Nouv.-Holl.). Fam. des myrtacées. Arbrisseau à feuilles persistantes; en mai, fleurs axillaires, terminales, blanches, à onglets tachés de rouge; anthères d'un très-bel effet. Culture des *leptospermum*. Bonne orangerie.

FELICIE GRÊLE, *Felicia tenella* (Cap). Fam. des composées. Annuelle; tiges diffuses; feuilles linéaires; fleurs d'un bleu pâle, à disque jaune. Semis sur couche ou en pleine-terre.

FERRAIRE ONDULÉE, *Ferraria undulata* (Cap). Fam. des iridées. Racine tubéreuse; tige garnie de feuilles engaînantes, droites, d'un vert foncé, les inférieures ponctuées de rouge ou de brun; en avril, fleurs terminales, ouvertes, à six divisions profondes, d'un pourpre brun violâtre et velouté, marquées d'un cercle blanchâtre, et tachées de points jaunâtres sur les bords : elles ne durent que quelques heures. Terre légère. Multiplication par racines séparées lorsque les feuilles sont sèches, et qu'on replante de suite. Les racines restent en terre dans le plus parfait repos.

FETUQUE DES MOUTONS, *Festuca ovina*. Fam. des graminées. En semant au printemps ou à l'automne sur la pièce destinée à former une jolie prairie ou un gazon, elle offre un tapis de gazon très-fin et d'un beau vert d'eau, d'un bel effet. Il faut couper souvent ce gazon pour l'entretenir dans toute la fraîcheur de sa beauté.

FÉTUQUE GLAUQUE, *Festuca glauca*. Elle ressemble à la précédente par ses feuilles, mais le vert en est glauque et très-tranchant.

On obtient aussi des prairies d'un vert moins foncé ou pâle, en semant le *Ray-grass*, le *Poa*, le *Paturin*, etc.

FEVIER A TROIS POINTES, *Gleditsia triacanthos* (Amér. sept.). Fam. des légumineuses. Troncs et rameaux armés çà et là d'épines longues, rousses et à trois pointes très-fermes et acérées; feuilles légères, deux fois ailées et à pétioles étroits; en mai-juin, grappes axillaires et simples de fleurs d'un blanc sale et de peu d'effet. Terre légère. Toutes expositions, mieux les bonnes. Semis en pleine-terre comme les Robiniers.

VARIÉTÉS sans épines, *G. T. inermis*. Feuilles plus petites.

FÉVIER MONOSPERME, *G. monosperma*, *G. caroliniensis* (Amér. sept.). Epines plus nombreuses, plus minces et plus longues; en mai-juin, bouquets de fleurs blanchâtres.

FÉVIER DE CHINE, *G. sinensis*. Tronc couvert de faisceaux d'épines longues de 15 à 18 centimètres; rameaux nombreux et armés d'épines à trois ou quatre pointes longues de 5 centimètres; folioles plus larges.

Févier a grosses épines, *G. ferox, G. macracanthos* (Chine). Tiges et branches parsemées de très-fortes épines aiguës et présentant de chaque côté une épine plus courte très-acérée.

Févier de la mer Caspienne, *G. caspica*. Epines courbes, très-longues et à base aplatie; rameaux anguleux; feuilles plus longues; pétioles plus allongés.

Ces arbres, de 7 à 8 mètres de hauteur, sont remarquables par leurs feuilles très-élégantes et par leurs épines très-curieuses.

Terre légère et toutes expositions, mieux mi-soleil. Semis au printemps à bonne exposition. Le Févier monosperme est plus délicat, on l'élève comme l'Acacia mimosa julibrizin.

Févier de Java, *G. javanica*. Remarquable par ses tiges et rameaux sans épines et ses feuilles bipennées à très-nombreuses folioles. Semis et greffe en fente. Même culture.

Ficoide violette, *Mesembrianthemum violaceum*. Fam. des ficoïdes. Tiges de 65 à 90 centimètres, à rameaux redressés; petites feuilles subulées; de mai en septembre, fleurs violettes, très-nombreuses.

Ficoide écarlate, *M. bicolor*. Tiges grêles; feuilles connées et linéaires; de mai en septembre, fleurs assez grandes, d'un beau rouge nuancé d'aurore.

Ficoipe de nuit, *M. noctiflorum*. Tige de 1 mètre et plus, ferme et rameuse; feuilles courtes et cylindriques; de juin en septembre, fleurs blanches, rougeâtres en dessous, et ne s'ouvrant qu'à la fin du jour.

Ficoide hérissée, *M. echinatum*. Tiges, rameaux et feuilles rudes; de juillet en octobre, fleurs jaunes.

Ficoide argentée, *M. micans*. Tiges et rameaux grêles et d'un gris argenté; feuilles couvertes de petits tubercules brillants; de juin en août, fleurs d'un rouge orangé.

Ficoide hispide, *M. hispidum*. Tige de 33 centimètres, rameuse et tomenteuse; feuilles rudes, cylindriques et allongées; d'avril en août, fleurs assez larges et d'un rose violacé.

Ficoide a grandes fleurs, *M. spectabile*. Tiges courtes; feuilles connées, triangulaires et glauques; de juin en septembre, grandes fleurs à disque jaune et rayons rouges.

Ficoide dorée, *M. aureum*. Tige de 1 mètre 20 centimètres à 1 mètre 60 centimètres, ferme et rameuse; feuilles connées et aiguës; de février en mai, grandes fleurs d'un jaune safrané.

FICOIDE DENTICULÉE, *M. denticulatum*. Tige de 33 centimètres et rameuse; feuilles oblongues et denticulées; de juin en septembre, grandes fleurs d'un rose carminé.

FICOIDE EN DOLOIRE, *M. dolabriforme*. Tiges courtes et tortueuses; feuilles en fer de hache et pointillées; de mai en juillet, fleurs assez grandes et d'un jaune vermeil.

FICOIDE DELTOIDE, *M. deltoides*. Tige de 65 centimètres et rameuse; feuilles triangulaires; de juin en août, fleurs roses, nombreuses, et à odeur suave.

FICOIDE EN SABRE, *M. acinaciforme*. Tige de 2 à 3 mètres, et qu'il faut soutenir; grandes feuilles courbées en sabre; en août-septembre, fleurs de 8 à 10 centimètres de diamètre, à disque jaune et rayons d'un pourpre brun.

Multiplication de semis, et plus facilement de boutures à trois ou quatre dans le même pot. Serre tempérée.

La FICOIDE LINGUIFORME, *M. linguiforme*, vivace, a les feuilles étalées sur la terre, et formant une rosette au centre de laquelle, d'août en octobre, s'ouvrent, sur le collet, après midi, des fleurs moyennes et jaunes. Les autres FICOIDES VIVACES sont de pure collection botanique. Même culture.

Parmi les FICOIDES annuelles, on cultive encore celle qu'on nomme la GLACIALE ou CRISTALLINE, non pour ses petites fleurs blanches, en juillet-août, mais parce que toute la plante, chargée de vésicules d'eau, paraît couverte de glace. On la sème sur couche, sous châssis, et on la conserve en serre chaude ou sous châssis pour en obtenir de la graine. Il en est de même de la TRICOLORE à fleurs blanches et pourpres, et de la POST-MERIDIANUM à fleurs jaunes qui ne s'ouvrent qu'après midi, etc.

FIGUIER A GRANDES FEUILLES, *Ficus macrophylla*; FIGUIER ROUILLÉ, *F. rubiginosa*, et FIGUIER BENJAMIN, *F. benjamina*. Fam. des figuiers. Ce sont des végétaux à feuilles coriaces, plus ou moins grandes. Terre franche légère; midi. Marcottes ou boutures coupées deux ou trois jours d'avance, et faites en pots sur couche chaude. Serre chaude.

On cultive en serre chaude, pour la beauté de leur feuillage, quand on a suffisamment de place, les figuiers suivants :

FIGUIER A FEUILLES DE NYMPHÆA, *Ficus nymphæifolia* (Caracas). Grand arbrisseau à feuilles épaisses et très-larges.

Figuier élastique, *Ficus elastica* (Inde). Remarquable par ses grandes feuilles enveloppées d'une belle spathe d'un rose purpurin, qu'elles déchirent pour se développer.

Les amateurs de grandes collections peuvent encore ajouter vingt à vingt-cinq autres espèces de figuiers de collection botanique.

Figuier a réseau, *Ficus pumila* (Chine). Arbrisseau charmant pour couvrir les murailles du fond des serres chaudes : son petit feuillage, qui garnit très-bien, ses rameaux radicants, sont d'un effet qui attire toujours l'attention des curieux. Multiplication très-facile de boutures et marcottes.

Flèchiere aquatique, *Sagittaria sagittifolia* (France). Fam. des alismacées. Feuilles en fer de flèche; tige de 8 à 15 centimètres hors de l'eau; épi terminal de fleur par trois, blanches et purpurines. Multiplication de racines mises dans la vase des ruisseaux, ou jetées dans les pièces d'eau.

Fontanesia a feuilles de philaria, *Fontanesia philyreoides* (Asie). Fam. des oléinées. Arbrisseau de 2 à 3 mètres, en buisson; rameaux nombreux et flexibles; feuilles opposées et lancéolées; en mai, grappes axillaires de fleurs nombreuses, blanches, passant au rose. Terre franche légère et sèche; bonne exposition. Multiplication de drageons ou d'éclats, de marcottes, de boutures, et enfin de semis au printemps.

Fothergilla a feuilles d'aune, *F. alnifolia* (Amér. sept.). Fam. des hamamélidées. Buisson de 65 centimètres, très-rameux; écorce cotonneuse; feuilles ovales, blanchâtres en dessous; en avril, épis de fleurs odorantes et duveteuses.

Fothergilla a feuilles lancéolées, *F. lanceolata*. Semis et marcottes. Terre de bruyère et humidité.

Fragon épineux, *Ruscus aculeatus*. Fam. des asparaginées. Tiges sous-ligneuses, de 33 centimètres à 1 mètre; petites feuilles ovales et piquantes; en juin et en décembre, petites fleurs blanches, solitaires, placées sur la surface du dessus des feuilles.

Fragon sans folioles, Laurier alexandrin, *R. hippophyllum* (Italie). Plus petit; feuilles non piquantes, plus allongées; fleurs sous les feuilles.

Toutes terres légères et humides; expositions ombragées et bien abritées, surtout pour le second, qui est assez délicat. Multiplication de pieds.

FRAISIER A FLEURS DOUBLES, *Fragaria flore pleno* (Fr.). Fam. des rosacées. Ce fraisier mérite de trouver place dans les parterres ; ses fleurs doubles, en petites roses pompons et blanches, en mars-avril, sont très-jolies.

FRANCOA APPENDICULÉE, *Francoa appendiculata* (Chili). Fam. des francoacées. Vivace; feuilles pinnatifides; tige de 50 centimètres; en mai-juillet, épi de fleurs roses, striées. *F. sonchifolia*, fleurs bleues, plus grandes; *F. alba*, fleurs plus petites, blanches. Terre à orangers. Multiplication de graines et d'éclats; bâche ou châssis.

FRANCISQUE UNIFLORE, *Francisca uniflora* (Brés.). Fam. des scrophulariées. Arbuste de 1 mètre; feuilles elliptiques; en avril-septembre, calice renflé; corolle tubuleuse, d'un bleu violacé, puis blanche, à odeur très-agréable. Orangerie éclairée. Terre légère. Multiplication de boutures. Les *F. hoppeana* et *latifolia* se cultivent de même.

FRAXINELLE CULTIVÉE, *Dictamnus albus* (Fr. mérid.). Fam. des rhutacées. Feuilles ailées comme celles du frêne; tiges de 40 à 80 centimètres, nombreuses; en juin-juillet, longues grappes de grandes et jolies fleurs d'un lilas rouge, jaspées de pourpre brun. Variété à fleurs blanches et à fleurs bleues.

Terre substantielle, bonne exposition; multiplication de racines tous les deux ou quatre ans, à l'automne, ou de semis aussitôt les semences mûres, pour repiquer en place à la deuxième année. Cette belle plante exhale une vapeur aromatique, que l'on peut enflammer avec un flambeau lors des grandes chaleurs.

FRÊNE ÉLEVÉ, *Fraxinus excelsior* (Fr.). Fam. des jasminées. Haut de 20 mètres et plus; feuilles opposées, ailées avec impaire; en avril-mai, grappes de fleurs jaunes. On estime beaucoup le bois de frêne, à la fois dur et léger. Il est surtout recherché pour le charronnage et les manches d'outils.

FRÊNE ARGENTÉ, *F. argentea*. Feuilles blanches, jaspées de vert. On considère comme variété de celle-ci le FRÊNE DORÉ, dont l'écorce, dans les jeunes rameaux, est d'un beau jaune foncé.

FRÊNE GRAVELEUX, *F. verrucosa*. Remarquable par ses verrues.

FRÊNE JASPÉ, *F. jaspidea*. Tiges et branches à raies jaunes et longitudinales.

FRÊNE HORIZONTAL, *F. horizontalis*. Branches droites et parallèles à l'horizon.

FRÊNE PLEUREUR OU PARASOL, *F. pendula*. Branches nombreuses et courbées en arcs vers la terre. Il est d'un très-bel effet pittoresque.

FRÊNE A FEUILLES RONDES, *F. rotundifolia* (Italie). On l'appelle aussi frêne à la manne, parce qu'en effet il produit la manne purgative.

FRÊNE A FEUILLES DE LENTISQUE, *F. lentiscifolia* ou *parvifolia*. Ses petites feuilles le distinguent agréablement parmi les autres.

FRÊNE A UNE FEUILLE, *F. monophylla* (Amér. sept.). Feuilles simples et tranchant bien sur les feuilles composées des autres.

FRÊNE A FLEURS, *F. ornus* (Italie). En mai-juin, panicules terminaux de fleurs blanches pétaloïdes, contrairement aux fleurs des autres, lesquelles sont sans pétales. Ce dernier fournit aussi de la manne par incision, etc. : il aime les terres franches légères et une bonne exposition.

FRÊNE PUBESCENT, *F. pubescens*. Feuilles très-cotonneuses en dessous.

Les suivants, que nous devons encore à l'Amérique septentrionale, méritent aussi les soins des cultivateurs et des forestiers. On recherche donc le FRÊNE D'AMÉRIQUE, *F. americana;* A FEUILLES DE NOYER, *juglandifolia;* A FEUILLES DE SUREAU, *sambucifolia;* A RAMEAUX QUADRANGULAIRES, *quadrangulata;* A FRUITS LARGES, *platicarpa;* NAIN, *nana;* VERT SOMBRE, *atrovirens;* VERT, *viridis;* et autres, tels que les *acuminata, alba, caroliniana, cinerea, crispa, elliptica, pallida, fusca, lancea, longifolia, nigra, ovata, pulverulenta, Richardi, rubicunda*, etc.

Toutes terres et expositions, mais de préférence les sols argileux et humides. Semis aussitôt la maturité des semences. Il faut couvrir le semis du *caroliniana* et du *platicarpa*, pendant les grands froids, la première année. On multiplie aussi les frênes par greffes et marcottes.

FRITILLAIRE PANACHÉE, *Fritillaria meleagris* (Fr.). Fam. des liliacées. Bulbe blanche; tige droite, grêle, haute de 20 à 25 centimètres; feuilles étroites et aiguës; en mars-avril, fleurs en petites tulipes renversées; pétales panachés comme le plumage de la pintade. Terre substantielle et fraîche. Couverture pendant les froids. Multiplication des tulipes; les caïeux se lèvent tous les deux ou trois ans, et

se plantent de même. Variété à fleurs blanches, autres à fleurs doubles.

Fritillaire de Perse, *Fritillaria persica*. Bulbe écailleuse; tige de 30 à 60 centimètres; feuilles nombreuses, sessiles et oblongues; en avril, grappes de vingt à trente fleurs assez grandes et d'un violet bleu. Même culture. On rentre en orangerie l'hiver quelques bulbes plantées en pots.

Fritillaire couronne impériale, *Fritillaria imperialis* (Asie). Ognon très-gros et charnu, à odeur fétide; tige forte, de 65 centimètres et plus; en avril, fleur grande, d'un rouge safrané, en tulipes pointues et renversées, formant une couronne à un ou deux rangs, surmontée par un faisceau de feuilles. Les fleurs se relèvent pour mûrir leurs graines. Cette plante a un très-grand nombre de variétés, parmi lesquelles les amateurs distinguent : l'aurore, *aurora;* la chinoise, *sinensis;* la couronne sur couronne, *kroon ob kroon;* la jaune double, *flore luteo pleno;* la jaune citron, *flore luteo;* la rouge double, *flore rubro pleno;* la panachée de jaune, *aurea variegata;* la panachée de blanc, *argentea variegata;* l'écarlate, *coccinea;* la grande, *maxima;* la Williams, la large épée, *Slad sawaard*, tige large, fleurs rouges très-nombreuses.

Fuchsia écarlate, *Fuchsia coccinea* (Chili). Fam. des onagrées. Charmant arbuste à petites feuilles persistantes, et à fleurs très-jolies, à calice rouge et pétales roulés et bleus.

Multiplication de boutures et semences sur couche et sous cloche, ou de rejetons. Terre franche légère. Bonnes expositions. Orangerie, ou mieux serre tempérée. On en cultive aujourd'hui un très-grand nombre d'espèces ou variétés, parmi lesquelles nous citerons les *fuchsia macrostemma*, du Chili, et ses variétés *discolor, conica, recurvata, globosa, gracilis* et *elegans; F. corymbiflora*, du Pérou; *fulgens, arborescens, microphylla, thymifolia, Chandlerii;* et une foule de variétés hybrides qui ne vont pas à moins de soixante.

Fumeterre bulbeuse, *Fumaria bulbosa* (Fr.). Fam. des fumariacées. Feuilles à folioles très-découpées; tiges de 15 à 18 centimètres; en avril, grappes de fleurs blanches ou pourpres, ou gris de lin.

Fumeterre a grandes fleurs, *F. formosa* (Amér. sept.). Bulbes plus grosses et fleurs plus grandes.

Fumeterre odorante, *F. nobilis* (Sibérie). Feuilles plus

grandes ; tiges de 40 à 60 centimètres ; en avril, épi de fleurs nombreuses, d'un jaune clair, brunes au sommet.

FUMETERRE JAUNE, *F. lutea* (Barbarie). Tiges de 33 centimètres ; d'avril en septembre, fleurs blanches, ou jaunes et blanches.

Culture des *oxalis*.

FUMETERRE FONGUEUSE, *Fumaria fungosa, adlumia fungosa* (Amér. sept.). Feuilles trois fois ailées ; tiges de 1 mètre 33 à 1 mètre 66 centimètres ; de juillet en septembre, panicules axillaires de jolies fleurs blanches et rougeâtres. Toutes terres. Séparation de pieds et semis.

FUSAIN D'EUROPE, *Evonymus europæus* (Fr.). Fam. des célastrinées. Arbrisseau très-commun, mais admirable dans les bosquets, par le bois de ses jeunes rameaux, son feuillage, et ses petites fleurs qui se convertissent en charmants petits fruits rouges d'une forme agréable. On le nomme vulgairement encore BONNET CARRÉ, BONNET DE PRÊTRE. Le bois en est recherché pour la poudre à canon, les crayons d'esquisse, etc. Variété à feuilles panachées.

FUSAIN A LARGES FEUILLES, *E. latifolius* (idem). Il en diffère par la largeur de son feuillage et par ses fruits à cinq loges.

On admet aussi le FUSAIN GALLEUX, *E. verrucosus*, dont l'écorce est couverte d'aspérités ; jolis fruits d'un rouge orangé ; le FUSAIN NOIR-POURPRE, *E. atropurpureus*, etc.

Tous terrains et expositions. Multiplication de drageons, marcottes et semences. Il faut soigner le semis comme celui des épines-néfliers.

FUSAIN D'AMÉRIQUE OU TOUJOURS VERT, *Evonymus americanus* (Amér. sept.). Feuilles ovales, aiguës, sessiles, et d'un beau vert ; fleurs de peu d'apparence ; fruits rouges et verruqueux plus remarquables. Même culture, mais meilleure exposition que pour les autres.

G

GAIAC ÉLÉGANT, SCHOTIE ÉCARLATE OU MAGNIFIQUE, *Guajacum afrum, Schotia speciosa*. Fam. des rutacées. Charmant arbrisseau d'Afrique, et arbuste dans nos serres ; feuilles ailées et à petites folioles ; d'octobre en décembre, grappes droites et rameuses de très-belles fleurs à calice et corolle d'un rouge vif nuancé de carmin ; pétales disposés en tube

ventru, couronnés par des anthères jaunes d'un bel effet.

Terre franche légère, mêlée à celle de bruyère; semis et boutures comme les *Protœa,* ou marcotte d'une reprise assez difficile. Serre tempérée.

GAILLARDIA VIVACE, *Gaillardia perennis* (Amér. sept.). Fam. des composées. Feuilles lancéolées et d'un vert terne; tige rameuse, haute de 30 à 35 centim.; d'avril en juin, et souvent en septembre, grandes, belles et nombreuses fleurs terminales, d'un pourpre doré, et d'un bel effet. Multiplication de semis sur couche et d'œilletons. Terre franche légère. Couverture l'hiver.

GAINIER OU ARBRE DE JUDÉE, *Cercis siliquastrum.* Fam. des légumineuses. On modifie ce bel arbre en arbrisseau de 1 mètre 20 centim. environ, soit par le semis, en coupant le pivot aux jeunes plants, soit par drageons ou marcottes. On en fait de jolis buissons, que l'on peut même soumettre à la tonte, et mieux à la taille. Feuilles d'un beau vert, arrondies, paraissant après les fleurs; nombreux et charmants petits bouquets de fleurs roses, qui percent même sur le vieux bois. Var. à fleurs blanches.

GAINIER DU CANADA, *C. canadensis.* Il vient moins haut et a les fleurs plus petites que le précédent. On l'emploie de même.

Multiplication de semis, qu'on abrite le premier hiver. Du reste, ils sont peu difficiles sur l'exposition et le terrain.

GALANTH OU PERCE-NEIGE, *Galanthus nivalis* (Fr.). Fam. des amaryllidées. Petit ognon allongé; en février, petite hampe surmontée d'une, rarement de deux fleurs, à trois pétales externes blancs, et trois autres internes plus courts, cordiformes et verts. Variété à fleurs doubles. Terre fraîche, légère et ombragée. On relève en juin, tous les trois ans, les ognons pour les séparer. On les replante de suite ou à l'automne.

GALAXIA A FLEURS D'IXIA (Cap). Fam. des iridées. Feuilles et tiges d'*Ixia,* dont elle ne diffère que par ses étamines réunies par leurs filets qui entourent le style et dépassent les fleurs; celles-ci sont lilas, pourpres, violettes, etc., et à taches ferrugineuses à la base des divisions.

GALAXIA A FEUILLES OVALES, *G. ovata.* C'est une très-petite miniature d'*Ixia* à fleurs jaunes.

Toutes deux se cultivent comme les *Ixia.* Châssis ou bâche.

GALÉGA OFFICINAL, RUE DE CHÈVRE, *Galega officinalis* (Fr.). Fam. des légumineuses. Feuilles ailées; tiges de 1 mètre et plus et rameuses; en juillet, épis de fleurs axillaires, bleues ou blanches.

GALÉGA D'ORIENT, *Galega orientalis*. Fleurs d'un beau bleu foncé.

Toutes terres et expositions, mais un peu fraîches et ombragées. Semis au printemps.

GALPHIMIE GLAUQUE, *Galphimia glauca* (Mex.). Fam. des malpighiacées. Arbuste de 1 mètre à 1 mètre 33 centimètres; feuilles ovales. En automne, fleurs jaunes, jolies, en grappes terminales. Serre tempérée; multiplication de boutures.

GARDENIA A GRANDES FLEURS, *Gardenia florida* (Cap). Fam. des rubiacées. En juin-juillet, fleurs simples ou doubles, et terminales.

GARDENIA DE THUNBERG, *G. thumbergia*; — ÉPINEUX, *spinosa*; — RAMPANT, *repens*; — A FEUILLES VERTICILLÉES, *verticillata*; — A LARGES FEUILLES, *latifolia*; — A FLEURS TUBULÉES, *tubiflora*. Ce sont tous de charmants arbustes à feuilles lisses et d'un beau vert; fleurs blanches et d'une odeur très-suave et pénétrante. Culture des *Camellia*. On les coupe aussi au collet pour leur faire donner des rejetons plus nombreux, et les marcotter. Serre tempérée.

GARDOQUI DE HOOKER, *Gardoquia Hookeri* (Brésil). Fam. des labiées. Arbuste de 66 centimètres; feuilles obovales; en été et en automne, fleurs tubuleuses, longues, écarlates. Serre tempérée; multiplication de marcottes. Même culture pour les *G. batonicæfolia, multiflora, Gilliesii*.

GARRYE ELLIPTIQUE, *Garrya elliptica* (Californie). Fam. des garryacées. Arbrisseau de 3 à 4 mètres; feuilles ovales-elliptiques; de septembre en avril, fleurs mâles en chaton. Pleine-terre de bruyère; exposition du nord; multiplication de marcottes et boutures.

GAULTHERIA DU CANADA, *Gaultheria procumbens* (Amér. sept.). Fam. des éricacées. Tige très-petite; rameaux, les uns droits, les autres rampants; jeune écorce d'un beau rouge; feuilles lisses, ovales, persistantes, d'un beau vert en dessus, purpurines en dessous; jolies fleurs purpurines et en grelots, auxquelles succèdent des baies comestibles, d'un joli rouge. Les feuilles mâchées ou infusées donnent un parfum

très-agréable. Culture des bruyères. Multiplication par ses traces.

GAURA BISANNUELLE, *Gaura biennis* (Virginie). Fam. des œnothérées. Tige de 1 mètre et plus; feuilles lancéolées; fleurs grandes, blanches, à calice rouge. Pleine-terre et culture des œnothères.

GAZANIE A FEUILLES AILÉES, *Gazania pectinata* (Cap). Fam. des composées. Feuilles radicales, ailées; en août, fleurs blanches en dessous, d'un jaune orangé en dessus, tachées de violet aux onglets, très-grandes et très-belles. Terre substantielle; bonne exposition; orangerie sèche; beaucoup d'eau en été; multiplication de graines, de boutures et d'éclat. — *G. Pavonia;* fleurs plus grandes et plus jolies. Même culture.

GENET D'ESPAGNE, *Genista juncea.* Fam. des légumineuses. Tiges de 2 mètres; rameaux jonciformes, nombreux, peu feuillus, mais d'un beau vert; en juillet-août, belles grappes de fleurs jaunes, assez larges et odorantes. Multiplication de semis en pots, rentrés l'hiver, pendant un ou deux ans; on repique le jeune plant en mottes.

GENÊT BLANCHATRE, *Genista candicans* (Fr. mérid.). Rameaux grêles et duveteux; en juin-juillet, jolies petites fleurs d'un beau jaune.

GENÊT A FLEURS BLANCHES, *G. alba.* Plus petit que le genêt jonciforme; rameaux droits et grêles, aussi duveteux et blanchâtres; feuilles simples ou ternées; petites fleurs blanches et nombreuses.

Ces deux genêts sont assez délicats, et demandent une bonne exposition.

On peut encore cultiver les *genêts,* DES TEINTURIERS, *G. tinctoria;* DE SIBÉRIE, *G. sibirica;* AILÉ, *G. sagittalis;* TUBERCULEUX, *G. pilosa;* D'ANGLETERRE, *anglica;* D'ALLEMAGNE, *germanica,* etc.

Semis à l'automne. Toutes terres et bonne exposition. Les genêts les plus délicats se sèment en pots, et on repique les plants ou marcottes au printemps de la deuxième année, après les avoir abrités un ou deux hivers.

GENÉVRIER COMMUN, *Juniperus communis* (Fr.). Fam. des cupressinées. Cet arbrisseau, qui s'élève de 2 mètres, quoique très-commun, est précieux dans les bosquets verts. Reprise très-difficile à la transplantation.

Genévrier de Suède, *J. suecica.* Plus intéressant. Il s'élève de 4 à 5 mètres; rameaux droits, écartés et verticillés; feuilles plus piquantes, et fruits ovales.

Genévrier sabine male, *J. sabina mascula.* 2 mètres 66 centimètres à 3 mètres 33 centimètres; feuilles de cyprès; bois d'un bleu très-foncé.

Genévrier sabine femelle, *J. sabina femina.* Beaucoup plus petit; feuilles plus courtes; fruits plus menus. Variété à feuilles panachées.

Genévrier de Phœnicie, Morven, *J. phœnicea* (Fr. mér.). Bel arbrisseau pyramidal.

Le Genévrier cade, *J. oxicedrus* (idem), qui ne diffère du commun que par des baies rougeâtres plus grosses, et des feuilles très-piquantes; le genévrier couché, *J. prostrata,* arbuste à rameaux étalés; feuilles et fruits très-petits; variété: genévrier cèdre de Lycie, *J. lycia,* à fruits bruns et plus gros. Ils demandent, en pleine-terre, les meilleures expositions; dans le climat de Paris, pendant les grands froids, ils veulent des précautions au moyen desquelles ils s'acclimatent mieux.

Genévrier a l'encens, *J. thurifera* (Espagne). Arbre de 8 à 10 mètres; feuilles entr'ouvertes, linéaires et très-serrées. Il demande aussi les meilleures expositions.

Genévrier de Virginie, *J. virginiana.* Tronc de 12 à 15 mètres; écorce rouge; port pyramidal; rameaux nombreux et étalés; feuilles aiguës, entr'ouvertes et passant du vert foncé au rouge, en hiver.

Genévrier élevé, *J. excelsa, J. Hermanni* (Orient). Très-grand arbre, d'un port superbe.

Tous ces arbres résineux se multiplient encore de graines mûres mises en terre de bruyère, à bonne exposition et à mi-soleil. On les abrite pendant quelques années avant de les mettre en place au printemps et en motte. Les espèces les plus délicates se sèment en pots, rentrés à l'orangerie l'hiver, pendant quatre à cinq ans, et se transplantent en motte, plus sûrement à la quatrième ou cinquième année. Tous aiment une terre légère, même sablonneuse; et les plus délicats seulement demandent les meilleures expositions. On multiplie aussi la plupart des genévriers par boutures, que l'on transplante l'année suivante, et que l'on soigne comme le semis.

GENTIANE PRINTANIÈRE, *Gentiana verna*. Fam. des gentianées. Feuilles en rosettes ; tige courte ; en mai, fleur terminale d'un beau bleu foncé.

GENTIANE SANS TIGE, *Gentiana acaulis* (Alpes). En mai et souvent à l'automne, grandes fleurs campanulées et d'un bleu céleste. Variété à tige moins basse.

GENTIANE JAUNE, *Gentiana lutea* (idem). GRANDE GENTIANE ; tige de 1 mètre 50 centimètres ; en juillet, grandes fleurs d'un beau jaune et en roue.

GENTIANE A FLEURS POURPRES, *Gentiana purpurea* (idem). Feuilles larges, aiguës ; tiges de 50 à 60 centimètres ; en juillet-août, verticilles de grandes fleurs jaunes, ponctuées de pourpre, à sommet campanulé et base tubulaire.

GENTIANE ASCLÉPIADE, *Gentiana asclepiadea* (idem). Tige de 50 centimètres ; en juin-août, belles fleurs axillaires d'un bleu superbe.

Ces plantes, qui aiment l'ombre et la fraîcheur, se multiplient de graine et d'éclats ; terre légère ou de bruyère.

GENTIANE VISQUEUSE OU GENTIANELLE, *Gentiana viscosa, Exacum viscosum* (Canaries). Feuilles lancéolées ; tiges de 1 mètre et plus, rameuses ; en juin-juillet, fleurs assez jolies, monopétales, tubulées, visqueuses, d'un beau jaune et à cinq divisions. Multiplication de semis au printemps ; on les repique en pleine-terre en sortant de l'orangerie l'année suivante.

GERANIUM DES PRÉS, *Geranium pratense* (Fr.). Fam. des géraniacées. Feuilles en grosses touffes ; tiges courtes ; en mai-juin, jolies fleurs doubles, d'un beau pourpre bleu, ou fleurs simples, d'un blanc pur ou bleuâtre panaché de blanc, selon la variété.

GERANIUM RÉTICULÉ, *G. striatum* (idem). De mai en septembre, fleurs blanches, petites et veinées de rouge.

GERANIUM A GROSSES RACINES, *G. macrorhizum* (Italie). Grosses touffes ; de juin en septembre, fleurs nombreuses, d'un rouge très-vif.

GERANIUM ARGENTÉ, *G. argenteum* (Fr. mérid.). Grosses racines ; touffes de petites feuilles soyeuses, à lobes trilobés ; en juillet, tige courte, à deux fleurs grandes, rouges et à veines longitudinales.

GERANIUM CENDRÉ, *G. cinereum* (Pyrénées). Feuilles d'un vert glauque ; en juillet, fleurs rougeâtres, veinées d'un beau pourpre.

GERANIUM A FEUILLES D'ACONIT, *G. aconitifolium* (Alpes). Belles fleurs blanches, tracées de purpurin.

Terre franche, légère, bien amendée; bonne exposition; multiplication de boutures en mai, de semis en pots sur couche au printemps, enfin de racines. Les semences donnent beaucoup de variétés très-agréables.

Les GERANIUM d'orangerie, comprenant les genres *Pelargonium* et *Erodium*, sont d'une culture très-facile. Les boutures, du printemps à l'automne, reprennent comme à volonté, et fleurissent de même, surtout si elles sont faites en pots sur couche ombragée et sous châssis ou cloche. Semis *idem* au printemps, et variétés très-nombreuses qui rendent aujourd'hui les amateurs très-difficiles. Terre des orangers, et très-peu d'eau en hiver, soit à l'orangerie, soit dans la bâche des bruyères, etc.

Parmi les *Erodium*, on ne cultive guère que l'*Erodium incarnatum*, ou *punctatum* (Cap), arbuste dont les fleurs, quoique des plus grandes du genre, ne sont pas séduisantes.

Il en est de même à peu près des *geranium*, à l'exception de l'*anemonefolium* ou *palmatum* (Madère), arbuste à grandes fleurs lilas que tout le monde connaît.

Les *pelargonium*, au contraire, ont fourni un très-grand nombre de variétés, dont nous nous bornerons à citer ici les plus belles. Ce sont les GÉRANIUM :

A FLEURS ROUGES: PELARGONIUM FOUDROYANT ou couleur de feu, *fulgidum*; — ÉCARLATE, *inquinans*; — ZONÉ, *zonale*, dont deux variétés, l'une à feuilles panachées, l'autre à fleurs doubles très-jolies; — BRULANT ou IGNESCENT, *ignescens*; — A FEUILLES ET ODEUR DE ROSE, *capitatum*.

A FLEURS BLANCHES, sillons pourpres, etc.: PELARGONIUM GLAUQUE OU LANCÉOLÉ, *glaucum vel lanceolatum*; — A GRANDES FLEURS, *grandiflorum*, toujours très-belle plante; — ÉCLATANT OU APPARENT, *speciosum*; — TRÈS-BRILLANT, *formosissimum*; — les PARFUMÉ, *fragrans*, et TRÈS-ODORANT, *odoratissimum*, ne se cultivent que pour l'odeur suave de leurs feuilles.

A FLEURS ROSES ou ROSÉES, sillons bruns, etc.: PELARGONIUM BLATTAIRE, *blattarium*; — ÉLÉGANT, *elegans*.

A FLEURS POURPRÉES : PELARGONIUM RÉNIFORME, *reniforme*; — A FEUILLES DE LIERRE, *peltatum*; SANGUIN, *sanguineum*; — A CINQ TACHES, *quinquevulnerum*, fleurs variables; — TRICOLORE, *tricolor*. Ces derniers compensent par le brillant de leurs couleurs les petites dimensions de leurs fleurs.

A FLEURS VIOLETTES : PELARGONIUM BICOLORE, *bicolor*, pétales bordés de blanc ; — PRINCE RÉGENT, fleurs très-larges et très-belles ; CAPUCHONNÉ, *cucullatum* ; etc.

A FONDS ROUGES : PELARGONIUM DENISIANUM, grandes taches noires et stries *idem* ; — SCHMITHII, deux pétales feu, les trois inférieurs roses ; larges taches et petits sillons noirs ; — PAVONINUM OU DUC DE BORDEAUX, rose feu, les trois pétales inférieurs striés de brun, les supérieurs largement ombrés de noir, très-belle plante ; — CHRYSANTHEMIFOLIUM, tout l'été belles et larges fleurs carmin, ombrées et striées de noir ; — COLVILII, pétales inférieurs d'un rouge laque strié de noir, les supérieurs rouge feu, largement ombrés de noir, avec sillons plus foncés ; — WELSIANUM, fond carmin, palmes noires, blanches au centre et à la base ; grands pétales liserés de bleuâtre ; c'est une des plus belles plantes ; — SPECTABILE, fond cerise foncé aux deux pétales supérieurs, plus clair dans les autres, ombrés et striés de noir.

A FLEURS BLANCHES : PELARGONIUM CANDIDUM, fleurs très-grandes, à larges taches d'un violet pourpre ; — STRIATUM, taches d'un pourpre carmin et d'un très-brillant effet ; — — YUNGII, fleurs énormes ; larges taches d'un pourpre noir, bords d'un violet carminé ; très-riche plante ; — PULCHELLUM, taches et stries carmin ; — INVOLUCRATUM, fleurs très-grandes ; stries brunes, taches d'un carmin foncé, et embrassant les deux tiers des larges pétales supérieurs ; sa variété, — INVOLUCRATUM MAXIMUM, fleurs plus grandes encore ; taches d'un pourpre noir ; sillons très-prononcés de même couleur, est un des plus riches du genre ; — SCUTATUM, aussi très-grand ; les deux pétales supérieurs à larges palmes violettes, d'un superbe dessin ; — OBSCURUM : les trois pétales inférieurs ont le blanc ombré et piqueté de violet ; les deux supérieurs sont d'un pourpre noir, moins foncé vers les bords, à lisérés violets : il est difficile de rien imaginer de plus merveilleux ; — VENUSTUM, larges taches noires, bordées de carmin ; — MACRANTHOS, d'un blanc de neige, strié de pourpre violet ; taches noires, éclairées de violet tendre ; fleurs d'un diamètre de 10 centimètres.

A FONDS ROSES : PELARGONIUM WATSONII, stries purpurines et taches d'un violet brun ; — RUBESCENS, le même que COMTESSE LIVERPOOL, très-grandes fleurs ombrées de violet clair ; stries noires nuancées de carmin ; — DAVEYANUM le

fond est rose ou violacé dans les pétales inférieurs, les deux autres sont pourpres ombrés et striés de noir; — OBLATUM, ombres d'un pourpre noir et stries *idem;* — OPULIFOLIUM, grandes palmes longitudinales carmin, et sillonnées de noir, très-brillant; — SÆPE FLORENS, rose ombré de violet, nuances d'un pourpre foncé dans les sillons; pétales supérieurs ombrés de noir et bordés de carmin; — CALICINUM, stries noires; nuances carmin; très-grandes et belles fleurs; — FLORIDUM, rose violacé, ombres d'un pourpre noir, stries brunes, bords d'un pourpre carmin; plante très-vigoureuse et magnifique; — CONCINUM, ombres carmin, stries noires; superbe; — NERVOSUM, fond d'un rose clair, à palmes ombrées de noir et bâtonnées de noir plus foncé; — PULCHERRIMUM, taches d'un beau noir; lisérés carmin et bords violets; c'est en effet une très-belle plante; — EXIMIUM, les trois pétales inférieurs ombrés cerise, les supérieurs à palmes pourpres, ombrées de noir et bâtonnées de blanc au centre; — THYNNEÆ, roses aux trois pétales inférieurs, violet rouge ombré de carmin foncé, et stries noires, sur les autres; très-belles et grandes fleurs.

A FONDS INCARNATS ou blanc rosé: PELARGONIUM INCARNATUM; GRAND COMMANDEUR, variété de l'*involucrum;* grandes taches d'un rouge foncé et bien tranchantes; — INTERMEDIUM, GRAND AMIRAL, variété *idem,* couleurs très-tendres et charmantes; — BAYLEIANUM, très-belles palmes et ombres d'un violet pourpre au centre des pétales supérieurs; — ROBINSONII, stries noires, ombres d'un violet pourpre.

A FONDS VIOLETS: PELARGONIUM SOLUBILE, DUCHESSE DE GLOCESTER, feuilles à odeur de rose comme celles du *capitatum,* mais très-larges; fleurs dont le violet clair est ombré de violet très-foncé, et sillonné de noir; — BELLULUM, ROSETTA des jardiniers; palmes d'un pourpre noir aux deux pétales supérieurs; sillons d'un violet carminé dans les autres; — VERSICOLOR, violet très-léger dans les pétales inférieurs; et foncé dans les autres, stries noires; très-grandes fleurs, bords d'un blanc violacé; — IMBRICATUM, fleurs du même genre, mais moins grandes et très-belles: c'est une variété du *bicolor;* — PAPILIONACEUM, à fleurs très-jolies, dont le violet est varié par des teintes cerise, roses et blanches; — HUSEYANUM, le même que le DUC D'YORCK; grandes et riches fleurs à stries pourpres, et pétales supérieurs à ombres et

stries noires; — ATROFUSCUM, pétales inférieurs d'un violet doux éclairé de blanc, les supérieurs d'un pourpre noir, et bords d'un violet rosé vif; très-grandes et riches fleurs; — DIFFORME, pétales inférieurs d'un blanc violacé, avec stries courtes et éparses; pétales supérieurs à stries *idem*, mais grandes taches noires éclairées de violet rouge au centre; très-grandes fleurs; — VILLOSUM, très-grandes et belles fleurs d'un violet carminé; palmes noires et prolongées; superbe: c'est le *majestum* des jardiniers; — CORRUSCANS, stries et taches très-noires et larges sur un fond d'un violet rosé, fleurs très-grandes et brillantes; — PAUCIDENTATUM, mêmes ombres, dessin et dimensions, mais d'un violet rouge; superbe; — ÆMULUM, — LILACINUM, — BRESINIANUM, — MURREYANUM, sont aussi des fleurs de mêmes dimensions, dans des nuances violettes très-belles, avec des ombres et stries très-foncées. Les P. PRINCIPESSÆ et SEYMOURIÆ, dans les mêmes nuances, sont aussi très-beaux, quoique à fleurs moins grandes. Les Anglais en mentionnent un bien plus grand nombre encore, mais j'ai dû me contenter de citer les plus beaux de ceux qui sont passés dans le commerce de France.

GESSE A LARGES FEUILLES, *Lathyrus latifolius* (Fr.). Fam. des légumineuses. Feuilles à deux folioles et à vrilles trifides; tiges de 1 mètre 30 à 1 mètre 65 centimètres; de juillet en septembre, grappes axillaires de grandes et belles fleurs pourpres, violacées et rosées. Une variété à fleurs blanches qui tranche agréablement en mélange avec la première.

GESSE TUBÉREUSE, *Lathyrus tuberosus* (idem). C'est la miniature de la précédente; tige de 65 à 80 centimètres; petites grappes de fleurs très-jolies quoique communes.

Culture et multiplication de la fumeterre bulbeuse.

GESSE ODORANTE, POIS DE SENTEUR, *Lathyrus odoratus* (Ceylan). Tiges de 1 mètre et plus; en juin-juillet, épis de fleurs roses, bleues, blanches ou panachées. Semis en place au printemps.

GESSE DE TANGER, *Lathyrus tingitanus*. Grappes de belles fleurs rouges, et à deux sur le même pédoncule. Même culture.

GILIE A FLEURS EN TÊTE, *Gilia capitata* (Californie). Fam. des polémoniacées. Annuelle; feuilles pinnatifides; en été et en automne, têtes de fleurs d'un beau bleu. Culture des reines-marguerites. On cultive de même les *G. tricolor*, à

tube jaune, gorge pourpre et limbe bleuâtre; *G. achilleifolia,* à fleurs d'un bleu foncé; *G. carnea,* à fleurs couleur de chair.

GINKGO BILOBÉ, *Ginkgo biloba, Salisburia adiantifolia* (Chine). Vulgairement ARBRE AUX QUARANTE ÉCUS. Fam. des taxinées. Arbre de première dimension, très-rameux; écorce grise; feuilles d'un vert glauque, en cœur élargi, et échancré au sommet en deux lobes arrondis; fleurs mâles en chaton, fleurs femelles solitaires; fruits charnus, pruniformes et bons à manger rôtis comme des marrons; noyau à amande blanche. Terre franche, légère, profonde, et pas trop sèche. Multiplication de marcottes ou de boutures au printemps, avec rameaux de l'année, sur talons de deux ans, et mises en couches tièdes et ombragées.

GIROFLÉE JAUNE, *Cheiranthus cheiri* (Fr.). Fam. des crucifères. Par la culture on a obtenu des variétés à fleurs plus grandes et d'une couleur plus agréable que celles du type, que l'on nomme vulgairement *muret, violier,* etc. On ne sème au printemps que celles à fleurs larges, brunes ou pourprées. On les repique en place, et quand on a soin de couper jeunes les rameaux, elles donnent l'année suivante de longs épis ou pyramides de fleurs qui font un très-bel effet en mars-avril.

On a obtenu trois belles variétés à fleurs doubles : le BATON D'OR, gros et long épis de superbes fleurs serrées, d'un pourpre clair jaunissant, diamètre de 5 à 6 centimètres; LA GIROFLÉE A FLEURS d'un POURPRE CLAIR, et celle dite NOIRE, A FLEURS d'un POURPRE TRÈS-BRUN, l'une et l'autre à dimensions presque aussi grandes.

Ces trois plantes répandent un parfum très-agréable; mais elles ne viennent aussi belles qu'autant qu'elles sont élevées en pots moyens; terreau bien passé; exposition au nord-est depuis mars jusqu'en septembre, au levant et au midi dans les autres mois; rentrer l'hiver quand il gèle, mais dans un lieu où seulement la gelée n'excède pas deux à trois degrés; les exposer à l'air toutes les fois que la température est douce. Un mois ou deux avant la fleur, on déchausse le pied et l'on en remplace la terre par du terreau neuf bien passé. Multiplication de marcottes que l'on fait en cornets de plomb, comme celles des œillets, ou de boutures *idem* en pleine-terre ou en pots. Quand on relève les boutures en juillet, on

les met en pots que l'on tient à l'exposition du nord-est. L'on peut enterrer ces pots, à la fin de septembre, dans une plate-bande à l'exposition du midi, près d'un mur. On les abrite l'hiver comme les marcottes d'œillets, et on les met en place et en pleine-terre, à mi-soleil, dès les premières pluies douces du printemps.

On bouture les giroflées en détachant les petites branches longues de 5 à 8 centimètres. On fend le talon de vieux bois qu'on y a laissé à 5 millimètres de profondeur par le milieu et longitudinalement, on met ensuite la bouture dans du terreau bien passé et dans une plate-bande à l'ombre. Si l'on couvre avec une cloche qu'on ne lève que pour donner aux plantes les avantages des pluies douces, les boutures reprendront plus vite et en plus grand nombre. On découvre tout à fait quand elles sont reprises.

Giroflée quarantain, *Cheiranthus annuus* (Europe australe). On ne cultive en France que la rouge, la violette, la blanche, et un très-grand nombre de leurs variétés. Ces plantes sont d'un très-bel effet dans les jardins, surtout si la terre est franche : alors les tiges en sont plus robustes. Semis en place au printemps, et mieux sur bout de couche, pour repiquer à quatre feuilles. On conserve quelques simples de chaque nuance de couleur pour les reproduire.

Giroflée grecque, *Cheiranthus græcus* ou *Hesperis æstiva* (Orient). Comme les précédentes, mais feuilles glabres et couleurs bien moins variées. Mêmes soins et culture.

Giroflée des jardins, *Cheiranthus incanus* (Fr.). Plus rameuse que les précédentes; tiges plus fortes, port plus gracieux; enfin, fleurs plus larges, plus rapprochées, plus nombreuses, et d'une plus longue durée.

Trois variétés à fleurs unicolores, blanches, violettes et rouges. Ces dernières se panachent et se jaspent en blanc, mais dans les terres légères : ailleurs elles sont entièrement d'un violet foncé ou d'un rouge très-vif.

Tout le monde sait que les jeunes boutons des fleurs doubles dans la giroflée cèdent comme du coton sous les dents, tandis que ceux des fleurs simples sont croquants.

Semis en mars sur couche pour repiquer en place à quatre ou six feuilles. On fait mieux de semer et repiquer séparément par variété, pour mettre en place au transplantoir seulement les individus à fleurs doubles dès qu'ils présen-

tent leurs boutons. Alors on varie entre elles les couleurs, et l'on ne laisse point de vides trop larges.

On sème en juillet pour passer nombre d'individus pendant l'hiver, soit dans les appartements, soit en orangerie ou bâches seulement à l'abri des gelées. On les met en place en avril suivant; dans ce cas, on peut considérer cette giroflée comme bisannuelle. Les fleurs que l'on obtient dès le printemps finissent quand celles du semis de l'année commencent.

Ce n'est que sur les individus à fleurs simples qui ont ainsi passé l'hiver, que l'on obtient de la graine de plantes à fleurs doubles. La graine des individus de la même année ne fournit guère dans cette espèce que des fleurs simples.

GLAUCIE DE PERSE, *Glaucium persicum*. Fam. des papavéracées. Annuelle. Tige de 50 centimètres; feuilles oblongues; tout l'été, fleurs écarlates, grandes. Semis en place au printemps.

GLAYEUL COMMUN, *Gladiolus communis* (Fr. mérid.). Ognon aplati et très-petit; tige de 50 centimètres, terminée, en mai-juin, par un épi unilatéral de fleurs roses, cramoisies, blanches, etc. Nombreuses variétés très-jolies.

GLAYEUL DE CONSTANTINOPLE, *Gladiolus bysantinus*. Tige plus courte; fleurs rouges plus nombreuses et plus fortes.

GLAYEUL VELU, *Gladiolus hirsutus*. Feuilles pubescentes, corolle rose à divisions ovales assez régulières.

GLADIOLUS FLORIBUNDUS et GLADIOLUS PYRAMIDALIS, à fleurs nombreuses et charmantes; ils peuvent encore se cultiver dans le parterre comme les précédents, avec une bonne couverture dans les grands froids, et à bonne exposition. On cultive les *glayeuls* de semences et de caïeux, comme le *narcisse simple des poëtes*.

GLAYEUL CARDINAL, *Gladiolus cardinalis* (Cap). Feuilles amplexicaules et en lame d'épée; tige de 40 à 50 centimètres, terminée, en juillet-août, par un épi unilatéral de grandes fleurs en lis, écarlates, ayant trois pétales dont l'intérieur est marqué par des taches triangulaires.

Les espèces et variétés de cette plante, que l'on cultive en pots ou sous châssis pour les passer l'hiver, sont en très-grand nombre, et par le semis on peut les augmenter tous les ans. Aussi distingue-t-on les GLAYEULS plissé, *plicatus;* mucroné, *mucronatus;* à taches jaunes, *xanthopylus;* serré,

strictus; velu, *hirsutus;* triste, *tristis;* à feuilles étroites, *angustus;* couleur de chair, *carneus;* à deux lèvres, *ringens;* pointu, *cuspidatus;* veiné, *lineatus;* de Merian, *merianus* ou *Antholysa merina;* trompette, *tubatus;* tubulé, *tubiflorus,* même qu'*inclinatus;* jonciforme ou Lapeyrouse, *junceus* ou *Lapeyrousia juncea;* en doloire, *securiger,* même que *Monbretia securigera;* ailé, *alatus;* de Watson, *Watsonius;* le multiflore, *floribundus;* le pyramidal dont les fleurs sont encore plus nombreuses; le *versicolor*, etc. On les cultive comme les *Iris* et *Ixia.*

GLOBBA A FLEURS PENCHÉES, *Globba nutans* (Inde). Fam. des zingiberacées. Superbe plante; tiges simples, hautes de 3 à 4 mètres; feuilles longues de 2; en juillet, épis terminaux et spathacés de fleurs germinées, blanches, à plusieurs divisions, au centre desquelles s'élève un cornet d'un jaune safran, strié de rouge vif dans l'intérieur, jaune en dehors et bordé de blanc.

Terre franche légère. Beaucoup d'eau pendant sa végétation, presque point durant le repos; ne laisser que deux à trois tiges, et rempoter tous les ans.

Multiplication de rejetons. Serre tempérée.

GLOBULAIRE COMMUNE, *Globularia vulgaris* (Fr.). Fam. des lysimachies. Touffes de feuilles ovales; en juin, tige droite, simple et feuillée, haute de 16 à 20 centimètres, et terminée par une tête ronde de petites fleurs bleues. Terre légère; au midi; multiplication par racines.

GLOBULAIRE ALYPUM, *Globularia alypum* (Fr. mérid.). Arbuste de 60 à 90 centimètres; feuilles très-aiguës et persistantes; en avril, et souvent encore en automne, petites fleurs bleuâtres, réunies en tête au sommet des rameaux, et d'un bel effet.

Semis sur couche au printemps. Orangerie.

GLOBULAIRE A LONGUES FEUILLES, *G. longifolia* (Madère). Arbrisseau de 2 à 3 mètres et rameux; feuilles linéaires et luisantes; en septembre-octobre, fleurs aussi en tête, et d'un beau bleu céleste.

Terre de bruyère mêlée à la franche légère; midi. Multiplication de marcottes; serre tempérée.

GLYCINÉ APIOS *Glycine apios* (Amér. sept.). Fam. des papilionacées. Feuilles ailées; tiges volubiles, hautes de 3 à 4 mètres; de juin en septembre, grappes nombreuses de

jolies fleurs carnées, et ombragées d'un beau pourpre. Terre franche, légère, bien amendée. Multiplication par les tubercules tous les trois à quatre ans. Couverture l'hiver.

GLYCINE ARBRISSEAU, *Glycine frutescens* (Amér. sept.). Tiges et rameaux volubiles, s'élevant de 3 à 6 mètres; feuilles panachées; de juin en septembre, épis terminaux de charmantes fleurs, nombreuses, violettes et très-rapprochées. Bonne exposition. Multiplication de drageons, marcottes et éclats de pieds. Terre franche légère. Orangerie.

GLYCINE A FLEURS ROUGES, *Glycina rubicunda*, *Kennedia rubicunda* (Nouv.-Hollande). Tige de 30 à 40 centimètres; feuilles ternées; en juin, fleurs germinées, longues et d'un rouge foncé. Serre tempérée, ainsi que les suivantes.

GLYCINE A DEUX TACHES, *G. bimaculata*; *K. monophylla* (id.). Tiges de 2 à 3 mètres, grêles et rougeâtres; feuilles simples, longues et cordiformes; de juin en septembre, grappes axillaires de petites fleurs violacées; étendard à taches vertes.

GLYCINE ÉCARLATE, *G. coccinea*; *K. coccinea*. Tiges de 1 mètre 30 à 1 mètre 60 centimètres; feuilles à trois folioles ondulées; d'avril en juin, superbes fleurs axillaires, solitaires ou géminées, d'un rouge pourpré; étendard taché de vert. Terre franche légère. Semis, marcottes, etc.

GNAPHALE DES JARDINS, *Gnaphalium margaritaceum*, *Antenaria margaritacea* (Amér. sept.). Fam. des composées. Feuilles linéaires; tige de 65 centimètres; en juin-septembre, bouquets terminaux de fleurs courtes, grosses et d'un jaune doré. Culture du *cacalia*.

IMMORTELLE D'ORIENT, ou GNAPHALE, *Gnaphalium orientale* (Afr.). Feuilles linéaires et persistantes; tige simple de 25 à 40 centimètres; d'avril en août, corymbe terminal de fleurs d'un jaune lustré. Orangerie.

IMMORTELLE GLOBULEUSE, *G. eximium* (Cap). Feuilles ovales et serrées; fleurs d'un beau jaune, dont les écailles calicinales, d'un rose vif, sont carminées aux extrémités.

Semis sur couche au printemps, boutures l'été, et repiquage en pots. Terre légère et bonne exposition. Serre tempérée.

GNIDIENNE A TIGES SIMPLES, *Gnidia simplex* (Cap). Fam. des thymélées. Charmant arbuste rameux et très-feuillé

comme les bruyères; bouquets terminaux de petites fleurs jaunes et très-nombreuses, à odeur très-suave, surtout le soir.

GNIDIENNE A FEUILLES DE PIN, *G. pinifolia* (idem). En mai-juin, fleurs terminales et en tête, d'un beau blanc, velues et odorantes.

GNIDIENNE A FEUILLES OPPOSÉES, *G. oppositifolia* (idem). Arbuste plus élevé; petites feuilles ovales et glauques; de juin en septembre, petites fleurs terminales et jaunâtres. Terre de bruyère. Semis et culture des arbustes du Cap. Orangerie éclairée ou bâche.

GODETIE RUBICONDE, *Godetia rubicunda*. Fam. des œnothérées. Annuelle; tige de 65 centimètres à 1 mètre; tout l'été fleurs grandes, à fond d'un jaune orangé et limbe d'un rose violacé. Culture des œnothères.

GOMPHRENA GLOBULEUX, *Gomphrena globosa* (Inde). Fam. des amaranthacées. Communément AMARANTOIDES, AMARANTHINE, etc.; feuilles pubescentes, lancéolées; tige articulée, très-rameuse, haute de 30 à 40 centimètres; de juin en octobre, fleurs ramassées en petites boules cramoisies, terminales et nombreuses. Variété à fleurs blanches et de peu d'effet. Culture du *celosia*.

GOODENIE A GRANDES FLEURS, *Goodenia grandiflora* (Nouv.-Holl.). Fam. des goodeniacées. Tige frutiqueuse; feuilles ovales-oblongues; en juillet, fleurs jaunes. Serre tempérée. Terre légère. Multiplication de boutures et de graines sur couche. La *G. lævigata* est moins haute et a les fleurs violettes.

GOODIA A FEUILLES DE LOTUS, *Goodia lotifolia* (Nouv.-Holl.). Fam. des papilionacées. Arbuste de 50 à 80 centimètres; tige grêle; feuilles à trois folioles; en juin, belles fleurs terminales, assez nombreuses, d'un jaune de soufre; étendard à taches rouges. Terre légère; semis sur couche chaude et sous châssis; serre tempérée.

GORDONIA A FEUILLES GLABRES, *Gordonia lasianthos* (Caroline). Fam. des malvacées. Grand arbre dans son pays, mais de 3 à 5 mètres en France; feuilles persistantes, vernissées et ovales; en septembre-octobre, assez jolies fleurs blanches, axillaires et terminales.

GORDONIA PUBESCENT, *G. pubescens* (idem). Grandes et superbes fleurs blanches, à odeur de violette. Marcottes ou

semis sur couche, pour repiquer en pots. Terre très-substantielle; bonne exposition; orangerie.

GORTHERIA A GRANDES FLEURS, *Gortheria rigens* (Cap). Fam. des composées. Feuilles radicales, linéaires, nombreuses et velues; tiges de 20 à 25 centimètres; en août, grandes fleurs d'un jaune safran en dessus, blanches en dessous, et tachées de violet à la base.

GORTHERIA A FEUILLES PENNÉES, *G. pennata*. Feuilles et fleurs plus larges, et tiges plus basses.

GORTHERIA OEIL-DE-PAON, *G. pavonia*. Feuilles encore plus petites; et en mars-avril, très-grandes et belles fleurs, dont les rayons nuancés circulairement au centre rappellent l'effet d'un *tigridia pavonia*. Culture des cinéraires. Orangerie.

GOUYAVIER POIRE, *Psidium pyriferum* (Inde). Fam. des myrtacées. Arbrisseau de 3 à 4 mètres; feuilles ovales et acuminées; en mai, belles et grandes fleurs blanches et solitaires, auxquelles succèdent des baies jaunâtres, parfumées et astringentes.

GOUYAVIER DE MONTAGNE, *Psidium cattleyanum* (Amér. mér.). Il demande un peu plus de chaleur. Tous deux peuvent se naturaliser dans le Midi, où le premier l'est déjà. Culture des orangers, mais mieux serre tempérée.

GRENADIER A FRUITS, *Punica granatum*. Fam. des granatées. Il a plusieurs variétés, dont la première, à fleurs doubles, est connue de tout le monde; la seconde, à fleurs plus grosses et plus pleines; la troisième, à fleurs d'un blanc jaunâtre, *Punica flavum*; sous-variété à fleurs doubles; la quatrième, à fleurs rouges, mais de plus petites dimensions, *Punica nana*; sous-variétés, l'une à fleurs d'un blanc verdâtre, simples, et l'autre à fleurs doubles.

Terre des orangers et de bruyère; multiplication par semences, boutures et marcottes; greffes en approche sur le commun. Bonnes expositions. Arrosements généreux l'été, et rares en hiver, pour seulement ne pas laisser périr.

GRENADILLE BLEUE, FLEUR DE LA PASSION, *Passiflora cærulea* (Brésil). Fam. des passiflorées. Tiges de 7 mètres; feuilles digitées, et d'un vert brun; de juin jusqu'en octobre, fleurs solitaires, axillaires et larges; cercle intérieur purpurin, bordé par une circonférence blanche, que termine

une belle auréole frangée de bleu; fruits pulpeux, d'un jaune orangé et mangeables.

On la met en pleine-terre, à trois ou quatre ans, avec abris et précautions d'usage.

Grenadille ailée, *Passiflora alata* (Inde). Tiges et rameaux membraneux, qui s'étendent de 10 à 15 mètres et plus; feuilles ovales; de juin en décembre, grandes et belles fleurs d'un rouge grenade, ornées à l'intérieur par une double couronne de filets annelés de bleu et de blanc, au centre de laquelle les étamines et le pistil complètent l'ensemble le plus bizarre.

Grenadille incarnate, *P. incarnata* (Brésil). Tiges et rameaux grêles; feuilles trilobées; en juillet-août, grandes et belles fleurs blanches; auréole noir entre les bords violets; la couronne centrale et les filets pourprés.

Grenadille biflore, *P. biflora* (Antilles). Tiges d'environ 3 mètres; feuilles bilobées; en août, petites fleurs blanches à couronne jaunâtre.

Toutes se cultivent comme la Grenadille bleue, mais en serre tempérée et chaude. On peut les greffer en fente sur la première.

Grenadille quadrangulaire, *Passiflora quadrangularis* (Antilles). Tiges de 12 à 20 mètres et quadrangulaires; feuilles simples; en juillet-août, très-grandes et belles fleurs purpurines; couronne de longs filets panachés de violet et de beau blanc; gros fruits jaunâtres, mangeables et d'une saveur agréable. Les racines craignent l'air et les coupures.

Grenadille a feuilles de laurier, *P. laurifolia* (Surin.). Tiges très-hautes; feuilles simples et lisses; en juin-juillet, fleurs blanches, violettes et pourpres, à odeur suave; gros fruits jaunes. Serre chaude ainsi que les suivantes.

Grenadille a gros fruits, *P. maliformis* (Antilles). Tige de 5 à 6 mètres; feuilles cordiformes; de mai en octobre, fleurs rouges, veinées de pourpre; fruits jaunes et de la grosseur d'une pomme.

Grenadille ponctuée, *P. punctata* (Pérou). Feuilles trilobées et ponctuées dessous; en mai-juin, belles fleurs blanches, à couronne jaune au centre.

Grenadille a grappes, *P. racemosa; P. princeps.* Tiges et rameaux menus et très-longs; feuilles trilobées; de mai en septembre, grappes très-nombreuses et pendantes de

charmantes fleurs, vingt à trente et plus, d'un beau rouge, longitudinalement veinées de pourpre ; couronne violette et auréole intérieure verdâtre.

GRENADILLE VELOUTÉE, *P. holosericea* (Mexique). Tiges et rameaux pubescents, de 3 à 4 mètres ; feuilles trilobées ; de juin en septembre, fleurs réunies deux ou trois ensemble, blanches, assez grandes, à couronne jaune et purpurine.

GRENADILLE PÉDALÉE, *P. pedata*. Tiges et rameaux grêles, longs et anguleux ; feuilles multilobées ; de juillet en octobre, très-grandes et charmantes fleurs violettes à la circonférence ; deux à trois auréoles blanches autour de la couronne, celle-ci d'un rouge foncé et frangée.

On cultive aussi les GRENADILLES A LOBES TRONQUÉS, *normalis* ; A FEUILLES VARIABLES, *heterophylla*, le même que l'*angustifolia* ou *longifolia* ; GLAUQUE, *glauca*, le même que l'*adiantum* ; PERFOLIÉE, *perfoliata*, etc. Toutes ces dernières sont de serre chaude.

GREWIA D'OCCIDENT, *Grewia occidentalis* (Cap). Fam. des liliacées. Rameaux longs et diffus ; feuilles ovales et crénelées ; tout l'été, fleurs nombreuses et jolies, en étoiles très-ouvertes et bleues. Terre franche légère ; midi. Semis et boutures au printemps, sur couche tiède et sous châssis ; marcottes faciles à la reprise. Orangerie.

GRIFFINIE BLEUE, *Griffinia hyacinthina* (Brésil). Fam. des amaryllidées. Feuilles cordiformes ; en novembre, fleurs d'un beau bleu. Serre chaude. Semis aussitôt la maturité des graines.

GYNANDROPSE A CINQ FEUILLES, *Gynandropsis pentaphylla* (Inde). Fam. des caparidées. Annuelle ; tige de 50 centimètres ; fleurs blanches. Pleine-terre ; exposition chaude ; multiplication de graines sur couche.

GYPSOPHILE PANICULÉE, *Gypsophila paniculata* (Sibérie). Fam. des silénées. Vivace ; touffe de 66 centimètres ; fleurs très-nombreuses, petites et blanches. — *G. elegans* du Caucase ; petites fleurs blanches en grandes aigrettes. Pleine-terre ordinaire ; multiplication par éclats.

H

HABROTAMNE ÉLÉGANT, *Habrotamnus elegans* (Mexique). Fam. des cestrinées. Arbrisseau à feuilles oblongues,

lancéolées. En automne, fleurs pourpres, tubuleuses. Orangerie; terre légère; multiplication de boutures sous cloches.

HACKEA A LONGUES POINTES, *Hackea pugioniformis* (Nouv.-Holl.). Fam. des protéacées. Arbrisseau à feuilles éparses, cylindriques et très-piquantes; de mai en août, petites fleurs blanches assez insignifiantes. Terre de bruyère. Semis et marcottes. Serre chaude.

HALÉSIE A QUATRE AILES, *Halesia tetraptera* (Amér. sept.). Fam. des styracées. Tiges de 4 à 5 mètres; rameaux fragiles; feuilles lancéolées et dentées; en mai, jolies fleurs blanches, campanulées, pendantes et perçant même sur les anciennes branches; fruits à quatre ailes et comestibles.

HALÉSIE A DEUX AILES, *H. diptera*. Il diffère du précédent par le fruit, et par des feuilles plus larges, dont les pétales ne sont point glanduleux.

Terre franche, fraîche et mêlée à de la terre de bruyère; mi-soleil; multiplication de graines à la maturité, en terrine avec terre de bruyère entretenue légèrement humide, ou de marcottes faites avec du bois d'un an.

HAMAMELIS DE VIRGINIE, *Hamamelis virginica*. Fam. des vinettiers. Arbuste à feuilles arrondies, et d'un beau vert; en septembre, fleurs ramassées en paquets, jaunes, et à quatre pétales étroits, tortillés, et très-larges. Multiplication par marcottes incisées, ou de graines tirées du pays, et qui sont deux à trois ans à lever. Terre de bruyère pour les semences; du reste culture de l'*halésie*.

HARICOT ÉCARLATE, *Phaseolus coccineus* (Antilles). Fam. des papilionacées. Tiges de 3 à 4 mètres, rameuses et à larges feuilles trifoliées; de juillet en septembre, grappes de fleurs écarlates. Variété à fleurs blanches; autre à fleurs blanches et étendard rouge. Culture du haricot ordinaire; les graines colorées comme les fleurs sont très-comestibles.

HEBENSTREITIA DENTÉ, *Hebenstreitia dentata, H. aurea* (Cap). Fam. des sélaginées. Charmant petit arbuste en buisson épais, à feuilles linéaires et dentées, de juin en décembre, épis terminaux de petites fleurs blanches, tubulées, tachées d'aurore et fort jolies; elles sont inodores le matin, nauséabondes pendant le jour, et d'une odeur très-suave le soir. Multiplication de boutures ou de graines au printemps, sur couche tiède et sous châssis. Terre franche légère; midi. Bonne exposition près des jours en orangerie.

Cet arbuste est annuel en pleine-terre, et tout au plus trisannuel en orangerie. On cultive aussi, et de même, l'*Hebenstreitia* à feuilles en cœur, *H. cordata.*

HEDYCHIUM A BOUQUETS, *Hedychium coronarium* (Inde). Fam. des zingiberacées. GANDASULI. Feuilles longues de 30 à 33 centimètres, velues en dessous; tiges simples, feuillées, et hautes de 1 mètre environ; de juillet en septembre, épi terminal de fleurs blanches et jaunes, à odeur très-suave.

HEDYCHIUM A LONGUES FEUILLES, *H. angustifolium* (id.). Racines tubéreuses; feuilles plus étroites; en juin, superbe épi terminal de charmantes fleurs d'un rouge orangé. Multiplication de rejetons. Serre chaude.

HÉLÉNIE D'AUTOMNE, *Helenium autumnale* (Amér. sept.). Fam. des composées. Feuilles lancéolées et tige rameuse, haute de 2 mètres environ; en août-novembre, corymbe de fleurs moyennes, d'un jaune brillant. Toutes terres et expositions. Multiplication de racines.

HÉLIANTHÈME A FEUILLES D'HALIME, *Helianthemum halimifolium* (France mérid.). Fam. des composées. C'est aussi un *cistus* à belles et grandes fleurs d'un jaune safrané, à onglet pourpre. Il peut passer l'hiver en pleine-terre, à très-bonne exposition et avec les soins et précautions d'usage.

HELICONIA DE JACQUIN, PETIT BIHAI A FEUILLES DE BALISIER, *Heliconia humilis* (Caracas). Fam. des musacées. Tige courte; feuilles acuminées, longues de 65 et larges de 15 centimètres; fleurs sessiles, monopétales à deux divisions, blanches à la base, vertes au sommet, long spadice écarlate; spathes engaînantes, à fond écarlate, bords blancs et sommet vert.

HELICONIA DES PERROQUETS, *H. psittacorum.* Tige de 1 mètre 60 centimètres; feuilles lancéolées et moins grandes; grappes de fleurs orangées, tachées de noir et enveloppées d'une spathe aurore.

HELICONIA DES ANTILLES, *H. bihai.* Tige de 3 à 4 mètres, feuilles de 2 mètres de long et de 45 à 50 centimètres de large; d'avril en juin, épi de 65 centimètres de longueur, et muni de fleurs jaunes ombrées de vert; spathe purpurine.

HÉLIOTROPE DU PÉROU, *Heliotropium peruvianum.* Fam. des borraginées. Arbuste sous-ligneux, moins recherché pour ses fleurs que pour leur odeur de vanille. Semis et boutures. Bonnes expositions. Il craint l'humidité et le

froid, qui font périr ses tiges et ses branches, mais il repousse de ses racines au printemps, lorsqu'elles ne sont ni gelées ni pourries. Orangerie.

Héliotrope a grandes fleurs, *Heliotropium grandiflorum*. Il ne diffère de celui du Pérou que par des dimensions un peu plus grandes, et une odeur beaucoup moins prononcée. Même culture, mais serre chaude toute l'année, où il est presque toujours en fleurs.

Hellébore d'hiver, *Helleborus hiemalis* (Fr.). Fam. des renonculacées. Feuilles radicales, larges, à lobes lobés; tiges fistuleuses et hautes de 25 à 40 centimètres; en février-mars, fleurs simples, moyennes, d'un jaune verdâtre, légèrement odorantes.

Hellébore noir, rose de Noel, *Helleborus niger* (Alpes). Grandes feuilles coriaces et digitées; tiges simples, de 20 à 30 centimètres; en décembre-février, grandes fleurs simples, à pétales d'un blanc rosé.

Toutes terres; expositions ombragées; multiplication de racines. Ces plantes se cultivent aussi en pots.

Helonias rose, *Helonias bullata* (Amér. sept.). Fam. des mélanthacées. Feuilles radicales d'un vert rosé, persistantes, longues, aiguës et en roseaux; tiges de 33 centim., teinte de rose; en mai, épi serré de jolies fleurs à six pétales roses bien étalés. Bonne terre légère ou de bruyère. Semis au printemps, ou multiplication d'œilletons.

Hémanthe écarlate, *Hemanthus coccineus*. Fam. des amaryllidées. Gros ognon donnant deux à trois feuilles après la fleur; hampe de 15 à 20 centimètres, terminée par une spathe à six folioles pétaloïdes et d'un beau rouge carmin; superbe ombelle de fleurs rouges d'un effet admirable. Variété à feuilles plus longues et très-étroites, Hémanthe ponceau, *H. puniceus;* tiges accompagnant les feuilles; ombelles à fleurs d'un rouge vif, et très-belles. On cultive aussi les Hémanthes pubescent, *pubescens;* — a fleurs blanches, *albiflos;* — a quatre valves, *quadrivalvis;* — a feuilles en lance, *lanceæfolius;* toutes du Cap, et donnant des fleurs charmantes. Serre chaude. On les cultive aussi en orangerie, mais elles y fleurissent rarement. Multiplication de graines et caïeux. Terre franche légère ou de bruyère.

Hémanthe a fleurs nombreuses, *Hemanthus multiflorus* (Guinée). Feuilles radicales vertes en dessus, violâtres en

dessous; hampe ponctuée de pourpre; ombelles de vingt à trente fleurs, à pétales étroits et longs, d'un beau rouge vif. Même culture.

HÉMÉROCALE JAUNE, *Hemerocalis flava* (Suisse). Fam. des hémérocalidées. Touffes de feuilles nombreuses, longues, étroites et carénées; tige de 1 mètre environ, divisée en deux ou trois rameaux; en mai-juin, fleurs d'un jaune citron et d'une odeur de jonquille. Multiplication par racines. Terre légère.

HÉMÉROCALE GRAMINÉE, *H. graminea* (Sibérie). Feuilles plus étroites; pétales moins égaux, et odeur plus faible.

HÉMÉROCALE ROUGE, *H. fulva* (Chine). Tige élevée, et en juillet fleurs rousses.

HÉMÉROCALE DU JAPON, *H. japonica*. Feuilles cordiformes, larges et à grandes nervures; tiges de 75 centimètres; en juillet, fleurs nombreuses et successives, d'un beau blanc; pétales plus minces; odeur très-suave. Exposition chaude et abritée; couverture l'hiver.

HÉMÉROCALE BLEUE, *H. cærulea* (Chine). Feuilles moins grandes; nervures plus prononcées; fleurs plus petites et plus hâtives, d'un bleu violet; même exposition que la précédente.

HEMITHOMUS A FEUILLES D'ORTIE, *Hemithomus* ou *Celsia*, ou *Hemimeris urticæfolia*, *Alonzoa urticæfolia* (Pérou). Fam. des scrophulariées. Petit buisson à branches grêles; feuilles persistantes; de juillet en octobre, grappes axillaires de petites fleurs écarlates. Multiplication de graines et boutures; terre douce; orangerie. Même culture pour l'*H. fruticosa*. Fleurs écarlates, à division ponceau, brunes au centre.

HERMANNIE A LONGUES FEUILLES, *Hermannia denudata* (Cap). Fam. des buttneriacées. Arbuste de 66 centimètres; feuilles persistantes; d'avril en octobre, fleurs géminées, jaunes, à odeur agréable. Terre substantielle; multiplication de graines et de boutures sur couche; serre tempérée, près des jours. Même culture pour l'*H. fulgida*.

HÊTRE DES BOIS, COMMUN, FAU, FOYARD, *Fagus sylvatica* (Fr.). Fam. des quercinées. Arbre majestueux, qui s'élève à plus de 30 mètres; écorce lisse et argentée; feuilles d'un beau vert passant au rouge à l'automne; en avril-mai, fleurs insignifiantes, et en chatons; fruits triangulaires, dont l'amande, pressée à froid, fournit une huile fort bonne.

Variétés : à feuilles d'un vert cuivré, *F. œnea* ; à branches pendantes, *F. pendula* ; à feuilles crépues, *F. crispa, cristata* ; à feuilles panachées, *F. variegata* ; à feuilles de comptonia, *F. comptonifolia*.

Frêne pourpre, *F. purpurea, F. ferruginea* (Amér. sept.). Feuilles d'un pourpre brun et d'un bel effet. Cet arbre est difficile à la reprise ; il faut l'abriter du soleil au moins pendant un an ou deux, après la plantation.

Les hêtres ont le bois dur, léger, à teinte variant suivant les sols, employé particulièrement à la *boisselleric*, aux vis, etc. C'est aussi un de nos meilleurs bois de chauffage. Terre, culture, et semis comme pour le platane.

HIBISCUS des marais, Ketmie, *Hibiscus palustris* (Amér. sept.). Fam. des malvacées. Feuilles entières ou lobées, cotonneuses et dentées ou crénelées ; tiges de 1 mètre 50 centimètres ; de juillet en septembre, grandes fleurs axillaires, blanches ou lilas, à onglets pourpres.

Multiplication de racines, ou semis sur couche pour repiquer en place sur le bord des ruisseaux.

HIBISCUS vésiculeux ou Ketmie vésiculeuse, *Hibiscus trionum* (Italie). Fam. des malvacées. On admet dans les parterres quelques individus de cette plante, dont les fleurs en cornets sont grandes, évasées, d'un blanc mat, à base brune. Semis en place au printemps.

Hibiscus mauve en arbre, Ketmie ou Althæa des jardins, *Hibiscus syriacus* (Orient). Charmant arbuste formant de très-jolis buissons ; feuilles lisses et trilobées ; en août-septembre, belles et larges fleurs axillaires, simples ou doubles. Variétés : a fleurs simples blanches et onglets pourpres ; a fleurs simples rouges ; a fleurs simples violatres ; a fleurs simples panachées ; à fleurs doubles dans ces trois genres de coloris ; et enfin à feuilles et fleurs panachées dans toutes ces variétés.

Multiplication de marcottes, de rejetons, et de boutures assez difficile, ou de semis en terrine sur couche au printemps ; éducation du semis en pots, pour les rentrer, pendant les deux ou trois premières années, en orangerie pendant les froids. Ils viennent bien dans toutes terres et expositions, mais mieux en terre franche légère et au soleil, avec beaucoup d'eau dans les sécheresses.

Hibiscus a feuilles variées, Ketmie idem, *Hibiscus hete-*

rophillus (Nouv.-Holl.). Arbrisseau de 1 mètre 80 centimètres environ; tiges et rameaux aiguillonnés; feuilles digitées; en juin, belles et grandes fleurs d'un blanc pur et à bords carmin. Semis, boutures, marcottes et greffes. Serre tempérée, ou orangerie.

HIBISCUS ABELMOSC, KETMIE MUSQUÉE, AMBRETTE, *Hibiscus abelmoschus* (Inde). Tige de 1 mètre 35 centimètres, velue et presque simple; feuilles digitées; en février-mars, et en juillet-août, grappes terminales de fleurs assez grandes et jolies, d'un blanc soufré et à gorge brune. Terre franche; semis sur couche et sous châssis. Il peut se contenter de la serre tempérée.

HIBISCUS ROSE DE LA CHINE, *H. rosea sinensis.* Charmant arbuste qui, tout l'été, donne de grandes et belles fleurs simples ou doubles, axillaires, solitaires, rouges et blanches, suivant la variété. Serre chaude, ainsi que pour les suivantes.

HIBISCUS A FLEURS CHANGEANTES, *H. mutabilis* (Inde). En automne, fleurs nombreuses, doubles, très-larges, successivement d'un blanc verdâtre, blanc de neige, rose et beau pourpre. On cultive de même les HIBISCUS A FEUILLES DE PEUPLIER, *populneus,* et A GRANDES FLEURS, *H. manihot,* qui méritent aussi les soins des amateurs.

HOITZIE ÉCARLATE, *Hoitzia coccinea* (Mexique). Fam. des polémoniacées. Arbuste de 1 mètre 33 centimètres. Feuilles elliptiques; fleurs tuberculeuses, très-rouges et très-jolies. Serre tempérée. Multiplication de boutures et marcottes.

HOMALIUM A GRAPPES, *Homalium racemosum* (Antilles). Fam. des homalinées. Arbuste à feuilles assez grandes, ovales, luisantes et dentées; de juin en août, grappes de fleurs verdâtres, petites et de peu d'effet. Multiplication de marcottes. Serre chaude.

HORTENSIA A FEUILLES D'OBIER, *Hortensia opulifolia* (Chine). Fam. des saxifragées. Tout le monde connaît cet arbuste sous-ligneux, qui s'élève de 1 mètre et plus à une exposition ombragée, soit en bonne terre de bruyère, soit en terre franche légère, mêlée à moitié d'humus végétal. Ses fleurs roses sont d'un très-bel effet. Il passe très-bien l'hiver en pleine-terre à Paris, en le couvrant un peu; mais il est toujours sage d'en mettre quelques pieds en pots que l'on rentre lors des grands froids.

HORTENSIA A FLEURS BLEUES. Variété accidentelle du précédent.

Multiplication de rejetons ou de boutures. Beaucoup d'eau dans les sécheresses.

HOTEIA DU JAPON, *Hoteia japonica*. Fam. des saxifragées. Vivace; tige de 65 centimètres; feuilles triternées; en juin-juillet, grande panicule de fleurs blanches. Pleine-terre à demi ombragée. Multiplication par éclats.

HOUSTONIA ÉCARLATE, *Houstonia coccinea*; *Ixora americana*; *Bouvardia triphylla* (Mexique). Fam. des rubiacées. Tiges de 50 à 65 centimètres, et sous-ligneuses; feuilles ovales aiguës; en juin, ombelles terminales de superbes fleurs tubulées, écarlates. Cet arbuste perd souvent ses tiges, comme les héliotropes, mais elles se reproduisent l'année suivante. VARIÉTÉ à fleurs blanches, moins belle. Boutures et marcottes comme pour les *mimulus*. Même culture; meilleures places à l'orangerie, et mieux dans la bâche des bruyères, où ils continuent à fleurir très-longtemps.

HOUTHUYNIE A FEUILLES EN CŒUR, *Houthuynie cordata* (Japon). Fam. des saururées. Vivace, tige de 33 centimètres; feuilles stipulées; fleurs en spadice court, à spathe blanche. Pleine-terre; beaucoup d'eau. Multiplication par éclats.

HOUX COMMUN, *Ilex aquifolium* (Fr.). Fam. des ilicinées. Arbre de 7 à 8 mètres; écorce verte et visqueuse, dont on fait la glu; feuilles ovales, coriaces, ondulées, luisantes et très-épineuses; en mai-juin, bouquets axillaires de très-petites fleurs blanches; baies rouges.

VARIÉTÉ à feuilles épaisses et aiguës, *I. crassifolium*; à feuilles hérissonnées, ou houx hérisson, *I. ferox*; à feuilles dentées en scie, *I. serratum*; à feuilles panachées de blanc, autre à feuilles panachées de jaune, *I. albo et I. aureo-variegatum*.

HOUX DE MAHON, *I. balearica*. Plus délicat que le commun, sur lequel on le greffe en fente; feuilles plus grandes, ovales et d'un beau vert. Il veut les meilleures expositions.

Les houx demandent la terre franche légère; ils exigent des précautions pour les transplanter. On préfère ceux que l'on sème à l'automne, aussitôt la maturité des semences.

HOUX DE MADÈRE, *Ilex maderiensis*; *I. perado*. Arbrisseau non épineux et très-feuillu; écorce lisse et verdâtre; feuilles persistantes, épaisses et dentées; en mai, fleurs peu inté-

ressantes; fruits rouges plus jolis. Orangerie, ainsi que les suivants. Les HOUX A FEUILLES DE LAURIER, *I. cassine* (Caroline); DU CANADA, à feuilles étroites; PURGATIF, etc.; sont des arbrisseaux de collection et non d'agrément. On les multiplie de graines, de marcottes et de greffes.

HUMÉA ÉLÉGANTE, *Humea elegans*. Fam. des composées. Bisannuelle. Tige simple, droite, haute de 1 mètre 65 à 2 mètres 30 centimètres; feuilles oblongues; de juillet en octobre, immense panicule de fleurs petites, brunes, à bords purpurins. — Orangerie la première année; pleine-terre la seconde; terre franche substantielle; multiplication de graines et de boutures.

HYDRANGEA A FEUILLES DE CHÊNE, *Hydrangea quercifolia* (Amér. sept.). Fam. des saxifragées. Tiges de 1 à 2 mètres; feuilles assez grandes, lobées et pubescentes en dessous; pendant tout l'été, beaux panicules de fleurs blanches, d'un bel effet. Multiplication de drageons et marcottes. Bons arrosements dans les sécheresses. Pleine-terre.

HYDRANGEA EN ARBRE, *Hydrangea arborescens* (Amér. sept.). Tiges moelleuses, hautes de 1 mètre 33 centimètres environ; feuilles moyennes, opposées, cordiformes et d'un vert jaunâtre; en juillet, fleurs terminales, blanches, en cimes. Orangerie, comme les suivants.

HYDRANGEA COTONNEUX, *H. nivea* (idem). Le même que l'*H. radiata*; diffère seulement par ses feuilles d'un vert brun en dessus et blanches cotonneuses en dessous.

HYDRANGEA HETEROPHYLLA. Feuilles lisses et serrées, grandes et inégales; très-larges corymbes de petites fleurs très-serrées. Terre légère et fraîche. Multiplication de marcottes et boutures. Exposition à mi-soleil. Orangerie.

HYDRASTE DE CANADA, *Hydrastis canadensis*. Fam. des renonculacées. Charmante petite plante vivace et rare. En mai, fleurs blanches, très-doubles. Pleine-terre de bruyère, au nord; multiplication d'éclats en mars.

HYSSOPE, *Hyssopus officinalis* (France). Fam. des labiées. Culture du thym; bordures *idem*.

I

IBERIS DE TOUS LES MOIS, *Iberis semperflorens* (Sicile), IBERIS TOUJOURS VERTE, *I. sempervirens* (Alpes). Fam. des

crucifères. Ce sont de petits arbustes à feuilles persistantes; tiges en touffes; corymbes terminaux de petites fleurs blanches à quatre pétales. La première fleurit presque toute l'année; la seconde, plus petite, donne ses fleurs de mars en juin. On les multiplie de boutures, ou marcottes, ou de semis en place ou en pots. Bonne terre et exposition; transplantation en mottes.

IF COMMUN, *Taxus baccata* (Fr.). Fam. des taxinées. Arbre de 8 à 10 mètres, droit, très-branchu et pyramidal; feuilles linéaires, d'un vert sombre, et bordant les deux côtés des rameaux; fleurs peu remarquables; baies molles, visqueuses, sucrées, et d'un beau rouge cerise.

Cet arbre souffre la tonte à volonté; mais il ne faut point le placer à la portée des animaux qui ruminent: son bois et ses feuilles sont un poison pour la plupart d'entre eux. Il est très-rustique, et se multiplie de marcottes, boutures et semences. Toutes terres et expositions, mais mieux les fraîches et ombragées. Le bois de l'if est très-dur, bien veiné, et rouge.

IF VERTICILLÉ, *Taxus verticillata*. Feuilles d'un vert plus foncé, mais rapprochées en espèce de verticilles. Même culture.

INDIGOTIER ATRO-POURPRE, *Indigofera atro-purpurea*. Fam. des papilionacées. Du Nepaul. Tige rameuse à l'extrémité; feuilles à folioles pubescentes; en septembre-octobre, grappes simples et axillaires de jolies petites fleurs purpurines, nuancées de pourpre noir. INDIGOTIER A DEUX LÈVRES, *bilabiata*; feuilles de trois à cinq folioles ovales et acuminées; grappes axillaires de charmantes fleurs plus grandes, roses et d'un pourpre carmin.

Multiplication de semis et marcottes. Serre chaude.

INDIGOTIER JONCIFORME, *Indigofera juncea*. Charmant buisson de 60 à 90 centimètres; rameaux jonciformes et grêles; feuilles inférieures ailées, les supérieures simples; en septembre-octobre, grappes axillaires de superbes fleurs purpurines. Terre de bruyère; marcottes et boutures. Serre tempérée.

INDIGOTIER A GRANDS ÉPIS, *Indig. macrostachya* (Chine). En août, grappes de jolies fleurs roses.

Même culture.

INDIGOTIER AUSTRAL, *Indigofera australis* (Nouv.-Hollande). Tige droite, rameuse et haute de 25 à 40 centimè-

tres ; feuilles ailées avec impaire ; en juin, grappes très-nombreuses de jolies fleurs roses. Même culture, et semis sur couche tiède. Orangerie.

INULE A FEUILLES GLADIÉES, *Inula ensifolia* (Autriche). Fam. des composées. Vivace ; tiges de 50 centimètres ; tout l'été, corymbe de fleurs jaunes. Pleine-terre ordinaire ; multiplication par éclat.

IPOMOEA QUAMOCLIT (Inde). Fam. des convolvulacées. Feuilles ailées ; tiges de 2 à 3 mètres, et rameuses ; de juillet en septembre, belles fleurs d'un écarlate très-vif. Semis, culture et mise en place comme le *ricin*.

IPOMOEA ÉCARLATE, *Ipomœa coccinea* (Antilles). Feuilles cordiformes ; tiges de 2 à 2 mètres et demi et rameuses ; en juillet-septembre, succession de fleurs nombreuses. Aussi en cloche, est d'un rouge écarlate très-vif. Même culture.

IPOMOEA POURPRE, *Ipomœa purpurea, Pharbitis purpureus*, ou *Convolvulus purpureus* (idem). Feuilles cordiformes et d'un vert foncé ; tiges de 3 mètres et plus, et très-rameuses ; croissance rapide ; selon ses variétés, grandes et belles fleurs en cloche, blanches, d'un violet bleu, roses ou panachées de deux de ces trois couleurs, et d'un brillant effet. Semis en avril en place à bonne exposition.

IPOMOEA NIL, *Ipomœa* ou *Convolvulus nil* (idem). Garnit aussi bien les treillages que le précédent. Grandes fleurs d'un beau bleu azuré ; quelquefois elles panachent en blanc, ce qui a fait aussi nommer cette plante *Ipomœa bicolor*. Même culture.

IPOMOEA PANICULÉ, *Ipomœa paniculata* (Ile-de-France). Racines tubéreuses ; tiges assez hautes ; feuilles à sept lobes ; de juillet en septembre, superbes panicules de fleurs nombreuses, paniculées, à fond pourpre ; centre d'un blanc rosé, limbe élargi et d'un beau rose. Serre chaude, comme les suivantes.

IPOMOEA A FEUILLES VARIABLES, *I. heterophylla, I. mutabilis* (Cuba). Feuilles trilobées, et feuilles entières ; tiges de 2 à 3 mètres ; bouquets nombreux de grandes et belles fleurs bleues et nuancées de rose.

IPOMOEA REMARQUABLE, *I. insignis* (Inde). Racines tubéreuses ; tiges herbacées ; feuilles lobées, violettes en dessous ; panicules de fleurs charmantes et nombreuses, d'un beau rouge en dedans et d'un rose tendre en dehors.

IPOMOEA VEINÉ, *I. venosa* (Ile-de-France). Tiges grêles et

rameuses, longues de 8 à 10 mètres et volubiles; feuilles de trois à cinq folioles ovales, larges et luisantes; d'octobre en décembre, grandes et belles fleurs campanulées et très-larges; limbe plissé et d'un beau blanc; tube verdâtre.

Ces belles plantes peuvent être dirigées en guirlandes et concourir à l'ornement d'une serre chaude.

Multiplication de boutures et racines.

IRIS JAUNATRE, *Iris flavescens*. Fam. des iridées. Tige de 20 à 30 centimètres; en février et souvent en septembre, fleurs d'un jaune clair, rayées de rouge brun.

IRIS DE PERSE, *Iris persica*. Tige de 20 à 25 centimètres; en mars et avant les feuilles, fleurs blanches et bleues; les trois pétales extérieurs tachés de pourpre, rayés d'orange, pointillés de pourpre et veloutés à l'extrémité. On la cultive en bordure, comme les *crocus*. Culture du *narcisse des poëtes*. Couverture l'hiver.

IRIS HERMODACTE, *Iris tuberosa* (Orient). Racines tubéreuses, digitées; feuilles étroites; en avril, fleurs à fond d'un vert sombre, pourpré de jaune et de carmin; les trois pétales extérieurs rouges, chacun marqué d'une large tache d'un pourpre velouté. Plate-bande près d'un mur au midi; couverture l'hiver; mêmes culture et multiplication que le *narcisse jonquille*.

IRIS NAINE, *Iris pumila* (Fr.). Feuilles courtes et persistantes; tiges de 10 à 15 centimètres; en mars-avril, fleur terminale d'un bleu pourpre. Variétés à fleurs blanches, purpurines, violettes, bleu améthiste, etc. Ces petites *iris*, soit en bordures, soit réunies deux à trois variétés ensemble, font un effet très-agréable parmi les fleurs précoces.

IRIS FRANGÉE, *Iris fimbriata* (Chine). Racines tubéreuses et horizontales; en avril-mai, tige terminée par deux à trois belles fleurs d'un bleu lapis, à bords ondulés et crénelés; taches jaunes à l'intérieur, et stigmates frangés et bleus. Exposition abritée et chaude; couverture l'hiver.

IRIS FLAMBE, *Iris germanica* (Fr.). Feuilles larges et persistantes; tige de 1 mètre environ; en mai-juin, cinq à six grandes fleurs terminales d'un beau bleu foncé. Plusieurs variétés à FLEURS D'UN BLEU LAPIS, pourpre violet, blanches, jaunes, parmi lesquelles on admet aussi l'IRIS SALE, *iris squalens* (Fr. mér.); l'IRIS TRÈS-ODORANTE, qui est une *flambe* à odeur très-douce.

Iris de Suse, *Iris susiana* (Orient.). Tige d'environ 60 centimètres; en mai, très-belles et grandes fleurs d'un gris sombre, lézardées de pourpre; centre à barbe épaisse, d'un brun foncé et en gueule de crapaud. Mêmes exposition et soins que pour la précédente.

Iris variée, *Iris versicolor* (Amér. sept.). Tige de 40 à 60 centimètres; en mai-juin, belles fleurs à pétales droits, d'un bleu-pourpre, et à pétales réfléchis tracés de blanc, rouge, jaune et violet.

Iris de Hollande ou de Swert, *Iris Swertii*. Feuilles de 12 à 15 centimètres; tige de 25 environ; de mai en septembre, charmantes fleurs blanches, barbues et finement rayées d'un beau pourpre léger.

Iris xiphium (Fr. mérid.). Petit ognon oblong, à pellicule filamenteuse, longitudinale; feuilles jonciformes, caulinaires; tige de 40 à 60 centimètres; en mai-juin, fleurs d'un beau bleu.

Iris xiphoïde, *Iris xiphioides* (Espagne). Feuilles plus fortes; tige aussi haute; en juin, fleurs plus grandes; pétales plus larges et de différentes couleurs.

Ces deux plantes ont fourni par le semis un grand nombre de variétés très-jolies. J'ai vu avec beaucoup d'intérêt les *iris Procris*, pourpre foncé; *Salamandre*, pourpre feu; *Kònings kleid*, violet foncé; *Arsinoë*, bleu lavande; *Hécube*, blanc pur; *Zwarde abend*, pourpre brun; *Bucheval*, rouge panaché; *Nec plus ultrà*, pourpre très-vif; toutes se vendent en Hollande sous le nom spécifique d'*Iris anglica*.

Ces plantes font un très-bel effet dans une plate-bande. Culture du narcisse des poëtes. Couverture l'hiver.

Iris de Sibérie, *Iris sibirica*. Feuilles étroites et allongées; tiges d'environ 1 mètre; en mai-juin, fleurs imberbes, odorantes et très-jolies; pétales droits d'un pourpre léger, pétales renversés jaunes à l'onglet, blancs sur la lame, et violâtres aux extrémités.

Iris de Florence, *Iris florentina* (Italie). Feuilles de 33 centimètres; tige de 65; en juin, grandes et belles fleurs blanches et odorantes; base des pétales veinée de jaune. Les racines, qui servent en médecine, sont aussi employées pour parfumer le linge.

Iris a feuilles de gramen, *Iris graminea* (Autriche). En

mai-juin, fleurs à trois pétales d'un violet pourpré, et les trois autres d'un pourpre léger.

Iris a odeur de sureau, *Iris sambucina* (Fr.). Tiges très-hautes; en juin, fleurs brouillées de pourpre sur ses trois pétales droits; d'un violet clair tracé de violet plus foncé sur les trois pétales réfléchis.

Iris panachée, *Iris variegata* (Hongrie). Moins volumineuse que la précédente; en juin, fleurs blanches, à sommet pourpre; intérieur des lames veiné de pourpre brun.

Iris batarde, *Iris spuria* (Fr.). En juillet, grandes fleurs sans barbes; fond jaune, ombré de bleu violacé.

On cultive dans les terrains humides l'Iris des marais, *Iris pseudo-acorus* (Fr.); l'Iris jaune, *Iris ochroleuca* (Orient); l'Iris de Virginie, *Iris virginica*; l'Iris de Le Monier, *Iris Monieri* (Orient). Toutes fleurissent en juin et diffèrent l'une de l'autre par les feuilles et tiges plus ou moins grandes, et par les fleurs d'un jaune plus ou moins clair ou foncé.

Les *iris* en général aiment les terrains frais et légers; celles à racines fibreuses ou tuberculeuses les aiment humides; on les multiplie par œilletons et caïeux. En semant de suite à la maturité ou à l'automne, comme les jacinthes et à même terre, on obtient de charmantes variétés qui fleurissent la troisième année.

Iris frangée, *Iris fimbriata* (Chine). Racines tubéreuses et traçantes. Tige engaînée et de la hauteur des feuilles; en avril-mai, deux fleurs terminales d'un bleu clair; divisions ondulées et à bords crénelés, les extérieures plus grandes, velues et tachées de jaune; stigmates frangés et bleus. Orangerie. La plante peut, avec des précautions, passer aussi l'hiver en pleine-terre.

ISOTOME a fleurs axillaires, *Isotoma axillaris* (Nouv.-Holl.). Fam. des lobéliacées. Tige étalée, rameuse; feuilles pinnatifides; fleurs bleuâtres. Orangerie; multiplication de graines, de racines et de boutures.

ITEA de Virginie. Fam. des saxifragées. Arbuste formant de beaux buissons; feuilles ovales, dentelées et alternes; en juin, épis nombreux et terminaux de petites fleurs blanches très-agréables. On le multiplie de ses drageons ou de marcottes par strangulation à l'automne, ou de semences tirées du pays. Pleine-terre de bruyère.

ITEA A GRAPPES, *Itea racemiflora* (Caroline). Il s'élève beaucoup plus que le précédent ; en juin, grappes de petites fleurs blanches, plus nombreuses et d'un bel effet. Même culture. Les graines mûrissent bien en France.

ITEA ÉPINEUX, *Itea spinosa* (Nouv.-Hollande). Feuilles petites et disposées trois par trois avec une épine ; en décembre, grappes de petites fleurs blanches assez agréables. Terre franche et de bruyère mêlées, et boutures sur couche.

IXIA SAFRANÉ, *Ixia crocata, I. hyalina.* Fam. des iridées. Feuilles engainées et longues; tige de 33 centimètres, terminée, en mai, par un épi de huit à dix fleurs infundibuliformes, d'un rouge orangé plus ou moins foncé, et à bords transparents à la base des divisions.

IXIA MINIUM, *I. miniata.* Fleurs d'un beau rouge de *minium.* Variétés : IXIA MACULÉ, *I. maculata;* en mai-juin, fleurs jaunes, maculées de pourpre, violet, rouge pourpre, etc., ou rayées de blanc, suivant la variété. IXIA PALMÉ, *I. palmata;* fleurs jaunes, ombrées ou maculées d'une autre couleur, mais plus petites. IXIA A PLUSIEURS ÉPIS, *I. polystachia ;* feuilles étroites, mais longues de près de 60 centimètres ; tiges grêles, très-hautes et divisées en plusieurs épis qui, en juin, se garnissent de nombreuses petites fleurs blanches, odorantes, ou carnées, ou jaunâtres, avec des raies d'un rouge pourpre, selon les variétés. On recherche de même les IXIA A FLEURS BLANCHES, *I. leucantha ;* à fleurs de scille, *I. scillaris ;* tricolore, *I. tricolor ;* à fleurs d'anémone, *anemoneflora ;* brun citron, *fusco-citrina ;* bulbifère, *bulbifera ;* à longues fleurs, *longiflora* ou *Gladiolus longiflorus,* dont les divisions rougeâtres sont bordées de jaune clair; à fleurs vertes, *viridis,* dont les fleurs vert-de-gris sont très-tranchantes par la rareté de cette couleur ; cannelle, *cinamomea,* en mai, fleurs blanches en dedans et cannelles en dehors, ne s'ouvrant et n'exhalant leur parfum qu'entre les deux soleils. Les *Sparaxis* à grandes fleurs violettes, et les bulbifères à fleurs jaunes, etc., ne sont que les *Ixia grandiflora* et *bulbifera.*

CULTURE DES IXIA et plantes bulbeuses et tubéreuses du Cap. On les cultive l'hiver en bonne orangerie, avec terre de bruyère, et près des jours; et en plates-bandes que l'on nomme communément CHASSIS DES IXIA.

Cette plate-bande plus ou moins longue, de 1 mètre et plus, est exposée au levant et creusée à 66 centimètres de profondeur; on étend au fond 16 à 20 centimètres de cailloux, gravats, sable, etc., et on la remplit ensuite avec une bonne terre de bruyère, neuve et passée à la claie. Cette plate-bande est bornée par un châssis en bois de chêne bien joint, ou en briques, comme les châssis ordinaires, à demeure ou mobiles, à volonté. On plante, dès le mois d'octobre, soit seulement des *Ixia* à 5 centimètres de profondeur et à 12 de distance, en les variant comme les tulipes; soit les plus belles variétés des plantes du Cap, *Amaryllis, Aletris, Lachenalia, Antholyzes,* etc., de manière à ce que les tiges les plus élevées se trouvent toujours graduellement en arrière des autres.

On se ménage la facilité de pouvoir élever le châssis plus tard par des hausses mobiles, dans le cas où les plantes exigeraient cette précaution. On le couvre avant les froids avec des vitraux bien ajustés; on l'entoure d'une bordure extérieure en bon fumier bien tassé, et à laquelle on donne 40 à 45 centimètres de largeur; enfin, on a des paillassons en bon état pour couvrir les vitraux dans les grands froids.

Tenir toujours très-propre cette plate-bande; enlever les paillassons quand il ne gèle pas, et principalement quand le soleil peut y pénétrer; entr'ouvrir ou soulever les vitraux pour donner de l'air le plus souvent possible; les refermer quand on craint la gelée, et les recouvrir avec les paillassons; se défier constamment de la température douce en décembre et janvier, où d'un moment à l'autre les vents du nord peuvent la faire varier de plusieurs degrés, surtout pendant la nuit; renouveler rapidement la bordure par du fumier plus chaud, et couvrir les paillassons avec de la fougère, et de la litière quand les froids sont excessifs; enfin, épier constamment les mouvements de l'atmosphère pour profiter de tous les moments favorables pour donner de l'air : tels sont les soins que demande cette culture pendant l'hiver.

Déjà, en mars et avril, les bordures, les paillassons, et un peu plus tard les châssis et vitraux, sont inutiles. On commence alors, et bien plus tôt, à jouir des fleurs qui se succèdent jusqu'à la fin de l'automne. On a soin d'entretenir cette plate-bande par de bons binages, les arrosements nécessaires. On renouvelle la terre tous les quatre à cinq

ans, mais on en ajoute de la nouvelle chaque année, lors des plantations, pour entretenir sa fécondité.

C'est dans cette plate-bande que l'on sème particulièrement les graines des plantes du Cap. On les y soigne à peu près comme celles des tulipes, et, comme ces dernières, elles fleurissent la quatrième ou cinquième année; mais elles présentent de suite les couleurs qu'elles auront toujours.

IXORA ÉCARLATE, *Ixora coccinea* (Inde). Fam. des rubiacées. Superbe arbuste; rameaux rougeâtres; feuilles luisantes, ovales et épaisses; en février-mars et en juillet-août, ombelles terminales de charmantes fleurs écarlates, semblables à celles des *Houstonia*. Culture des Cafés. Serre chaude.

IXORA BLANC, *I. alba;* IXORA DE L'INDE, *I. indica;* IXORA A FEUILLES TERNÉES, *I. ternifolia;* ils méritent également les soins des amateurs par leurs fleurs jaunes plus ou moins orangées. Même culture.

J

JACINTHE, *Hyacinthus* (Levant). Fam. des liliacées. Feuilles longues, étroites, un peu striées; tiges de 35 à 50 centimètres, garnies de fleurs nombreuses, infundibuliformes, à base ventrue et sommet à six divisions.

Les fleurs doubles sont exclusivement recherchées. Les plantes à fleurs simples offrent plusieurs tiges sur un seul individu, et les fleurs en sont aussi plus nombreuses; mais généralement elles ne sont plus appréciées que comme porte-graines.

Les Hollandais savent faire produire à leurs sables, à peu près stériles, les magnifiques variétés de jacinthes qui ont rendu leurs tributaires tous les nombreux amateurs de cette plante.

Le commerce de Harlem fait nombre de deux mille variétés qu'il livre depuis un franc jusqu'à quarante ou cinquante francs. Trois à quatre cents méritent bien l'admiration des amateurs; cependant les nuances si légères qui distinguent la plupart de ces variétés font qu'un amateur peut se faire une très-belle collection avec un nombre de variétés beaucoup moindre.

Les jacinthes font un très-bel effet isolément, en concur-

rence avec les autres plantes de la même famille : elles peuvent se cultiver de même avec succès.

Les amateurs particuliers de cette plante dressent des plates-bandes larges de 1 mètre 50 centimètres sur une longueur quelconque. La terre de ces plates-bandes, ordinairement en carrés longs, est élevée de 15 à 25 centimètres au-dessus du niveau des allées. Ils tracent sur la superficie six lignes longitudinales parallèles, à 20 centimètres de distance l'une de l'autre. Ils plantent sur ces lignes, en quinconce, les ognons de jacinthes, de manière à ce que tous se fassent valoir réciproquement à la floraison. Ils couvrent ensuite avec deux doigts de terreau bien passé. Au printemps, quand les plantes sont levées et qu'on leur a donné le premier binage, on couvre encore d'un nouveau doigt de terreau.

On recherche dans les jacinthes une tige forte qui, sans fléchir, étale avec grâce vingt à vingt-huit fleurons. Ceux-ci doivent en occuper la plus grande partie, sans être ni trop serrés ni trop espacés. Ils ne sont réputés beaux qu'autant que les pétales en sont nombreux, disposés avec ordre et symétrie, enfin purement colorés. Ils doivent être tournés avec d'élégantes proportions entre l'extrémité et la base. On tient pour très-belles celles dont les nombreux fleurons offrent au milieu de leurs pétales un cœur ou centre bien détaché du pourtour par des nuances de couleurs variées et tranchantes.

Malgré ces règles du beau, les amateurs de jacinthes sont cependant beaucoup moins sévères que les amateurs d'auricules, de tulipes, d'anémones, etc. Ils ont la complaisance d'aider la jacinthe à supporter le poids de ses fleurs. Ils en soutiennent les tiges, dans ce cas, par une petite baguette en fer ou en bois peint en vert de la même nuance ; cette baguette, plus courte que les tiges, est traversée, au centre de son épaisseur, à 5 ou 8 centimètres de distance, par deux ou trois cerceaux en fil de fer, également peints et auxquels on laisse une ouverture pour y introduire sans les blesser les tiges trop faibles.

Du semis. On choisit de préférence les graines des couleurs les plus prononcées. Jamais les fleurs très-doubles ne donnent de semence. Quelquefois les doubles et les semi-doubles en produisent. Les simples bien cultivées grainent presque toujours. On sème ces dernières quand on n'a pas

mieux. Les amateurs les plus attentifs recherchent dans les fleurs simples celles qui ont indiqué un pétale de plus; quoique avorté, ils le considèrent comme un présage heureux.

C'est de septembre en octobre que l'on sème, à 2 centimètres de profondeur, à la volée, et mieux en rayons quand c'est en pleine-terre. On rentre les terrines pendant l'hiver, et on les sort de l'orangerie quand la température est douce. On couvre le semis de pleine-terre avec deux doigts de terreau bien passé. On met de plus 15 centimètres de litière et davantage quand les grands froids s'annoncent. Aux approches du printemps, on enlève le terreau et on prend soin de ne pas blesser les jeunes plantes qui déjà pourraient se montrer. On tient à portée la litière ou des paillassons pour les défendre contre les gelées, mais on leur donne de l'air autant que la température le permet; enfin l'on cesse tout à fait de couvrir, quand les gelées ne sont plus à craindre.

On sème dans une terre sablonneuse légère, et mieux composée comme je le dirai plus bas. On choisit une exposition bien abritée; on évite surtout qu'elle soit humide.

Le semis levé, on le protége et soigne comme celui des tulipes. On le relève quand les petites feuilles sont à demi sèches, et l'on replante de suite à 33 centimètres de distance et de profondeur dans une terre nouvelle. On répète chaque année les mêmes soins, pour protéger contre les gelées de l'hiver et du printemps. On donne également les binages et arrosements que nécessite, suivant les cas, une culture bien entendue, etc.

Quand on relève les ognons pour la deuxième fois, on les fait sécher quelques jours, couchés dans du sable, avant de les rentrer; et mieux encore, on les replante de suite; cette fois on les éloigne et enfonce à 5 centimètres.

On cultive de même pour la troisième année. La quatrième année, beaucoup de ces ognons que l'on a plantés à 10 centimètres de profondeur et de distance, fleurissent pour la première fois. Ils donnent deux à trois fleurons qui mettent à même de juger du mérite et de la valeur de la plante. Celles qui donnent de grandes espérances sont plantées, l'automne suivant, parmi les jacinthes d'élite. Les plantes qui ne réalisent pas l'espérance de l'amateur, sont conservées et cultivées un ou deux ans, pour leur donner le temps

de bien se développer. On réforme alors celles qui n'ont pas donné satisfaction.

Parmi ces plantes, les unes fleurissent ordinairement un peu plus tôt, les autres un peu plus tard ; pour les faire fleurir toutes en même temps, on plante les tardives moins profondément.

On couvre avec des toiles, quand les planches ou parcs sont en fleurs. Ce moyen prolonge de beaucoup la jouissance, mais il faut découvrir à mesure que le soleil disparaît, et aussitôt que la pluie a cessé, pour éviter l'étiolement. Après la fleur, on ne coupe les tiges que lorsqu'elles sont sèches.

On conserve soigneusement les tiges et les fleurs des plantes destinées à porter graine. On récolte les graines, quand l'ovaire jaune et fendillé laisse apercevoir la teinte noire de leur maturité. On les sème l'automne suivant.

L'ognon de semis et le petit caïeu mettent cinq ans à se former. A cette cinquième année, l'ognon est dans toute sa force, et sa fleur paraît avec le plus d'éclat. C'est à cet âge qu'il est expédié par le commerce. Déjà, l'année suivante, il est moins beau; et souvent le changement de climat, plus encore le défaut des soins qu'il demande, le font périr entièrement.

Les ognons faits donnent des caïeux plus ou moins forts, quelquefois aussi gros que la plante mère. On les élève ou cultive, suivant leur grosseur, comme les ognons de semence.

On replante les jacinthes tous les ans. Elles s'enfoncent beaucoup ; et à la troisième année, on en perdrait un très-grand nombre par l'humidité et le défaut d'air suffisant, si l'on négligeait de les replanter.

On déplante les ognons par un temps sec, et quand les fanes et les tiges sont bien jaunes. On les couche ensuite et on les couvre de deux doigts de sable ou de terre, et on les laisse ainsi sécher à l'air et au soleil pendant environ quinze jours, trois semaines. On les rentre après ; on les dépouille, on en sépare les caïeux, et on place le tout dans un lieu sec, fermé et bien aéré.

Si des ognons se trouvent endommagés, il faut en couper jusqu'au vif la partie corrompue : on les tient dans du sable fin et très-sec, et on les plante de très-bonne heure.

Enfin, pour planter, il faut choisir une exposition bien aérée, sèche et abritée. Il faut aussi une terre sablonneuse, légère, que l'air et l'eau puissent traverser, et dont l'humidité puisse s'évaporer aisément.

Les amateurs composent pour elles des terres préparées deux ou trois ans d'avance; mais, à défaut de ces moyens, on leur donnera toujours une terre très-convenable en la composant de trois dixièmes de sable fin tamisé, trois dixièmes de terre franche légère, trois dixièmes de terreau de feuilles et de bouse de vaches, le tout bien consommé; un dixième de gravats pilés et tamisés. Cette composition doit être bien mélangée, six mois ou un an d'avance.

Les amateurs peu éloignés des rivages de la mer préfèrent le sable qui s'y trouve; les autres, le sable fossile et non celui des rivières.

JACQUINIA A FLEURS ORANGÉES, *Jacquinia aurantiaca* (Antilles). Fam. des sapotées. Arbuste rameux; feuilles glabres, d'un vert brun; en juillet, petites grappes axillaires de fleurettes très-élégantes et d'un beau jaune orangé. Multiplication de marcottes; terre franche légère et terreau végétal. Serre chaude.

JASMIN OFFICINAL OU BLANC ORDINAIRE, *Jasminum officinale* (Inde). Fam. des jasminées. Rameaux longs et sarmenteux; feuilles persistantes; de juillet aux gelées, bouquets terminaux de fleurs blanches, très-suaves. Toutes terres et expositions. Multiplication de marcottes, de drageons et éclats. Couvrir les pieds l'hiver, afin qu'ils repoussent, si des froids extraordinaires endommagent les tiges.

JASMIN GLAUQUE, *Jasminum glaucum* (Cap). Feuilles persistantes, à pulvérulence grise; rameaux nombreux et flexibles; en août, belles et larges fleurs odorantes, et d'un jaune serin. Serre tempérée ou orangerie éclairée.

JASMIN D'ITALIE, *J. humile*. Bien moins délicat que le précédent, puisqu'il passe l'hiver en pleine-terre avec précautions, mais mieux en orangerie; de juin en septembre, fleurs jaunes, plus petites, mais inodores.

JASMIN JONQUILLE, *J. odoratissimum* (Madère). Charmant arbuste dont les fleurs jaunes et odorantes se succèdent presque toute l'année. Il se reproduit de graines qui fleurissent déjà l'année suivante. Serre tempérée.

JASMIN DES AÇORES, *J. azoricum*. Non moins intéressant;

feuilles également persistantes, et folioles luisantes; en août-septembre, jolis bouquets terminaux de fleurs blanches; odeur très-suave. Variété à feuilles panachées. Serre tempérée.

Jasmin a grandes fleurs, Jasmin d'Espagne, *J. grandiflorum* (Inde). Recherché pour ses belles et larges fleurs carmin en dehors et d'un blanc pur en dedans. On taille leurs rameaux tous les printemps, à deux ou trois yeux, comme ceux du jasmin blanc commun, sur lequel on les greffe en fente. Orangerie.

Jasmin géniculé, *J. geniculatum*. Feuilles simples, opposées, persistantes et vernissées; de juin en septembre, bouquets terminaux de fleurs très-odorantes, mais d'un blanc sale. Orangerie.

Tous se multiplient de boutures, ou marcottes, ou greffes, et se cultivent comme les Carmantines.

Jasmin cytise, *Jasminum fruticans* (Fr.). Buisson de 60 centimètres à 1 mètre 20 centimètres de haut, épais; tiges flexibles, droites, et garnies de petites feuilles, les unes à trois folioles, les autres entières, et toutes persistantes, d'un vert très-foncé; de mai en septembre, petites fleurs jaunes, terminales. Pleine-terre; il vient partout. Multiplication de ses nombreux rejetons à l'automne. Il souffre aussi la tonte. On cultive encore les *J. glaucum*, orangerie; — *volubile*, idem; — *mauritianum*, serre chaude; — *angustifolium*, idem; — *hirsutum* ou *pubescens*; serre tempérée; — *revolutum*, idem; — *heterophyllum*, idem; — *pubigerum*; pleine-terre.

JASONIE glutineuse, *Jasonia glutinosa* (Ile-de-France). Fam. des composées; feuilles persistantes, lancéolées; corymbe de fleurs jaunes et nombreuses. Orangerie éclairée, ou serre tempérée. Terre franche légère. Multiplication de boutures, marcottes et graines.

Jatropha a feuilles pointues, Médicinier, *Jatropha acuminata*, *J. pendurœfolia* (Cuba). Fam. des euphorbiacées. Arbuste rameux; feuilles en violon et acuminées; de juin en septembre, corymbes terminaux de charmantes petites fleurs vermillon.

Jatropha manioc, cassave, *J. Manihot* (Antilles). Arbrisseau; tige noueuse et moelleuse; rameaux nombreux et feuillus à l'extrémité; en juillet-août, grappes axillaires de fleurs rougeâtres; racines très-grosses, dont, après l'extrac-

tion d'une substance vénéneuse, on fait une farine nourrissante et très-saine.

JATROPHA PIGNON D'INDE, *J. curcas,* dont les fruits sont employés en médecine ; LACINIÉ, *multifida,* à petites ombelles de fleurs écarlates ; A FEUILLES DE NAPÆA, *napæifolia,* à petites ombelles de fleurs très-blanches ; PIQUANT, *urens,* revêtu de poils acérés dont la piqûre est brûlante comme celle des orties, mais jolies fleurs blanches ; arbrisseaux de collection. Ils sont tous des purgatifs héroïques. Ils se multiplient de semis, marcottes et boutures. Peu d'eau. Serre chaude.

JONC ÉTALÉ, *Juncus effusus* (Fr.). Fam. des joncées ; feuilles radicales, cylindriques et pointues, fasciculées d'un vert foncé ; tiges nues et cylindriques ; panicules de fleurs insignifiantes.

JONC GLAUQUE, *Juncus glaucus* (idem). Le même que le précédent, mais d'un vert glauque.

Multiplication de pieds et de semences. Ces plantes sont recommandables par les liens qu'elles fournissent aux cultivateurs, sur le bord des eaux.

JOUBARBE DES TOITS, *Sempervivum tectorum* (Fr.). Fam. des crassulacées. Tout le monde la connaît. Ses rosettes de feuilles charnues, et en juin ses épis de petites fleurs rougeâtres, en font une plante assez intéressante pour les rocailles et les vieux murs.

JOUBARBE ARACHNOÏDE, *Sempervivum arachnoideum* (Alpes). Rosettes de feuilles couvertes de poils blancs, disposés en toile d'araignée ; en juillet-août, épis de fleurs purpurines, à neuf pétales.

JOUBARBE A GLOBULES, *Sempervivum globiferum* (Fr.). Rosettes de feuilles en globule ; en juillet, épis de grandes fleurs jaunes.

Ces plantes, de pleine-terre sèche, se multiplient par leurs rosettes.

JULIENNE CULTIVÉE, *Hesperis matronalis* (Fr.). Fam. des crucifères ; feuilles lancéolées ; en mai, tiges de 20 à 35 centimètres, terminées en épi, souvent rameux, de jolies fleurs doubles, larges, agréablement odorantes, et blanches ou violettes, suivant la variété.

Terre franche substantielle bien amendée ; autrement la plante périt ; mi-soleil. Après la fleur on la coupe et on fait des boutures avec la tige. On la multiplie également avec les pieds éclatés.

La *Julienne jaune* ou *Velar, Barbarea vulgaris*, me paraît trop médiocre pour en parler.

JURINE AILÉE, *Jurinea alata* (Sibérie). Fam. des composées. Tige de 65 centimètres; feuilles blanches en dessous; fleurs en tête, d'un rose violacé. Culture des plantes bisannuelles.

JUSTICIA BICOLORE, *Justicia bicolor* (Jamaïque). Fam. des acanthées. Charmant arbuste; rameaux pubescents; feuilles ovales et glabres; de mai en août, fleurs axillaires réunies deux à trois sur le même pédoncule; corolles blanches, monopétales, tachées de beau pourpre foncé et d'un bel effet. Boutures en pots dans la tannée, et sous petite cloche. Terre de bruyère. Serre chaude.

JUSTICIA A CRÊTES, *J. cristata, Ruellia cristata.* En août-septembre, épis terminaux et carrés de superbes fleurs tubulées, très-longues et d'un écarlate vif.

JUSTICIA JAUNE, *J. lutea.* En mars, épis terminaux de fleurs jaunes, imbriquées.

Terre de bruyère, et boutures en pots dans la tannée. Serre chaude.

K

KALMIA A LARGES FEUILLES, *Kalmia latifolia* (Amér. sept.). Fam. des éricacées. Très-bel arbrisseau de 2 mètres et plus, en buisson très-rameux à commencer du collet; feuilles nombreuses, lisses et aiguës; en juin, souvent encore à l'automne, corymbes de charmantes fleurs campanulées, d'un rose tendre et brillantes; anthères d'un très-bel effet.

KALMIA A FEUILLES ÉTROITES, *Kalmia angustifolia* (idem). De 1 mètre 50 centimètres environ; rameaux nombreux et très-minces; feuilles petites; en juin-juillet, corymbes de jolies petites fleurs d'un rouge vif. Variété naine en buisson très-touffu et féconde en drageons, *Kalmia polifolia.*

KALMIA GLAUQUE, *Kalmia glauca* (idem). Buisson de 45 à 50 centimètres; feuilles glauques linéaires; en mai, corymbes terminaux de grandes et jolies fleurs roses.

KALMIA VELU, *Kalmia hirsuta* (idem). Il s'élève de 50 à 65 centimètres; tiges, feuilles et calice velus; en septembre, grappes de fleurs pourprées.

On multiplie à l'automne les *kalmia* par drageons ou par

marcottes, faites sur jeune bois et incisées, ou par semis comme les *azalea*; mais ce n'est qu'après avoir passé deux hivers en orangerie que l'on peut mettre le jeune plant en place.

KÆMPFERIA ALLONGÉ, *Kœmpferia longa* (Inde). Fam. des zingibéracées. Racines charnues; grandes et belles feuilles vertes en dessus et rougeâtres en dessous; en mai-juin, cinq à sept fleurs radicales, en faisceau sur le collet, et sortant successivement d'une spathe monophylle et purpurine; pétales blancs, plus ou moins veinés de noir et de violet cramoisi. Multiplication de tubercules. Serre chaude.

KITAIBÉLIE A FEUILLES DE VIGNE, *Kitaibelia vitifolia* (Hongrie). Fam. des malvacées. Bisannuelle; tige de 1 mètre 50 centimètres à 2 mètres; feuilles lobées; en été et en automne, fleurs grandes, blanches. Pleine-terre; culture des roses trémières.

KOELREUTERIA PANICULÉ, *Kœlreuteria paniculata, K. paullinoides* (Chine). Fam. des sapindées. Arbre de 7 à 12 mètres; rameaux étalés; feuilles ailées avec impaire; en juillet-août, panicules terminaux de fleurs nombreuses d'un beau jaune et d'un effet agréable. Même culture que le *Bignonia catalpa*; mais il est prudent de passer quelques individus en orangerie l'hiver, la première année du semis.

L

LACHENALIA A FLEURS PENDANTES, *Lachenalia pendula* (du Cap comme les suivantes). Fam. des liliacées. Ognon blanc, à deux feuilles radicales larges et engaînantes; hampe ferme, pointillée de rouge à la base, verte au milieu, et pourprée à l'extrémité; grappes charmantes de fleurs longuement tubulées, à divisions extérieures d'un rouge grenade, contrastées par les divisions intérieures d'un pourpre très-foncé; floraison en mars-avril.

LACHENALIA LANCÉOLÉ, *L. lanceœfolia, L. punctata.* Ognon plus gros, à sept ou huit feuilles ovales, aiguës, d'un vert glauque; hampe de 25 à 30 centimètres, terminée en juillet par une grappe de petites fleurs étalées, lilas en dedans, verdâtres et pourpré-brun en dehors.

On cultive aussi les LACHENALIA A FLEURS PALES, *L. pallida*; TRICOLORE, *L. tricolor*; A FLEURS JAUNES, *L. luteola*;

A FEUILLES ÉTROITES, *L. angustifolia*; MOUCHETÉ, *L. orchioides*; A FLEURS BLEU POURPRE, *L. purpureo-cœrulea*; A QUATRE COULEURS, *L. quadricolor*.

Ces plantes sont très-intéressantes par leurs jolies fleurs qui, la plupart, s'épanouissent en mars-avril, et plus tôt. Culture des *Ixia*, en bâche ou serre tempérée.

LACHNÆA A TÊTE LAINEUSE, *Lachnæa eriocephala* (Cap). Fam. des thymélées. Arbustes de 25 à 45 centimètres, très-rameux; petites feuilles linéaires, en croix et très-nombreuses; en mars-avril, têtes terminales de vingt à trente fleurs à calice pétaloïde, infundibuliforme, blanc et relevé très-agréablement par les étamines jaunes et le stigmate qui dominent.

Serre tempérée; terreau de bruyère; multiplication de marcottes et boutures.

LAGERSTRŒMIA DES INDES, *Lagerstrœmia indica*. Fam. des lythrariées. Charmant arbrisseau en buisson; jeune écorce rougeâtre; feuilles ovales, d'un vert très-foncé; d'août en octobre, panicules terminales de fleurs très-élégantes, d'un rouge pourpre, et d'un brillant effet.

Boutures, marcottes et rejetons. Les meilleures expositions de l'orangerie, et en plein air l'été.

LAGUNEA ÉCAILLEUX, *Lagunea squamosa* (Nouv.-Hollande). Fam. des malvacées. Arbrisseau de 3 à 4 mètres, rameux, pulvérulent; feuilles oblongues, persistantes et assez coriaces; en juillet-août, larges fleurs d'un violet rosé et assez agréables. Culture des *Gordonia*. Serre tempérée.

LAITRON A GROSSES FLEURS, *Sonchus macranthus, S. congestus, S. Broussonetii* (Canaries). Fam. des composées; plante sous-ligneuse, à larges fleurs jaunes réunies en corymbes terminaux. Terre franche légère; marcottes, ou semis sur couche. Orangerie.

LAMBERTIA ÉLÉGANT, *Lambertia formosa, L. fruticosa, Protea nectarifera* (Nouv.-Hollande). Fam. des protéacées. Charmant arbuste rameux et à feuilles linéaires argentées; en avril, fleurs moyennes, d'un rose carminé; étamines d'un beau bleu, et ensemble très-joli.

Boutures et marcottes. Terre de bruyère. Culture des protées.

LAMIUM ORVALA, *Lamium orvala* (Italie). Fam. des labiées. Tige haute; feuilles opposées et cordiformes; en

avril-juin, très-grandes fleurs verticillées, blanches, lavées de rose purpurin. Terre légère, exposition chaude; multiplication de graines.

LANTANA A INVOLUCRE, CAMARA A COLLERETTE, *Lantana involucrata* (Antilles). Fam. des verbenacées. Petit arbuste à feuilles obtuses et cotonneuses; de mai en août, petites fleurs axillaires, blanches et roses, réunies en tête.

LANTANA CAMARA (idem). Tout l'été, petites fleurs en têtes terminales assez jolies, jaunes, passant successivement au jaune orangé après leur fécondation; mais odeur peu agréable.

LANTANA ODORANT, *L. suaveolens* (idem). De mai en novembre, têtes de petites fleurs blanches très-odorantes.

LANTANA A FLEURS BLANCHES, *L. nivea* (Inde). Tiges et rameaux épineux; toute l'année, têtes de petites fleurs très-blanches et à odeur très-suave.

On cultive aussi les LANTANA VIOLET, *violacea;* CENDRÉ, *cinerea;* JAUNE, *flava*, etc., qui méritent également les soins des amateurs.

Culture des *Justicia*. Serre chaude.

LAPEYROUSIE JONCÉE, *Lapeyrousia juncea* (Cap). Fam. des iridées. Tige de 50 à 65 centimètres; feuilles ensiformes; en mai-juin, épi lâche et unilatéral de fleurs d'un rose vif, sans tube. Culture des *Ixia*.

LARME DE JOB, *Coix lacryma* (Inde). Fam. des graminées. Plante singulière par ses graines, dont on fait des chapelets. Semis sur couche chaude; repiquer en place, à bonne exposition.

LASIOPETALUM A FLEURS PURPURESCENTES. Fam. des rhamnées. Petit arbuste rameux et velu; feuilles lancéolées et stipulées; en mai-juin, grappes de petites fleurs violâtres. Terre de bruyère et marcottes. Serre tempérée.

LAURIER ROSE, *Nerium oleander*. Fam. des apocynées. Variétés A FLEURS BLANCHES; A FEUILLES PANACHÉES; A FLEURS CARNÉES ou rose pâle; A FLEURS PANACHÉES; à fleurs roses, très-doubles et très-larges, et odeur de vanille. Culture des *mimulus*. Orangerie.

LAURIER ROSE ODORANT, *N. odorum* (Inde). De plus petites dimensions; fleurs d'un rose plus ou moins vif, moins larges; ou blanches; simples ou semi-doubles. Même culture, mais bonne orangerie ou serre tempérée.

La séve de ces lauriers est vénéneuse. Ils se multiplient plus communément de marcottes, et veulent beaucoup plus d'eau en été.

Laurier d'Apollon, laurier blanc ou commun, *Laurus nobilis*. Fam. des laurinées. Il vient très-bien au nord, près d'un mur, et en toutes terres. Mais il est bon de l'abriter au moins quelques années contre les grands froids. Il se multiplie de marcottes incisées et de drageons, ou de semences. Terre substantielle; arrosement dans les sécheresses, et mi-soleil. Il est prudent de conserver quelques individus en pots pour les rentrer l'hiver ; ou au moins de bien couvrir le pied des individus de la pleine-terre.

Laurier sassafras, *Laurus sassafras* (Caroline). Arbre moyen; feuilles les unes entières, les autres découpées; en mai-juin, grappes terminales de petites fleurs jaunes de peu d'effet. Semis, rejetons, marcottes. Pleine-terre de bruyère humide, et beaucoup d'air. Un ou deux individus figurent bien dans les parcs d'agrément.

Laurier cannellier, *Laurus cinnamomum* (Ceylan). Arbrisseau très-rameux; feuilles ovales, luisantes et acuminées; panicules terminaux de petites fleurs dioïques, nombreuses et blanchâtres, odorantes. L'écorce est la cannelle du commerce. Serre chaude comme les deux suivantes. Marcottes et boutures.

Laurier avocat, *L. persea* (Antilles). Il a beaucoup de rapport avec le précédent, mais le fruit, en poire violette et sans ombilic, en est très-agréable et très-bon.

On cultive aussi le Laurier cassia, *L. cassia* (Inde).

Laurier faux benjoin, *Laurus benzoin* (Amér. sept.). Beaux buissons rameux; feuilles ovales aiguës, d'un vert sombre; en mai, bouquets de fleurs jaunâtres; baies passant du rouge au brun noirâtre, et à odeur de benjoin comme les feuilles.

Pleine-terre légère ou de bruyère, humide. Multiplication de marcottes incisées, ou semis. Les jeunes plants doivent être abrités l'hiver pendant deux ou trois ans. Quelquefois les lauriers sont maltraités dans les hivers très-rigoureux; il faut prudemment alors les garantir par des paillassons.

Laurier camphrier, *Laurus camphora* (Japon). Arbre très-rameux; feuilles coriaces, persistantes, ovales et vernissées; en été, panicules axillaires de petites fleurs blanchâtres,

formées par les divisions d'un calice sans corolle; fruits en drupes ronds, d'un pourpre foncé. Orangerie.

Laurier des Indes, *L. indica* (Canaries). Port aussi très-noble et beau feuillage persistant; en octobre-novembre, ombellules axillaires et terminales de petites fleurs d'un blanc jaunâtre; baies bleuâtres et oblongues. Orangerie. On cultive aussi, et de même, le laurier Bourbon, *L. borbonia;* le laurier de la Caroline, *L. caroliniensis;* et si l'on veut, le laurier fétide, *L. fœtida* (Canaries) : tous à beau feuillage persistant.

Culture du laurier franc ou d'Apollon, dont, en cas d'accident, on passe encore quelques individus l'hiver à l'orangerie.

LAUROPHYLLE du Cap, *Laurophylla capensis.* Fam. des anacardiacées. Petit arbrisseau de 2 mètres environ; feuilles ovales; en juin-juillet, panicules de très-petites fleurs et de très-peu d'effet. Serre tempérée; terre de bruyère; marcottes.

LAVANDE spic, *Lavandula spica,* ♄ (Fr. mér.). Fam. des labiées. Culture du thym. Variété à larges feuilles, plus délicate. Bonne exposition.

LAVATERA olbia (Fr. mér.). Fam. des malvacées. Lavatera a fleurs pourpres, *L. phœnicea* (Canaries); a feuilles d'érable, *L. acerifolia* (idem); les Mauves divariquées, *Malva divaricata;* ombellifère, *M. umbellata;* odorante, *M. fragrans,* etc., sont semées sur couche et sous châssis, et repiquées en pots, à bonne exposition, et bonne terre franche légère, pour être aussi rentrées l'hiver en orangerie.

Lavatère a grandes fleurs, *Lavatera trimestris* (Fr. mér.). Tige de 65 à 90 centimètres; feuilles cordiformes et crénelées; de juillet en septembre, grandes fleurs simples, nombreuses, roses ou blanches. Semis et culture des reines-marguerites. Il en est de même de la Mauve frisée, *Malva crispa,* que l'on sème en place.

Lavatères d'Hières, de Ténériffe, a feuilles d'érable, brillant, etc., sont des plantes sous-ligneuses à grandes fleurs de mauve, violettes, écarlates, d'un blanc rosé. Même culture.

LECHENAULTIE agréable, *Lechenaultia formosa* (Nouv.-Holl.). Fam. des lobéliacées; port et culture des bruyères; feuilles subulées; en tout temps, fleurs écarlates, à deux

lèvres. — *L. bilola* ; fleurs bleues, plus grandes que la précédente. Même culture.

LEDUM DES MARAIS, *Ledum palustre* (Alpes). Fam. des éricacées. Arbustes de 25 à 30 centimètres; rameaux velus; feuilles alternes, oblongues, à bords roulés, et cotonneuses en dessous; en avril-mai, ombelles sessiles de fleurs blanches pédonculées.

LEDUM A LARGES FEUILLES, THÉ DU LABRADOR, *Ledum latifolium* (Amér. sept.). Une fois plus haut que le précédent; toutes les parties en sont odorantes; corymbes terminaux de fleurs blanches et sessiles.

LEDUM A FEUILLES DE THYM, *Ledum thymifolium*, *Leiophyllum thymifolium* (idem). Corymbe de jolies petites fleurs blanches.

On multiplie ces plantes de drageons et de marcottes, comme les *Kalmia*.

Pleine-terre de bruyère.

LEPTOSIPHON A FLEURS SERRÉES, *Leptosyphon densiflorus*. Fam. des polémoniacées; annuelle; touffe de 50 centimètres; feuilles divisées en éventail; tout l'été, fleurs d'un rose clair, passant au bleu clair. Semis sur couche ou en place.

LEPTOSIPHON ANDROSACE, *L. androsaceus*. Fleurs blanches ou bleues. On cultive de même ces plantes de la Californie.

LEPTOSPERMUM (Nouv.-Holl.). Fam. des myrtacées. Ils forment aussi un groupe d'arbustes et d'arbrisseaux aromatiques, toujours verts, et à petites feuilles. En juillet, les fleurs blanches ressemblent assez à celles des myrtes.

LEPTOSPERMUM DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE, *L. scoparium*; A LONGUES ÉTAMINES, *ambiguum*; A FEUILLES DE MYRTE, *myrtifolium*; THÉ, *thea*, le même que les *flavescens* et *melaleucateha*; PUBESCENT, *pubescens*; A FEUILLES DE GENÉVRIER, *juniperum*; LAINEUX, *lanigerum*; A TROIS LOGES, *triloculare*; RUDE OU SCARRIEUX, *squarrosum*; l'*arachnoidum*, le *rubricaule*.

Terre de bruyère; mi-soleil; beaucoup d'eau l'été dans les sécheresses, peu l'hiver, et les meilleures places de l'orangerie. On les multiplie de marcottes par strangulation ou incision sur jeunes rameaux de l'année précédente, ou de semis et boutures en pots sur couche chaude et sous châssis pour repiquer en automne.

LIATRIS EN ÉPI, *Liatris spicata* (Caroline). Fam. des

composées. Feuilles ponctuées; tige simple, terminée par un épi de fleurs très-jolies, d'un pourpre foncé.

Liatris élégante, *L. elegans* (Géorgie). En septembre-octobre, fleurs lilas, en épi.

Liatris écailleuse, *L. scarriosa*. Comme la précédente; feuilles linéaires, ponctuées; superbes fleurs en tête, d'un beau rouge pourpre.

Liatris a écailles rudes, *L. squarrosa*. Comme la précédente, mais écailles blanchâtres et bordées. Toutes ces plantes vivaces ont une racine tubéreuse que l'on peut conserver comme celles des dalhia, ou mettre en orangerie. Terre légère; multiplication de graines, de boutures, ou de tubercules munis d'un morceau de la tige.

Lierre commun, *Hedera helix* (Fr.). Fam. des araliacées. Très-rameux, grimpant et s'élevant de 20 à 25 mètres sur les murailles, les troncs d'arbres, etc., auxquels il s'accroche par des racines; feuilles cordiformes, coriaces, persistantes et d'un vert foncé; en septembre-octobre, petites grappes de fleurs verdâtres; baies noires. Culture et multiplication du *Periploca*.

Ligulaire a grandes feuilles, *Ligularia macrophylla* (Altaï). Fam. des composées. Feuilles radicales, glauques, ovales; tiges rameuses, de plus de 1 mètre; en juin, fleurs nombreuses, jaunes, d'un bel effet; pleine-terre fraîche et ombragée; multiplication de graines et d'éclats.

Lilas commun, *Syringa vulgaris* (Asie). Fam. des oléinées. Arbrisseau de 3 à 5 mètres; feuilles opposées, lisses et cordiformes; en mai, grappes nombreuses de jolies fleurs d'un violet clair. Variétés à fleurs plus larges et plus rougeâtres; à fleurs blanches; à feuilles panachées de blanc ou de jaune léger.

Lilas de Marly, *S. media*. N'est qu'une variété de la précédente, mais qui s'élève moins, et fournit des grappes plus épaisses et plus allongées.

Lilas Varrin, *S. rothomagensis*. Plus petit; fleurs plus larges; limbe plus plan et d'un violet plus foncé; en thyrses terminaux beaucoup plus longs et plus élégants.

Lilas de Perse, *S. persica*. Arbrisseau le plus petit du genre; feuilles entières et lancéolées; jolies grappes de fleurs. Variété à feuilles laciniées, *S. laciniata*; autre variété à fleurs blanches.

Lilas josika, *S. josikæa* (Transylvanie). Grandeur du lilas ordinaire; fleurs non en thyrse, mais en panicule, violâtres, à limbe court et non étalé.

Lilas saugé, variété du lilas Varrin, à fleurs plus rouges et plus grandes.

Toutes terres et expositions; multiplication de rejetons et marcottes.

LIMODORUM de Tankerville, *Limodorum Tankervillæ* (Chine). Fam. des orchidacées. Racines tubéreuses; grandes feuilles engaînantes et plissées; hampe de 60 centimètres, se terminant, en mars-avril, par une longue grappe de superbes et grandes fleurs à six pétales, dont cinq d'un blanc pur en dehors et bruns en dedans, le sixième d'un beau pourpre brun, et roulé en cornet. Toute l'année dans la tannée de la serre chaude; terre de bruyère; multiplication par drageons; beaucoup d'eau en été.

LIMONIA a feuilles ternées, *Limonia trifoliata* (Inde). Fam. des hespéridées. Arbuste à rameaux grêles; feuilles trifoliées, glanduleuses et à stipules épineuses; en mai-juin, fleurs blanches à trois pétales, axillaires et presque toujours solitaires; odeur très-suave. Culture et semis comme l'oranger, mais toujours en serre chaude.

LIN vivace, *Linum perenne* (Sibérie). Fam. des linées. En juin-juillet, tiges grêles, petites fleurs bleues.

Lin a feuilles menues, *Linum tenuifolium*. Fleurs blanches rayées de pourpre.

Lin maritime, *L. maritimum*. En juillet, petites fleurs jaunes. Séparation de pieds ou semis; pleine-terre.

Lin sous-arbrisseau, *L. suffruticosum* (Espagne). Arbuste très-petit, à feuilles linéaires; en avril, grandes et jolies fleurs terminales blanches, et onglets violets. Orangerie.

Lin a trois styles, *L. trigynum* (Inde). Fleurs jaunes charmantes. Terre franche légère; semis sur couche; serre tempérée.

Lin de la Nouvelle-Zélande, *Phormium tenax*. Fam. des liliacées. Feuilles de 1 mètre 30 centimètres à 2 mètres, gladiées, coriaces, dont les fibres fournissent, par le rouissage, une filasse très-forte, très-belle et très-fine; hampe de 2 mètres à 3 mètres 32 centimètres, terminée, en août, par dix à douze fleurs tubulées, unilatérales, à divisions extérieures d'un jaune bronzé et les intérieures jaunes. Terre

franche légère; bonne exposition. Orangerie. Multiplication de rejetons.

LINAIRE A FEUILLES D'ORCHIS, *Linaria bipartita* (Maroc). Fam. des scrophulariées. Les épis terminaux de ses petites fleurs bleues et variées font assez d'effet en bordure comme les pieds-d'alouette nains. Même culture. De même pour les *L. triphylla, trionitophora, alpina.* On cultive en orangerie la *floribunda,* aujourd'hui *nemesia floribunda.*

LINNÉE BORÉALE, *Linnæa borealis* (Alpes). Fam. des caprifoliacées. Arbuste très-joli, de 30 à 45 centimètres; rameaux grêles et couchés; feuilles petites, opposées, rondes, nombreuses, persistantes et d'un beau vert; en mai, charmantes petites fleurs terminales, penchées et en grelots, d'un blanc rosé, réunies deux à deux, et d'une odeur très-suave. Pleine-terre de bruyère; exposition ombragée. Multiplication de marcottes et de rameaux enracinés.

LIPARIA SPHÉRIQUE, *Liparia sphærica* (Cap). Fam. des papilionacées. Charmant arbrisseau de 2 mètres environ; feuilles piquantes et lancéolées; de mai en juin, superbes et fortes fleurs terminales, d'un beau jaune, et ramassées en tête.

LIPARIA LANCÉOLÉ, *L. lanceolata.* Plus petit, rameaux effilés; feuilles linéaires; en juin-juillet, belles fleurs jaunes; graines mûrissant bien.

LIPARIA VELU, *L. villosa.* Plus délicat; feuillage duveteux et blanchâtre. Terre franche et légère, boutures et semis sur couche tiède et sous châssis. Serre tempérée.

LIQUIDAMBAR COPAL, *Liquidambar styraciflua* (Amér.). Fam. des balsamifluées. Bel arbre de 12 mètres et plus de hauteur, et dont toutes les parties sont aromatiques; rameaux assez nombreux; feuilles à lobes pointus et allongés, d'un beau vert doux passant au rouge à l'automne; en avril, grappes de fleurs en chaton. Dans son pays, on en retire par incision une résine considérée comme un baume précieux.

LIQUIDAMBAR D'ORIENT, *L. imberbe.* Plus rustique et plus rameux; feuilles et graines plus petites. Moins sensible à la gelée que le précédent.

Toutes terres humides et bonne exposition. Multiplication de semis, rejetons et marcottes. Ces dernières veulent être bien soignées, autrement elles sont difficiles à la reprise.

LIS BLANC OU COMMUN, *Lilium candidum* (Asie). Fam. des

liliacées. Ognons à écailles imbriquées ; en juin, grappes de fleurs très-blanches et odorantes. Variétés : Lis blanc à fleurs doubles, *L. C. flore pleno ;* presque toujours la fleur avorte ou épanouit très-mal. Lis ensanglanté, *L. C. purpureo variegatum ;* pétales blancs tachés de pourpre foncé. Lis à fleurs en épi, dont la tige se termine en un long épi de pétales sans fleurs distinctes. Lis de Constantinople, *L. peregrinum.* Les petits lis à feuilles bordées et à feuilles panachées.

Lis orangé, *Lilium croceum* (Autriche). En juin, fleurs nombreuses, d'un rouge orangé, ponctuées de noir.

Lis bulbifère, *L. bulbiferum* (Suisse), portant des *bulbilles* aux aisselles des feuilles ; fin de mai, fleurs d'un rouge orangé, pointillées de brun. Sous-variétés : *le petit Lis bulbifère, Lis bulbifère à fleurs doubles, Lis bulbifère à fleurs panachées.*

Lis du Canada, *L. Canadense.* Fin de juillet, ombelles de fleurs jaunes, droites, ponctuées de noir en dedans et disposées en couronne.

Lis de Chalcédoine, *Lilium chalcedonicum* (Asie). Fleurs pendantes, ponctuées de rouge pourpre ; anthères écarlates.

Lis a fleurs pendantes, *L. pendulinum* (Canada). En juillet, fleurs d'un rouge ponctué. Variétés : Lis de Pensylvanie, *L. pensylvanicum,* et *Lis de Philadelphie, L. philadelphicum ;* tous deux aussi à fleurs rouges, mais de teintes différentes.

Lis du Japon, *L. japonicum.* Superbes fleurs blanches et campanulées.

Lis du Kamtschatka, *L. Camtschatcense.* En juillet, ombelles de fleurs renversées, d'un jaune doré, ponctué de pourpre à l'intérieur ; odeur de jonquille. Exposition du levant.

Lis martagon, *L. martagon* (Fr.). De mai en août, fleurs couleur de cire d'Espagne, vernissées ; pétales très-réfléchis en dehors. Variétés à fleurs doubles, et environ cinquante autres parmi lesquelles on distingue : le *Blanc ordinaire,* le *Blanc pyramidal,* le *Rouge magnifique,* le *Rouge orangé,* le *Pourpre,* le *Piqueté blanc,* le *Piqueté pourpre,* le *Jaune doré,* etc.

Lis monadelphe, *Lilium monadelphum* (Caucase). En juin, fleurs nombreuses, d'un jaune citron, tachetées de rouge ; pétales roulés en dehors.

Lis pomponien, *L. pomponium* (Fr. mér.). En juillet, fleurs pendantes, d'un rouge ponceau ; pétales roulés en dehors. Exposition du midi.

Lis des Pyrénées, *L. pyrenaicum*. Fleurs jaunes, ponctuées de pourpre; anthères écarlates.

Lis superbe, *L. superbum* (Amér. sept.). Tige de 3 mètres. Trente à quarante fleurs moyennes, pendantes, d'un rouge orangé, et ponctuées d'un pourpre brun. Terre de bruyère, au midi.

Lis tigré, *L. tigrinum* (Chine). En juillet, fleurs très-grandes et nombreuses, d'un vermillon orangé, tigrées de pourpre noir.

Enfin on cultive encore les lis *longiflorum* et *eximium*, qui ont beaucoup d'analogie avec le lis du Japon. *L. pumilum*, à fleurs d'un rouge safrané, ponctué de noir. *L. carolinianum*, à fleurs orangées, tigrées seulement à la gorge. *L. glabrum*, qui ne paraît être qu'une variété du martagon. *L. concolor*, d'un rouge cocciné pur et uniforme. *L. lancifolium*, à pétales blancs et quelquefois lavés de bleuâtre ou de rougeâtre, roulés. *L. speciosum*, à fleurs blanches, lavées de rose, munies de grosses papilles rouges, et à pétales roulés. Il est odorant.

Tous les lis veulent une terre légère et une bonne exposition. On les multiplie par les caïeux. On les déplante tous les trois à quatre ans, lorsque les tiges et les feuilles sont sèches, et l'on replante de suite. On peut faire cette opération à l'automne, mais alors les fleurs sont ordinairement retardées d'un an. On multiplie encore ces plantes par les écailles de leurs bulbes : pourvu qu'elles soient détachées avec un fragment de la base de l'ognon, elles forment de suite un caïeu qui fleurit la troisième année, comme les *bulbilles*, qu'il faut également planter aussitôt qu'elles se détachent.

LISERON tricolore, Belle-de-jour, *Convolvulus* (Espagne). Fam. des convolvulacées. Feuilles lancéolées; tiges tombantes; de juin en septembre, fleurs solitaires, axillaires, campanulées, larges et nombreuses; gorge jaune, limbe d'un bleu clair à l'extrémité et blanc au centre; elles se ferment le soir. Semis sur couche ou en place. Toutes terres et expositions.

Liseron satiné, *Convolvulus cneorum* (Orient). Joli arbuste de 65 centimètres, toujours vert; feuilles lancéolées, satinées et couvertes d'un duvet argenté; tout l'été, fleurs très-nombreuses, axillaires, terminales, campanulées, d'un blanc rosé. Semis et boutures. Terre franche légère; peu d'humidité.

Liseron linéaire, *Convolvulus linearis*. Feuilles plus étroites et moins argentées; fleurs d'un rose pâle. Même culture.

LOBELIA éclatante, *Lobelia fulgens* (Mexique). Fam. des lobéliacées. Feuilles ovales, pubescentes et dentées; tiges de 50 à 80 centimètres; de juillet en septembre, grappe simple, terminale et assez longue, de belles et grandes fleurs d'un rouge très-éclatant.

Lobelia brillante, *L. splendens*. Epis très-brillants de fleurs rouges, moins larges. Orangerie.

LOBÉLIE cardinale, *Lobelia cardinalis* (Amér. sept.). Plante un peu velue; feuilles ovales; tige simple, de 80 centimètres et plus; en juillet-octobre, grappe longue et terminale de grandes et nombreuses fleurs écarlates et d'un brillant effet. Pleine-terre, avec couverture l'hiver; mieux, orangerie.

Lobélie syphilitique, *Lobelia syphilitica* (id.). Tige de 45 à 50 centimètres; épis de fleurs bleues, moins longues, mais plus larges que les précédentes.

Lobélie velue, *Lobelia hirsuta* (id.). Tiges grêles et rameuses; fleurs blanches, axillaires et terminales.

Culture des *campanules;* mais les semis se font sur couche, sous cloche ou châssis aussitôt les semences mûres. On repique en pots que l'on passe en orangerie l'hiver; et l'on met en place au printemps.

LODDIGESIA a feuilles d'oxalis, *Loddigesia oxalidifolia* (Cap). Fam. des semi-flosculeuses ou composées. Petit arbuste à rameaux grêles; feuilles à trois folioles et très-nombreuses; en avril-mai, grappes courtes et terminales de sept à huit petites fleurs purpurines. Terre de bruyère. Semis et marcottes. Serre tempérée.

LOPEZIE a grappes, *Lopezia racemosa* (Mex.). Fam. des œnothérées; annuelle. Tiges formant buisson; feuilles ovales; de mai en octobre, grappe de petites fleurs d'un rose rouge. Pleine-terre de bruyère; multiplication de graines sur couche; repiquer en place.

LOTIER rouge, ou a quatre ailes, *Lotus tetragonolobus* (Orient). Fam. des légumineuses ou papilionacées. Feuilles ternées; tiges pendantes et hautes de 25 à 35 centimètres; en juin-juillet, fleurs moyennes, d'un rouge pourpré. Bonne exposition. Semis et repiquage comme la reine-marguerite.

LUNAIRE annuelle, *Lunaria annua*. Fam. des crucifères.

Plante à petites fleurs simples, purpurines ou blanches. On la sème en place au printemps.

LUPIN VIVACE, *Lupinus perennis*. Fam. des papilionacées. Grosses racines traçantes; feuilles ailées; tiges de 35 à 50 centimètres; de mai en juillet, épis terminaux de jolies fleurs d'un bleu clair. Terre légère, bonne exposition; semis en place aussitôt la maturité des graines. Couverture l'hiver.

LUPIN BIGARRÉ, *Lupinus varius* (Fr. mérid.). Tige velue, haute de 25 à 35 centimètres; feuilles de cinq à huit folioles digitées; de mai en juillet, épis de fleurs variant du rouge au bleu. Semis en place de bonne heure au printemps; bonne exposition.

LUPIN JAUNE, *Lupinus luteus* (Alger). Fleurs jaunes et odorantes. Même culture.

On cultive aujourd'hui à peu près quarante espèces de lupins, arbustes, plantes vivaces et annuelles, tous remarquables par leurs fleurs, affectant toutes les nuances du blanc, du jaune, du rouge et du bleu. Ils réussissent parfaitement en terre de bruyère, ou en terre siliceuse et légère; mais ils refusent de croître dans les terres calcaires, argileuses, fortes et froides. Nous citerons les *Lupinus arboreus, pulchellus, versicolor, arbutus, mexicanus, marshallianus, multiflorus, tomentosus, mutabilis, canaliculatus,* qui, étant plus ou moins ligneux, doivent passer l'hiver sous châssis ou en orangerie. Les espèces vivaces et annuelles sont bien en pleine-terre.

LUZERNE EN ARBRE, *Medicago arborea* (Orient). Fam. des papilionacées. Arbuste à petites feuilles persistantes et trifoliées; de juin en août, fleurs d'un beau jaune. Terre franche; semis, boutures et marcottes.

LYCHNIS DIOIQUE, *Lychnis dioica* (Fr.). Fam. des caryophyllées. Feuilles ovales et velues; en mai-juin, panicules dichotomes de fleurs doubles, blanches, roses ou rouges suivant la variété.

LYCHNIS VISQUEUSE, *Lychnis viscaria* (idem). Feuilles petites, nombreuses et pointues; tiges de 20 à 35 centimètres; en mai-juillet, jolies fleurs doubles d'un rose purpurin.

LYCHNIS DES PRÉS, *Lychnis flos cuculi* (idem). Feuilles étroites; tiges de 45 à 60 centimètres, grêles et rameuses; en mai-août, fleurs doubles, d'un rouge purpurin ou blanches.

Lychnis croix de Jérusalem. *Lychnis chalcedonica* (Russie). Feuilles ovales; tiges de 80 centimètres environ; en juin-juillet, fleurs nombreuses, doubles et écarlates, en cime. Variété à tige de 20 à 35 centimètres.

Les Lychnis aiment une terre substantielle légère: celles à fleurs doubles ne se multiplient que par éclats de pieds; les simples ont de plus leurs semences que l'on cultive comme celles des *œillets*.

Lychnis des Alpes, *Lychnis alpina*. Feuilles linéaires; tiges de 5 à 8 centimètres; en avril-mai, fleurs moyennes, nombreuses et d'un rouge foncé. Boutures, éclats de pieds et semis.

Lychnis a grandes fleurs, Œillet du Japon, *Lychnis grandiflora*, ou *coronata*. Fleurs simples, assez larges et d'un beau rouge de *minium*. Terre de bruyère et en pots. Multiplication de boutures et marcottes. Orangerie.

Lyciet d'Afrique, *Lycium afrum* (Espagne). Fam. des solanées. Arbrisseau en buisson, à rameaux roides et épineux; feuilles linéaires; en été, fleurs violettes; fruits noirs.

Lyciet lancéolé, *L. barbarum* (Chine). Rameaux pendants, épineux et blanchâtres; petites feuilles ovales aiguës; presque tout l'été, fleurs d'un blanc purpurin; fruits rouges.

Lyciet de Chine, *L. sinense*. Il ressemble au précédent, seulement ses feuilles sont plus petites.

On cultive aussi le Lyciet d'Europe, *L. europæum*, et de Russie, *L. rhutanicum*. Toutes terres et expositions, mieux les bonnes; multiplication de drageons et semences.

Lyciet a feuilles de boerhaavia, *Lycium boerehaaviæfolium*, *L. Ehretia halimifolia* (Pérou). Rameaux flexibles comme les précédents; feuilles persistantes et argentées; de juin en septembre, panicules de petites fleurs violettes, à odeur de lilas. Même culture et multiplication, mais en pots pour rentrer en orangerie.

Lysimachie ponctuée, *Lysimachia punctata* (Fr.). Fam. des lysimachées. Feuilles linéaires, lancéolées; tiges droites, simples, verticillées, de 40 à 80 centimètres; en juin-juillet, fleurs jaunes, assez grandes et souvent ponctuées.

Lysimachie commune, *L. vulgaris* (idem). Tiges et feuilles de la précédente; de juillet en septembre, panicules de fleurs jaunes.

Lysimachie verticillée, *L. verticillata* (Caucase). Feuilles

pétiolées et verticillées; tige de 40 à 70 centimètres; en juin-juillet, fleurs axillaires, jaunes, et formant avec la tige une grappe terminale.

LYSIMACHIE A FEUILLES DE SAULE, *L. ephemerum* (Espagne). De juillet en septembre, épis terminaux de fleurs blanches.

LYSIMACHIE NUMMULAIRE, *L. nummularia* (Fr.). Feuilles ovales, légèrement pétiolées; tiges un peu couchées; grandes fleurs jaunes axillaires.

Toutes se multiplient par leurs racines et viennent bien sur le bord des pièces d'eau. Il faut semer les deux avant-dernières sur couche, pour les repiquer.

M

MACLEY A FEUILLES EN COEUR, *Macleya cordata* (Antilles). Fam. des papavéracées. Vivace. Tige de 1 mètre 20 centimètres à 2 mètres; feuilles cordiformes; en juillet, grande panicule de fleurs blanches. Pleine-terre ordinaire, couverture l'hiver. Multiplication de graines et d'éclats.

MACLURE ÉPINEUX, *Maclura aurantiaca* (Amér.). Fam. des morées. Bel arbre dioïque; feuilles ovales lancéolées; épines axillaires; en juin-juillet, fleurs femelles verdâtres, en chatons globuleux, les mâles en chatons spiciformes. Pleine-terre ordinaire; multiplication de marcottes, et de boutures de racines.

MACROTHYS A GRAPPE, *Macrotys racemosa; Cimifuga serpentaria* (Amér. sept.). Fam. des renonculacées. Vivace. Tige de 1 mètre; feuilles triternées; en juillet, grappe de petites fleurs blanches. Pleine-terre ordinaire; multiplication de graines et d'éclats.

MADARIA DU CHILI, *Madaria elegans; Madia elegans.* Fam. des composées. Annuelle. Tige droite de 1 mètre; feuilles ligulées; en été et en automne, fleurs jaunes, à rayons trifides et rougeâtres à la base. Semis en automne ou au printemps.

MAGNOLIER A GRANDES FLEURS, *Magnolia grandiflora* (Floride). Fam. des magnoliacées. Tige droite de 3 mètres; tête régulière; feuilles coriaces, persistantes et ovales, longues de 15 à 20 centimètres, d'un vert luisant au-dessus, et ferrugineuses au-dessous; de juillet en novembre, fleurs terminales, solitaires, de neuf à douze pétales, épais, d'un

blanc pur et formant un cercle de 15 à 20 centimètres de diamètre; nombreuses étamines à anthères vermeilles; enfin odeur très-suave.

MAGNOLIER GLAUQUE, *M. glauca* (Virginie). Le même que le MAGNOLIER BLEU, M. DE MARAIS et ARBRE DU CASTOR; arbrisseau de 3 à 5 mètres, souvent en buisson; feuilles oblongues, glauques en dessous; fleurs d'environ un tiers moins larges que les précédentes; odeur très-agréable. Variété à fleurs doubles; autre plus grande dans toutes ses dimensions, dite *M. tompsonia*.

MAGNOLIER A FEUILLES AIGUES, ou M. ACUMINÉ, *M. acuminata* (Amér. sept.). Arbre d'une grande hauteur; feuilles pointues et très-grandes; fleurs terminales, solitaires, larges de 8 à 10 centimètres, d'un bleu verdâtre, et inodores. Variété à feuilles très-longues, très-larges, et obrondes. C'est le *Magnolia maxima* des jardiniers.

MAGNOLIER A OMBRELLE, ou M. PARASOL, *M. umbellata*, *M. tripetala* (idem). De moyenne hauteur; très-grandes feuilles courbées en parasol à l'extrémité des branches; fleurs très-grandes, blanches, et dont les neuf à quinze pétales sont superposés trois par trois les uns sur les autres; odeur peu flatteuse.

MAGNOLIER A GRANDES FEUILLES, *M. macrophylla* (idem). Moyenne hauteur; feuilles longues de 65 centimètres et plus, d'un vert gai en dessus, et glauques en dessous; fleurs larges de 15 centimètres environ; 6 pétales blancs, dont les trois inférieurs ont les onglets pourpres.

MAGNOLIER A FEUILLES EN CŒUR, *M. cordata* (id.). Fleurs jaunes.

MAGNOLIER A FLEURS STRIÉES, *M. striata*. Remarquable par les stries de ses pétales.

MAGNOLIER EFFILÉ, *M. gracilis*. Il a beaucoup de rapport avec le *discolor*; seulement feuilles plus lisses et plus petites; fleurs moins grandes, violettes en dessous, et d'un blanc violâtre en dessus.

MAGNOLIER A FLEURS BORDÉES, *Magnolia fuscata* (Chine). Buisson rameux de 1 mètre 50 centimètres à 2 mètres; en novembre, fleurs axillaires, d'un blanc soufré et liseré de carmin; odeur très-suave. Orangerie.

MAGNOLIA POURPRÉ, *M. purpurea*. Le même que le *discolor* et *obovata* (idem). Arbrisseau de 1 mètre et plus, feuilles

d'un vert foncé des deux côtés ; d'avril en juin, grandes et belles fleurs d'un beau blanc de lait dans l'intérieur, d'un violet pourpre en dehors : il passe très-bien l'hiver ici en pleine-terre et à bonne exposition, avec couverture, mais alors il perd ses feuilles.

Magnolia nain, *M. pumila* (idem). Tiges de 35 centimètres ; toute l'année, petites fleurs terminales très-agréables, et à odeur suave. Serre tempérée. On sème les *magnolia* et on les repique comme les orangers : même terre ou celle de bruyère. Orangerie deux à trois années avant de mettre en place et en pleine-terre, au printemps, ceux qui bravent nos hivers. Ils se multiplient aussi de bouture, marcottes, et de greffes en approche.

Magnolier yulan, *M. yulan*. Grandes feuilles ovales ; en avril-mai, grandes fleurs blanches, de six à neuf pétales, à odeur très-suave. Il passe très-bien l'hiver en pleine-terre.

MAHERNIA a feuilles pennées, *Mahernia pennata* (Cap). Fam. des liliacées. Feuilles trois fois ailées et à fleurs rouges. Mahernia glabre, *M. glabra* (id.) ; feuilles étroites et lancéolées ; petites fleurs jaunes à onglets verdâtres. Mahernia odorant, *M. odorata ;* fleurs jaunes, campanulées, odeur de jonquille. Mahernia incisé, *M. incisa ;* petites feuilles incisées et luisantes ; fleurs d'un rouge vermillon, etc. Ces arbustes du Cap donnent leurs petites fleurs géminées depuis avril jusqu'en octobre.

On les multiplie de boutures. Bonne place près des jours dans la serre tempérée.

MAHONIA arbrisseau, *Mahonia aquifolia*. Fam. des berbéridées. Arbuste assez grand ; feuilles persistantes, ailées ; fleurs et fruits comme l'épine-vinette. Pleine-terre de bruyère. Multiplication de graines semées aussitôt la maturité, et de rejetons. Même culture pour les *M. glumacea, repens, tenuifolia,* et *fascicularis ;* ce dernier exige une couverture dans les grands froids.

MALOPE a trois lobes, *Malope trifida*. Fam. des malvacées. Annuelle. Tige de 65 centimètres ; tout l'été, fleurs assez grandes d'un joli rose foncé. Variété à fleurs blanches. Pleine-terre ; semis sur couche et en place. Malope a grandes fleurs, *M. grandiflora,* plus grande, plus robuste, à fleurs plus grandes et rouges. Si on la cultive en orangerie, elle dure plusieurs années.

MALPIGHIA GLABRE, MOUREILLER, *Malpighia glabra*. Fam. des malpighiacées. Charmant arbrisseau rameux; feuilles ovales et luisantes; de janvier à juillet, petites ombelles axillaires rougeâtres; pétales ondulés et à bords crénelés; fruits rouges intéressants.

MALPIGHIA A FEUILLES DE GRENADIER, *M. punicæfolia*. De mai en juillet, ombelles de fleurs pourpres et fruits bons à manger.

MALPIGHIA A GRANDES FEUILLES, *M. macrophylla*. Ombelles de jolies fleurs blanches; fruits très-gros et comestibles.

MALPIGHIA A FEUILLES DE KERMÈS, *M. coccifera*. Arbuste à feuilles d'yeuse; charmantes fleurs axillaires, solitaires ou géminées, blanches et striées de rose.

MALPIGHIA BRULANT, *M. urens*. Arbuste à feuilles ovales, couvertes en dessous d'une soie très-piquante; de juillet en octobre, fleurs blanches et purpurines.

On cultive de même les MALPIGHIA A FEUILLES DE MYRTE, *myrtifolia*; LUISANT, *nitida*; A FEUILLES DE HOUX, *ilicifolia*; GLANDULEUX, *glandulosa*; A FEUILLES ÉTROITES, *angustifolia*, etc. Tous des Antilles, et se multiplient de semis et de boutures sur couche chaude et sous châssis, ou en pot dans la tannée sous entonnoir; terre franche légère ou de bruyère. Serre chaude.

MALVAVISCUS, ou MAUVE EN ARBRE, MAUVISQUE, *Malvaviscus arboreus, Achania* ou *Hibiscus malvaviscus* (Antilles). Fam. des malvacées. Tiges grêles et hautes; feuilles rudes et cordiformes; tout l'été, grandes et larges fleurs axillaires et écarlates. Semis et boutures. Serre tempérée.

MANULÉE A FEUILLES OPPOSÉES, *Manulea, oppositifolia* (Cap). Fam. des scrophulariées. Arbuste de 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres. Feuilles petites, oblongues; tout l'été, fleurs d'un rose lilas, à disque jaune. Variété à fleurs blanches. Orangerie. Multiplication de graines et de boutures.

MARANTA ZÉBRÉ, *Maranta zebrena* (Antilles). GALANGA ou LANGUAS. Fam. des cannées. Feuilles longues de 35 à 50 centimètres, larges de 12 à 15, à raies d'un vert jaunâtre et noires; en mars-avril, épi terminal et renflé au milieu; fleurs blanches, teintes de violacé, rayées de bleu, et à spathes d'un bleu tendre rayées de bleu foncé.

Culture des *Hedychium*. Serre chaude.

MARGUERITE, *Bellis* (Fr.). Fam. des composées. Plante

de bordure. On ne cultive que les marguerites doubles, à fleurs blanches, rouges, roses, purpurines à cœur vert et à fleurs prolifères. On les relève et repique tous les ans. Terre fraîche et peu de soleil.

MARRONNIER d'Inde, *Æsculus hippocastanus*. Fam. des acérinées. Connu de tout le monde; en mai, ses pyramides terminales de fleurs blanches, pictées de pourpre, en font un de nos plus beaux arbres d'ornement. Tous terrains, mieux ceux humides et substantiels.

Variété à feuilles panachées.

Marronnier Pavier rouge, *Æ. Pavia rubra*. Feuilles d'un vert plus foncé, et fleurs rouges, très-agréables.

On cultive de même, l'Æsculus Pavia jaune, *Æ. P. flava*, et celui de l'Ohio, *Æ. P. ohiotensis* (Amér. sept.).

MARTYNIA vivace, *Martynia perennis, Gloxinia maculata* (Antilles). Fam. des pédalinées. Grandes feuilles velues; de juin en juillet, grandes et superbes fleurs en cloches allongées, nombreuses et solitaires, d'un bleu bordé de violet magnifique. Terre franche légère, en pots dans la tannée. Multiplication de pieds. Serre chaude.

Martynia a deux étamines, cornaret, *M. diandra, M. angulosa* (Mexique). Superbe plante; tige de 50 à 60 centimètres, mais annuelle; feuilles cordiformes; de juin en août, fleurs, moyennes, campanulées, blanchâtres, nuancées de rose et tachées de laque; odeur suave. Variété à fleurs blanches, purpurines, plus ou moins belles, mais toutes très-intéressantes. Multiplication de semis en pots sur couche chaude. Serre chaude.

MATRICAIRE officinale, *Matricaria parthenium* (Fr.): Fam. des composées. Touffes de feuilles pinnatifides; tiges nombreuses, rameuses; en juin-septembre, fleurs blanches, à disque jaune : on ne cultive que celles à fleurs doubles. Multiplication d'éclats de racines. Toutes terres et expositions, mieux mi-soleil.

MAUVE frisée, *Malva crispa*. Fam. des malvacées. On ne la cultive que pour ses feuilles d'un beau vert et très-élégamment frisées; pleine-terre; multiplication de graines. Mauve de l'Ile-de-France, *M. Mauritiana;* fleurs grandes, blanches rayées de pourpre. Même culture. Mauve divariquée, *M. divaricata*, ligneuse, très-jolie; tout l'été, fleurs blanches rayées de carmin; orangerie. — *M. virgata,* fleurs blanches.

Orangerie. — On cultive en pleine-terre, comme annuelles, les mauves *Miniata*, à fleurs d'un rouge de cinabre; — *campanulata*, à fleurs grandes et lilas, exhalant l'odeur de vanille; — *creeana*, à fleurs rouges ou safranées.

MELALEUCA (Nouv.-Holl.). Fam. des myrtacées. Ils forment un groupe d'arbustes et d'arbrisseaux toujours verts, assez nombreux; ils fleurissent en juin-juillet; les fleurs, qui ne brillent guère que par leurs étamines plus ou moins longues, n'en sont pas moins jolies et curieuses par leur disposition autour des rameaux. Leurs teintes violettes, purpurines, blanchâtres, etc., font de l'effet sur les jeunes individus bien feuillés. On cultive les suivants :

MELALEUCA A FEUILLES DE THYM, *M. thymifolia*. Tige de 60 à 70 centimètres; fleurs d'un violet carminé : les *Mélaleuca coronata* et *gnidifolia* sont considérées comme le même. Il en est de même des MELALEUCA A FEUILLES DE MYRTE, *M. myrtifolia*, et des *squarrosa*, fleurs d'un blanc jaunâtre, de l'ARMILLAIRE, *armillaris*, et de celui A FEUILLES DE BRUYÈRE, *ericæfolia*, à fleurs rouges ou pourpres. On distingue particulièrement celui A FEUILLES D'HYPERICUM ou MILLEPERTUIS, *hypericita*, plus vigoureux et fleurissant plus jeune que les autres, et étamines d'un rouge ponctué de jaune et d'un brillant effet; le GENTIL, *pulchella*, pourpre à teinte lilas; A FEUILLES DE DIOSMA, *diosmatifolia*, fleurs d'un pourpre vif; le NOUEUX, *nodosa*, fleurs blanches; le FEUILLU, *decussata*, fleurs verdâtres; A FEUILLES TRÈS-ÉTROITES, *angustifolia*, fleurs blanches; le BRILLANT, *splendens* ou *speciosa*, fleurs d'un pourpre vif; A FEUILLES DE NERIUM, *neriifolia*; A FEUILLES DE STAPHELLA, *staphelioides*, etc., etc. Culture des *leptospermum*. Terre de bruyère; bonne orangerie; beaucoup d'eau en été; multiplication de graines, marcottes et boutures.

MÉLASTOME MALABATHROIDE, *Melastoma malabathrica* (Ceylan). Fam. des melastomées. Bel arbuste à tiges carrées et très-velues; feuilles ovales aiguës, velues et à longues nervures; en août, fleurs purpurines, très-larges.

MÉLASTOME CORYMBIFÈRE, *M. cymosa* (Antilles). Corymbes terminaux de fleurs pourpres. Multiplication de rejetons mis en pots sur couche sous châssis ou dans la tannée. Serre chaude.

MÉLÈZE D'EUROPE, *Larix europæa*, *Pinus larix* (Alpes).

Fam. des conifères. Très-bel arbre résineux, de la plus haute stature; branches horizontales; rameaux très-nombreux, et feuilles linéaires aiguës, courtes, d'un vert gris et en faisceaux; en avril-mai, fleurs mâles et femelles en chaton. Fruits en cônes écailleux. Variété : le MÉLÈZE TORTUEUX de Sibérie.

MÉLÈZE D'AMÉRIQUE, *L. americana, Pinus* ou *Abies microcarpa*. Se distingue du premier par ses feuilles plus courtes et plus étroites, et ses cônes plus petits.

Toutes terres et exposition du nord. Semis en terre de bruyère au printemps, à l'exposition du levant ou du couchant. On met en place à deux ou trois ans. Le jeune plant s'abrite l'hiver par des fougères ou pailles sèches. Ils méritent autant par leur utilité que par leur beauté tout l'intérêt des cultivateurs et des forestiers.

MELIANTHUS A LARGES FEUILLES, PIMPRENELLE D'AFRIQUE, *Melianthus major* (Cap). Fam. des zygophyllées. Arbrisseau de 2 mètres et plus; feuilles comme les primprenelles, mais plus grandes; en juin-juillet, épis terminaux de petites fleurs d'un rouge foncé, et très-nectarifères.

MELANTHUS A FEUILLES ÉTROITES, *M. minor* (idem). Plus petit, plus délicat et moins beau; en août, épis axillaires de fleurs d'un jaune carminé. Terre franche légère. Midi. Boutures sur couche, ou rejetons et marcottes. Orangerie, ou pleine-terre avec les précautions d'usage.

MÉLISSE OFFICINALE, *Melissa officinalis*, ♃ (Fr.). Fam. des labiées. Se cultive comme la menthe.

MÉNISPERME DU CANADA, *Menispermum canadense*. Fam. des ménispermées. Arbrisseau dont les rameaux longs et sarmenteux, couverts d'un beau feuillage lisse, coriace et d'un vert gris, ornent très-gracieusement les murailles et les troncs d'arbres. Fleurs dioïques, peu remarquables.

On admet aussi les MÉNISPERMES DE VIRGINIE, *M. virginicum*, et DE LA CAROLINE, *M. carolinum*. Toutes terres et expositions. Multiplication de drageons et marcottes. Pleine-terre.

MENTHE CULTIVÉE, *Mentha sativa*, ♃ (Fr.). Fam. des labiées. Variétés : la *verte*, la *ronde*, la *crépée*, la *poivrée*, la *purpurine*, le *pouliot*. Eclat des racines, et presque toutes terres et expositions.

MENTZELIA HÉRISSÉ, *Mentzelia hispida, M. aspera*

(Mexique). Fam. des loasées. Arbuste en buisson rameux; feuilles aiguës; de septembre en décembre, fleurs terminales, rouges, safranées, et assez jolies. Terre franche légère. Midi. Semis et boutures. Serre tempérée.

MÉNYANTHE TRÈFLE D'EAU, *Menyanthes trifoliata* (Fr.). Fam. des gentianées. Feuilles longuement pétiolées et à trois grandes folioles; tiges de 30 à 40 centimètres; de mai en juillet, épi terminal de fleurs blanches, jolies et à bords ciliés.

MÉNYANTHE PETIT NYMPHÆA, *M. nymphoides*. Feuilles cordiformes et flottantes; en juillet, ombelles de fleurs jaunes et à pétales découpés.

On multiplie ces plantes par les racines placées dans l'eau, ou par les semences placées en terre humide et marécageuse.

MENZIEZIA A FEUILLES DE POLIUM, *Menziezia poliifolia* (Fr. mér.), *Erica Daboecii*. Fam. des éricacées. Charmant arbrisseau; tige grêle et rameuse; feuilles persistantes, les inférieures ternées, les supérieures opposées, toutes un peu roulées en dessous sur les bords; en mai, jolies grappes de fleurs roses, ovoïdes. Culture des *kalmia* et *azalea*. Il a plusieurs variétés qui diffèrent par des feuilles plus ou moins étroites.

MERENDERA BULBOCODE, *Merendera bulbocodium* (Pyrénées). Fam. des mélanthacées. Feuilles aiguës; en mars, tige très-basse, terminée par deux ou trois fleurs blanches, passant au purpurin. Terre légère. Exposition chaude. Couverture l'hiver. Il se multiplie comme les colchiques.

MERENDERA BULBOCODE D'ÉTÉ, *Merendera æstivalis*. De mai en juin, ombelle de fleurs verdâtres très-jolies. Même culture.

MÉTHONIQUE SUPERBE DE MALABAR, *Methonica superba*, *M. gloriosa superba*. Fam. des liliacées. Grosses racines tubéreuses; tige grêle, longue de 1 mètre à 1 mètre 50 centimètres; feuilles terminées par une vrille; de juillet en octobre, fleurs aurores, assez grandes et très-jolies. On la cultive en pots dans la tannée. Multiplication de ses tubercules. On peut la retirer et la conserver dans du sable ou de la terre de bruyère, sans humidité, jusqu'en février, où on la replante. Serre chaude.

MÉTHONIQUE A FLEURS VARIABLES, *M. simplex* (Sénégal). Plus grande; à fleurs plus nombreuses et plus larges, d'abord vertes, puis jaunes, et passant au rouge. Même culture.

METROSIDÉROS (Nouvelle-Hollande). Fam. des myrtacées. Ces arbrisseaux ont de l'analogie avec les mélaleuca. Leurs fleurs, en juin-juillet, se font remarquer par leurs étamines formant de jolis pompons autour des rameaux. On cultive les METROSIDÉROS A FEUILLES DE SAULE, *M. saligna*, fleurs purpurines; LANCÉOLÉ, *lanceolata*, fleurs d'un pourpre vif et d'un bel effet, le même que le *lophanta*, et différant très-peu du *crassifolia;* A FLEURS NOMBREUSES, *floribunda*, l'un des plus jolis; A LARGES FEUILLES, *latifolia* ou *marginata*, feuilles à bords terminés par une nervure, fleurs du premier; A FEUILLES ÉTROITES, *linearis, angustifolia*, fleurs d'un pourpre vif; ANOMAL, *anomala*, fleurs solitaires et terminales, d'un rouge vif, à filets blancs et anthères jaunes; A FLEURS VERTES, tranchant bien sur celles des précédents.

Ces plantes se cultivent comme les *leptospermum*, les *melaleuca*, etc. On préfère les boutures, parce qu'elles fleurissent plus tôt.

MICOCOULIER DE PROVENCE, *Celtis australis*. Fam. des celtidées. Arbre de 16 mètres; écorce lisse; rameaux longs, nombreux et flexibles; feuilles ovales, à peu près comme celles de l'orme, mais non échancrées à la base; en mars, fleurs peu remarquables; fruits noirâtres et secs. VARIÉTÉS à feuilles panachées.

MICOCOULIER DE VIRGINIE, *C. occidentalis*. Plus élevé; feuilles luisantes, unies et rudes; en avril-mai, bouquets axillaires de petites fleurs verdâtres; fruits en baie rouge comme la cerise.

MICOCOULIER A FEUILLES EN COEUR, *C. cordata, C. crassifolia* (Amér. sept.). Arbre superbe; rameaux nombreux et velus; feuilles en cœur, très-longues, douces et d'un vert très-foncé.

MICOCOULIER DE TOURNEFORT, M. DU LEVANT, *C. Tournefortii, C. orientalis*. Moitié moins haut, très-rameux; feuilles larges et ovales.

On cultive aussi les MICOCOULIERS DE CHINE, *C. sinensis;* RAPEUX, *aspera;* DU MISSISSIPI, *C. Mississipiensis*, etc.

Pleine-terre légère humide, et bonne exposition. Semis comme celui du *Bignonia catalpa*. Mêmes soins l'hiver pendant quatre à cinq ans. On peut les greffer sur prunier.

MILLEPERTUIS DE MAHON, *Hypericum balearicum*. Fam. des hypéricées. Tiges ligneuses, de 1 mètre, terminées, de septembre en décembre, par de belles et grandes fleurs jaunes et solitaires.

MILLEPERTUIS DE CHINE, *H. sinense*. Tiges de 40 à 50 centimètres; belles fleurs d'un jaune doré, en cimes.

Ces plantes se cultivent comme les espèces de pleine-terre, mais orangerie.

MILLEPERTUIS FÉTIDE, *Hypericum hircinum* (Orient). Plante sous-ligneuse; feuilles paraissant percées de mille trous ou *pertuis;* tiges hautes de 3 mètres; de juin en septembre, comme toutes les autres, panicules de fleurs jaunes, à étamines d'un bel effet.

MILLEPERTUIS EN PYRAMIDE, *H. pyramidatum* (Canada). Tiges de 2 mètres 50 centimètres, et rameuses; fleurs moyennes, axillaires et terminales; même couleur.

MILLEPERTUIS A GRANDES FLEURS, *H. calycinum* (Orient). Tiges simples, de 35 à 50 centimètres; fleurs solitaires, larges de 8 centimètres, d'un beau jaune.

MILLEPERTUIS DE MAHON, *H. balearicum*. Tiges de 3 mètres environ; fleurs solitaires et terminales, jaunes.

MILLEPERTUIS PROLIFIQUE, *H. prolificum* (Amér. sept.). Fleurs jaunes, d'un très-bel effet.

Pleine-terre légère; multiplication de graines, de marcottes, de boutures et par éclats.

MIMULUS GLUTINEUX, *Mimulus glutinosus*, *M. aurantiacus, Diplacus glutinosus* (Pérou). Fam. des scrophulariées. Arbuste de 65 à 90 centimètres, visqueux et très-rameux; feuilles persistantes et opposées; de juin en octobre, grandes et belles fleurs solitaires, axillaires et d'un beau jaune souci doré. Terre franche légère, mêlée à de la terre de bruyère. Multiplication de semences, ou boutures sur couche, et sous châssis. Orangerie.

On cultive en pleine-terre les *M. ringens,* à fleurs d'un bleu pâle; — *Guttatus,* à fleurs d'un beau jaune ponctué de rouge; couverture l'hiver; — *Rivularis, variegatus, roseus, cardinalis, moschatus, andicola.*

MITCHELLA RAMPANT, *Mitchella repens* (Amér. sept.). Fam. des rubiacées. Tiges et rameaux grêles, couchés et radicants; petites feuilles persistantes; en avril, jolies fleurs blanches, géminées, infundibuliformes, d'une odeur suave; fruits d'un beau rouge écarlate. Mi-soleil. Terre de bruyère. Multiplication de branches éclatées.

MOGORI, JASMIN D'ARABIE, *Mogorium sambac*, *M. nyctanthes sambac*, *Jasminum sambac.* Arbrisseau toujours vert;

feuilles cordiformes; tout l'été, grandes et belles fleurs blanches, tubulées et à huit divisions bien ouvertes, très-odorantes le soir. Variétés l'une à fleurs doubles, l'autre à fleurs très-grandes et très-pleines, mais s'ouvrant mal; toutes deux plus odorantes que la première. Serre chaude. Marcottes et boutures. Taille au printemps.

MOLUCELLE ÉPINEUSE, *Molucella spinosa* (Syrie). Fam. des labiées. Feuilles cordiformes, les supérieures ovales; tiges de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres; de juillet en août, fleurs axillaires et verticillées; bractées piquantes; corolles à deux lèvres dont la supérieure est rosée, et l'autre d'un jaune soufre.

MOLUCELLE LISSE, *M. lævis* (idem). Celle-ci a la corolle blanche. Culture des marguerites.

MOMORDIQUE ÉLATÈRE, *Momordica elaterium* (Italie). Fam. des cucurbitacées. Vivace; grimpante; feuilles pinnatifides; fleurs peu apparentes; fruit curieux, s'ouvrant de lui-même, et montrant son intérieur d'un beau rouge sur lequel tranchent ses graines noires. Orangerie; multiplication de graines.

MONARDA FISTULEUSE, *Monarda fistulosa* (Amér. sept.). Fam. des labiées. Plante volumineuse; en juin-août, fleurs d'un gris de lin.

MONARDA ÉCARLATE, *Monarda didyma* (idem). Plante moins volumineuse; fleurs en tête; belles corolles d'un rouge éclatant.

MONARDA VIOLETTE, *Monarda violacea* (idem). A peu près semblable à la précédente, mais fleurs d'un beau violet bleuâtre.

MONARDA POURPRE, *Monarda purpurea* (idem). Plante plus forte que la *fistuleuse;* fleurs pourpres.

Terre franche légère; mi-soleil; multiplication d'éclats de pieds tous les deux ans à l'automne; couverture dans les grands froids.

MONSONIA ÉLÉGANT, *Monsonia speciosa* (Cap). Fam. des géraniacées. Feuilles bipinnées, à longs pétioles; tiges de 20 à 25 centimètres; d'avril en mai, larges et belles fleurs d'un blanc rosé veiné de pourpre, à base carminée. Multiplication de racines dans des petits pots, ou de semences en pots sur couche tiède. Terre franche légère et bonne exposition. Orangerie.

Monsonia lobé, *M. lobata.* Feuilles lobées et cordiformes; superbes fleurs rouges, nuancées de rose et striées de carmin; boutons d'un rouge orangé.

Même culture.

MORÉE a grandes fleurs, *Morœa virgata* (Cap). Fam. des iridées. Feuilles étroites. Tige de 30 centimètres; en mai, belles et grandes fleurs blanches, ombrées de bleu et tachées de jaune.

Morée de la Chine, *Morœa ixia sinensis.* Racines et feuilles un peu plus grandes que celles de l'*iris pumila*; en juin-juillet, fleurs petites, en lis, d'un jaune ponctué de pourpre vif.

Morée faux-iris, *Morœa iridioides* (Cap). Racines fibreuses; feuilles d'iris; tige d'environ 33 centimètres; en juin-juillet, grandes fleurs blanches, les trois pétales intérieurs plus petits, lavés de violet clair et pur, les trois extérieurs plus grands, ponctués au centre et tachés de jaune à l'extrémité.

Ces trois plantes veulent le midi, une terre fraîche, et couverture l'hiver; du reste culture et multiplication des *iris.*

Morée a gaines, *Morœa vaginata* ou *northiana* (Cap). Racines fibreuses; feuilles d'*iris;* tiges engaînées dans les feuilles supérieures; d'avril en juillet, charmantes fleurs à six divisions profondes, les trois extérieures larges et d'un beau blanc de neige, les trois intérieures plus petites, bleues, ponctuées de pourpre sur fond jaune. Serre chaude.

Morœa demi-deuil, *M. lugens.* Feuilles linéaires; tige nue, surmontée, en juillet, de deux fleurs blanches à la base, et à six divisions, dont les trois grandes sont pourpres, et les trois petites ont le sommet bordé de noir. Pleine-terre. Les amateurs cultivent aussi les *Morœa elegans, tricolor, sordescens,* etc.

Multiplication de graines et d'œilletons. Se cultivent comme les *Ixia.*

Morœa d'Afrique, grande Aristée, *M. africana, Aristœa major* (Cap). Feuilles de 60 à 90 centimètres; tiges de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres, terminées, en juillet, par deux charmants épis de fleurs d'un beau bleu de Prusse, et à six divisions. Serre tempérée.

Morœa a fleurs bleues, *M.* ou *Aristœa cyanea.* Plus pe-

tites dimensions ; en mars, trois à quatre fleurs terminales d'un bleu de ciel. Les meilleures expositions de l'orangerie. Multiplication de rejetons ou de graines sur couche, sous châssis ou cloches.

MORELLE RECOURBÉE, *Solanum reclinatum* ou *pinnatifidum* (Pérou). Fam. des solanées. Tige épaisse, recourbée, glabre ; feuilles simples ou à deux ou trois lobes ; d'avril en juin, fleurs axillaires, larges, monopétales, d'un bleu de ciel. Orangerie. Terre à oranger ; semis sur couche au printemps, et repiquage en pots. Bonne exposition.

MORINE A LONGUES FEUILLES, *Morina longifolia* (Népaul). Fam. des dipsacées. Belle plante vivace ; tige de 1 mètre ; fleurs en épis, tubulées, d'un blanc rosé, en juin. Pleine-terre fraîche ; multiplication de graines et d'éclats.

MOURON DE MONELLI, *Anagallis Monelli* (Espagne). Fam. des lysimachies. Plante annuelle en pleine-terre et trisannuelle à l'orangerie ; tiges rameuses et rampantes ; petites feuilles verticillées ; en mai-septembre, jolies petites fleurs bleues, à cinq divisions ouvertes en roues et tachées de carmin à la base. Semis ou boutures sur couche tiède ; terre franche légère et mi-soleil.

MUFLIER DES JARDINS, *Antirhinum majus* (Fr.). Vulgairement GUEULE DE LION. Fam. des antirhinées. Feuilles lancéolées, lisses, d'un vert foncé ; tiges rameuses, de 50 à 90 centimètres ; de mai en septembre, épis de grandes fleurs en mufle, d'un *beau pourpre* ou *blanc pur, palais jaune* ou *lie de vin ;* enfin une belle variété plus délicate, à fleurs doubles d'un rouge pâle. Ces plantes sont vivaces ou bisannuelles comme la digitale. Semis ou éclats de pieds : bonnes terres et expositions. Il faut couvrir la double l'hiver.

MUGUET, *Convallaria maialis* (Fr.). Fam. des convallariées. Tige nue et grêle ; à la fin d'avril, épi de fleurs blanches en grelots. Variétés à fleurs d'un rouge clair, *flore purpurescente ;* à fleurs doubles, plus grandes et plus belles, *flore pleno*, tiges plus fortes. Terres fraîches et ombragées. Multiplication de rejetons, de racines ou de graines semées en place.

MUGUET DU JAPON, *Convallaria japonica.* Fruits d'un beau bleu, cachés en partie par les feuilles. Même culture ; multiplication par rejetons.

MUSCARI ODORANT, *Muscari moschatum* (Orient). Fam.

des liliacées. Ognon petit; feuilles longues, en gouttière; en avril, épi de fleurs globuleuses, d'un jaune violâtre, à odeur de musc. Multiplication de semences et caïeux.

Muscari a grappes, *Muscari racemosum* (Fr.). En avril, petites fleurs en grelots, odorantes, d'un beau bleu; même culture.

Muscari monstrueux, *Muscari monstruosum* (Fr.). Feuilles d'un vert sombre, teintes de rougeâtre; en mai-juin, fleurs petites, bleuâtres et en panache; même culture.

MUSCHIE dorée, *Muschia aurea* (Madère). Fam. des campanulacées. Tige ligneuse; feuilles oblongues, lancéolées; en août-septembre, panicule de grandes fleurs d'un jaune doré. Orangerie; terre franche légère; semis sur couche.

MUTISIE élégante, *Mutisia speciosa* (Brésil). Fam. des composées. Plante grimpante. Feuilles ailées; fleurs d'un pourpre vif. Serre tempérée; multiplication de boutures et marcottes.

MYOPORUM a petites feuilles, *Myoporum parvifolium* (Nouv.-Holl.). Fam. des myoporinées. Arbuste de 1 mètre; rameaux grêles et d'un vert clair; feuilles linéaires, épaisses et d'un vert grisâtre; tout l'été, petites fleurs blanches, inodores et de peu d'effet. Terre franche légère; boutures et marcottes. Serre tempérée.

MYOSOTIS des marais, *Myosotis palustris* (Fr.), Scorpione, Souvenez-vous de moi. Fam. des boraginées. Feuilles étroites et oblongues; tiges de 15 à 30 centimètres; épis de jolies petites fleurs d'un bleu céleste, ponctuées de jaune. Séparation de pieds; terre humide ou marécageuse.

MYRICA galé, *Myrica gale* (Fr.). Fam. des myricées. Buisson d'environ 1 mètre; rameaux roux; feuilles d'un vert terne, oblongues, dentées, et parsemées de points résineux et jaunâtres; en mai, petites fleurs en chaton sur les individus mâles, et à globules rougeâtres sur les individus femelles.

Myrica de Pensylvanie, *M. pensylvanica*. Plus élevé et plus rustique; feuilles plus larges; fleurs en mai.

Myrica cirier, *M. cerifera*. Buisson encore plus fort; feuilles aussi plus allongées; il fleurit en juillet.

On extrait des baies de ces deux derniers, par l'eau bouillante, une cire verdâtre dont on fait des bougies. On recherche aussi les Myrica *faya, cordifolia,* etc. Orangerie.

Les Myrica a feuilles ternées, *M. trifoliata,* et a feuilles

DE CHÊNE, *M. quercifolia*, passent aussi l'hiver à Paris. Tous ces arbustes, dont les fleurs sont peu remarquables, intéressent par l'odeur aromatique de toutes leurs parties. Semis, rejetons et marcottes. Terre de bruyère entretenue humide. Précaution d'hiver, ou mieux orangerie.

MYRTE COMMUN, *Myrtus communis* (Fr. mér.). Fam. des myrtacées. Variétés : MYRTE ROMAIN à grandes feuilles; *idem* à petites feuilles; *idem* à fleurs doubles; D'ANDALOUSIE, à feuilles d'oranger; DE TARENTE, dont une sous-variété à feuilles bordées blanc; MOYEN, dont une sous-variété à feuilles panachées; D'ITALIE, dont une sous-variété à feuilles bordées de blanc. Ces arbustes se multiplient de graines comme les orangers, de boutures, marcottes et rejetons ou drageons. Mi-soleil et culture des grenadiers. Orangerie.

MYRTE COTONNEUX, *Myrtus tomentosa* (Chine). Charmant arbuste; dessous des feuilles et boutons cotonneux; en juin-juillet, fleurs d'un rose tendre, assez grandes et relevées par les nombreux filets carmin des étamines. Même culture que les autres, et boutures sur couche chaude sous châssis.

MYRTILLE, AIRELLE ANGULEUSE, *Vaccinium myrtillus* (Fr.). Fam. des éricacées. Tiges de 45 à 60 centimètres; rameaux grêles; feuilles du petit myrte; au mois de mai, bouquets axillaires de fleurs en grelots d'un blanc rosé; baies d'un bleu foncé.

MYRTILLE DE PENSYLVANIE, *V. pensylvanicum*. Un peu plus rameux que le précédent.

MYRTILLE PONCTUÉ, *V. vitis Idæa* (Alpes). Feuilles persistantes, ponctuées de noir en dessous; grappes pendantes de fleurs blanches, lavées de rouge; baies noires quand elles sont mûres. Variété à feuilles panachées.

MYRTILLE CORYMBIFÈRE, *V. amœnum*, le même que le *V. diamorphum* (Amér. sept.). Tiges de 1 mètre 20 centimètres à 1 mètre 50 centimètres; écorce rouge; grappes corymbiformes de fleurs blanches et cylindriques; calice rouge et bleu.

MYRTILLE A GROS FRUITS, *V. macrocarpon* (idem). Feuilles oblongues et très-luisantes; fruits les plus gros du genre, d'un bleu très-foncé.

MYRTILLE EN ARBRE, *V. arboreum*. Tiges de 5 à 7 mètres; feuilles ovales aiguës et glanduleuses; en juin, grappes de fleurs campanulées, à cinq divisions; baies noires.

MYRTILLE DES MARAIS, *V. uliginosum* (Fr.). Tiges et ra-

meaux couchés; en mai, fleurs solitaires, blanches ou rosées.

Myrtille canneberge, *V. oxicoccos* (idem). Tiges et rameaux étalés sur la terre; feuilles glauques en dessous; fleurs rouges; baies acides. Variété à feuilles panachées.

On cultive encore les Myrtilles à longues étamines, *V. stamineum* (Fr.); d'Orient, *V. arctostaphyllos*; et les suivants de l'Amér. sept. : le feuillu, *frondosum*; le glauque, *glaucum*; le myrtoïde, *myrsinites*; le luisant, *nitidum*; le résineux, *resinosum*; à fruits noirs, *nigrum*; à feuilles de troène, *ligustrinum*.

Les myrtilles veulent une exposition ombragée : celui des marais et le canneberge demandent une humidité constante et une terre un peu tourbeuse. On les multiplie tous par leurs baies, que l'on sème à l'automne, en place ou dans une terrine comme les *kalmia*, les *bruyères*, etc.; mais ils demandent de grandes précautions pour les transplanter en mottes; leurs racines ne souffrent point le contact de l'air. Ils bravent les froids des Alpes et des Ardennes. A l'exception du myrtille corymbifère, dont les baies sont employées en médecine, et de l'*oxicoccos*, les fruits des autres se mangent crus ou confits.

N

NANDINE de la Chine, *Nandina domestica*. Fam. des berberidées. Tiges de 1 mètre 50 centimètres environ, frêles; feuilles trois fois ailées; en juillet-août, panicules de petites fleurs très-nombreuses, blanchâtres et de peu d'effet. Terre de bruyère; multiplication de drageons. Orangerie.

NARCISSE bicolore, *Narcissus bicolor* (Fr.). Fam. des amaryllidées. On n'admet dans les plates-bandes que celui à fleurs doubles très-hâtives, d'un beau jaune foncé dans l'intérieur, et soufre dans les pétales extérieurs. Le simple, comme le petit et le grand narcisse, *Narcissus minor*, *N. major* (Espagne), ne sont admis que dans les massifs et bosquets. Il en est de même du Narcisse porion, *Narcissus pseudo-narcissus* (Fr.), fleur jaune. On n'admet également que celui à fleurs doubles. Tous fleurissent de la fin de mars au commencement de mai, et se cultivent comme le *galanthus*.

Narcisse musqué, *Narcissus moschatus* (Esp.). Ognon très-rustique : en avril, fleurs longues; tube aussi long que les

pétales extérieurs ; odeur très-agréable. On apprécie également sa variété, le *narcisse gouani,* qui en diffère peu.

NARCISSE DES POÈTES, *Narcissus poeticus* (Fr.). Ognon moyen ; feuilles étroites ; tige de 33 centimètres ; en avril et mai, fleurs blanches, odorantes. On préfère la variété double. Toutes terres et expositions ; multiplication du *galanthus* par les caïeux, et de la *jacinthe* par les graines.

NARCISSE TAZETTE, *Narcissus tazetta* (Fr.). Feuilles planes ; en mai, fleurs d'un jaune assez foncé et en bouquets. Les Hollandais possèdent un très-grand nombre de variétés de ce narcisse, savoir : *Narcisses de Constantinople,* centre jaune ; segments blancs, dans la fleur simple ; il y en a aussi une à fleurs doubles ; *Calisthène à fleurs blanches,* centre aurore ; l'*Orange Phénix ;* le *Grand-Monarque,* fleurs blanches, centre soufre ; *Etat-général,* fleurs à dimensions plus grandes ; la *Favorite bulink,* beau jaune ; *Minerve,* blanc pur ; le *Grand-Sultan,* centre orange, segments blancs ; le *Soleil d'or,* fleur d'un beau jaune ; le *Gloria mundi,* grandes fleurs blanches, à centre orangé ; le *Multiflore,* que les jardiniers nomment le *Tout blanc ;* etc. Ordinairement ces narcisses se plantent dès septembre, en pots. On arrose modérément. Ces narcisses réussissent bien dans les parterres, mais il leur faut la terre des jacinthes et une bonne couverture l'hiver. On les multiplie par caïeux, lorsqu'on les sort de terre.

NARCISSE A GRANDE COUPE, *Narcissus calathinus* (Portugal). En avril-mai, fleurs à tube long comme le *narcisse porion,* mais d'un jaune plus pâle ; *variété à fleur double,* coupe intérieure d'un jaune plus foncé.

NARCISSE-JONQUILLE, *Narcissus jonquilla* (Fr. mér.). Feuilles jonciformes ; en avril-mai, fleurs doubles, d'un jaune doré, très-odorantes. Les simples sont employés dans les massifs. On les déplante tous les ans pour les replanter avec séparation de caïeux en septembre-octobre.

NARCISSE BULBOCODE OU TROMPETTE, *Narcissus bulbocodium* (Fr. mérid.). Feuilles linéaires, droites ; en mai-juin, tige à fleur unique, jaune, très-grande, à godet plus long que les pétales extérieurs. Couverture l'hiver.

Tous ces narcisses aiment la terre légère, un peu humide et ombragée. On les déplante au moins une fois tous les trois ans.

NAUMBERGIE THYRSIFLORE, *Naumbergia thyrsiflora* (Nord

de l'Europe). Fam. des primulacées. Tige de 33 centimètres; feuilles linéaires-lancéolées; en juin-juillet, grappe de fleurs jaunes. Pleine-terre. Multiplication de graines et d'éclats.

NÉFLIER AUBÉPINE, *Mespilus oxyacantha* (Fr.). Fam. des pomacées. On se sert de cette épine pour faire de bonnes haies de défense; VARIÉTÉ A FLEURS BLANCHES doubles qui paraissent roses en défleurissant; A FLEURS ROSES SIMPLES d'un effet très-brillant. On les élève et maintient en arbustes dans les plates-bandes. On les débarrasse de leurs drageons. On les multiplie par la greffe sur l'*aubépine commune,* par marcottes difficiles à la reprise, et par drageons. Pleine-terre franche légère.

NÉFLIER PETIT CORAIL, *M. corallina* (Amér. sept.). En juin, bouquets de grandes fleurs blanches et simples; à l'automne, touffes de petites pommes rouges comme du corail. Même culture et multiplication que pour le précédent, mais marcottes plus faciles à s'enraciner.

NÉFLIER BUISSON ARDENT, *M. pyracantha* (France). En mai, corymbes axillaires de jolies fleurs blanches lavées de rose; petits fruits ronds, couleur de feu, qui, pendant l'automne et une grande partie de l'hiver, son td'un charmant effet. Même culture que pour le précédent. Il se multiplie aussi de boutures assez longues à s'enraciner.

NÉFLIER DU JAPON, *M. japonica.* Grandes feuilles ovales, aiguës, ridées, d'un beau vert, cotonneuses en dessous; en mai, et quelquefois en septembre, épis paniculés et terminaux de fleurs blanches, très-odorantes; petits fruits jaunâtres, bons à manger. Terre franche légère; les meilleures expositions; multiplication de semences et par la greffe sur aubépine, néflier ou cognassier.

NÉFLIER A FEUILLES DE SORBIER, *M. sorbifolia.* Charmant arbrisseau de 2 à 3 mètres; feuilles ailées et d'un beau vert; en mai, corymbes axillaires et terminaux de jolies petites fleurs blanches à anthères roses. Multiplication de greffes sur l'aubépine, le cognassier, etc.

On admet également bien les NÉFLIERS-AUBÉPINES *à fleurs blanches simples, à fleurs* idem *doubles, et à fleurs roses simples.* Indépendamment de ces néfliers, on cultive encore les NÉFLIER-AUBÉPINE, ou simplement l'épine A FEUILLES PANACHÉES, *M. variegata;* MONOGYNE, *M. monogyna;* AZEROLE, *M. azarolus;* AZEROLE D'ORIENT, *M. azarolus aronia;* A

FEUILLES DE TANAISIE, *M. tanacetifolia* (Orient); SANGUIN, *M. sanguinea* de l'Amérique septentrionale, comme les suivants; EN SPATULE, *M. spathulata;* COTONNEUX, *M. tomentosa;* ÉCARLATE, *M. coccinea;* A FEUILLES DE POIRIER, *M. pyrifolia* ou *cornifolia;* A FEUILLES ÉTROITES, rameaux pendants, *M. linearis;* A FEUILLES DE PRUNIER, *M. prunifolia;* PIED ou ERGOT DE COQ, *M. crus galli;* PONCTUÉ, *M. punctata;* A LARGES FEUILLES, *M. latifolia;* A FEUILLES DE PERSIL, *M. apiifolia;* etc.

On les obtient plus vigoureux par le semis, aussitôt la semence mûre. On en fait aussi des haies offensives, qu'il vaut mieux semer en automne que planter, pour les avoir d'une crue plus forte et plus rapide.

NEGUNDO A FEUILLES DE FRÊNE, *Negundo fraxinifolia* (Amér. sept.). Fam. des acérinées. Arbre grand et cassant. Feuilles à sept folioles; fleurs dioïques, vertes et pendantes. Pleine-terre fraîche; multiplication de boutures.

NEJA GRÊLE, *Neja gracilis* (Mexique). Fam. des composées. Tige de 50 centimètres, sous-ligneuse; feuilles linéaires, à poils blancs; fleurs jaunes, rougissant après la floraison. Orangerie.

NEOTTIA APPARENT, *Neottia speciosa* (Amér. sept.). Fam. des orchidacées. Racines fibreuses; touffes de feuilles radicales oblongues; en mai-juin, et souvent en octobre-novembre, épi terminal de vingt à trente fleurs moyennes, purpurines et assez jolies. Terre de bruyère. Multiplication assez difficile par éclats des racines, avec précaution. Serre chaude.

NÉPENTHE DISTILLATOIRE, *Nepenthes distillatoria* (Ceylan). Fam. des népenthées. Plante sous-ligneuse, grimpante; petites fleurs insignifiantes; feuilles terminées par une vrille qui porte à son extrémité une grande utricule, en forme de pipe, recouverte d'un opercule qui s'ouvre la nuit et se ferme le jour. L'utricule contient une eau limpide qui se renouvelle chaque jour. Serre chaude; culture des plantes de marais.

NERPRUN ALATERNE, *Rhamnus alaternus* (Fr. mérid.). Fam. des rhamnées. Arbrisseau de 3 à 4 mètres, toujours vert, très-rameux; feuilles petites, ovales, lisses, coriaces, et à bords dentés; en mars et en juin, petits bouquets de fleurs presque sessiles et axillaires, d'un vert jaunâtre.

NERPRUN ALATERNE A FEUILLES ÉTROITES, *R. alaternus angustifolius.*

NERPRUN D'ESPAGNE, *R. A. hispanicus.* Feuilles plus longues et blanchâtres en dessous.

NERPRUN A FEUILLES RONDES, *R. A. rotundifolius.*

NERPRUN PANACHÉ, *R. A. variegatus.* Il forme deux variétés : l'une A FEUILLES PANACHÉES DE BLANC, *R. A. albo-variegatus ;* l'autre A FEUILLES PANACHÉES DE JAUNE, *R. A. aureo-variegatus.*

NERPRUN A FEUILLES PANACHÉES DE JAUNE, *R. A. maculatus.* Il diffère de tous les précédents en ce que ses feuilles sont caduques.

Ils sont peu difficiles sur la terre et l'exposition. Multiplication de marcottes, qu'on relève la deuxième année, ou par la greffe d'une espèce sur une autre, ou par le semis, qui est le moyen le plus lent, ou enfin par boutures.

NERPRUN PURGATIF, *R. catharticus* (France). Tiges de 3 à 4 mètres, rameuses ; petites feuilles arrondies, lisses, coriaces et persistantes ; en mars et avril, petites fleurs ramassées en bouquets verdâtres et axillaires ; baies noires, dont on fait le vert de vessie.

NERPRUN DES TEINTURIERS, ou GRAINE D'AVIGNON, *R. infectorius.* Tiges moins élevées et plus propres à se disposer en buissons. Les baies donnent une teinture jaune.

NERPRUN A LONGUES FEUILLES, *R. erythroxylum* (Sibérie).

NERPRUN DES ROCHERS, *R. saxatilis* (Alpes). Joli petit arbuste de 25 à 35 centimètres ; rameaux nombreux hérissés d'épines ; feuilles plus fermes que dans les précédents. Baies propres au même usage que celles de la *graine d'Avignon.*

Les suivants sont sans épines :

NERPRUN BOURGÈNE, *R. frangula ;* NERPRUN HYBRIDE, *R. hybridus,* le même que *R. burgundiacus ;* NERPRUN DES ALPES, *R. alpinus ;* NERPRUN A FEUILLES D'AULNE, *R. alnifolius ;* ils ne diffèrent guère que par leur feuillage ; NERPRUN NAIN, *R. pumilus* (Alpes), petit arbuste de 20 à 35 centimètres, très-rameux à sa base et bien feuillé ; petites fleurs verdâtres. Mi-soleil.

Ils se cultivent comme les Nerpruns Alaternes.

NÉSÉE A FEUILLES DE SAULE, *Nesæa salicifolia* (Mexique). Fam. des lythrariées. Arbrisseau de 2 à 2 mètres 50 centimètres ; feuilles lancéolées ; tout l'été, fleurs jaunes, en long

épi. Pleine-terre légère, l'empailler l'hiver ; multiplication de boutures. — Nésée à feuilles de myrthe, *N. myrtifolia* ; fleurs plus petites. Orangerie.

NIEREMBERGIE A TIGE FILIFORME, *Nierembergia filiformis* (Buénos-Ayres). Fam. des solanées. Vivace ; tiges grêles ; feuilles linéaires lancéolées ; en été, fleurs bleuâtres, à disque jaune. Serre tempérée, ainsi que pour les *N. gracilis*, à fleurs plus pâles ; *N. intermedia*, fleurs plus petites, à fond pourpre ; *N. calycina*, à fleurs blanches. Toutes se multiplient de graines et de boutures.

NIGELLE DE DAMAS, *Nigella damascena*. Fam. des renonculacées. Feuilles sessiles, très-laciniées ; tiges de 15 à 50 centimètres ; de juin en septembre, fleurs moyennes, très-nombreuses et formant de jolies étoiles d'un bleu céleste. La NIGELLE D'ESPAGNE, *N. hispanica*, est encore plus brillante : toutes deux sont supérieures à la *nigelle* d'Orient, *N. orientalis*, que l'on néglige. Culture de l'*Adonis* d'été.

NIVÉOLE DE PRINTEMPS, *Leucoium vernum* (Alpes). Fam. des amaryllidées. En février, tige uniflore, dont la corolle, terminale à six divisions sans nectaire, s'épanouit sous la neige. Culture du *Galanthus*.

NIVÉOLE D'ÉTÉ, *Leucoium æstivum* (Fr.). Hampe plus forte, plus élevée et multiflore ; corolles plus grandes ; pétales très-blancs, à extrémité verte ; elle fleurit en mai-juin ; culture comme les ognons de tulipes.

NOLANA COUCHÉ, *Nolana prostrata* (Pérou). Fam. des nolanées. Feuilles géminées ; tiges d'environ 67 centimètres, grêles et couchées ; de juillet en octobre, fleurs d'un blanc violacé, nombreuses, axillaires et en clochette. Semis en place au printemps. Bonne exposition. Couverture l'hiver. —*N. atriplicifolia*, à fleurs grandes, bleues et jaunes. Semis sur couche chaude.

NYMPHÆA BLANC, NÉNUPHAR, *Nymphæa alba* (Fr.). Fam. des nymphæacées. Grosses racines longues et charnues ; feuilles cordiformes, très-larges ; de juin en août, grandes et belles fleurs à pétales nombreux, relevés par des étamines jaunes plus nombreuses encore.

NYMPHÆA JAUNE, *N. lutea* (idem). Fleurs jaunes, semblables, moins grandes. Multiplication de la FLÉCHIÈRE.

NYMPHÆA BLEU, NÉNUPHAR BLEU, *Nymphæa cærulea* (Afr.). Plus petit que les *nymphæa* indigènes ; en août, fleurs d'un

beau bleu de ciel, à onglets jaunes, odorantes et se fermant vers les deux heures du jour. Pleine-terre submergée, comme les précédents.

NYMPHÆA ROUGE, *N. rubra* (Indes). Fleurs du *Nymphæa alba*, mais d'un beau rouge.

NYMPHÆA ODORANT, *N. odorata* (Amér. sept.). Plus petit que l'*alba* commun ; fleurs blanches, mais odeur légère et suave.

Terre franche légère entretenue à l'état bourbeux, et dont on renouvelle constamment l'eau pendant la végétation, ou mieux en pots plongés dans un baquet d'eau. Multiplication par tubercules détachés de la racine principale. Quand les feuilles, en se fanant, indiquent le repos, on laisse sécher les plantes dans leurs pots, en lieu sec et tempéré, jusqu'à la fin d'avril ; alors on les remet dans l'eau.

O

ŒDÈRE PROLIFÈRE, *OEdera prolifera* (Cap). Fam. des composées ; arbuste de 1 mètre ; feuilles de bruyère ; fleurs jaunes, à rayons pourpres en dessous. Orangerie ; multiplication par boutures.

OEILLET DES JARDINS, *Dianthus caryophyllus* (Fr.). Fam. des caryophyllées. Feuilles linéaires, longues et pointues ; tiges de 80 à 90 centimètres, articulées, faibles, peu rameuses ; de juin en août, fleurs à longs pédoncules ; corolle à pétales plus ou moins larges ; odeur du girofle.

On nomme *flamand* l'ŒILLET DES AMATEURS, sans doute parce que c'est en Flandre et surtout à Lille où longtemps cette plante a été cultivée avec le plus de succès.

Ces œillets ont un double calice, dont le premier, à écailles courtes, a la forme à peu près de celui du gland ; et le second, beaucoup plus allongé, est une enveloppe tubulée d'une seule pièce, à cinq divisions en dents de scie, lesquelles, en s'ouvrant, donnent passage à la corolle sans jamais se déchirer. La circonférence de la corolle, qui doit former un cercle parfait, est limitée par cinq larges pétales, dont les bords, coupés aussi circulairement qu'avec un emporte-pièce, sont très-légèrement réfléchis en dessus, et font l'assiette. Vingt à vingt et un autres pétales moins grands sont placés horizontalement sur les premiers ; trois ou quatre de

ces pétales, plus petits encore, indiquent le centre de la corolle, et sont partagés par les deux styles filiformes de l'ovaire. Ces trois petits pétales se nomment le jabot, et achèvent de relever en bosse la corolle, dont le fond de rigueur est le blanc de lait, de neige, de perle ou d'argent, tracé d'une couleur seule ou de deux différentes; mais toutes doivent être pures. La plus grande largeur de ces corolles est de 5 à 7 centimètres.

On appelle simplement *rose, violet, cramoisi, puce, marron, incarnat* ou *isabelle* et *feu,* l'œillet tracé sur son blanc par une seule de ces couleurs. Quand une seconde en accompagne une autre, on nomme ces œillets *bizarres.* Ce sont ordinairement ou le *marron,* ou le *puce,* ou le *violet.* Quand le *marron* est tracé à côté des couleurs vives ou *rouge de mars,* on appelle la plante *bizarre feu;* si le puce accompagne le rose pâle, on l'appelle *bizarre incarnat;* c'est ordinairement le *violet* dont les traces s'associent à celles du rose, alors la plante porte la désignation de *bizarre rose;* etc.

Mais ces plantes sont inconstantes dans la pureté de leurs couleurs, surtout quand elles sont cultivées avec peu de soin ou d'expérience. De plus, elles sont très-délicates.

Quand le blanc des pétales perd sa neige éblouissante sous une teinte vineuse, si les amateurs ne réussissent point à le régénérer, ils réforment la plante. Il en est de même lorsque le blanc disparaît tout entier sous l'envahissement de l'une ou de l'autre des couleurs qui le tracent.

Les œillets qui ont toutes les qualités que je viens d'indiquer, se cultivent en pots dont le diamètre de l'ouverture est de 15 à 20 centimètres sur une hauteur de 25.

L'œillet, ayant la tige faible, ne peut supporter sa fleur; il lui faut donc un tuteur. On se sert ordinairement d'une baguette de bois, ou en fil de fer, après laquelle on l'attache. Autant que possible, on laisse dépasser ces baguettes par l'extrémité flexible de la tige, sur laquelle on n'a laissé que les trois boutons supérieurs qui fleurissent presque ensemble. Le poids de ces trois corolles, lorsqu'elles sont épanouies, en fait courber le pédoncule pour le présenter en avant. A mesure qu'ils fleurissent, les amateurs les posent sur leur gradin, disposé en six à sept rangs de tablettes.

Les amateurs prévoient, à l'inspection du bouton de ces fleurs, si le calice peut être, oui ou non, déchiré par l'érup-

tion des pétales. Pour prévenir cet inconvénient, ils font une petite incision égale à l'intérieur du sommet des angles rentrants de la division du calice. Cette opération s'exécute avec un instrument très-fin. Les pétales, en se décochant du calice, ne peuvent le rompre faute de résistance, et la fleur ne perd aucun de ses avantages. J'ai observé que toutes les corolles d'œillets fendus, soit naturellement, soit artificiellement, ne portent jamais de semence.

Pour entretenir sa collection d'œillets, ou pour l'augmenter, il faut semer soi-même. On sème de préférence les œillets doubles, dits *violet pourpre, bizarre rose, bizarre feu*. L'œillet simple grène toujours; mais sur deux à trois mille grains, on obtient difficilement un semi-double. Les œillets aiment particulièrement le sud-est et les positions les plus élevées.

On les sème au printemps en terrine. La terre de bruyère, ou la terre franche, mêlée d'un tiers de terreau bien passé, sont celles qu'on a préférées jusqu'à présent.

On lève le plant de semis quand il a six à huit feuilles. On le repique dans une planche de terre franche bien ameublie et fumée de l'année précédente, ou terreautée au moment du repiquage. On met les plantes à 20 centimètres l'une de l'autre, si l'on se propose de relever en motte à l'automne, pour les distribuer dans les plates-bandes du jardin; et à 30 à 40 centimètres, si l'on a résolu de les laisser en place. On soigne cette plantation en binages et arrosements jusqu'à la fin de l'automne. Ces jeunes plantes sont si vigoureuses, qu'elles passent ordinairement l'hiver sans soins ni couverture; mais comme elles sont très-sensibles *au verglas*, il faut les en préserver au moyen de paillassons. On a soin, en les couvrant, de leur ménager le courant d'air : ils ne craignent point le froid de 8 à 10 degrés.

Au printemps, on se borne à enlever les feuilles pourries; on donne de fréquents binages jusqu'à la fleur, qui, dans nos climats, a lieu sur la fin de juin.

A mesure que les graines fleurissent, on jette les simples, les doubles à petits pétales dentés, et en un mot, tous ceux qui ne sont pas dignes de figurer dans une collection.

Enfin l'on soigne et marque les œillets dont les corolles à pétales larges ont toutes les qualités qui font l'œillet d'amateur.

Ordinairement les œillets de graine ont des touffes de marcottes. On en coupe quelques-unes aux plantes rares, pour en faire des boutures à l'ombre et en bonne terre. On tranche horizontalement ces marcottes au milieu d'un nœud ou d'une articulation : l'on fait ensuite au milieu de ce nœud une fente longitudinale de 1 centimètre seulement. On écarte les deux feuilles opposées qui se trouvent à ce nœud, et celles qui se trouveraient au-dessus à 4 centimètres de hauteur. L'on ouvre la terre, et l'on y place la bouture, qu'on soigne et arrose jusqu'à ce qu'elle indique, en poussant, qu'elle a des racines. Ces boutures sont toujours à préférer aux autres marcottes : elles conservent mieux et plus longtemps la pureté du coloris de leurs fleurs. C'est même ce mode qu'il faut préférer pour sauver ces avantages dans toute plante qui dégénère.

On marcotte ensuite les autres branches. Pour marcotter, on se sert d'un bon greffoir. Huit jours avant de marcotter, l'on suspend tous arrosements, afin de rendre les marcottes plus flexibles. Au moment de l'opération l'on dépouille de leurs feuilles le bas des marcottes. On a soin de biner avec précaution la terre au pied de l'œillet, et d'y ajouter du terreau pour l'améliorer. Ces précautions prises, on porte d'une main l'écusson du greffoir sous la marcotte, à quelques lignes de son point d'insertion à la tige-mère; avec l'autre main, on la ploie ou on essaye de la ployer. Cet essai détermine juste le point où il faudra inciser, et la place qu'occupera la marcotte en terre. On fait, au nœud choisi de la marcotte, une incision horizontale jusqu'au milieu du diamètre de ce nœud. Ensuite, on biaise légèrement la lame du greffoir en remontant de 1 centimètre de hauteur, par une seconde incision longitudinale, perpendiculaire sur la première. Ces deux incisions faites, on ouvre la terre avec deux doigts, à la place où descendra la marcotte pour y prendre racine; on abaisse cette marcotte sur la place et en l'abaissant on l'amène à la place qu'elle doit occuper. On quitte le greffoir pour prendre un petit crochet de bois. On l'enfonce en terre : on y assure la marcotte, qui s'y trouve accrochée immédiatement au-dessus des incisions. On a soin ensuite d'en rapprocher la terre avec la main. On fait cette opération à toutes les branches de l'œillet, que l'on place sans croisement à côté les unes des autres, et autour de la tige-mère.

Les uns coupent toutes les feuilles de la marcotte seulement de 3 à 6 centimètres; d'autres n'y touchent pas.

Les œillets de graine ont souvent des marcottes placées tellement haut, qu'il n'est pas possible de les coucher en terre. On pare à cet inconvénient en marcottant au cornet.

Pour faire l'incision à la marcotte, il ne faut pas choisir de nœud parmi ceux qui seraient déjà comme aoûtés ou ligneux : on risquerait de n'avoir point de racines. Des amateurs se contentent de l'incision horizontale jusqu'au milieu du nœud, et de découvrir cette incision, seulement en enlevant en dessous la moitié inférieure de ce nœud. Cette méthode leur paraît assurer la nouvelle plante contre l'espèce de chancre qui souvent les pourrit au collet, attendu que c'est toujours par la racine que cette maladie commence à attaquer les deux côtés de l'ouverture longitudinale.

Quand il ne pleut pas, on a soin d'arroser tous les jours deux à trois fois, avec un arrosoir à gerbe fine; et dans un mois ou cinq semaines, plus ou moins, la racine des marcottes garnit la plate-bande, ou remplit les petits cornets; alors on lève les marcottes de pleine-terre, et on coupe au-dessous celles au cornet. On détache le cornet, sans briser ni la racine ni la terre qu'elle embrasse. Avec des ciseaux très-fins, on coupe au niveau du nœud le surplus de la vieille tige, et l'on repique la marcotte au milieu d'un pot rempli de bonne terre franche légère avec un tiers de terreau. On peut repiquer ces marcottes à quatre et plus dans un même pot, pour les y laisser passer l'hiver et les mettre seules en pot au printemps.

Les œillets ne se rentrent qu'aux gelées, qu'ils ne craignent point; mais l'humidité leur est contraire : il faut les tenir l'hiver en orangerie près des jours, ou dans des appartements bien aérés. On ne les arrose pendant ce temps que pour ne pas les laisser sécher; on leur donne l'air et le soleil tant que l'on peut, quand la température est douce; et sur la fin de mars, on leur rend l'air libre après les premières pluies.

Si l'on met les marcottes d'œillets dans une plate-bande au midi ou au levant, et qu'on leur pare les verglas avec des paillassons, ou s'ils ont été marcottés en pleine-terre et que l'on attende le printemps pour les relever, on en perdra moins que dans l'orangerie.

Œillet a fleurs jaunes. Œillets à fonds jaunes de différentes teintes, mais à pétales larges, bien arrondis, et tracés, ou panachés, ou piqués, ou festonnés, ou liserés d'une ou plusieurs des couleurs *puce, cramoisi, rose, violet, gris de lin, souci, pourpre, bleu-azur*, *carmin* et autres. Quelquefois le fond est de l'une de ces couleurs, et les panachures sont à une ou deux teintes ou nuances de jaune ; les amateurs estiment particulièrement les grands fonds à filets capillaires d'une des couleurs indiquées. Même culture.

Des fleuristes ont encore un goût particulier pour *l'œillet à ratafia* ou *grenadin*, recherché pour la pharmacie et la parfumerie. Les pétales sont d'un beau rouge pourpre et très-odorants. Même culture.

D'autres fleuristes ont aussi recherché l'*œillet prolifère*, qu'ils nommaient *goffar* ou *crévar*, dont le calice est toujours déchiré par les longs et nombreux pétales de la corolle, qui présente 8 à 10 centimètres de diamètre, et que l'on étale sur deux cartes arrondies et accrochées l'une à l'autre. Ces œillets monstrueux se représentent souvent dans les semis des précédents. Ils sont de toutes les couleurs, mais on préférait les rouges et les blancs piquetés, dont le double bouton s'épanouissait sur le premier. On a renoncé à ce goût devenu rare, parce que sans doute on s'est dégoûté des soins qu'il demandait, tant pour aider le calice à se fendre également, que pour arranger la corolle sur des cartes à jouer.

Enfin, aujourd'hui, on fait collection des œillets que l'on nomme *de fantaisie*, et on n'exige d'eux que deux qualités, celle de plaire par leur couleur, telle qu'elle soit, et de ne pas crever au calice. Cependant ceux dont les pétales sont le moins dentés, sont les préférés.

Œillet de bois, *Dianthus lignosus* (Orient). Tiges longues et un peu ligneuses; il fleurit presque toute l'année, en le retirant l'hiver en orangerie ou dans un appartement. Fleurs panachées de blanc et de puce, ou unicolores dans ces deux couleurs. Même culture.

Œillet mignardise, *Dianthus moschatus*. Touffes épaisses; en mai et juin, abondance de fleurs doubles, rouges, blanches ou rosées, souvent bordées de pourpre foncé et velouté, quelquefois avec un large cœur noirâtre. On nomme cette dernière variété, *mignardise couronnée*. On les emploie

en bordures : la variété blanche est très-délicate. Multiplication de graines ou par la séparation des pieds, à l'automne ou au printemps.

L'Œillet de mai a les tiges plus hautes et plus droites, ses fleurs plus précoces, plus grosses et constamment d'un rouge vif. Même culture.

Œillet superbe, *Dianthus superbus* (Alpes). Feuilles très-étroites ; tiges de 40 à 50 centimètres ; en juin-juillet, fleurs terminales, à cinq pétales très-laciniés, blancs, pourpres ou roses. L'Œillet lacinié, *Dianthus plumarius*, pétales capillaires ou en cheveux.

Œillet de la Chine, *Dianthus sinensis*. Tiges de 25 à 30 centimètres ; feuilles étroites et aiguës, d'un vert gai ; en juillet-septembre, jolies fleurs ombrées de pourpre velouté, sur un rouge vif, ou ponctuées de brun. On supprime les individus à fleurs simples. Culture de la reine-marguerite. On en récolte les graines avec soin.

Œnothera rose, *Œnothera rosea* (Pérou). Fam. des œnothérées. Feuilles ovales aiguës ; tiges de 33 centimètres et nombreuses ; de juin en octobre, épi de fleurs nombreuses et roses.

Œnothera frutescent, *Œnothera fruticosa* (Amér. sept.). En juin, épi de grandes fleurs jaunes. Culture de l'*Epilobium*. Couverture l'hiver.

Olearia dentée, *Olearia tomentosa* (Nouvelle-Hollande). Fam. des composées ; feuilles persistantes ; fleurs blanches ; multiplication de boutures. Orangerie.

Olivier d'Amérique, *Olea americana*. Fam. des oléinées. Arbre moyen et rameux ; tige assez droite ; feuilles entières, lancéolées et lisses ; en mai, grappes étroites de fleurs jaunâtres et odorantes ; fruits bleuâtres.

Olivier élevé, *O. excelsa* (Canaries). Feuilles d'un vert très-foncé, et fleurs de peu d'apparence.

Olivier odorant, *O. fragrans* (Japon). Arbrisseau de 2 mètres environ ; branches grêles ; grandes feuilles ovales et persistantes ; en juillet, paquets axillaires de très-petites fleurs blanches et d'une odeur très-suave, avec lesquelles on parfume le thé, la liqueur, etc.

On cultive aussi l'olivier échancré, *Olea emarginata* (Madagascar) ; a feuilles de buis, *buxifolia* ; ondulé, *undulata* (Cap) ; étalé, *divaricata* ; a feuilles de saule, *salici-*

folia ; du Cap, *capensis* ; enfin l'olivier d'Europe, *O. europæa.*

Terre franche légère. Marcottes ou semis comme pour les orangers. Orangerie.

OPHRYS homme, *Ophrys anthropophora* (Fr.). Fam. des orchidées. Racines à deux tubercules arrondis ; tiges de 40 à 60 centimètres et feuillées ; en juin-juillet, long épi de fleurs blanches et jaunes, dont les deux divisions inférieures figurent un homme pendu par la tête.

Ophrys araignée, *Ophrys arachnites.* Fleurs dont les trois divisions supérieures rougeâtres et verdâtres, les deux inférieures herbacées, l'intérieure rayée de jaune, représentent une araignée.

Ophrys abeille, *Ophrys apiflora.* Fleurs à trois divisions purpurines, deux herbacées, l'intérieure d'un pourpre noir rayée de jaune, et formant l'abeille.

Ophrys mouche, *Ophrys musciflora.* Fleurs à trois divisions herbacées et ouvertes, deux linéaires d'un noir pourpre, et l'intérieure d'un pourpre brun ponctuée de bleu, dont les deux lobes sont en forme de mouche.

Ophrys double feuille, *Ophrys ovata.* Feuilles larges et opposées ; tige de 40 à 50 centimètres ; en juin-juillet, épis de fleurs verdâtres. Culture des orchis.

ORANGER commun, *Citrus aurantium vulgare* (Asie). Fam. des aurantiacées. C'est le type des orangers proprement dits, et dont à Paris les fruits sont si communs en décembre et janvier. Variétés : oranger de Portugal, *C. A. olyssiponense* ; — amer, *amarum* ; — violet, *violaceum* ; — riche dépouille, *multiflorum* ; — turc, *lunatum* ; — bergamotte, *bergamium.*

Les sous-variétés qui se rattachent aux variétés précédentes sont : l'oranger a fruits déprimés ; — a fleurs doubles ; — a fruits cornus ; — de Malte ; — de Majorque ; — de Chine ; — de Portugal, a pulpe rouge ; — pomme d'Adam ; — a feuilles étroites ; — a fruits tardifs. — L'oranger noble, *C. A. nobilis.* — Bigaradier a fruits doux ; — bizarrerie ; — de Chine ; — a feuilles de myrte, charmant en arbuste ; — a feuilles de saule, avec une sous-variété à feuilles panachées ; — bergamotte mellarose, etc. — Poire ou lumie du commandeur.

Oranger Pampelmouse, Pompoléon, *Citrus decumana.* Beau feuillage ; fruits énormes et superbes, mais d'une mé-

diocre saveur. Variétés : — SCHADECK ; — PETIT SCHADECK ; — POMPOLÉON A FEUILLES CRÉPUES.

Dès janvier ou février on sème en terrine, à 8 centimètres de distance sur 1 centimètre de profondeur, et mieux en petits pots où l'on ne met qu'un seul pepin ; et l'on couvre ces vases de 1 centimètre de bon terreau de couche. On les enterre ensuite dans une couche chaude sous châssis, où l'on soigne le semis. On enlève les vitraux tout à fait quand les nuits sont chaudes, et on les replace en septembre, après avoir transplanté le jeune semis, en motte, dans des pots plus grands. Il faut, pour ces transplantations, éviter de mettre à nu ou d'offenser les racines, autrement on altérerait ou retarderait les jeunes plants. Dans ce cas, pour les rétablir, on les remet sur couche et sous châssis, en les privant de lumière et d'eau jusqu'à ce qu'ils soient repris.

Aux mois d'août et de mai, qui suivent les semis en pots, on peut déjà faire porter fleurs, un mois, six semaines plus tard, à ces jeunes plants, au moyen de la greffe en fente dite *Huart* (*V.* p. 117) ; mais il faut assurer cette opération en plaçant les individus greffés sous châssis et sur couche, en les privant d'air et de lumière, qu'on ne leur rend que par gradation sept ou huit jours plus tard.

Des plantes ainsi hâtées durent peu. Il en est autrement lorsqu'on ne les greffe qu'à la quatrième ou cinquième année, soit en fente, soit en écusson à œil poussant ou dormant à la hauteur désirée.

On multiplie encore par boutures avec rameaux de l'année précédente, sur couche et sous châssis ombragés ; mais elles sont d'une reprise difficile, et en outre d'une crue très-lente. Les marcottes avec incision sur couche et sous châssis, ou simplement en cornets ou vases, reprennent plus sûrement, mais la crue en est encore assez lente ; cependant cette ressource est précieuse pour multiplier les arbres dont la greffe, comme celle de la *pomme d'Adam*, présente des bourrelets toujours plus difformes à mesure qu'elle vieillit. Les citronniers, plus vigoureux, se prêtent beaucoup mieux à la multiplication par marcottes et boutures. On relève les boutures et les marcottes pour les transplanter en pots, avec les mêmes précautions que pour les jeunes plants de semis.

On donne aux orangers, des pots ou caisses en raison de

leur force, et selon les circonstances on leur donne une des terres de la première division (*V.* p. 69). Suivant les dimensions des vases et des végétaux, on renouvelle en entier cette terre à l'automne ou au printemps des deuxième, quatrième et sixième années, et l'on rempote dans des vases plus grands lorsque les racines les remplissent. Par ce moyen l'on évite le retranchement de ces dernières, et on leur donne en même temps plus de nourriture.

Pour rencaisser de gros arbres, il faut une chèvre et une poulie, au moyen desquelles on les enlève de leurs caisses; l'arbre soulevé, les racines réduites, on le replace dans sa caisse, de manière à ce qu'il s'y asseye sur un lit de bonne terre nouvelle; que le collet placé au centre arrive à quelques centimètres de la superficie; que la terre entoure et serre bien les racines.

Tous les deux ou trois ans, aux mêmes époques, on donne un demi-rempotement ou rencaissement à ces arbres, c'est-à-dire qu'on enlève seulement la moitié de la terre pour la remplacer par de la nouvelle; du reste, mêmes soins et précautions.

On élève et taille ordinairement les orangers en boule, en supprimant les rameaux trop serrés ou diffus, à l'automne quand on tient aux fleurs, et au printemps quand on désire des fruits. A cette dernière époque on a soin de couper les branches mortes et de rapprocher celles qui s'emportent. Si l'on veut beaucoup de fleurs, on pince les rameaux.

On place les orangers aux meilleures expositions. Quand ils sont petits, on enterre les pots dans les plates-bandes, où ils font un très-bel effet. On leur donne des arrosements fréquents lors des sécheresses, et lorsqu'ils en ont besoin : le mieux est d'arroser en pluie, à la pompe aspirante (*Voy.* p. 71).

Les orangers se rentrent dans les premiers jours d'octobre. Ils supportent assez bien les froids de deux à trois degrés, quand ils arrivent graduellement, et s'il n'y a pas d'humidité. Il suffit, pour bien conserver les plantes tout l'hiver en orangerie, qu'elle soit sèche, et que la température n'en descende pas au-dessous de zéro. Ce n'est que quand elle est plus basse qu'il est nécessaire d'allumer un poêle qui maintienne la chaleur seulement d'un à deux degrés au-dessus de glace fondante; une température plus élevée met-

trait la séve en mouvement et compromettrait les jeunes pousses printanières.

On sort les orangers, suivant le climat et la température, dans les derniers jours d'avril ou au commencement de mai. On choisit pour cette opération un ciel couvert et une température douce.

ORCHIS MILITAIRE, *Orchis militaris*. Fam. des orchidées. Feuilles grandes et oblongues; en mai, épi de fleurs d'un rouge pâle ou d'un violet brun, suivant la variété.

ORCHIS FÉTIDE, *Orchis coriophora*. En juin, fleurs rougeâtres et vertes, assez jolies, mais à forte odeur de punaise.

ORCHIS MACULÉ. Feuilles et tiges maculées de noir; en juin, épi de fleurs odorantes, panachées de pourpre et de blanc; longues bractées.

ORCHIS SINGE, *Orchis simia*. Epi de fleurs blanchâtres, ponctuées de pourpre, dont les quatre lanières de la division inférieure représentent un singe.

ORCHIS A DEUX FEUILLES, *Orchis bifolia*. Quelquefois trois feuilles; en juin, longues grappes de fleurs blanches, écartées et odorantes.

ORCHIS PYRAMIDAL, *Orchis pyramidalis*. En juillet, épi serré et pyramidal de fleurs d'un pourpre clair; éperon très-grêle.

Les *Ophrys* et les *Orchis* ont un grand nombre d'espèces et variétés. La plupart sont très-remarquables par leurs tubercules, dont on tire de la fécule que l'on nomme *salep*, et qui est très-nourrissante. La plante se multiplie difficilement par ses racines ou tubercules et par ses graines semées de suite et qui lèvent assez rarement. Terre de bruyère ombragée.

ORCHIS ROBERT, *Orchis robertiana*. Il tranche sur ceux de pleine-terre par de belles fleurs d'un beau pourpre et à odeur agréable. Même culture, mais en pots avec terre de bruyère.

ORIGAN A COQUILLES, *Origanum ægyptiacum* (Orient). Fam. des labiées. Arbustes dont les jolies petites feuilles odorantes et à coquilles font tout le mérite; en août, épis de petites fleurs roses et blanches, insignifiantes. On cultive aussi l'origan-marjolaine, encore plus insignifiant. Culture des Sauges.

ORME CHAMPÊTRE OU COMMUN, *Ulmus campestris* (Fr.).

Fam. des cetlidées. Il est très-connu ; il semble même qu'on ne connaisse que celui-là pour l'ornement des grandes routes. Variétés : A LARGES FEUILLES, *U. latifolia* ; A FEUILLES ÉTROITES, *U. stricta* ; A FEUILLES GLABRES, d'un vert très-foncé, *U. glabra* ; le même A FEUILLES PANACHÉES, *U. G. variegata* ; TORTILLARD, OU ORME A MOYEUX, *U. mediolina* ; FONGUEUX, *suberosa* ; etc.

ORME PÉDONCULÉ, *U. pedunculata, U. effusa* (Amér. sept.). Il diffère du commun par des feuilles beaucoup plus grandes et moins rudes, des bouquets de fleurs à longs pédoncules, et un bois moins dur.

ORME D'AMÉRIQUE, *U. americana*. Arbre plus élevé que le commun, mais bois moins précieux, du moins en Europe.

ORME ROUGE, *U. rubra, U. fulva* (Amér. sept.). Il ne s'élève qu'à 20 mètres, mais bois plus dur et plus solide que celui du précédent. Variétés, A FEUILLES COTONNEUSES, *U. tomentosa* ; A BRANCHES et RAMEAUX PENDANTS, *U. pendula*.

ORME A FEUILLES CRÉPUES, *U. crispa*. Arbre de belle stature ; branches et rameaux pendants ; feuilles grandes et crépues.

Terre franche légère et profonde ; ils viennent bien dans les terres sablonneuses. Toutes expositions dans les plaines et vallées. Semis à la maturité ou au printemps ; bois précieux pour le charronnage, et l'un des meilleurs combustibles.

ORNITHOGALE PYRAMIDAL, *Ornithogalum pyramidale* (Fr.). Fam. des liliacées. Feuilles longues ; tige de 35 à 50 centimètres, terminée en épi de fleurs blanches, étoilées. Multiplication de caïeux qu'on relève comme ceux du *muscari odorant*, et replante en automne.

ORNITHOGALE OMBELLIFÈRE, *Ornithogalum umbellatum* (Fr.). Feuilles étroites et longues ; tige de 15 à 18 centimètres, terminée en ombelles de fleurs blanches, étoilées, s'ouvrant en mai, à onze heures, et se refermant à trois. Même culture, plein midi. L'*O. excapum*, d'Italie, a la hampe plus courte et fleurit plus tôt.

ORNITHOGALE JAUNE, *Ornithogalum luteum*. Fleurs nombreuses, grandes et jaunes. On cultive encore l'ORNITHOGALE DES PYRÉNÉES, *Ornithogalum pyrenaicum* ; DE NARBONNE, *narbonnense* ; A TROIS STYLES, *trigynum*, etc. Pleine-terre et même culture. — Les espèces suivantes sont du Cap et se cultivent comme les *Ixia*.

Ornithogale d'Arabie, *Ornithogalum arabicum*. Feuilles épaisses et canaliculées; tige de 25 à 40 centimètres, terminée en juin par une grappe corymbiforme de fleurs à six pétales blancs; onglets d'un vert foncé et jaunâtre. Serre tempérée, comme les suivants.

Ornithogale roulé, *O. revolutum* (Cap). Tige flexueuse, terminée par un bouquet de fleurs odorantes, blanches à teinte jaune.

Les ornithogales rouge, *O. miniatum*, à fleurs d'un rouge vermillon; jaune, *O. luteum*, à fleurs jonquille; en thyrse, *O. thyrsioides*, méritent aussi les soins des amateurs.

Orobe bigarré, *Orobus varius* (Italie). Fam. des papilionacées. Feuilles à quatre folioles lancéolées; tiges droites, ailées; en mai-juin, très-jolies fleurs axillaires, jaunes, à étendards rouges. Toutes terres et exposition. Semis en place, ou multiplication de racines.

Orobe printanier, *O. vernus* (Fr.). En mars, charmantes petites fleurs d'un violet purpurin. Même culture.

Ortie neigeuse, *Urtica nivea* (Chine). Fam. des urticées. Vivace. Tiges de 1 mètre; textiles; feuilles larges, ovales, d'un blanc de neige en dessous. Bonne terre ordinaire; multiplication de graines et d'éclats.

Ostéosperme a colliers, *Osteospermum moniliferum* (Cap). Fam. des radiées. Tiges de 1 mètre 30 centimètres à 1 mètre 60; feuilles épaisses, persistantes et obrondes; en juillet, petites fleurs jaunes, radiées et terminales. Culture et multiplication du *Mimulus*.

Oxalis bigarré, *Oxalis versicolor* (Cap). Fam. des oxalidées. Petite plante bulbeuse; tiges nombreuses, se divisant en rayons qui portent chacun une feuille à trois folioles cordiformes, du milieu desquels, fin d'avril, sortent des pédicules terminés par une jolie petite fleur à cinq pétales blancs, bordés de rouge.

Oxalis pied de chèvre, *Oxalis caprina*. Feuilles plus grandes; d'avril en juin, fleurs plus larges, jaunes, simples ou doubles et odorantes.

Oxalis pourpre, *Oxalis purpurea*. A la même époque, fleurs plus grandes, et d'un beau pourpre.

Oxalis trainant, *Oxalis reptatrix*. Idem, fleurs grandes, campanulées, jaunes et d'un beau blanc rosé.

Oxalis violet, *Oxalis violacea* (Amér. sept.). Idem, à jolies fleurs violettes.

Terre légère; exposition abritée; couverture l'hiver; multiplication par bulbes tous les deux ou trois ans, quand les terres sont sèches. En pots et orangerie près du jour, elles fleurissent en février.

OXYANTHE a longues fleurs, *Oxyanthus longiflorus* (Sierra-Leone). Fam. des rubiacées. Arbuste de 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres; feuilles lancéolées; faisceaux de fleurs longuement tubulées, d'abord blanches, puis roses, et enfin violettes. Terre légère. Multiplication de boutures. Orangerie éclairée.

OXYURE a feuilles de chrysanthème, *Oxyura chrysanthemoides* (Californie). Fam. des composées. Annuelle. Tige de 7 à 20 centimètres; feuilles sessiles; fleurs jaunes, à rayons blancs, en mai-juin. Semis en place.

P

PACHYSANDRE couché, *Pachysandra procumbens* (Am. sept.). Fam. des euphorbiacées. Vivace; tiges couchées; feuilles ovales; en mars-avril, épi de fleurs carnées, odorantes. Pleine-terre ordinaire; multiplication de rejetons.

PANCRATIUM des Antilles, *Pancratium caribæum*. Fam. des amaryllidées. Feuilles longues de 33 centimètres; hampe terminée par des fleurs très-blanches, nombreuses et d'une odeur très-suave, fleurissant plusieurs fois dans l'année.

Pancratium d'Amboine, *P. amboinense*. Grandes feuilles pétiolées et fasciculées; hampe de 40 à 60 centimètres; en été, ombelle terminale de sept à dix grandes fleurs blanches, à long tube, et à divisions longues de 10 à 12 centimètres; odeur très-suave.

Pancratium a grands godets, *P. calathiforme* (Amér. mérid.). Tiges dépassées par les feuilles linéaires; hampe de 40 à 50 centimètres, flexueuse; deux fleurs blanches terminales, tubulées; godet très-grand, divisions *idem*.

Pancratium a fleurs distiques, *P. distichum* (Mexique). Hampe terminée par cinq à six fleurs blanches, dont le godet est denté et lacinié comme tous les précédents; odeur très-suave.

Culture des *Amaryllis*. Serre tempérée ou chaude.

Pancratier maritime, *Pancratium maritimum* (France). Feuilles larges et planes; hampe droite, nue, anguleuse et haute de 20 à 25 centimètres; en juillet-août, ombelles de trois à six fleurs odorantes, blanches, assez grandes, en forme d'entonnoir, divisées en six lanières étroites. On relève l'ognon en septembre pour le replanter en octobre. Multiplication de semence et caïeux comme la tulipe; même terre, mais exposition chaude, et couverture l'hiver, ou orangerie.

Pancratier de Dalmatie, *Pancratium illyricum*. Il diffère du précédent, en ce qu'il fleurit en juin et a les filets des étamines très-longs. Même culture. Les *Pancratium distichum, verecundum* et *speciosum,* sont de serre chaude.

Parnassie des marais, *Parnassia palustris* (France). Fam. des droseracées. Feuilles cordiformes; tige d'environ 35 centimètres; en juillet-août, fleurs terminales, blanches, ponctuées de jaune. Multiplication de racines.

Passerine filiforme, *Passerina filiformis* (Cap). Fam. des thymelées. Tiges de 2 mètres et plus; branches et rameaux droits et très-nombreux; petites feuilles linéaires, sur quatre rangs; en juillet, fleurs axillaires; filets filiformes et étamines d'un jaune doré.

Passerines a grandes fleurs, *P. grandiflora* (idem). Moitié moins élevé; buissons très-rameux; feuilles petites et linéaires; de mai en juin, fleurs terminales, solitaires, assez grandes et d'un blanc sale. Terre franche légère. Multiplication de rejetons, de marcottes ou de boutures sur couche chaude ou châssis. Orangerie sèche.

Patersonie a longue hampe, *Patersonia longiscapa* (Nouv.-Holl.). Fam. des iridées. Racines fibreuses; feuilles linéaires; hampes flexueuses; fleurs bleues. Orangerie ou bâche; culture des *Ixia*.

Paulownia du Japon, *Paulownia imperialis*. Fam. des scrophulariées. Bel arbre à feuilles très-grandes, cordiformes arrondies; en avril, panicule rameuse de fleurs bleues, odorantes. Pleine-terre substantielle; multiplication très-facile de boutures.

Pavier rouge, *Pavia rubra* (Amér. sept.). Fam. des hippocastanées. Arbrisseau de 4 à 5 mètres; en mai, fleurs d'un beau rouge et disposées en petites pyramides. Toutes

terres et expositions; mieux terres franches, légères et fraîches, et grand soleil. Multiplication de marcottes et de semis aussitôt la maturité, en terrine sur couche tiède; il faut, pendant deux ans, protéger les jeunes plants contre les froids. On greffe aussi ce *pavia* sur marronnier d'Inde.

PAVIER A LONGUES GRAPPES, *P. macrostachia* ou *parviflora* (idem). Plus petit que le précédent; feuilles d'un vert foncé en dessus, cotonneuses en dessous; en juin-juillet, très-longues grappes pyramidales et terminales de petites fleurs blanches, odorantes. On en mange les fruits, qui sont très-petits. Culture du précédent; mi-soleil. Les semences lèvent la même année.

PAVOT DES JARDINS, *Papaver somniferum* (Fr.). Fam. des papavéracées. Feuilles larges, glauques et sinueuses; tiges de 1 mètre et plus; en juin-juillet, fleurs comme celles des grosses pivoines et très-variées. Toutes sont intéressantes, mais les fleurs fond blanc, panachées ou bordées de rouge vif et rose, celles ponceau, coquelicot, rose violacée, etc., sur le même fond, avec les pétales larges aux bords, ligulés ou laciniés ou dentés au centre, sont les plus recherchées des amateurs. Multiplication de graines, que l'on sème en place à l'automne ou en février.

PAVOT COQ, COQUELICOT, *Papaver rhœas* (idem). Moins élevé; feuilles velues, laciniées, plus petites et plus étroites que celles du premier. En juin-juillet, fleurs moyennes; variétés très-nombreuses à fleurs unicolores ou bordées d'une couleur différente. On aime les coquelicots bordés de blanc, les roses, les pourpres, etc. Même culture. En semant les pavots au printemps, ils sont moins forts, ce qui convient mieux aux petits parterres.

PAVOT DU LEVANT, OU DE TOURNEFORT, *Papaver orientale* (Orient). Feuilles ailées, velues et assez longues; tiges de 30 à 80 centimètres; en juin, fleurs terminales et solitaires, de cinq à dix grands pétales ponceaux, à onglets noirs. *P. bracteatum*, à feuilles d'un vert jaunâtre et fleurs rouges.

PAVOT JAUNE, *P. cambricum* (Alpes). Petites fleurs jaunes assez insignifiantes.

Toutes terres; mi-soleil. Multiplication de semis en terrine à l'automne, pour repiquer au printemps. Orangerie le premier hiver.

PÊCHER A FLEURS DOUBLES, *Persica flore pleno*. Fam. des

amygdalées. Aux mois de mars-avril, très-brillantes fleurs en roses pompons, qui font de cet arbuste l'une de nos plus belles plantes d'ornement.

Variété à fleurs semi-doubles et charmantes; autre variété a fleurs semi-doubles, d'un cramoisi très-vif. Pleine-terre chaude et légère; multiplication de noyaux, et par la greffe.

PÉLEGRINE tachetée, Alstroémère, Lis des Incas, *Alstroemeria pelegrina* (Pérou). Fam. des amaryllidées. Racines ou griffes tubéreuses; tiges de 30 à 40 centimètres, garnies de feuilles sessiles, recourbées, luisantes et en croix; de juin en octobre, trois à quatre fleurs terminales, à six pétales inégaux, d'un blanc rosé, rayés de pourpre. Terre de bruyère; mi-soleil; meilleures expositions de l'orangerie. Multiplication de racines en septembre, tous les deux ou trois ans; précautions pour ne pas trop faire souffrir la plante, soit en l'éclatant, soit en laissant trop longtemps à l'air ses racines dont la végétation est continue. Semis en pots ou terrines, quand la semence est mûre. Les jeunes plants repiqués et bien soignés fleurissent la deuxième ou troisième année. Arrosements modérés.

Pélegrine veinée, *A. lineata* (idem). Plus petite, mais extrêmement jolie; odeur suave. Même culture, et moins délicate pour la multiplication par racines.

PENTSTEMON glanduleux, *Pentstemon glandulosus* (Amér. sept.). Fam. des scrophulariées. Tiges de 50 centimètres; feuilles ovales; fleurs grandes, violettes, velues. Culture des chélone. Orangerie pour les *P. gentianoides, cobœa, splendens, murrayanum*. Parmi celles de pleine-terre, on remarque les *P. lævigatus, digitalis*, etc. On en cultive au moins trente espèces ou variétés.

PERIPLOCA a feuilles étroites, *Periploca angustifolia* (Orient). Fam. des asclépiadées. Tiges de 2 mètres environ; feuilles étroites, opposées et persistantes; en juin-juillet, petits corymbes axillaires de fleurs blanches au centre, et largement bordées de pourpre. Culture du *Periploca græca*.

Periploca de Grèce, *Periploca græca*. Rameaux de 8 à 10 mètres, volubiles et bien garnis de feuilles ovales et d'un beau vert luisant; en juin-juillet, corymbes axillaires de fleurs d'un pourpre noir, mais d'une mauvaise odeur. Toutes expositions et tous terrains. Tous genres de multiplication.

PERNETTIA mucroné, *Pernettia mucronata* (Terre de

Feu). Fam. des éricacées. Arbuste à feuilles persistantes; fleurs blanches ou rosées, en grelots. Pleine-terre de bruyère; multiplication de marcottes.

PERSICAIRE DU LEVANT, *Polygonum orientale*. Fam. des polygonées. Annuelle. Tige de 2 à 3 mètres; feuilles grandes, ovales aiguës; long épi pendant de fleurs rouges, carminées ou blanches. Semis au printemps, quand elle ne se ressème pas d'elle-même. Même culture pour les *P. tinctorium* et *elegans*.

PERVENCHE (GRANDE), *Vinca major* (Fr.). Fam. des apocynées. Feuilles ovales, lisses et persistantes; rameaux de 65 centimètres à 1 mètre 20 centimètres, rampants; de mai en septembre, fleurs axillaires, infundibuliformes, d'un bleu tendre. VARIÉTÉS : l'une à feuilles panachées; l'autre à fleurs blanches.

PERVENCHE (PETITE), *Vinca minor* (idem). Plus petite. Variétés à fleurs simples et à fleurs doubles, *bleues, rouges, blanches* et d'un *violet clair*, à feuilles panachées de *blanc* ou de *jaune*.

Ces plantes se contentent de toutes terres et expositions, mieux fraîches et ombragées. Semis ou rejetons.

PERVENCHE DE MADAGASCAR, *Vinca rosea, Lochnera rosea*. Cette plante ligneuse, connue de tout le monde, a plusieurs variétés qui tranchent bien avec ses fleurs roses et moyennes, et qui fleurissent en juillet-août; savoir : A FEURS BLANCHES, cœur rouge; autre *idem* et à cœur vert.

Semis et marcottes. Serre tempérée.

PÉTUNIE ODORANTE, *Petunia nyctaginiflora* (la Plata). Fam. des solanées. Tige de 65 centimètres à 1 mètre; feuilles ovales. Tout l'été, fleurs grandes, blanches, odorantes. Orangerie; terre à orangers; semis, éclats et boutures. Même culture pour le *P. violacea*, et les variétés *grandiflora, superba* et *argentea*.

PEUPLIER BLANC, *Populus alba*. Fam. des salicinées. Arbre de 33 mètres et plus; rameaux nombreux; feuilles arrondies.

PEUPLIER GRISARD OU GRISAILLE, *P. grisea*. Feuilles d'un vert très-foncé en dessus, d'un gris argenté en dessous, et faisant un bel effet à la vue lorsque le vent les agite.

PEUPLIER TREMBLE, *P. tremula*. Feuilles minces, à pétioles longs, très-grêles, et mues par le moindre courant d'air.

PEUPLIER NOIR, *P. nigra*. Indigène comme les précédents;

bourgeons visqueux et aromatiques ; feuilles d'un vert brun ; croissance très-rapide.

Peuplier d'Italie, *P. fastigiata*. Il s'élève plus que les précédents, et forme des pyramides qui se font admirer de très-loin. Variété à feuilles panachées.

Peuplier d'Athènes, *P. græca*. Feuilles cordiformes, ondulées, glauques en dessous.

Peuplier a grandes dents, *P. grandidentata* (Amér. sept.). Rameaux rouges ; feuilles grandes et profondément dentées.

Peuplier suisse, *P. virginiana, P. monilifera* (idem). Plus élevé que le précédent ; feuilles crénelées.

Peuplier argenté, *P. heterophylla* (idem). De même hauteur ; feuilles soyeuses des deux côtés.

Peuplier blanchatre, Grand baumier, *P. candicans, P. viminea* (idem). Il ne s'élève qu'à environ 16 mètres ; bourgeons jaunâtres, visqueux et odorants.

Peuplier du Canada, *P. canadensis*. Tige beaucoup plus élevée ; feuilles très-larges, à glande terminale rougeâtre.

Peuplier anguleux ou de Caroline, *P. angulata*. Il s'élève à 27 mètres et plus ; rameaux anguleux.

Ces deux derniers arbres sont plus délicats que les autres : ils veulent un bon sol et les meilleures expositions.

On cultive encore les Peupliers de la baie d'Hudson, *P. hudsonia* ; du Maryland, *P. marylandica* ; a feuilles d'érable, *P. acerifolia*.

Tous terrains et toutes expositions, mais bords des eaux ou sols humides. Multiplication de drageons, et de boutures avec des rameaux de un, deux ou trois ans.

Peuplier baumier, Takamahaka, *Populus balsamifera* (Carol.). Arbrisseau qui intéresse par la gomme résineuse et odorante de ses bourgeons. Expositions fraîches, mais non aquatiques : il se multiplie comme tous les peupliers.

PHALANGÈRE rameuse, *Phalangium ramosum* (Fr.). Racines fibreuses ; feuilles graminées. A la fin de juin, épis de fleurs nombreuses, blanches, ouvertes, à six pétales oblongs et plans. Terre légère ; exposition ombragée ; multiplication de graine à l'automne, et de racines quand les feuilles se sèchent.

Phalangère a grappes, *Phalangium liliago* (Fr.). Feuilles planes, plus grandes ; tiges simples, terminées, en juin, par

un épi de fleurs blanches, larges et ouvertes en lis blanc, mais plus petites. Même culture.

PHALANGÈRE BICOLORE, *Phalangium bicolor* (Fr.). Racines fibreuses charnues; feuilles linéaires, longues et planes, tige ramifiée; en mai, fleurs petites, blanches en dedans, et d'un beau rose en dehors. Terre légère, sablonneuse; même culture.

PHALANGÈRE LIS SAINT-BRUNO, FLEUR DE LIS, *Phalangium liliastrum* (Fr. mér.). Racines en griffe très-fragiles; feuilles planes, radicales; tige de 35 à 40 centimètres, simple; en juin, épi de fleurs imitant celles du lis blanc. Terre franche légère; exposition chaude; couverture l'hiver; multiplication par la séparation des racines, en automne.

PHALARIS ROSEAU, *Phalaris arundinacea* (Fr.). Fam. des graminées. Vulgairement ROSEAU RUBAN; feuilles longues, rubanées de blanc sur un vert terne. Multiplication par racines. Pleine-terre fraîche.

PHILARIA A FEUILLES ÉTROITES, *Phillyrea angustifolia* (Fr. mérid.). Fam. des oléinées. Feuilles épaisses, lancéolées et persistantes; en mars, petites fleurs axillaires, ramassées en bouquets, et verdâtres. VARIÉTÉS, l'une ÉPINEUSE, l'autre A FEUILLES OBLIQUES.

PHILARIA MOYEN, *P. media* (idem). Feuilles ovales; tiges très-rameuses; bouquets axillaires de peu d'effet. VARIÉTÉS, l'une plus rameuse, et l'autre A FEUILLES DE ROMARIN.

PHILARIA A LARGES FEUILLES, *P. latifolia* (idem). Branches plus droites et plus robustes que celles des précédents; feuilles plus grandes et plus larges, dentées en scie. VARIÉTÉS : A FEUILLES DE BUIS, *P. buxifolia*; A FEUILLES D'OLIVIER, *P. oleæfolia*; A FEUILLES DE TROÈNE, *P. ligustrifolia*.

PHILARIA A LARGES FEUILLES LISSES, *P. lævis*. Il ne s'éloigne du précédent que par le vernis de ses feuilles.

Tous ces arbrisseaux, de 2 à 4 mètres, supportent très-bien l'hiver du nord de la France; ils intéressent moins par leurs fleurs, assez insignifiantes, que par leur écorce cendrée, et la durée de leurs feuilles luisantes et très-glabres, qui les rendent très-propres à former des buissons pittoresques. Terre franche légère; mi-soleil; multiplication de graines et de marcottes, comme le *calycanthus*.

PHILIBERTE A GRANDES FLEURS, *Philibertia grandiflora*. Fam. des asclépiadées. Vivace, grimpante; feuilles

cordiformes ; en été, fleurs grandes, à cinq dents, jaunâtres, panachées et tigrées de pourpre, avec cinq gros nectaires arrondis autour des étamines. Terre légère ; multiplication de marcottes et boutures ; serre tempérée.

PHILIPPODENDRON ROYAL, *Philippodendrum regium* (Népaul). Fam. des buttnériacées. Arbre textile; feuilles ovales; fleurs en grappes latérales. Terre légère ; multiplication de marcottes. Pleine-terre dans le midi de la France; orangerie à Paris.

PHLOMIS ARBRISSEAU, *Phlomis fruticosa* (Sicile). Fam. des labiées. Arbuste de 60 à 90 centimètres et touffu; feuilles en cœur, persistantes et cotonneuses; de juillet en septembre, grandes et belles fleurs jaunes, verticillées. On cultive aussi les PHLOMIS A LARGES FEUILLES, *P. latifolia ;* A FEUILLES ÉTROITES, *P. angustifolia ;* et A FEUILLES FERRUGINEUSES, *P. ferruginea*, dont les fleurs sont d'un jaune plus ou moins foncé, notamment celles du dernier, dont le coloris est très-brillant.

PHLOMIS LEONURUS (Cap). Arbrisseau à rameaux lâches ; feuilles longues, aiguës ; d'août en octobre, épis terminaux de longues et belles fleurs verticillées, et d'un beau jaune safrané ou carminé. Même culture que les sauges d'orangerie, et taille au printemps. Les meilleures expositions.

PHLOMIS LYCHNYTE, *P. lychnytes* (Fr. mérid.). Bien moins élevé et fleurs jaunes. Culture *idem.*

Tous ces arbrisseaux, à l'exception du *Leonurus,* peuvent se cultiver en pleine-terre, au midi; mais ils demandent beaucoup de précautions l'hiver.

PHLOMIS TUBÉREUX, *Phlomis tuberosa* (Sibérie). Plante volumineuse ; racines à tubercules; feuilles longues, cordiformes; en juin et septembre, fleurs moyennes, violacées, en verticille. Terre légère; plein soleil; beaucoup d'eau dans les sécheresses; multiplication par tubercules tous les deux à trois ans. On sème aussi à l'automne en pots, que l'on rentre l'hiver pour repiquer le semis en place, quand il est assez fort.

PHLOX ÉTALÉ, *Phlox divaricata* (Amér. sept.). Fam. des polémoniacées. Tiges grêles, étalées, hautes de 33 centimètres ; feuilles sessiles ; d'avril en juin, grappes de fleurs infundibuliformes, d'un gris de lin.

PHLOX EN ALÊNE, *Phlox subulata* (Virginie). Feuilles fasci-

culées et persistantes ; d'avril en mai, fleurs opposées, d'un rose purpurin, étoilées, d'un pourpre foncé à la base.

Phlox rampant, *Phlox reptans*. En mai, corymbe de fleurs odorantes et bleuâtres.

Phlox odorant, *Phlox suaveolens* (Amér. sept.). En juin-juillet, superbes panicules de fleurs blanches, et d'une odeur agréable. Variété à feuilles panachées de blanc.

Phlox glabre, *Phlox glaberrima* (idem). En juin-juillet, corymbe lâche de fleurs d'un pourpre clair.

Phlox a feuilles étroites, *Phlox setacea* (idem). En juin-juillet, grandes fleurs roses.

Phlox velu, *Phlox pilosa* (idem). En juin-juillet, corymbe de fleurs lilacées.

Phlox sous-ligneux, *Phlox suffruticosa* (idem). En juin-septembre, beaux panicules de fleurs d'un lilas rouge et un peu odorantes. Il conserve ses tiges s'il passe l'hiver en orangerie.

Phlox ovale, *Phlox ovata* (idem). En juillet, grandes fleurs solitaires d'un rouge vif.

Phlox de la Caroline, *Phlox caroliniana*. En juillet-septembre, corymbe de fleurs purpurines; très-belle plante. Variété à feuilles panachées.

Phlox tacheté, *Phlox maculata* (Amér. sept.). Tiges nombreuses, tachées de brun et très-hautes ; en août-septembre, longues grappes de fleurs odorantes, lilacées.

Phlox paniculé, *Phlox paniculata* (idem). Tiges très-hautes ; en août-septembre, très-beaux panicules de fleurs lilas; très-belle plante. Variété à feuilles panachées.

Phlox a feuilles en croix, *Phlox decussata* (idem). Tige de 60 à 90 centimètres, feuilles opposées en croix; en septembre-octobre, grands panicules de belles fleurs d'un lilas rouge très-ouvertes.

Les Phlox aiment une terre franche, fraîche et bien amendée; toutes les expositions, hors celle du nord. On les multiplie de racines à l'automne ou au printemps; on les couvre pendant les grands froids ; on en fait aussi des boutures en pots que l'on rentre l'hiver.

PHYLICA bruyère, *Phylica ericoides*. Fam. des rhamnées. Buisson très-rameux; petites feuilles très-nombreuses et linéaires ; de septembre en mars, petites fleurs terminales, d'un blanc pur et en tête; odeur de la pâte

d'amande ; PHYLICA AXILLAIRE, *P. axillaris*, fleurs blanches, axillaires et solitaires ; PHYLICA PLUMEUX, *P. plumosa*, feuilles étroites et plumeuses ; en juin, fleurs blanches, en grosses têtes terminales ; — A FEUILLES DE ROMARIN, *rosmarinifolia* ; en mars, épis terminaux de fleurs blanches. On cultive aussi les PHYLICA A FEUILLES DE MYRTE, *myrtifolia* ; — A FEUILLES EN COEUR, *cordata* ; — A FEUILLES DE THYM, *thymifolia* ; — ORIENTALE, *orientalis* ; — LUISANT, *lucida* ; — A FEUILLES ROIDES, *squarrosa* ; — A FEUILLES DE BUIS, *buxifolia* ; — EN ÉPI, *spicata* ; — A GRAPPES, *racemosa* ; — A FEUILLES DE LEDUM, *ledifolia*. Culture des arbustes du Cap. Serre tempérée.

PHYTOLACCA RAISIN D'AMÉRIQUE, *Phytolacca decandra* (Virginie). Fam. des phytolacées. Vivace. Tige de 2 mètres ; feuilles grandes, ovales ; en août-septembre, grappes de fleurs d'un blanc rougeâtre. Baies rouges. Ses jeunes pousses, en Amérique, se mangent comme les choux. Pleine-terre légère, multiplication de graines et d'éclats des racines.

PIGAMON A FEUILLES D'ANCOLIE, *Thalictrum aquilegifolium* (Alpes). Fam. des renonculacées. Feuilles en grosses touffes ; tiges de 1 mètre environ ; en mai-juin, fleurs nombreuses ; pétales herbacés et caducs, mais soixante étamines à anthères d'un jaune citron, formant une belle aigrette. Culture de l'*Hellébore*.

PIMELEA A FEUILLES DE LIN, *Pimelea linifolia* (Nouv.-Holl.). Famille des thymélées. Arbuste à feuilles éparses ; en avril et juillet-août, corymbes axillaires de petites fleurs blanches, ouvertes en croix, et dont les étamines rouges font quelque effet. Variété à fleurs roses. Terre de bruyère, marcottes et boutures. Serre tempérée.

PINKNEYA PUBESCENT, *Pinkneya pubescens* (Amér. sept.). Fam. des rubiacées. Arbrisseau très-rameux ; feuilles ovales et cotonneuses ; panicules de fleurs moyennes, blanches, rayées de pourpre, et se succédant presque toute l'année.

Multiplication de semis et boutures sur couche, ou de marcottes. Terre franche légère ou de bruyère. Orangerie.

PIN SAUVAGE, PIN DU NORD, DE RUSSIE, DES VOSGES, etc., *Pinus silvestris*. Fam. des conifères. Arbre de première grandeur ; tiges droites ; branches et rameaux verticillés ; feuilles très-nombreuses, linéaires et aiguës, d'un vert pâle ; en mai, fleurs peu remarquables, cônes petits. Variété : PIN

ROUGE, *P. rubra,* même dimension, écorce rouge; PIN DE GENÈVE, *P. genovensis,* tiges, feuilles, cônes moins grands: tous deux ont aussi les feuilles d'un vert plus foncé.

PIN LARICIO, *P. laricio* (Corse). L'un des plus élevés et des plus beaux; feuilles longues et un peu torses.

PIN A PIGNONS, *P. pinea* (Fr. mér.). Arbre superbe; tête pyramidale; feuilles longues et d'un vert bleuâtre dans leur jeunesse; cônes très-gros, et amandes recherchées comme les noisettes.

PIN ÉPINEUX, *P. rigida* (Amér. sept.). Bel arbre à feuilles longues et très-menues; cônes gros et allongés; écailles terminées par une pointe.

PIN TEDA, PIN A L'ENCENS, *P. tœda* (idem). Très-beau et très-grand, mais bois à aubier très-épais. Feuilles très-menues; croissance très-rapide; sensible au froid dans les premières années. Très-bonne exposition.

PIN JAUNE, PIN DOUX, *P. mitis* (Amér. sept.). Arbre moyen; feuilles fines, longues et creusées longitudinalement. Exposition idem.

PIN D'ALEP, *P. alepensis.* Moyen et en buisson élevé; feuilles longues, très-étroites et d'un vert très-foncé. Bonne exposition.

PIN DE WEYMOUTH, *P. strobus* (Amér. sept.). Arbre très-élevé et superbe; écorce lisse, verdâtre et argentine; branches étalées; feuilles longues, en aiguilles et d'un vert très-agréable; mais bois plus tendre que celui des autres.

PIN CEMBRO, *P. cembro* (Alpes). Moyen; beau port; feuilles longues, glauques en dessous; cônes arrondis et assez gros; amandes comestibles.

PIN MARITIME, *P. maritima* (Fr.). Tige élevée, presque toujours contournée, et se déformant à mesure que l'arbre vieillit; branches horizontales; feuilles très-longues et droites; cônes gros et très-allongés. Il vient beaucoup plus beau dans nos départements méridionaux que dans le nord de la France, où il demande les meilleures expositions.

PIN MARITIME DE MATHIOLE, *P. pinaster,* qui s'élève perpendiculairement comme le *laricio*; le PETIT PIN MARITIME, *P. maritima minor,* beaucoup moins élevé; le PIN A TROCHETS, *P. racemosa,* dont l'extrémité des rameaux donne quinze à vingt cônes. PIN DE VIRGINIE, *P. inops,* arbre moyen, tronc difforme, bois médiocre.

PIN MUGHO, *P. mugho* (Alpes). Arbrisseau de 2 à 3 mètres. branches très-longues et couchées; PIN PUMILIO, *P. pumilio* (Carinthie), encore plus petit.

PIN DES MARAIS, *P. palustris, P. australis* (Amér. sept.). Arbre superbe qui vient très-bien dans les lieux très-humides et même aquatiques de son pays; bois très-précieux pour les constructions.

Les pins aiment généralement les terres légères et sablonneuses et l'exposition du nord.

Pour semer en grand, il convient de préparer le sol par un bon labour à l'automne, d'en biner la superficie au printemps, et d'y semer à la volée, ou en rayons écartés de 60 à 90 centimètres, les amandes extraites des cônes. Après avoir recouvert et râtelé, on répand sur le semis, des graines de fourrage. Celui-ci, en herbe, protége le jeune plant contre les ardeurs du soleil d'été. Si l'on a semé en rayons, on a également soin de cultiver pendant un an ou deux, dans les espaces et sur les lignes, soit des céréales, soit toutes autres plantes un peu élevées.

Les pins délicats demandent à être semés à la même époque en terre légère, et mieux en terre de bruyère, à l'exposition du nord ou du couchant, ou abrités du grand soleil par des haies et abris. On les repique très-jeunes en pots remplis de terre de bruyère, et l'on met en terre, aux mêmes expositions, ces jeunes plants avec leurs pots dont le fond est à créneaux ouverts. On a soin de cultiver et d'abriter. On rentre même en orangerie, quelques années, pendant l'hiver, les espèces des pays chauds, pour attendre que les individus assez forts puissent supporter les froids, avant de les livrer à la pleine-terre au printemps. Les arbres verts d'ailleurs ne supportent qu'à cette époque la transplantation, et encore beaucoup périssent-ils. Il n'y a donc de transplantations sûres que celles qui se font en mottes.

PISTACHIER CULTIVÉ, *Pistascia trifoliata, P. vera* (Orient). Fam. des térébinthacées. Arbre à rameaux diffus; feuilles simples ou à trois et même quatre folioles; en mai, grappes de fleurs mâles ou femelles, mais sur deux individus. Terre franche et bonne exposition; marcottes ou drageons, et mieux semis sur couche tiède et sous châssis. Après avoir passé l'hiver plusieurs années en orangerie, on peut les cultiver en pleine-terre comme les figuiers.

Il en est de même du PISTACHIER TÉRÉBINTHE, *P. terebinthus* (Fr. mérid.), à panicules axillaires de petites fleurs purpurines; PISTACHIER LENTISQUE, *P. lentiscus* (Orient); arbrisseau toujours vert; feuilles ailées; en mai, grappes de fleurs purpurines. Orangerie, comme pour les PISTACHIERS DE CHIO ET DE L'ATLAS. Même culture.

PITCAIRNE A LARGES FEUILLES, *Pitcairnia latifolia*, *P. bracteata* (Inde). Fam. des liliacées. Feuilles étroites, longues et bordées de petites épines; tige centrale haute de 55 à 90 centimètres, ferme et se terminant de mai en août par un épi droit de longues et superbes fleurs très-nombreuses et d'un beau rouge vif.

PITCAIRNE BICOLORE, *P. discolor*. Tige moins haute, garnie de petites feuilles d'un rouge pourpre; en novembre-décembre, panicule terminal de petites fleurs verdâtres, tachées de bleu de ciel à l'extrémité des pétales. Multiplication de semences et rejetons en pots sur couche chaude sous châssis. Serre tempérée.

PITTOSPORUM ONDULÉ, *Pittosporum undulatum* (Nouv.-Holl.). Fam. des pittosporées. Arbrisseau de 2 mètres environ, toujours vert; feuilles grandes, ovales, lisses et ondulées; odeur aromatique; au printemps, fleurs blanches, terminales, à odeur de jasmin. Terre franche légère. Marcottes par incision, ou semis sur couche sous châssis. Orangerie, comme pour les suivants.

PITTOSPORUM A FEUILLES ÉPAISSES, *Pittosporum coriaceum* (Madère). Rameaux verticillés; feuilles persistantes et larges; en mai, ombelles terminales de fleurs à cinq pétales blancs, longs, à odeur de jasmin. On cultive aussi, et de même, le *Pittosporum revolutum* de la Nouvelle-Galles du sud; le *Pittosporum tobira* de la Chine.

PIVOINE COMMUNE, *Pæonia officinalis* (Alpes). Fam. des renonculacées. Feuilles digitées; tiges de 50 à 60 centimètres; en mai, fleurs doubles, d'un rouge vif.

PIVOINE CORALINE, *P. corallina* (Suisse). La même que la *P. mascula*. Sa couleur est d'un pourpre violacé.

PIVOINE ROSE, *P. rosæa*. La même que la *P. albicans*, et la *P. femina*. C'est un *officinalis* à fleurs doubles et roses, passant au blanc mat.

PIVOINE BLANCHE DE CHINE, *P. alba sinensis*. Belles fleurs blanches, soufrées, passant au blanc de lait.

Pivoine frangée, *P. fimbriata*. Belles fleurs doubles, purpurines, à grands pétales frangés.

Pivoine de Constantinople, *P. bysantina*. Fleurs doubles, d'un rouge très-vif.

Les pivoines simples sont : *P. officinalis*, à fleurs rouges ; *P. corallina*, à fleurs d'un pourpre violacé ; *P. lobata*, à feuilles lobées ; *P. laciniata*, à feuilles découpées ; fleurs roses ; sa variété, *P. anomala*, à feuilles un peu plus grandes ; *P. femina*, la même que l'*officinalis*, à fleurs roses ; *P. tenuifolia*, à feuilles très-laciniées ; *P. daurica*, fleurs d'un pourpre violacé ; feuilles d'un vert terne ; *P. villosa*, fleurs d'un rouge vif ; *P. albiflora*, fleurs blanches, larges, à huit pétales ; etc.

Bonnes terres, toutes expositions ; multiplication de semences et de racines, ou grosses griffes, tous les deux ou trois ans.

Pivoine en arbre, *Pæonia moutan*, *P. suffruticosa* (Chine). Arbuste de 60 à 90 centimètres, rameux ; feuillage plus grand que celui des pivoines herbacées ; en juin, fleurs plus grandes et d'un beau rose blanchissant.

Pleine-terre franche, coupée avec de la terre de bruyère. Multiplication de rejetons, de marcottes et de boutures. Dans les grands froids, il est sage de les couvrir avec de la litière. On cultive aussi ses nombreuses variétés à fleurs doubles, d'une grandeur énorme, variées de toutes les nuances du rose, du violet, du pourpre, etc., presque toutes obtenues par M. Noisette. On les greffe sur les tubercules de la pivoine commune.

Pivoine papavéracée, *P. papaveracea*. Ligneuse, haute de 60 à 90 centimètres ; fleur simple, d'un blanc pur ; huit à dix pétales, marqués d'une grande tache pourpre à l'onglet. Même culture.

Pivoine en arbre odorante, *P. arborea rosea*. Ligneuse ; fleurs d'un rose vif, odorante. Même culture.

Platane d'Orient, *Platanus orientalis*. Fam. des platanées. Arbre très-rustique, de 20 à 25 mètres ; belle tige perpendiculaire, dont chaque année l'épiderme mort se détache par larges fragments ; branches et rameaux longs et nombreux ; feuilles à cinq lobes ; en mai, fleurs mâles et femelles sur le même individu ; fruits globuleux et pendants. Variété à feuilles d'érable, *P. acerifolia*.

Platane d'Occident, *P. occidentalis* (Amér. sept.). Moins rustique et bois moins dur; feuilles plus grandes, dont les trois lobes sont eux-mêmes lobés; fleurs en tête, plus grosses et jaunâtres.

Les platanes sont des arbres très-beaux; leur bois, très-dur et léger, convient aux arts, et fait aussi un très-bon combustible. On les sème à la maturité. Toutes terres et expositions leur conviennent. Ils donnent beaucoup de variétés, parmi lesquelles on distingue les platanes à feuilles en coin, *P. cuneata*; à feuilles laciniées, *P. laciniata*; étoilé, *P. stellata*, etc.

Planera a feuilles d'orme, *Planera ulmifolia* (Amér. sept.). Fam. des celtidées. Arbre moyen; feuilles ovales; fruit écailleux.

Planera a feuilles crénelées, *P. crenata*, *P. Richardi*, *Ulmus polygama* et *Rhamnus carpinifolius* (Sibérie).

Mêmes soins, culture et usage que les ormes.

Plaqueminier de Virginie, *Diospyros virginiana*. Fam. des ébénacées. Grand et bel arbre très-rameux; feuilles larges et soyeuses; en juin-juillet, petites fleurs axillaires et verdâtres; baies jaunâtres, assez grosses et transparentes, comestibles; bois propre au tour et au charronnage.

Plaqueminier lotus, *D. lotus* (Orient). Moins grand; rameaux rougeâtres; feuilles aiguës; fleurs presque sessiles.

Terre franche légère, et bonne exposition. Multiplication de semis en terrines, sur couche tiède. On peut aussi les greffer et marcotter.

Plaqueminier kaki, *Diospyros kaki* (Japon). Rameaux pubescents; feuilles ovales, aiguës aux deux extrémités; fleurs blanches; fruits d'un rouge cerise, excellents. On cultive encore de même les Plaqueminiers velu, *D. hirsuta*, *Royena hirsuta*; et a feuilles de lyciet, *D. lycioides* (Cap). Terre franche légère, ou de bruyère. Ils se greffent sur le *plaqueminier de Virginie*. Exposition chaude. On les passe en pleine-terre à Paris, avec les précautions d'usage.

Plaqueminier ébénier, Ebénier, *Diospyros ebenus* (Ile-de-France). Ce bel arbre, dans nos serres, n'est qu'un arbuste de pure collection botanique. Celui-ci est de serre chaude.

Platilobium élégant, *Platilobium formosum* (Nouv.-Holl.). Fam. des papilionacées. Arbuste rameux; feuilles

persistantes et cordiformes; en juin, nombreuses et charmantes fleurs orangées, dont les étendards sont tachés et sillonnés de beau carmin.

PLATILOBIUM AILÉ, *P. scolopendrium* (idem). Branches plates et flexibles; petites feuilles ovales et éparses; en mai, belles fleurs jaunes, à larges étendards tachés de rouge.

PLATILOBIUM LANCÉOLÉ, *P. lanceolatum* (idem). Feuilles étroites et lancéolées; en juin, grandes et belles fleurs jaunes, solitaires, axillaires et terminales.

Terre de bruyère; multiplication de graines sur couche et sous châssis. La première année, passer l'hiver en bâche ou serre tempérée; les suivantes, il leur faut les meilleures places sèches de l'orangerie, près des jours.

PLECTRANTHUS ARBRISSEAU, *Plectranthus fruticosus* (Cap). Fam. des labiées. Arbuste de 65 centimètres, entièrement aromatique; feuilles cordiformes, d'un vert foncé; en septembre, grappes terminales et nombreuses de petites fleurs d'un bleu purpurin. Boutures; graines sur couche et sous châssis. Terre d'orangers. Orangerie.

PODALYRIA DE LA CAROLINE, *Podalyria sophora australis*. Fam. des papilionacées. Feuilles à trois folioles; tiges de 60 à 65 centimètres, nombreuses et fistuleuses; en juin-juillet, bouquets axillaires de fleurs nombreuses, moyennes, d'un beau bleu, à carène d'un blanc verdâtre. Multiplication de racines, ou semis sur couche au printemps. Orangerie éclairée, ainsi que pour les suivants.

PODALYRE A DEUX FLEURS, *Podalyria biflora* (Cap). Arbuste de 1 mètre et plus, rameux; feuilles soyeuses, ciliées et argentées; de novembre en janvier, grandes et belles fleurs blanches, solitaires ou géminées.

PODALYRE SOYEUSE, *P. sericea* (idem). Plus petite; rameaux et feuilles couverts de soies blanches; en juillet-août, belles fleurs roses.

On cultive aussi les *Podalyria* ou *Sophora* à feuilles de genêt, *genistoides;* à feuilles de styrax, *styracifolia;* et à feuilles cunéiformes, *cuneifolia*. Culture des *platilobium*.

PODOLÉPIS A FLEURS CARNÉES, *Podolepis gracilis* (Nouv.-Holl.). Fam. des composées. Annuelle. Tige rameuse, de 32 centimètres; feuilles lancéolées; fleurs variées de blanc pur et de rose. Semis sur couche en mars, ou en place au commencement d'avril.

PODOLÉPIS A FLEURS JAUNES, *P. papillosa* (Nouv.-Holl.). Arbuste droit, rameux; feuilles glauques; fleurs d'un beau jaune. Même culture, mais orangerie.

PODOLOBIUM A FEUILLES DE HOUX, *Podolobium trilobatum* (Nouv.-Holl.). Fam. des papilionacées. Arbuste de 1 mètre 30 centimètres; feuilles à trois lobes; en juin-juillet, grappe de fleurs jaunes. Serre tempérée; terre de bruyère; multiplication de boutures.

PODOPHYLLUM EN BOUCLIER, *Podophyllum peltatum* (Amér. sept.). Fam. des berbéridées. Grandes feuilles lobées; pétioles de 20 à 30 centimètres; en mai, belles fleurs blanches, à neuf pétales, dont trois beaucoup plus larges.

PODOPHYLLUM PALMÉ, *Podophyllum palmatum* (idem). Il diffère du précédent par ses feuilles et par l'odeur suave de ses fleurs.

Pleine-terre légère ou de bruyère; culture de l'*ellébore*. Multiplication id., et par ses graines au printemps.

POINCILLADE ÉLÉGANTE, *Poinciana pulcherrima*, *P. cæsalpina pulcherrima* (Inde). Fam. des cæsalpinées. Arbrisseau à feuilles bipennées; de juin en septembre, épis pyramidaux de très-jolies fleurs d'un rouge orangé, nuancées de vert. Semis et bonne exposition.

POIRIER COTONNEUX, *Pyrus polveria* (Fr.). Fam. des pomacées. Remarquable par un duvet soyeux qui donne à ses feuilles et à ses rameaux une teinte argentine.

POIRIER BIFLORE, *P. biflora*. Il est curieux par ses fleurs, qu'il donne au printemps et à l'automne.

POIRIER DE L'INDE, *P. indica*. Feuilles persistantes; bouquets terminaux de jolies fleurs roses.

On admet encore dans les massifs les POIRIERS A FEUILLES DE SAULE, *P. salicifolia* (Sibérie), aussi à feuilles duveteuses; A FEUILLES PANACHÉES.

POIRIER A FLEURS DOUBLES, *Pyrus flore pleno*. En avril, bouquets de fleurs blanches aussi jolies que curieuses.

Même culture que les poiriers ordinaires. On les reproduit par marcottes, drageons ou greffes, et on les taille de manière à les maintenir en petits arbrisseaux, lorsqu'ils sont destinés à l'ornement d'un parterre, ou à celui des lisières des bosquets.

POLÉMOINE BLEUE, *Polemonium cæruleum* (Europe), vulgairement VALÉRIANE GRECQUE. Fam. des polémoniacées. Touffe de feuilles ailées; tige d'environ 60 centimètres; de

mai en juillet, bouquets terminaux de fleurs bleues, d'un assez bel effet. Variété à fleurs blanches.

Polémoine rampante, *Polemonium reptans* (Amér. sept.). Tiges redressées; en avril-mai, fleurs d'un bleu plus clair. Culture de la *Cynoglosse*.

POLYGALA a fleurs de buis, *Polygala chamæbuxus* (Fr.). Fam. des polygalées. Arbuste de 30 centimètres environ; tige rameuse, inclinée à sa base; de mai en octobre, fleurs réunies deux ou trois ensemble au sommet des rameaux, grandes, jaunâtres et tachées de pourpre à l'extrémité. Multiplication de semences et de rejetons. Terre de bruyère. On cultive en orangerie les *P. myrtifolia*, à fleurs violettes; — *oppositifolia*, à fleurs rouges; — *heisteria, bracteolata, senega, speciosa, cordifolia*, qu'on multiplie aussi de marcottes et de boutures.

POMMIER toujours vert, *Malus sempervirens* (Amér. sept.). Fam. des pomacées. Feuilles dentées, luisantes et ne tombant que fort tard; en mai, comme les suivants, fleurs d'un carmin passant au blanc de neige.

Pommier odorant, *M. coronaria* (Amér. sept.). Fleurs odorantes et très-larges.

Pommier baccifère, *M. baccata* (Sibérie). Fleurs assez grandes et à odeur suave; petites pommes acerbes, mais jolies.

Pommier a petits fruits, *M. microcarpa*. Plus tomenteux et délicat que le précédent; fleurs d'un beau blanc et très-odorantes; fruits extrêmement petits. Culture du pommier ordinaire.

Pommier a bouquets, *Malus spectabilis* (Chine). En mai, bouquets de fleurs semi-doubles, dont les pétales, d'un beau carmin en dessous, et d'un blanc rosé dans l'intérieur, font un brillant effet avant et après l'épanouissement. Il se reproduit de ses pepins.

Pommier a fleurs doubles, *Malus flore pleno*. En mai, ses jolis bouquets de fleurs banches et les teintes carminées des boutons appellent et charment aussi les regards. Même culture.

PONTEDERIA a feuilles en cœur, *Pontederia cordata* (Amér. sept.). Fam. des pontédériacées. Racines fibreuses; feuilles épaisses, cordiformes et engaînées par de longs pétioles; en mai, épi de fleurs sessiles et d'un beau bleu. Culture des *Ixia*, mais terre toujours humide.

POTENTILLE ARBRISSEAU, *Potentilla fruticosa* (Sibérie). Fam. des rosacées. Arbuste de 60 à 90 centimètres; feuilles glauques, à sept folioles; en juillet-août, bouquets terminaux et nombreux de jolies fleurs jaunes. Pleine-terre ordinaire; multiplication de drageons.

POURETIA AÉRIENNE, *Pouretia aëranthos* (Pérou). Fam. des liliacées. Petite plante à feuilles linéaires, pulvérulentes, à rosette radicale; tige de 10 à 15 centimètres; épi de petites fleurs bleues, séparées par des taches purpurines. Sable sec, en pots percés de toutes parts; multiplication d'œilletons. Cette plante croît et fleurit à nu dans les serres chaudes.

POURPIER A GRANDES FLEURS, *Portulaca grandiflora* (Amér. mérid.). Fam. des portulacées. Tige de 20 à 25 centimètres; feuilles subulées, charnues; fleurs grandes, d'un pourpre violet superbe, avec une grande tache pentagone blanche, et les anthères dorées. Serre chaude; terre sablonneuse; multiplication de boutures.

PRÉNANTHE A FLEURS BLANCHES, *Prenanthes alba* (Amér. sept.). Fam. des composées. Feuilles grandes, cordiformes; tige de 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres; en septembre, panicule de fleurs blanches, lavées de rose. Pleine-terre fraîche; multiplication de graines.

PRIMEVÈRE COMMUNE, *Primula veris* (Fr.). Fam. des primulacées. Feuilles radicales, ovales, dentées et ridées; tiges simples, de 15 à 20 centimètres; de mars en mai, et souvent en automne, fleurs tubulées, à cinq divisions, et en ombelle. Variétés très-nombreuses, à fleurs simples, et dont quelques-unes sont prolifères. Autres variétés à fleurs doubles, mordorées ou jaunes, ou bien solitaires, blanches, ou jaunes, ou violettes.

Les amateurs recherchent les primevères simples, à tiges fortes et corolles nuancées par trois ou au moins deux couleurs bien tranchantes. Ils nomment *œil*, le cercle de la gorge. Ils le veulent bien rond et proportionné avec le reste de la corolle; ils préfèrent les veloutés brun, noir, carmin foncé, feu orangé, etc.; les nuances sont variées à l'infini. Ils réforment comme *clouées* les plantes dont le centre de la corolle n'a point pour ornement les anthères qu'ils appellent *paillettes*. Enfin les fleurs préférées sont celles dont la corolle est bordée en passe-poil à la circonférence par une couleur blanche, ou rose, ou feu. Ces belles plantes

ornent très-bien les plates-bandes du nord et du nord-est d'un parterre. Terre franche, légère, fraîche et ombragée. Multiplication de semis, en automne, en pleine-terre au levant, ou en terrine. Repiquer l'année suivante, à la même époque, et marquer au printemps les belles variétés qu'on multiplie par la séparation des pieds.

Primevère auricule, Oreille-d'ours, *Primula auricula* (Alpes). Feuilles ovales, arrondies et épaisses, un peu en forme d'oreilles, et couvertes d'une poussière farineuse et blanche dans quelques variétés. Tige simple, de 8 à 15 centimètres, terminée, de mars en mai, et souvent aussi en automne, par une ombelle de fleurs tubulées, monopétales.

L'*auricule des amateurs* doit présenter : 1° une tige forte que n'entraîne point l'ombelle des fleurons; 2° une corolle ornée au centre de la gorge par les anthères entourant le pistil à la hauteur du plan. Les amateurs appellent les anthères *paillettes*, le pistil *clou* et la gorge *œil*. 3° La gorge doit former un cercle parfait. Ce cercle est ordinairement d'un jaune pulvérulent; s'il est blanc, c'est une qualité de plus; il doit être à peu près la moitié du cercle de la corolle entière; plus petit ou plus grand, la plante ne serait point estimée. 4° La circonférence de la gorge de l'*œil* et de la corolle doivent être séparées par une couleur vive, nuancée au milieu par une autre couleur veloutée. Quand l'intervalle des deux circonférences est velouté d'une seule couleur, terminée par un liséré d'une couleur vive ou très-apparente, comme le blanc, alors la plante est dite *très-belle* et très-riche. Plus les fleurons réguliers sont larges et nombreux, plus aussi la plante est riche et brillante.

Ces auricules se mettent en pots d'une dimension beaucoup moins grande que celle des pots d'œillets, et de même forme : on les place sur des gradins dans le même ordre, et elles fleurissent aux premiers beaux jours du printemps. Les couleurs les plus estimées sont le bleu pourpre et le liséré blanc, le brun foncé, le brun olive, le feu velouté noir, l'orangé, etc.

Une seconde espèce est encore cultivée par les amateurs : ce sont les *poudrées* ou *anglaises*. Toute la plante est poudrée de blanchâtre. Elles doivent aussi, pour être reçues, avoir une forte tige. Elles ont la gorge blanche;

l'œil, au lieu d'être rond, est souvent carré et même pentagone. Il s'étend plus ou moins sur la corolle irrégulière et déroulant, à mesure qu'elle s'épanouit, des panaches ou des cercles noirs, bruns, verts olive et ventres de biche.

Les amateurs cultivent aussi les *pures*, qui n'ont qu'une couleur, telles que le bleu et le brun foncé, mais bien veloutée, et dont l'œil est blanc. La quatrième classe est composée des fleurs doubles, dont on n'a conservé jusqu'à ce jour que la jaune et la mordorée.

Terre franche légère, entretenue avec des engrais végétaux. Ces plantes ne craignent pas le froid, mais l'humidité, parce que les feuilles au lieu de se dessécher se pourrissent, et corrompent le collet. Lorsque les pluies se prolongent, on couche les pots. On n'arrose, dans les temps même très-secs, que quand les feuilles mollissent un peu. On leur donne l'exposition du levant, et, à défaut, celle du nord. Multiplication de graines semées en décembre jusqu'en mars, en terre de bruyère, en terrines au levant, et sur lesquelles on met un lit de 1 centimètre ou 2 de mousse fine ; la graine doit être très-peu couverte. On sème aussi sur ces terrines couvertes de neige. On les rentre et on les sort quand le temps le permet. On repique quand le plant a cinq à six feuilles, en terrines si le plant est faible, et en plates-bandes s'il est plus fort. Garantir des limaces. L'année suivante on met en pots de 15 centimètres les plus belles fleurs; ne dépoter que tous les deux ans. On couche les pots, le fond du côté du midi, pendant les fortes gelées, ou mieux on les couvre d'un châssis, ou on les rentre durant les gelées. On peut encore mettre les plantes en pleine-terre pour les replacer en pots au printemps, et l'on est sûr d'avoir toujours des couleurs plus vives, plus fraîches et richement étoffées. On multiplie aussi par les œilletons, que donne facilement cette plante quand elle est bien cultivée.

Primevère a feuilles de cortus, *Primula cortusoides* (Sibérie). Feuilles radicales, en cœur; tiges plus hautes; en avril, mai et janvier, quand on place la plante en orangerie, ombelle de fleurs à cinq pétales d'un beau pourpre, à odeur suave. Culture de la primevère commune.

PRINOS verticillé, *Prinos verticillatus* (Amér. sept.). Fam. des ilicinées. Arbrisseau de 2 mètres environ; feuilles verticillées, très-serrées, lancéolées et velues; en juillet, pe-

tites fleurs blanches, auxquelles succèdent de petits fruits rouges, qui longtemps embellissent les rameaux.

PRINOS GLABRE, *P. glaber*. Il diffère du précédent par ses feuilles alternes, lancéolées et persistantes.

PRINOS LUISANT, *P. lucidus*. Feuilles luisantes et petites; fleurs d'un blanc verdâtre.

On cultive aussi le PRINOS LANCÉOLÉ et le PRINOS A FEUILLES DE PRUNIER, à fruits blancs. Ces arbrisseaux se recommandent plus particulièrement par le bel effet de leurs fruits que par leurs fleurs assez insignifiantes. Multiplication de semences et marcottes; pleine-terre fraîche.

PROSTANTHERA LASYANTHOS (Nouvelle-Galles). Fam. des labiées. Charmant arbuste; feuilles opposées, dentées et lancéolées; en juin-juillet, fleurs terminales, paniculées, d'un blanc lavé de violet purpurin. Marcottes et boutures. Serre tempérée.

PROTEA (Cap). Fam. des protéacées. Ce sont des arbrisseaux dont les tiges s'élèvent de 2 à 4 mètres dans nos serres. Les feuilles et les fleurs en sont très-variées. Les fleurs en cônes, ou à longues écailles calicinales, sont aussi curieuses qu'intéressantes par leurs couleurs et les cils soyeux qui les bordent. Le nombre des espèces et variétés en est très-grand.

PROTEA ARGENTÉ, ARBRE D'ARGENT, *P. argentea*. Tige de 3 à 4 mètres, droite, rameuse à l'extrémité; feuilles lancéolées et couvertes de soies blanches; fleurs en tête, longues de 12 à 15 centimètres et larges de 5 à 7; écailles calicinales soyeuses et argentines. PROTEA ÉLÉGANT OU A COURONNE, *P. speciosa*, entièrement couvert d'un duvet soyeux et argenté; bouquets terminaux de fleurs à écailles colorées de noir, brun et jaune; variétés : P. LEPIDOCARPON, feuilles bordées de rose; fleurs noires; écailles idem et à cils blancs; — A LARGES FEUILLES, *latifolia*, plus grand que le précédent, et écailles roses; PULCHELLA, très-remarquable par ses belles fleurs; — PROTEA CORDATA, dont les écailles calicinales, d'un carmin brillant, sont d'un très-bel effet; — A LONGUES FEUILLES, *longifolia*; fleurs en houppes d'un violet pourpre, et à écailles tachées de noir; ses deux variétés : POURPRE et FERRUGINEUSE, à fleurs en sabot; PROTEA A FLEURS EN PELOTON, *glomerata*; — A FEUILLES COTONNEUSES, *lagopus*; — A FLEURS EN ÉPI, *spicata*; — A FEUILLES DE PIN, *pinifolia*; —

— A FEUILLES DE SAULE, *saligna;* — HÉRISSÉ, *hirta;* — PROLIFÈRE, *prolifera ;* — PALE, *pallens ;* — CILIÉ A GRANDES FLEURS, *leucodendrum grandiflorum;* — TRITERNÉ, *triternata ;* — CANALICULÉ, *canaliculata,* etc.

Terre de bruyère, ou franche légère, mêlée avec du terreau végétal. Mi-soleil l'été. Peu d'eau, et surtout en hiver. Serre tempérée ou bâche. Sortir ces plantes quand elles ne risquent plus d'être saisies par les dernières gelées, et les rentrer avant les nuits froides de l'automne.

Multiplication de marcottes, de boutures et de semis. On fait mieux de semer une à une dans un petit pot les graines de *protea,* afin d'en assurer davantage la transplantation, en mettant dans des pots plus grands. Si les graines que l'on fait venir du Cap ne sont pas fraîches, il faudra les attendre deux à trois et même quatre années.

PRUNIER A FLEURS DOUBLES, *Prunus flore pleno.* Fam. des amygdalées. En mars-avril, fleurs blanches, charmantes, et que l'on remarque aussi avec beaucoup d'intérêt.

PRUNIER MYROBOLAND, *Prunus myrobolana, P. cerasifera* (Amér. sept.). Port et floraison du prunier ordinaire ; remarquable par ses fruits ronds, de la forme et de la couleur d'une cerise ; saveur assez agréable.

PRUNIER ÉPINEUX A FLEURS DOUBLES, *Prunus spinosa flore pleno.* Charmant arbrisseau.

Culture du prunier ordinaire.

PSORALEA ODORANT, *Psoralea odorantissima* (Cap). Fam. des papilionacées. Arbrisseau très-rameux et très-feuillé ; folioles petites et nombreuses ; en mai, charmantes fleurs axillaires, blanches et d'un gris de lin, à odeur très-suave.

PSORALEA BITUMINEUX, *P. bituminosa* (idem). Arbuste rameux ; feuilles à trois folioles d'un vert noir ; de juin en septembre, jolies fleurs bleues.

PSORALEA GLANDULEUX, THÉ DU PARAGUAY, *P. glandulosa* (Pérou). Feuilles persistantes et à trois folioles ; de mai en août, épis de charmantes petites fleurs blanches et bleues.

PSORALEA ÉPINEUX, *P. aculeata* (Cap). Feuilles à petites folioles terminées par une épine ; en juillet, fleurs axillaires, blanches, bleues et d'un violet rougeâtre. On cultive aussi les PSORALEA à feuilles pennées, *P. pennata ;* de Palestine, *P. palestina ;* pubescent, *P. pubescens,* etc.

Terre franche légère ; midi ; beaucoup d'eau dans les sé-

cheresses de l'été, presque point l'hiver. Semis comme pour les *platilobium*. Orangerie.

PTELEA A TROIS FEUILLES, ORME A TROIS FEUILLES, *Ptelea trifoliata* (Amér. sept.). Fam. des zanthoxilées. Arbre de petite dimension; rameaux étalés et assez nombreux; feuilles à trois folioles oblongues, d'un vert pâle en dessous; en juin, panicules de fleurs verdâtres; semences ailées comme celles de l'orme. Multiplication de semence à la maturité.

Toutes terres et expositions.

PULMONAIRE DE VIRGINIE, *Pulmonaria virginica*. Fam. des borraginées. Feuilles longues; tige haute; en avril, bouquets de petites fleurs bleues, blanches ou rouges. En été, il ne reste plus que les racines.

PULMONAIRE DE SIBÉRIE, *Pulmonaria sibirica*. Feuilles cordiformes; de mai en juin, grappes de petites fleurs bleues.

Toutes deux se cultivent comme la cynoglosse.

PULTENÉE A CALICE SOYEUX, *Pultenæa stricta* (Van Diémen). Fam. des papilionacées. Arbuste de 65 centimètres; feuilles ovales; en avril, fleurs d'un jaune mordoré. — *P. daphnoides*, fleurs d'un beau jaune, à calice rouge; — *P. villosa*, fleurs d'un jaune foncé; — *P. retusa*, fleurs en tête droite, d'un jaune mordoré; — *P. stipularis*, fleurs petites, de même couleur. Serre tempérée; terre de bruyère; point d'humidité; semis sur couche tiède, et boutures.

PYROLE A FEUILLES RONDES, *Pyrola rotundifolia* (Fr.). Fam. des éricacées. Feuilles radicales, ovoïdes; tige de 25 centimètres; en juin-juillet, jolies petites grappes de fleurs blanches, odorantes.

PYROLE PETITE, *Pyrola minor* (idem). Feuilles obtuses; tige plus haute, à petites grappes terminales de fleurs blanches.

Exposition ombragée; terre très-légère ou de bruyère; se sème naturellement.

PYROLE MACULÉE, *Pyrola maculata* (Amér. sept.). Tige de 40 à 50 centimètres; feuilles oblongues, verticillées, dentées, d'un vert foncé et maculé de blanc en dessus, pourpre en dessous; en juin-juillet, jolies petites fleurs géminées sur chaque pédoncule, d'un blanc lavé de rose, et relevées par le beau jaune des anthères. Culture des bruyères et orangerie.

R

RAFNIA ÉMOUSSÉ, *Rafnia retusa* (Nouv.-Hollande). Fam. des papilionacées. Arbuste à feuilles cunéiformes, d'un vert très-foncé; en mars-avril, grandes et belles fleurs axillaires et pourpres.

RAFNIA A TROIS FLEURS, *R. triflora, R. crotalaria, triflora.* Feuilles cordiformes et d'un vert glauque; en juillet, grandes et belles fleurs jaunes.

Semis, boutures et marcottes. Orangerie.

RAIPONCE ORBICULAIRE, *Phyteuma orbicularis* (Fr.). Fam. des campanulacées. Tige de 20 à 25 centimètres; feuilles cordiformes; fleurs bleues, en tête terminale; terre sableuse; multiplication de graines semées à l'automne.

RAVENAL DE MADAGASCAR, *Ravenala madagascariensis.* Fam. des musacées. Feuilles et pétioles de 3 à 4 mètres de longueur; fleurs très-nombreuses sur de longs spadices. Serre chaude toute l'année; multiplication de drageons.

RENONCULE ASIATIQUE, RENONCULE DES JARDINS, *Ranunculus asiaticus.* Fam. des renonculacées. Griffe dont les parties fusiformes ou *doigts,* de 1 centimètre et plus de longueur, sont réunies à un collet très-court, dont la partie supérieure a un, deux ou trois yeux couverts d'un poil grisâtre. A la végétation, il sort de ces yeux plusieurs filets blancs, d'égale dimension dans toute leur longueur; en grossissant dans la partie adhérente au tronc, ils forment une ou plusieurs griffes aux dépens de l'ancienne, qui se décompose chaque année. Feuilles ternées, folioles trifides et incisées. Tige de 15 à 45 centimètres de hauteur, terminée par une fleur à cinq pétales de diverses couleurs. Le gros bouton noir qui est au centre est couvert de pistils et d'étamines, et fournit les graines.

Par le semis on s'est procuré un grand nombre de variétés à fleurs simples, semi-doubles et doubles. Ce sont ces dernières que l'on cultive plus particulièrement. Les fleurs offrent presque toutes les couleurs à l'exception du bleu.

CULTURE. Terre légère, douce, substantielle et fraîche. Le levant est l'exposition qui convient le mieux à ces plantes. On multiplie de semences et de griffes. Si l'on veut semer, on récolte les semences par un temps sec, sur des plantes

semi-doubles, à tiges fortes et hautes, et à belles fleurs. On réunit les tiges quand elles sont sèches, et on les suspend environ un mois dans un lieu sec. On peut semer de suite les graines, ou les mettre en cornets de papier; elles s'y conservent trois et quatre ans. Les nouvelles semences ne lèvent pas aussi bien que celles d'un an. L'époque du semis se règle sur la température. Dans les départements du nord, on sème au printemps en pleine-terre. Dans les autres, on peut semer à la fin de l'été : quand on sème en terrine, on peut opérer en tout temps.

Pour semer, on tamise la terre à 5 à 8 centimètres de superficie; on l'unit ensuite. On frotte des têtes de renoncules avec les mains pour en détacher les graines, et on sème un peu clair, quand la majeure partie des graines a une lentille bien marquée au centre. Si au contraire on en aperçoit peu, on sème très-épais. On appuie légèrement la main sur la graine, et on répand au-dessus environ 5 millimètres de même terre un peu plus chargée de terreau. On sème de même en terrine, et l'on recouvre avec de la mousse. On arrose légèrement, et on place les terrines au levant, sur des planches un peu élevées au-dessus du sol. Il faut tenir la terre toujours fraîche, sarcler souvent et détruire les limaces. Le semis est trente à cinquante jours à lever, en raison de la température. Quand les jeunes plantes commencent à prendre de la force, on les traite comme les griffes formées.

Quand on sème à la fin de l'été ou en automne, il faut, avant les gelées, établir des cadres qui soient élevés de 8 à 12 centimètres au-dessus de la terre, et sur lesquels on place des paillassons qu'on redouble si le froid augmente. Dans les sentiers qui environnent la planche, on met 20 à 25 centimètres de litière; on découvre toutes les fois que le temps le permet. Au moyen de ces précautions, ce jeune plant passe bien l'hiver. Après le desséchement des feuilles, on rapporte 5 centimètres de terre sur le semis, et on la couvre d'un doigt de terreau. On continue les mêmes soins pour l'hiver suivant.

Quand les semis d'automne ont été bien soignés, quelques jeunes plantes fleurissent déjà l'année suivante. De cette année à la troisième, toutes donnent leurs fleurs, n'importe l'époque du semis. On fait bien de relever les plantes la pre-

mière année : elles prospèrent mieux, replantées dans une terre nouvelle.

A mesure qu'elles fleurissent, l'amateur supprime les défectueuses; il marque celles qui ont ou annoncent les caractères particuliers d'une belle plante.

Les amateurs ne considèrent une renoncule qu'autant qu'elle offre un feuillage élégamment découpé; une forte tige qui le dépasse de 16 centimètres au moins; une fleur à corolle pleine, complétement destituée de tous organes de la génération, de 3 à 5 centimètres au moins de diamètre, et parfaitement arrondie.

Tous les pétales ont leurs limbes ou extrémités bien disposés, et découverts sans se masquer les uns les autres. L'ensemble de ces pétales présente un disque orbiculaire un peu plus ou moins plan, et quelquefois lenticulé.

Quant aux couleurs, les corolles sont les unes unicolores, mais nuancées par une teinte plus vive sur la surface intérieure et concave des pétales; d'autres ont diverses couleurs sillonnées depuis le limbe des pétales jusqu'à leur onglet. Celles-ci sont guillochées d'une couleur sombre sur une plus claire, ou d'une couleur vive sur une teinte plus ou moins sombre; celles-là sont nuagées par une couleur sur une autre; enfin elles sont unicolores, bicolores, etc. Quand toutes les couleurs sont pures sur des corolles régulières, supportées par des tiges robustes et érigées, les jeunes renoncules sont choisies pour entrer dans la collection de l'amateur, après une année ou deux d'épreuve. Ces nouvelles plantes sont nommées *pucelles*.

Les griffes des renoncules faites se plantent après les fortes gelées. On plante en automne, dans les climats où les gelées ne passent pas cinq à six degrés; alors on les couvre avec un peu de litière. Quand on met des renoncules en parc ou en planche, on donne quelques labours d'avance. Si la terre n'est pas substantielle, on y mêle de la terre franche et un sixième d'engrais végétal bien consommé. On ameublit bien la terre, en la passant à la claie, peu avant la plantation. Après l'avoir unie, on trace des lignes longitudinales et transversales, comme pour les tulipes; mais au lieu de trous ce sont des rayons de 6 centimètres de profondeur, que l'on ouvre au cordeau, et au fond desquels on place les griffes, l'œil en dessus. Les distances varient en raison de la

grosseur des griffes, la qualité du sol, et le climat. Dans tel canton, une renoncule couvre 15 centimètres de terre; dans tel autre 10 à 12. L'expérience doit guider, de manière que, à peu d'espace, la terre soit assez couverte pour conserver sa fraîcheur, sans cependant que les feuilles d'une plante couvrent celles d'une autre. On met 3 centimètres de plus de distance entre les griffes de semis, parce qu'elles sont beaucoup plus vigoureuses. Ensuite on rabat la terre dans les rayons; et après le léger coup de râteau, on étend 3 centimètres de terreau sur la planche.

Après la plantation faite, s'il survient des gelées fortes, il faut couvrir avec de la litière ou de la fougère, qu'on enlève après les froids.

Lorsque les feuilles de renoncules sont sorties, on donne aux plantes les sarclages et arrosements nécessaires pour conserver la terre propre et fraîche jusqu'à la floraison. On continue alors les arrosements si le temps est sec. On se sert d'arrosoirs à pomme percée comme des filtres ; on verse l'eau de côté et avec précaution pour ne pas renverser les fleurs, tasser la terre, etc. On arrose le soir quand les nuits sont chaudes. Lorsque la fleur est passée, on n'arrose plus. Les renoncules plantées à l'automne, sont plus grandes, plus belles et durent plus longtemps. Les griffes en sont aussi plus fortes. Cette plantation est préférable, lorsque les griffes peuvent passer l'hiver avec les précautions indiquées.

Dès que les fanes sont sèches, on lève les griffes après en avoir détaché les feuilles et les tiges, on les met dans un crible ou un panier fort clair que l'on plonge dans l'eau. L'on remue doucement ces griffes ; la terre s'en détache avec l'eau lorsqu'on élève le crible. En plongeant le crible à 8 ou 10 centimètres au-dessous de l'eau, les griffes restent au fond, et on écarte tout ce qui surnage. On étend ensuite les griffes à l'ombre en plein air ; quand l'eau est évaporée, on les porte dans un lieu bien sec. On sépare les griffes lorsque leurs doigts sont moins sujets à se rompre. La dessiccation achevée, on dépose les griffes dans des casiers ou dans des sacs de papier. Elles peuvent s'y conserver un an. On les appelle *plantes reposées.*

Renoncule-pivoine, *Ranunculus pœonia.* Feuilles plus rares et plus grandes; tige plus forte, presque toujours uniflore, fleur plus grande, très-double, mais pétales du centre longs

et relevés, du milieu desquels sort un bouton pédiculé et donnant une seconde renoncule; griffe aussi plus forte. Cette plante a quatre variétés : la *jaune*, la *rouge*, le *souci doré, cœur vert*, le *turban* doré, jaune et rouge. On les cultive pour bouquets. Elles sont un peu moins sensibles aux gelées que les précédentes. Les amateurs ne les cultivent guère qu'en pots pour avoir des fleurs l'hiver.

On cultive cette renoncule comme celle d'Asie : on la plante en pleine-terre, à l'automne, en plate-bande sèche, au midi; et l'on couvre l'hiver. Plantée au printemps, les fleurs se rapprochent de la forme des renoncules précédentes. Si le terrain où elles passent l'hiver est humide, elles reprennent la couleur rouge, jaune, ou se panachent diversement.

Renoncule ficaire, Petite chélidoine, *Ranunculus ficaria*. Feuilles radicales cordiformes; tiges nombreuses; en mars et avril, fleurs terminales, solitaires, jaunes et doubles. Même terre. Terre fraîche.

Renoncule graminée, *Ranunculus gramineus* (France). En mai et juin, fleurs simples, d'un beau jaune, larges de 3 à 4 centimètres. Terre légère.

Renoncule a feuilles de rue, *Ranunculus rutæfolius* (Alpes). Tige simple, de 10 centimètres; feuilles ailées, très-découpées; en mai, fleurs solitaires, grandes et d'un beau jaune brillant. Même culture.

Renoncule bulbeuse, *Ranunculus bulbosus* (Fr.). Feuilles longues et découpées; tiges hautes de 33 centimètres, droites; de mai en septembre, fleurs jaunes, doubles et moins luisantes, mais grandes. Même culture.

Renoncule rampante, Bouton d'or, *Ranunculus repens* (Fr.). En mai, fleurs doubles, d'un beau jaune. Terre franche légère, un peu ombragée et fraîche; multiplication par les filets qui s'enracinent.

Renoncule acre, Bassinet, Bouton d'or, *Ranunculus acris* (Fr.). On ne cultive comme la précédente que la variété à fleurs doubles; en juin, fleurs sphériques, d'un jaune superbe et d'un effet brillant.

Renoncule a feuilles d'aconit, Bouton d'argent, *Ranunculus aconitifolius* (Alpes). Griffes comme celles de l'asperge, mais plus courtes; feuilles palmées; en juin, fleurs nombreuses, d'un blanc pur, petites et très-jolies. Terre fraîche,

un peu ombragée. Multiplication par les griffes, la troisième année, quand les feuilles sont sèches; arrosements légers et fréquents; couverture pendant les grands froids.

RÉSÉDA ODORANT, *Reseda odorata* (Alger). Fam. des résédacées. Plante à odeur agréable. Elle se sème d'elle-même, une fois qu'on l'a introduite dans un terrain : il suffit, pour cela, d'y jeter quelques graines à l'automne, ou de bonne heure au printemps. On n'en laisse ordinairement que quelques pieds çà et là. La plante cultivée en pots et en orangerie l'hiver, est considérée comme vivace; on en fait même un arbuste en lui retranchant ses branches latérales.

RHEXIA VELOUTÉ, *Rhexia holosericea* (Brésil). Fam. des melastomacées. Haute de 1 mètre et plus; tiges et rameaux quadrangulaires; feuilles ovales, acuminées et entièrement pubescentes; en juin-juillet, panicules terminaux de larges et belles fleurs d'un bleu très-agréable. Terre de bruyère; mi-soleil; semis sur couche; serre chaude pendant presque toute l'année.

RHEXIA DE VIRGINIE, *Rhexia virginica*. Plante vivace et marécageuse; tige velue, carrée, haute de 40 à 50 centimètres, striée de rouge et vert; feuilles ovales, tomenteuses, bordées de rouge, et opposées; en juin-juillet, grandes fleurs axillaires d'un beau rouge carmin. Humidité et peu de soleil. Même culture; mais on repique des jeunes plants en pleine-terre, et quelques-uns en pots pour la serre tempérée, en cas d'accidents.

RHODANTHE DE MANGLES, *Rhodanthe Manglesii* (Rivière des cygnes). Fam. des composées. Annuelle; feuilles oblongues; tout l'été, fleurs d'un rose foncé, très-jolies. Semis sur couche chaude; en mai, repiquer en pleine-terre de bruyère.

RHODODENDRON FERRUGINEUX, *Rhododendron ferrugineum* (Alpes). Fam. des éricacées. Haut de 50 à 60 centimètres; rameaux nombreux et fragiles; feuilles ovales, passant à la couleur de rouille; en juin, corymbes terminaux, sessiles et très-fournis, de belles fleurs roses ou rouges, à tubes ponctués de blanc.

RHODODENDRON VELU, *R. hirsutum* (idem). Moins haut; feuilles plus petites; en juin-juillet et souvent aussi en septembre, fleurs nombreuses et d'un beau rouge. VARIÉTÉ à feuilles bordées de jaune, *R. hirsutum variegatum*.

Rhododendron a feuilles de ciste, *R. chamæcistus* (Autriche). Bois rameux et en partie couché ; en juin, charmantes fleurs pédonculées, d'un rouge vif ou carné, ponctuées de rouge plus foncé.

Rhododendron ponctué, *R. punctatum*, le même que le *R. minus* (Amér. sept.). Haut de 67 centimètres à 1 mètre ; rameaux rougeâtres, flexibles et ponctués de jaune ; en juin, ombelles terminales de fleurs d'un rouge plus ou moins vif.

Rhododendron d'Amérique, *R. maximum*. Haut de 2 mètres ; en juin-juillet, grandes et belles fleurs rouges. Variétés à fleurs blanches, et à fleurs d'un blanc rosé.

Rhododendron de Pont, *R. ponticum* (Asie). Large buisson, haut de 2 mètres et plus ; en mai-juin, fleurs larges, grandes et nombreuses, d'un beau blanc violacé.

Variétés : à feuilles étroites, *R. angustifolium ;* à fleurs carnées, *R. flore carneo ;* à fleurs roses, *R. flore roseo ;* à fleurs rouges, *R. flore rubro ;* à feuilles de daphné, *R. daphnefolium ;* à petites feuilles, *R. microphyllum ;* à feuilles mucronées, *R. mucronatum ;* à feuilles panachées de jaune, *R. variegatum ;* à feuilles de saule, *R. salicifolium ;* à feuilles ondulées, *R. undulatum ;* à fleurs semi-doubles, roses, purpurines, etc., *R. flore semi-pleno*, *R. flore roseo*, etc.

Rhododendron a feuilles d'azalea, *R. azaleoides*. Hybride du précédent et d'un *azalea ;* fleurs blanches ou rosées.

Rhododendron de Daourie, *R. dauricum* (bords de la mer Noire). Haut de 50 à 65 centimètres ; bois pourpré ; feuilles lancéolées et à grands pétioles ; en avril-mai, fleurs nombreuses et d'un rose pourpré.

Rhododendron de Catesby, *R. catesbæum*. En mai, fleurs roses, très-belles et des plus grandes du genre.

Rhododendron a fleurs jaunes, *R. crysanthum* (Sibérie). Petit et rameux ; branches nues ; extrémités feuillées ; grandes et très-belles fleurs terminales.

Rhododendron du Caucase, *R. caucasicum*. Il a beaucoup de rapport avec le précédent ; mais fleurs blanches ou d'un blanc rosé.

Il est encore un grand nombre de variétés de ces plantes qui n'ont rien de remarquable que la différence de leurs feuilles.

Ces arbustes se multiplient comme les *kalmia ;* mais les plants de semis peuvent se mettre en place pour passer le second hiver, et souvent le premier ; cependant, lorsque les

froids excèdent sept à huit degrés, il est prudent de couvrir, surtout les jeunes plantes.

RHODORA du Canada, *Rhodora canadensis*. Fam. des éricacées. Arbuste de 65 centimètres; en avril, faisceaux de fleurs terminales et purpurines, devançant les feuilles. Culture des *Kalmia*.

RICIN commun, *Ricinus communis* (Indes). Fam. des euphorbiacées. Belles et grandes feuilles palmées qui l'ont fait nommer *Palma Christi*; tiges de 1 à 2 mètres; en juillet-août, épi de fleurs mâles et femelles plus curieuses que belles.

Semis en pots sur couche, au printemps, pour repiquer en motte et en place, fin d'avril, commencement de mai; exposition chaude. La semence donne une huile purgative très-estimée en médecine.

RINDÈRE ailée, *Rindera tetraspis* (Russie). Fam. des borraginées. Vivace; tige de 65 centimètres; feuilles lancéolées; en mai-juin, fleurs jaunâtres, en ombelles ou en girandole. Pleine-terre à demi ombragée; multiplication de semis et d'éclats.

RIVINA velu, *Rivina humilis* (Antilles). Fam. des phytolacées. Arbuste à feuilles ovales, cotonneuses, et d'un vert tendre; grappes axillaires de petites fleurs blanches, auxquelles succèdent de petits fruits d'un rouge vif, sphériques, une grande partie de l'année.

Rivina lisse, *R. levis* (idem). Petits buissons à feuilles glabres, souvent nuancées de rouge; petites fleurs blanches; fruits d'un rouge vif, en épis.

On cultive également les Rivina pourpre, *purpurescens*; du Brésil, *brasiliensis*; et a quatre étamines, *tetrandra*.

Semis sur couche tiède ou dans la serre. Les jeunes plantes fleurissent dans l'année. Serre chaude.

ROBINIA faux acacia, vulgairement Acacia blanc ou commun, *Robinia pseudo-acacia* (Amér. sept.). Fam. des papilionacées. Trop connu pour le décrire. En mai-juin, ses grappes de fleurs pendantes et nombreuses en font un arbre d'ornement très-précieux. Tous terrains et expositions. Semis en mars, à mi-soleil. Dans l'année, le jeune plant croît de 1 mètre; dans moins de vingt ans, il peut s'élever à 20 mètres, s'il est en bon sol.

Son bois, serré, très-dur et cassant, convient à l'ébénis-

terie, au tour, à la menuiserie, à la tonnellerie, aux palissades.

Variété sans épines, *R. A. spectabilis.* Feuilles et fleurs plus grandes; ces dernières, plus odorantes, ont la carène jaune. Autre dont les folioles sont bouillonnées au commencement du pétiole commun, et contournées en spirale au tiers terminal de chaque feuille, *R. A. crispa.* Autre de petite dimension, à folioles obrondes très-petites, *R. A. myrtifolia.*

Robinia sans épines, Acacia parasol, *Robinia inermis.* Feuilles très-serrées et d'un beau vert tendre; tête rameuse bien arrondie, d'un bel aspect. En juin, fleurs jaunes, mais rares. Culture du précédent. On le greffe ordinairement sur le premier, auquel il fait une superbe tête.

Robinia visqueux, *Robinia viscosa* (Amér. sept.). Arbre de 3 à 7 mètres; rameaux bruns et glutineux; feuilles ailées avec impaires; pétioles rouges; en mai, et très-souvent encore en juillet-août, grappes pendantes et axillaires de fleurs rosées ou carnées, dont le calice est purpurin. Culture des autres *robiniers faux acacia.*

Robinia acacia rose, *Robinia hispida* (Amér. sept.). Rameaux nombreux, diffus, fragiles et couverts de poils rouges; folioles d'un beau vert tendre, en juin; et souvent encore en septembre, superbes grappes de grandes fleurs d'un beau rose. On le greffe en fente, ou en écusson à œil poussant sur le robinier faux *acacia.* Bonne exposition.

Robinia caragana (Sibérie). Tiges de 2 à 3 mètres, rameuses et bien feuillées; en mai, petites grappes de fleurs jaunes. On le greffe sur les espèces suivantes.

Robinia arbrisseau, *R. frutescens* (idem). Arbrisseau de 60 à 90 centimètres, rameux et un peu diffus; feuilles à huit folioles, dont l'impaire est remplacée par une épine; en mai, grappes assez jolies de petites fleurs jaunes. Mi-soleil.

Robinia altagana (Daourie). En buisson de 1 mètre et plus de hauteur; rameaux jaunâtres, folioles pubescentes en naissant, et deux épines aux aisselles; en mai-juin, grappes de fleurs jaunes.

Robinia chamlagu (Chine). Tiges de 1 mètre 20 centimètres et rameuses; branches lâches; feuilles à quatre folioles, dont le pétiole commun est aussi terminé par une

épine, indépendamment de deux autres aux aisselles; en mai, belles grandes fleurs jaunes, géminées, axillaires, et souvent solitaires. Il demande une très-bonne exposition, et des précautions dans les grands froids.

ROBINIA SATINÉ, *R. halodendron* (Sibérie). Tiges de 1 mètre 30 à 1 mètre 60 centimètres; rameaux diffus et très-épineux, feuilles couvertes d'un duvet blanc; en avril-mai, fleurs d'un incarnat rose.

ROBINIA BARBU, *R. jubata* (Sibérie). Arbuste de 6 à 8 mètres; rameaux velus; feuilles à nombreuses folioles étroites et pubescentes, dont les pétioles épineux se conservent sur les rameaux; en mai-juin, fleurs purpurines.

ROBINIA GRÊLE, *R. pigmœa* (Sibérie). Tiges de 50 à 90 centimètres, rameuses, tortues et très-épineuses, couchées sur la terre : fleurs jaunes.

Ces arbrisseaux se reproduisent par le semis, les drageons, et, au besoin, par les marcottes et la greffe.

ROELLA CILIÉ, *Rœlla ciliata* (Cap). Fam. des campanulacées. Très-petit arbuste; rameaux épars et pubescents; feuilles linéaires, très-nombreuses et ciliées. En juillet-août, fleurs très-jolies, grandes, d'un beau violet, à centre blanc. Terre de bruyère. Multiplication de marcottes. Serre tempérée.

ROMARIN OFFICINAL, *Rosmarinus officinalis* (Fr. mér.). Fam. des labiées. Arbuste de 60 centimètres à 1 mètre 30 centimètres; odeur aromatique dans toutes ses parties.

Mêmes culture, multiplication et précautions que pour le *laurier ordinaire*. Il préfère l'exposition du levant et du couchant.

RONCE DES HAIES, *Rubus fruticosus* (Fr.). Fam. des rosacées. Très-commun : il convient à l'ornement des rochers et rocailles. RONCES A FRUITS BLANCS, *R. albus;* A FEUILLES PANACHÉES, *R. variegatus;* A FEUILLES DÉCOUPÉES, *R. laciniatus;* A FEUILLES CRÉPUES, *R. crispus,* etc, sont propres à la même destination.

RONCE SANS ÉPINES, A FLEURS DOUBLES, *R. fruticosus inermis*. Superbe arbuste sarmenteux, dont les belles fleurs doubles sont blanches. Variété à fleurs doubles et roses.

RONCE A FEUILLES DE ROSIER, *R. rosœfolius*. Feuilles persistantes; fleurs blanches, simples, mais larges; fruits comestibles.

Toutes aiment la terre légère, viennent bien à toutes expositions, mais mieux aux bonnes. Multiplication de rejetons, de marcottes, etc.

Ronce du Canada, *Rubus canadensis*. Tiges droites et hautes de 1 mètre et plus; fleurs roses, très-larges, très-belles et odorantes. Multiplication de rejetons et de semences. Toutes terres et expositions.

RONDELETIA écarlate, *Rondeletia speciosa* (Havane). Fam. des rubiacées. Arbuste de 1 mètre. En juin, corymbe de fleurs tubulées, d'un rouge écarlate en dehors et à gorge orangée. Serre tempérée; multiplication de boutures étouffées sous cloche ou entonnoir.

ROSEAU quenouille, *Arundo donax* (Midi). Fam. des graminées. Tige fistuleuse, de 3 à 4 mètres, dont on fait des quenouilles. Feuilles d'un vert glauque. En août, fleurs paniculées. Pleine-terre profonde et humide. Multiplication par la séparation des pieds. Variété à feuilles panachées.

ROSIER, *Rosa*. Fam. des rosacées. Il se trouve partout à son état sauvage.

Malgré l'excessive exagération que l'on a mise à créer des espèces et des variétés, l'on ne peut nier que les rosiers, malgré leurs variations, présentent des physionomies différentes et bien particulières. Les yeux les moins exercés ne confondront pas les *kamtchatika* avec les *centfeuilles*, les *bengales* avec les *pimprenelles*, le *cinamomea* avec le *makartney*, etc. Mais, dans la même espèce animale, il y a des variétés tout aussi tranchées, sans que pour cela on les tienne pour des espèces particulières. Je ne placerai donc point l'intérêt principal de ce beau genre dans la question si douteuse des espèces et des variétés, mais bien dans le mérite qu'il présente sous les seuls rapports de la beauté des plantes et de l'éclat de leurs fleurs.

Cependant, comme il faut s'entendre, je conserverai, autant que possible, les nomenclatures connues des types, soit espèces, soit variétés, auxquels se rapportent les rosiers dont je parlerai. Je me bornerai à n'en citer que les caractères qui s'écartent des lieux communs que tout le monde connaît.

Rosiers d'ornement.

Première Section. — *Fleurs du premier ordre.*

Rosier églantier jaune, *Rosa eglanteria* (Allemagne). Bois roux, très-aiguillonné ; feuilles odorantes, glabres, entièrement luisantes ; fleurs nombreuses, solitaires, simples et d'un jaune vif.

Variété : Rosier églantier ponceau ou capucine, *R. punicea.* Fleurs jaunes en dessous et d'un vermeil orangé en dedans. Quelquefois sur le même individu on remarque près l'une de l'autre les fleurs de ces deux plantes.

Rosier jaune, *R. sulphurea* (Orient). Feuilles d'un vert glauque ; fleurs d'un jaune soufre, simples. Variété a fleurs doubles, mais trop pleines pour bien s'ouvrir : autre de la plus petite dimension, dite pompon jaune, dont les petites fleurs très-doubles sont très-rares et s'épanouissent encore plus difficilement.

Il serait donc à désirer qu'on pût obtenir des fleurs doubles de ces trois rosiers. Si les amateurs faisaient tous leurs efforts pour les obtenir, bien sûrement le succès justifierait leurs tentatives.

Rosier hérissé, rose pimprenelle, *R. spinosissima, R. pimpinellifolia* (Fr.). Tiges et rameaux hérissés de petits aiguillons communément droits et inégaux; feuilles à sept, neuf et onze folioles arrondies, petites et glabres; petites fleurs blanches, inodores, et ordinairement solitaires; fruits ronds, qui passent du rouge au noir. Dans certaines variétés, aiguillons courbes, pétioles aiguillonnés et fruits ovales ; dans d'autres, tiges et rameaux sans aiguillons.

Variétés les plus remarquables à fleurs simples : pimprenelle pourpre, jolies petites fleurs au milieu desquelles les anthères font un très-bel effet ; autre, à fleurs panachées ; autre, dite naine, dont les petites fleurs veinées de rose ont leur mérite, indépendamment d'un feuillage extrêmement petit, ce qui sans doute a donné lieu à le considérer comme une espèce connue sous le nom de rose d'Ecosse, *R. scotica.* La pimprenelle nankin, à fleurs très-larges, d'un coloris encore rare; Rose de Candolle, à petites fleurs blanches, souvent panachées de rose ; fruits longs. Rose Redouté, à fleurs blanches, ponctuées de rouge en dedans et panachées en dehors. La

BELLE LAURE ; aiguillons droits, courbés et inégaux ; fleurs moyennes, d'un blanc carné, ponctuées de purpurin aux onglets des pétales, etc.

VARIÉTÉS à fleurs semi-doubles. PIMPRENELLE CAMELIA ; fleurs très-larges ; pétales très-épais, d'un blanc éblouissant. BELLE MATHILDE ; grandes et superbes fleurs d'un blanc lavé de rose. PIMPRENELLE A FEUILLES DE CISTE ; fleurs très-blanches, très-larges et charmantes.

VARIÉTÉS à fleurs doubles. La DOUBLE CARNÉE ; petites fleurs blanches très-jolies. ESTELLE ; fleurs moyennes, blanches, légèrement rosées. La DOUBLE MARBRÉE ; fleurs blanches, moyennes, très-belles, et s'ouvrant très-bien. NOUVELLE BLANCHE DOUBLE, fleurs moyennes, très-pleines, d'un beau blanc et de formes agréables. PIMPRENELLE DU LUXEMBOURG, fleurs moyennes, d'un blanc rosé, très-doubles. PIMPRENELLE A GRANDES FLEURS ; belles roses carnées.

ROSIER DES QUATRE SAISONS, ROSIER DE TOUS LES MOIS, *R. damascena*, *R. semperflorens*. Buisson très-rameux ; fleurs simples, roses, en corymbes, et se succédant plusieurs fois, depuis juin jusqu'en octobre ou novembre.

VARIÉTÉS. ROSIER COMMUN DES QUATRE SAISONS, à grandes fleurs roses et doubles, *Rosa perpetua;* autre, *idem*, à fleurs blanches et moyennes ; autre, à fleurs blanches et panachées de rose tendre. La QUATRE SAISONS SANS ÉPINES ; belles grandes fleurs roses et s'ouvrant bien. La GRACIEUSE, à grandes fleurs carnées. La QUATRE SAISONS POMPON, petites fleurs roses, charmantes jusqu'aux gelées. Les VARIÉTÉS suivantes ne fleurissent deux fois qu'accidentellement : PRINCESSE DE GALLES ; fleurs larges et superbes, d'un beau rose. YORCK et LANCASTRE ; belles fleurs un peu plus que semi-doubles, blanches, assez grandes et panachées de rose tendre. FÉLICITÉ ; grandes fleurs un peu plus que semi-doubles, très-nombreuses, entièrement ou à demi d'un rose carné sur le même rameau. DAMAS D'ITALIE ; fleurs moyennes, assez doubles, carnées, bien faites. DAMAS DU LUXEMBOURG ; fleurs moyennes très-doubles, d'un rose léger. La PARISIENNE ; grandes fleurs bien doubles, carnées. Le JEUNE-HENRI ; superbes et larges fleurs d'un rouge foncé. ROSE DIEU-DONNÉ ; fleurs très-doubles, très-grandes, carnées et très-élégantes. PONIATOWSKI ; fleurs assez grandes, belles, d'un blanc carné, souvent bleuâtres. BELLE-MARIE ; fleurs moyennes très-dou-

bles, d'un beau rose. Rose Cartier; très-grandes fleurs d'un rose violacé, bien doubles, et de forme distinguée. Roi des Pays-Bas; très-belles et grandes fleurs d'un rose tendre. La Célestine; fleurs moyennes, carnées, bien doubles, et de formes parfaites. Le Damas précieux; fleurs moyennes, charmantes, très-doubles et d'un beau rouge. Damas pourpre; superbes et grandes fleurs d'un rouge foncé. L'amitié; fleurs assez grandes, semi-doubles, d'un rose ponctué de blanc. Rosier ou Damas de Portland, *R. Portlandica*; grandissimes fleurs semi-doubles, d'un rose vif et d'un brillant effet. Portlandica carné; fleurs moyennes, d'un rose tendre, et très-jolies. Portlandica double violet; fleurs moyennes et très-agréables.

Rosier centfeuilles, *R. centifolia*. On obtient l'individu à fleurs simples dans le semis des fleurs semi-doubles. Les rosiers ont l'écorce rousse, le bois très-aiguillonné, les branches divergentes, peu feuillues, et les jeunes pousses rougeâtres. Les plus remarquables dans les individus à grandes fleurs roses sont : La rose des peintres; fleurs d'un beau rose, très-larges, très-doubles. La centfeuilles Decemet; fleurs très-fortes, très-doubles, brillantes. La rose Van Spaendonck; d'un riant coloris carmin. La centifolia pulcherrima; fleurs très-gracieuses, larges et d'un rose léger. La centfeuilles plane, à grandes et belles fleurs d'un rose léger, à pétales planes. Nouvelle centfeuilles du Luxembourg; très-grandes fleurs doubles, d'un beau coloris et de formes superbes.

Parmi les centfeuilles à fleurs roses et moyennes on distingue : la centfeuilles gaufrée; fleurs très-doubles, d'un rose tendre, et superbes; le rosier gros pompon; c'est une *rose des peintres*, réduite à moitié de ses dimensions; elle est charmante.

Dans les centfeuilles à fleurs blanches, carnées, on cultive toujours la rose Vilmorin, accident de la centfeuilles ordinaire. La rose unique, à pétales maculés de rose à l'extérieur, et d'un blanc d'albâtre en dedans. Nouvelle centfeuilles de Hesse; jolies petites fleurs bien doubles et carnées. La grande rose de Hollande; fleurs au moins aussi volumineuses que celles de la rose des peintres, mais beaucoup moins bien faites; la centfeuilles de Nanci, dont les belles fleurs ne se distinguent presque pas des autres cent-

feuilles ordinaires. La CENTIFOLIA BULLATA A FEUILLES DE LAITUE, à larges folioles bouillonnées. Le ROSIER A FEUILLES DE CÉLERI, ou à feuilles découpées. Le ROSIER PROLIFÈRE, dont les divisions calicinales sont foliacées.

Les CENTFEUILLES MOUSSEUSES, à soies vertes et délicates, revêtant les pédoncules et les boutons. La MOUSSEUSE ROSE A FEUILLES DE SAUGE, très-belle variété, à feuillage bordé de rouge. La MOUSSEUSE CARNÉE, belles et larges fleurs. CENTFEUILLES MOUSSEUSE du Luxembourg; feuilles, pétioles, stipules et nervures couverts de mousse ou de soies d'un beau vert; fleurs doubles et d'un beau rose.

On considère enfin comme appartenant aux CENTFEUILLES plusieurs autres variétés qui sont : le GRAND TRIOMPHE, larges fleurs bien faites et d'un beau rose violacé; la ROSE HÉBÉ, grande et de belles formes, d'un rouge cerise très-vif et éclatant, etc.

ROSIER BLANC, *R. alba*. Buisson de 2 à 3 mètres; rameaux nombreux et diffus; jeune écorce et feuilles glabres et d'un vert foncé; pétioles pubescents, et, comme le bois, armés d'aiguillons à larges bases; fleurs blanches, simples.

VARIÉTÉS : la CÉLESTE BLANCHE, fleurs assez grandes, très-belles, d'un blanc superbe, à légère teinte jaunâtre. La ROSE CAMELIA, fleurs moyennes, charmantes et d'un beau blanc de porcelaine. La BELLE THÉRÈSE, larges et brillantes fleurs à teinte rose passant du carné au blanc d'albâtre. Le DUC D'YORCK, fleurs très-grandes, très-doubles, légèrement carnées et d'un effet admirable. Les GABRIELLE D'ESTRÉES, ELISA et la BELLE AUGUSTE, grandes et belles roses. La BELLE AURORE, fleurs moyennes, bien faites et lavées de rose orangé dans l'intérieur. L'ALBA AURANTIA, fleurs moyennes, à cœur d'un jaune orangé plus prononcé. La FANNY SOMMESSON, fleurs très-doubles, larges et carnées. La BEAUTÉ TENDRE, fleurs très-grandes et très-belles, d'un beau blanc soufflé de rose La ROSE VERTE, fleurs superbes, blanches, à teinte verdâtre. La TRANSPARENTE, très-grandes et belles fleurs semi-doubles, d'un beau banc nankin. La SURPRISE, très-belles fleurs moyennes et très-doubles. La BLANCHE VIOLACÉE, fleurs moyennes, à centre glacé de violet léger. Le PETIT EUGÈNE, charmantes petites fleurs, bien doubles, dont les pétales du milieu roulés en torsade et rosés entourent les étamines. ROSA GRACILIS, petites fleurs passant du rose au blanc. La

PETITE CARNÉE MIGNONNE, fleurs blanches, très-doubles, bien faites et à cœur rosé. Le POMPON BAZARD, jolies petites fleurs d'un beau blanc carné. Les GRANDES et PETITES NYMPHES; quoique anciennes fleurs, elles n'ont pas moins leur mérite. La PETITE ROSE A FEUILLES DE CHANVRE, admise par la singularité de son feuillage.

ROSIER DES ALPES, ROSE SANS ÉPINES, ROSIER DE CHINE, *R. alpina*. Buisson de 2 mètres environ; branches et rameaux souples et effilés; feuilles glabres, d'un beau vert en dessus, blanchâtres en dessous; pétioles, stipules et pédoncules légèrement ciliés; fleurs petites, simples, hâtives et d'un rouge très-foncé. Le ROSIER DES PYRÉNÉES, *R. pyrenaica*. Fleurs moyennes et d'un rose cendré. Ces deux rosiers ont leurs sous-variétés à fleurs doubles, précoces et assez intéressantes.

ROSIER DE PROVINS, ROSIER DE FRANCE, *R. gallica*. Buisson de 60 à 90 centimètres; rameaux hérissés de petits aiguillons caducs; pétioles, stipules, nervures et pédoncules garnis de poils glanduleux; folioles arrondies, assez fermes, glabres et d'un vert brun en dessus, pubescentes et glauques en dessous; fleurs simples, odorantes, et d'un rouge pourpre très-foncé, à divisions calicinales toutes imberbes ou non pinnées.

VARIÉTÉS *à grandes fleurs* doubles ou semi-doubles. AIGLE BRUN, belles fleurs semi-doubles, d'un cramoisi vif, velouté de noirâtre. AIGLE NOIR, à fleurs *idem*, mais bien doubles. Le BEAU VELOURS, belles fleurs, d'un cramoisi vif tranché par un velours brun très-foncé et très-épais. Le MANTEAU ROYAL, ou *rose grenade*, coloris très-brillant, éclat de la pourpre romaine. Le TEMPLE D'APOLLON, fleurs d'un cramoisi très-éclatant, bien ombré de velours brun. La FAVORITE DES DAMES, fleurs magnifiques et d'un cramoisi pourpre très-vif. PROVINS ANÉMONE, fleurs très-élégantes, d'un beau cramoisi foncé. Le ROI DES POURPRES, fleurs très-vives de coloris, et de belle forme. ROSE HERVI, superbes fleurs d'un cramoisi cerise, et d'un grand effet dans une collection. Le DUC D'ORLÉANS, belles et larges fleurs d'un rouge vif. Le BEAU CARMIN, fleurs distinguées, précieux coloris. La MERVEILLEUSE, fleurs d'un rouge foncé et admirables. GRANDE MAHECA, d'un cramoisi cerise feu, bien ombré de brun. Le SUPERBE BRUN, fleurs très-doubles, d'un beau pourpre velouté. JUNON, EUCHARIS et MINERVE, fleurs très-brillantes.

Variétés : Rouge bronzé, fleurs d'un vif éclat. Raucourt, pourpre sans pareil ou cramoisi éclatant, d'un cramoisi velouté très-riche. Le cramoisi grand feu, fleurs très-brillantes. Obscurité, très-beau pourpre, passant au velours brun. Proserpine, fleurs très-doubles, bien faites et presque noires. Rose de Schœnbrunn, d'un cramoisi foncé. Nouvelle Bourbon, d'un beau cramoisi pourpre. Violette merveilleuse, fleurs bien faites et d'un beau violet foncé.

Variétés du même *coloris*, à petites fleurs. La croix d'honneur, d'un cramoisi rouge très-vif. La renoncule pourpre, joli petit pompon presque noir. La petite maheca, d'un cramoisi feu velouté de brun.

Variétés *à larges fleurs, dans les nuances violettes et ardoisées*. Rose évêque, très-belles fleurs, grandes et d'un beau cramoisi violet. Cinthi, forme charmante, d'un beau rouge violacé. Ninon, très-belle, violette. Jeanne d'Albret, d'un violet clair et rosé. Cordon bleu, fleurs très-doubles, d'un cramoisi nuancé de bleu d'ardoise. Flavie, belles fleurs jaspées de brun, sur teinte ardoisée.

Variétés *à grandes fleurs rouges, roses, lilas, carnées*, etc. Rose Thouin, très-belles fleurs d'un rouge doux. Athalie, très-belles fleurs d'un rose pâle. Aline, d'un rose tendre. Beauté remarquable, fleurs parfaites, lilas. Aimable de Stors, fleurs roses et de forme admirable. Rose Vandael, belles et grandes fleurs, d'un cramoisi violacé. Cornélie, fleurs d'un beau rose. Duc ou rose de Bordeaux, d'un rouge clair violacé. Duchesse ou rose de Berry, d'un rose clair. Duc ou rose de Guiche, rose lilas, très-belle. Duc ou rose d'Orléans, fleurs roses. Diadème de Flore, charmantes fleurs, d'un lilas tendre. Isabelle, larges fleurs, d'un rose vif au centre, à auréole blanche formée par les larges pétales de la circonférence. Le grand monarque, belle rose, d'un rouge vif au centre. Incomparable Luxembourg, belles fleurs roses. Le roi de France, fleurs d'un rose foncé, très-doubles, de 10 à 12 centimètres de diamètre. Dorothée, charmante rose violacée.

Variétés les plus notables *à fleurs moyennes*, dans les *mêmes nuances*. Rose duchesse d'Orléans, d'un beau cramoisi clair. Rouge élégant; charmantes fleurs d'un rouge très-vif. Rose roi de Rome par les uns, enfant de France par les autres; d'un cramoisi carminé très-vif, forme de la renoncule.

Rose de Provence, *R. provincialis*. Variété de Provins. Fleurs en corymbes, peu odorantes; divisions calicinales pinnées ou non pinnées. Clémence-Isaure; fleurs d'un rose tendre. Nouvelle pivoine; fleurs très-larges et d'un beau rouge. Rose princesse; fleurs d'un rose tendre admirable. Rose Baraguay, roses très-bien faites et cendrées, bien souvent sans épines. Henri quatre; fleurs très-doubles, d'un rose foncé. Belle d'Aunay, couleur d'un rose pâle. Mademoiselle; rose carnée, très-double. Belle de Trianon, une grande et belle rose carnée, très-élégante.

Variétés *à fleurs moyennes*. Ornement de carafe ou de parade; belles fleurs d'un blanc rosé. Rose Marie-Louise, depuis dite rose d'Angoulême, et depuis rose Marie d'Orléans; d'un rose léger. Rose Guy, fleurs d'un beau rose, à forme d'anémone. Esther; superbe fleur d'un rose tendre, à cœur vert. Rose Semonville; fleurs semi-doubles, à teinte d'un jaune cuivré. Nouvelle Semonville; belles fleurs doubles, à teinte d'un jaune de cuivre plus prononcé.

Les rosiers connus dans le commerce sous le nom des roses agathes sont des variétés de provins, auxquels on a donné le nom de rosiers de Hollande, *R. maxima*, quand on les a regardées comme espèce. Les variétés sont : Agathe royale, à grandes fleurs, d'un beau rose foncé. Agathe Clarisse, fleurs grandes, d'un rose très-pâle. Agathe Corinne; grandes fleurs d'un rose très-tendre, très-doubles. Agathe couronnée; fleurs moyennes, d'un rose carné. Agathe nouvelle; fleurs moyennes, hâtives, d'un rose tendre. Agathe odorante; roses petites, rouges, très-nombreuses. Agathe a fleurs carnées; feuillage d'un vert sombre; charmantes petites fleurs bien doubles. Agathe merveilleuse; fleurs d'un rose tendre, très-bien faites.

Les variétés et sous-variétés des Provins sont presque innombrables; mais les amateurs sévères ne tiennent qu'à celles qui présentent de belles formes et de belles couleurs; un choix peu nombreux suffit à une collection bien entendue.

Rosier du Bengale, *R. semperflorens*, *R. diversifolia* (Chine). Tiges glabres et d'un beau vert; aiguillons rouges, courbés, épars et à larges bases; feuilles oblongues, glabres, luisantes et d'un vert assez foncé; en toutes saisons, fleurs moyennes, roses, semi-doubles. Quelques degrés de froid ne les empêchent souvent pas de fleurir.

Cette espèce, si c'en est une, ne produit pas moins de ses graines la *centfeuilles*, la *quatre-saisons*, la *pimprenelle*, la *lucida* et autres également dites espèces, comme je l'ai remarqué dans différents semis, et notamment au Luxembourg, dans une terrine de terre neuve de bruyère, où cette rose a été semée exclusivement.

Variétés à grandes fleurs. Bengale thé; fleurs larges, semi-doubles, d'un blanc jaunâtre, à odeur suave du thé. Bengale l'Hermite; fleurs très-doubles, d'un beau cramoisi rouge. Bengale Hardi; charmantes fleurs blanches, très-doubles. Bengale double rouge vif. C'est une des plus belles. Bengale camelia; belles formes, d'un rose pâle et pétales très-épais. Bengale ponctué; fleurs très-doubles; pétales ponctués de rose sur fond blanc. Bengale chiffonné; très-double; pétales crispés, mais très-jolies fleurs cramoisies. Bengale gorge de pigeon, d'un beau cramoisi changeant, et d'un effet très-agréable.

Variétés à fleurs moyennes. Duchesse de Parme, violette cendrée, semi-double. Belle de Mons; fleurs superbes, bien doubles et d'un beau rose lilacé. Bengale atro-pourpre; fleurs d'un cramoisi presque noir. Bengale Junon, fleurs d'un beau rouge cerise, très-doubles. Bengale blanc; fleurs doubles, souvent carnées. Bengale amaranthe; fleurs doubles, très-belles, d'un beau rose foncé. Bengale couleur de chair; fleurs carnées, très-jolies. Bengale gros pompon rose; fleurs très-doubles et très-brillantes, d'un rose tendre. Bengale thé a fleurs rouges; doubles, bien faites et à odeur de thé. Bengale renoncule; fleurs violettes, pétales capuchonnés et formant la renoncule.

Variétés à fleurs petites. Bengale Roxelane; fleurs roses, doubles, très-jolies. Bengale Spongs; fleurs roses, très-jolies, semi-doubles. Le pompon bengale, etc. Bengale velours pourpre, à petites fleurs semi-doubles, brunes. Le Bengale aurantia, très-petites fleurs d'un blanc nuancé de jaune; le Bengale splendens, à fleurs moyennes, semi-doubles et lilas; le Bengale a feuilles de pêcher, fleurs moyennes, semi-doubles, irrégulières.

Variétés hybrides de Bengale. La bizarre de la Chine, fleurs doubles très-larges, d'un cramoisi velouté. Rose boulotte; fleurs plus que moyennes, très-doubles, sphériques, d'un cramoisi foncé, en bouton, passant au carmin foncé et

zoné de brun. INDICA MAJOR; fleurs doubles, moyennes, blanches. La ROSE NOISETTE, à petites fleurs nombreuses, disposées tantôt en panicules, tantôt en bouquets, est une hybride de multiflore et du bengale; ce rosier a la propriété de fleurir plusieurs fois : c'est une très-jolie plante d'ornement pour les plates-bandes et les vases. ROSA CHAMPAGNA; hybride d'un rose très-pâle, moins double et aussi petite que la précédente, mais très-jolie.

ROSIER LUISANT, *R. lucida* (Amér. sept.). Tiges de 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres, très-vigoureuses, surtout greffées sur l'églantier *rubiginosa;* aiguillons rouges; superbe feuillage d'un vert foncé et luisant; fleurs simples, nombreuses, larges et en corymbe.

VARIÉTÉ à fleurs doubles. LUCIDA GRANDIFLORA; fleurs bien doubles, et d'un beau rose.

DEUXIÈME SECTION. — *Roses du second ordre.*

ROSIER DE BOURGOGNE, ROSIER POMPON, *R. burgundiaca.* Arbuste de 45 à 50 centimètres; rameaux droits; aiguillons un peu penchés; folioles petites, pubescentes, d'un vert clair; en mai, petites fleurs simples et roses. VARIÉTÉ à fleurs doubles, d'un rose vif avec les bords d'un rose tendre. Autre à fleurs un peu plus fortes; autre à fleurs blanches; autre : le *pompon mousseux;* c'est la miniature de la rose ordinaire mousseuse.

ROSIER DE CHAMPAGNE, *Pompon Saint-François, R. remensis, R. meldensis.* C'est le pompon des Provins, dont les jolies petites fleurs doubles, d'un cramoisi pourpre, sont très-intéressantes.

ROSIER MULTIFLORE, *R. multiflora* (Japon). Tiges frêles et élancées; rameaux sarmenteux; petites folioles velues, d'un vert plus ou moins sombre; stipules ciliés; de juin en août, fleurs simples, très-nombreuses, d'un rose cendré et en bouquets. VARIÉTÉ à fleurs blanches, c'est-à-dire plus blanches que celles des précédentes. AUTRE VARIÉTÉ à fleurs carmin, et à folioles plus longues et d'un vert plus clair.

Les *multiflores* périssent quelquefois à quatre ou cinq degrés de froid, et, d'autres fois, à dix et douze dans le même jardin. Il est donc prudent de les préserver contre

les rigueurs de l'hiver et même d'en conserver quelques individus en pots pour les rentrer.

Rosier musqué, Rosier muscade, *R. moschata* (Barbarie). Charmant arbuste de 1 à 2 mètres de hauteur; tiges et rameaux droits; écorce glabre et d'un beau vert; aiguillons rouges, épars, et à larges bases; folioles luisantes en dessus et blanchâtres en dessous; d'août en novembre; bouquets de fleurs blanches, nombreuses, à odeur très-suave. Il demande l'hiver les mêmes précautions que le *multiflore*. Variété, dit-on, à fleurs roses.

Rosier cannelle, Rose de mai ou Rose du Saint-Sacrement, *R. cinnamomea* (Alpes). Ecorce pourprée; feuilles glabres en dessus, pubescentes en dessous; en mai, petites fleurs simples, d'un rouge vif, et odorantes. Variété à fleurs doubles.

Rosier a petites fleurs, *R. parviflora* (Amér. sept.). Arbuste de 45 à 50 centimètres. Tiges rousses; aiguillons nombreux et rouges; folioles ovales, étroites et d'un beau vert lustré; fleurs petites, simples, roses et assez jolies. Variétés charmantes, à fleurs doubles et semi-doubles.

Parmi les rosiers à petites fleurs de cette seconde section on comprend les sous-variétés à petites fleurs obtenues des variétés à fleurs grandes ou moyennes, telles que le *pompon des quatre saisons*, le *Provins renoncule*, le *rosier blanc à feuilles de chanvre*, les *Bengales à petites fleurs*, etc.

Culture. Les rosiers aiment une terre franche, légère, bien amendée d'abord, et entretenue ensuite par des binages et de bons engrais. Ils viennent bien à toutes les expositions aérées, mais mieux à mi-soleil, où leurs fleurs passent moins vite. Il faut les arroser dans les grandes sécheresses, si l'on ne veut pas que leur séve soit suspendue. On les multiplie comme les autres arbrisseaux; soit par drageons, soit par marcottes, dont il ne faut pas trop laisser dessécher la terre, soit par la *greffe en fente* au printemps, ou *en écussons à œil poussant* à la même époque : ces *écussons* se lèvent sur rameaux de l'année précédente, qui servent aussi à la greffe en fente. On greffe encore en *écussons à œil poussant*, levés sur rameaux de l'année, à la fin de juin, ou au commencement de juillet, et alors on coupe de suite la tête du sujet en ne lui laissant qu'un œil ou une petite ramille au-dessus de la greffe. Enfin, on greffe en *écusson à œil dormant*, depuis la fin de

juillet jusqu'à celle de septembre, et dans ce cas, on ne coupe rien au sujet avant le mois de mars de l'année suivante.

On greffe sur drageons francs de *centfeuilles*, *quatre-saisons* et *autres*, les rosiers délicats et ceux à petites fleurs, auxquels la séve trop vigoureuse de l'églantier n'est pas toujours convenable. On préfère encore ces sujets si l'on veut des individus moins forts. Les rosiers ainsi modifiés, ou les francs de pieds, conviennent mieux aux petits jardins et aux plates-bandes étroites. Pour former de beaux arbrisseaux à hautes tiges et à larges et fortes têtes, on choisit au contraire les églantiers vigoureux et d'une belle venue, que donne communément le ROSIER DE CHIEN, *rosa canina* : il est partout connu sous les noms de ROSIER SAUVAGE, ÉGLANTIER. Ils fournissent souvent des rejetons de 2 à 3 mètres de hauteur, dont la tige superbe présente des racines très-saines, bien vivaces et garnies d'un bon chevelu.

Ces drageons d'un an ou deux, enlevés à l'automne et replantés de suite en pépinière, et mieux en place dans une terre bien préparée, peuvent être greffés en fente au printemps de l'année suivante, et à plus forte raison à *œil poussant* ou *dormant*.

On n'obtient pas les mêmes avantages quand ces sujets ne sont replantés que longtemps après avoir été arrachés ; il est bon, dans ce cas, de mettre dans l'eau plusieurs jours les racines de ces sujets avant de les planter.

On perd aussi beaucoup de sujets quand ils sont mal choisis ou mal déplantés : aussi les amateurs, lorsqu'ils en achètent à la botte, soit au marché ou ailleurs, refusent-ils, 1° ceux qui sont noueux et mal tournés ; 2° tous ceux dont les racines sont desséchées et l'écorce pâle ; 3° ceux dont les racines sont rares et n'existent que sur des éclats de la souche du vieil arbrisseau dont ils sont détachés ; 4° enfin ceux dont les tiges grêles et d'un vert pâle annoncent qu'ils ont été levés sur l'*églantier* ou *rosier des champs, rosa arvensis*, plante rampante.

Les greffes en fente se font avec un seul rameau si le sujet coupé présente 1 à 2 centimètres de diamètre ; avec deux et plus, s'il est plus gros. Les greffes en écusson se placent seules si le sujet est très-mince : on les oppose à deux l'une derrière l'autre, si le sujet a déjà 2 à 3 centimètres de diamètre.

Quand on coupe la tête des sujets greffés en écusson *à œil*

poussant, soit en juin ou en mai, il faut toujours laisser prudemment au-dessus de la greffe un bourgeon ou une ramille pour attirer la séve. On arrête ce bourgeon, en le pinçant pour en détourner la séve au profit de la greffe jusqu'à ce qu'elle soit assez forte pour rabaisser le sujet immédiatement au-dessus.

Il arrive que des églantiers greffés en juillet-août, arrachés en octobre suivant, rabaissés au-dessus de la greffe et expédiés à distances assez longues, n'en reprennent et n'en poussent pas moins bien ; mais il est toujours sage de ne pas s'y fier, quand l'on peut faire autrement.

On supprime les drageons des églantiers greffés. Les marcottes faites avec le jeune bois de l'année prennent racines de juin à la fin d'octobre suivant. Celles faites l'automne avec le même bois ne se lèvent qu'à l'automne de l'année suivante. Sur vieux bois, il faut deux ans pour obtenir des racines : enfin on multiplie aussi le rosier, et notamment les bengales, par boutures avec de jeunes rameaux, comme beaucoup d'autres arbustes.

On taille les rosiers sur jeune bois en automne ou au printemps, et on ne laisse à chaque rameau que deux à trois boutons ou *gemma*, suivant leurs forces, afin de les empêcher plus longtemps de se dégarnir au bas des branches.

En taillant de même les rosiers des quatre saisons, aussitôt après la fleur, on avance de beaucoup la floraison d'automne. On obtient aussi par cette taille quelques roses sur les autres espèces et variétés à l'arrière-saison : en les taillant toutes du 10 au 20 juin, si l'on sacrifie la floraison de cette époque, on en est dédommagé plus tard.

Pour multiplier le nombre des variétés de rosiers, on sème en terrine, et mieux en pleine-terre, les graines des plus belles fleurs semi-doubles, et plus pleines encore quand elles peuvent en donner. Si le semis se fait en automne, il lève de bonne heure au printemps, et même plus tôt : alors il est prudent de l'abriter. Quand on sème au printemps, beaucoup de graines ne lèvent que l'année suivante. Les rosiers de Bengale, quoique semés au printemps, lèvent et fleurissent la même année. On hâte la germination de toutes les graines en les faisant tremper douze à vingt-quatre heures dans de l'eau mêlée à un cinquième d'eau-de-vie, avant de les semer. On soigne ces semis comme ceux de tous les autres arbrisseaux. Il convient de semer assez clair pour n'avoir

pas à transplanter, parce que la transplantation arrière d'un an ou deux la croissance du plant, qui fleurit la seconde ou la troisième année.

Dans ces semis on perd beaucoup d'individus précieux, faute de semer ou d'éclaircir convenablement. On éviterait cette perte en repiquant de suite dans une plate-bande, lorsqu'ils ont seulement cinq à six feuilles, les jeunes plants qui, trop serrés, périssent étouffés par les autres. Avec la précaution d'abriter du soleil et d'arroser à propos, cette transplantation serait beaucoup moins retardée que celles que l'on fait plus tard.

Les rosiers sont sujets à divers accidents et maladies. Les pucerons, qui pompent la séve des jeunes rameaux, s'éloignent avec une brosse légère, ou par l'immersion d'eau dans laquelle on a fait dissoudre du savon gras, ou par la fumée de tabac.

La moisissure, que l'on nomme *meunier* ou *blanc*, est une plante parasite, qui nuit beaucoup aux rosiers, et notamment aux *provins*. On la détruit en lavant avec de l'eau mêlée à un peu de vinaigre les feuilles qu'elle attaque d'abord. Il faut au moins supprimer celles-ci quand on ne peut faire mieux; autrement cette mousse s'étendra bientôt aux écorces des rameaux, et compromettra toute la plante, si l'on ne s'oppose à ses progrès.

J'ai observé que cette moisissure paraissait avec plus de violence quand la terre était ou trop humide ou trop épuisée, ou lorsque les plantes étaient trop serrées ou mal aérées. Elle survient aussi plus particulièrement après la floraison, quand la séve est épuisée, surtout aux individus les moins vigoureux.

Il en est de même des petits champignons roux ou jaunâtres que l'on nomme *rouille*, et qui, dans les mêmes circonstances, couvrent aussi notamment les rosiers *centfeuilles*, les *alba* ou blancs.

Troisième Section. — *Rosiers du troisième ordre.*

Rosier du Kamtchatka, *Rosa kamtchatica*. Tiges de 1 à 2 mètres, velues, couvertes de petits aiguillons droits et inégaux; écorce jaunâtre; folioles d'un vert sombre, velues; fleurs simples, d'un rose foncé, moyennes et odorantes. Variété à grandes fleurs, *R. K. grandiflora*; moins aiguillonné et plus vigoureux. On peut aussi considérer comme

variétés, le ROSIER HÉRISSON, *R. rugosa,* aiguillons plus forts et feuilles plus velues; et l'*aculeatissima*, encore plus aiguilloné que le premier ; le ROSIER FÉROCE, *R. ferox, R. echinata;* fleurs rouges, simples, et bois très-couvert d'aiguillons flexibles.

ROSIER VELU, *R. villosa* (Fr.). Buisson de 3 mètres environ; aiguillons larges et rougeâtres; folioles ovales, velues et d'un vert blanchâtre en dessous; fleurs nombreuses, moyennes, simples, d'un rose pâle, quelquefois foncé. Variétés : A FLEURS BLANCHES et rares, et fruits pendants, *R. V. fructu pendulo;* A PETITES FLEURS SEMI-DOUBLES, fruits comestibles, *R. V. pommifera ;* A FLEURS DOUBLES, *R. V. flore pleno.* Le *Rosa reversa,* comme le *mollissima,* n'est qu'une variété du *villosa.* Il en est de même des *hispida,* etc.

ROSIER COTONNEUX, *R. tomentosa.* Il diffère du précédent par ses fruits non globuleux et par ses aiguillons mous et quelquefois glanduleux. Variété à petites fleurs roses semi-doubles, et à feuilles extrêmement velues. Autre à fleurs roses, semi-doubles et ponctuées, *R. hispida semi-plena.*

ROSIER DES COLLINES, *R. collina.* Il ne s'éloigne de la précédente que par des pédoncules plus courts et des calices sans poils ni aiguillons. Plusieurs variétés.

ROSIER A GROS CALICE, R. DE FRANCFORT, *R. turbinata, R. francofurtensis.* Gros buisson de 1 mètre 50 centimètres; très-rameux; aiguillons peu nombreux et courbés ; grandes folioles glauques, ridées et très-dentées, velues en dessous; belles et larges fleurs simples, rouges et peu odorantes; gros fruits turbinés. Variété *à fleurs doubles.*

ROSIER ODORANT, OU ÉGLANTIER A FEUILLES ODORANTES, ÉGLANTIER ROUGE, etc., *R. rubiginosa.* Buisson de 1 mètre 50 centimètres ; très-rameux; écorce rouge, couverte de forts aiguillons crochus; folioles rugueuses, d'un vert pâle, exhalant l'odeur de pomme-reinette par le froissement et la chaleur; pétioles très-aiguillonnés ; fleurs simples, moyennes et roses. Plusieurs variétés : la ZABET, jolies petites fleurs d'un rose pâle et doubles; l'*Anemoneflora,* fleurs semi-doubles, moyennes, d'un rose tendre. La HESSOISE DOUBLE, très-vigoureuse; feuilles velues, petites fleurs roses très-doubles. Le ROSIER DE CRÈTE n'est qu'une variété du *rubiginosa,* à plus petites dimensions et épines plus rares et fruits plus ronds. ROSIER DE CHIEN, ROSIER OU ÉGLANTIER DES HAIES, etc.,

R. canina, R. sepium; plus fort et plus vigoureux que le précédent ; écorce tantôt d'un beau vert uni, tantôt purpurine et quelquefois de l'une et de l'autre teinte sur le même sujet. Tiges et pétioles armés d'aiguillons nombreux, crochus et très-offensifs ; fleurs assez larges, rougeâtres ou blanches, selon la variété ; drageons vigoureux, qui souvent s'éloignent assez de la souche pour donner, dans l'année même, de superbes et excellents sujets. On y greffe les variétés de choix, qui reprennent plus facilement que sur les autres églantiers. VARIÉTÉ à petites fleurs doubles d'un rose tendre ; AUTRE à petites fleurs blanches très-doubles.

ROSIER GLAUQUE, R. A FEUILLES ROUGEATRES, *R. glauca, R. rubrifolia* (Alpes). Buisson de 3 à 4 mètres, rougeâtre et couvert d'une poussière glauque ; aiguillons blancs, peu nombreux et courbés ; base large ; pétioles aiguillonnés ; folioles ovales, allongées, glabres, dentées au sommet ; corymbes de fleurs rouges à pétales plus courts que les divisions calicinales, dont le dessous est hérissé de poils glanduleux. Variété à petites fleurs blanches légèrement rosées ; autre à fleurs semi-doubles.

On cultive encore comme *espèces*, le ROSIER TURNEPS, *R. rapa, R. turgida* (Ecosse). C'est un *lucida* dont les feuilles ne sont pas luisantes, et dont les fruits sont plus renflés et plus foncés ; le rosier d'EVRATH ou EVRATIN, *R. evratina* (Caroline) ; tiges vigoureuses, peu aiguillonnées ; folioles luisantes en dessus et pâles en dessous ; panicules pendants de fleurs rougeâtres, et divisions calicinales glanduleuses et très-longues. VARIÉTÉ à fleurs doubles : le ROSIER DE WOOS, *R. Woscii ;* bois d'un rouge purpurin comme celui du *R. cinamomea ;* épines assez nombreuses, droites ; feuilles petites et un peu glauques ; fleurs simples et d'un rose pâle. Le ROSIER A PETITS AIGUILLONS, *R. aciculatis ;* bois semblable à celui du précédent ; aiguillons épars et très-flexibles ; fleurs simples, moyennes, roses, et très-hâtives. ROSIER PORTE-SOIE, *R. setigera ;* bois d'un blanc rougeâtre ; folioles étroites, soyeuses en dessous, très-dentelées ; fleurs simples, d'un blanc carné.

ROSIER DE MARCARTNEY, *Rosa bracteata* (Chine). Rameaux longs, velus et sarmenteux ; aiguillons crochus et presque couchés ; folioles glabres et luisantes ; de juillet en septembre, belles et larges fleurs simples, d'un blanc jaunâtre

et odorantes. Ce charmant arbuste est très-délicat. Il se multiplie comme tous les autres rosiers, mais il faut le planter au printemps près d'un mur à bonne exposition, et seulement quand il est déjà un peu fort; autrement on risquerait de le perdre l'hiver.

ROSIER TOUJOURS VERT, *R. sempervirens* (Allemagne). Rameaux sarmenteux et flexibles, longs de 3 à 4 mètres; feuilles persistantes, d'un vert lustré; en juin-juillet, petites fleurs blanches odorantes. A peu près même culture que le rosier Marcartney.

RUDBECKIA LACINIÉ, *Rudbeckia laciniata* (Amér. sept.). Fam. des composées. Feuilles larges et digitées; tiges rameuses, hautes de 2 à 3 mètres; en juillet, grandes fleurs solitaires, terminales et jaunes.

RUDBECKIA POURPRE (idem). Feuilles oblongues; en juillet-août, grandes fleurs à disque brun, oblong; anthères dorées, longs rayons purpurins et peu nombreux.

Exposition ouverte. Terres substantielles. Multiplication de racines, ou de semences au printemps.

RUELLIA BLEU, *Ruellia varians*, *R. eranthemum pulchellum* (Inde). Fam. des acanthacées. Arbuste à tige carrée et rameuse; feuilles ovales, rudes et à nervures parallèles; en janvier et mai, épis de belles et larges fleurs d'un beau bleu passant au pourpre.

RUELLIA MAGNIFIQUE, *R. formosa* (Brésil). De juillet en août, fleurs axillaires, d'un vermillon très-brillant. Culture des *Justicia*.

RUELLIA OVALE, *Ruellia ovata* (Mexique). Belle plante à jolies fleurs bleues en août, et la RUELLIA LACTEA à fleurs blanc de lait, se cultivent comme les *Martynia*, et méritent aussi de concourir à l'agrément de la serre chaude.

RUSSÉLIE MULTIFLORE, *Russelia multiflora* (Vera-Cruz). Fam. des scrophulariées. Tige de 50 centimètres; feuilles ovales-aiguës, en juin-juillet, panicule de fleurs écarlates. Serre tempérée; terre de bruyère; boutures et marcottes.

S

SAFRAN PRINTANIER, *Crocus vernus* (Fr.). Fam. des iridées. Ognon petit et comprimé; feuilles courtes; en février et mars, hampe très-basse et terminée par une corolle

unique à six divisions profondes et d'un jaune doré. Grand nombre de variétés, les unes à fleurs unicolores jaunes; idem soufrées, violettes, bleues, blanches, grises, etc.; les autres bicolores. Enfin il en est à fleurs doubles, parmi lesquelles on distingue le SAFRAN DE SUZE, *C. suzianus*, fleurs jaunes tracées de pourpre; le SOUFRÉ, *C. sulphureus*, dont les pétales extérieurs sont rayés de pourpre; le SAFRAN DE MÉSIE, *C. mesianus*, fleurs plus grandes, d'un jaune doré; trois pétales rayés de pourpre; le SAFRAN A DEUX FLEURS, *C. biflorus*, tige biflore, corolles blanches, à base jaune, extrémité striée de pourpre aux trois pétales extérieurs; SAFRAN DE NAPLES, *C. neapolitanus*, violet-pourpre de deux teintes; enfin on en compte cinquante variétés.

Ces safrans, placés en bordures, font assez bien vers le printemps, dont ils annoncent le retour; mais ils font plus d'effet plantés en mélange dans une pièce ou une bordure de gazon. Terre légère, sablonneuse. On plante en automne à 15 centimètres de profondeur. On couvre quand les hivers sont durs. On relève et sépare les caïeux tous les deux à trois ans, à la fin de mai. On multiplie aussi par semences à la maturité, comme les *iris*, etc. Trois ou quatre ognons plantés dans le même vase fleurissent très-bien l'hiver dans les appartements, et en orangerie.

SAFRAN CULTIVÉ, *Crocus sativus* (Orient). En septembre, fleurs comme les précédentes, mais d'un violet pourpre. On relève tous les deux ou trois ans les ognons et caïeux, en mai, pour les séparer. On replante mieux de suite que plus tard. Les stigmates rouge-orangé de ces fleurs fournissent le safran du commerce. Même terre.

SALICAIRE COMMUNE, *Lythrum salicaria* (Fr.). Fam. des lythrariées. Feuilles comme celles du saule; tiges de 50 à 60 centimètres, peu rameuses; en juillet-août, beaux épis de fleurs nombreuses, purpurines.

SALICAIRE EFFILÉ, *Lythrum virgatum* (Autriche). Tiges plus hautes; en juillet-août, épi rameux, couvert de jolies fleurs purpurines.

Toutes terres un peu fraîches. Multiplication de semences et de rejetons.

SALPIGLOSSIS POURPRE, *Salpiglossis atropurpurea* (Chili). Fam. des scrophulariées. Vivace; tige de 50 centimètres; fleurs d'un pourpre noirâtre. Pleine-terre légère; semis en

place au printemps. On cultive de même comme annuel, le *S. straminia*, à fleurs lavées de blanc, de violet et de pourpre.

SANGUINAIRE du Canada, *sanguinaria canadensis*. Fam. des papavéracées. Vivace, tige courte; une seule feuille, cordiforme, veinée de rouge. En avril-mai, fleur très-blanche. Toute la plante répand une liqueur rouge quand on la blesse. Terre légère et humide; exposition ombragée; multiplication par racines.

SANSEVIÈRE a feuilles sessiles, *Sanseviera sessilifolia* (Chine). Fam. des liliacées. Racines noueuses; touffe de feuilles étroites et longues; hampe de 20 à 25 centimètres, terminée, à plusieurs époques de l'année, par dix à douze fleurs sessiles et monopétales, à dix divisions, d'un blanc rosé. Terre franche légère. Multiplication de racines, etc. Orangerie.

Sansevière carnée, *Sanseviera carnea* (Chine). Racines tubéreuses; feuilles engaînantes et longues; hampe en épi, à fleurs nombreuses, d'un blanc rosé; odeur très-douce; multiplication par les œilletons en automne. Bonne exposition abritée. Couverture l'hiver ou orangerie.

Sansevière de Ceylan, *Sanseviera zeyanlica*. Feuilles longues et ondulées; de juin à novembre, hampe terminée en épi de fleurs blanches, à odeur très-suave, surtout la nuit. Serre chaude, comme pour la suivante.

Sanseviera de Guinée, *S. guineensis*. Epis de fleurs odorantes, à tube court et à grandes lanières blanches.

Sansevière a fleurs sessiles, *S. sessiliflora*. Feuilles linéaires, sur deux rangs; à diverses époques de l'année, fleurs sessiles, en épi carré. Terre fraîche; orangerie.

SANTOLINE ou petit cyprès, *Chamæcyparissus*, *Santolina*. Fam. des composées. Petit arbuste toujours vert, et en petit buisson; fleurs d'un beau jaune, à odeur forte. Bonne exposition. Toutes terres. Marcottes et boutures.

SAPIN argenté, sapin blanc, commun, a feuilles d'if, *Abies taxifolia*, *A. pinus picea* (Fr.). Fam. des conifères. Arbre à tige très-élevée; belle tête pyramidale; en mai, cônes petits, solitaires et terminaux, droits. On en extrait la térébenthine de Strasbourg; écorce précieuse aux tanneurs; séve sucrée; bois précieux pour la charpente civile et maritime.

Sapin baumier de Giléad, *Abies balsamea* (Amér. sept.). Arbre de 15 à 16 mètres; port du précédent; feuilles plus petites et plus nombreuses, à doubles rangs; odeur du baume de Giléad quand on les froisse; cônes plus gros et plus courts que l'on récolte en août; graines à membranes violettes. On en tire une résine appelée baume du Canada ou de Giléad, mais très-différente du vrai baume de ce nom.

Sapin Hemloch-Spruce, S. du Canada, *Abies canadensis*. Bel arbre de 15 mètres. Tige droite; feuilles aplaties, disposées sur deux rangs, et d'un vert gai; cônes très-petits et renversés; bois médiocre; écorce très-propre à tanner les cuirs.

Sapin noir, *Abies nigra* (Amér. sept.). Arbre très-élevé; feuilles petites, très-rapprochées, entourant les rameaux, et d'un vert lugubre. Il croît bien aussi dans les terrains très-humides. Bois blanc, très-léger et souvent préféré à celui des autres sapins. Variété à bois rouge.

Sapin sapinette blanche, *Abies alba*. Arbre de 15 mètres et plus; feuilles d'un vert bleuâtre et disposées autour des rameaux; croissance rapide en tous terrains, mais mieux dans les bons sols; cônes petits et renversés; bois moins estimé que celui des autres sapins.

Sapin picea, *Abies picea*, *Pinus abies* (Fr.). Arbre très-majestueux, et d'une grande hauteur; tête pyramidale; branches assez souvent pendantes; feuilles étroites, piquantes et bordant les deux côtés des rameaux; cônes allongés et cylindriques; bois plus blanc que celui du sapin commun; mêmes usages. Il fournit la poix dite de Bourgogne, d'où le surnom de *picea*.

On multiplie et cultive les sapins comme les pins les moins délicats (voyez Pins); ils demandent même moins de précautions, mais ils souffrent par la transplantation; aussi, lorsqu'on sème pour replanter, il est bon de prendre les précautions indiquées aux semis des pins. Les sapinettes blanches, sapins noirs et *picea*, reprennent facilement de boutures faites à l'ombre. Les jeunes rameaux de ces derniers servent en Amérique à faire de la bière.

Les sapins, comme tous les arbres verts et autres, se greffent à volonté entre les espèces et variétés par la greffe herbacée ou Tschoudy (voyez p. 123).

SAPONAIRE a fleurs doubles, *Saponaria officinalis flore pleno* (Fr.). Fam. des silénées. Feuilles larges et ovales,

nerveuses, longitudinales; tiges de 50 à 65 centimètres; en juillet, bouquet de fleurs d'un violet rosé. Toutes terres et expositions. Multiplication de rejetons ou traces enracinées.

SARRACENIA POURPRE, *Sarracenia purpurea* (Amér. sept.). Fam. des sarracéniées. Feuilles radicales assez grandes, à nervures rouges et bords roulés; tige de 25 à 40 centimètres; en juin-juillet, grandes fleurs terminales, vertes en dedans, pourpres en dehors.

On cultive aussi les *sarracenia* à fleurs jaunes et à fleurs rouges, *S. flava* et *S. rubra*. Terre de bruyère entretenue toujours humide. Multiplication de semis.

SARRETTE A ÉPI, *Serratula spicata* (Caroline). Fam. des composées. Feuilles sessiles; tiges simples, hautes et nombreuses; en août-septembre, fleurs serrées, moyennes et violâtres.

SARRETTE ÉLÉGANTE, *Serratula speciosa* (Géorgie). En septembre-octobre, épi terminal de fleurs également sessiles, de couleur lilas.

On cultive aussi l'*Ochroleuca* à fleurs jaunes, et ses variétés blanches et bleues qui toutes fleurissent en mai. Terre légère; toutes expositions; semis en place ou séparation de pieds.

SAUGE (GRANDE), *Salvia officinalis* (Fr.), et la PETITE, *Salvia tenuior* (Espagne). Fam. des labiées. Tout le monde connaît ces plantes aromatiques. Pleine-terre chaude et légère; multiplication d'éclats et drageons.

SAUGE A FLEURS VERMILLON, *Salvia colorans* (Brésil). Charmant arbuste; en février-mars, beaux épis terminaux, dont les bractées et les fleurs sont d'un vermillon éblouissant. Multiplication de boutures.

SAUGE CARDINALE, *Salvia cardinalis* (Floride). Tiges de 1 mètre 30 centimètres; feuilles persistantes et cordiformes; en juin-juillet, épis terminaux et verticillés de grandes et belles fleurs écarlates. Bonne exposition, même à l'orangerie. Culture des *hebenstreitia*.

On cultive de même la SAUGE ÉLÉGANTE, *S. elegans*, fleurs aussi écarlates; CITRONNÉE, *S. hamœdryoides*, fleurs grandes et d'un beau bleu; D'AFRIQUE, *africana*, fleurs violettes ou bleues; DORÉE, *aurea*, grandes fleurs safranées, etc.

Parmi les quatre-vingts à cent espèces ou variétés de sauges, on distingue la SAUGE D'AFRIQUE, *salvia africana*

(Cap), arbrisseau de 1 mètre à 1 mètre 50 centimètres ; épis terminaux, de juin en septembre, de fleurs bleues ou violettes assez grandes; la SAUGE CHAMÆDRYS, *S. chamædrys* (Mexique), aussi à fleurs d'un beau bleu, mais plus grandes; la SAUGE ÉCARLATE, *S. formosa* ou *leonuroides* (Pérou), belles et grandes fleurs écarlates et verticillées; SAUGE ROUGE ou CARDINALE, *S. coccinea* (Florides), fleurs d'un rouge très-vif; SAUGE ÉLÉGANTE, *S. pulchella*, grandes et belles fleurs velues et d'un beau rouge vermillon, etc. Elles veulent une bonne orangerie et les meilleures expositions, ou la serre tempérée. Multiplication facile de marcottes, de graines, ou de pieds ; terre franche légère et bien amendée; midi.

SAULE BLANC ou COMMUN, *Salix alba* (Fr.). Fam. des salicinées. Bel arbre de 18 mètres.

SAULE A CINQ ÉTAMINES OU ODORANT, *S. pentendra* (idem). Bel arbre; rameaux rougeâtres et fragiles; feuilles luisantes, ovales et odorantes.

SAULE PLEUREUR, *S. babylonica* (Orient). Arbre de 15 mètres et plus; feuilles linéaires, d'un vert tendre ; rameaux verts, grêles, longs, flexibles et pendants.

SAULE A LONGUES FEUILLES OU VIMINAL, OU OSIER VERT, *S. viminalis* (Fr.). Rameaux longs; écorce d'un vert jaunâtre ; dessous des feuilles d'un blanc grisâtre et soyeux.

SAULE NOIR, *S. nigra* (Amér. sept.). Ecorce noirâtre.

SAULE MARCEAU, *S. capræa* (Fr.). Assez élevé; croissance très-rapide; écorce brunâtre; rameaux fragiles. Il croît dans les sables secs et rocailleux, presque aussi bien que dans les lieux humides.

SAULE POURPRE, *S. purpurea* (idem). Arbrisseau de 3 à 4 mètres; écorce rouge ; rameaux très-flexibles et recherchés principalement pour les liens des cerceaux.

SAULE OSIER JAUNE, *S. vitellina* (idem). Il diffère du précédent par son écorce jaune. Même mérite.

SAULE DES SABLES, *S. arenaria* (idem). Arbuste dont les rameaux plus minces et plus courts font aussi des liens.

SAULE MYRSINITÈS, *S. myrsinites* (Alpes). Arbuste très-petit, à feuilles de myrte.

SAULE ARGENTÉ, *Salix argentea* (Amér. sept.). Arbuste à petites feuilles d'un vert glauque, et cotonneuses des deux côtés.

On connaît encore plusieurs autres espèces de saules très-

intéressantes pour l'embellissement des lieux humides, des parcs d'ornement. On propage ou multiplie ces arbres par marcottes, boutures en plançons et greffes.

SAURURE PENCHÉE, *Saururus cernuus* (Virginie). Fam. des saururées. Vivace. Tige de 33 centimètres; feuilles cordiformes, à pétiole membraneux; fleurs sur un long spadice blanchâtre, sans spathe. Pleine-terre; beaucoup d'eau; multiplication de traces.

SAXIFRAGE A FEUILLES ÉPAISSES, *Saxifraga crassifolia* (Sibérie). Fam. des saxifragées. Touffes de feuilles persistantes, lisses et dentées; tiges de 30 à 33 centimètres; en mars-avril, panicules de fleurs roses.

SAXIFRAGE OMBREUSE, *S. umbrosa* (Alpes). Feuilles larges et ailées; tige de 30 à 33 centimètres; en avril-mai, panicules de petites fleurs blanches ponctuées de rouge.

SAXIFRAGE VELUE, *S. hirsuta* (idem). Feuilles réniformes, crénelées et pétiolées; tiges velues; en mai, petites fleurs blanches ponctuées de rouge.

SAXIFRAGE A FEUILLES RONDES, *S. rotundifolia* (idem). Feuilles et tiges velues; en mai-juin, panicules de petites fleurs blanches ponctuées de pourpre.

SAXIFRAGE PYRAMIDALE, *S. pyramidalis* (Pyrénées). Feuilles spatulées et charnues; tiges de 50 à 65 centimètres, rameuses, et de mai en juillet, formant des pyramides de petites fleurs blanches.

SAXIFRAGE A LONGUES FEUILLES, *S. longifolia* (idem). Feuilles radicales, coriaces, linéaires, longues et en rosettes; tiges de 45 à 90 centimètres; panicule de jolies fleurs blanches.

SAXIFRAGE GRENUE, *S. granulata* (Fr.). Feuilles petites, réniformes, crénelées, et les supérieures lobées; tiges de 20 à 30 centimètres; en mai-juin, fleurs plus grandes et blanches. On préfère la variété à fleurs doubles.

SAXIFRAGE HYPNOÏDE, *S. hypnoides* (Alpes). Feuilles très-petites, nombreuses et en gazon très-épais et d'un beau vert. Petites fleurs blanches. La plante fait de jolies bordures.

Ces plantes aiment la fraîcheur, mieux les expositions ombragées que les autres: elles se multiplient de leurs rosettes ou œilletons. La *grenue* se propage par ses petits tubercules. Toutes terres légères.

SCABIEUSE DU CAUCASE, *Scabiosa caucasica*. Fam. des

dipsacées. Feuilles aiguës; tiges simples; en juin-août, fleurs solitaires, très-grandes, d'un beau bleu céleste. Semis en place, et séparation de racines. Toutes terres et expositions.

Scabieuse des Alpes, *Scabiosa alpina*. Touffe de feuilles ailées; tige de 1 mètre 50 centimètres environ; en juillet, fleurs jaunes.

Scabieuse étoilée, *Scabiosa stellata* (Fr. mérid.). Fleurs blanches, moyennes. Semis en place à l'automne ou au printemps.

Scabieuse des jardins, *S. atropurpurea* (Inde). De juillet en octobre, fleurs nombreuses et terminales, d'un pourpre plus ou moins foncé et d'un bel effet. Même culture.

SCEAU de Salomon commun, *Polygonatum vulgare, Convallaria polygonatum* (Fr.). Fam. des liliacées. Tige anguleuse, garnie à la moitié supérieure par des feuilles sessiles; en avril-mai, fleurs blanches, pendantes, la plupart solitaires: variétés à fleurs doubles.

Sceau de Salomon multiflore, *Polygonatum multiflorum*. Tige de 60 à 90 centimètres; en mai, fleurs blanchâtres, pendantes, disposées deux à six ensemble. Variétés plus belles à fleurs doubles.

Sceau de Salomon a feuilles larges, *Polygonatum latifolium* (Fr.). Feuilles plus larges; pédoncules à fleurs plus nombreuses.

Sceau de Salomon verticillé, *Polygonatum verticillatum* (Fr.). Tige simple, assez élevée, à feuilles étroites, verticillées quatre à quatre; en mai-juin, fleurs blanches verdâtres, pendantes deux ou trois ensemble; terre fraîche et ombragée. On multiplie ces plantes par semences à la maturité, ou par leurs racines quand les fanes sont sèches. Toute terre fraîche et ombragée.

SCHINUS mollé, *Schinus molle* (Pérou). Fam. des anacardiacées. Arbre ou arbuste dont toutes les parties ont l'odeur du poivre; folioles plus allongées au sommet qu'à la base; en juillet, petites grappes de fleurs blanches. Marcottes et boutures. Orangerie.

SCHISANDRE écarlate, *Schisandra coccinea* (Amér. sept.). Fam. des schisandrées. Plante grimpante; feuilles ovales lancéolées; fleurs petites, écarlates. Pleine-terre avec couverture l'hiver; multiplication de graines et de rejetons.

SCHUBERTIA Cyprès chauve, Cyprès de la Louisiane,

Schubertia disticha, *S. cupressus disticha*, et TAXODIUM *distichum*. Fam. des cupressinées. Arbre de très-forte dimension; feuilles linéaires d'un beau vert foncé, mais caduques; fleurs en mars. Culture du cyprès commun. Pendant quatre à cinq ans on le rentre en orangerie, ensuite on peut le mettre en place ombragée, près des eaux ou en terre humide.

SCILLE A DEUX FEUILLES, *Scilla bifolia* (Fr.). Fam. des liliacées. Ognon très-fertile en caïeux; feuilles linéaires; tige courte, terminée en mars par un épi de jolies fleurs bleues. Variétés à fleurs roses et à fleurs blanches.

SCILLE AGRÉABLE, *Scilla amœna* (Orient). Ognon difforme, d'un jaune verdâtre; feuilles très-longues; hampe anguleuse, haute d'environ 30 centimètres; en avril, fleur à six divisions oblongues, étoilées et d'un beau bleu.

SCILLE A FLEURS EN OMBELLE, *Scilla umbellata* (France). Ognon petit; feuilles linéaires; en avril-mai, tige courte, à ombelle de cinq à six petites fleurs bleues étoilées.

SCILLE D'ITALIE, *Scilla italica*. Feuilles droites; tige de 15 centimètres; en avril-mai, épi de fleurs bleues, agréables, d'une odeur suave.

SCILLE DU PÉROU, *Scilla peruviana* (Pyrénées). Ognon assez fort; tige nue, haute de 32 centimètres; feuilles longues et larges; en mai, corymbe de fleurs bleues, nombreuses et jolies.

SCILLE CAMPANULÉE, *Scilla campanulata* (Espagne). Ognon solide; feuilles de 33 centimètres, oblongues et creusées; en juin, tige à grappe lâche; fleurs d'un bleu violet; midi, et couverture dans les grands froids.

SCILLE MARITIME, *Scilla maritima*, *Ornithogalum squilla* (Fr.). Très-grosse bulbe; feuilles longues et creusées; hampe nue, haute de 1 mètre et terminée, en août, par un épi de petites fleurs rouges, jolies et très-nombreuses. Mêmes expositions et précautions pour l'hiver.

Les scilles aiment les terres légères, sablonneuses, et le midi. On les multiplie de graines semées à l'automne, et mieux à la maturité; on les relève tous les deux à trois ans pour en séparer les caïeux que l'on replante à l'automne, et encore mieux de suite.

SCUTELLAIRE A GRANDES FLEURS, *Scutellaria macrantha* (Sibérie). Fam. des labiées. Feuilles ovales lancéolées; fleurs grandes, d'un beau bleu. Pleine-terre; multiplication d'é-

clats, de graines et de boutures. On cultive en orangerie les *S. japonica,* à fleurs bleues ; — *splendens* ou *coccinea,* à fleurs écarlates.

SÉDUM ODORANT, RHODIOLE, *S. rhodiola* (Alpes). Fam. des crassulacées; racine à odeur de rose; feuilles planes, roses ; en juin, fleurs roses. Terre sablonneuse et sèche ; mi-soleil ; multiplication de boutures. On cultive de même les *sedum populifolium,* fleurs odorantes, lavées de rose ; — *spurium ;* — *cristatum,* fleurs d'un beau rouge ; orangerie. — *Sempervivoides,* fleurs très-rouges. Pleine-terre. — *Sieboldii,* fleurs roses.

SELAGO CORYMBIFÈRE, SÉLAGINE BATARDE, *Selago spuria* (Cap). Fam. des sélaginées. Arbuste à rameaux grêles, haut de 50 à 60 centimètres; feuilles grisâtres et oblongues ; en juillet-août, corymbes terminaux de petites fleurs bleues. Même culture que la *verveine,* mais terre de bruyère. Orangerie.

SÉNEÇON A FEUILLES D'HALIME, BACCHANTE, *Senecio halimifolius ; Baccharis halimifolia* (Cap). Fam. des composées. Tige ferme et de 3 à 4 mètres ; rameaux nombreux et grêles; feuilles persistantes, ponctuées de blanc, aiguës ; en octobre, corymbes terminaux de fleurs blanches.

Les amateurs de ces arbustes cultivent aussi les Séneçons à longues feuilles, *S. longifolius ;* le rude, *S. rigidus;* et à feuilles de laurier rose, *S. nerifolius.*

SÉNEÇON VIOLET, SÉNEÇON DES INDES, *Senecio elegans* (Cap). Feuilles et tiges du séneçon ordinaire, mais plus fortes; en juin-août, fleurs doubles, très-nombreuses, d'un bleu violet brillant ; variétés à fleurs roses et à fleurs blanches.

Jolies plantes qui se reproduisent de graines semées sur couche en mars, et qu'on repique en place. Elles durent deux et trois ans cultivées en pots et rentrées l'hiver. Bonnes terres et expositions.

SÉNEÇON ROUGE FONCÉ. Les fleurs sont très-belles, mais simples. Même culture.

SEPTAS DU CAP, *Septas capensis.* Fam. des crassulacées. Vivace; rosette de feuilles rondes ; en août, ombelle de fleurs blanches, rayées de rouge, et calice rouge. Orangerie ; terre légère ; multiplication par ses racines tuberculeuses.

SERINGAT ODORANT, *Philadelphus coronarius.* Fam. des Philadelphées. En mai-juin, fleurs blanches, dont le parfum

est très-agréable. Plusieurs variétés dont une à feuilles panachées.

SERINGAT NAIN, *P. nanus*. Il s'élève moitié moins que le précédent ; rameaux plus serrés ; feuilles plus petites ; fleurs semi-doubles et inodores. Ses drageons et marcottes reproduisent souvent l'espèce précédente.

SERINGAT INODORE, *P. inodorus* (Caroline). Il diffère du premier par des feuilles plus grandes et des fleurs d'une double dimension, mais inodores.

SERINGAT PUBESCENT, *P. pubescens*. Tiges plus hautes et plus fortes ; feuilles pubescentes en dessous ; de juin en août, fleurs moyennes, à odeur de fleur d'oranger.

On propage ces arbrisseaux, qui viennent bien partout, mais mieux à mi-soleil, par rejetons, éclats de pieds, et, au besoin, marcottes et boutures.

SERISSA FÉTIDE, *Serissa fœtida*, *S. lycium fœtidum*, ou *indicum*, ou *japonicum*, ou *S. buchosia caprosmoides* (Japon). Famille des rubiacées. Tiges de 1 mètre environ ; rameaux nombreux ; petites feuilles opposées, persistantes et aiguës ; de juillet en septembre, petites fleurs blanches, à quatre ou cinq étamines, axillaires, solitaires et sessiles ; odeur fétide quand on les froisse. Variétés à fleurs doubles.

Multiplication de marcottes et drageons. Les semis et boutures sur couche et sous châssis. Terre franche légère, mais bien amendée, mi-humide même en hiver. Bonnes expositions. Orangerie.

SESELI DES ROCHERS, *Seseli pœtreum* (Caucase). Fam. des ombellifères. Feuilles glauques, larges et très-élégamment laciniées ; tiges fermes de 1 mètre ; charmante ombelle de fleurs purpurines. Semis et séparation de racines ; pleine-terre.

SIDA A FEUILLES DE CHARME, *Sida carpinifolia* (Canar.). Fam. des malvacées. Plante sous-ligneuse ; tout l'été, ombelles axillaires de fleurs jaunes.

Culture et mérite des Lavatères.

SIDERITIS DE CRÈTE, et le SIDERITIS DES CANARIES, ou CRAPAUDINES, *Sideritis cretica*, *S. canariensis*. Fam. des labiées. Arbustes cotonneux, à feuilles persistantes ; de mai en août, épis terminaux de fleurs verticillées et d'un beau blanc. Semis sur couche tiède. Orangerie.

SILÉNÉ A FLEURS ROSES, *Silene bipartita* (Barbarie). Fam.

des silénées. Annuelle; tige de 50 centimètres; feuilles spatulées; en juin-juillet, fleurs d'un rose foncé. Multiplication de graines. — *S. compacta*; — *S. viscosa*, même culture. Les *S. virginica* et *ornata* sont vivaces et exigent l'orangerie.

SILPHIUM A FEUILLES LACINIÉES, *Silphium laciniatum* (Amér. sept.). Fam. des composées. Grandes feuilles; tige de 3 à 5 mètres; en août-octobre, grandes fleurs jaunes, terminales.

SILPHIUM A FEUILLES EN COEUR, *S. terebinthinaceum* (idem). Tige de 1 mètre; fleurs comme le précédent.

SILPHIUM PERFOLIÉ, *S. perfoliatum* (idem). Feuilles lancéolées et paraissant enfilées; tige de 2 à 3 mètres; fleurs *id.* On cultive encore les SILPHIUM A FEUILLES RÉUNIES, *S. conatum*; A FEUILLES TERNÉES, *S. trifolium*, et A FEUILLES RUDES, *S. scabrum*, dont les tiges ont 1 à 2 mètres et les fleurs jaunes. Culture du *Rudbeckia*.

SIPHOCAMPYLIS BICOLORE, *Siphocampylis bicolor* (Géorgie). Fam. des lobéliacées. Tiges de 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres; feuilles opposées, lancéolées; tout l'été, belle fleur solitaire, tubulée, rouge en dehors, jaune en dedans. Orangerie. Multiplication d'éclats, de boutures, de graines et de racines. Même culture, mais en terre légère ou de bruyère, pour le *S. betulæfolius*, à fleurs d'un beau rouge.

SMILACINE A GRAPPE, *Smilacina racemosa* (Amér. sept). Fam. des liliacées. Tige de 33 centimètres; feuilles oblongues, pubescentes; fleurs blanches, petites. Terre de bruyère ombragée.

SOLANDRA A GRANDES FLEURS, *Solandra grandiflora*, *Datura sarmentosa* (Antilles). Fam. des solanées. Arbrisseau de 5 à 6 mètres, rameux et volubile; grandes feuilles ovales, allongées; en mars-avril, grandes et belles fleurs campaniformes, d'un blanc lavé de pourpre à l'intérieur, stries verdâtres en dehors; odeur suave et légère; fruits gros comme un œuf, à saveur de concombre. Semis et boutures. Serre chaude près des jours

SOLANUM DOUCE AMÈRE, *Solanum dulcamara* (Fr.). Fam. des solanées. Tiges sarmenteuses, de 3 à 4 mètres; feuilles cordiformes, entières ou divisées; en juin-juillet, grappes de fleurs violettes; baies rouges assez jolies. Même culture que pour le jasmin officinal, et, de plus, multiplication de semis. Variétés plus petites à tiges traçantes.

Solanum a bouquets, *S. bonariense*. Arbrisseau de 2 à 3 mètres ; jeunes rameaux piquants ; feuilles à bords ondulés, persistantes et oblongues ; de juin en septembre, espèces d'ombelles de fleurs blanches et terminales ; baies jaunes. Même culture, mais orangerie, ainsi que pour les suivants. On le multiplie aussi de boutures et marcottes.

Solanum faux-lyciet, *S. lycioides* (Pérou). Moins élevé que le précédent ; d'avril en juin, fleurs blanches.

On cultive aussi de même le solanum couleur de feu, *S. igneum* ; avec soixante-dix autres et plus si l'on veut.

Solanum a feuilles de chêne, *Solanum quercifolium* (Pérou). Touffes de 1 mètre 30 centimètres ; feuilles assez grandes, divisées en lobes profonds et aigus ; en juillet, grappes nombreuses et terminales de fleurs droites, d'un beau violet ; anthères d'un jaune doré. Pleine-terre.

SOLDANELLE, *Soldanella* (Alpes). Fam. des primulacées. Petites feuilles radicales et réniformes ; pédoncules de 12 à 16 centimètres, terminés, en mars-avril, par trois à quatre petites fleurs assez jolies, campanulées, blanches ou d'un violet purpurin. Culture des *Cyclamen*, soit en orangerie ou en pleine-terre.

SOLEIL, Tournesol, *Helianthus annuus* (Pérou). Fam. des composées. Grandes feuilles cordiformes ; tiges de 2 à 4 mètres ; de juillet en septembre, fleurs jaunes, de 16 à 30 centimètres de diamètre. Variétés à fleurs d'un jaune soufre et à fleurs doubles. Semis en place. Exposition chaude. La petite variété ou espèce naine, tige de 32 à 40 centimètres, se cultive en pots.

Soleil a fleurs nombreuses, Soleil vivace, *Helianthus multiflorus* (Amér. sept.). Feuilles moyennes, cordiformes ; tiges nombreuses, hautes de 1 à 2 mètres ; en août, fleurs assez larges, très-doubles et jaunes. Multiplication par éclats.

Soleil noir pourpre, *H. atro-rubens* (idem). Feuilles ovales et ponctuées ; tiges d'un rouge pourpre et hautes de 2 à 3 mètres ; en août-octobre, fleurs d'un beau jaune.

Soleil élevé, *H. altissimus* (idem). Tiges de 3 mètres et plus, rameuses et effilées ; en août-octobre, grandes fleurs, d'un jaune très-brillant.

Culture du *Rudbeckia*.

SOLLYA fusiforme, *Sollya fusiformis* (Nouv.-Holl.). Fam. des pittosporées. Arbuste de 1 mètre à 1 mètre 30 centimè-

tres; feuilles oblongues; panicules pendantes de fleurs d'un beau bleu. Orangerie et culture des pittosporum. *Sollya salicifolia* (idem).

SOPHORA du Japon, *Sophora japonica.* Fam. des papilionacées. Arbre assez élevé; écorce d'un beau vert sombre; rameaux flexibles; feuilles ailées, d'un beau vert; en juillet, grappes de fleurs blanchâtres. On le multiplie de graine comme les *robinia.* Tous terrains secs et légers. Bonnes expositions.

Sophora a petites feuilles, *S. microphylla* (Nouvelle-Hollande). Bel arbrisseau; feuillage très-élégant; en avril-mai, grappes de fleurs plus grosses et d'un beau jaune.

Sophora a quatre ailes, *S. tetraptera* (Nouvelle-Zélande). Arbrisseau charmant; en avril-mai, grappes courtes de fleurs très-grandes et d'un jaune doré.

Ces deux derniers, plus délicats que le premier, auquel j'ai vu supporter douze à quinze degrés de froid, demandent à être abrités dans les hivers durs. Même culture et les meilleures expositions. Les jeunes individus de semis doivent être prudemment garantis l'hiver, pendant les premières années.

Sophora a petites feuilles, *Sophora microphylla* (Nouv.-Holl.). Bel arbrisseau; feuilles à folioles très-nombreuses; d'avril en mai, grappes inclinées de belles fleurs jaunes; siliques articulées. Serre tempérée, comme pour le suivant.

Sophora a quatre ailes, *S. tetraptera* (Nouvelle-Zélande). Plus élevé, et fleurs plus grandes, à la même époque.

Ces beaux *sophora*, qu'on trouve aussi sous le nom d'*Edwarsia,* se cultivent comme les *psoralea.*

Sorbier des oiseleurs, *Sorbus aucuparia* (Fr.). Fam. des pomacées. Arbre de 7 à 8 mètres; feuilles ailées; en avril-mai, corymbes terminaux de fleurs blanches, nombreuses et légèrement odorantes, auxquelles succèdent des fruits d'un rouge corail d'un brillant effet, qui durent très-long-temps.

Sorbier hybride, *S. hybrida* (Laponie). Feuilles plus cotonneuses en dessous, entières et ailées sur les mêmes rameaux; fleurs plus serrées; fruits plus gros, pyriformes et rougeâtres à la maturité.

Sorbier d'Amérique, *S. americana.* Corymbes de fleurs un peu plus grandes; fruits plus gros que ceux du premier, et d'un beau rouge vermillon.

Culture du néflier ou épine blanche, sur lesquel on les greffe pour les obtenir de plus petites dimensions.

Sorbier, Cormier, *Sorbus domestica* (Fr.). Tronc de 15 à 20 mètres; belle tête rameuse; feuillage ailé; en mai, corymbes de fleurs blanches; fruits pyriformes, roux à la maturité, que lui donnent les premières gelées, et assez du goût des personnes qui aiment les nèfles. On en fait du cidre, et de l'eau-de-vie de médiocre qualité. Le bois, très-dur, peut servir au tour et aux instruments à vent. Terre profonde. Toutes expositions. Semis à l'automne comme celui des poiriers à cidre.

SOUCI commun, *Calendula officinalis* (Fr.). Fam. des composées. On ne cultive que la variété à fleurs doubles, d'un jaune doré, dite souci d'Espagne. Semis à l'automne ou au printemps, en place ou pour repiquer.

Le souci de Trianon, à fleurs soufre et dorées sur les bords, et le souci pluvial, *calendula pluvialis*, dont la fleur se ferme à l'approche des pluies, se cultivent comme le précédent.

Souci a feuilles de chrysanthème, *Calendula chrysanthemifolia* (Cap). Plante sous-ligneuse; tiges rameuses, de 1 mètre et plus; en septembre et presque toute l'année, grandes, larges et belles fleurs d'un jaune doré. Culture des chrysanthèmes; on peut aussi les mettre en pots : ils orneront encore longtemps l'orangerie, sous cloche ou châssis.

SOWERBÉE a feuilles de jonc, *Sowerbea juncea* (Nouv. Holl.). Fam. des liliacées. Racines fibreuses; feuilles graminées; tige de 33 centimètres; en mai–juin, tête de fort jolies fleurs pourpres. Terre de bruyère; multiplication de drageons. Orangerie.

SPANDONCEA a feuilles de tamarin, *Spandoncea tamarindifolia* (Abyssinie). Fam. des cœsalpinées. Rameaux étalés; feuilles persistantes; folioles très-nombreuses; en septembre-octobre, belles et larges fleurs d'un beau blanc passant au rose foncé.

Culture des *psoralea*. Serre chaude.

SPARRMANNIA d'Afrique, *Sparrmannia africana* (Cap). Fam. des tiliacées. Petit arbrisseau à larges feuilles cordiformes; en mars–avril, ombelles terminales de 30 à 40 belles fleurs assez larges; nombreuses anthères jaunes, d'un bel effet. Semis et boutures. Orangerie.

SPARTIUM Genêt a feuilles de lin, *Spartium linifolium, Genista linifolia* (Alger). Rameaux et feuilles argentés; en avril-mai, épis de belles et nombreuses fleurs jaunes. On cultive aussi le *Spartium* de Crète, *creticum*, le même que l'Aspalathus cilié, *A. cretica* ou *ciliata*; fleurs jaunes, en tête; odorant, *fragrans* ou *nubigenum*, etc.

Terre de bruyère; semences et boutures. Garantir des gelées pendant leur jeunesse.

SPHÆRALCÉE en ombelle, *sphæralcea umbellata*. Fam. des malvacées. Tige de 1 mètre 30 centimètres à 1 mètre 60 centimètres; feuilles cotonneuses; fleurs grandes, d'un rouge pourpre. Orangerie; multiplie de graines ou de boutures, sur couche.

SPHÆROLOBIUM a tige grêle, *Sphærolobium viminеum* (Nouv.-Holl.). Famille des papilionacées. Arbuste à rameaux jonciformes; feuilles linéaires; en mai-juin, grappes de fleurs jaunes, tracées de rouge. Terre de bruyère. Orangerie.

SPHÉNOGYNE éclatante, *Sphenogyna speciosa* (Cap). Fam. des composées. Annuelle. Racines menues; tige rameuse; feuilles linéaires; tout l'été fleurs à rayons d'un jaune orangé, d'un brun violacé à la base; disque rouge. Semis sur couche, en février; repiquer en place en mai; exposition chaude. Terre franche légère.

SPIGELIA du Maryland, *Spigelia marylandica*. Fam. des spigéliacées. Feuilles sessiles et opposées; tige de 30 centimètres environ, terminée, en juin, par un épi de superbes fleurs tubulées, d'un rouge carmin à l'extérieur et jaunes en dedans; odeur suave et légère.

Multiplication de semis ou de séparation de pieds avec précaution; terre de bruyère; mi-soleil.

SPIRÆA a grappes, *spiræa aranca* (Fr.). Fam. des spiræacées. Feuilles cinq fois ailées; tiges de 1 mètre et plus; en juin-juillet, panicule formée d'épis nombreux de fleurs blanches, fort jolies.

Spiræa filipendule, *Spiræa filipendula* (idem). Grosses racines tuberculeuses et à fibres très-minces; feuilles ailées; folioles ovales, très-petites; tige de 40 à 50 centimètres; en juin-juillet, fleurs blanches, souvent purpurines, petites mais très-nombreuses, formant une panicule en ombelle.

Spiræa a feuilles lobées, *Spiræa lobata* (Amér. sept.). Ti-

ges de 60 à 90 centimètres ; en juillet, panicule de fleurs nombreuses, assez serrées et rosées.

Spiræa a trois folioles, *Spiræa trifoliata* (idem). Tiges de 65 à 85 centimètres ; grappes de fleurs très-jolies.

Spiræa ulmaire, *Spiræa ulmaria* (Fr.). Feuilles d'orme ; tiges de 60 à 90 centimètres ; en juin-juillet, panicule terminal de fleurs rapprochées, d'un blanc mat, simples ou doubles. Variétés à feuilles panachées.

Pleine-terre légère. A peu près toutes expositions. Multiplication de pieds. Même culture pour les suivantes.

Spiræa a feuilles de chamædrys, *Spiræa chamædryfolia* (Sibérie). En avril, grappes courtes et terminales de jolies petites fleurs blanches assez nombreuses.

Spiræa a feuilles d'hypericum ou millepertuis, *Hyperici folia* (Fr.). En avril-mai, charmantes petites fleurs blanches, couvrant par milliers les rameaux flexibles et nombreux de ce bel arbrisseau.

Spiræa a feuilles lisses, *S. lævigata* (Sibérie). En avril-mai, épis rameux et terminaux de très-petites fleurs blanches, d'un bel effet.

Spiræa a feuilles crénelées, *S. crenata* (idem). En mai, corymbes terminaux de 20 à 30 jolies petites fleurs blanches.

Spiræa a feuilles d'orme, *S. ulmifolia* (idem). En mai, grappes assez courtes de fleurs blanches, à longs pédicules et à étamines très-nombreuses.

Spiræa a feuilles d'obier, *S. opulifolia* (Amér. sept.). De mai en juin, corymbes terminaux et serrés, de 40 à 50 petites fleurs blanches.

Spiræa a feuilles de sorbier, *S. sorbifolia* (Sibérie). En juin, longs panicules terminaux de jolies petites fleurs blanches, nombreuses et très-serrées.

Spiræa a feuilles de saule, *S. salicifolia* (idem). En juin-juillet, panicules terminaux moins longs que les précédents, de nombreuses et jolies petites fleurs blanches et couleur de chair.

Spiræa cotonneux, *S. tomentosa* (Amér. sept.). En août-septembre, panicules terminaux et en pyramides, de jolies petites fleurs roses.

Tous ces intéressants arbrisseaux aiment une terre humide et une exposition ombragée. On les multiplie de graine

semée à l'automne, et principalement de dragons ou de marcottes.

On cultive encore le SPIRÆA A FEUILLES TRILOBÉES, *S. trilobata,* dont les fleurs blanches sont en bouquets ; le SPIRÆA DES ALPES, *S. alpina,* dont les fleurs blanches sont en épis simples ; enfin le SPIRÆA A FEUILLES DE PIGAMON, *S. thalictroides,* à bouquets axillaires de fleurs d'un blanc verdâtre. Tous trois fleurissent en avril-mai, et se cultivent comme les précédents.

SPRENGELIE ÉCARLATE, *Sprengelia incarnata* (Nouv.-Holl.). Fam. des épacridées. Arbuste charmant, de 1 à 1 mètre 33 centimètres ; feuilles oblongues ; tout l'été, fleurs en étoile, d'un rose pâle. Culture des bruyères.

STACHYS ÉCARLATE, *Stachys coccinea* (Mexique). Fam. des labiées. Feuilles cordiformes et opposées ; tiges de 60 à 90 centimètres, et rameuses ; de juin en septembre, épis terminaux de superbes fleurs verticillées et d'un rouge très-éclatant. Terre franche légère. Multiplication de semis sur couche, ou de boutures, ou de racines. Orangerie sèche et éclairée.

STAPELIA VELU, *Stapelia hirsuta.* Fam. des asclépiadées. Tige de 45 à 50 centimètres, quadrangulaire et pyramidale ; feuilles charnues, rameuses et épineuses ; d'avril en juillet, fleurs très-curieuses, présentant au centre un cercle qui renferme le pistil et les étamines, et autour duquel sont disposés en étoile cinq longs pétales triangulaires, velus, épais et d'un cramoisi terne ; odeur fétide.

STAPELIA A GRANDES FLEURS, *S. grandiflora.* En août, fleurs très-grandes et de même forme, mais d'un pourpre brun foncé, et pétales ciliés.

STAPELIA PANACHÉ, *S. variegata.* Fleurs moitié moins larges ; taches d'un brun foncé, très-nombreuses, sur un fond brun verdâtre, ce qui l'a fait nommer FLEUR DE CRAPAUD. Mauvaise odeur.

On cultive encore les STAPELIA *asterias* ; — TOUFFU, *cæspitosa* ; — MAMELONNÉ, *papillosa* ; — A RÉSEAU, *reticulata,* etc.

Multiplication de boutures. Peu d'eau en été ; point en hiver. Serre chaude.

STAPHYLEA A FEUILLES PENNÉES, FAUX PISTACHIER, PATENÔTRIER, *Staphylæa pinnata* (Fr.). Fam. des staphyléacées.

Arbrisseau en buisson de 3 à 5 mètres; écorce striée et cendrée; beau feuillage; en avril-juin, jolies grappes de fleurs blanches, à cinq pétales.

STAPHYLEA A FEUILLES TERNÉES, *S. trifoliata* (Amér. sept.). Diffère du précédent par de plus petites dimensions; feuilles à trois folioles. En mai-juin, grappes plus longues de fleurs plus grandes et plus nombreuses.

Toutes terres et expositions. Multiplication de drageons ou de semences.

STATICÉ GAZON D'OLYMPE, *Statice armeraria* (Fr.). Fam. des plombaginées. Feuilles nombreuses, linéaires; tiges nues et frêles; de mai en juillet, fleurs terminales et en tête, rouges ou blanches. Une variété plus petite. Multiplication de semences ou d'éclats. On ne se sert de cette plante que pour bordures.

STATICÉ MARITIME, *Statice maritima* (Fr.). Feuilles radicales en rosette; pétiole rouge; tige de 40 à 50 centimètres. En juin-juillet, épis unilatéraux de nombreuses et petites fleurs d'un beau bleu. Au midi; couverture l'hiver. Multiplication de semences et racines.

STATICÉ CRÉPUE, *Statice mucronata* (Maroc). Racines odorantes; feuilles mucronées et pulvérulentes. En juin-septembre, épis de fleurs nombreuses, petites, sessiles et d'un violet léger. Elle se sème d'elle-même, et se multiplie aussi de racines.

Les STATICÉS A LARGES FEUILLES, *Statice latifolia* (Tartarie); *S. tatarica*; fasciculée, *S. fasciculata*; et celles *à feuilles de paquerettes, d'olivier, à trois ailes,* etc., considérées comme plantes d'ornement, ne me paraissent pas mériter les soins d'un amateur. On les multiplie par leurs racines et semences. Bonne terre et exposition. Orangerie.

STENANTHERA A FEUILLES DE PIN, *Stenanthera pinifolia* (Van-Diémen-Island). Fam. des épacridées. Arbuste à feuilles glauques, filiformes et très-nombreuses. En mai-juin, fleurs axillaires, tubuleuses, coupées horizontalement, carmin, blanc jaunâtre et bordées de vert. Culture des bruyères du Cap.

STENOCHILE TACHÉ, *Stenochilus maculatus* (Nouv.-Holl.). Fam. des myoporinées. Arbuste de 65 centimètres à 1 mètre; feuilles lancéolées. En juillet, fleurs d'un rouge sombre en dehors, jaunes et tachées de pourpre en dedans. Orangerie

éclairée. Terre de bruyère. Multiplication de boutures. Même culture pour les *S. glaber*.

STERCULIER A FEUILLES DE PLATANE, PARASOL CHINOIS, *Sterculia platanifolia* (Inde). Fam. des sterculiacées. Tige nue et bien effilée, de 3 à 5 mètres; panicules de fleurs très-insignifiantes. Culture des orangers.

STEVIA A FEUILLES EN SCIE, *Stevia serrata; Ageratum punctatum* (Mexique). Fam. des composées. Feuilles éparses; tige de 30 centimètres. En juillet-août, corymbes terminaux de fleurs infundibuliformes, blanches et serrées.

STEVIA A FEUILLES D'HYSSOPE, *Stevia hyssopifolia*. Feuilles opposées; tige d'environ 65 centimètres. En août, corymbes de fleurs roses.

STEVIA A FEUILLES OVALES, *Stevia ovata*. Feuilles opposées; tige rameuse, très-haute. En août, ombelles terminales de fleurs d'un rose violacé.

STEVIA PANICULÉ, *Stevia paniculata*. Feuilles lancéolées; tige de 1 mètre, rameuse. En août-septembre, panicules de fleurs blanches.

STEVIA LANCÉOLÉ, *Stevia lanceolata*. Feuilles longues, étroites; tige de 1 mètre et plus et rameuse. En septembre, fleurs rosées.

STEVIA A FEUILLES D'IVA, *Stevia invæfolia*. En septembre, panicule de fleurs blanches et roses.

STEVIA POURPRE, *Stevia purpurea*. En septembre, fleurs pourpres.

Exposition chaude, plates-bandes exposées au midi; couvrir l'hiver. Terre légère. Multiplication de semences sur couche. Quelques pieds en orangerie, par précaution. Toutes sont du Mexique.

STEWARTIA, MALACHODENDRON (Virginie). Fam. des ternstroémiacées. Tiges de 2 mètres environ, très-rameuses et droites; grandes feuilles ovales. En juin-juillet, grandes fleurs axillaires, blanches, sessiles, maculées, rayées de pourpre. Semis sur couche, ou marcottes. Terre franche légère ou de bruyère. Bonne place à l'orangerie, près des jours. On peut à la deuxième ou troisième année le mettre en pleine-terre, à bonne exposition; mais il faut l'abriter, surtout lors des gelées du printemps.

STIPA PLUMEUX, *Stipa pennata* (Fr.). Fam. des graminées. Feuilles jonciformes et fasciculées; tiges de 40 à 50 centi-

mètres, terminées par des épis dont les arêtes sont plumeuses et flottantes. Multiplication de racines et de semences.

STRELITZIA DE LA REINE, *Strelitzia reginæ* (Cap). Fam. des musacées. Feuilles radicales, longues de 30 à 40 centimètres, et pétioles de 60 à 90 centimètres; tiges fermes, hautes de 1 mètre et plus, munies d'écailles engaînantes, spathacées et bordées de pourpre, avec des spathes partielles blanches. De mai en juillet, grandes fleurs terminales et nombreuses, dont trois divisions d'un beau jaune, et trois autres moins grandes d'un beau bleu nuancé de plus clair.

On cultive aussi les STRELITZIA GIGANTESQUE, dont les larges feuilles ont jusqu'à 2 mètres de longueur; A FEUILLES DE JONC, *juncifolia*; A FEUILLES ÉTROITES, *angustifolia*; FARINEUX, *farinosa*; enfin le PETIT, *humilis*, dont les dimensions sont plus petites que celles du premier.

Les belles plantes de cette famille se cultivent toutes de même. Serre tempérée; terre substantielle, légère; arrosements fréquents en été. Multiplication par éclats.

STRUTHIOLA A FEUILLES DE MYRTHE, *Struthiola myrtifolia*. Fam. des thymélées. Arbuste à petites feuilles. De mars en juin, belles fleurs blanches et odorantes.

STRUTHIOLA CILIÉ, *S. ciliata*. Petites feuilles ciliées; et en mai, fleurs blanches ou rouges et très-odorantes.

STRUTHIOLA IMBRIQUÉ, *S. imbricata*. Petites feuilles très-serrées. En mars et en septembre, jolies fleurs blanches tubulées, axillaires et très-odorantes.

Ces charmants petits arbustes du Cap craignent beaucoup l'humidité : la pluie même les fait périr. Culture des précédents. Orangerie éclairée.

STYLIDIER GLANDULEUX, *S. stylidium glandulosum* (Nouv.-Holl.). Arbuste de 50 centimètres; feuilles ternées, linéaires. D'avril en juin, fleurs petites, d'un jaune pâle passant au rougeâtre. Cette plante n'est remarquable que par l'irritabilité de ses styles. *S. adnatum*; fleurs roses, en tête ovale; *S. fasciculare*, jolie espèce. Orangerie. Terre de bruyère. Multiplication de graines et de boutures.

STYPHELIA TRIFLORE, *Styphelia triflora* (Nouv.-Holl.). Fam. des épacridées. Feuilles ovales, glauques. De juin en août, fleurs à tube d'un beau rouge, à limbe d'un rouge jaunatre. Orangerie. Terre de bruyère. Multiplication de

boutures. Même culture pour les *S. parviflora* et *polystachis*.

STYRAX officinal, Aliboufier, *Styrax officinale* (Fr. mérid.). Fam. des plaqueminiers. Arbrisseau en buisson, très-rameux et s'élevant de 3 à 4 mètres ; feuilles ovales, alternes et d'un beau vert glauque en dessous. En juillet, bouquets terminaux de jolies fleurs blanches.

Styrax glabre, *Styrax lævigatum* (Amér. sept.). Plus grand ; feuilles glabres et fleurs moins grandes.

Terre franche légère. Exposition chaude. Multiplication de drageons ou de marcottes. Semis en pots ou terrines sur couche aussitôt la maturité. Orangerie dans leur jeunesse. Pleine-terre et couverture l'hiver.

Styrax a grandes feuilles, *Styrax grandifolium, S. grandiflorum* (Caroline). Bel arbrisseau à dimensions plus fortes que le précédent. En juin, belles fleurs blanches, et réunies à deux ou trois en grappes terminales ; odeur suave. Même culture, mais orangerie.

SUCRE officinal, Canne a sucre, Calamelle, *Saccharum officinarum* (Inde). Sucre violet, *S. officinarum violaceum* (idem), d'Otahiti, *S. otahitense*. Fam. des graminées. Ils se cultivent à un ou deux individus, dans les serres chaudes, parce qu'on voit avec intérêt la plante précieuse à laquelle on a dû longtemps le sucre, qu'on n'avait pas encore deviné dans nos végétaux indigènes.

Multiplication de rejetons et des articulations de la tige coupée par tronçons. Beaucoup d'eau et de chaleur, et constamment en serre chaude et tannée.

SUMAC de Virginie, *Rhus typhinum*. Fam. des térébinthacées. Arbrisseau à racines traçantes ; tiges en buisson ; feuilles ailées à 15 ou 16 longues folioles lancéolées, et en été beaux panicules de fleurs rouges, en forme d'amarante-célosie.

Sumac Fustet, *R. cotinus* (Fr.). Tiges en buisson assez rameux ; feuilles simples, ovales, longuement pétiolées ; panicules de petites fleurs blanches, très-nombreuses, passant du blanc au rouge léger ; les feuilles ont une odeur citrine, et le bois donne une teinture jaune.

Tous deux se multiplient de leurs traces. Bonne exposition, pleine-terre.

Sumac des corroyeurs, *Rhus coriaria* (Fr.). Arbrisseau

de 3 à 4 mètres; feuilles ailées, à folioles ridées, d'un vert jaunâtre passant au pourpre vif à l'automne; en juin, panicules de très-petites fleurs serrées et verdâtres. Se cultive et multiplie comme l'*Aylanthus*.

SUMAC GLABRE, *Rhus glabrum* (Amér. sept.). Assez semblable aux autres; feuilles ailées, successivement vertes, jaunes et pourpres; panicules de fleurs en pompons jaunes, passant à une belle couleur amarante. On cultive aussi le SUMAC AILÉ à feuilles luisantes, *R. copallinum* (idem); le SUMAC DU CANADA, *R. canadense;* le SUMAC AROMATIQUE, *R. aromaticum,* etc.

SUMAC VÉNÉNEUX OU ARBRE DE POISON, *R. toxicodendron* (Amér. sept.). Ses sucs sont aussi dangereux que l'arbre est séduisant.

Bonne exposition; tout terrain, et même culture.

SUREAU NOIR OU COMMUN, *Sambucus nigra* (Fr.). Fam. des caprifoliacées. D'un bel effet dans les massifs; larges ombelles de fleurs blanches, en juin, et dont les fruits noirs persistent longtemps. Il a une variété A FEUILLES PANACHÉES DE BLANC, *S. variegata*. On considère de même les quatre suivants : SUREAU A FRUITS VERTS, *S. virescens*. — SUREAU A FRUITS BLANCS, *S. alba*. — SUREAU A FEUILLES LACINIÉES, *S. laciniata*. — SUREAU MONSTRUEUX, *S. monstruosa*.

SUREAU A GRAPPES, *Sambucus racemosa,* remarquable par ses fleurs, qui, dès le mois de juillet, présentent de nombreuses grappes terminales de fruits d'un rouge de corail.

SUREAU DU CANADA, *S. canadensis*. Feuilles plus larges; folioles plus nombreuses et profondément dentées; ombelles plus volumineuses qui se succèdent plus longtemps que celles des autres sureaux.

Les sureaux viennent en tous terrains et à toutes expositions; ils se multiplient de graines, de drageons, boutures, etc.

SWAINSONIA A FEUILLES DE CORONILLE, *Swainsonia coronillæfolia* (Nouv.-Holl.). Fam. des papilionacées. Joli arbuste; feuilles à nombreuses folioles. De juin en octobre, belles grappes de fleurs roses et purpurines.

SWAINSONIA A FEUILLES DE GALÉGA, *S. galeyifolia* (idem). Fleurs plus odorantes et d'un rouge plus vif. Culture des *platilobium*.

SYMPHORINE A GRAPPES, *Symphoricarpos racemosa*. Fam.

des caprifoliacées. Charmant arbuste de 1 mètre à 1 mètre 60 centimètres ; fleurs roses, peu apparentes. En automne et en hiver, jolie grappe de fruits blancs, de la forme et de la grosseur d'une cerise.

Symphorine du Mexique, *S. mexicana*. Comme le précédent, mais fruits blancs, piquetés de violet. Pleine-terre ordinaire. Multiplication de rejetons.

T

TAGETES élevé, Grand oeillet d'Inde, *Tagetes erecta* (Mexique). Feuilles ailées, à folioles sessiles ; tiges de 65 à 80 centimètres ; de juillet en octobre, fleurs solitaires, terminales, larges et jaunes. On ne cultive que les variétés à fleurs très-doubles, d'un jaune orangé ou blanches.

Tagètes étalé, Petit oeillet d'Inde, *Tagetes patula* (idem). Moins grand, et plus étalé que le précédent ; fleurs doubles, rayées de jaune clair sur jaune orangé. Variété à fleurs d'un pourpre brun sur jaune orangé. Culture de l'*Aster* reine-marguerite. Il faut choisir la semence des fleurs les plus doubles et les plus précoces.

Tagetes luisant, *Tagetes lucida* (Nouvelle-Espagne). Tiges striées ; petites feuilles cônées, ponctuées et d'un parfum agréable à la bouche ; d'août en décembre, corymbes terminaux de petites fleurs nombreuses, rayées de beau jaune safran. Culture des cinéraires.

TAME pied d'éléphant, *Tamus elephantipes* (Cap). Fam. des dioscoridées. Plante dioïque ; souche écailleuse ; tige sarmenteuse, annuelle ; feuille réniforme ; fleurs verdâtres. Cette plante singulière se cultive comme les zamia. Serre tempérée.

TÉLOPÉE élégante, *Telopea speciosa* (Cap). Fam. des protéacées. Arbrisseau de 2 mètres 30 à 2 mètres 60 centimètres ; feuilles lancéolées ; en juillet, fleurs à écailles variées de jaune, de brun et de noir. — *T. lepidocarpon*, fleurs noires ; — *grandiflora* ; — *repens* ; — *canaliculata* ; — *triternata* ; — *pulchella* ; — *cordata* ; — *cynaroides*. Culture des *protea*.

THALIE de la Caroline, *Thalia dealbata*. Fam. des cannées. Feuilles ovales, longuement pétiolées ; tige de un mètre ; grappe serrée de fleurs d'un cramoisi sombre.

Orangerie. Placer le pot dans un bassin d'eau, en mai, pour avoir la fleur en août; le rentrer en octobre. Multiplication de drageons et de graines.

THÉ BOU, *Thea Bohea* (Chine). Fam. des ternstroémaciées. Charmant arbrisseau de 1 mètre et plus; feuillage persistant; en septembre, fleurs blanches, nombreuses et axillaires; les fruits et les semences mûrissent assez bien ici.

Culture de l'oranger, mais mi-soleil. Multiplication de marcottes et rejetons, ou de boutures et semences sur couche et sous châssis. Orangerie.

THUNBERGIA ODORANT, *Thumbergia fragrans* (Inde). Fam. des acanthées. Arbrisseau grimpant qui, dans nos serres, ne s'élève qu'à 1 mètre environ; feuilles ovales, cordiformes, d'un beau vert et tomenteuses; grandes fleurs blanches, lobées, veinées de verdâtre. Multiplication de graines quand il fleurit d'assez bonne heure pour en donner, ou de boutures assez faciles. Constamment à la serre chaude. Terre humide.

THUYA D'OCCIDENT, *Thuya occidentalis* (Amér. sept.). Fam. des cupressinées. Bel arbre pyramidal; ramilles aplaties comme les feuilles qui sont petites, imbriquées, et dont le vert devient plus sombre avec les froids; cônes lisses. VARIÉTÉ à feuilles panachées.

THUYA DE LA CHINE ou ORIENTAL, *T. orientalis*. Moins élevé; feuilles plus vertes et plus pointues; cônes bosselés et à écailles aiguës.

Ces deux arbres, dont le premier s'élève à 10 mètres et plus, ont le bois dur et aromatique; ils veulent un bon sol un peu humide, et le mi-soleil. Le second est moins difficile sur le sol, mais plus sensible aux froids; il veut être abrité du nord. Tous deux se cultivent, pour le semis, comme les pins; c'est-à-dire qu'on les sème en terrines de terre de bruyère, mises sur couche chaude ou tiède, ou aux meilleures expositions, mais abritées contre le grand soleil; qu'on les repique à un an, soit en pépinière, et qu'on les abrite des gelées pendant trois à quatre ans. On les multiplie aussi de marcottes.

On cultive de même les *thuya* : A ÉCAILLES INÉGALES, *T. inæqualis*; l'ARTICULÉ, *T. articulata*, encore peu répandus. Ce dernier demande l'orangerie.

TIGRIDIE PANACHÉE, *Tigridia pavonia* (Mexique). Fam.

des iridées. Ognon petit, oblong et écailleux ; feuilles plissées et pointues; tige d'environ 60 centimètres ; en juillet-août, deux à trois grandes fleurs creusées en coupe ; trois larges pétales extérieurs, réfléchis en dehors, d'un pourpre capucine ; base jaune, bords d'un violet clair ; les trois pétales intérieurs plus courts, jaunes et tigrés de pourpre. Culture des iris bulbeuses, mais exposition chaude et couverture l'hiver. Depuis qu'on la sème comme les iris, elle est devenue plus rustique.

TIGRIDIE JAUNE, *T. conchyflora* (Bengale). Fleurs jaunes, à coupe tachée de pourpre. Même culture. Ces deux plantes, fécondées l'une par l'autre, ont fourni un grand nombre de variétés, parmi lesquelles on remarque le *T. speciosa*.

TILLANDSIE AGRÉABLE, *Tillandsia amœna* (Amér. mérid.). Fam. des broméliacées. Port d'un ananas ; bractées grandes, d'un rose violacé ; fleurs vertes, à sommet de leurs divisions bleu. On cultive encore, comme les ananas, les *T. pyramidalis, fasciata*, et, la plus belle de toutes, à bractées d'un rouge éblouissant et à fleurs jaunes, *T. splendens*.

TILLEUL SAUVAGE, *Tilla sylvestris, T. microphylla* (Fr.). Fam. des tiliacées. Arbre de belle dimension dans nos forêts ; feuilles petites.

TILLEUL D'EUROPE, *T. europœa*. Feuilles plus larges. Très-commun dans les plantations publiques.

TILLEUL DE HOLLANDE, *T. platiphylla*. Feuilles très-larges ; VARIÉTÉ à feuilles velues, *T. villosa* ; AUTRE à rameaux très-rouges, *T. corallina*.

TILLEUL PUBESCENT, *T. pubescens, T. caroliniana* (Amér. sept.). De la plus grande élévation ; feuilles très-larges.

TILLEUL D'AMÉRIQUE, *T. americana, T. glabra, T. canadensis*. Arbre très-fort ; feuilles très-larges et glabres.

TILLEUL ARGENTÉ, *T. argentea, T. rotundifolia, T. alba* (Hongrie). Larges feuilles, d'un beau vert en dessus, à duvet blanc très-épais en dessous.

Tous ces arbres sont d'une végétation très-précoce, et souffrent la tonte ; fleurs très-odorantes ; bois léger, propre à la sculpture, à la menuiserie, et au tour. Enfin l'écorce produit une filasse dont on fait des cordes de puits, etc. Pleine-terre fraîche et sablonneuse ; multiplication de graines et de marcottes.

TOURETTE PRINTANIÈRE, *Turritis verna* (Alpes). Fam.

des crucifères. Feuilles sessiles, lancéolées et velues; tiges nombreuses et rampantes; de mars en mai, épi terminal de grandes fleurs blanches. Culture de la *corbeille-d'or*.

TOURNEFORTIA A FLEURS CHANGEANTES, *Tournefortia mutabilis*. Fam. des borraginées. Petit arbuste rameux; feuilles ovales et assez grandes; en mars-avril, épi unilatéral de fleurs tubulées, blanches, rayées et passant au noir; baies vertes, ensuite blanches et transparentes.

On cultive aussi les TOURNEFORTIA LUISANT, *lucida*; NAIN *humilis*; RUDE, *scabra*; HÉRISSÉ, *hirsutissima*; A FEUILLES DE LAURIER, *laurifolia*, etc.

Marcottes assez difficiles à s'enraciner, et plus facilement semis. Orangerie.

TRACHELIUM A FLEURS BLEUES (Alger). Fam. des campanulacées. En juillet-août, tige surmontée d'une large ombelle de petites fleurs bleues, tubulées et plus petites que celles des mourons. Multiplication de graines ou de boutures sur couche au printemps. Orangerie.

TRADESCANTIA DE DEUX COULEURS, *Tradescantia discolor* (Am. mér.). Fam. des commelinées. Feuilles sessiles, canaliculées, pourpres en dessous; tout l'été, petites fleurs blanches, très-nombreuses, à spathes pourpres et monophylles. Multiplication d'œilletons. Pleine-terre légère et fraîche.

TRILLIUM, *Trillium sessile*. Fam. des liliacées. Feuilles d'un vert foncé, bariolées de blanc; en avril, fleurs sessiles, brunes à teinte rouge; terre de bruyère à l'ombre. Multiplication de graines semées en place aussitôt leur maturité, ou de racines.

TRITOMA A GRAPPES, *Tritoma uvaria* (Cap). Fam. des liliacées. Feuilles persistantes, dentelées, longues et aiguës; tige de 60 à 80 centimètres, terminée, de juillet en septembre, par une superbe grappe de grandes fleurs pendantes, tubulées, vermillon, et d'une longue durée.

TRITOMA MOYEN, *T. media* (idem). Feuilles glauques, très-grandes; tige droite, pourprée; en février-mars, grappe terminale de fleurs orangées, à divisions jaunes, bordées de vert.

TRITOMA NAIN, *T. pumila* (Cap). Plus petit; de septembre en novembre, charmantes grappes de fleurs d'un beau rouge safrané : les plus hautes s'épanouissent les premières.

Terre franche légère mêlée à un tiers de bon terreau de bruyère. Bonne exposition. Multiplication de rejetons ou de semis comme les autres plantes du Cap ; orangerie éclairée.

TROÈNE commun, *Ligustrum vulgare* (Fr.). Fam. des oléinées. Feuillage d'un vert foncé ; jolies grappes de fleurs blanches, à fruits noirs. Variété à feuilles panachées ; autre à fruits blancs. Toutes terres et expositions. Semis, drageons.

Troène du Japon, *L. japonicum*. Plus grand ; en juin-juillet panicules très-ouvertes de fleurs blanches, beaucoup plus larges. Terre franche légère et très-bonne exposition.

On recherche aussi le troène luisant, *L. lucidum* (Chine). Ces deux derniers se cultivent comme le *philaria*.

TROLLIUS d'Europe, *Trollius europœus* (Alpes). Fam. des renonculacées. Feuilles palmées ; tiges de 50 à 60 centimètres ; en avril-mai, grandes fleurs à quatorze pétales d'un jaune brillant, à folioles calicinales disposées en boule. Terre franche légère, mêlée à celle de bruyère ; multiplication de racines ou de semences au printemps ; mi-soleil.

TUBÉREUSE des jardins, *Polyanthes tuberosa* (Inde). Fam. des liliacées. Tubercule charnu ; feuilles longues ; hampe de 1 mètre et plus, terminée, en automne, par un long épi de fleurs blanches, monopétales, à six divisions ; odeur très-suave et diffusible. Variétés à feuilles rubanées de blanc ; à fleurs semi-doubles ; à fleurs doubles, etc.

Culture des tritoma, et plantation des ognons en février-mars, après que la tige et les feuilles sont desséchées. Multiplication de semis et caïeux.

La multiplication par semence et caïeux demande quatre à cinq ans pour donner des fleurs : les gros ognons se reposent deux à trois ans après avoir fleuri. Beaucoup d'amateurs préfèrent d'acheter tous les ans de beaux ognons portant fleurs, et que l'on trouvera à bon compte, en janvier-février, chez tous les marchands fleuristes, auxquels le commerce de Marseille en expédie abondamment tous les hivers.

TULIPE sauvage, *Tulipa sylvestris* (Fr.). Deux ou trois feuilles étroites ; tige de 30 à 40 centimètres ; en avril, une ou deux fleurs jaunes et pointues. Variété à fleurs très-doubles, hampe rampante.

Tulipe gallique, *Tulipa gallica*. Plus petite ; pétales verts, aigus et rougeâtres à l'extrémité.

Tulipe de Cels, *Tulipa celsiana*. Plus petite et plus précoce ; fleur d'un jaune safrané ; les trois pétales extérieurs rouges en dehors.

Tulipe de l'Écluse, *Tulipa clusiana*. Ognon cotonneux sous la pellicule ; tige courte ; fleur odorante ; pétales extérieurs d'un rose violet bordés de blanc, les trois autres blancs, à base rougeâtre.

Tulipe oeil-du-soleil, *Tulipa oculus solis*. Fleurs rouges, assez grandes ; trois pétales aigus, et trois obtus ; onglets d'un pourpre foncé.

Tulipe odorante ou Duc-de-Thol, *Tulipa suaveolens* (Asie). Petite hampe ; fleurs en février-mars, à odeur suave ; pétales d'un rouge jaune, à extrémité très-pointue ; onglet d'un jaune verdâtre.

Tulipes a pétales étroits, Tulipe turque, *Tulipa stenopetala*. Trois variétés : — L'une à fleurs blanches ; pétales étroits, longs et aigus, alternativement échancrés dans leurs bords. — L'autre à fleur plus courte, d'un rouge laque ; quelques pétales dentés. — La troisième à pétales pointus, étroits et extrêmement longs, rouges ; onglets jaunes, et bords ondulés. Toutes trois ont des feuilles fort aiguës et très-étroites.

Tulipe bossuelle, *Tulipa campsopetala*. Fleurs bombées à la base, resserrées au milieu et évasées au sommet par des pétales qui se renversent. Ils sont jaunes ou blancs et rayés de rouge.

Tulipe des fleuristes, *Tulipa gesneriana* (Orient).

Cette tulipe a longtemps fait tourner la tête aux amateurs. Il y a maintenant un siècle que les sacrifices faits pour obtenir cette plante étaient des plus extravagants. La passion des tulipes était alors une véritable folie, d'où provient sans doute le nom de *fou-tulipier*, donné aux amateurs de cette belle plante.

Les qualités recherchées dans la tulipe par les connaisseurs les plus sévères sont : une forte *hampe* qui supporte sa fleur terminale avec fermeté ; une corolle composée de six pétales bien étoffés ; ces mêmes pétales disposés de manière à ce que leur ensemble présente un vase élégant, dont les bords soient orbiculaires. S'il était festonné ou pointu, si même, coupé circulairement, il se renversait en dedans ou en dehors, la plante serait rejetée. Le vase ne doit encore être ni trop long,

ni trop court, ni bombé au centre du disque de chaque pétale, de manière à ne pas former l'ovale d'un œuf. L'orifice de la corolle, quand elle s'entr'ouvre, doit avoir dans son diamètre, ou plus grande largeur, à peu près un tiers de moins que la hauteur de la fleur.

Une grosse fleur sur une *tige* courte, une petite fleur sur une *baguette* longue ou très-haute; enfin, une fleur grande ou petite sur une *hampe* flexible, qui la laisserait se pencher vers la terre, seraient rejetées, eussent-elles le vase le plus beau, le plus parfait.

Les couleurs sont également soumises à des règles très-rigoureuses : elles doivent être fines, pures, franches et persistantes jusqu'à la défloraison. Elles varient de nuances entre elles à l'infini sur les corolles à fonds blancs.

Les tulipes dites *à fond blanc* sont celles qui n'ont pas la moindre nuance de jaune. Les *bizarres* ou *à fond jaune* doivent, au contraire, n'avoir aucune nuance blanche.

Lorsqu'une fleur faite ne présente que deux couleurs en tout, n'importe ses autres qualités d'ailleurs, elle n'est point estimée : il faut toujours, et de rigueur parmi les fleuristes, qu'une troisième couleur, ou nuance de l'une des deux autres, les fasse ressortir. Ces trois couleurs ou nuances réunies doivent se servir réciproquement d'opposition, c'est-à-dire ne jamais se mêler.

On distingue aussi dans les pétales les onglets qui forment le cœur ou le fond du vase : ils sont ordinairement bleu de Prusse ou d'indigo, ou blanc pur. Cette dernière couleur est la plus estimée, parce qu'elle indique une plante invariable dans son coloris. Les onglets blancs sont seulement de préférence, mais jamais de rigueur. On préfère aussi les tulipes dont les pétales, au lieu de tomber à la défloraison, se sèchent en se réunissant ou se roulant dans l'intérieur.

Telles sont les tulipes des amateurs et des fleuristes. Ils sont d'autant plus difficiles, qu'aujourd'hui grand nombre d'entre eux sèment et cultivent avec beaucoup de succès.

Les cultivateurs les plus riches varient, suivant leurs goûts et leurs moyens, l'ordre de leurs plantations; mais il est d'usage entre eux de planter leurs tulipes en planches ou parcs, d'une largeur de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres, sur une longueur que déterminent le nombre de leurs belles plantes, ou les localités.

On prépare et dispose les planches de tulipes comme celles de *jacinthes*. Après le dernier labour, du 1er au 15 octobre, on trace au cordeau sur ces planches six grandes lignes parallèles, ordinairement à 12 ou 16 centimètres de distance sur toute la longueur. Ces lignes tracées, il faudra en tracer d'autres transversalement aussi, à distance de 12 à 16 centimètres l'une de l'autre, sur toute la largeur. A tous les points où les six grandes lignes sont coupées par les petites, on plante les ognons à 8 ou 10 centimètres de profondeur, et l'on recouvre au râteau.

Les tulipes plantées, on n'y touche plus. On veille seulement à ce que rien ne puisse les déranger. En mars, on donne à ces planches un premier binage. En avril, on donne un second binage : si le temps est très-sec, on arrose, mais le matin. Au moment de la floraison, on donne encore, avec beaucoup de précaution, un binage léger à toutes ses planches : on arrose à fond s'il fait sec, et deux ou trois jours après, quand les plantes sont dans toute la fraîcheur de leur coloration, on les couvre seulement du soleil et de la pluie, si l'on veut en jouir longtemps.

Les plantes défleuries, on ne les couvre plus. On en casse les pistils afin d'empêcher que les ognons ne s'épuisent en alimentant les graines. On a eu soin à la plantation de mettre à part les ognons destinés à porter semences.

Lorsque les feuilles commencent à jaunir, et l'extrémité des hampes à se dessécher, on lève les ognons pour les mettre dans leurs cases. Si le temps n'est pas couvert, on a soin de ne pas les exposer au soleil, qui les tache et les compromet. On place ces ognons avec leurs cases dans une pièce aérée, mais à l'abri du soleil et de la pluie. Quelques jours après, on ôte aux ognons toutes leurs vieilles racines et tuniques de l'année précédente.

Environ deux mois après la floraison, les tulipes plantées pour graine réalisent les espérances. Les valves de la capsule se fendillent à l'extrémité, à travers laquelle on voit la semence vermeille. On la cueille alors. On tient la graine dans un lieu sec, et on sème depuis septembre suivant jusqu'en novembre. Dès janvier, ordinairement, la graine ne lève plus.

On sème en terrine et mieux en pleine-terre par rayon. La terre n'est pas d'un choix difficile pour la tulipe, qui s'accommode de toutes, pourvu qu'il n'y ait point de fumier, et prin-

cipalement de celui de porc et autres animaux carnivores; mais la terre franche sablonneuse est celle qui convient le mieux à cette plante.

Les semences, déposées en terre à deux centimètres de profondeur, n'ont besoin l'hiver d'aucun soin autre que celui que j'ai recommandé pour les tulipes de choix.

Le semis levé, on a soin d'en écarter les autres herbes : on donne sur le côté des rayons deux ou trois petits binages, jusqu'à ce que les petites feuilles jaunissent. Alors on lève les jeunes ognons et on les replante en septembre suivant, à 4 centimètres de profondeur et à 2 centimètres l'un de l'autre. On les cultive comme l'année précédente, en les levant tous les ans, à mesure que les feuilles jaunissent, et en éloignant toujours un peu plus les ognons les uns des autres jusqu'à la cinquième année, qu'on les plante à 14 centimètres. A leur cinquième printemps, grand nombre de plantes fleurissent, et toutes le sixième : les corolles sont unicolores dans toutes les plantes que l'on cultive ensuite comme les tulipes formées. Après deux à trois ans de floraison, l'on place les tulipes de graines, que l'on nomme tout simplement *baguettes* ou *couleurs*, dans le parc de ces graines d'élite : et ainsi de suite d'année en année. Quand on cultive bien, on trouve déjà, dans la huitième année de ses semis, des plantes qui tracent. On les attend encore un ou deux ans. On réforme celles qui n'ont que deux couleurs; on marque celles qui en ont trois, à mesure qu'elles se prononcent, si toutefois ces couleurs sont franches, pures, bien tranchées, et ne se mêlent point, et si, bien entendu, le vase a les formes que j'ai décrites aux plantes faites. Quand ces fleurs ont l'*onglet* blanc, on peut à coup sûr les considérer comme plantes faites, et les classer dans sa belle collection, d'après les couleurs et la hauteur.

On aura toujours une très-vigoureuse végétation, si l'on veut amender tous les ans ses parcs de tulipes avec quatre bons doigts de gravats pilés, c'est-à-dire du vieux mortier à chaux et à sable mêlé par moitié avec du mâchefer aussi pilé. Le mélange se fait après un bon labour, quinze jours ou un mois avant la plantation, et un labour léger avant de planter.

TULIPIER DE VIRGINIE, *Liriodendrum tulipifera*. Fam. des magnoliacées. Tige droite; belle tête rameuse; feuilles tri-

lobées, lisses, un peu coriaces et longuement pétiolées; en juin-juillet, fleurs sessiles, terminales, et semblables à des tulipes moyennes; pétales d'un jaune verdâtre et tachés de rouge terne; odeur suave et légère.

Ce bel arbre s'élève jusqu'à 33 mètres. Il aime les sols humides et ombragés; il se multiplie de marcottes assez lentes à la reprise. Semis en terre de bruyère et en pleine-terre au printemps; culture et soins du catalpa.

TUPA A LARGES FEUILLES, *Tupa feuillei* (Chili). Fam. des lobéliacées; grosse racine; tiges herbacées, de 1 mètre; feuilles ovales oblongues; gros épi de fleurs rougeâtres. Pleine-terre; couverture l'hiver, ou serre tempérée et terre de bruyère. On cultive de cette dernière manière le *tupa salicifolia,* à fleurs d'un rouge ponceau. Multiplication de graines, boutures et marcottes.

TUPELO AQUATIQUE, *Nyssa aquatica, N. denticulata, N. angulisans* (Amér. sept.). Fam. des nyssacées. Bel arbre de moyenne grandeur; feuilles ovales allongées; en août, fleurs peu remarquables; petits fruits noirs et globuleux. Bois dur, solide et très-propre au charronnage. Lieux inondés et terre bourbeuse.

TUPELO VELU, *N. villosa* (idem). Arbre de première grandeur; feuilles très-grandes et fruits aussi plus gros; bois de même qualité. Terre franche légère, et seulement bords ou voisinage des eaux.

TUPELO BLANCHATRE, *N. candicans* (idem). Moyenne dimension; feuilles blanchâtres en dessous et cunéiformes; fruits roses.

Les deux derniers demandent toujours des précautions l'hiver. Il en est de même du TUPELO DES FORÊTS, *Nyssa sylvatica,* aussi de l'Amér. sept., arbre de très-haute dimension, et qui aime également le voisinage des eaux et les lieux humides. On les sème en terre de bruyère, et on les passe plusieurs hivers en orangerie avant de les mettre en place.

TUSSILAGE ODORANT, *Tussilago fragrans* (France). Fam. des composées. Racines traçantes; feuilles arrondies; tige de 33 centimètres; de novembre en janvier, thyrse de fleurs blanches et purpurines, à odeur d'héliotrope. On cultive aussi le *Tussilago nivea* (Alpes); feuilles cordiformes, blanches, lavées de rose. Toutes terres; mi-soleil; multiplication de racines.

U

ULLOA ORANGÉ, *Ulloa aurantiaca* (Mexique). Fam. des solanées. Arbrisseau à gros bois; feuilles elliptiques ; calice grand, prismatique; corolle tubuleuse, un peu arquée, d'un jaune orangé. Multiplication par boutures. Serre tempérée.

URGINE DU JAPON, *Urginea japonica*. Fam. des liliacées. Ognon pointu; feuilles étroites, roulées; hampe de 33 centimètres; en août-septembre, long épi de jolies petites fleurs d'un rose violacé. Pleine-terre de bruyère. Multiplication de caïeux et de graine. URGINE FUGACE, *U. fugax;* hampe paraissant avant les feuilles; épi de fleurs étoilées, blanches rayées de pourpre. Même culture.

USTERIA SARMENTEUX, *Usteria scandens, Maurandia semperflorens* (Mexique). Fam. des scrophulariées. Tiges grêles, de 2 à 3 mètres; feuilles hastées et d'un beau vert; longs pétioles qui font les fonctions de vrilles pour s'attacher aux corps environnants; d'avril en septembre, ou de juillet en août, superbes fleurs monopétales, tubulées, d'un beau violet à stries longitudinales d'un beau pourpre carmin.

Terre légère substantielle; bonne exposition près d'un mur, au midi. Semis et boutures sur couche chaude au printemps. Même précaution, l'hiver, que pour les bignones les plus délicates, ou orangerie.

UVULAIRE DE LA CHINE, *Uvularia sinensis*. Fam. des liliacées. Petite plante vivace; feuilles lancéolées et lisses; en mai-juin, petites fleurs axillaires, d'un rouge brun ou violâtre, et réunies à deux, trois ou quatre. Multiplication de racines. Terre de bruyère, avec couverture l'hiver, ou orangerie.

V

VACOUA ODORANT, *Pandanus odoratissimus, P. utilis* (Madagascar). Fam. des pandanées. Arbre dont le stipe jette des racines à mesure qu'il a besoin d'un appui. Feuilles amplexicaules, en spirale, longues de 2 à mètres, larges de 10 à 15 centimètres, et bordées d'épines rouges; spadices

de fleurs mâles à une étamine avec anthère sessile; fleurs femelles nombreuses; calice et corolle nuls. Constamment en serre chaude. Multiplication de rejetons qui sont rares, et de semences tirées du pays.

Il en existe encore trois autres dans le commerce; ce qui fait cinq, sur les sept à huit dont se complètent les collections dans ce genre.

VALÉRIANE ROUGE, *Valeriana rubra* (Fr.). Fam. des valérianes. Feuilles lancéolées et glauques; tiges rameuses, étalées, de 60 à 90 centimètres; en juin-octobre, panicules terminaux de fleurs très-petites, nombreuses et rouges, ou lilas, ou blanches, suivant les variétés.

VALÉRIANE DES PYRÉNÉES, *Valeriana pyrenaica.* Feuilles vertes rougeâtres et cordiformes; tiges de 1 mètre à 1 mètre 60 centimètres; en juin-juillet, panicule de fleurs purpurines. Culture des scabieuses.

VELTHEIMIA DU CAP, *Veltheimia capensis* ou *viridifolia,* ou *Aletris capensis.* Fam. des liliacées. Feuilles oblongues, ondulées et en faisceau; hampe nue, tracée de rouge brun, haute de 25 à 40 centimètres; de février en avril, épi terminal de fleurs pendantes, d'un jaune rouge, longuement tubulées.

Culture des plantes du Cap. Orangerie éclairée.

VÉRATRE BLANC, ELLÉBORE BLANC, *Veratrum album* (Fr.). Fam. des mélanthacées. Feuilles longues et plissées; tiges de 60 à 90 centimètres; grappes terminales de fleurs blanchâtres.

VÉRATRE NOIR, *Veratrum nigrum* (Sibérie). Tiges et feuilles plus grandes; fleurs verdâtres.

VÉRATRE JAUNE, *Veratrum luteum* (Amér. sept.). Feuilles et tiges plus petites; fleur d'un blanc jaunâtre.

Toutes ces plantes fleurissent de juin en août. Terre fraîche et ombragée. Multiplication de semence, et d'œilletons tous les deux à trois ans. Le *V. blanc* est VÉNÉNEUX, et les autres SUSPECTS. Pleine-terre fraîche et ombragée.

VERGE D'OR DU CANADA, *Solidago canadensis.* Fam. des composées. Feuilles lancéolées; tige de 60 centimètres; en septembre-novembre, épis longs, terminaux et nombreux, de petites fleurs d'un jaune foncé comme celles des suivantes.

VERGE D'OR ÉLEVÉE, *S. procera* (Amér. sept.). Tige de 1 mè-

tre 50 centimètres environ; fleurs à la même époque.

On cultive encore les VERGES D'OR GLABRE, *S. glabra;* A TÊTE PENCHÉE, *S. nutans;* RUDE, *aspera;* enfin la BICOLORE, *bicolor*, moins haute et dont les fleurs ont les rayons blancs.

Culture du *Rudbeckia,* et toutes terres et expositions.

VERNONIA DE NEW-YORK, *Vernonia Novæboracensis.* Fam. des composées. Feuilles sessiles et oblongues; tige de 1 mètre 60 centimètres à 2 mètres, très-rameuse; en septembre et novembre, corymbe de fleurs nombreuses, moyennes, d'un violet bleuâtre. Pleine-terre ordinaire. Multiplication d'éclats.

VÉRONIQUE A FEUILLES LINÉAIRES, *Veronica scutellata* (Fr.). Fam. des scrophulariées. Feuilles opposées et pointues; tiges grêles et rampantes; grappe de fleurs bleues, en corymbe.

VÉRONIQUE MARITIME, *V. maritima* (Europe). Feuilles ternées, aiguës et dentées; tiges grêles, hautes de 50 à 65 centimètres; épis de fleurs bleues, blanches ou rosées.

Ces véroniques, qui fleurissent de juin en septembre, se multiplient de pieds ou de semences.

VÉRONIQUE A FEUILLES DE GENTIANE, *Veronica gentianoides* (Orient). Racines fusiformes; feuilles en touffes; tige feuillée, haute d'environ 65 centimètres; en mai, fleurs d'un beau bleu clair.

VÉRONIQUE DE VIRGINIE, *Veronica virginiana.* Fleurs blanches très-jolies. Toutes deux se cultivent comme l'*hévriné.*

VERVEINE A TROIS FEUILLES, *Verbena triphylla.* Fam. des verbénacées. Arbuste dont les feuilles froissées exhalent un odeur de citron; panicules de petites fleurs bleues. Marcottes, boutures sur couches et sous châssis ou cloche. Terre d'orangers; taille au premier printemps, et beaucoup d'eau dans les sécheresses. Orangerie.

VERVEINE A FLEURS CHANGEANTES, *Verbena mutabilis.* Tige frutescente et rameuse; feuilles ovales, ridées et pubescentes; en juillet, épis de grandes et assez jolies fleurs rouges, passant au rose. Multiplication de semis. Terre franche mêlée à celle de bruyère. Orangerie.

VERVEINE FASCICULÉE, *Verbena stricta.* Tige herbacée et rameuse, à feuilles sessiles; en juin-juillet, épi de fleurs

d'un bleu violacé. Terre franche légère, bien amendée; bonne exposition. Se multiplie comme l'*Eriné*. Orangerie.

VIEUSSEUXIA A TACHES BLEUES, *Vieusseuxia glaucopis, Iris tricuspis* (Cap). Fam. des iridées. Feuilles grêles, longues et engaînantes sur la tige très-menue; plusieurs fleurs fleurissent l'une après l'autre; les trois grands pétales, d'un beau blanc, ont à la base une large tache bleue bordée de noir. Culture des *ixia*.

VIRGILIER A BOIS JAUNE, *Virgilia lutea* (Amér. sept.). Fam. des papilionacées. Arbrisseau dans nos climats, et grand arbre dans le sien; tiges et rameaux lisses; grandes feuilles alternes, ailées avec impaire, et d'un vert foncé; en juin, belles grappes terminales de fleurs blanches, assez grandes.

Multiplication de greffe sur *sophora*, ou de marcottes sur de jeunes rameaux incisés et courbés à l'automne, et reprenant racine difficilement, si l'on n'a pas soin de les arroser pendant les sécheresses et d'entretenir l'arbre par une culture soignée. Tout sol, mais bonne exposition.

VIGNE VIERGE, *Cissus quinquefolia, Vitis hederacea, Hedera* ou *Ampelopsis quinquefolia* (Amér. sept.). Fam. des vinifères. Rameaux nombreux, sarmenteux; feuilles d'un beau vert luisant, à cinq digitations ovales, passant au rouge pourpre à l'automne; fleurs peu apparentes. Cet arbrisseau s'élève et s'accroche comme le lierre. Mêmes culture et moyens de reproduction.

VILLARSIE ÉLEVÉE, *Villarsia excelsa* (Nouv.-Holl.). Fam. des gentianées. Feuilles cordiformes, lancéolées; tige de 40 à 50 centimètres; en juin-juillet, corymbes de fleurs moyennes, d'un beau jaune. Culture du *spigelia*.

VIOLETTE COMMUNE, *Viola odorata*. Fam. des violacées. On cultive, 1° les variétés simples, dites *de Parme*, dont on fait des bordures ou des massifs. Elle fleurit depuis le premier printemps jusqu'aux gelées, et tout l'hiver, quand on la met en pots sous châssis ou dans les appartements. Multiplication de semis, d'éclats de pieds, et de traces. 2° Celles à fleurs doubles, violettes ou blanches, que l'on met aussi en bordures, et multiplie par la séparation des pieds. Toutes terres et expositions.

VIOLETTE OU PENSÉE A DEUX FLEURS, *Viola biflora* (Alpes).

Feuilles réniformes; en avril-mai, fleurs jaunes, à pétale inférieur tracé de pourpre. Multiplication de semis ou d'éclats des pieds.

VIOLETTE ou PENSÉE A GRANDES FLEURS (Pyrénées). De mai en septembre, belles et grandes fleurs; les deux pétales supérieurs veloutés et d'un beau violet; les autres jaunes, avec les extrémités d'un violet pourpre. Multiplication par éclats de pieds tous les ans, soit en été, soit de bonne heure à l'automne, afin de leur donner le temps de se fortifier pour l'hiver. Il faut les changer de place si on veut les conserver belles et vigoureuses. On en passe, par prudence, quelques pieds en orangerie ou dans les appartements. Cette plante, isolément ou en bordures, est toujours bien placée dans un beau jardin. Sa variété dite VIOLETTE DE ROUEN, *V. rhotomagensis*, est plus basse, a les fleurs plus petites et s'étale mieux. Même culture.

VIOLETTE TRICOLORE ou PENSÉE, *Viola tricolor* (Fr.). On ne cultive que les variétés à fleurs un peu larges, et dont le jaune et le violet sont plus ou moins foncés. On supprime les autres à la fleur, afin qu'elles ne grènent point. Culture du *réséda*.

VIORNE LAURIER-THYM, *Viburnum Tinus*. Fam. des caprifoliacées. Arbrisseau en buisson de 1 mètre 66 cent.; rameaux nombreux et serrés; feuilles coriaces, ovales, lisses et persistantes; en mars-avril, fleurs nombreuses, roses en boutons, blanches après l'épanouissement. VARIÉTÉS : *V. T. hirtum*, à bords et dessous des feuilles très-velus; *V. T. lucidum*, feuilles oblongues, glabres et luisantes; sous-variété à feuilles panachées. *V. T. strictum* (Orient), feuilles lancéolées, velues sur les bords et sur les nervures en dessous.

VIORNE-OBIER, BOULE-DE-NEIGE (Fr.), *V. opulus sterilis* (Fr.). Arbuste de 2 mètres environ; feuilles trilobées et glabres; en mai, fleurs blanches, terminales, ramassées en boules, et d'un très-bel effet. VARIÉTÉ à feuilles panachées.

Ces viornes se multiplient de rejetons et de marcottes; elles préfèrent un terrain frais et à demi ombragé, quoiqu'elles viennent très-bien dans presque tous.

VIORNE COTONNEUSE, *Viburnum lantana* (France). Feuilles blanchâtres et duveteuses. VARIÉTÉ à feuilles panachées.

VIORNE NUE, *V. nudum*. Larges feuilles ovales, d'un vert

luisant; elle diffère des autres par ses fleurs *nues* ou sans bractées. De l'Amérique septentrionale comme les suivantes. VIORNES A FEUILLES DE PRUNIER, *prunifolium*; A FEUILLES DE POIRIER, *pyrifolium*; COTONNEUSE DU CANADA, *lantana canadensis*; DENTÉE, *dentatum*; DENTÉE A LONGUES FEUILLES, *longifolium*; A FEUILLES D'ÉRABLE, *acerifolium*; ACUMINÉE, *acuminatum*; COMESTIBLE, *edule*. Même culture.

VIPÉRINE A GRANDES FLEURS, *Echium grandiflorum* (Cap). Fam. des borraginées. Tiges rameuses, de 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres; feuilles velues, persistantes et lancéolées; en mai, grandes et belles fleurs d'un rose tendre. Culture et multiplication du *mimulus*.

On cultive de même la VIPÉRINE BLANCHATRE, tiges plus élevées, à grappes terminales d'un beau bleu, *E. candicans*; et la VIPÉRINE GIGANTESQUE, *E. giganteum* (Canaries), encore plus forte que la précédente, et fleur d'un bleu clair.

VISCARIA ROSE DU CIEL, *Viscaria cœli-rosa* (Levant). Fam. des silénées. Annuelle; tiges rameuses; feuilles linéaires lancéolées; en juillet, fleurs nombreuses, du plus joli rose. Semis en place.

VITEX AGNEAU CHASTE, ARBRE AU POIVRE, *Vitex agnus castus* (Fr. mér.). Fam. des verbénacées. Arbrisseau de 1 mètre 50 centimètres; rameaux nombreux, flexibles, blanchâtres et tétragones; feuilles opposées et digitées; de juillet en septembre, longs et charmants épis terminaux de petites fleurs d'un violet clair, verticillées. AUTRE ESPÈCE ou VARIÉTÉ à fleurs blanches.

VITEX INCISÉ, *V. incisa*, *V. negundo* (Chine). Moins élevé que le précédent; feuilles plus découpées, un peu cotonneuses et aromatiques; fleurs bleuâtres. AUTRE ESPÈCE ou VARIÉTÉ à fleurs blanches.

Les Vitex se multiplient de drageons, marcottes et boutures. Semis en terrine que l'on rentre l'hiver pendant deux à trois ans; repiquer en motte. Couverture l'hiver. Exposition du levant et du couchant.

VOLKAMERIA DU JAPON, *Volcameria japonica*, *V. clerodendrum fragrans*. Fam. des verbenacées. Bel arbuste velu; feuilles cordiformes et ondulées; de mai en septembre, cime en ombelles terminales de fleurs nombreuses, très-larges, doubles, blanches en dessus, purpurines en dessous, à odeur très-suave.

Les VOLKAMERIA ÉPINEUX, *V. aculeata* (Antilles); COTONNEUX, *tomentosa*; SANS ÉPINES, *inermis* (Inde); A FEUILLES DE TROÈNE, *ligustrina* (Ile-de-France); A FEUILLES ÉTROITES, *angustifolia* (idem), sont moins beaux.

Culture du *clerodendrum*.

W

WACHENDORFIA A FLEURS EN GRAPPES, *Wachendorfia thyrsiflora* (Cap). Fam. des hæmerodacées. Ognon petit; chair et racines rouges; feuilles larges, engainantes et garnissant la tige; en mai, un épi de 15 à 20 grandes fleurs jonquilles.

WACHENDORFIA GRAMINÉE. Panicule de fleurs qui s'épanouissent six semaines plus tard.

Culture des *ixia*.

WESTERINGIA A FEUILLES DE ROMARIN, *Westeringia rosmarinifolia* (Nouv.-Holl.). Fam. des labiées. Arbuste à feuilles verticillées par quatre, et soyeuses en dessous; du printemps à l'automne, fleurs blanches, longuement tubulées, inodores. Terre de bruyère et multiplication de graines, marcottes et boutures. Orangerie éclairée.

WITSENIA EN CORYMBE, *Witsenia corymbosa* (Cap). Fam. des iridées. C'est encore un genre de très-petite *iris* assez délicate et dont, en août, les jolies panicules de fleurs tubulées long sont d'un beau bleu de ciel et striées de brun. Culture des *ixia*.

X

XERANTHEMUM ANNUEL, IMMORTELLE COMMUNE, *Xeranthemum annuum* (Fr.). Fam. des composées. Feuilles sessiles, très-étroites et blanchâtres en dessous; tiges d'environ 60 centimètres et duveteuses; de juillet en octobre, fleurs simples ou doubles, blanches, violettes, grises, suivant la variété. Elles se conservent longtemps. Les bouquetières, au moyen de la vapeur des acides, savent en raviver les couleurs. Semis en place, ou repiquage en motte. Terre légère. Bonne exposition.

XERANTHEMUM A BRACTÉES, *X. bracteatum* (Nouv.-Hollande). Feuilles lancéolées d'un vert foncé; tiges de 60 à 90 centimètres; de juillet en octobre, panicule terminale de fleurs

assez larges et d'un beau jaune doré, se conservant aussi très-longtemps. Semis sur couche et repiquage en place. Il faut en laisser quelques pieds sur la couche pour graines; ou semer l'automne, et passer quelques individus en orangerie pour les repiquer en place au printemps.

XÉRANTHÈME OU IMMORTELLE A GRANDES FLEURS, *Xeranthemum speciosissimum* (Cap). Grandes et belles fleurs jaunâtres, à disque blanc. Même culture.

On cultive de même l'*elichrysum* éclatant, *Elichrysum fulgidum*.

XIPHIDIE BLANCHE, *Xiphidium albidum* (Indes). Fam. des hœmodoracées. Tige de 65 centimètres ; feuilles lancéolées ; en septembre-octobre, fleurs blanches, en épi. Serre chaude; terre substantielle légère; multiplication de drageons et d'éclat.

XYLOPHYLLA FALCIFORME, *Xylophylla falcata*. Fam. des euphorbiacées. Petit arbrisseau à feuilles allongées et arquées, sur les dents desquelles, en juin, naissent de très-petites fleurs sessiles et d'un rouge vif. Multiplication de boutures. Serre chaude.

Y

YUCCA A FEUILLES D'ALOÈS, *Yucca aloefolia*. Fam. des liliacées (de l'Amérique septentrionale, comme les suivants). Tige nue, de 2 à 3 mètres; feuilles persistantes, étroites, roides, dentées, longues et piquantes, en spirale autour de la tige ; panicule de fleurs très-nombreuses, en forme de tulipes renversées, et d'un beau blanc carné.

VARIÉTÉ à feuilles pendantes et à fleurs blanches à teinte plus rosée, *Y. pendula*.

YUCCA FILAMENTEUX, *Y. filamentosa*. Hampe de 2 mètres environ, et en panicule terminale de cent cinquante à deux cents fleurs, plus grandes que les précédentes, d'un blanc verdâtre et à teinte citrine au fond. Il passe l'hiver en pleine-terre, ainsi que le suivant, et le premier, avec quelques précautions.

YUCCA A FEUILLES ENTIÈRES, YUCCA NAIN, *Y. gloriosa*. Tige de 60 à 90 centimètres ; feuilles très-longues; hampe en superbe pyramide de cent cinquante à deux cents fleurs, aussi en tulipes renversées, et d'un beau blanc de lait.

Variété à feuilles pendantes glauques, plus longues et plus étroites, *Y. glauca.*

Yucca a feuilles ouvertes, *Y. draconis.* A feuilles denticulées et pendantes.

Terre franche légère et sablonneuse; plates-bandes à l'exposition du midi, près d'un mur; arrosements dans les grandes sécheresses. Multiplication de graines, plus rapidement par boutures, et par œilletons enracinés. Culture des *Agavés* et orangerie.

Yucca a larges feuilles, *Yucca draconis* (Amér. sept.). Différant peu de l'aloefolia, seulement feuilles plus larges et plus ouvertes. Même culture, et en pots comme les *agavés.*

Z

ZANTHORHIZA a feuilles de persil, *Zanthorhiza apiifolia* (Amér. sept.). Fam. des renonculacées. Arbuste de 1 mètre et plus; feuilles à folioles opposées et très-laciniées; en mai, grappes terminales et pendantes de fleurs petites, blanches, nombreuses, ouvertes en étoiles, et d'un pourpre foncé. Pleine-terre de bruyère. Multiplication de marcottes et éclats de pieds.

ZANTHOXYLUM a feuilles de frêne, Clavalier, *Zanthoxylum fraxinifolium* (Amér. sept.). Fam. des zanthoxylées. Arbrisseau de 3 à 4 mètres; tiges et branches à épines courtes et acérées; feuilles du frêne atro-pourpre; en mars, fleurs peu apparentes; graine noire et luisante, faisant un beau contraste sur les gousses d'un pourpre vif, lorsque celles-ci sont entr'ouvertes. Toutes terres et expositions, mieux les bonnes à mi-soleil. Semis, marcottes et greffes.

ZIÉRIE trifoliée, *Zieria trifoliata* (Nouv.-Holl.). Fam. des diosmées. Arbuste à feuilles odorantes quand on les froisse; en mai-septembre, panicules de fleurs petites, blanches, teintes de rose. Orangerie; terre de bruyère; multiplication facile de graines, boutures et marcottes.

ZINNIA a fleurs nombreuses, *Zinnia multiflora* (Louisiane). Fam. des radiées. Feuilles sessiles, opposées et aiguës; tiges de 50 centimètres et rameuses; de juillet en octobre, fleurs nombreuses, à rayons d'un rouge vif, et disque jaune. Variétés à fleurs jaunes.

Zinnia élégant ou violet, *Zinnia elegans, Z. violacea*

(Mexique). Fleurs plus grandes, d'un violet clair; les plus belles du genre.

Zinnia a fleurs renversées, *Zinnia revoluta* (idem). Petites fleurs d'un rouge très-vif, mais assez insignifiantes. Il en est de même du *zinnia* à fleurs rares, et du *zinnia* verticillé. Culture des *aster*.

FIN.

VOCABULAIRE

EXPLICATIF

DE QUELQUES TERMES, SOIT DE JARDINAGE, SOIT DE BOTANIQUE, QUI PEUVENT AVOIR BESOIN D'INTERPRÉTATION.

A

Acéré, *Acerosus*. Roide et piquant.

Acotylédon, plante dont la semence n'a point de cotylédons ou lobes.

Acuminé, *Acuminatus*. Finissant en pointe longue.

Adhérent, *Adhærens, Coalitus*. Attaché ou soudé.

Adné, *Adnatus*. Attaché par le côté.

Agrégées (fleurs), *Flores agregati*. Réceptacle commun à plusieurs fleurs.

Aigrette, *Pappus*. Poils de quelques graines, au moyen desquels le vent les fait voyager.

Aiguillons, *Aculei*. Piquants appliqués seulement sur l'écorce, comme ceux des rosiers.

Aile, *Ala*. Voy. Légumineuses.

Ailé, *Alatus*. Se dit d'une tige sur laquelle se prolonge la membrane des feuilles ; des semences enveloppées d'une membrane qui donne prise au vent ; des feuilles composées de plusieurs folioles, etc.

Aisselle, *Axilla*. Point intérieur et angulaire que forme une feuille ou son pétiole avec un rameau ; un rameau avec une branche ; une branche avec une tige, etc.

Alterne, *Alternus*. Rameaux ou feuilles placés alternativement des deux côtés d'une branche ou d'une tige ; ou pétales placés entre les divisions du calice.

Amentacées, *Amentaceæ*. Plantes à fleurs en chaton.

Amplexicaule, *Amplexicaulis*. Qui embrasse la tige.

Andrie, *Andria*. Du grec *andros*, mari.

Angiospermie, *Angiospermia*. Du grec *angeion*, vase, et *sperma*, semence.

Anthère, *Anthera*. Capsule contenant le pollen ou poussière fécondante des fleurs.

Aouté, *Obduratus*. Assez mûr pour résister aux gelées.

Apétale, *Apetalus*. Sans pétales.

Aphylle, *Aphyllus*. Sans feuilles.

Arborescent, *Arborescens*. Se dit des herbacées dont les tiges ou rameaux sont ligneux ou semblables à ceux des arbres.

Arbre, *Arbor*. Végétal à tronc ligneux, qui vit longtemps, et s'élève à plus de 6 mètres 70 centimètres.

Arbrisseau, *Frutex*. Petit arbre de 1 mètre 33 centimètres à 6 mètres 70 centimètres.

Arbuste, *Arbuscula, Suffrutex*. Arbuste de 33 centimètres à 1 mètre 33 centimètres.

Arête, *Arista*. Barbe ou prolongement des valves du calice des Graminées.

Articulé, *Articulatus*. Qui a des nœuds.

Axillaire, *Axillaris*. Qui part de l'aisselle.

B

Baccifère, *Bacciferus*. Qui porte des baies.

Bacciforme, *Bacciformis*. Qui a la forme d'une baie.

Baie, *Bacca*. Fruit succulent et à semences nues.

Base, *Basis*. Partie inférieure d'une tige, d'une feuille, etc.

Bassiner. Arroser en pluie très-fine.

Bifide, *Bifidus*. Fendu en deux.

Bifurcation. Point où commence la division de deux branches, rameaux, etc.

Bifurqué, *Bifurcus*. Se dit d'une tige ou d'une branche, etc., qui se divise en deux.

Bilobé, *Bilobatus*. Partagé en deux lobes.

Biloculaire, *Bilocularis*. A deux loges.

Bipinné ou Bipenné. Se dit des feuilles ailées à pétioles secondaires ailés eux-mêmes.

Bisannuel, *Biennis*. Qui ne dure que deux ans.

Bissexé, Bissexuel, *Bissexualis*. Hermaphrodite, fleur qui a les deux sexes.

Biternées, Triternées. Feuilles dont le pétiole long et grêle se divise en deux ou trois autres, qui se subdivisent encore.

Borner. Terme de jardinage. Rapprocher la terre des racines, quand on repique.

Botanique, *Botanica*. Science des végétaux.

Bourgeons, *Gemmæ*. Se dit des boutons commençant à se développer, et des jeunes rameaux.

Bourses. Boutons à fleurs du poirier.

Bractées ou feuilles florales, *Bracteæ*. Petites feuilles souvent colorées, et qui accompagnent les fleurs.

Brindille. Petite branche à fruit.

Buisson, *Dumus*. Arbrisseaux ou arbustes touffus.

Bulbeux, *Bulbosus*. Végétal dont les tiges et feuilles sortent d'un ognon.

Bulbifère, *Bulbiferus*. Qui produit des bulbes ou ognons sur les tiges ou dans l'aisselle des feuilles, etc.

C

Caduc, *Caducus*. Qui tombe dans l'année.

Calice, *Calix*. Enveloppe de la corolle et des organes sexuels de la fleur : il est monophylle, ou d'une pièce ; polyphylle, ou divisé en plusieurs pièces ou folioles ; caliculé, il a de petites écailles à la base qui forment un second calice. Il est supérieur ou super-ovaire lorsqu'il est au-dessus de l'ovaire ; inférieur ou infer-ovaire lorsqu'il supporte le fruit ; caduc, il tombe au développement de la fleur ; et persistant, il reste avec le fruit.

Calicinal, *Calicinus*. Qui ressemble ou tient au calice.

Caliculé, *Caliculatus*. Calice muni de petites écailles qui forment une sorte de second calice à sa base.

Campaniforme, Campanulé, *Campaniformis*, *Campanulatus*. En forme de cloche.

Canaliculé, *Canaliculatus*. Qui a des rainures longitudinales un peu larges.

Capillaire, *Capillaris*. Menu ou fin comme un cheveu.

Capsule, *Capsula*. Enveloppe contenant les graines nues dans une seule ou plusieurs loges.

Carène ou Nacelle, *Carina*. Pétale inférieur des fleurs légumineuses.

Caryophyllées, Caryophylles. Plantes qui ont des ressemblances avec l'Oeillet, *Caryophyllus*.

Caulinaire, *Caulinus*. Attaché à la tige, *caulis*.

Chaton, *Amentum, Julus*. Fleurs comme celles mâles du noyer, attachées en anneaux à un pédicule commun, long, flexible, et dont l'ensemble rappelle la queue d'un petit chat. Noyer, Noisetier, etc.

Chevelu. Racines capillaires.

Cilié, *Ciliatus*. Bordé de poils disposés comme des *cils*.

CLASSE.

Linné a divisé tout le règne végétal en vingt-quatre classes. Il a rangé dans la dernière toutes les plantes dont les fleurs invisibles ne lui ont pas permis d'en distinguer les sexes, c'est-à-dire les *étamines*, organes mâles, et les *pistils*, organes femelles. Dans les vingt-trois autres classes, il a compris toutes les plantes dont au contraire les fleurs visibles offrent à l'observateur la faculté d'y examiner et compter les organes principaux de leur reproduction.

Étamines et Pistils.

C'est d'après le nombre, la disposition et la distribution de ces organes, pris collectivement ou séparément, qu'il a tranché les classes de son système, et subdivisé celles-ci en ordres, de manière à faciliter beaucoup les recherches de ceux qui se livrent à l'étude des plantes, autrement de la *botanique*. Par le système de Linné, il est facile, avec une fleur à la main, lorsqu'on en cherche le nom spécifique, de trouver de suite la classe, ensuite l'ordre, et d'arriver enfin à son but, au moyen de quelques descriptions secondaires dont les mots sont tous également expliqués dans ce petit vocabulaire.

Ce système ingénieux, qui a si justement immortalisé son auteur, prête bien, comme toutes les choses humaines, à quelques exceptions ou cas imprévus ; mais tout le monde sait aussi que la nature n'est soumise à aucun système exact ; qu'elle les trompe tous, et que le meilleur est celui qui approche le plus près de sa marche, et découvre à l'intelligence de l'observateur les secrets les plus utiles, etc. ; et jamais on ne pourra contester à Linné le mérite qu'il a développé dans les classifications suivantes, etc. :

1re Monandrie, ou fleurs à une seule *étamine*.

Deux ordres : *Monandrie-monogynie*, ou fleurs à une étamine et un pistil ; *Monandrie-digynie*, une étamine, deux pistils.

2. Diandrie. Deux étamines.

Trois ordres : *Diandrie-monogynie, — digynie, — trigynie.* Deux étamines, un, — deux, — trois pistils.

3. Triandrie. Trois étamines.

Trois ordres : *Triandrie-monogynie, — digynie, — trigynie.* Trois étamines, un, — deux, — trois pistils.

4. Tétrandrie. Quatre étamines.

Quatre ordres : *Tétrandrie-monogynie, — digynie, — trigynie, — tétragynie.* Quatre étamines, un, — deux, — trois, — quatre pistils.

5. Pentandrie. Cinq étamines.

Six ordres : *Pentandrie-monogynie, — digynie, — trigynie, — tétragynie, — pentagynie, — polygynie.* Cinq étamines, un, — deux, — trois, — quatre, — cinq, et plus de cinq pistils.

6. Hexandrie. Six étamines.

Cinq ordres : *Hexandrie-monogynie, — digynie, — trigynie, — hexagynie, — polygynie.* Six étamines, un, — deux, — trois, — six, et plus de six pistils.

7. Heptandrie. Sept étamines.

Quatre ordres : *Heptandrie-monogynie, — digynie, — tétragynie, — heptagynie.* Sept étamines, un, — deux, — quatre, — sept pistils.

8. Octandrie. Huit étamines.

Cinq ordres : *Octandrie-monogynie, — digynie, — trigynie, — tétragynie, — polygynie.* Huit étamines, un, — deux, — trois, — quatre, et plus de quatre pistils.

9. Ennéandrie. Neuf étamines.

Trois ordres : *Ennéandrie-monogynie, — digynie, — trigynie.* Neuf étamines, un, — deux, — trois pistils.

10. Décandrie. Dix étamines.

Cinq ordres : *Décandrie-monogynie, — digynie, — trigynie,*

— *pentagynie*, — *décagynie*. Dix étamines, un, — deux, — trois, — cinq, — dix pistils.

11. Dodécandrie. Douze étamines et plus, jusqu'à dix-neuf.

Cinq ordres : *Dodécandrie-monogynie*, — *digynie*, — *trigynie*, — *tétragynie*, — *pentagynie*. Douze à 19 étamines, un, deux, — trois, — quatre, — cinq pistils.

12. Icosandrie. Vingt étamines et plus, mais attachées au calice.

Cinq ordres : *Icosandrie-monogynie*, — *digynie*, — *trigynie*, — *pentagynie*, — *polygynie*. Vingt étamines sur le calice, un, — deux, — trois, — cinq, — plus de cinq pistils.

13. Polyandrie. Vingt étamines et plus, mais attachées au réceptacle.

Sept ordres : *Polyandrie-monogynie*, — *digynie*, — *trigynie*, — *tétragynie*, — *pentagynie*, — *hexagynie*, — *polygynie*. Vingt étamines et plus, attachées au *placenta* des fleurs ; un, — deux, — trois, — quatre, — cinq, — six, — plus de six pistils.

Les classes précédentes sont déterminées par le nombre des étamines libres ; et ce nombre, suivant celui des pistils, constitue les ordres de chacune. Les classes suivantes, et leurs ordres particuliers, sont indiqués seulement par la disposition des étamines.

14. Didynamie. Quatre étamines, dont deux plus grandes, auxquelles Linné a donné le nom de deux puissances, de *di*, deux, et *dynamis*, puissance.

Deux ordres : *Didynamie-gymnospermie*, — *angyospermie*. Quatre étamines, dont deux plus grandes, et semences nues ; — *idem*, mais semences dans une capsule.

15. Tétradynamie. Six étamines, dont quatre plus grandes.

Deux ordres : La *siliculeuse* et la *siliqueuse*. Dans le premier, les fruits sont des *silicules ;* dans l'autre, des *siliques*. Voy. ces deux mots.

16. Monadelphie. Etamines soudées toutes ensemble par les filets, et ne faisant qu'un groupe fraternel. On les compte par leurs anthères.

Huit ordres : *Monadelphie-triandrie, — pentandrie, — heptandrie, — ennéandrie, — décandrie, — endécandrie, — dodécandrie, — polyandrie.* Trois, — cinq, — sept, — neuf, — dix, — onze, — douze, — plus de douze étamines groupées en un seul corps.

17. Diadelphie. Etamines soudées, mais en deux groupes séparés.

Trois ordres : *Diadelphie-pentandrie, — hexandrie, — décandrie;* cinq, — six, — dix étamines séparées en deux corps ou groupes.

18. Polyadelphie. Etamines soudées, mais en plus de deux groupes.

Trois ordres : *Polyadelphie-décandrie, — icosandrie, — polyandrie,* Dix étamines, plus de dix jusqu'à dix-neuf ; plus, jusqu'à cent, soudées aussi par les filets, mais en plus de deux corps séparés.

19. Syngénésie. Etamines unies par les anthères. Fleurs composées de fleurettes, ou fleurons et demi-fleurons en un réceptacle commun dans les cinq premiers ordres.

Six ordres : *Syngénésie-polygamie égale, — polygamie superflue, — polygamie frustranée, — polygamie nécessaire, — polygamie séparée,* et *monogamie.* Dans le premier ordre, les fleurons et demi-fleurons sont tous fertiles et hermaphrodites. Ils sont de même au centre, mais femelles ou à un pistil au pourtour ou sur les bords dans le second. *Idem,* mais les mêmes femelles sont stériles ou sans stigmate dans le troisième. Fleurons et demi-fleurons mâles ou hermaphrodites, stériles au centre, et femelles fertiles à la circonférence, dans le quatrième. Fleurons séparés en autant de calices particuliers sur le même réceptacle, dans le cinquième. Enfin dans le dernier ordre, *syngénésie monogamie,* les étamines unies par les anthères autour du style, sont dans des fleurs non composées, et qui ont leur calice et pédoncule particuliers.

20. Gynandrie. Etamines posées sur le pistil.

Sept ordres : *Gynandrie-diandrie, — triandrie, — tétrandrie, — pentandrie, — hexandrie, — octandrie, — dodécandrie, —*

polyandrie. Pistil à deux, — trois, — quatre, — cinq, — six, — huit, — douze, — plus de douze étamines.

21. Monoécie. Fleurs des deux sexes, mais séparées par sexe dans chacune et sur un même végétal.

Onze ordres : *Monoécie-monandrie, — diandrie, — triandrie, — tétrandrie, — pentandrie, — hexandrie, — heptandrie, — polyandrie.* Fleurs des deux sexes, dont celles mâles ont un, — deux, — trois, — quatre, — cinq, — six, — sept, — plus de sept étamines. — *Monadelphie,* toutes les étamines y sont soudées ensemble sur les filets. — *Syngénésie,* toutes les étamines y sont réunies par les anthères. — *Gynandrie,* étamines insérées sur le pistil.

22. Dioécie. Fleurs toutes mâles sur un individu, et toutes femelles sur un autre.

Quatorze ordres où se classent ces plantes dites dioïques, selon que les fleurs mâles sont à un, — deux, — trois, — quatre, — cinq, — six, — huit, — neuf, — dix, — douze, et plus de douze étamines, c'est-à-dire : *Monoécie-monandrie, — diandrie, — triandrie, — tétrandrie, — pentandrie, — hexandrie, — octandrie, — ennéandrie, — décandrie, — dodécandrie, — polyandrie.* Dans les trois derniers ordres : *Dioécie, — monadelphie, — Syngénésie* et — *Gynandrie,* les fleurs mâles, à l'exception des pistils qui manquent, et dans la dernière où il est stérile, les étamines y sont disposées comme dans les seize, dix-neuf, et vingtième classes.

23. Polygamie. Fleurs à plusieurs mariages.

Trois ordres : *Polygamie-monoécie ;* fleurs mâles, femelles et hermaphrodites, portées sur le même individu ; — *dioécie,* ou fleurs mâles sur un individu et fleurs femelles sur un autre, mais mêlées avec des fleurs hermaphrodites ; — *trioécie,* ou fleurs toutes hermaphrodites, ou seulement mâles et femelles sur un même individu, fleurs toutes mâles sur un autre, et toutes femelles sur un troisième.

24. Cryptogamie. Plantes dont les fleurs et les sexes sont invisibles.

Quatre ordres : Les fougères, les mousses, les algues et les champignons.

Collerette ou Involucre, *Involucrum*. Première enveloppe de certaines fleurs qui, lors de leur épanouissement, s'en trouve souvent éloignée par l'allongement de la partie intermédiaire du pédicule.

Collet, *Collum*. Point où la tige se sépare de la racine.

Complet, *Completus*. Fleur qui a calice, corolle, étamine et pistil.

Composé, *Compositus*. Se dit d'une fleur *composée* d'un grand nombre de petites fleurs attachées au même réceptacle, et réunies dans un calice commun. *Idem* d'une feuille formée de plusieurs parties ou folioles qui tiennent ensemble ou séparément au pétiole commun.

Cône, *Conus, Strobilus*. Fruits du Pin, du Sapin, etc.

Conjugué, *Conjugatus*. Lié ensemble.

Conné ou né ensemble, *Connatus*. Se dit des feuilles et étamines placées vis-à-vis l'une de l'autre, et réunies par leur base.

Cordiforme, *Cordiformis*. En cœur.

Corolle, *Corolla*. Enveloppe colorée des étamines et des pistils ; on la dit *monopétale* quand elle est d'une seule pièce, et *polypétale* si elle en a plusieurs ; *régulière* lorsqu'elle est symétrique ou bien ordonnée dans toutes ses parties ; enfin *irrégulière* ou *bizarre* dans les cas contraires.

Corymbe, *Corymbus*. Se dit des fleurs qui forment bien une espèce de parasol, mais dont les pédicules ne partent pas du même point.

Corymbifères, *Corymbiferæ*. Plantes dont les fleurs, très-petites, sont réunies dans un calice commun.

Cotylédons, lobes séminaux ou feuilles séminales, *Cotyledones*. Le haricot sortant de terre présente deux cotylédons. Voyez page 85.

Crénelé, *Crenatus*. Bords garnis de dents larges.

Crucifères, *Cruciferæ*. Plantes dont les fleurs ou corolles ont quatre pétales en croix ; six étamines, dont quatre plus longues ; et des fruits courts et presque ronds, appelés silicules, ou longs, et qu'on appelle siliques.

Cunéiforme, *Cuneiformis*. En forme de coin, *cuneus*.

Cyme. Dispositions de plusieurs fleurs en ombelle irrégulière.

D

Décurrent, *Decurrens*. Voyez ailé.

Deltoïde. A forme triangulaire comme un delta grec.

Demi-fleurons, *Semi-flosculi*. Très-petites fleurs irrégulières, à tube prolongé en languette, et réunies dans un même calice, comme les rayons des *aster*, etc.

Denté en scie, *Serratus*. A dents inégales.

Dichotome, *Dichotomus*. Se dit des tiges et des branches divisées, et ensuite subdivisées en deux.

Diclines, *Diclines*, du grec *di*, deux, et *kliné*, lit. Plantes dont les étamines et pistils ne sont pas dans la même fleur.

Digitées. Feuilles à folioles réunies au sommet d'un même pétiole, et offrant une main ouverte.

Dioïque, *Dioicus*. Plantes qui ne portent que des fleurs mâles ou femelles. Celles à fleurs femelles sont stériles, si l'individu à fleurs mâles en est trop éloigné.

Diphylle, *Diphyllus*. Qui a deux feuilles.

Disque, *Discus*. Milieu des feuilles à bords sinueux, frisés, découpés, etc. Centre des fleurs composées de plusieurs autres.

Divariqué, *Divaricatus*. Ecarté, étendu.

Double, *Duplex*. Fleur à pétales plus nombreux que ceux des fleurs du type à fleurs simples, comme dans l'œillet, la rose cent-feuilles, etc.

Drageon, *Stolo, surculus*. Jeune individu produit par la racine très-près du collet.

E

Écailles, *Squamæ*. Petites feuilles membraneuses qui servent ou ont servi d'enveloppe à une tige, à des boutons à feuilles et à fleurs, etc. Ces écailles indiquent souvent que les plantes sont des régions septentrionales. Les fleurs en chatons ont aussi des *écailles* au lieu de pétales. Enfin les calices de quelques plantes sont munis d'écailles. (Cupidone.)

Échancré, *Emarginatus*. Diminué ou rétréci.

Éclater, *Dividere*. Séparer des racines qui présentent plusieurs tiges ou collets.

Écusson. *Scutula*. Greffe. Voyez page 118.

Effilé, *Virgatus*. Grêles, souples.

Effriter, corrompu d'Effruiter. *Emaciare*. Epuiser la terre.

Embryon, *Corculum*. Germe. Il se trouve dans les semences, dans les boutons ou *gemma* des plantes, etc. Greffer, par exemple, n'est autre chose que placer un ou plusieurs embryons d'une plante sur une autre, etc.

Engaînant, *Vaginans*. Se dit d'une feuille dont la base ou le pétiole embrasse entièrement une autre feuille ou la tige.

Ensiforme, *Ensiformis*. Feuille étroite et à nervure longitudinale, en forme de lame d'épée, *ensis*.

Entier, *Integer*. Se dit des bords unis des feuilles et des pétales.

Éperon, *Calcar*. Pointe ou cornet dans certaines fleurs, capucines, ancolies, etc.

Épi, *Spica*. Se dit des fleurs attachées immédiatement ou par un pédicule très-court, sur un long pédoncule commun.

Épigyne. Se dit d'une étamine attachée sur le pistil.

Épine, *Spina*. Pointe dure et aiguë qui tient au bois.

Érigé, *Erectus*. Droit, perpendiculaire.

Espèce, *Species*. En botanique, on définit par ce mot, *une plante qui ressemble exactement à celle qui l'a procréée, et à laquelle ressembleront de même celles qu'elle produira*. La conséquence de cette définition est toujours juste, tant que la reproduction a lieu par marcottes, boutures, drageons, racines, etc., mais elle perd sa justesse dans un grand nombre de plantes, lorsqu'on les multiplie par le semis : alors la définition exprime que beaucoup de plantes ne sont d'aucune espèce, parce que les individus qui en procèdent ne leur ressemblent point, et elles-mêmes sont différentes de ceux dont elles proviennent. Voyez page 102.

Étamine, *Stamen*. Organe mâle des fleurs, lequel consiste le plus souvent en un filet surmonté d'une anthère portée par le filet.

Étendard ou Pavillon, *Vexillum*. Pétale supérieur des fleurs Légumineuses.

Étiolé. État des plantes qui, faute de lumière, s'effilent et blanchissent ou jaunissent.

Exotique, *Exoticus;* du grec *exôticos,* étranger.

F

Faisceau, *Fasciculus*. Réunion de racines, feuilles ou fleurs sortant d'un même point.

Familles, *Familiæ*. En botanique on entend *au figuré* par *Familles naturelles* la classification des plantes, d'après laquelle se trouvent réunis dans un même ordre les végétaux annuels, vivaces et ligneux, auxquels un certain nombre de rapports ou caractères communs entre eux ont fait trouver un air de famille assez indiqué ou prononcé seu-

lement pour les reconnaître, d'après la méthode de M. de Jussieu.

Dans la culture on prend souvent au propre les mots de *famille naturelle;* et l'on entend par là les plantes dont les rapprochements doivent être tellement naturels qu'elles puissent se marier ensemble par la fécondation de leur poussière ou le mélange de leurs sèves au moyen des greffes, etc.

Fascicule, *Fasciculus.* En faisceau.

Feuille, *Folium.* Organes variables et très-poreux de la respiration des plantes et de l'élaboration de la sève.

Filet, *Filamentum.* Support de l'anthère : quand il manque, elle est sessile. Voyez Étamine. Filets ou Coulants, *Flagella.* Jets traînant à terre, et y prenant racine comme ceux des Fraisiers.

Filiforme, *Filiformis.* Comme un fil.

Fistuleux, *Fistulosus.* Cylindrique et creux comme une flûte.

Fleur, *Flos.* En botanique, la fleur est dans la présence d'une seule ou la réunion des deux espèces d'organes sexuels des plantes, étamine et pistil, qu'ils aient ou non l'une des enveloppes ordinaires (calice ou corolle), ou toutes les deux. Fleur complète, voyez Complet. Les fleurs sont mâles lorsqu'elles n'ont que des étamines, elles sont femelles lorsqu'elles n'ont que des pistils, enfin elles sont hermaphrodites quand elles contiennent les organes des deux sexes. Voyez Corolle.

Fleurettes ou Fleurons, *Flosculi.* Très-petites fleurs régulières, souvent à tube découpé en cinq lobes, et toujours réunies dans un calice commun. Elles forment les *Fleurs composées* des radiées et flosculeuses.

Flexible, *Flexibilis.* Pliant.

Flexueux, *Flexuosus.* Qui va en zig zag.

Follicule, *Folliculus.* Fruit sec à une seule valve.

Folioles, *Foliola.* Petites feuilles attachées à un pétiole commun, qui est celui de la feuille *entière,* comme dans les Acacias, Rosiers, etc.

Franc. Se dit des arbres produits par la semence de bons fruits. *Franc de pied,* indique aussi un arbre ou arbuste non greffé, ou auquel on a fait prendre racine au-dessus de la greffe, etc.

Frangé, *Fimbriatus.* A bord découpé très-fin.

Frutescent, *Frutescens.* Se dit de toutes plantes à tige vivace et ligneuse, mais privée de bourgeons.

Fusiforme, *Fusiformis.* En forme de fuseau, comme une carotte.

G

Genre, *Genus*. En botanique, c'est une réunion d'espèces qui ont entre elles des rapports plus particuliers que ceux qui constituent les ordres.

Glabre, *Glaber*. Sans poils, soies, etc.

Glandes. Vésicules de différentes parties des plantes.

Glauque, *Glaucus*. Vert blanchâtre ou farineux.

Godet (en). En vase ventru.

Gousse ou Légume. Fruit des plantes légumineuses.

Graminées, *Gramineæ*. Plantes herbacées à tige noueuse ou articulée, et souvent fistuleuse, dont la corolle est remplacée par des écailles appelées glumes.

Grappe, *Racemus*. Fleurs et fruits attachés par des pédoncules à un filet commun, droit ou pendant. Elle est simple dans le Groseillier, et composée dans le Raisin.

H

Hampe, *Scapus*. Tige nue des plantes monocotylédones, et terminée par les fleurs (Narcisse).

Hasté, *Hastatus*. Coupé en fer de pique, *hasta*.

Herbacé, *Herbaceus*. Se dit de toutes plantes et tiges, vertes, molles et succulentes.

Herbier, *Herbarium*. Collection de plantes séchées, étiquetées et disposées méthodiquement.

Herboriser, *Herborisare*. Rechercher sur le terrain les plantes qui croissent naturellement dans un pays.

Hérissé, *Hirtus, hispidus*. Garni de poils rudes et cassants.

Hermaphrodite, *Hermaphroditus*. Mot composé d'*Hermès*, Mercure, et d'*Aphrodite*, Vénus. Voyez Bisexé.

Hétérophylle, *Heterophyllus*. Mot composé de *heteros*, différent, et *phyllon*, feuille. Se dit des plantes qui ont des feuilles de différentes formes (Mûrier à papier).

Hybride, *Hybridus*. Plantes produites par le *pollen* de plantes de variétés, d'espèces ou genres différents.

Hypogynes. Se dit des étamines insérées au-dessous de l'ovaire.

I

Imbriqué, *Imbricatus*. Arrangé comme des tuiles.

Impair, *Impar*. Qui n'a pas son pendant.

Incisé, *Incisus*. Découpé.

Indigène, *Indigena*. Naturel à un pays.

Inerme, *Inermis*. Sans épines.

Infère, *Inferus*. Se dit de l'ovaire placé sous le calice.

Inférovariées. Plantes dont l'ovaire est infère.

Infundibuliforme, *Infundibuliformis*. En forme d'entonnoir.

Involucre. Voyez Collerette.

Involucelle, *Involucellum*. Involucre partiel.

Irritabilité, *Irritabilitas*. Mouvement de certaines plantes lorsqu'on les touche (la Sensitive).

L

Labié, *Labiatus*. En forme de lèvres.

Labiées, *Labiatæ*. Plantes à tige quadrangulaire; corolle monopétale *labiée*, quatre étamines séparées, dont deux plus courtes, et quatre semences nues au fond du calice.

Lacinié, *Laciniatus*. A découpures un peu fines.

Lactescent, Laiteux, *Lactescens*. Qui contient un suc blanc, souvent âcre ou caustique (Euphorbes).

Lagéniforme, *Lagenæformis*. En forme de fiole ou bouteille.

Lame, *Lamina*. Partie supérieure d'un pétale.

Lancéolé, *Lanceolatus*. En forme de fer de lance.

Languette, *Ligula*, synonyme de demi-fleuron; et mieux le prolongement latéral du tube.

Légume, *Legumen*. En botanique, c'est la cosse ou la gousse des plantes *légumineuses* ou *papilionacées*, dont les fleurs faites comme celles des Haricots, etc., donnent des péricarpes longs, membraneux, à deux valves, où les graines, plus ou moins serrées, sont attachées à la file dans la longueur.

Légumineuses, *Leguminosæ*. Plantes dans les fleurs desquelles on a trouvé quelque ressemblance avec un *papillon*. Elles ressemblent en général à celles des pois, et sont composées d'un pétale supérieur plus

large, nommé Étendard ou Pavillon ; de deux pétales latéraux appelés Ailes, et de la Carène ou Nacelle, pétale inférieur à deux onglets, renfermant souvent les parties sexuelles, et formé quelquefois de deux pièces.

Lèvre, *Labium*. On nomme ainsi les deux divisions opposées des fleurs labiées, auxquelles on trouve de la ressemblance avec un mufle.

Liber. Nom latin et français de la partie vivace de l'écorce qui touche immédiatement au bois.

Ligneux, *Lignosus*. De la nature du bois, *lignum*.

Liliacées, *Liliacæ*. Plantes ayant des rapports et ressemblances avec le Lis, *Lilium*.

Limbe, *Limbus*. Bord des pétales, et notamment de celui des fleurs, en entonnoir ou en cloche.

Linéaire, *Linearis*. Se dit d'une feuille ou d'un pétale long, étroit, et dont les bords, parallèles entre eux dans leur longueur, se réunissent en terminant par une pointe (feuilles du Lin).

Lobe, *Lobus*. C'est une découpure dans les feuilles ou les pétales ; grande crénelure, quelquefois garnie elle-même de dents ou crénelures plus petites.

Lobe séminal, synonyme de Cotylédon.

Loge, *Loculamentum*. Vide intérieur des fruits ou des capsules, dans lequel logent les semences. Il y a plusieurs loges, elles sont séparées par autant de Cloisons.

Lyre (feuilles en) ; découpée profondément dans sa longueur ; les découpures supérieures plus grandes, les inférieures plus courtes et plus écartées (le Pissenlit).

M

Maculé, *Maculatus*. Taché d'une autre couleur.

Mains ou Vrilles, *Cirrhi, Capreoli*. Filets simples ou divisés, par lesquels certaines plantes s'accrochent aux corps voisins.

Mamelonné, *Mamillatus*. Qui a des points élevés ou petites excroissances sur sa surface.

Marcescente, *Marcescens*. Se dit de la corolle qui se dessèche sans tomber.

Marginée, *Marginatus*. Qui est marqué d'une bande d'une autre couleur que le centre.

Membraneux, *Membranaceus*. Se dit d'une partie qui est très-mince et paraît avoir la consistance d'une membrane.

Meuble, *Mobilis*. Se dit d'une terre douce qui se divise bien d'elle-même, ou ainsi préparée par des mélanges, des labours, etc.

Monoclines, *Monoclines ;* de *monos,* un, et *kliné,* lit. Fleurs où sont réunis étamines et pistils. Autrement Hermaphrodites.

Monoïque, *Monoicus ;* du grec *monos,* un, et *oikos,* maison. Plante qui porte séparément des fleurs seulement mâles, et seulement femelles (Melon).

Monopétale, *Monopetalus*. Corolle à un seul pétale.

Monophylle, *Monophyllus,* du grec *monos,* un, et *phyllon,* feuille ; se dit d'un calice d'une seule pièce, encore qu'il soit un peu fendu ou denté (Œillet).

Monosperme, *Monospermus*. Qui n'a qu'une seule graine.

Monter. Quand les plantes dont on ne mange que les feuilles ou les racines montrent le bouton ou la tige à fleurs, on dit qu'elles montent.

Mucroné. Terminé en pointe aiguë.

N

Nectaire, *Nectarium*. Partie contenant la liqueur sucrée ou mielleuse dans les fleurs.

Nervures, *Nervi*. Saillies longitudinales placées comme des côtes sous les feuilles.

Noeuds, *Nodi*. Renflement ou articulations dans les tiges des Graminées, des Œillets, etc.

Nu, *Nudus*. Privé de ce dont les autres sont pourvus ; ainsi sont nues, une tige sans feuilles, une fleur sans calice, des semences sans enveloppe, etc.

O

Œil, *Oculus*. Petit bouton à bois ou à fruit, à leur naissance.

Œilleton, Rejetons de certaines racines, etc., qui servent à propager la plante.

Officinal, *Officinalis*. Qui se trouve dans la boutique, *officina,* de l'herboriste, etc.

Ombelle, *Umbella*. Réunion de plus ou moins de fleurs élevées à peu près au même niveau par leurs pédicules disposés comme les rayons d'un parasol.

Ombellifères, *Umbelliferæ*. Plantes à fleurs disposées en ombelles ou en *parasol*.

Ombilic, *Umbilicus*. Dans un fruit c'est le vestige du calice (Poire, Pomme) ; sur les semences, c'est la marque de leur adhésion au *placenta*.

Ombiliquée en rondache (feuille). Attachée par le centre au pétiole (la Capucine).

Ondulé, *Undulatus*. Sinueux, bouillonné.

Onglet, *Unguiculus*. Partie inférieure du pétale, et presque toujours d'une couleur différente (Tulipe, Œillet).

Opposé, *Oppositus*. Se dit des feuilles, branches, etc., vis-à-vis l'une de l'autre et à même hauteur.

Ordre, *Ordo*. Dans les classes, c'est une réunion de plantes qui se ressemblent par des caractères plus rapprochés que ceux qui constituent ces mêmes classes.

Ovaire, *Ovarium*. Partie inférieure et souvent renflée du pistil, dans laquelle viennent les semences.

P

Page ou surface, *Pagina*. *Supérieure* et *inférieure*, dessus et dessous d'une feuille ; *intérieure* et *extérieure*, dedans et dehors d'un pétale.

Palmé, *Palmatus*. Divisé en cinq ou sept divisions ressemblant un peu à des doigts, et unis à un centre commun, comme la paume d'une main, *palma*.

Panaché, *Variegatus*. Se dit des feuilles et fleurs nuancées de plusieurs couleurs.

Panicule, *Panicula*. Épi lâche et ramifié ou composé.

Papilionacées, *Papilionaceæ*. Voyez Légumineuses.

Parasite. Plante qui vit sur d'autres.

Partagé. Dont les divisions profondes s'étendent presque jusqu'à la base.

Pavillon. Voyez Étendard.

Pédées, Pédalées. Se dit des feuilles dont le pétiole à l'extrémité se divise en deux parties s'éloignant plus ou moins.

PÉDICELLES, *Pedicellus,* vulgairement *queue*. Petite tige par laquelle tient une fleur à un pédoncule commun.

PÉDICULE, filet qui réunit l'aigrette à la graine.

PÉDONCULE, *Pedunculus*. Tige propre aux fleurs et aux fruits. Voyez PÉDICELLES.

PELTÉ, *Peltatus,* du latin *pelta,* bouclier. En botanique, c'est la figure d'une feuille taillée en *rondache* ou *bouclier,* et attachée par son milieu au pétiole.

PENNÉ, PINNÉ ou AILÉ, *Pennatus* et *Pinnatus*, du latin *penna*, PLUME, ou *pinna,* NAGEOIRE. Se dit d'une feuille composée de folioles rangées des deux côtés comme les barbes d'une *plume,* ou les *nageoires* d'un poisson : ces folioles, opposées ou alternes, sont attachées à un pétiole commun qui tombe avec elles. Dans ce cas, la feuille est simplement ailée ou pennée ; elle est deux fois ailée ou *bipennée,* si au lieu de folioles ce sont des pétioles secondaires, ailés eux-mêmes et attachés au pétiole commun, *folium bipinnatum ;* et enfin elle est TRIPENNÉE, *tripinnatum,* si au lieu de folioles ce sont encore des pétioles ailés qui partent de chacun des côtés de ces pétioles secondaires.

PEPIN. Graine à tunique épaisse et coriace.

PÉRICARPE, *Pericarpium*. Ce mot est composé du grec *peri,* autour, et *karpos,* fruit ; c'est en général l'enveloppe des semences, quelle que soit leur nature.

PERSISTANT, *Persistens*. Se dit des feuilles des orangers, pins, etc., qui restent quand celles des autres arbres tombent.

PERSONNÉES *Personnatæ*. Voyez LABIÉES.

PÉTALE, *Petalum*. Partie colorée de la fleur, vulgairement feuille. La base du pétale se nomme ONGLET ; on désigne la partie supérieure par le mot LAME, dont le bord est appelé LIMBE. La réunion des pétales forme la COROLLE.

PÉTALOÏDE, *Petaloideus*. Qui ressemble à un pétale.

PÉTIOLE, *Petiolus*. Support de la feuille, vulgairement *queue.*

PINCER. Couper avec les ongles l'extrémité d'une plante ou de ses jeunes rameaux.

PINNATIFIDE, *Pinnatifidus* (feuille). A découpures opposées, qui s'arrêtent avant la nervure longitudinale.

PISTIL, *Pistillum*. En botanique, c'est l'organe féminin des fleurs, composé le plus souvent de l'OVAIRE, du STYLE et du STIGMATE. Voyez ces mots.

Pivot. Racine toujours plus forte que les autres, et qui s'enfonce perpendiculairement.

Placenta, *Receptaculum seminale*. Toute partie à laquelle tiennent les semences par un lien quelconque, qui leur sert de cordon ombilical.

Plante, *Planta, Stirps*. Dans le sens général, et en botanique, ce mot désigne tous les végétaux, même les arbres : dans un sens particulier, il exprime ceux des végétaux qui ne durent qu'un an, ou dont les racines vivaces donnent des tiges nouvelles. On appelle Plantes grasses ou succulentes, celles qui, comme les *aloès, crassules, ficoïdes, joubarbes,* etc., ont des feuilles et des tiges épaisses et pleines de suc.

Plein, *Plenus*. Se dit d'une fleur dont les étamines et les pistils sont tous convertis ou laminés en pétales (Rose à cent feuilles).

Plumeux, *Plumosus*. Garni de poils disposés en barbe de plume.

Plumule, *Plumula*. Partie ascendante de l'embryon, ou tige en miniature.

Pollen, *Pollen*. La poussière fécondante ou prolifique. Voyez p. 102.

Polypétale. Qui a plusieurs pétales.

Prolifère, *Prolifer*. Se dit de toute fleur ordinairement double, du milieu de laquelle sort une autre fleur, comme dans les roses, œillets, etc.

Provigner. *Propagare*. Multiplier par *provins* ou *marcottes*.

Pubescent, *Pubescens*. Couvert d'un léger duvet.

Pulpe, *Pulpa*. Chair qui dans certains fruits est plus ou moins molle et succulente (Abricot, Cerise, Raisin, etc.).

Pyriforme, *Pyriformis*. En forme de poire.

Q

Quadrangulaire, *Quadrangularis*. Carré.

Quadrifide, *Quadrifidus*. Fendu assez profondément en quatre.

Quaterné, *Quaternus*. Disposé quatre par quatre.

Quinés, *Quini, quinati*. Disposé cinq par cinq.

R

Rabattre. Couper les branches d'un arbre pour le forcer à en pousser de nouvelles.

Rachée. Ensemble des racines et des pousses nouvelles d'un arbre coupé au collet.

Racine. *Radix.* Voyez p. 85.

Radical, *Radicalis.* Qui part immédiatement de la racine.

Radicant, *Radicans.* Qui produit des racines.

Radiées, *Radiatæ.* Plantes dont les fleurs se composent d'un amas symétrique de fleurons au centre, et de demi-fleurons ou *rayons* à la circonférence.

Ramassé, *Confertus.* Rassemblé en faisceau.

Rapprocher. Couper les extrémités d'un arbre ou d'une branche, en ne laissant qu'un petit nombre d'yeux.

Rayon, *Radius.* Synonyme de demi-fleuron.

Réceptacle, *Receptaculum.* En botanique, c'est la partie sur laquelle est posée la fleur; ce qu'on appelle *cul d'artichaut,* est le réceptacle commun de ses fleurs. Celui des semences s'appelle Placenta.

Réchauf. Fumier chaud introduit dans une couche, ou dont seulement on l'entoure pour la *réchauffer.*

Rechausser. C'est remettre de la terre au pied d'une plante, ou en amonceler autour des feuilles et des tiges pour les faire blanchir.

Réfléchi, *Reflexus.* Courbé en dehors.

Régime, *Spadix.* Ensemble des grappes de fleurs ou de fruits des Bananiers, Palmiers, etc.

Régulier, *Regularis.* Symétrique.

Rejeton, *Viviradix, Stolo.* Jeune individu produit par une racine loin de la tige.

Réniforme, *Reniformis.* En forme de rein (Haricot).

Réticulé, *Reticulatus.* Disposé comme les mailles d'un filet.

Ringent, *Ringens,* du latin *ringi,* rechigner, faire la grimace. Se dit des corolles irrégulières des Labiées, Personnées, etc.

Rosacées, *Rosaceæ.* Plantes qui ont plus ou moins de rapport avec la rose, comme un calice d'une seule pièce, à cinq divisions, cinq pétales, et des étamines nombreuses attachées sur le calice (Fraisier, Ronce).

Rosette ou Rosule, *Rosula*. Disposition de certaines feuilles qui, sortant d'un même collet ou rameau, s'étalent symétriquement comme les pétales des roses (Joubarbe, etc.).

Roue (en), *Rotatus*. Se dit des fleurs monopétales à tube court, évasé en limbe aplati comme une *roue* (Bourrache).

Rustique. Qui résiste aux intempéries du climat.

S

Sagittées (feuilles). En forme de flèche.

Sarcler, *Eruncare*. Biner.

Sarmenteux, *Sarmentosus*. A tiges et rameaux allongés, flexibles et ligneux, comme ceux de la vigne, etc.

Sautoir (en), *Decussatus*. Opposé, en croix, par paires et à plusieurs étages.

Sauvageon. C'est ainsi qu'on appelle dans les pépinières tout arbre à fruits procédant de pepins ou noyaux de fruits sauvages ; les rameaux en sont presque toujours épineux, et les fruits en sont très-souvent d'une grande âcreté. Voyez Poirier, page 132.

Scabre, *Scaber*. Parsemé de tubercules ou de points rudes.

Semi-double. Fleur qui a plus de pétales qu'une simple, et conserve la faculté de donner des semences parmi lesquelles on peut espérer des individus à fleurs doubles.

Semi-flosculeuses. Fleurs composées de corolles ligulées ou tubulées à leur base, et terminées par une languette entière ou divisée au sommet (le Salsifis).

Serré, *Strictus*. Se dit des feuilles et rameaux presque droits, et près de la tige.

Sessile, *Sessilis*. Qui n'a point de support : feuille sans pétiole, fleur sans pédoncule ou pédicelle, anthère sans filet, stigmate sans style, etc., sont sessiles.

Sétacée. Capillaire ou filiforme.

Sevrer, *Ablactare*. Couper de la plante mère les marcottes.

Silicule, *Silicula*. Fruit des plantes siliculeuses. Il est sec, arrondi, et guère plus long que large. Il s'ouvre en deux valves, et contient des graines séparées ou non par une cloison (*Iberis*).

Silique, *Siliqua*. Fruit des plantes siliqueuses. C'est une cosse allongée, cylindrique ou aplatie, contenant des semences de différentes formes (Chou, Giroflée).

Simple, *Simplex*. Se dit d'une tige sans rameaux, d'une feuille non divisée, et d'une fleur dont les pétales sont en nombre ordinaire au type de son espèce.

Sinué. Qui a des échancrures arrondies et très-ouvertes. Feuille du chêne commun.

Solitaire, *Solitarius*. Isolé.

Sommet, *Apex*. Opposé de base.

Spadice, *Spadix*. Dans certaines plantes c'est une sorte de colonne qui sort d'une enveloppe appelée spathe ; ce Spadice porte des fleurs souvent unisexées ; alors les mâles sont au sommet, et les femelles à la base (*Arum*, Serpentaire).

Spathe, *Spatha*. Enveloppe membraneuse, particulière à certaines fleurs : elle est sèche dans les Narcisses ; elle est colorée dans le *Calla*, etc.

Spécifique, *Specificus*. Tout ce qui sert à distinguer entre elles les espèces particulières.

Stigmate, *Stigma*. Ouverture ou lèvre du pistil, ordinairement à l'extrémité du style. Quand le stigmate est *sessile*, il est appliqué immédiatement sur l'ovaire (Pavot).

Stipe. Tige formée par la base des pétioles (Palmier).

Stipules, *Stipulæ*. Très-petites feuilles, de forme variable, à la base des grandes et auxquelles elles adhèrent quelquefois. Les feuilles du rosier sont *stipulacées*.

Stolonifère (Racine), *Radix stolonifera*. Qui pousse des rejetons enracinés.

Strié, *Striatus*. A rainures ou petits rayons.

Style, *Stylus*. Support du stigmate sur l'ovaire.

Subulé. En pointe comme une alêne.

Sujet. En terme de jardinage, c'est l'arbre destiné ou soumis à la greffe.

Supère, *Superus*. Se dit de l'ovaire placé dans le calice.

Superovariées. Plantes dont l'ovaire est supère.

Surcomposé, *Supra decompositus*. Se dit des feuilles pinnées ou pinnatifides, trois fois composées.

T

Taller (prendre du pied). Se dit des graminées auxquelles la na-

ture ou l'art fait produire un plus grand nombre de tiges. Le rouleau passé sur un jeune gazon, ou mieux des pluies douces le font *taller*.

Terminal, *Terminalis*. Qui termine la tige ou le rameau.

Tête, *Capitulum*. Disposition de fleurs réunies en globes (*Gomphrena* globuleux).

Tétragone, *Tetragonus*. Quadrangulaire, ou à quatre angles.

Tétraptère, *Tetrapterus*. Qui a quatre ailes.

Tétrasperme, *Tetraspermus*. Fruit à quatre graines.

Thyrse, *Thyrsus*. Grappe droite et en thyrse (Lilas).

Tige, *Caulis*. Voy. page 91.

Tomenteux, *Tomentosus*. Cotonneux, chargé de poils serrés, entrelacés et blanchâtres.

Tracer, *Repere*. Se dit des racines horizontales qui de tous côtés poussent des rejetons (Prunier, Cerisier, etc).

Trifide, *Trifidus*. Assez profondément fendu en trois.

Trochet. Bouquet de fleurs ou fruits partant du même point (Cerisier à trochets).

Tube, *Tubus*. Partie inférieure, cylindrique et creuse d'un calice ou d'une corolle (Jasmin, Chèvre-feuille).

Tubéreux, *Tuberosus*. Charnu (Pomme de terre, Topinambour).

Tubulé et Tubuleux, *Tubulosus*. En tube.

Turbiné, *Turbinatus*. En forme de toupie.

Turion, *Turio*. Quelques botanistes nomment ainsi le bouton ou œil naissant sur les racines des plantes à tiges annuelles (Asperge).

Tuteur, *Fulcrum, Ridica, Pedamentum*. Voy. p. 81.

Type, *Typus*. Se dit d'une plante qui, par le semis, donne des variétés qui en diffèrent plus ou moins. Il serait très-curieux de pouvoir remonter au type d'une infinité de végétaux qui ont ainsi varié, et dont, faute d'en connaître bien l'origine, on a fait des espèces et souvent des genres.

U

Uniflore, *Uniflorus*. Qui ne porte qu'une seule fleur.

Unilatéral, *Unilateralis*. Tourné d'un seul côté (Héliotrope, Glaïeul).

Uniloculaire, *Unilocularis*. Semence qui n'a qu'une loge.

Unisexée, Unisexuelle, *Unisexualis*. Fleur uniquement mâle ou femelle.

V

Valves, *Valvæ*. Parties d'une cosse ou capsule qui s'ouvrent quand les semences sont mûres (Giroflée jaune).

Variété, *Varietas*. Plante qui diffère de son type.

Velu, *Hirsutus, Pilosus*. Couvert de poils séparés et assez longs.

Verticillé, *Verticillatum*. Disposé circulairement à la même hauteur autour des tiges ou des branches.

Vivace, *Perennis*. Qui dure plusieurs années.

Vive-racine, *Viviradix*. Voy. Rejeton.

Volubile, *Volubilis*. Qui grimpe en tire-bouchon.

FIN DU VOCABULAIRE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

GÉNÉRALE.

A

Abécédaire. Spilante. 191
Abies. Sapin. 547
Abricotier. 240, 299
Absinthe. 299
Abutilon. . . . . Id.
Acacie. . . . . Id.
Acacia. Robinier. 526
— rose. *Robinia* rose. 527
— *Triacanthos*. Févier. 398
Acanthe, *Acanthus*. 301
Acer, Érable. 393
Ache. Céleri. 202
Achillée, *Achillea*. 301
Achimène. . . . . Id.
Aconit, *Aconitum*. 302
Acorus. . . . . Id.
Actea. . . . . Id.
Adathoda. . . . . Id.
Admirable du Pérou. Belle-de-nuit. 337
Adonis, Adonide. 302
Adragant, Astragale. 328
Æsculus, Marronnier. 465
Æschynanthe. 303
Æthionema. . . . . Id.
Agapanthus. . . . . Id.
Agaric. Champignons. 202
Agathée. 303

Agavé. 304
Agem. Lilas de Perse. 453
Ageratum, Stevia. 564
Agnus Castus, Agneau chaste. *Vitex.* 583
Agrostemna. Coquelourde. 305
Aiglantine ou Ancolie. 314
Ail, *Allium.* 191
— à fleurs. 305
Airelle. *V.* Myrtille. 475
Alaterne. Nerprun. 479
Alberge [Abricot-]. 240
Albuca. 305
Alcea. 305, 306
Aletris. . . . . . Id.
Aliboufier. 566
Alisier. 306
Alkekenge. 213
Allamanda. 307
Alleluia, Oxalis. 494
Aloès, *Aloe.* 307
Alouchier, Alisier. 306
Aloysia citriodora, Verveine à 3 feuilles. 580
Alpiste. 309
Alstroemeria, Pélégrine. 498
Altagana (*Robinia*). 526
Althæa. 305
Alypum, Globulaire. 418
Alysse, *Alyssum.* 309
Amande-de-terre, Souchet comestible. 238
Amandier à fruits. 244
— d'ornement. 309
Amaranthe. 310
— des Jardiniers, Célosie. 357
— jaune, Gnaphale. 419
— de Virginie, Sumac. 567
Amaranthine, Gomphrène. 420
Amaryllis. 310

Amberboi, Centaurée. 357
Ambrette. . . . . Id.
Ambroisie. 313
Amelanchier, Alisier. 306
Ammobium. 313
Amomum, Solanum, Faux-Piment. . . . . Id.
Amorpha. 314
Amsonia. . . . . Id.
Amygdalus, Amandier. 244, 309
Anagallis, Mouron *monelli*. 433
Ananas. 191
Ancolie, *Aquilegia*. 314
Andrachne, Arbousier andrachné. 322
Andrewsia. 314
Andromeda. . . . . Id.
Anémone, *Anemone*. 315
Anet, Fenouil. 196
Angélique. . . . . Id.
— en arbre, *Aralia*. 322
Anigosanthos. 318
Anis. 196
— étoilé, Badiane. 332
Angelone. 318
Anona. . . . . Id.
Anthemis. 319
Antheric, Phalangère. 500
Anthocercis. 320
Antholyze, *Antholyza*. . . . . Id.
Anthyllis, Anthyllide. 321
Antirrhinum, Muflier. 473
Aotus. 321
Apalanche, *Prinos*. 515
Apios. V. Glycine. 418
Apocyn, *Apocynum*. 321
Appétit, Ciboulette. 211
Aquifolium, Houx. 430
Aquilegia, Ancolie. 314

Aralia. 322
Araucaria, Araucarier. . . . . Id.
Arbois, Cytise des Alpes. 380
Arbousier, *Arbutus*. 322
Arbre d'Amour, Gaînier. 406
— aux Anémones, *Calicanthus*. 350
— d'argent, Protée argenté. 516
— du Castor, Magnolier glauque. 461
— du Ciel, Aylanthe glanduleux. 330
— *Erythrina*. 395
— à la Cire, *Myrica*. 474
— à Chapelet, Azédarach. 332
— de Corail, *Erythrina*. 395
— aux Fraises, Arbousier. 322
— de Judée, Gaînier. 406
— de Neige, Chionante. 365
— d'Or et d'Argent, Chèvrefeuille du Japon. . . . Id.
— du Poison, Sumac. 566
— au Poivre, Gâtilier. 583
— aux Quarante-Ecus, *Ginkgo*. 415
— Saint, Azédarach. 332
— de Soie. 299
— du Sort, Clérodendron. 369
— de Suif, Croton. 377
— de-Vie, *Thuya*. 369
Ardisia, Solanacé. 323
Arduinia. . . . . id.
Arenaria. . . . . id.
Argalou, *Paliurus*. . . . . id.
Argémone. . . . . id.
Argousier. *Hyppophae*. 324
Aristée, *Moræa*. 472
Aristoloche, *Aristolochia*. 324
Aristotelia. . . . . id.
Armeniaca, Abricotier. 240, 299
Armoise. 324
Arracacha. 196

Arrête-Bœuf, Bugrane. 345
Arroche des jardins. 196
Artemisia, Armoise. 324
Artichaut. 196
Arum. 325
— *bicolor*, *Caladium*. 348
— d'Ethiopie, Calla. 349
Arthropode. 325
Asclepias, Asclépiade. . . . . Id.
Asperge, *Asparagus*. 197
Aspérule. 326
Asphodèle, *Asphodelus*. 327
Aspic, Lavande. 451
Assiminier, *Anona*. 318
Astère, *Aster*. 327
Astragale, *Astragalus*. 328
Astrance, *Astrantia*. 329
Athanasia, Athanasie. . . . . Id.
Atragène, *Atragene*. . . . . Id.
Atraphaxis. . . . . Id.
Atriplex, Arroche. 196
Attrape-mouches. *V.* { Apocyn. . . . . 321 ; *Arum*. . . . . 325 ; Dionée. 386
Aubépine, Néflier. 478
Aubergine, Melongène. 228
Aubours, Cytise des Alpes. 330
Aubriétie. . . . . Id.
Aucuba. . . . . Id.
Aulne, *Alnus*. . . . . Id.
Auricule (Primevère). 513
Aurone, Armoise. 324
Avelinier, Coudrier. 253
Aylante, *Aylanthus*. 330
Aytonia. . . . . Id.
Azalée, *Azalea*. 331
Azarero, Cerisier. 358

Azedarach, *Melia*. 332
Azérolier, Néflier. 253

B

Bacchante, *Baccharis*, Seneçon. 554
Bacile. 231
Badiane. 332
Baguenaudier. 333
Baguette-d'or, Giroflée jaune. 415
Balaustier, Grenadier. 421
Balisier. 333
Balsamine. 334
Bananier. . . . . Id.
Banisteria. . . . . Id.
Banksia. 335
Baptisie. . . . . Id.
Barbarée, Velar. 214
Barbe-de-Capucin, Chicorée sauvage. 204
— de Jupiter, Anthyllide argentée. 321
Barbeau, Centaurée. 357
Bartonie. 335
Baselle. 199
Basilea. V. *Eucomis*. 396
Basilic. 199
Batate, *Batatas*, Patate. 223
Bâton-de-Jacob, Asphodèle. 327
Bâton royal, Asphodèle. . . . . Id.
Bauera. 336
Bauhinia. . . . . Id.
Baumier, Peuplier. 499
— de Gilead, Sapin. 548
Beaufortia. 336
Beckea. . . . . Id.
Befaria. V. *Bejaria*. 337
Begonia. 336
Belamcanda, Morée de la Chine. 472

Belladone { d'été ou de Rouen. *V.* Amaryllis veinée. 310
d'automne, Amaryllis à fleurs roses. . Id.
Belle-Dame, Arroche. 196
Belle-de-jour, Liseron tricolore. 477
Belle-de-nuit. 337
Belle-d'onze-heures, Ornithogale à ombelles. . . . 493
Benjoin (Laurier). 450
Benoite. 338
Bermudienne, *Sisyrinchium*. . . . . Id.
Bette, Poirée. 232
Bétoine, *Betonica*. 338
Betterave. 199
Betula, Bouleau. 340
Bibacier, Néflier du Japon. 478
Bicorne, Martynie. 465
Bigarreautier (Cerisier). 245
Bignone, *Bignonia*. 338
Bihai (*Heliconia*). 425
Billebergie. 340
Blanchette, Mâche. 224
Blétie. 340
Bleuet, Bluet, Centaurée. 357
Bois-d'Arc, Cytise des Alpes. 380
Bois-Carré, Fusain commun. 405
Bois-Cuir, *Dirca*. 388
Bois-Gentil, Bois-Joli, Daphné. 382
Bois-Immortel, *Erythrina*. 395
Bois-à-Lardoire, Fusain. 405
Boltonia. 340
Bonduc, *Gymnocladus*. 365
Bonne-Dame, Arroche. 196
Bonnet-Carré ou de Prêtre, Fusain commun. 405
Boronia. 340
Boucage, Anis. 196
Bougainville. 340
Brouillard, Bouleau. . . . . Id.
Bouis, Buis. 345

Bouleau. 340
Boules-de-Neige, Viorne-Obier. 582
Boulette, *Echinops*. 389
Bourbonnaise, Lychnide visqueuse. 459
Bourrache. 200
Bourreau-des-Arbres, Célastre grimpant. 356
Boursette, Mâche. 224
Bousserole, Arbousier. 322
Bouton d'argent. { Renoncule à feuilles d'Aconit. . 519 ; Achillée sternutatoire. . . . . 301 ; Anthémis, Camomille. 319
Bouton-d'Or, Renoncule. 519
Brachylème. 341
Brachysème. . . . . Id.
Bragalou, *Acer*. 393
Branc-Ursine, Acanthe. 301
Brède. 228
Brocoli (Chou). 209
Bromelia, Ananas. 491
Broualle, *Browalia*. 341
Broussonetia, Broussonetier. 341
Brugnon (Pêcher). 255
Brunelle, *Brunella*. 342
Brunnichia. . . . . Id.
Brunsfelsia. . . . . Id.
Brunswigie. . . . . Id.
Bruyère. . . . . Id.
— du Cap, *Phylique bruyériforme*. 503
Bryophylle. 344
Buddleia. . . . . Id.
Bugrane, *Ononis*. 345
Buis, *Buxus*. . . . . Id.
— piquant, Fragon. 401
Buisson ardent, Néflier. 478
— du Malabar, Ixore écarlate. 439
Bulbocode, *Merendera*. 468
Buphtalme, *Buphtalmum*. 345

Buplèvre, *Buplevrum*. 345
Burchellia. 346
Bursaria. 345
Butome, *Butomus*. . . . . Id.

C

Cabrillet, *Ehretia*. 390
Cacalie, *Cacalia*. 346
Cactier, *Cactus*. . . . . Id.
Cade (Genévrier). 408
Caffeyer, Café. 348
Caillebotte, Viorne-Obier. 582
Cajophore. 348
Caladium. . . . . Id.
Calandrine. . . . . Id.
Calcéolaire, *Calceolaria*. 349
Calendula, Souci. 559
Calebasse, Citrouille. 211
Calimeris. 349
Calla. . . . . Id.
Callicarpa. . . . . Id.
Callicoma, Callicome. 549
Calliopse. 350
Callistachys. . . . . Id.
Caltha. . . . . Id.
Calycanthus. . . . . Id.
Camara, Lantana. 449
Camélée, *Cneorum*. 351
Camellia. . . . . Id.
Camomille, *Anthemis*. 319
Campanule, *Campanula*. 352
Camphrier (Laurier-). 450
Canarina, Canarine. 353
Caneficier, Casse officinale. 355
Canna, Cannacorus, Balisier. 333
Canne d'Inde, Balisier. . . . . Id.

Canneberge (Myrtile-). 473
Canellier (Laurier-). 450
Cantaloups (Melons-). 224
Cantua. 354
Caperon (Fraisier-). 216
Câprier, *Capparis*. 245
Capucine. 200, 354
Caragana, Robinier. 526
Cardaminé. 214
Cardon, *Cynara Cardunculus*. 200
Cardouille. *V. Scolym*. 238
Carmantine, *Justicia*. 354
Carotte. 201
Caroubier. 245
Carpinus, Charme. 360
Carthame, *Carthamus*. 354
Carvi, Chervis. 204
Caryophyllus. 482
Caryoptère. 354
Cassave, *Jatropha*. 444
Casse, *Cassia*. 354
Casse-Pierre ou Saxifrage. 551
Cassie du Levant, Acacie de Farnèse. 299
Cassis (Groseillier). 251
Casuarina. 355
Cataleptique, *Dracocephalum*. . . . . Id.
Catalpa (Bignone). 338
Catananche. 355
Ceanothus. . . . . Id.
Cédrat, Oranger. 489
Cèdre blanc, Cyprès, faux Thuya. 379
Cèdre d'Espagne, Genévrier à l'encens. 408
— du Liban, Mélèze. 356
— des Bermudes (Genévrier). 409
— de Lycie ou de Phénicie (Genévrier). . . . . Id.
— rouge ou de Virginie (Genévrier). . . . . Id.
Cedrus, Mélèze, Cèdre. 356

Celastrus, Célastre. 356
Céleri. 202
Celestine. 357
Célosie. . . . . Id.
Celsia. . . . . Id.
Celtis, Micocoulier. 469
Centaurée. 357
Céphalanthe, *Cephalanthus*. . . . . Id.
Ceraiste. 358
Cerasus. *V.* Cerisier. 245, 358
Ceratonia, Caroubier. 245
Cerbera. 358
Cercifis, Salsifis. 237
Cercis, Gaînier. 406
Cerfeuil. 202
Cerise (Laurier-). 358
Cerisette (Prunier-). 517
Cerisette, *Solanum*, Faux-Piment. 313
Cerisiers à fruits. 245
— à fleurs. 358
— Amandier. . . . . Id.
— *Azarero*. . . . . Id.
— Laurier du Mississipi. 359
— des Antilles, Malpighier glabre. 464
— des Hottentots (Petit). 356
— nain, Chèvrefeuille de Tartarie. 364
Cestreau, *Cestrum*. 359
Chalef. 360
Chamœcerasus, Chamécerisier. 364
Chamœrops. 360
Chamœpense. . . . . Id.
Chamlagu (Robinier). 527
Champignons. 202
Chapeau-d'Evêque, *Epimedium*. 393
Chardon, Carthame bleu. 354
Charicis. 360
Charme. . . . . Id.

Chasselas, Vigne. 287
Châtaignier. 248
Cheiranthus, Giroflée. 415
Chélidoine [Petite]. *V.* Renoncule Ficaire. 523
Chelone. 360
Chêne. 361
Chenillette. 204
Cherimolia, Anona. 318
Chervis. 204
Cheveux de Vénus, Nigelle. 481
Chèvrefeuille. 364
— sarmenteux. . . . . Id.
Chicon, Laitue-romaine. 221
Chicorée. 204
Chicot, *Gymnocladus*. 365
Chincapin, Châtaignier. 248
Chimonanthe. 365
Chionante, *Chionanthus*. . . . . Id.
Chironia, Chirone. 366
Chirouis ou Chervis. 204
Chlorante. 370
Chorizema. 366, 365
Chorozème. . . . . Id.
Choux. 205
— pommés ou Cabus, et variétés. . . . . Id.
— de Milan et variétés. 206
— verts et variétés. 207
— *Brocoli*. 209
— Rave ou de Siam, et variétés. 210
Chou-fleur. 209
Chou de la Chine. 211
Chrysanthème, *Chrysanthemum*. 366
— *Anthemis*. 319
Chrysocome, *Chrysocomus*. 366
Chymocarpe. 367
Ciboule. 211
Ciboulette. . . . . Id.

Cierge. *V. Cactus*. 346
Cinéraire, *Cineraria*. 367
Ciouta [Vigne ou Raisin]. 287
Cipure. 367
Cirier. *V. Myrica*. 474
Cissus, Vigne vierge. 581
Ciste, *Cistus*. 367
Citronelle, Armoise-Aurône. 324
Citronnier. 368
Citrouille. 211
Civette, Ciboulette. . . . . Id.
Clarkie. 368
Clavalier, *Zanthoxylum*. 586
Claytone. 213
Clématite, *Clematis*. 368
— des Indes, *Atragene indica*. 329
Clerodendrum. 369
Clethra. . . . . Id.
Cliffortia. 370
Clintonie. . . . . Id.
Clitoria, Clitorie. . . . . Id.
Clivie. . . . . Id.
Clusia, Clusier. 371
Clutia, Clutelle. . . . . Id.
Cneorum à trois coques. 351
Cobœa. 371
Cocardeau, Giroflée des jardins ou trisannuelle. . . 415
Cochêne ou Sorbier des oiseleurs. 558
Cochlearia, Raifort. 213
— officinal. . . . . Id.
Coffea, Café. 348
Cognassier. 249, 371
Colchique, *Colchicum*. 371
Collinsie. 370
Colombine, Ancolie. 314
— plumacée, Pigamon. 504
Collomie. 372

Colomnea. 372
Comaré. . . . . Id.
Colutea, Baguenaudier. 333
Commeline. 372
Comptonia. . . . . Id.
Concombre. 213
Consoude, Cynoglosse. 378
Convallaria, Muguet. 473
Convolvulus, Liseron. 457
— *Batatas*, Patate. 223
Conisa, Conyse. 372
Copal, Copalme, *Liquidambar*. 455
Coq et Coquelicot, Pavot. 497
Coquelourde, *Agrostemma*. 305
Coqueret comestible. 213
Corail (Néflier-Petit-). 478
Corallodendrum (*Erythrina*-). 395
Corbeille-d'or, Alysse saxatile. 309
Corchorus. 373
Cordia. . . . . Id.
Coeropsis, Coriope. . . . . Id.
Corette, *Corchorus*. . . . . Id.
Coriandre. 214
Cormier, Sorbier. 558
Cornaret, *Martynia*. 465
Corne-de-Bélier. *V. Aloès*. 308
Corne-de-Cerf. 214
Cornichons [Concombre à]. 213
Cornouiller, *Cornus*. 373
Coronille, *Coronilla*. 374
Correa. . . . . Id.
Corossol, *Anona*. 318
Corydale, *Corydalis*. 375
Cosmos. . . . . Id.
Cotilet, *Cotyledon*. . . . . Id.
Coudrier. *V.* Noisetier. 253
Cougourde, Cougourdette. 211

Courge. 211
Couronne-impériale, Fritillaire-. 403
Coussinette, Canneberge, Myrtile. 475
Crambé. *V.* Chou-marin. 209
Cran-de-Bretagne, *Cochlearia*. 213
Crapaudine, *Sideritis*. 555
Crassule. 375
Cratægus, Alisier. 306
Crepis. 376
Cresson alenois. 214
— de fontaine. . . . . Id.
— des prés. . . . . Id.
— d'Inde. — du Mexique. — du Pérou. } *V.* Capucine. 200
— de terre.. 214
— frisé. *V.* Thlaspi. . . . . Id.
— Passerage. . . . . Id.
Cressonnete, Cardamine. . . . . Id.
Crête-de-Coq, Célosie.. 357
Crête ou Criste marine, Perce-pierre. 231
Crinum, Crinole. 376
Crinum, Agapanthus.. 303
Criste marine. 231
Crocus, Safran. 545
Croisette. 376
Croix de la Calatrava ou de Saint-Jacques. *V. Amaryllis*. 310
— de Jérusalem. *V. Lychnis*. 460
Crosandra. *V.* Carmantine. 354
Crotalaire, *Crotalaria*. 377
Croton. . . . . Id.
Crowea. . . . . Id.
Cunila fruticosa, *Westeringia*. 584
Cunonie. 377
Cupidone. *V. Catananche*. 355
Cupressus, Cyprès. 379
Curculigo. 378

Cyclamen, Cyclame. 378
Cydonia, Cognassier. 249, 371
Cymbidium, Cymbidier. 378
Cynoglosse, *Cynoglossum*. . . . . Id.
Cyprès. 379
— [Petit], Santoline. 547
— chauve, *Schubertia*. 552
Cypripedium, Cypripède. 379
Cyrthantus. . . . . Id.
Cytise, *Cytisus*. 380
— des jardiniers, Spirée à feuilles de Millepertuis. . 561
— de Montpellier, Genêt blanchâtre. 408

D

Dahlia. 381
Daïs. 382
Damas [Prunier]. 282
Dame-d'onze-heures, Ornitogale ombellifère. . . . 493
Dames-nues, Colchique. 371
Damier, Fritillaire panachée. 403
Daphne. 382
Datura. 383
Dattier. . . . . Id.
Dauphinelle, *Delphinium*. . . . . Id.
Daviésie. 384
Decumaria. . . . . Id.
Delphinium. 383
Dent-de-Chien, Erythrone. 395
Dent-de-lion. 214
Dentelaire. 384
Deutsie. 385
Dianella. . . . . Id.
Dianthus, Œillet. 482
Dictamus. *V.* Fraxinelle. 402
Diélytre. 385
Didymocarpe. . . . . Id.

Didisque. 385
Diervilla. . . . . Id.
Digitale, *Digitalis*. . . . . Id.
Dillenia. 386
Dionée, *Dionæa*. . . . . Id.
Dioscorée. 387
Diosma. . . . . Id.
Diospyros, Plaqueminier. 509
Dirca. 388
Discipline de Religieuse, Amaranthe à longs épis. . . 310
Disette, Betterave. 232
Dodecatheon. 388
Doigt ou Doigtier de la Vierge. *V.* Digitale. 385
Dolic, *Dolichos*. 215, 388
Dorelle, Chrysocome. 366
Doryanthe. 388
Douce-Amère, *Solanum*. 556
Doucette, Mâche. 224
Doucin [Pommier-]. 277
Dracœna. 388
Dracocéphale, *Dracocephalum*. . . . . Id.
Dragonier, *Dracœna*. . . . . Id.
Drosera. 389
Dryade. . . . . Id.
Duc de Thol, Tulipe odorante. 573
Dulcamara. *V. Solanum* grimpant. 556
Duranta. 389
Dyllwinia. 389
Dyospyros, Plaqueminier. 509

E

Ebénier, *Cytisus*. 380
— [Faux], Cytise. 380
— [Plaqueminier-], *Diospyros Ebenus*. 509
Echalotte. 215
Echéandie. 389

Echinops. 389
Echium, Vipérine. 583
Eccremocarpe. 389
Eclaire (Petite), Renoncule Ficaire. 523
Edwarsier, *Sophora*. 558
Eglantier (Rosier). 529
Ehretia. 390
Elæagnus, Chalef. 360
Elæocarpus. 390
Elyme. . . . . Id.
Embothrium. . . . . Id.
Empetrum. . . . . Id.
Endive, Chicorée. 204
Enothère, *Ænothera*. 215
Epachris, Epachride. 391
Epervière, *Hieracium*. 392
Ephedra. . . . . Id.
Ephémère, Ephémérine. . . . . Id.
Epi-de-lait. . . } Ornithogale pyramidal. . . . 493
— de la Vierge. }
Epiaire, *Stachys*. 562
Epidendrum. 392
Epigæa. . . . . Id.
Epilobium. 393
Epimedium. . . . . Id.
Epinard. 215
— du Malabar. } Baselle. 199
— des Indes. . }
Epines. *V.* Néflier. 253
— de Bouc. Astragale. 328
— de Christ, *Paliurus*. 323
— d'Espagne. } Néflier-Azérolier. 478
— de Naples. }
— Royale, Néflier petit corail. . . . . Id.
— Vinette. 250
Erable. 393
Erica, Bruyère. 342

Eriné, *Erinus*. 394
Erodium. 410
Eryngium. 394
Erythryna, Erythryne. 395
Erythrone, *Erythronium*. 396
Escalonie. 395
Escholtzie. . . . . Id.
Estragon. 215
Eucalyptus. 396
Eucomis. . . . . Id.
Eugenia. . . . . Id.
Eupatoire, *Eupatorium*. . . . . Id.
Euphorbe. 397
Eurybie. 395
Eutoca. 397
Evonymus, Fusain. 405

F

Fabagelle. 397
Fabienne. . . . . Id.
Fabricia. . . . . Id.
Fagus, Fau, Hêtre. 427
Faux-Iris (Morée). 472
Faux-Acacia (Robinier). 526
Faux-Benjoin (Laurier-). 450
Faux-Ebénier, Cytise. 380
Faux-Indigo. *Amorpha*. 314
Faux-Lotier, Plaqueminier. 509
Faux-Piment, *Solanum*. 556
Faux-Pistachier, *Staphylea*. 562
Faux-Platane, Erable-Sycomore. 393
Faux-Séné, Baguenaudier. 333
Faux-Soccotrin (Aloës). 307
Faux-Sycomore. *V.* { Azédarach. 332
Erable. 393
Faux-Thuya (Cyprès-). 379

Faux-Tremble (Peuplier-). 499
Fayard. *V.* Hêtre 427
Félicie. 398
Fenouil. 215
— marin. *V.* Perce-Pierre. 231
Ferraire, *Ferraria*. 398
Fétuque, *Festuca*. . . . . Id.
Fèves. 215
— d'Egypte, Dolic. . . . . Id.
Février. 398
Ficaire, Renoncule. 519
Ficoïde. 399
Ficus, Figuier. 250, 400
Figue-Banane, Bananier. 334
Figue-Caque, fruit du Plaqueminier Kaki. 509
Figuier. 250
— d'Adam, Bananier. 334
— Figuier d'Inde, Cactier-Raquette. 346
Filao, Casuarina. 355
Filaria, Philaria. 501
Filipendule (Spirée). 560
Flambe ou Flamme, Iris. 434
Fléchière, *Sagittaria*. 401
Fleur d'araignée, *Stapelia*. 481
Fleur de crapaud, Nigel. 562
— de Paon, de Paris, Poincillade. 511
— de la Passion, Grenadille. 421
— des Veuves, Scabieuse. 551
Follette, Arroche. 196
Fontanesia. 401
Fotherghilla. . . . . Id.
Foyard, Hêtre. 427
Fragon. 401
Fraisier, *Fragaria*. 216, 402
— en arbre, Arbousier. 322
Framboisier. 251
— du Canada, Ronce. 529

Francoa. 402
Francisque . . . . . Id.
Fraxinelle, *Dictamnus*. . . . . Id.
Frelon (Houx-), Fragon. 401
Frêne, *Fraxinus*. 402
— épineux, *Zanthoxilum*. 586
Fritillaire, *Fritillaria*. 403
Fuchsia. 404
Fumeterre, *Fumaria*. . . . . Id.
Fusain. 405
Fustet (Sumac). 567

G

Gaiac. 405
Gaillarde, *Gaillardia*. 406
Gainier. . . . . Id.
Galane, *Chelone*. 360
Galanga. 464
Galant-de-jour, de-soir, de-nuit, *Cestrum*. 359
Galanth, *Galanthus*. 406
Galaxia. . . . . Id.
Galé, *Myrica*. 474
Galega. 407
Galphimie. . . . . Id.
Gandazuli, *Hedychium*. 425
Gant-de-Notre-Dame, Digitale. 385
Gantelée, Digitale. . . . . Id.
Garance. 234
Gardenia, Gardenie. 407
Gardoqui. . . . . Id.
Garou, Daphné. 382
Garoupe, Camelée. 351
Garousse, Gesse. 414
Garrye. 407
Gatilier, *Vitex*. 583
Gaultheria. 407

Gaura. 408
Gazanie. . . . . Id.
Gazon d'Olympe ou d'Espagne. *V.* Staticé. 563
— de Sibérie. . } Saxifrage hypnoïde. 551
— Turc . . . }
Gelsemier, Bignone. 338
Genêt, *Genista*. 408
Genévrier. . . . . Id.
Gentiane, *Gentiana*. 410
Georgina. *V. Dahlia*. 381
Geranium. 410
Germaine, *Plecthrantus*. 510
Gesse à fleurs. 218
Ginkgo. 415
Girandole, Amaryllis orientale. 310
Giraumont et Giraumonet. 212
Giroflée. 415
— Quarantain. 416
Glaciale, Ficoïde. 399
Gladiolus. 417
Glaucie. . . . . Id.
Glaucopis (*Vieusseuxia*). 581
Glayeul. 417
Gleditsia, Févier. 398
Globba. 418
Globulaire, *Globularia*. . . . . Id.
Glorieuse du Malabar, Méthonique. 468
Glutier, Croton. 377
Glyciné. 418
Gnaphale, *Gnaphalium*. 419
Gnidienne, *Gnidia*. . . . . Id.
Gobemouche. } (Apocyn). 321
(Arum-). 325
(Silène-). 555
Godécie. 420
Gombo. 218
Gomphrena. 420

Goodénie. 420
Goodia. . . . . Id.
Gordonia. . . . . Id.
Gorteria. 421
Gouet. *V. Arum*. 325
Gourde. 311
Gourgane, Fève-de-marais. 215
Gouyavier ou Goyavier. 421
Gremillet, *Myosotis*. 474
Grenadier. 251, 421
Grenadille. . . . . Id.
Grenadin, Œillet. 482
Grenésienne, Amaryllis. 310
Grewia. 423
Grevillea sericea, Embotrium soyeux. 390
Griffinie. 423
Griottier. 245
Grisail, Grisard, Peuplier. 499
Griset, *Hyppophae*. 324
Groseillier. 251
Guajacum, Gayac. 405
Gueule-de-Lion, — de-Loup. 473
Guignier (Cerisier). 245
Guilandina, Bonduc. 365
Guin, Guindole, Guin-doux, Cerisier-Guignier. . . . 245
Guyacana, Plaqueminier. 509
Gymnocladus. 365
Gynandropse. 423
Gypsophile. . . . . Id.
Gyroselle, Dodecatheon 388

H

Habrotamne. 423
Hackea. 424
Halesie, *Halesia*. . . . . Id.
Hamamelis. . . . . Id.

Haricot. 218, 424
Haricot en arbre, Glycyné arbrisseau. 418
Heaumier, Bigarreautier. 245
Hebenstreitia. 424
Hedera, Lierre. 453
Hedychium, Gandazuli. 425
Hélénie, *Helenium*. . . . . Id.
Hélianthème, *Helianthemum*. . . . . Id.
Helianthus, Soleil. 557
Heliconia. 425
Helycrisum, Gnaphale. 419
Héliotrope. 425
— d'hiver, Tussilage odorant. 577
Hellébore, *Helleborus*. 426
Helléborine, Hellébore d'hiver. . . . . Id.
Helonias. . . . . Id.
Hemanthus, Hémanthe. . . . . Id.
Hémérocale, *Hemerocalis*. 427
Hemimeris, *Hemitomus*. . . . . Id.
Hemlock-Spruce, Sapin. 547
Hépatique (Anémone-). 315
Hépathique blanche, Parnassie. 496
Herbe d'amour, *Reseda*. 524
— à l'araignée, Phalangère rameuse. 500
— au citron, Mélisse. 467
— à la ouate, *Asclepias*. 325
— du vent, Anémone Pulsatile. 315
Hermannie. 427
Hermodacte, Iris. 434
Hêtre. 427
Hibbertia, *Dillenia*. 386
Hibiscus. 428
Hieracium, Epervière. 392
Hippophæ. 324
Hoitzie. 429
Homalium. . . . . Id.
Hortensia. . . . . Id.

Hoteia. 430
Houstonia. . . . . Id.
Houthuynie. . . . . Id.
Houx. 430
— petit, Fragon. 401
Hoya, Hoyer, *Asclepias*. 325
Huméa. 431
Hyacinthe, Jacinthe. 439
Hydrangea. 431
Hydraste. . . . . Id.
Hygromètre, Souci pluvial. 559
Hypericum, Millepertuis. 469
Hyssope. 431

I

Iberis, Ibéride. 431
If. 432
Ilex, Houx. 430
Illicium, Badiane. 332
Immortelle. 584, 419, 420
— jaune, Gnaphale d'Orient. 419
— violette, *Gomphrena*. 420
Impatiens balsamina. 334
Impériale (Fritillaire-Couronne). 403
Indigotier, *Indigofera*. 432
— bâtard, *Amorpha*. 314
Indigofera, Indigotier. 432
Inule. 433
Ipomœa. . . . . Id.
Iris. 434
— (Fausse-), Morée. 472
— tigrée, Morée de la Chine. . . . . Id.
Isotome. 436
Itea. . . . . Id.
Ixia. 437
— de la Chine, Morée. 472

Ixora. 439

J

Jacée des Jardiniers, Lichnide dioïque. 459
Jacinthe, *Hyacinthus*. 439
— du Cap, *Veltheimia*. 579
— étoilée ou de mai, Scille agréable. 553
— du Pérou (Scille-). . . . . Id.
— monstrueuse. *V.* Muscari. 473
— musquée, *Muscari*. — de Sienne. . . . . Id.
Jacquinia. 443
Jalap (Faux-), Belle-de-nuit. 337
Jalousie, Amarante tricolore. 310
Jambosier, *Eugenia*. 396
Jasmin, *Jasminum*. 443
— d'Afrique, Lyciet. 460
— rouge, Ipomée écarlate. 433
— d'Arabie, Mogori Sambac. 470
— bâtard. *V.* Lyciet. 460
— du Cap, *Gardenia* à grandes fleurs. 407
— du Grand-Duc, Mogori à fleurs doubles. 470
— odorant de la Caroline, Bignone toujours verte. . 338
— rouge des Indes, Ipomée écarlate. 433
— de Toscane, Mogori à fleurs doubles. 470
— vénéneux, *Cestrum*. 359
— de Virginie, Bignone. 338
Jasminoïde, Lyciet lancéolé. 460
Jasonie. 444
Jatropha. . . . . Id.
Jolibois, Bois-Gentil. 382
Jonc, *Juncus*. 445
— fleuri. *V.* Butome. 346
Jonquille (Narcisse-). 476
Joubarbe, *Sempervivum*. 445
Juglans, Noyer. 254
Julybrizin, Arbre de soie. 299

Julienne. 445
Juniperus, Genévrier. 408
Jurine. 446
Justicia, Carmantine. . . . . Id.

K

Kaki (Plaqueminier-). 509
Kalmia, Kalmier. 446
Kamellia. 351
Kaempferia. 447
Kennedia, Glycyne. 418
Ketmie, *Hibiscus*. 218
Kitaibélie. 447
Koëlreuteria . . . . . Id.

L

Lablab, *Dolichos*. 215, 388
Laburnum, Cytise. 380
Lachenalia. 447
Lachnœa. 448
Lagerstroemia. . . . . Id.
Lagunea. . . . . Id.
Laitron à grosses fleurs. . . . . Id.
Laitues. 219
Laman. 228
Lambertia. 448
Lamium. . . . . Id.
Langue-de-Chien, Cynoglosse. 378
Languas. 464
Lantana. 449
— (*Viburnum*). 582
Lapeyrousie. 449
Laricio, Pin. 504
Larme de Job. 449
Larix, Mélèze. 466
Lasiopetalum. 449

Lathyrus. V. Gesse. 218
Leucoïum, Nivéole. 481
Laurelle, Laurier-Rose. 449
Lauréole, *Daphne.* 382
Laurier, *Laurus.* 450
— Alexandrin (Fragon). 401
— Amandier (Cerisier). 450
— Cannellier. . . . . Id.
— Faux-Benjoin. . . . . Id.
— Saint-Antoine, *Epilobium.* 393
— du Mississipi, Cerisier. 450
Laurier-Rose. 449
Laurier-Rose des Alpes, *Rhododendron* ferrugineux. . 524
Laurier-Thym (Viorne). 582
— Tulipier. *V. Magnolia grandiflora.* 461
Laurophylle, *Laurophylla.* 451
Lavande. . . . . Id.
Lavanèse, Galega officinal. 407
Lavatère, *Lavatera.* 451
Lechenaultie. . . . . Id.
Ledum, Lédier. 452
Lentille. 223
Lentisque (Pistachier). 506
Leonurus (*Phlomis*). 502
Lepidium, Cresson. 214
Leptosiphon. 452
Leptospermum. . . . . . Id.
Liatris. . . . . Id.
Liége (Chêne-). 361
Lierre. 453
Lierre violet, *Cobœa.* 371
Ligtu. V. Pélégrine veinée. 498
Ligulaire. 453
Ligustrum, Troëne. 572
Lilas. 453
Lilas des Indes, Azedarach toujours vert. 332
— De terre, Muscari monstrueux. 474

Liliago, Liliastrum. V. Phalangium. 500
Limaçon, Luzerne en arbre. 459
Limodorum. 454
Limon (Citronnier-). 368
Limonia, Limonellier. 454
Lin, *Linum.* . . . . . Id.
— sous-arbrisseau. . . . . Id.
Linaire, *Linaria.* 355
Linnée, *Linnæa.* . . . . . Id.
Liparia. . . . . . Id.
Liquidambar. . . . . . Id.
— à feuilles de Cétérac, *Comptonia.* 372
Liriodendrum, Tulipier. 576
Lis, *Lilium.* 455
— Asphodèle, Hémérocalle jaune. 427
— Saint-Bruno (Phalangère-). 500
— d'Espagne, Iris xyphioïde. 434
— d'Etang, *Nymphœa* blanc. 481
— de Guernesey, Amaryllis. 310
— des Incas, Pélégrine. 498
— Jacinthe, Scille d'Italie. 558
— Saint-Jacques, Amaryllis. 310
— jaune ou jonquille, Hémérocalle jaune. 427
— d'automne, Narcisse. *V.* Amaryllis jaune. . . . . Id.
— jaune doré, Amaryllis doré. . . . . Id.
— de mai, Muguet. 473
— Martagon. 457
— de Portugal, *Iris, xiphium.* 435
— rose, Amaryllis Belladone. 310
— Turban, Lis pomponien. 456
— des vallées, Muguet. 473
Liseron *ou* Liset. 477
Liseron arbuste. 457
Liseron-patate. 223
Lobélie, *Lobelia.* 458
Loddigesia. 478
Lomatie, *Embothrium.* 390

Longas, Galanga. 454
Lonicera, Chèvrefeuille. 364
Lopézie. 458
Lotier, *Lotus*. . . . . Id.
— (Faux-), Plaqueminier. 509
Lunaire, *Lunaria*. 458
Lupin, *Lupinus*. 459
Luzerne, arbuste. . . . . Id.
Lychnis, Lychnide. . . . . Id.
Lyciet, *Lycium*. 460
Lycopersicum, Tomate. 238
Lysimachie, *Lysimachia*. 460
Lythrum. *V*. Salicaire. 546

M

Mâche. 224
Macley. 461
Maclure. . . . . Id.
Macrothys. . . . . Id.
Madaria. . . . . Id.
Magnolier, *Magnolia*. . . . . Id.
Mahaleb, Cerisier. 245
Mahernia. 463
Mahonia. . . . . Id.
Maïenne. Mélongène. 228
Malachodendron, Stewartia. 564
Malagué, Cerisier-Mahaleb. 245
Malinzana, Mélongène. 228
Malope. 463
Malpighia, Malpighier. 464
Malvaviscus, Mauvisque. . . . . Id.
Malus, Pommier. 512
Malva. 465
Manioc, *Jatropha*. 444
Manchette de la Vierge. *V*. Liseron. 477
Mange-tout (Pois). 232

Manghas (*Cerbera-*). 358
Mansienne, Viorne cotonneuse. 582
Manulée. 464
Maqui, Aristotelia. 324
Maranta, Galanga. 464
Marcasson, Gesse tébureuse. 218
Marceau (Saule-). 550
Margoussier, Azédarach toujours vert. 332
Marguerite, *Bellis.* 464
— (Reine-), Astère. 327
Marjolaine. 224
Marronnier, Châtaignier. 248
— d'Inde. 465
— de Perse, Pavier rouge. 496
Martagon (Lis-). 455
— Du Canada, Lis superbe. . . . . Id.
— Pomponien, (Lis-). . . . . Id.
Martynia. 465
Matricaire, *Matricaria.* . . . . . Id.
Mauxandia. Usteria.. 578
Maurette, Airelle anguleuse. 475
Mauve. 465
Mauve des Jardiniers, *Alcea.* 305, 306
— en arbre, *Hibiscus.* 428
— fleurie, Lavatère. 451
Mauvisque. 464
Mayenne, Mélongène. 228
Meadia (*Dodocatheon-*). 388
Medicago, Luzerne. 459
Médicinier, *Jatropha.* 444
Melaleuca, Melaleuque. 466
Melastome, *Melastoma.* . . . . . Id.
Méléagre, Fritillaire. 403
Mélèze. 466
Melianthus. 467
Mélilot bleu. *Galega.* 407
Mélisse. 467

Melon. 224
— d'eau. 212
Mélongène. 228
Mélopepon. 212
Menisperme 467
Menthe. 228, 467
Mentzelia. . . . . . Id.
Ményanthe, *Menyanthes.* 468
Menziezia. . . . . . Id.
Meratia, Calycanthus du Japon. 350
Mérangène, Meringeane, Mélongène. 228
Merendera. 468
Meriana, Merianella, Antholyze à épi. 320
Merisier (Cerisier). 245
— (Bouleau-). 340
Merveille *ou* Admirable du Pérou, Belle-de-nuit. . . 337
Mespilus, Néflier. 253
Mesembryanthemum, Ficoïde. 399
Meslier. Néflier. 253
Méthonique, *Methonica.* 468
Metrosideros. 469
Mezereum, Daphné. 382
Micocoulier. 469
Mignardise (Œillet-). 482
Mignonette, Œillet de Chine. 488
— Saxifrage ombreuse. 551
Millepertuis. 469
Millet long, Alpiste. 309
Mimosa, Acacie. 299
Mimulus, Mimule. 470
Mirabilis, Belle-de-nuit. 337
Mitchella. 470
Mogori. . . . . Id.
Moinsine, Viorne cotonneuse. 582
Moldavique, Dracocéphale. 388
Molucelle, *Molucella.* 471
Moly (*Allium-*). 305

Momordique. 471
Monarda. . . . . . Id.
Morœa, Morée. 472
Monsonia. 471
Morelle, *Solanum.* 228, 473
— arbrisseau. 556
Morine. 473
Moul-Tan, Pivoine. 507
Moureillier, *Malpighia.* 464
Mouron. 473
Mouron, arbuste. . . . . Id.
Morven, Genévrier. 408
Moutarde. 228
Muflier. 473
Muguet. . . . . Id.
Muret, Giroflée jaune. 415
Mûrier. 252
— à papier, *Broussonetia.* 341
Musa, Bananier. 334
Muscari. 473
Muscat, Vigne. 581
Muschie. 474
Museau-de-Chien (Galane-). 360
Mutisie. 474
Myoporum, Myopore. . . . . Id.
Myosotis. . . . . . Id.
Myrica. . . . . . Id.
Myroboland (Prunier-). 282
Myrte, *Myrtus.* 475
Myrtyle, Airelle. . . . . Id.

N

Nandina. 476
Napel (Aconit-). 302
Narcisse, *Narcissus.* 476
— d'automne, Amaryllis jaune. 310

Nard, Lavande. 451
Nasitor, Cresson alénois. 214
Nasturtium, Cresson de fontaine. . . . . Id.
Naumbergie. 477
Navet. 228
— Turnep, Rabioule. 229
Néflier. 253, 478
Negundo. 479
Néja. . . . . Id.
Nénuphar. *V. Nymphæa*. 481
Neottia. 479
Népenthe. . . . . Id.
Nerium, Laurier-Rose. 449
Nerprun alaterne. 479
Nésée. 480
Nez-coupé, *Staphylea*. 562
Nictage, Belle-de-nuit. 337
Nierembergie. 481
Nigelle, *Nigella*. 229, 481
— d'Espagne, Coquelourde. 305, 481
Nivéole. . . . . Id.
Noble-Epine, Néflier. 478
Noisetier. 253
Nolana. 481
Nopal, Cierge, Raquette. 346
Noyer. 254
— de Ceylan, — des Indes. *V.* Carmantine en arbre. . 354
— du Japon, *Ginkgo*. 415
— de Malabar, Carmantine. 354
Nyctage, Belle-de-nuit. 337
Nycthantes, Mogori. 470
Nymphæa. 481
— (Petit-). *V. Menyanthes*. 468
Nyssa, Tupelo. 577

O

Obier (Viorne-). 582
Ocymum, Basilic. 499
OEdère. 482
OEil-de-bœuf. Buphtalme. 345
OEil-de-Christ, *Aster*, Amelle. 327
OEil-de-Paon, *Vieusseuxia*. 581
OEil-du-Soleil (Tulipe). 572
OEillet, *Dianthus*. 483
— de Dieu, Coquelourde. 305
— de la Chine. 488
— d'Inde, *Tagetes*. 568
OEillet des prés, *Lychnis*. 459
OEnothera. 488
Ognon potager. 229
— de mer, Scille maritime. 558
— musqué, Muscari odorant. 453
Olea, Olivier. 488
Olearia. . . . . Id.
Olivier de Bohême, Chalef. 360
Omphalodes, Cynoglosse. 378
Onagre, *OEnothera*. 488
Ononis, Bugrane. 345
Opale, Erable. 393
Ophrys. 489
Opuntia, Cactier raquette. 346
Oranger. 489
Orchis. 492
Oreille-de-lièvre, Buplèvre. 345
— d'ours, Auricule. 513
— de souris, *Myosotis*. 474
Orge. 292
Origan, *Origanum*. 224, 492
Orme. . . . . Id.
— de Samarie ou à trois feuilles, *Ptelea*. 518

Ormière, *Spiræa*, Ulmaire. 561
Ornithogale, *Ornithogalum*. 493
Orobe, *Orobus*. 494
Orpin blanc. 230
Ortie. 494
Orvale, *Lamium*. 448
Oseille. 230
Osier, Saule. 550
— fleuri, Épilobe à grappes. 393
Ostéosperme, *Osteospermum*. 494
Ouate, Asclépias. 325
Oxalis. 231, 494
Oxyanthe. 495
Oxyure. . . . . Id.

P

Pachysandre. 495
Paliurus. 323
Palma-Christi, Ricin. 526
Palmiers, *Chamærops*, Dattier. 383
Pampelmous, Oranger. 489
Panais. 231
Pancratier, *Pancratium*. 495
Pandanus, *Vacoua*. 578
Panicaut, *Eryngium*. 394
Papaver, Pavot. 497
Paquerette, Marguerite. 464
Paradis [Pommier-]. 277
Parasol-Chinois, *Sterculier*. 564
Parmentière, Pomme-de-terre. 234
Parnassie, *Parnassia*. 496
Parqui [*Cestrum*]. 359
Passe-Fleur, Coquelourde. 305
Passe-pierre, Perce-pierre. 231
Passerage. 214
Passerine, *Passerina*. 496

Passe-Rose, Alcée. 306
Passe-Velours, Célosie. 357
Passiflora, Grenadille. 421
Pastenade, Carotte. 201
Pastenade, Panais. 231
Pastèque. 212
Pastisson, Citrouille. 211
Patate [Liseron]. 223
Patenôtrier, *Staphylea*. 562
Patte-d'Araignée, Nigelle-de-Damas. 481
Patersonie. 496
Patraque, Pomme-de-terre. 234
Paulownia. 496
Pavetta, *Ixora* de l'Inde. 439
Pavie [Pêche-]. 255
Pavier, *Pavia*. 496
Pavot. 497
Pêcher. 255, 497
Pelargonium. 410
Pélégrine. 498
Pelotte-de-Neige, Viorne, Obier. 582
Pensée, Violette. 581
Pentstemon. 498
Péone, Pivoine, *Pœonia*. 507
Pépon, Citrouille. 211
Peragu, Clerodendron. 369
Perce-Neige, Galanth. 406
— d'été, Nivéole. 481
Perce-Pierre. 231
Periclymenes, Chèvrefeuille sarmenteux. 364
Periploca. 498
Pernettia. . . . . Id.
Pérole, Centaurée, Barbeau. 357
Perroquet, Aloès. 307
Persica, Pêcher. 497
Persicaire. 499
Persil. 231

Pervenche, *Vinca*. 499
Pe-tsaï. 211
Petit-Corail [Néflier-]. 253
Petit-Cyprès. *V.* Santoline. 547
Petit-Laurier-Rose, *Rhododendrum* ferrugineux. . . 524
Petit-Houx, Fragon. 401
Petunie. 499
Peuplier. . . . . Id.
Phalangère, *Phalangium*. 500
Phalaris, Roseau. 501
Phaseolus. *V.* Haricot. 218, 424
Philadelphus Seringat. 554
Philaria. 501
Philiberte. . . . . Id.
Philippodendron. 502
Phylica, Phylique. 503
Phlomis. 502
Phlox. . . . . Id.
Phœnix, Dattier. 383
Phytolacca. 504
Picridie. 232
Pied-d'Alouette. *V. Delphinium*. 383
Pied-de-Chèvre, *Oxalis*. 494
Pied-de-Coq *ou* Poule, Renoncule rampante. . . . 523
Pied-de-Veau, *Arum*. 525
Pigamon, *Thalictrum*. 504
Pignon-d'Inde, Ricin. 526
Pimelea. 504
Piment. 232
— Cerise *ou* des Indes. . . . . Id.
— [Faux-], *Solanum*. 556
— Royal, Galé. 474
Pimprenelle. 232
Pimprenelle d'Afrique, *Melianthus*. 467
Pin, *Pinus*. 504
Pinaster, Pin maritime, Mathiole. 505
Pinckneya. 504

Pineau, Pin rouge. 505
Pintade, Fritillaire panachée. 403
Pione, Pivoine. 507
Pissenlit. 214
Pistachier, *Pistacia*. 506
— [Faux-], *Staphylea*. 562
Pite. *V. Agave*. 304
Pitcairne, *Pitcairnia*. 507
Pittosporum. . . . . Id.
Pivoine. . . . . Id.
— [Renoncule]. 522
— en arbre. 508
Planera. 509
Plantain, Plantanier. Bananier. 334
Plante à œuf. — qui pond. } Mélongène. 228
Plaqueminier. 509
Platane, *Platanus*. 508
Plateau blanc, jaune, *Nymphæa*. 481
Platilobium. 509
Plectranthus. 510
Plumbago, Dentelaire. 384
Podalyria. 510
Podolépis. . . . . Id.
Podolobium. 511
Podophyllum. . . . . Id.
Pæonia, Pivoine. 507
Poinciane, Poincillade. 511
Poire-de-terre, Topinambour. 238
Poirée *ou* Bette. 232
Poirier. 263, 511
— des Indes, Goyavier. 421
Pois légume. 232
Pois chiche. 234
Pois à fleurs, Gesse à fleurs. 218
Poivre. *V.* Piment. 232
Poivre sauvage, Gatilier. 583

Poivrier, Groseillier-Cassis. 251
Poivrier d'Amérique ou du Pérou, *Schinus*. 552
Polémoine, *Polemonium*. 511
Polyanthes, Tubéreuse. 572
Polygala. 512
Polygonatum, Sceau de Salomon. 552
Pomme-d'Amour, Tomate. 238
— de-terre. 234
— Rose. *V.* Jambosier. 396
Pommier. 277, 512
— d'agrément. . . . . Id.
— Rosier, Jambosier. 396
Pompadoura, Calicanthus. 350
Pontederia. 512
Populage. *V. Caltha*. 350
Populus, Peuplier. 499
Porreau. 235
Porte-Chapeau, *Paliurus*. 323
Porte-Collier, Ostéosperme. 494
Porte-Suif, Croton. 377
Potentille, arbuste. 513
Potiron. 212
Pouretia. 513
Pourpier. 235, 513
Primevère, *Primula*. . . . . id.
Prinos. 515
Prosthanthera. 516
Protea, Protée. . . . . Id.
Prunella, Brunelle. 342
Prunier, *Prunus*. 282, 517
Psoralea. . . . . Id.
Psydium, Goyavier. 421
Ptelea. 518
Pulmonaire, *Pulmonaria*. . . . . Id.
Pulsatille [Anémone-]. 315
Pultenée. 518
Punica, Grenadier. 251, 421

Putier, Cerisier à grappes. 358
Pyramidale, Campanule. 352
Pyrole, *Pyrola*. 518
Pyrèthre, *Pyrethrum, Chrysanthemum* frutescent. . . 366
Pyrus, Poirier. 263

Q

Quamoclit, Ipomée. 433
Quarantain, Quarantaine, Giroflée. 415
Quatre-épices. 229
Quercus, Chêne. 361
Queue-de-Lion, *Phlomis Leonorus*. 502
— de-Paon, Tigridie. 569
— de-Renard, Amaranthe à longs épis. 310
— de-Souris, Cactier serpentaire. 346
Quinoa. 236

R

Rabioule, Navet. 228
Racine-d'abondance, — de-disette, Betterave. . . . 199
Radis. *V.* Rave. 236
Rafnia. 519
Ragouminier [Cerisier-]. 359
Raifort de la Chine, Radis oléifère, *Raphanus sativus*. 236
Raifort [Grand-]. *V. Cochlearia*. 213
Raiponce. 236, 519
Raisin d'Ours, Arbousier. 322
Raquette (Cactier-). 346
Rave. 236
Ravenal, *Ravenala*. 519
Ravenelle, Giroflée jaune. 415
Reine-Marguerite, *Aster*. 327
— des-Prés, Spirée-Ulmaire. 561
Renoncule, *Ranunculus*. 519
Renoncule asiatique. . . . . Id.
Renonculier, Merisier à fleurs doubles. 358

Réséda. 524
Rhamnus, Nerpun. 479
Rhexia. 524
Rhodanthe. . . . . Id.
Rhododendrum. . . . . . Id.
Rhodora. 526
Rhubarbe, *Rheum.* 237
Rhus, Sumac. 567
Ricin, *Ricinus.* 526
Rindère. . . . . Id.
Rivina. . . . . . Id.
Robinet, *Lychnis* dioïque. 459
Robinia, Robinier. 526
Rocambole (Ail d'Espagne). 191
Rochea, Crassule. 375
Roellia. 528
Romarin, *Rosmarinus.* . . . . . Id.
Ronce. . . . . Id.
Rondeletia. 529
Roquette. 237
Rosage, Rhododendron. 524
Rose de Chine, Ketmie. 218
— d'Inde, *Tagetes* élevé. 568
— du Japon, *Camellia.* 351
— Mauve, — de mer, *Alcea.* 305
— de Noël, Hellébore. 426
— de Notre-Dame, Pivoine. 507
— d'outre-mer, Alcée. 305, 306
— Trémière, Alcée. . . . . Id.
Roseau, *Phalaris.* 501
— *Arundo.* 529
Rosier. . . . . Id.
Roure, Rouvre, Chêne. 361
Rouvre, Sumac des corroyeurs. 566
Rubus, Ronce. 528
Rudbeckia. 545
Rue-de-Chèvre, *Galega.* 407

Ruellia 545
Rumex, Oseille. 230
Ruscus, Fragon. 401
Russélie. 545
Rutabaga. *V.* Chou-Navet. 210

S

Sabine, Sabinier, Genévrier. 408
Sablière, Sabline, *Arenaria*. 323
Sabot-de-Vénus, Cypripède. 379
Saccharum, Sucre. 566
Safran, *Crocus*. 545
Sagittaria. *V.* Fléchière. 401
Sainbois, Daphné-Garou. 382
Salicaire, *Lythrum*. 546
Salisburia, Ginkgo. 415
Salix, Saule. 550
Salpiglossis. 546
Salsifis, Sersifis. 237
— d'Espagne ou Scorsonère. 239
Salvia, Sauge. 549
Sambac (Mogori). 470
Sambucus, Sureau. 567
Sanguinaire. 547
Sansevière, *Sanseveria*. . . . . Id.
Santoline. . . . . Id.
Sapi, Croton. 377
Sapin. 547
Sapinette, Sapin. . . . . Id.
Saponaire, *Saponaria*. 548
Sarracenie, *Sarracenia*. 549
Sarrette, *Serratula*. . . . . Id.
Sarriette. 237
Sassafras, (Laurier-). 450
Sauge. 549
Saule ou Saulx. 550

Saurure. 551
Savonaire ou Saponaire. 548
Savonier, *Kœlreuteria*. 447
Savourée, Sariette. 237
Saxifrage, *Saxifraga*. 551
Scabieuse, *Scabiosa*. . . . . Id.
Scarole, Chicorée. 204
Sceau-de-Salomon. 552
Schaddeck (Oranger-). 489
Schinus. 552
Schisandre. . . . . Id.
Schotia. *V.* Gayac. 405
Schubertia. 552
Scille, *Scilla*. 553
Scolyme. 238
Scorpione, *Myosotis*. 474
Scorsonère. 238
Scutellaire. 553
Sebestier, *Cordia*. 373
Sedum album, Trique-Madame. 230
Sedum pyramidale, Saxifrage pyramidale. 551
Sedum odorant. 554
Selago, Sélagine. . . . . Id.
Semelle-du-Pape, Cactier-Raquette. 346
Semi-doubles, variétés de la Renoncule asiatique. . . 519
Sempervivum, Joubarbe. 445
Séné bâtard, Coronille des Jardins. 374
Séné (Faux-), Baguenaudier. 333
Séneçon, *Senecio*. 554
— en arbre, Bacchante. . . . . Id.
Sénevé, Moutarde. 228
Sennebière. 238
Sensitive, Acacie. 300
Septas. 554
Séringat ou Syringa. . . . . Id.
Serissa. 555
Serpentaire, *Arum*. 325

Serpentaire, Cierge. 346
Seseli. 555
Sida. . . . . Id.
Sideritis. . . . . Id.
Siléné. . . . . Id.
Silphium. 556
Sinapis, Moutarde. 228
Siphocampelis. 555
Sisyrinchium, Bermudienne. 338
Smilacine. 556
Soccotrin, Aloès 307
Solandra. 556
Solanum. . . . . Id.
— *Lycopersicon*, Tomate. 238
Solanum tuberosum, Pomme de terre. 234
Solanum, Arb., Morelle 556
Soldanelle, *Soldanella*. 557
Soleil. . . . . Id.
Solidago, Verge d'or. 579
Sollya. 557
Sonchus, Laitron. 448
Sophora. 558
Sorbier, *Sorbus*. . . . . Id.
Souchet comestible. 238
Souci. 559
— d'eau. *V. Caltha*. 350
Soulier ou Sabot de Notre-Dame, Cypripède. . . . 379
Souvenez-vous de moi, Myosotis. 474
Sowerbée. 559
Spandoncea. . . . . Id.
Sparaxis, Ixia. 437
Sparrmannia. 559
Spartium. 560
Sphæralcée. . . . . Id.
Sphærolobium. . . . . Id.
Sphénogyne. . . . . Id.
Spic (Lavande). 451

Spilegia. 560
Spirœa. . . . . Id.
Squille, Scille. 553
Sprengélie. 562
Stachys. 562
Stapelia . . . . . Id.
Staphisaigre, *Delphinium*. 383
Staphylea. 562
Staticé, *Statice*. 563
Stenanthera. . . . . Id.
Stenochile. . . . . Id.
Sterculier. 564
Stevia. . . . . Id.
Stewartia. . . . . Id.
Stipa. . . . . Id.
Strelitzia. 565
Struthiola. . . . . Id.
Stylidier. . . . . Id.
Stypkelia. 566
Styrax, Alibouffier. . . . . Id.
Sucre. . . . . Id.
Sumac. 566, 567
Superbe du Malabar, Méthonique. 468
Sureau. 567
Surelle, *Oxalis*. 494, 231
Swainsonia. 567
Sycomore, Erable. 393
Sylvie, Anémone des bois. 315
Symphorine, *Symphoricarpos*. 567
Syringa, Lilas. 453
Syringa, Seringat. 554

T

Tacamahaca, Peuplier-Baumier 499
Tagetes. 568
Tame. . . . . Id.

Tapénier, Câprier. 245
Taraspic, Téraspic, *Iberis*. 431
Tauzin *ou* Taza, Chêne. 361
Taxodium, *Tschubertia*. 552
Taxus, If. 432
Tecoma, Bignone, Jasmin de Virginie. 338
Telopea, *Embothrium speciosissimum*. 568
Térébinthe, Pistachier. 506
Terre-crépie. 232
Tétragone étalée. 238
Thalictrum, Pigamon. 504
Thalie. 568
Thé, *Thea*. 569
— du Labrador, *Ledum*. 452
— du Mexique, Ambroisie. 313
— d'Oswégo, *Monarda* écarlate. 471
— du Paraguay, Psoralée. 517
Thlaspi. 214
Thunbergia. 569
Thuya. . . . . Id.
Thym, *Thymus*. 238
Thymélée des Alpes, *Daphne Cneorum*. 382
Tigridie, *Tigridia*. 569
Tillandsie. 570
Tilleul, *Tilia*. . . . . Id.
Tin, Viorne-Laurier. 582
Tinier, Pin Cembro. 504
Tiongine, *Bekea*. 336
Tolpide, *Crepis*. 376
Tomate. 238
Topinambour. . . . . Id.
Tournefortia. 571
Tournesol, Soleil. 557
Tourette, *Turritis*. 570
Toxicodendrum, Sumac. 566, 567
Trachelium. 571
Tradescantia, Ephémère. . . . . Id.

Tragacantha, Astragale. 328
Trèfle d'eau, Ményanthe. 468
Tremble, Peuplier. 499
Triacanthos, Gleditsia. 398
Trifolium des Jardiniers, Cytise à feuilles sessiles. . . 380
Trillium. 571
Trique-Madame. *V.* Orpin. 230
Tristanie, *Melaleuca neriifolia*. 466
Tritoma. 571
Troëne 572
Trollius, Trolle. . . . . Id.
Trompette. *V.* Cougourde. 211
Trompette-du-Jugement, *Datura*. 383
Tropœolum, Capucine. 200, 354
Tubéreuse. 572
Tubéreuse bleue, *Agapanthus*. 303
Tue-Chien, Apocyn. 321
Tue-Loup (Aconit-). 302
Tulipe, *Tulipa*. 572
Tulipe des fleuristes. . . . . Id.
Tulipe du Cap, *Hemanthus*. 426
Tulipier. 576
Tupa. 577
Tupelo. . . . . Id.
Turban, Lis-Pomponien. 455
Turnep, Navet. 228
Tussilage, *Tussilago*. 577

U

Ulloa. 578
Ulmaire, Spirée. 560
Ulmus, Orme. 492
Urgine. 578
Usteria. . . . . Id.
Uvette, *Ephedra*. 392
Uvulaire, *Uvularia*. 578

V

Vaccinium, Mirtyle. 475
Vacoua. 578
Valériane, *Valeriana*. 239, 579
Valériane bleue ou grecque, Polemoine. 511
Varaire, Vératre. 579
Vaubier, *Hackea*. 424
Vélar, Cresson de terre. 214
Vélar. . . . . Id.
Veltheimia. 579
Vératre, *Veratrum*. . . . . Id.
Verbena, Verveine. 580
Verge-de-Jacob, Asphodèle. 327
Verge-d'or, *Solidago*. 579
Vergne, Aulne. 330
Vernis du Japon, Aylante. . . . . Id.
Vernonia. 580
Véronique, *Veronica*. . . . . Id.
— des Jardiniers, *Lychnis* des prés. 459
Verveine, *Verbena*. 580
Vieusseuxia. 581
Vigne. 287
— du mont Ida, Myrtile ponctué. 475
Vigne vierge. 581
Villarsie, *Villarsia*. . . . . Id.
Vinaigrier, Sumac glabre. 566, 567
Vinca, Pervenche. 499
Vinetier, Epine-vinette. 250
Violette, *Viola*. 581
— des-Dames, Julienne. 445
— Mariane *ou* marine, Campanule des jardins. . . . 352
Violette des Sorciers, Petite Pervenche. 499
Violier, Giroflée jaune. 415
— d'été, Giroflée Quarantaine. 416
Viorne, *Viburnum*. 582

Viorne Clématite. 368
Vioulte, Erythrone. 395
Vipérine. 583
Virgilier, *Virgilia*. 581
Viscaria. 583
Vitex. . . . . Id.
Vitis, Vigne. 287
Vitis Idæa, Myrtile ponctué. 475
Volkameria, Volcamier. 583
Volubilis. V. *Ipomœa*. 433

W

Wachendorfia. 584
Weymouth. (Pin). 504
Westeringia. 584
Witsenia. . . . . Id.

X

Xerenthemum. 584
Xiphidie. 585
Xylophylle, *Xylophylla*. . . . . Id.
Xyphium [Iris-]. 434

Y

Yeuse, Chêne. 361
Ypréau, Peuplier blanc. 499
Yuca. 585
Yu-lan, *Magnolia*. 461

Z

Zambac, *Sambac*. Mogori. 470
Zanthorrhisa. 586

Zanthoxilum, Clavalier. 586
Zerumbet speciosum, *Globba* penché. 418
Ziérie. 586
Zinnia. . . . . Id.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

TABLE DES MATIÈRES.

Avertissement sur cette nouvelle édition. v

Calendrier du Jardinier, Revue des travaux de chaque mois. 1

Janvier. . . . . Id.

Février. 5

Mars. 8

Avril. 12

Mai. 16

Juin. 17

Juillet. 23

Août. 24

Septembre. 29

Octobre. 32

Novembre. 35

Décembre. 38

LIVRE PREMIER.

CONNAISSANCES ÉLÉMENTAIRES DE LA CULTURE THÉORIQUE ET PRATIQUE.

Des terres considérées sous le rapport de la végétation. 41

La terre. . . . . Id.

Terre franche. . . . . Id.

Alumine. . . . . Id.

Marne. 42

Tourbe. . . . . Id.

Terre de bruyère. 43

Terre de jardin. . . . . Id.

Silice. . . . . Id.

Terre calcaire. 44
Terre crétacée. . . . . Id.
Terre ferrugineuse. 45
Humus. . . . . Id.
Des engrais ou humus. 46
Humus végétal. . . . . Id.
— animal. 47
Poudrette. . . . . Id.
Urate. . . . . Id.
Colombine. . . . . Id.
Fumier de mouton, etc. 48
— d'âne. . . . . Id.
— de cheval. . . . . Id.
— de vache. . . . . Id.
Observations générales sur la composition et la valeur des terres. 50
De la profondeur des terres végétales. 51
Des expositions. 52
De la culture des terres. 53
Pioche (figure) . . . . . Id.
Bêche (figure) . . . . . Id.
Brouette (figure) 55
Louchet (figure) . . . . . Id.
Houe (figure) . . . . . Id.
Râteau (figure) 56
Binette ordinaire (figure) 58
Houette des Messins (figure) . . . . . Id.
Serfouette (figure) 59
Echardonnoir à tenaille (figure) . . . . . Id.
Du défoncement des terres. 60
Pelle de bois (figure) . . . . . Id.
Hoyau (figure) 61
Claie (figure) 63

De l'engrais des terres. 64
Distribution des engrais. 66
Des engrais par immersion. 67
Influence de l'eau sur la végétation. 69
Pompe à main (figure) 71
Arrosoirs (figure) 72
De l'air atmosphérique. 74
Du calorique. 75
De la lumière. 77
Du froid. . . . . Id.
Seringue du jardinier (figure) 79
Des vents. 80
Rose des vents (figure) . . . . . Id.

LIVRE DEUXIÈME.

ORGANISATION ET CULTURE DES PLANTES.

Des végétaux. 83
Les graines (figures) 84
Des racines et de la déplantation des plantes. . . . 85
Germination (figures) 86
Racines (figures) 87
Id. 88
Id. 89
Transplantoir à charnière (figure) 90
Des tiges et des écorces. 91
Coupe transversale d'une tige (figure) . . . . Id.
Le stipe et le tronc (figures) 93
La hampe et le chaume (figures) 94
Des boutons. 95
Boutons à fruits et à feuilles (figure). . . . Id.
Des feuilles. 96
Feuille simple (figure) . . . . . Id.
Feuilles composées (figures) 97

Des boutons à fleurs. 98
Détails de la fleur (figures) . . . . . Id.
Inflorescence (figures) 99
Corolle, pétale et calice (figure) 100
Du calice. 101
De la corolle. . . . . Id.
De la fécondation des plantes. 102
Les pistils. . . . . Id.
De la multiplication des plantes. 104
De la multiplication par semis. . . . . Id.
Choix des graines; conservation des graines. . . Id.
Préparation des graines ; époque des semis ; semis à la volée. 105
Semis en rayons, en potelots. 106
De la multiplication secondaire des plantes. . . . Id.
Bulbes, bulbilles, caïeux, tubercules, œilletons, rejetons, éclat des racines et marcottes. . . . 107
Marcottes et boutures (figures). . . . . Id.
Boutures — simple; à bois de deux ans; à talon; en plançon; en rameau; en ramée; en fascine. . 108
Boutures — avec bourrelet par étranglement; avec bourrelet par incision; à crossette. 109
De la multiplication des végétaux par la greffe. . . Id.
1re section. Greffes par approche. 110
Greffes par approche (figures). . . Id.
Greffoir noisette (figure). 111
2e section. Greffes par scions. 112
Greffes par scions (figures). . . . Id.
Id. 115
Id. 116
Id. avec greffes par gemmes ou écusson. 117
3e section. Greffes par gemmes. 118
Greffes en flûte (figures). 121

4e section. Greffes herbacées.. 123
Greffes Thschoudy (figures). . . . . Id.
Observation sur les greffes jardinières. 125
DES PÉPINIÈRES. 126
Du sol des pépinières. 127
Du choix des semences. . . . . Id.
Epoque des semis. . . . . Id.
De la stratification. 128
Préparation des terres pour le semis. 129
Modes de semis au printemps et à l'automne. . . Id.
Matériel et destination du semis. 131
Pommiers. . . . . Id.
Poiriers. 132
Cerisiers. 133
Pruniers. 134
Figuier. 135
Mûrier. 136
Châtaignier. 137
Noyer. . . . . Id.
Noisetier et coudrier. 138
Vignes. . . . . Id.
Groseillier. 139
Vinetier ou épine-vinette. . . . . Id.
Framboisier. . . . . Id.
Olivier. 140
Oranger 141
Culture des semis. 142
Du semis des arbres d'agrément et autres indigènes ou naturalisés. 144
Transplantation. 145
De la taille des arbres. . . . . Id.
Taille française des arbres en espaliers. 147
Espalier à la française (figure). . . . . Id.

Espalier à la Montreuil (figure). 150
Taille des arbres d'attente. 159
Palissage ou seconde taille. 160
Taille en espaliers des arbres à fruits à pepins. . . 161
Taille des espaliers en palmette. 162
Espalier en palmette (figure). . . . . Id.
Taille en quenouille. 163
Arbre en quenouille (figure). . . . . Id.
Taille en buisson. 164
Arbre en buisson (figure). . . . . Id.
Taille en vase. . . . . Id.
Arbre taillé en vase (figure). . . . . Id.
Taille en pyramide. 165
Arbre en pyramide (figure). . . . . Id.
Taille des pleins-vents, hautes et demi-tiges. . . . Id.
Ebourgeonnement des gemmes. 166
Des diverses tailles. 167
Elagage. . . . . Id.
Tonte. . . . . Id.
Incision annulaire. . . . . Id.
Incision annulaire (figure). 168
Incision longitudinale. . . . . Id.
Arcure des branches. . . . . Id.
Observations sur la culture des plantes en caisses et en pots. 169
CULTURE ARTIFICIELLE. 170
Des couches. . . . . Id.
Des couches bordées. 171
Des couches sourdes. 172
Des couches encaissées. . . . . Id.
Des couches sous châssis. . . . . Id.
Des abris. 174
Murs. . . . . Id.

Palissades d'arbres verts. 175
Clôtures végétales. . . . . Id.
Paillassons. . . . . Id.
Cages en paille (figure). 176
Cloches. 177
Cloche et verrine (figure). . . . . Id.
Entonnoirs. . . . . Id.
Cage. . . . . Id.
Châssis. 178
Bâche (figure). 179
Des toiles. 182
Des crémaillères. . . . . Id.
Des serres. . . . . Id.
Serre tempérée. 182
Serre chaude (figure). 183
Orangerie. 184
Caves. 185
Acclimatation. 186
Liens végétaux. . . . . Id.
Réflexions générales sur la culture des plantes de toutes les serres. 187
Culture des arbrisseaux et arbustes du Cap. . . . 190

LIVRE TROISIÈME.

CULTURE DES VÉGÉTAUX POTAGERS. 192

LIVRE QUATRIÈME.

CULTURE DES ARBRES FRUITIERS. 240

LIVRE CINQUIÈME.

CULTURE DES PLANTES D'ORNEMENT. 299

VOCABULAIRE explicatif de quelques termes, soit de jardinage, soit de botanique, qui peuvent avoir besoin d'interprétation. 588

TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE des végétaux, espèces et variétés, contenus dans ce volume. . . 613

FIN.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: September 2012

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN COLLECTIONS PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

LIBRARY OF CONGRESS
00027627432